

COCHINCHINE FRANÇAISE

EXCURSIONS
ET
RECONNAISSANCES

IX

N° 21. — JANVIER-FÉVRIER 1885.

Sommaire

SAIGON
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT
1885



PUBLICATIONS DU SERVICE LOCAL.

En vente... { A Saigon. — Chez tous les libraires.
{ A Paris.. — Chez Challamel, rue Jacob, n° 5.

	Piastres.
Annales du Jardin botanique et de la Ferme des Mares, 3 fascicules in-8°, 1878-1880	1 00
Aubaret.—Grammaire de la langue annamite, broch. in-8°, 1864	1 00
Histoire et description de la Basse-Cochinchine, traduite pour la première fois d'après le texte chinois original, 1 vol. in-8°, 1863	1 20
Aymonier.—Dictionnaire khmêr-français, 1 vol. in-folio, autographié	3 00
Textes khmêrs, 1 vol. in-folio, autographié	3 00
Bataille.—Recueil de législation et de réglementation de la Cochinchine, 2 vol. in-8°, 1880	5 00
Bonnal.—Théorie pour l'instruction militaire de la milice indigène (en annamite), 1 vol. in-32	0 20
Budget de la Cochinchine, chaque année	1 00
Code pénal de la Cochinchine (en français et en annamite), 1 vol. in-16	0 60
Les Codes cambodgiens, 1 vol. in-8°	1 00
État de la Cochinchine (de 1878 à 1883), chaque année	1 00
Lasserre.—Projet de Code civil à l'usage des Annamites, 1 vol. in-8°	1 25
Recueil de jurisprudence indigène	1 80
Legrand de la Liraye.—Dictionnaire élémentaire annamite-français, 1 vol. in-8°	0 40
Procès-verbaux des séances du Conseil colonial (depuis 1880), chaque année	1 00
Rapports au Conseil colonial. (1880 est épuisé.) Années 1881 et suivantes : chaque année	2 00
Truong-vinh-ky (P.-J.-B.).—Histoire annamite, 2 vol. in-18	1 00
Géographie de la Basse-Cochinchine, broch. in-18	0 10
Manuel des écoles primaires (en annamite), 1 vol. in-18	0 50
Meo luat day hoc tieng Pha-lang-sa (grammaire française en annamite), broch. in-8°	0 20
Kim van kieu truyen, poème annamite, transcrit et annoté par P.-J.-B. Truong-vinh-ky, 1 vol. in-18	0 40
Dai nam quoc su ky dien ca, poème annamite, transcrit et annoté, broch. in-18	0 10

CARTES.

Bigrel.—Carte générale de la Cochinchine en 20 feuilles (dépôt des cartes et plans de la marine)	20 00
Brossard de Corbigny.—Réduction de la carte générale de la Cochinchine (en 2 feuilles)	2 00
Carte de l'arrondissement de Baria (1 feuille)	0 60
Carte de l'arrondissement de Bentré (1 feuille)	0 60
Carte de l'arrondissement de Bienhoa (2 feuilles)	1 00
Carte de l'arrondissement de Gocong (1 feuille)	0 60
Carte de l'arrondissement de Cholon (1 feuille)	0 60
Carte du 20e arrondissement (2 feuilles)	1 00
Plan de la ville de Saigon (1 feuille)	0 60

EXCURSIONS

ET

RECONNAISSANCES

COCHINCHINE FRANÇAISE

EXCURSIONS

ET

RECONNAISSANCES

IX

SAIGON

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1885

NOTES SUR LE LAOS

PAR ÉTIENNE AYMONIER

DEUXIÈME PARTIE (1)

DÉTAILS GÉOGRAPHIQUES

Sommaire

28. Monts de l'ouest. — 29. Dangrêk occidentaux. — 30. Dangrêk centraux. — 31. Dangrêk orientaux. — 32. Flore de la région. — 33. Le Moun. — 34. Affluents de droite. — 35. Affluents de gauche. — 36. Affluents du Grand-Fleuve.

XXVIII

MONTS DE L'OUEST.

Ne réservant que les généralités sur la race Laocienne, et quelques détails sur les mœurs des Kouï, nous avons examiné séparément la région du sud-est, très-distincte des deux autres au point de vue géographique.

La différence est moins tranchée entre le bassin du Moun et le bassin du Grand-Fleuve au nord, et, pour la suite de cette étude, nous adopterons l'ordre suivant : les montagnes (celles que nous connaissons du moins), le Moun, ses affluents, les affluents du Grand-Fleuve, sur lesquels nous avons des notions, puis nous reviendrons sur nos pas, examinant les divers mœuong jusqu'au confluent du Moun. Nous passerons aux mœuong laociens du bassin du Moun. Ayant vu tous les pays de langue laocienne, nous étudierons les traits communs de cette race. Nous terminerons par l'examen des pays de langue cambod-

(2) Voir *Excursions et Reconnaissances,* no 20, p. 315.

gienne et de langue siamoise du plateau du Moun pour quitter le Laos au Dong Phya Yên.

Nous avons peu de renseignements sur les chaînes qui courent du nord au sud de Sieng Khan à Korat, séparant le bassin du Nam Khong des divers *Ménàm* de Siam. D'après ce que nous en avons vu, il est à présumer que le massif est formé d'une série de lignes de montagnes, de vallées parallèles, dans la direction générale de la chaîne, qui s'ouvrent de distance en distance pour laisser échapper leurs torrents dans les affluents du Moun, du Nam Mœuong à l'est ou au nord, ou, à l'ouest dans les affluents du Menam Sak et du Menam Nan.

La chaîne est appelée vers le nord Phou Vieng ou Phon Mieng, vers le centre Phou Louong « les montagnes principales », plus au sud, vers l'ouest de la province de Chonobot, on les appelle Phou khiou « les montagnes fleurs » plus au sud encore, à l'ouest de Korat ce sont les Khao Niai « les grandes montagnes ».

Je n'ai pas de renseignements sur les passages des Phou Mieng, et des Phou Louong. Vers les Phou Khiou, les passages sont nombreux, on les appelle *chhang,* mot siamois qui doit signifier « passage, col de montagne ».

Le chhang Pak Tok conduit de Chaya Phoum, district de Korat, vers le nord et permet de déboucher soit à Péchaboun, sur le Ménam Sak, soit au Mœuong Lom, en passant par le Mœuong Phou Khiou.

Le chhang Khiou Koma part de Chettorach, district de Korat, conduit au nord-ouest à Pechaboun. Ce passage est très pratiqué.

Plus au sud sont trois autres passages qui conduisent de Chettorach à Vichien sur le Ménam Sak : le chhang Mak Faï, petit sentier pénible; le chhang Châ Chi, grand sentier très pratiqué; et le chhang Sunya, petit, difficile.

Plus au sud sont : le chhang Hin Lœuon, grand sentier; le chhang Saï, petit; le chhang Khun Vichit, grand; et le chhang Kaboch, petit; ces quatre passages conduisent de Bamnet Darong, district de Korat, au mœuong Vichien, sur le Ménam Sak.

Le chhang Sang Phalan, grand sentier, conduit de Bamnet Darong à Boua Chum Tévoda sur le Ménam Sak.

Enfin les trois passages les plus méridionaux sont successivement : le chhang Sat Houé conduisant de Korat à Boua Chum Tévoda ; le chhang Phya Klang (central) de Korat à Boua Chum Tévoda ; et le chhang Phya Yên ou Dong Phya Yên, qui conduit à Kêng Koi et Sarabouri, sur le Ménam Sak, et sur lequel nous reviendrons en détail à la fin de ces notes. C'est la grande voie commerciale, l'eau n'y faisant pas défaut, mais les deux autres sont aussi très fréquentés par les éléphants et les bœufs porteurs. Les mandarins prennent de préférence le Phya Klang, où sont élevés des abris d'étape en étape, et qui est moins pénible à traverser que le Phya Yên.

De tous ces passages aucun n'est praticable aux voitures.

De Chettorach, dans la province de Korat, on va à Sarabouri en cinq ou six grandes journées de marche ; à Boua Chum Tévoda, et à Vichien en trois ou quatre jours ; à Pechaboun en cinq ou six jours, à Phou Khiou en quatre jours et au mœuong Lom en six ou sept jours.

XXIX

DANGRÊK OCCIDENTAUX.

Les montagnes de la ligne de partage des eaux qui bornent le bassin du nam Khong, tournent brusquement à l'est au point où le Moun prend sa source. Les Siamois les appellent encore Khao Níai « les grandes montagnes » ; les Cambodgiens les appellent de même Phnom Vêng, mais plus généralement Phnom Dangrêk « les monts du fléau, du levier ». Plus loin, les laociens les appelleront Phou Dên Mœuong « les monts frontières du pays ».

Les monts Dangrêk courent droit vers l'est jusqu'au nord du chef-lieu de Melou Préy, où la chaîne décrit un petit crochet aigu vers le sud pour reprendre au nord-est et au nord sa direction dernière jusqu'à l'embouchure du Moun, ayant ainsi formé la limite du bassin de la rive droite de cette rivière, de sa source à sa bouche.

Il serait même plus exact de dire que les Phou Dên Mœuong se prolongent au delà du Moun par les plateaux et les monticules de grès de la rive droite du Grand-Fleuve jusqu'à Khêmarat

et au delà, et que le Moun s'est frayé un passage en taillant une brêche dans ces plateaux.

La ligne des monts Dangrêk offre un aspect tout autre que celui des chaînes parallèles des monts de l'ouest, entre le Nam Khong et le Ménam·: c'est une ligne simple, unique, entre deux plateaux dont le niveau est très différent. Souvent, vers le centre de la chaîne, il n'y a même pas d'apparence de montagne sur le plateau supérieur, et alors les Dangrêk ne sont autre chose qu'un mur de grès entre deux terrasses dont la méridionale est à 150 ou 200 mètres au-dessous de l'autre.

Nous diviserons la ligne des monts Dangrêk en trois parties distinguées pour ainsi dire par trois des principaux passages praticables aux charrettes : le chhang Takor, ou, en cambodgien, le phlau Dangkor, à l'ouest; le chhang Smet, ou phlau Chup-Smach, au centre, et le phlau Dan Ta Pouï, à l'est.

Le chhang Takor, ou, selon l'expression cambodgienne bien plus ancienne, le passage de l'arbre Dangkor, est le passage le plus occidental des monts Dangrêk, ici plutôt appelés Phnom Vêng ou Khao Nïai.

Au village de Phkeam, à quatre journées de marche au sud-est de Korat, se réunissent trois routes : l'une venant de Sourén, au nord-est; l'autre par Nang Rong, de Korat, au nord-ouest, et la troisième, à l'ouest, vient également de Korat par le mœuong Pah Konchhai et le ban Chhê, en suivant une direction nord-sud, puis ouest-est, qui la rapproche du pied des montagnes.

A partir de Ban Phkeam, la route unique praticable aux charrettes se dirige au sud un peu à l'ouest, et après une très grande journée de marche à travers les forêts désertes, elle atteint Trepeang Smach sur le bord du plateau, à l'entrée du chhang Takor.

Cette mare de Trepeang Smach est à deux grandes journées de marche du mœuong Nang Rong au nord ; à trois jours du mœuong Pha Konchhai, au nord-est ; à quatre jours du mœuong Pahkonchhai, au nord-ouest. Tous ces mœuong sont des districts de Korat au sud et au sud-est de cette ville.

Après Trepeang Smach, la route descend une première marche

appelée, en Cambodgien, *thnak lœu,* le gradin supérieur. Plus loin, une autre marche, le Ruot Kol Trûng, exige le déchargement des voitures.

Au-dessous, la route continue vers le sud, longeant en pente douce le flanc de la montagne dont la direction est ici momentanément nord-sud, et la route, qui n'a jamais été travaillée de main d'homme, est fortement inclinée à droite, selon la pente de la montagne.

Après avoir dépassé une station appelée Damnak Mai Dêng, la route et la montagne se détournent de plus en plus vers l'est, enfin on atteint la plaine inférieure à Srah Tangkor, mare où un poteau indique la limite des provinces de Korat et de Sisaphon.

La route descend cette vallée, en faisant un angle aigu avec sa direction générale, traverse trois lieues plus bas le sting Ston thalueg de la vallée qui porte ses eaux à la rivière de Sisaphon. La route, au delà, laisse un peu sur sa gauche le village de Rolom Tim, dans le territoire de Sisaphon, mais dont les gens relèvent de Korat.

De Phkeam à Rolom Tim, il n'y a sur cette route âme qui vive, sauf les nombreux pirates qui infestent la région.

Le passage Tangkor est plus pénible que celui de Chup Smach, mais l'eau n'y manque pas. Le pas le plus difficile est au Ruot Kol Trûng, puis ensuite à l'étage supérieur. La route sur le flanc de la montagne, trop inclinée, fatigue les voitures; enfin les fondrières sont nombreuses entre les racines des arbres. Mais, en somme, le passage est très praticable aux voitures, et il est assez fréquenté pendant la saison sèche; la descente est relativement courte et les voituriers, s'aidant à deux ou trois à tour de rôle, amèneront en un jour toutes les voitures d'un plateau à l'autre.

Après Rolom Tim, la route continue au sud, passe à l'extrémité est de la chaîne appelée Khao Sangkê Kong, ayant à sa droite la pointe de cette chaîne et à gauche un monticule isolé, appelé Khao Lon, soit en Cambodgien, Phnom Trengel, « le mont pelé ».

Moins de deux lieues au delà, elle gravit un talus de 30 à 40 mètres appelé Khao Khna « monts du talus de rizières », au

sommet du talus on trouve le plateau qui va en pente douce au sud vers Aranha et Vatana.

Le Khao Khna doit se détacher des monts Dangrêk à une ou deux journées de marche à l'ouest du chhang Takor, aller au sud, puis au sud-est, et enfin à l'est, parallèlement aux Dangrêk, laissant entre lui et la grande chaîne un intervalle large d'une journée de marche du nord au sud, profond d'une ou deux journées de marche, ouvert seulement à l'est. Et encore cet amphithéâtre de montagnes est-il coupé en deux vallées par une chaîne intérieure le khao Sangkê Kong, dont la direction est aussi est-ouest.

Ces montagnes, ces vallées, mais plus spécialement la moitié méridionale entre le Khao Sangkê Kong et le Khao Khna sont appelées Khao Vong « les monts en cercle, en amphithéâtre ». C'est un repaire de bandits qui travaillent sur la route de Tangkor et vont ravager les provinces voisines. Dans toute cette région des Khao Vong on remarque beaucoup d'arbres kreko, sisiet, haisan. Khao Vong est à deux journées au nord d'Aranha.

A un jour vers l'est du phlau Tangkor est un passage de piéton, le phlau Srah Chêng, qui conduit de Ban Phkeam au nord, vers Rolom Tim, au sud. La montagne n'a guère ici que 150 mètres d'élévation, le plateau inférieur étant lui-même assez élevé.

XXX

DANGRÊK CENTRAUX.

A deux jours vers l'est du phlau Srah Chêng, est un autre sentier de piétons, le phlau Chomtup Péch, qui conduit du district de Phakonchhai, dans la province de Korat, à celui de Svai Chèk, province de Battambang.

A l'est du phlau Chomtup Péch, ou du pic de ce nom, les Dangrêk n'offrent plus l'apparence de monts vers le nord, où la terrasse supérieure vient jusqu'au bord du mur de grès qui la soutient suspendue sur la vallée du Grand-Lac.

Et dans toute cette région des monts Dangrêk, s'étend une sombre et haute forêt interceptant complètement les rayons du soleil. Pendant une journée entière, le voyageur marchera dans

une ombre lugubre qui pèse comme un cauchemar, n'apercevant que les gros troncs d'arbres, gigantesques colonnes qui supportent la voûte impénétrable; le sol est couvert de petits arbustes. En sortant de cette obscurité, quelle que soit la chaleur, c'est avec joie qu'il saluera les rayons du soleil.

Cette sorte de forêts est rare en Indo-Chine, où dominent les forêts claires des arbres à essences résineuses; oú le soleil pénètre dans l'intérieur de la plupart des forêts épaisses.

La forêt sombre des monts Dangrêk est traversée par le phlau Ta Mean, sentier de piétons, qui conduit de Sourén à Svai Chèk, dans la province de Battambang. Ce phlau Ta Mean, à trois lieues à l'ouest du grand passage de Chup Smach est très fréquenté par les voleurs, qui y font passer les bestiaux volés.

Chup Smach « source de l'arbre smach », appelé par imitation et corruption, Chhang Smet par les Siamois et les Laociens, est le grand passage des voitures et des caravanes de bestiaux descendant du Laos au plateau du Grand-Lac et à Bangkok.

Tous les mœuong laociens de l'est et du nord-est envoient leur impôt par cette voie.

Chup Smach est à peu près droit au sud de Sourén, à deux journées de marche. Le dernier centre de la province de Sourén est le Phum Bak Day, à deux lieues de la descente de Chup Smach. Près de ce village est un poste de police installé en pleine forêt par le gouverneur de Sourén.

La descente commence au Ruot lœu « le gradin supérieur »; au-dessous est une terrasse que longe la route qui tourne vers l'est, et de distance en distance, on aperçoit sur sa droite des échappées de la plaine au loin. De temps à autre la route est encaissée; les pierres sont de grès rouge; c'est la pierre de la montagne.

Au-dessous du Ruot lœu, après vingt minutes de marche sur cette terrasse peu inclinée, on aperçoit, à quatre-vingts mètres à droite de la route une mare qui a toujours de l'eau, c'est Trepeang Chhuk Ang. De ce point, un sentier de piétons peut conduire directement au plateau supérieur par la traverse.

Un peu plus loin est le deuxième gradin, le Ruot Treang (nom d'arbre), où se trouve un puits dont l'eau ne manque jamais.

De ce Ruot Treang un sentier de traverse conduit directement au bas de la pente. Ce sentier et celui de Trepeang Chhuk Ang, qui en est pour ainsi dire le prolongement, permettent aux piétons d'abréger beaucoup le trajet.

Une ancienne route, aujourd'hui presque abandonnée, appuyait un peu plus à l'est, où le même degré est appelé Ruot Srey Srenoh « le gradin ou l'étage des regrets de la fille ».

De ce dernier point, la vue est très dégagée sur la plaine, où surgissent tous les pics et mamelons disséminés dans les provinces de Sisaphon, Battambang, Phnom Srok, Chongkal et Siem Réap.

Ce nom de Srey Srenoh est expliqué par la légende d'une jeune fille enlevée par son amant et un ami. Le trio s'arrête en ce lieu, l'amant chante, l'ami joue de la flûte, et la fille regarde le paysage à perte de vue qui reporte sa pensée vers ses parents, au loin, là-bas. Elle s'attendrit, verse des larmes, refuse de poursuivre sa route, et l'amant, furieux, la tue sur place.

Aujourd'hui, les Cambodgiens du pays d'en bas qui vont au Laos se retournent avec émotion en cet endroit, et la légende aidant, ils songent à leur famille, si bien que, sans être enlevés le moins du monde, un peu de musique attendrissante les ferait facilement pleurer.

Au-dessous du Ruot Treang ou Ruot Srey Srenoh, la route, après avoir longé une terrasse pendant vingt minutes, atteint le troisième gradin appelé Ruot Soai (du manguier). Dix minutes plus loin est le Ruot Dey (de terre). Ensuite on traverse le petit aur Koki « ruisseau de l'arbre koki », et enfin on atteint la cinquième et dernière descente, le Ruot Anchûn ou « gradin du transport », ainsi appelé parce qu'il exige le déchargement des bagages, le passage des voitures à vide. C'est le seul, d'ailleurs, qui nécessite cette opération. Au-dessous est la plaine inférieure.

Ainsi donc le passage de Chup Smach compte cinq étages séparés par quatre terrasses intermédiaires, larges de 400 à 1,000 mètres environ. Du haut en bas, ces degrés sont : 1° Le Ruot lœu, 2° le Ruot Treang ou Srey Srenoh, 3° le Ruot Soai, 4° le Ruot Dey, séparé par la plus large terrasse du 5° le Ruot Anchûn. Le Ruot lœu a la plus grande dimension en hauteur (50 à 60 mètres) ; les autres ont à peu près une vingtaine de mètres chacun.

La descente est longue, la route se détournant souvent pour longer les terrasses, le flanc de la montagne, mais elle n'est pénible, en somme, qu'au Ruot Anchûn; partout ailleurs les hommes se contentent d'aider à retenir ou à pousser les charrettes. Avec peu de travaux, une voie ferrée passerait là. Le sol de la route est de sable rouge, mêlé de cailloux rougebrun, en grès ou bai kriem.

Au bas, dans la plaine, la route est encaissée; la terre sablonneuse, est d'un blanc jaunâtre avec des cailloux noirs.

De Chup Smach on va : 1° Au sud-est, à Prah Srok ou Phnom Srok, à trois jours de marche; 2° à Sisaphon, à quatre jours au sud-sud-ouest, en passant par le monument de Bantéai Chhmar, situé à peu près à mi-route de Chup Smach à Sisaphon.

Le premier village au sud, traversé par la route, est Trepeang Khpos, à trois lieues du défilé. C'est un village du district de Chongkal où est installé un poste de surveillance qui perçoit au profit du chau mœuong de Chongkal, un fœuong (40 centimes) par voiture de passage.

Dans cette région du Chup Smach croissent beaucoup d'arbres koki, popél, reang des montagnes. A une journée vers l'est du Chup Smach est un sentier de piétons, le phlau Tùk Chol.

Plus à l'est encore, à deux ou trois jours du phlau Chup Smach, droit au su du mœuong Suraphim, district de Sourén, un autre sentier conduit au village de Samrong, dans le district de Chong Kal. C'est le phlau Daun Keo, où l'on peut, à la rigueur, faire passer des voitures en les transportant.

Au delà, à quatre jours à l'est du Chup Smach est le phlau Châm, au sud, un peu à l'ouest de Sangkah, qui conduit soit à Entrokon au sud-est, soit à droite, à Samrong et Chongkal. De Sangkah, en une petite journée de marche, on atteint le Phûm Char. De ce village au phlau Châm il y a une demi-journée, et de la montagne à Chongkal on met trois jours, en passant par Samrong.

XXXI

DANGRÊK ORIENTAUX.

En continuant vers l'est, la ligne des Dangrêk cesse d'être de niveau avec le plateau supérieur et se relève un peu au sud-est, de Sangkah, et de plus en plus au sud de Koukhan.

Le phlau Prah Balaï, puis le phlau Daun Aur la traversent; ce sont des sentiers de piétons. Le dernier conduit de Koukhan à Prasat Dâp, district de la province cambodgienne de Kompong Soai.

Plus à l'est, à trois ou quatre lieues au nord de Prasat Dâp, les Dangrêk sont dominés par un beau pic, sur le sommet duquel est construit le monument khmêr appelé Prah Vihéar, observatoire haut de 400 mètres sur les plaines inférieures à perte de vue.

A l'est de Prah Vihéar, au nord-est de Prasat Dâp, le passage appelé phlau Prah Chréy est praticable aux voitures, dit-on, mais il est probable qu'il faut les décharger. Ce passage conduit du Phum Bêng Melou, dans la province de Koukhan, où est un poste de surveillance, à Prasat Dâp, dans Kompong Soai, et de là la route descend vers le district de Promotèp.

Plus à l'est encore est un sentier de piétons appelé le phlau Dam Phkar.

Enfin on rencontre le phlau Dan Ta Pouï, au dernier col ou abaissement vers l'est. De même qu'au phlau Châm, au sud de Sangkah, on peut faire passer des charrettes par le Dan Ta Pouï, mais avec peines et difficultés.

Au phum Dan Ta Pouï, dans la province de Koukhan, sur le plateau supérieur, qui a pris le nom du défilé, est un poste de surveillance où un mandarineau examine les papiers des passants sans rien percevoir. Il conduit au chef-lieu de Koukhan les gens qui voyagent sans papiers. De ce village au col, à deux lieues au sud, le plateau est couvert d'une épaisse forêt.

Le gradin supérieur du Dan Ta Pouï est, de même qu'aux autres passages, appelé Ruot lœu ou Thnak lœu. Le deuxième est le Ruot Phtah Dan, et le troisième ou dernier en descendant est le Ruot Sok Krâm. Ces trois ruot sont éloignés les uns des autres, et la route fait beaucoup de lacets.

Au ruot Phtah Dan, l'ancien chau de Koukhan avait installé un poste de douane ou de surveillance, depuis longtemps abandonné. A hauteur de ce poste, à une centaine de mètres sur la gauche en descendant est une crevasse de rochers où jamais l'eau ne manque en mars-avril.

A ce ruot du milieu, les chargements doivent être portés, et de temps en temps les voitures aussi, ce qui rend le passage fort pénible. Aussi préfère-t-on souvent transporter directement le chargement par un sentier dont nous allons parler et ne conduire que les voitures par la route carrossable, sauf à les porter de temps en temps quand besoin est. Le sentier en question, à l'ouest et à une portée de voix du chemin des voitures, est assez droit et la pente à peu près uniforme; pas de terrasse, pas de degré; il est beaucoup plus court que la route des voitures. Le passage Dan Ta Pouï, de même que le Chup Smach, indique une différence de niveau de 150 mètres environ entre les deux plateaux.

Au bas de la descente, la route se dirige au sud, laisse sur sa gauche Phnom Ach Kandal, petit mont isolé de 120 mètres de hauteur, et passe successivement aux villages de Sok Krâm, de Kap Khmum et de Rolom Thmâ, ce dernier à une grande journée de marche du phum Dan Ta Pouï.

A deux lieues vers l'est de Dan Ta Pouï, à vol d'oiseau, est un sentier de piétons appelé Phlau Ansê.

Les Dangrêk qui, depuis la source du Moun, ont suivi la direction ouest-est, font en ce point un coude brusque, à angle droit et se dirigent du nord au sud, sur une longueur de trois lieues, puis, figurant ainsi un croc aigu, la chaîne prend sa direction dernière, au nord-est et au nord qu'elle conserve jusqu'à l'embouchure du Moun.

Au nord-est de ce crochet, vers Melou Préy, un sentier de piétons, le phlau Chambâk, conduit de Phum Srenang, village de Melou Préy, à la province de Koukhan.

Et à deux ou trois lieues plus loin, un autre sentier de piétons, le phlau Pong Dêng, conduit du Phum Krevan, dans Melou Préy, au plateau laocien.

Plus au nord, dans les provinces de Tonlé Ropou et de Bassak, je n'ai pas de renseignements sur les passages, sauf sur celui de Song Nang à l'ouest de Bassak, que l'on dit praticable aux voitures. Les défilés doivent exister en assez grand nombre, mais le pays est presque désert.

La différence de niveau entre les deux plaines que sépare la

chaîne diminue progressivement en s'avançant vers le nord, et les phou Dên Mœuong prennent de plus en plus l'aspect d'une chaîne ordinaire de montagnes.

Plus au nord encore, c'est une succession de petites collines qui est terminée au sud de Pak Moun par un soulèvement important et à Pak Moun même par des plateaux de grès que le Moun a taillés à pic, en creusant son lit torrentueux de Phmoun à Pak Moun.

Au sud des montagnes de Pak Moun, une route fréquentée qui relie les deux provinces de Bassak et d'Oubon part de Sak Mœuong sur le Grand-Fleuve, traverse quelques rizières, puis des plateaux sablonneux aux forêts claires. Plus loin le grès plaque le sol de larges dalles.

En une journée de marche on peut atteindre les phou Dên Mœuong qui sont ici une ligne de petites collines égrenées. Près du passage, un poste de surveillance fourni par le village de Na Vieng, province de Bassak, examine les papiers des voyageurs.

Quelques coups de pioches au défilé, et la route serait très belle, la nature en a fait tous les frais. En l'état actuel, les *lâs* ou petites charrettes laociennes peuvent la suivre.

Après avoir dépassé les phou Dên Mœuong, on traverse une épaisse forêt large de deux lieues, et on attteint, à Dan Daun Phâng, le Daun Noï ou petit Daun. C'est un gros torrent dont le lit a ici 80 mètres de largeur et 10 mètres de profondeur. Il sert de limite entre les territoires de Bassak et d'Oubon.

Dès la fin de novembre le Daun Noï est guéable; en outre, les petites pirogues du hameau de Dan Daun Phâng, hameau de cinq ou six cases, peuvent aider au passage des bagages.

A une petite journée de marche au delà, la route traverse le houé Kouong, dont le lit a 20 à 30 mètres de largeur et 2 mètres de profondeur. Du houé Kouong on atteint Phimoun en une matinée de marche.

XXXII

FLORE DE LA RÉGION.

Il ne sera pas inutile de donner quelques détails sur les grands arbres que l'on rencontre le plus communément vers les monts Dangrêk, en particulier, et sur le plateau du Moun, en général.

Il y a des arbres plus spéciaux à la montagne, d'autres sont communs aux deux régions. Je n'emploierai ici que les dénominations cambodgiennes, les seules dont j'aie l'habitude.

Dans les environs du chhang Takor, des khao Vong, on rencontre beaucoup de bois de fer *(krekoh)*, des *haisan*, grand arbre au bois noir, et du *sisiet*, dont l'écorce rouge, charnue, est enlevée par plaques et exportée au nord, vers Sourén, Siphoum.

Les hautes, grandes et sombres forêts à l'ouest du Chup Smach, aux environs des passages Ta Mean et Chomtup Péch offrent des *dœm chœung chap* « arbre pied de moineau » en assez grande quantité, grand arbre à l'écorce noire, aux feuilles petites, au cœur d'un blanc jaunâtre, son bois durable, paraît-il, par excellence, est le bois des grands monuments khmêrs.

Sa durée rivalise avec celle de la pierre, disent les Cambodgiens. En effet, les travées en bois des portes monumentales d'Angkor Thom tiennent encore, et j'assigne à ces édifices de 1,150 à 1,200 ans d'existence.

Les arbres qui précèdent sont plus spéciaux à la montagne, ceux qui suivent sont rencontrés indifféremment sur le plateau du Moun et aux Dangrêk, sauf le *srâl* ou pin qui paraît assez généralement cantonné dans les forêts à mi-route entre le Moun et les Dangrêk.

Son beau tronc bien droit, atteignant souvent 2 mètres de circonférence, et son bouquet d'aiguilles vertes réjouissent toujours l'œil du voyageur européen, en lui rappelant la patrie au milieu de toute cette flore exotique, mais il faut bien l'avouer, c'est un arbre presque inutile. Son bois, qui pourrit très rapidement, ne peut servir qu'à faire des torches grossières; on le taille en petites baguettes que l'on lie en faisceaux.

Le *dœm néang phâêk*, dont le bois très durable peut rivaliser avec le *chœung chap*, est assez commun dans les forêts de Korat. Les indigènes n'osent pas, par crainte superstitieuse, l'employer à la construction de leurs cases. Il est utilisé pour les temples et pour les maisons des mandarins.

Le *phchek*, l'un des plus communs, est employé à la construction des jonques, des voitures et surtout des colonnes de cases. Le *koki* tient dans l'eau, et le *phchek* sur terre, disent les Cambodgiens.

2

Le *phchek* fournit la résine solide que les Khmêrs appellent *chear chong* « résine des bouts », ainsi appelée parce qu'elle sort, non du tronc, mais des extrémités. On la détache en cassant ses stalactites. Pilée et mélangée avec la résine liquide du *trach* ou du *téal*, elle sert à enduire les barques, calfeutrer leurs fentes, et à rendre imperméables les seaux en bambou tressé.

Le *krenhung*, bois de fer rouge, est assez commun entre le Moun et les Dangrêk.

Le bois de fer appelé *koki* fait surtout des pirogues et aussi des cercueils, coutume funèbre qui empêche, par crainte superstitieuse, d'employer ses planches à d'autres usages.

Le *trach*, très commun au Laos, sert à faire des planches, des jonques et donne la résine liquide. A Sourén, sur ses feuilles on étend le tabac qui, séchant ainsi, devient plus fort.

Le *téal*, au beau port, donne également une résine liquide.

Le *chhœu krâm* ou *sok krâm* est aussi estimé pour les colonnes des cases que le *phchek* ou le *reang*. Les manches de charrue sont généralement en *sok krâm*. Son écorce, ses fruits, son bois, ses champignons servent à faire des breuvages que les Cambodgiens boivent pour se remettre des fatigues, des courbatures, des dérangements intérieurs causés par une chûte.

Le *reang* ou *reang phnom* « des montagnes » est employé à faire des colonnes de cases. Sa fleur odorante, d'un blanc jaunâtre, est recherchée par les abeilles en mars-avril.

Le *phdiek* laisse exsuder une résine solide blanche, qui ne sert à aucun usage. Son bois est travaillé quelquefois en pirogues, mais il est peu estimé, peu résistant.

Le *popél*, pour la construction des pirogues, vient après le *koki*. Son bois, qui résiste à l'eau, à l'humidité, est découpé en en planchettes employées au Laos, en guise de tuiles, pour la couverture des temples, des maisons des mandarins. Son écorce, sa racine, peuvent être mâchées en guise de bétel. Cet arbre laisse exsuder une résine visqueuse, et dans les pays de production du sucre de palme, lorsque pendant l'exploitation, qui n'a lieu qu'à la saison sèche, le temps n'est pas beau, l'eau de palme épaissit mal, il faut y ajouter de cette résine. En outre, un morceau de bois de *popél*, gros comme le doigt, placé

dans le tube de bambou qui recueille le suc de palme rend cette eau plus douce, et le sucre obtenu est meilleur.

Le *srelao* sert à faire des rames. Le *khlong* et le *thbêng* dont le bois, facile à travailler, résiste très bien à l'abri de l'humidité et n'est pas volontiers attaqué par les termites, fournissent généralement toutes les pièces de l'intérieur des cases, sauf les colonnes qui pourriraient en terre.

A part le *chœung chap,* le *haisan,* le *sisiet,* tous les arbres que nous venons d'examiner sont excessivement communs dans les forêts du Cambodge, et les détails qui précèdent sur leurs usages se rapportent aussi bien au Cambodge qu'au Laos.

XXXIII

LE MOUN.

Le principal affluent du Grand-Fleuve au Laos, celui que nous avons dû plus spécialement étudier par suite de la direction de notre voyage, est appelé Moun ou Nam Moun, quelquefois Phi Moun, mais jamais Sé Moun.

Les Laociens prétendent que ce nom de Moun vient du sanscrit *mûtra* (urine), et pour expliquer cette prétendue étymologie, ils ont forgé après coup une histoire quelque peu indécente. Je crois que Moun est simplement la corruption du dernier mot de l'expression cambodgienne qui désigne cette rivière Sting Préy Mûl (Mûl est prononcé Moul, et les Laociens ou les Siamois transforment facilement les finales en *n*). De même, Phi Moun, nom qui est resté à deux centres habités presque aux deux extrémités du cours d'eau, un dans la province de Korat l'autre dans celle d'Oubon, n'est que la corruption de Préy Mûl.

D'ailleurs, j'ai reconnu qu'en thèse générale tous les noms laociens ou siamois du Moun et de ses affluents sont des noms cambodgiens défigurés.

Le Moun prend sa source au nœud de rencontre des deux grandes chaînes, les Dangrêk dont la direction est de l'est à l'ouest, et les Khao Niai qui courent du sud au nord. Selon, les indigènes, sur le versant méridional de ce nœud de montagnes prend naissance la rivière de Kabine,

Il coule d'abord au nord et même un peu au nord-ouest. A quatre ou cinq jours de marche au nord de sa source, il passe à Phi Moun, petit village où sont de nombreuses plantations de canne à sucre.

Son lit mesure ici 8 à 10 mètres de largeur et 5 à 6 mètres de profondeur, avec de l'eau jusqu'aux mollets en mars. Selon les indigènes, son lit est plus profond et plus large en amont près des montagnes ; dire qui concorde parfaitement avec les observations faites sur la plupart des cours d'eau de l'Indo-Chine.

Le Moun sépare ici le district de Pah Kon Chhai à gauche du district de Korat proprement dit, à droite. Peu à peu, il prend la direction du nord-est, et passe à une vingtaine de kilomètres au sud-est du Korat; ici son lit a 10 ou 12 mètres de longueur.

Il coupe la route de Phimaie à Korat, à 12 kilomètres à l'est de cette dernière ville, à 32 kilomètres à l'ouest de Phimaie, au point appelé Tha Chhang (rive des éléphants). Ici, son lit que l'on traverse sur un pont de madriers, mesure une trentaine de mètres de largeur sur 8 à 10 mètres de profondeur.

Un peu plus bas, à Tha Chhang même, le Moun reçoit plusieurs rivières qui viennent de l'ouest et du nord-ouest. Dès lors, il coulera dans sa direction définitive vers l'est, peut-être un peu vers le nord.

Il passe à 2 kilomètres au nord de Phimaie où son lit mesure 20 à 30 mètres de largeur et seulement 4 à 5 mètres de profondeur; il passe à 5 kilomètres environ au sud de Pou Tai Song, et au delà il quitte la province de Korat. Dans son parcours à travers cette province, il inonde ses bords aux crues.

Il sépare les deux provinces de Sourén au sud et de Suvana Phoum au nord. Son lit s'agrandit progressivement jusqu'à 80, 100 mètres de largeur et 4 à 5 mètres de profondeur. Le fond est de sable, et l'eau serpente en chenaux entre les bancs de sable jaunâtre. En janvier, on le traverse facilement avec les voitures du pays. Ses eaux sont saumâtres à la saison sèche, le terrain étant imprégné de sel qui est même exploité à Bo Kan Thao, dans le district de Chomphon, province de Sourén.

Aux crues, il inonde les plaines voisines jusqu'à la profondeur de 1, 2 ou 3 mètres, empêchant la culture du riz en beaucoup d'endroits.

Il passe à 2 kilomètres au sud de Chomphon, district que Sourén prend sur Suvana Phoum, à Ban Tom et au Phum Kompong Soai, rive droite, deux gros villages de Ratanabouri, à 4 ou 5 lieues au nord du chef-lieu de Ratanabouri.

A partir de son confluent avec le houé Thap Tan, son lit change d'aspect; le fond est pierreux, les rapides nombreux. Il mesure une centaine de mètres de largeur et 4 à 5 mètres de profondeur, et 40 à 50 centimètres de profondeur d'eau en janvier. Il coule dans la province de Sirakêt ou bien la sépare de celles de Snvanaphoum et d'Oubon. Il passe à Mœuong khong, rive gauche, gros village de Koui, province de Sisakêt, reçoit sur sa droite le Samlan qui passe au Mœuong Sisakêt. Du confluent du Samlan au confluent du Si, le Moun coule souvent entre deux murs de grès, le grès est au fond du lit. Sur les rives poussent en abondance le koki, le téal, les bambous.

L'eau est plus profonde, mais par bassins successifs que des déversoirs moins profonds réunissent. Ces déversoirs rendent le Moun fréquemment guéable aux basses eaux. Les pêcheries sont plus nombreuses dans cette partie, ce sont tantôt des lignes fixes attachées à une traverse qui surmonte deux pieux plantés dans l'eau, avec une clochette en bois que fera sonner le poisson pris à l'hameçon. Ou bien trente à trente-cinq tréteaux sur pilotis couvrent toute la largeur du lit et offrent positivement l'image d'un pont. Les bateliers, pour passer, devront démolir une pile ou deux. Les tréteaux sont couverts de soles de foyers; les pêcheurs allument deux feux la nuit et pêchent au moyen de sacs à coulisse dont ils ferment l'ouverture d'un coup sec dès que le poisson vient heurter le fond.

Enfin, à quatre ou cinq lieues au-dessus d'Oubon, le Moun reçoit sur sa gauche le Si, son affluent le plus important, et change encore une fois d'aspect.

De ce point à Phi Moun, c'est un bassin profond aux eaux tranquilles, le courant presque insensible, les rives quelquefois escarpées, mais plus généralement doucement inclinées en

cuvette et couvertes d'arbres. Sa largeur est de deux à trois cent mètres, et son lit est encore augmenté par de nombreux *boung*, probablement d'anciens bras de la rivière, obstrués en amont qui forment des V avec son cours. Ces *boung* ou tronçons de rivière ont souvent, aux eaux basses, leur lit planté avec du riz de saison sèche.

Le Moun, dans cette partie de son cours, offre beaucoup de ressources à la pêche, au profit principalement de la ville d'Oubon, sur la rive gauche.

De Phi Moun, rive droite, à Pak Moun, son confluent, c'est un torrent à nombreux rapides (10 ou 12); son lit est taillé à pic dans les plateaux de grès qui, à la saison sèche, dominent les eaux d'une dizaine de mètres de hauteur. Le dernier rapide est à trois kilomètres environ en amont du confluent, juste au-dessous de l'île Tanah. C'est le Kêng Tom Pa Dêk. De ce point à Pak Moun, la rivière est encore encaissée entre ses deux hautes parois de grès, mais les eaux sont tranquilles, très profondes, jusqu'à 30, 40, 50 mètres dit-on.

Aux hautes eaux le Moun est navigable jusqu'à Phimaie sans trop de difficultés; aux basses eaux les jonques remontent avec peine jusqu'à l'embouchure du Samlan, la rivière de Sisakêt; et les plus petites pirogues doivent s'arrêter à l'embouchure du Thap Tan.

Le bassin d'Oubon, c'est-à-dire du confluent du Si à Phi Moun, est toujours commode pour la navigation locale. Quant à sa partie inférieure de Phi Moun à Pak Moun, il y a à distinguer quatre périodes par an. Aux basses eaux, de janvier à mai, la navigation est très pénible, très difficile, il faut hâler les embarcations aux rapides, les décharger et transporter le chargement en marchant sur les rocs à sec des bords du fond du lit. Aux hautes eaux, d'août à octobre, le Moun, gonflé, remplit ses digues, tous les rapides disparaissent sous un courant fort mais assez uniforme; la navigation est alors facile. Elle est absolument impossible aux deux périodes intermédiaires; les rapides sont violents; le fond du lit couvert par les eaux ne permet guère de transporter le chargementsur les rocs des bords.

Vers la fin de novembre 1883, il me répugnait beaucoup de prendre une légion de porteurs pour suivre la route de terre

de Sak Mœuong à Phi Moun ; j'allai donc examiner le Kêng Tam Pa Dêk, où d'ailleurs des renseignements erronés plaçaient une inscription khmère. Dans leur lit encaissé, les eaux séparées en deux bras par l'île Tanah se rejoignaient en aval, et immédiatement, étaient divisées de nouveau par un rocher au milieu de la rivière. Les soubassements de ce rocher produisaient le rapide appelé Thom Mou dans sa moitié nord et Tanah dans l'autre partie. L'eau resserrée et tumultueuse glissait tout à coup, présentant une surface lisse et inclinée à 45 degrés, s'abaissait d'un mètre pour rebondir jusqu'à la même hauteur.

Il eût été folie de songer à faire passer là une jonque. « Il y a une douzaine de rapides d'ici à Phi Moun, me disaient les Laociens, et celui-ci n'est pas le plus violent. Il faut encore attendre quinze ou vingt jours de décrue avant de songer à prendre cette voie. » Les jonques d'Oubon qui se laissent surprendre dans le fleuve de Bassak y attendent plusieurs mois que le Moun leur permette de remonter. Aux basses eaux, ces jonques remontent à Oubon en un mois, tandis que, pendant l'inondation, la descente à Bassak a lieu en six journées de laociens, six petites journées.

Je présume que les bords du Moun sont déserts de Pak Moun à Phi Moun. D'ailleurs, partout où il n'y a pas de tertre assez élévé pour préserver les cases de l'inondation, le Moun a refoulé les cultures et les populations à deux, trois ou quatre lieues dans l'intérieur, sur la limite de la zone inondée. Seuls, quelques gros centres favorisés ont pu se créer sur les bords de la rivière de Phimaie à l'embouchure.

A propos du Moun et de ses affluents que nous allons passer en revue, il est temps de placer une observation générale, relative à tous les cours d'eau de l'Indo-Chine. On sait que les eaux ont leur minimum de février à avril. Elles augmentent aux pluies de mai à septembre, et baissent d'octobre à janvier. Les dimensions du lit, qui doivent être considérées de préférence par suite de leur caractère de fixité, indiquent en général la hauteur moyenne de la crue, qui souvent dépasse cette moyenne et déborde sur les plaines à droite et à gauche. Il y a peu de torrents qui n'aient leur petit débordement, toujours

dû à la différence entre la puissance de l'afflux d'amont et celle du déversoir à l'aval. Le colmatage, l'altitude générale du terrain ont très peu d'importance dans la question.

·L'ensemble de toutes ces petites crues partielles forme celle des grandes rivières, des fleuves, dont le caractère est d'autant plus régulier que l'espace embrassé par tous les affluents est plus considérable.

XXXIV

AFFLUENTS DE DROITE.

Le aur Chakarat ou houé Chakarat vient de Thung Kathèn, plaine marécageuse au sud, coupe la route de Phimaie à Korat à 16 kilomètres à l'ouest de la première ville, à 28 kilomètres à l'est de la seconde. Il se jette dans le Moun au-dessus de Phimaie, après un cours de deux à trois jours de marche. Vers le Moun, son lit atteint jusqu'à 20 mètres de largeur et 5 ou 6 mètres de profondeur. En février, il n'a que des flaques d'eau stagnante.

Le Nam Khêm (l'eau salée) est moins un cours d'eau qu'une longue dépression du terrain sans rives taillées nettes, qui se réunit au Moun au-dessous de Phimaie; son eau est effectivement salée à la saison sèche.

Le sting Prai Méas, appelé par corruption siamoise Lam Plaï Mat, doit prendre sa source non loin de celle du Moun. Il coule de l'ouest à l'est, rencontre à Srah Takien l'une des routes qui conduisent de Korat à Phkeam. A ce dernier village il change de direction, coule au nord-est, passe à quelqnes kilomètres à l'ouest de Nang Rong, puis à l'ouest de Bouriram, entre dans le territoire de Sourén et se jette dans le Moun, un peu au-dessus de Pou Taisong, après un cours de sept à huit jours de marche. Son lit, qui mesure généralement 12 à 15 mètres de largeur et 5 à 6 mètres de profondeur, atteint, près du Moun, jusqu'à 30 et 40 mètres de largeur et 6 à 7 mètres de profondeur, et là il inonde aux crues les plaines voisines jusqu'à 2 ou 3 mètres de hauteur.

Le Plai Mat reçoit les sources d'une partie des Phnom Vêng; il a de l'eau courante pendant toute la saison sèche. Sa direction

et celle du Moun, embrassant un grand ovale, expliquent pourquoi le Moun n'a presque pas d'autre affluent de droite dans la province de Korat, alors qu'il reçoit plusieurs. rivières à gauche. Le Plai Mat reçoit sur sa droite le sting Tha Léo ou sting Nang Rong qui vient des phnom Vêng au sud, passe au mœuong Nang Rong et se jette dans le Plai Mat à une journée au nord de ce chef-lieu de district.

Le sting Prah Chi vient des phnom Dangrêk, sépare du territoire de Sourén le district de Pha Konchhai, province de Korat, et se jette dans le Moun au-dessus du mœuong Chomphon. A l'ouest de Sourén, vers le milieu de son cours de cinq journées de longueur, son lit mesure 12 à 15 mètres de largeur et 4 à 5 mètres de profondeur.

Le Prah Chi reçoit sur sa droite deux autres torrents, le sting Daun Ngao, qui a trois jours de cours, et le sting Snêng, qui vient aussi des Dangrêk, passe à 2 ou 3 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de Sourén et se jette dans le Prah Chi, après un cours de quatre à cinq jours de marche.

Le sting Kap Téal, que les Laociens de sa partie basse appellent houé Thap Tan, prend sa source à l'est du passage Chup Smach, probablement à l'un des cols qui permettent de descendre à Chongkal.

Après un cours de deux jours, il passe un peu à l'est du mœuong Sang Keah où le courant rapide, par suite de la pente du terrain, coule dans un lit de 15 mètres de largeur sur 4 à 5 mètres de profondeur, puis à l'est du chef-lieu du Sourén; il sépare la province de Sisakêt à l'est du mœuong Ratanabouri, ancien district de Sourén à l'ouest, puis traverse des plaines basses, inondables, et se jette dans le Moun au Ban Houé Thap Than, où son lit est réduit à une quinzaine de mètres de largeur. En janvier, il a encore 50 ou 60 centimètres d'eau.

Le Kap Téal reçoit sur sa gauche le sting Komphok qui vient de Dangrêk et passe au mœuong Romduol ou Souraphim à l'ouest de Sangkak où son lit mesure 12 à 15 mètres de largeur et 4 à 5 mètres de profondeur; son cours est de deux journées de marche.

Le sting Komphok reçoit lui-même sur sa gauche le aur Trach qui vient aussi des monts Dangrêk et sert de limite entre

les provinces de Sangkah et de Sourén. Ce dernier torrent est à sec en février.

Sur sa rive droite, le sting Kap Téal reçoit un autre torrent le sting Srêl.

Le sting Samlanh, de même que tous les autres, vient des Dangrêk, coule du sud au nord, reçoit sur sa droite le sting Kâk, passe au mœuong Sisarêt où, en janvier on y trouve encore de l'eau jusqu'aux genoux, au fond de son lit aux parois d'argile sablonneuse qui mesure 20 à 30 mètres de largeur, sur 6 à 7 mètres de profondeur. De sting Samlanh, que les Laociens appellent houé Samlan, se jette dans le Moun à trois lieues au nord de Sisakêt, à vol d'oiseau.

Le sting Krenhung ou houé Krenhung prend sa source aux Dangrêk, à l'ouest du pic de Prah Vihéar, dans la province de Koukhan, coule dans cette province, puis sépare Sisakêt à l'ouest d'Oubon à l'est, et se jette dans le Moun au-dessus du confluent du Si.

Le Daun Niai, le grand Daun, sur lequel j'ai moins de renseignements, doit recueillir probablement les eaux qui descendent des Dangrêk à la courbe de la chaîne au sud-est de Koukhan. Il passe au petit mœuong Dêt, et se jette dans le Moun à quatre lieues au-dessus de Phi Moun, ayant alors un lit de 80 à 100 mètres de largeur et de 10 à 12 mètres de profondeur. Aux hautes eaux, il est facilement navigable jusqu'au mœuong Dêt.

Le houé Kouong, à l'ouest de Phi Moun, à sec en janvier, a taillé dans le grès du sous-sol un lit de 20 à 30 mètres de largeur et de 2 à 3 mètres de profondeur.

Enfin, le Daun Noï, le petit Daun, torrent dont le lit mesure jusqu'à 60 ou 80 mètres de largeur et 8 à 10 mètres de profondeur dans la partie inférieure du cours qu'il s'est taillé dans le grès. Il recueille les eaux du versant nord, devenu ici le versant ouest de la dernière partie des phnom Dangrêk ou Phou Dên Mœuong. Il peut être navigable aux hautes eaux, et à la fin de novembre il est guéable. Le Daun Noï se jette, dit-on, dans le Moun au Kêng That Haï, à peu près à mi-distance de Phi Moun à Pak Moun. Il sert de limite entre les provinces de

Bassak et d'Oubon. Toutefois le petit mœuong Boua, sur sa rive gauche, à trois jours de marche au sud du Moun, a quitté Oubon pour relever de Bassak.

XXXV

AFFLUENTS DE GAUCHE.

Le lam Prah Phlœung, qui passe au sud du mœuong Pah Konchhai et se jette dans le Moun au sud de Korat, vient des Khao Nïai. Dans la plaine, son lit mesure une dizaine de mètres de largeur et 4 mètres de profondeur. Il a un peu d'eau par flaques pendant la saison sèche.

Le Takong coule du sud au nord dans une vallée des grandes montagnes, rencontre à Pak Chhang, après trois ou quatre jours de cours, la route du Dong Phya Yên, continue son cours au nord pendant une journée, puis quitte les montagnes, coule à l'est vers Korat à trois jours de marche, passe au nord de la citadelle et se jette dans le Moun à Tha Chhang, à une matinée à l'est de Korat.

A deux lieues avant d'arriver à cette ville, ses eaux sont dérivées pour arroser le Parou, longue ligne de jardins à l'ouest de Korat, et aussi pour arroser la citadelle. La route du Dong Phya Yên suit à peu près ce cours d'eau depuis Korat jusqu'à Pak Chhang.

Le Takong Bariboun vient de l'ouest, de Khao Sên Lam, dit-on, à quatre journées de Korat. Il passe à deux lieues au nord de cette ville et se jette dans le Moun au-dessous de Tha Chhang, après avoir passé près des ruines khmêres de Nom Van, où son lit mesure une dizaine de mètres de largeur et 4 mètres de profondeur.

Le lam Sieng (ou Chhieng) Kraï, vient du nord-ouest des Khao Sati Houa, dit-on; passe entre Chaya Phoum et Korat, à une trentaine de kilomètres au nord de cette dernière ville et se jette dans le Moun entre Tha Chhang et Phimaie. Son lit a 8 à 10 mètres de largeur, 3 à 4 mètres de profondeur, et de l'eau jusqu'aux genoux à la saison sèche; il inonde quelquefois les plaines des environs

Ce cours d'eau reçoit sur sa droite le Lam Klong qui vient des forêts de l'ouest.

Le houé Sa Thêt prend sa source à deux journées au nord de Korat, vers le ban Prasat Anthao, coule au sud-est, sépare les districts de Phimaie à l'ouest et de Pontaisong à l'est et se jette dans le Moun au sud de Pontaisong. Ce cours d'eau, dont la longueur est de cinq à six journées de marche, atteint jusqu'à 30 et 40 mètres de largeur, et 4 à 5 mètres de profondeur. Il conserve un peu d'eau à la saison sèche. Il fournit à la ville de Korat d'excellent poisson.

Le Prêk Tompeang Chû sépare les districts de Poutaisong à l'ouest et de Phya Kaphoum Visaï à l'est. Son lit, qui assèche à la saison sèche, atteint 8 à 10 mètres de largeur, 3 à 4 mètres de profondeur. Son cours est de trois à quatre jours de marche.

Le Siou est un petit affluent du Moun qui traverse la province de Siphoum et passe au sud du chef-lieu. Il se jette dans le Moun au-dessus du confluent du Thap-than.

Le Si, presque aussi considérable que le Moun, est le principal affluent de cette rivière. Souvent les Laociens confondent le mot *si* avec *sé* « fleuve », et alors pour eux le Si est le fleuve par excellence. Mais cette idée est erronée. Dans le haut de son cours, le Si est encore appelé lam Prah Chhi, corruption évidente d'une dénomination cambodgienne perdue : Sting Prah Chi (le mot lam pour nam signifiant eau, cours d'eau en siamois). Le mot laocien *si* n'est que la corruption du *chhi* siamois, du *chi* cambodgien.

Le lam Prah Chhi vient des grandes montagnes au nord-ouest de la province de Korat; il entre dans cette province en séparant les districts de Chettorach au sud et de Chayaphoum au nord. Il coule alors vers l'est. Son lit, déjà très grand, mesure une quarantaine de mètres de largeur sur 10 à 12 mètres de profondeur, et conserve en février de l'eau jusqu'aux genoux; eau claire sur fond de sable et de gravier. Il reçoit sur sa droite le houé Kat Souh qui vient des monts de l'ouest à trois ou quatre jours, et dont le lit atteint jusqu'à 20 mètres de largeur et 4 mètres de profondeur. Le lam Prah Chhi tourne brusquement au nord en contournant le district de Chaya Phoum qu'il laisse à l'ouest, le séparant de la province de Chonobot à l'est.

Il change encore une fois de direction pour couler définitivement au sud-est. Il passe à une petite journée au sud de Khon Khên, où son lit mesure une trentaine de mètres de largeur et une dizaine de profondeur, ayant encore deux à trois coudées d'eau aux basses eaux, sur fond de sable et de bai kriem.

Plus bas, le Si reçoit sur sa gauche le Phou Ong, qui vient des monts du mœuong Lom au nord-ouest, passe à deux journées au nord-est de Khon Khên, où son lit mesure 15 à 20 mètres de largeur, 6 à 8 mètres de profondeur. Il se jette dans le Si après un cours de sept à huit jours.

Le Si coule au nord du mœuong Roi Et un peu plus bas il reçoit sur sa gauche le houé Nhâng qui vient de l'est des Phou Lak Don, près du mœuong Koutsin. Cet affluent a un lit de 20 mètres de largeur, de 5 à 6 mètres de profondeur.

Le Si passe ensuite au mœuong Nhassonthon, rive gauche, au mœuong Tanasaï, rive droite. Un peu au-dessous de ce dernier mœuong, il reçoit sur sa gauche le Khont Dong qui vient d'une plaine à l'est de Nhassonthon, coule du nord au sud ayant beaucoup de villages sur les bords de son lit de 20 à 30 mètres de largeur et 2 ou 3 mètres de profondeur.

Le Si se jette dans le Moun à trois ou quatre lieues à l'ouest d'Oubon, à vol d'oiseau. Une erreur de M. Francis Garnier a fait reporter le cours de cette rivière beaucoup trop à l'ouest jusqu'au delà du parallèle de Sisakêt. Dans toute la dernière partie de son cours, depuis Roi Et et Nhassonthon jusqu'au confluent, le Si a un lit de 80 à 100 mètres de largeur, fond plat de sable jaunâtre où l'eau serpente en petit chenal à la saison sèche. Les rives escarpées généralement l'encaissent de 4 mètres de hauteur. Les plaines des bords, basses, n'offrent que des roseaux, des bambous ; les villages ont dû en général se refugier à l'intérieur, à une matinée de distance. La navigation est très-difficile aux eaux basses, même pour les plus petites pirogues. L'ancienne embouchure du Si, encore appelée Si Thao, « le vieux Si » est un bras d'une quarantaine de mètres de largeur, 4 mètres de profondeur qui va, après une journée de cours, joindre le Moun à 2 kilomètres plus haut que le confluent actuel.

Enfin le sé Boh ou sé Bok, ou sé Bouok, dernier affluent de gauche du Moun, vient du nord, du mœuong Amnat. Il passe

au mœuong Phanan, au mœuong Takan où son lit mesure une trentaine de mètres de largeur sur 4 à 5 mètres de profondeur. Il se jette dans le Moun entre Oubon et Phimoun, à six lieues à l'ouest de ce dernier point.

Son lit en aval mesure jusqu'à 4 et 5 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur. Aux hautes eaux, les pirogues le remontent jusqu'à Amnat. On rencontre beaucoup de villages sur ses rives. Le pays qu'il traverse est fertile en rizières.

Le sé Boh reçoit successivement sur sa gauche : le houé Kut Khapoun, le houé Phalao et le houé Kathên.

XXXVI

AFFLUENTS DU GRAND-FLEUVE.

Nos renseignements, incomplets et de seconde main dans ce paragraphe-ci, ne doivent être acceptés que sous certaines réserves.

Le houé Bang Koué vient des Phou Kham et se jette dans le Grand-Fleuve, rive droite, au-dessous de Khêmarat, après un cours de quatre à cinq jours de marche. Son lit, au fond de sable et de cailloux, n'assèche pas aux basses eaux.

Le houé Nam Kham qui prend sa source à un grand étang appelé Nong Han, au chef-lieu même du mœuong Sakoun, coule au sud-est et se jette dans le Grand-Fleuve, rive droite, à une lieue environ au-dessous de Dhatou Penom. Son lit, qui mesure 20 à 25 mètres de largeur, 6 à 8 mètres de profondeur, a toujours au moins deux ou trois coudées d'eau. Ce cours d'eau est d'une navigation relativement facile, il faut six à sept jours de pirogue pour remonter de l'embouchure à la source.

Il a pour affluent de droite le houé Nam Phou Ong qui vient des Phou Phan à quatre ou cinq jours à l'ouest, et a toujours de l'eau dans un lit d'une quinzaine de mètres de largeur sur 5 ou 6 mètres de profondeur.

Le houé Nam Foaï vient de Kout Samat; il a deux journées de cours; un lit d'une douzaine de mètres de largeur, 5 ou 6 mètres de profondeur, qui assèche aux basses eaux. Ce houé se

jette dans le Grand-Fleuve, rive droite, entre Outén et le mœuong Samat au nord de Lokhon.

Le Nam Hin, qui vient des Phou Phadang, à une dizaine de jours de navigation vers l'est, navigation difficile par suite des roches et des rapides, a toujours de l'eau dans un lit d'une trentaine de mètres de largeur et de 8 à 10 mètres de profondeur. Il se jette dans le Grand-Fleuve rive gauche en face d'Outén. On rencontre beaucoup de villages sur ses bords.

Le Nam Sangkham, qui se jette dans le Grand-Fleuve, rive droite, au-dessous de Sayabouri, vient de Dong Ban Ya à l'ouest dans le mœuong Nong Han. Aux hautes eaux: on le remonte en dix jours de pirogue. Il y a beaucoup de villages sur ses bords. Dans la partie inférieure de son cours, il sépare Sayabouri au nord de Lokhon; au sud vers l'embouchure, son lit mesure une quarantaine de mètres de largeur et 10 mètres de profondeur dont 3 à 4 mètres d'eau. Les rives argileuses sont escarpées. A la fin de la saison sèche l'eau ne peut être bue, elle est trop salée, la terre du bassin contenant beaucoup de sel.

Le houé Pak Ding se jette dans le Grand-Fleuve, rive gauche; aa-dessus de Sayabouri, son lit, vers l'embouchure, atteint 12 mètres de largeur et 4 mètres de profondeur. Cette rivière, qui n'assèche pas, vient des Phou Louong à dix jours de lente et pénible navigation vers l'est.

Le houé Pak Saï vient de Thung Na « plaine des rizières » à l'ouest, coule dans un lit de 8 mètres de largeur, 5 mètres de profondeur, limite Sayabouri vers le nord-ouest et se jette dans le Nam Khong, rive droite.

Le houé Louong vient du sud-ouest de l'ancien mœuong Nong Boua, ou du mœuong Matasaï, selon d'autres. Il coupe la route de Nong Khai à Nong Han, à peu près à une journée au nord de la seconde et à deux petites journées au sud de la première de ces villes, et il se jette dans le Grand-Fleuve, rive droite, au dessus de Phon Visaï. Il y a beaucoup de villages sur les bords de cette rivière. Au point où la route dont nous avons parlé la traverse, son lit a 20 ou 30 mètres de largeur, 8 à 10 mètres de profondeur, de l'eau en toute saison, des pierres, du bai briem au fond.

Le houé Nam Mang, qui vient des Phou Ho Phou Hong, à une journée à vol d'oiseau au sud-ouest, sépare Phon Visaï de Nong Khai et se jette dans le Grand-Fleuve, rive droite; son lit mesure 10 à 12 mètres de largeur et 4 mètres de profondeur.

Redescendons un peu le Grand-Fleuve pour parler des affluents de gauche, dont la direction générale est nord-sud. Ils viennent de la région dite des Pouon ou Phouon, et sont remarquables à plus d'un titre. Ce sont successivement le Nam San, qui se jette dans le Nam Khong, à mi-distance entre Sayabouri et Phon Visaï; le Nam Ngiep, qui se jette un peu au-dessous de Phon Visaï (le Pompisaï des cartes); le Nam Thon, qui se jette dans le Grand-Fleuve au-dessus de l'ancienne capitale laocienne Vien Chan; et, selon mes renseignements du moins, le Nam San, qui se jetterait plus haut encore, séparant les territoires de Nong Khai et de Sieng Khan.

Le Nam San, qu'a dû reconnaître en partie M. Néïs, où le vaillant explorateur a été arrêté par les hordes nombreuses des Hos, aurait une trentaine de mètres de largeur vers son embouchure, et 6 à 8 mètres de profondeur. Il pourrait être remonté en pirogue même aux basses eaux, lentement et péniblement toutefois. Les kêngs ou rapides sont nombreux et le trajet de l'embouchure à Sieng Khvang durerait quinze à vingt jours.

Selon les indigènes, partant du Grand-Fleuve, en un jour on atteint le mœuong Pasoum, district de Phon Visaï sur la rive droite ou occidentale. De là, en deux jours, on va à Bari Kan, autre district de Phon Visaï sur la même rive. De ce point, en neuf jours, on remonte jusqu'au mœuong Ngam, toujours sur la rive occidentale, mais à une matinée de distance de la rivière. Enfin, du mœuong Ngam, en six jours, on peut atteindre le mœuong Sieng Khvang, qui est situé sur la rive orientale. Ces mœuongs Barikan, Ngam, Sieng Khvang, sont habités par la race dite Phouon.

Le Nam Ngiep, à son embouchure au-dessous de Phon Visaï, mesure une quarantaine de mètres de largeur et 10 mètres de profondeur. De même que le Nam San, il viendrait du pays de Sieng Khvang, à une quinzaine de jours de navigation au nord. En remontant la rivière, au bout de cinq jours on atteint le mœuong Thoulakan, district de Nongkhai, sur la rive occidentale.

Il y a beaucoup de villages sur cette rivière que les petites pirogues peuvent remonter même aux basses eaux. La navigation est active lors de la crue; de nombreux radeaux de bambous emportent les tablettes d'écorce de sisiet vendues dans tout le Laos. En effet, le sisiet dit de Nongkhai provient presque entièrement du pays arrosé par cette rivière et par les deux suivantes : le Nam Thom et le Nam San. Sur les lieux de production, le sisiet vaut de 3 à 5 ticaux les 1,000 tablettes.

Vers l'embouchure du Nam Thom, son lit mesure une vingtaine de mètres de largeur et une dizaine de mètres de profondeur ; on a de l'eau jusqu'aux genoux à la saison sèche. Il n'est pas alors navigable. La rivière viendrait de Phou Khao Khvai, à une vingtaine de jours en remontant. Il y a beaucoup de villages de Laociens et de sauvages sur ses bords. Le sisiet, apporté à dos d'homme, est disposé dans la rivière sur de petits radeaux de bambou, que les premières crues emportent au Grand-Fleuve où bambous et sisiet sont disposés en grands radeaux.

Quant au Nam Sang, la dernière des trois rivières à Sisiet, à radeaux de bambous, son lit mesure à l'embouchure une douzaine de mètres de largeur, 6 mètres de profondeur et deux coudées d'eau en janvier. Elle passe à Ban Samœu à sept jours de navigation en remontant lors des hautes eaux. Cette rivière sépare Nong Khai à l'est de Sieng Khan à l'ouest.

Enfin, nous avons à dire quelques mots sur un dernier groupe de rivières qui coulent toutes du sud au nord et se jettent dans le Nam Khong, au-dessus de Sieng Khan près du coude brusque où le Grand-Fleuve quitte la direction nord-sud pour couler à l'est vers Nong Khai, Phon Visaï. Ce groupe comprend le Nam Lœuï, le Nam Hœuong et les affluents de ce dernier qui coulent dans les vallées parallèles de la chaîne entre le bassin du Nam Khong et celui du Ménam.

Le Nam Lœuï qui vient des Phou Vieng à six journées au sud du Grand-Fleuve, coupe la route de piétons, qui conduit de de Sieng Khan à mœuong Lœuï. En ce point, son lit a une trentaine de mètres de largeur, 8 mètres de profondeur et deux coudées d'eau à la saison sèche. Il se jette dans le Nam Khong à une matinée de marche au-dessus de Sieng khan.

Le Nam Lœuï reçoit sur sa gauche le houé Nam Man qui vient des monts Dansaï à quatre jours au sud du mœuong Lœuï. Il passe à ce mœuong même où son lit mesure 10 mètres de largeur et 6 mètres de profondeur, avec une coudée d'eau à la saison sèche. On recontre beaucoup de rapides et beaucoup de villages le long de son cours. Aux crues, le Nam Lœuï et le Nam Man peuvent être remontés en pirogue jusqu'au mœuong Lœuï. Le fond est de sable et il y a peu de rapides de ce mœuong au Grand-Fleuve.

Le Nam Hœuong vient des Phou Mieng ou Phou Vieng, à trois ou quatre jours au sud du mœuong Dansaï. Il reçoit sur sa gauche le Nam Kham Man, petit affluent qui passe au chef-lieu de Dansaï. Plus au nord, le Nam Hœuong coule dans un lit de 40 mètres de largeur, 10 mètres de profondeur et conserve deux coudées d'eau à la saison sèche. La route de Dansaï à Khên Thao le traverse deux fois.

Le Nam Hœuong passe ensuite au mœuong Khên Thao où son lit mesure 80 mètres de largeur, 8 mètres de profondeur, avec 2 ou 3 mètres d'eau à la saison sèche. Aussi la navigation est-elle facile entre Khên Thao et l'embouchure dans le Grand-Fleuve appelée Pak hœuong; le trajet se fait en deux jours. Il y a beaucoup de roches et de Kêng ou rapides au-dessus de Khên Thao. Le Nam Hœuong reçoit successivement sur sa gauche le Nam Houé, le houé Nam Sang et le houé Nam Hoï.

Le Nam Houé vient des Phou Vieng au sud, entre dans le territoire de Khên Thao où il laisse, à 1,500 mètres sur sa droite, le puits d'eau salée appelé Bo Thên, puis il coupe la route de Dansaï à Khên Thao et se jette dans le Nam Hœuong après un cours de trois à quatre jours. Son lit ayant atteint une trentaine de mètres de largeur, 8 mètres de profondeur, avec de l'eau aux genoux à la saison sèche.

Le houé Nam Sang, que traverse la route de piétons et de bœufs porteurs qui mène de Khên Thao à Phi Chhaïe sur le Ménam Nan, vient des Phou Dên Din au sud, et se jette dans le Nam Hœuong, à une petite journée au nord du point que traverse la route où son lit mesure 10 à 12 mètres de largeur, 4 mètres de profondeur avec un minimum d'eau d'une coudée.

Le houé Nam Hoï, également traversé par la route de Khên Thao à Phi Chhaïe est, dans cette direction, le dernier cours d'eau qui porte ses eaux au Nam Khong. Il vient des Phou Mieng au sud et se jette dans le Nam Hœuong après un cours de quatre à cinq jours de marche, ayant atteint un lit de 20 mètres de largeur, 6 mètres de profondeur avec un minimum d'eau d'une coudée de profondeur.

TROISIÈME PARTIE

MŒUONGS DU GRAND-FLEUVE

Sommaire.

XXXVII

KHÊN THAO.

Le mœuong Khên Thao, qui dépend de Péchaboun, sur le Ménam Sak, est traversé par la route directe qui fait communiquer Phichhai sur le ménam Nan avec Sieng Khan sur le Nam Khong, route de piétons et de bœufs porteurs. Il faut deux jours de marche à travers les montagnes pour se rendre du mœuong Nam Pat, district de Phichhai, à Khên Thao.

Le mœuong Khên Thao est borné à l'est, à deux jours de distance, par le territoire de Sieng Khan, la limite est au ban Pak Hœuong. Il est borné à l'ouest par le mœuong Nam Pat au ban Nam Phout à un jour de Khên Thao; au sud-est par le mœuong Lœuï, au sud-ouest par le mœuong Dansaï à deux jours, au nord par le mœuong Paklaï à ban Don Sang, à deux jours.

Le sol de la province de Khên Thao est couvert de forêts et de montagnes parallèles qui vont du sud au nord.

On y compte 750 inscrits valides intérieurs et 350 extérieurs. Les inscrits mariés payent 3 ticaux de capitation. Les jeunes gens célibataires ne payent rien quoiqu'ayant dépassé l'âge de vingt ans, à condition toutefois que leur père paye encore l'impôt. S'il est rayé, ils sont inscrits à sa place. Le tribut porté à Pechaboun serait de 50 cattis et 15 damlings par an. Le

chau porte les titres de : Phrah lam meti (?). Ses insignes sont d'argent, avec un parasol rouge.

Le chef-lieu est sur le bord du Nam Hœuong, large, ici, avons-nous vu, de 80 mètres environ, et navigable en toute saison jusqu'au confluent, au ban Pak Hœuong à deux jours de navigation. Au-dessus de Khên Thao, la rivière n'est pas navigable aux eaux basses.

Le village sur la rive droite occupe un terrain élevé, pas inondé, dont le sol est de sable et d'argile. Il mesure environ 800 mètres de longueur, 80 mètres de largeur et compte 150 cases environ dans un pays découvert, avec des arbres de jardin autour des cases, qui sont couvertes en chaume du pays. On y rencontre deux pagodes ayant chacune huit ou dix bonzes. La couverture des temples est en planchettes taillées en forme de tuiles, d'ardoises. Quelques Chinois, venus de Bangkok, vendent des cotonnades, des allumettes, de la vaisselle.

Les femmes, assez blanches, un peu ramassées de taille, portent toutes les cheveux courts, portent le sin ou jupe laocienne, s'ornent de bracelets d'or et d'argent, et aux oreilles leurs ornements sont en forme de clous.

Les hommes ont les cheveux courts sur le derrière, séparés à la Capoul sur le devant. Ils portent des langoutis de soie à la siamoise. Insolents et vantards, ils sont grands fumeurs d'opium. Voire même les deux jeunes filles du chau sont des demoiselles à la figure émaciée par l'abus de l'opium. L'influence siamoise se fait encore sentir à un autre point de vue : les femmes ne se baignent pas nues.

Les habitants cultivent des rizières et se livrent à la pêche aux filets. Le poisson est très commun dans leur pays. Ils vont aussi l'acheter ou le pêcher au Nam Khong en janvier, février, le salent, l'emportent et font du prahok laocien.

Dans ce pays de transit, ils ont pour monnaies les ticaux de siam, les thêp ou pièces d'argent de la Birmanie anglaise à l'effigie de la reine Victoria, de la valeur de 3 sling et un fœuong. Pour même monnaie ils ont les *at* ou petits sous siamois.

Il y a un grand commerce d'éléphants à Khên Thao; on les amène du mœuong Lœui, d'Outèn, d'Oubon. Les marchands viennent les acheter à Khên Thao pour les conduire par Phichhaï, Phitsannlok à Bangkok ou vers la Birmanie anglaise.

A une journée de marche au nord du mœuong Dansaï, mais dans le territoire de Khên Thao, à 1,200 mètres du village de Bo Thên, près de la route qui relie les deux mœuongs, est un puits naturel profond de 12 mètres environ, large de 2 mètres de diamètre, plein d'eau salée inépuisable. Cette eau portée au village, évaporée par ébullition, donne un sel blanc vendu sur place 1 sling les 2 mœun, soit 70 centimes les 24 kilogrammes.

L'exploitation a lieu toute l'année, mais particulièrement à la saison sèche. Il n'y a pas le moindre impôt sur cette industrie, unique gagne-pain des villageois de Bo Thên. Ce sel est exporté à Dansaï, Khên Thao, Sieng Khan.

Chaque année, les habitants du village offrent à la divinité du puits un canard, un poulet, un porc, une jupe de femme, un habit blanc, une écharpe rouge, un miroir et un peigne. Faute de lui consacrer ces vivres et ces objets féminins, l'eau sourdrait mal. En outre, pendant l'exploitation, il doivent s'abstenir de salir cette eau, d'y cracher, etc., d'insulter autrui, d'aller eux-mêmes ou d'y conduire des étrangers vêtus de noir ou de rouge. Toute faute de ce genre doit être expiée par une nouvelle offrande d'un canard, deux poulets, cinq bougies, cinq fleurs, cinq baguettes odoriférantes.

Vers l'ouest, la province de Khên Thao finit au ban Nam Phok, à quelques lieues à l'ouest du houé Nam Hoi, dernier affluent du Nam Hœuong; un peu plus loin, à une grande journée de marche à l'ouest du chef-lieu de Khên Thao, à peu près sur la ligne de partage des eaux, est un autre puits naturel d'eau salée ayant aussi 2 mètres de diamètre. L'eau est claire. Trop éloigné des villages, ce puits salé n'est pas exploité. Politiquement, il appartient au district de Nam Pat situé dans l'autre bassin.

La route qui traverse les montagnes et passe près de ce dernier puits est large d'un mètre; les piétons, les bœufs porteurs la fréquentent; mais pendant la sécheresse, elle manque d'eau potable depuis le houé Nam Som, dernier affluent du Nam Nan,

jusqu'au houé Nam Hoi, premier cours d'eau qui porte ses eaux au Nam Khong.

Le chau actuel de Khên Thao n'est pas de la race des anciens dignitaires du pays. Le fils de son prédécesseur était en fonctions depuis trois ans, lorsque celui-ci se rendit avec son père à Bangkok, muni d'un viatique de 100 cattis d'argent. A Bangkok on lui promit la place pour la première faute réelle ou apparente du titulaire, ce qui ne tarda pas. Des voleurs vrais ou prétendus, se disant mal jugés, condamnés à tort, crièrent à l'oppression et réclamèrent à Bangkok, d'où ordre au chau de se rendre à la capitale. On lui insinua qu'il était en faute. Il fut destitué et la place fut donnée au compétiteur, dont le père, le Luong Visiêt, trop âgé, se contenta d'être le conseiller. L'ancien gouverneur alla cacher sa honte à Pechaboun, d'où le chau le renvoya à Khên Thao en qualité de Phou chhouï. Le gouverneur actuel, en fonctions depuis treize ans, est très mal avec son supérieur, le chau de Péchaboun, qui soutient l'ancien.

En 1883, le chau de Péchaboun ayant reçu l'ordre de faire des levées pour réprimer les incursions des Hos, avisa Khên Thao de fournir 400 hommes pour sa part. 200 hommes seulement furent levés. Il demanda des explications. Comment, dans un district de 1,000 à 1,100 inscrits on ne peut lever 400 hommes ? Il envoya un mandarin prendre les noms des réfractaires et leur faire payer 4 ticaux par tête, prélevant ainsi 8 cattis et 10 damlings. Sur ce, le chau de Khên Thao porta plainte à Bangkok, cria à l'oppression. Ordre au chau de Péchaboun de se rendre à la capitale pour répliquer à la plainte. Le procès n'est probablement pas jugé à l'heure actuelle. Mais Khên Thao ne veut plus dépendre de Péchaboun et demande à relever directement de Bangkok.

Pour compléter le tableau, il faut ajouter que le ratsevong et le ratsebout, probablement d'accord avec l'ancien chau, ne s'entendent nullement avec le chau actuel.

XXXVIII

DANSAÏ.

Le mœuong Dansaï, qui relève de Phitsanulok sur le Ménam Sak, est borné à l'ouest par Lokhonthai, autre district de Phit-

sanulok, également dans le bassin du Ménam; la limite est au ban Bo, à quatre heures du chef-lieu de Dansaï; au sud, par le mœuong Lom, la limite est aux Phou Dou, à une journée de distance; à l'est, par le mœuong Lœuï, aux Phou Hin Kâng, à deux jours de distance; au nord, par le mœuong Khên Thao au ban Hin Ba Phoa, à un jour de distance.

Dansaï, érigé en mœuong depuis une soixantaine d'années, a son territoire entièrement situé dans les chaînes de montagnes parallèles. Le climat est assez froid pendant une partie de l'année. Il y aurait 1,000 inscrits intérieurs et 300 extérieurs.

Chaque inscrit marié paye un mœun de laque par an, ou, à défaut, paiera 4 ticaux de capitation. Le prix courant du mœun de laque est de 2 ticaux. Les célibataires de plus de vingt ans payent 6 sling; les vieillards, après cinquante ans, payent 1 tical ou de la laque à proportion. Le tribut de la province est en laque : 90 piculs par an. Le pays est pauvre; les gens, misérables, sont dépourvus de poissons, de bestiaux. Ils cultivent un peu de tabac, plantent du riz. Pour 1 tical, on a entre deux et quatre mœun de riz.

Le chef-lieu, en terrain élevé, boisé, dans les montagnes, sur un sol d'argile sablonneux, au bord du Nam Kham Man, compte une quarantaine de cases entourées d'arbres de plantation. Sept bonzes pleins de ferveur prient dans l'unique pagode de Dansaï. Le chau porte les titres de : Phra kêo vongsa chau mœuong Dansaï. Ses fonctionnaires sont bienveillants, paresseux, négligents, bavards, peu adonnés à la boisson.

Les femmes portent la jupe laocienne; elles sont courtes, noiraudes; elles ne coupent pas leurs cheveux. Les hommes, vêtus à la siamoise, portent souvent toute leur barbe.

La principale production du pays est la laque. Les rameaux à graines d'insectes sont attachés en février aux arbres sangkê. La cueillette a lieu en septembre. Les gens qui s'en occupent doivent s'abstenir de se laver la tête, sinon les insectes à laque prendraient mal. La laque vaut sur place 2 ticaux le mœun (ici de 20 livres), soit 10 ticaux le picul.

Les gens de Dansaï font aussi de la chaux. Le calcaire vient des Phou Kong Dêng. Ils cueillent encore de la cire qu'ils

exportent avec la laque par Khên Thao, Phichhaie. Ils envoient du sel de Bo Thên par le mœuong Lœuï vers le Nam Khong.

Tous ces transports ont lieu au moyen de bœufs porteurs, tels que nous les verrons à Korat. De Dansaï on va en deux jours à Khên Thao, traversant plusieurs montagnes et deux fois le Nam Hœuong. Le brigandage infeste toute la région.

Dans la province de Dansaï, les habitants s'abstiennent de tirer des coups de fusils par divertissement et préviennent charitablement l'étranger de les imiter. Peu leur importe d'ailleurs qu'il outrepasse la défense. Le délinquant, seul responsable vis-à-vis des mânes, sera pris de coliques et ira *ad patres,* à moins que, bien avisé, il ne fasse l'offrande de deux poulets, un canard, cinq bougies, cinq fleurs, cinq baguettes odoriférantes.

L'obbahat, le ratsevong, le ratsebout ne résident pas au chef-lieu, où le chau a pour l'aider un maha thâi. Ce chau est en procès avec l'ancien chau de Phitsanulok, son supérieur. Celui-ci envoya à Bangkok seulement une partie de l'impôt et répondit à une demande d'explication que depuis deux ou trois ans le district de Dansaï ne payait l'impôt que d'une manière incomplète. Lettre de Bangkok à Dansaï ordonnant de payer : « J'ai tout payé, répond le chau de Dansaï; j'ai mes reçus en règle. » Il se rend à Phitsanoulok où le chau le fait saisir et mettre à la chaîne, réclamant tout l'argent en litige. Pour se tirer de là, le chau de Dansaï paya et, sitôt en liberté, il porta plainte à Bangkok.

Pour ce fait, et d'autres semblables, le chau de Phitsanulok fut révoqué, mais le procès en restitution est loin d'être jugé.

XXXIX

LŒUÏ.

Le nom du mœuong Lœuï est souvent accolé à celui du mœuong Lom par euphonie et pour désigner cette région montagneuse entre les deux bassins du Nam Khong et du Ménam. Les deux mœuong sont respectivement situés dans les deux bassins.

Le mœuong Lœuï qui, pour compléter le singulier chassé-croisé qu'offre ici le système de dépendance appliqué par la cour de Bangkok, relève de Péchaboum sur le Ménam Sak, est borné à l'ouest par le mœuong Khên Thao, la limite se trouve au Ban

Houé, à un jour de distance du chef-lieu de mœuong Lœuï; au sud par le mœuong Dansaï; au sud-est par le mœuong Lom, dont le territoire s'étend, peut-être en partie, dans le bassin du Nam Khong; au nord, par le mœuong Sieng Khan, au ban Na Si; enfin, à l'est, par le mœuong Samoutasaï, à quatre jours de distance.

Ce mœuoug de Samoutasaï, probablement Samoutavisaï, sur lequel je n'ai pas d'autres renseignements, relève de Bangkok; son chau a pour titres : Phrah visaï nho dom chau mœuong Samutavisaï boulilam (?).

Le chau de mœuong Lœuï a pour titres : Phrah si sangkram (Brah çri sangrama). Ses insignes sont d'argent et de cuivre, avec un parasol rouge.

De même qu'à Khên Thao et à Dansaï, la population est laocienne; on y rencontre quelques Kola ou Birmans.

L'impôt est de 5 ticaux par inscrit marié; les vieillards, 10 sling, les jeunes célibataires, 2 ticaux. Les inscrits sont au nombre de 250 intérieurs et 160 extérieurs. Il n'y a pas de fermier d'opium au mœuong Lœuï. L'opium vaut 1 tical le damling ou once.

Le chef-lieu du mœuong Lœuï, à deux jours au sud de Sieng Khan, sur les deux rives du houé Nam Man, compte environ 200 cases occupant une longueur de 4 à 500 mètres. Le terrain n'est pas inondé; le village, ombragé par des arbres de plantation, est entouré de rizières.

Les gens sont joueurs, ivrognes, menteurs et quémandeurs. Les femmes en partie portent le chignon laocien; en partie, elles coupent leurs cheveux à la siamoise; de même que toutes les Laociennes, elles portent le sin ou jupe cousue, et des écharpes jaunes. Elles sont relativement blanches, élancées. Les hommes ont les cheveux, les vêtements à la siamoise. La prononciation diffère un peu de celles des autres pays laociens. De même que dans les mœuongs voisins, il y a beaucoup de brigands.

Les gens sont pauvres. Ils cultivent quelques rizières, mais le riz est assez cher : 1 tical les quatre mœun. Le peu de poisson qu'il ont est pris avec des nasses à la main; mais ils ne mangent guère avec le riz que du chêo ou mélange de sel et de piment.

Ils mâchent peu de bétel ; n'ont pas les dents très noires, fument beaucoup de tabac et fument aussi le kanchha et l'opium.

De même que dans la plupart des mœuong laociens, les femmes peinent plus que les hommes qui, en dehors des corvées publiques, ne songent guère qu'à prendre au lacet perdrix, tourterelles et poules sauvages.

La monnaie est le tical siamois et le thêp ou pièces anglaises de la Birmanie.

Une industrie locale est la cueillette de kreko ou cardamome bâtard. L'arbuste pousse sur le sol des hautes futaies. Pendant la saison, un homme peut récolter jusqu'à un picul de cette graine qui vaut ici 10 ticaux le picul.

Les habitants de mœuong Lœuï forgent aussi le fer dont le minerai, très riche, paraît-il, vient des Phou Lêk « montagnes de fer, à un jour au nord du mœuong. Le minerai disent les gens du pays, est noir et, pour en tirer du fer, il suffit de faire chauffer et de frapper à la masse pour agglomérer les blocs et expulser les scories. En répétant cette opération à plusieurs reprises, on obtient du fer suffisamment pur. Ils vendent ce fer 1 tical les dix livres, ou forgent des sabres, des couperets vendus 1 tical pièce.

Les gens de mœuong Lœuï chassent l'éléphant vers les Phou, Louong, les Phou Khiou, au sud. Au départ, les chasseurs recommandent à leurs femmes de s'abstenir de couper leurs cheveux ou de donner l'hospitalité à un étranger. Si ces prescriptions étaient violées, le mari manquerait les éléphants sauvages et pourrait bien divorcer au retour. De son côté, le chasseur doit s'abstenir de toute relation sexuelle et donner des noms de convention à tous les objets usuels, ce qui crée une sorte de langage spécial entre les chasseurs.

Dès qu'ils aperçoivent un troupeau d'éléphants, ils cherchent à séparer les petits individus et se lancent, à deux ou trois éléphants privés, à la poursuite d'un sauvage, de la même manière que les chasseurs de Melou Préy que nous avons vu précédemment. Seulement la corde du nœud coulant, très longue, de 40 à 50 mètres, est lâchée quand le nœud a été passé. La bête sauvage marche sur cette corde qui bientôt entrave sa marche,

l'arrête. Ils lui passent alors une autre corde au cou et l'amarrent à un arbre, l'y laissent un jour ou deux avant de commencer à le dompter. Ils allument des feux tout près, à deux ou trois mètres du captif, et l'amènent au campement à l'aide des éléphants domestiques. Avant la chasse, ils font aux esprits de la corde une offrande de riz, d'eau-de-vie, poulets, canards.

Le chau actuel du mœuong Lœuï, en fonctions depuis six ans, vient du mœuong Lom, et comme de juste il est en désaccord avec son supérieur, le chau de Péchaboun, qui l'opprime, dit-il. L'autre répond qu'il est insoumis, désobéissant et lui a déjà infligé 1 catti d'amende. D'où plainte du chau de mœuong Lœuï à Bangkok. L'affaire en est là et peut y rester longtemps.

XL

SIENG KHAN.

Sieng Khan est encore un de ces mœuongs laociens du bassin du Grand-Fleuve placés sous la dépendance de mœuongs plus importants du bassin du Ménam ; Sieng Khan relève de Phichhaïe.

Il a pour limites, au sud, le territoire du mœuong Lœuï à une demi-journée ; à l'ouest, le territoire de Paklaï à une demi-journée ; à l'est, sur les deux rives du Grand-Fleuve, il est borné par le territoire de Nong Khai, à quatre jours.

On y compte 360 inscrits valides et 1,200 (?) avec les vieux et les célibataires. Il est probable qu'il faut estimer à 350 environ les inscrits intérieurs et à 150 ou 200 les inscrits extérieurs. L'impôt est fixé à 2 sling d'or par inscrit marié, ou à défaut d'or, à 8 ticaux d'argent. Les vieux, les jeunes célibataires payent 1 sling d'or ou 4 ticaux. Le tribut de la province est fixé en or : 35 damling d'or, dont 20 pour le roi, 10 pour le second roi, 5 pour le Maha malla ou autres mandarins du Krom maha thai. A défaut de cet or, la province payera en argent et probablement dans la proportion de 1 à 16. Cet impôt est porté à Bangkok avec une lettre d'envoi de Phichhaie. Ils offrent au chau de Phichhaie, pour obtenir cette lettre, 4 sling d'or ou 16 ticaux d'argent.

Le chau a les titres de Phra si akahah chau mœuong Sieng Khan (Brah çri akara ?). Il a pour insignes une boîte de bois

de srelao recouverte de cuivre, une aiguière d'argent, une urne de porcelaine, un parasol rouge.

Avant la prise de Vien Chan, le chef-lieu était sur la rive gauche du fleuve. Il est actuellement sur la rive droite, dans un pays boisé, entouré de montagnes. Le sol est argileux; le terrain n'est pas inondé. On y compte huit pagodes et six ou huit bonzes par pagode, et environ trois cents cases s'étendant en une seule ligne sur 800 à 1,000 mètres de rive. Les cases, couvertes en chaume du pays, ont des cloisons en planches ou bambou tressé.

Les femmes, blanches, grassouillettes, coupent leurs cheveux en général. Celles qui conservent le chignon l'entourent d'un mouchoir rouge et le portent incliné à gauche.

Les habitants sont simples, peu bavards, pauvres, peu hospitaliers, pas trop voleurs ni trop ivrognes, quoique tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, se livrent à l'usage de l'eau-de-vie. Ils pêchent au filet dans le fleuve, prennent aux lacets les perdrix, tourterelles, poules sauvages. Ils parient sur les combats de coqs et se divertissent aux joutes nautiques lors de l'inondation.

Ils cultivent des rizières et plantent du coton, du tabac sur les berges du fleuve. Le coton vaut 4 ticaux le picul, le tabac 4 ticaux le mœun de vingt livres.

Sieng Khan est l'un des centres du commerce des éléphants venant de Nong Khai, d'Oubon, de tout le Laos, et allant par Khên Thao au ban Tha Pho dans le district d'Uttaradit, province de Phichhaie, sur le Ménam.

Une industrie spéciale est celle de l'or dans les sables noirs du lit du Nam Khong au mœuong même, et un peu en aval. Les procédés d'exploitation sont à peu près les mêmes que ceux des gens d'Attopœu. Aux basses eaux, ils recueillent du sable mêlé d'eau dans une sorte de boisseau de 50 centimètres de diamètre et deux doigts de hauteur de bords, agitent le mélange, jettent l'eau et versent le résidu dans l'un des quatre à cinq tubes dont un ouvrier se munit pour sa journée.

L'impôt de Sieng Khan est très lourd, parce que ce mœuong se révolta avec le chau Anuh. Le Bodin ne voulait plus de chau à Sieng Khan, lorsqu'un homme de la famille des anciens chau

descendit à Bangkok, et pour obtenir la dignité, promit de payer 3 sling d'or par ménage soit la valeur de 12 ticaux.

Le Bodin consentit et cet homme, nommé Anuh Phimat, fut le premier chau de Sieng Khan. Il eut pour successeur l'oncle du chau actuel qui demanda au Phya Amat de réduire l'impôt trop exagéré. Le Phya Amat réduisit à 2 sling d'or par ménage. Actuellement encore, les habitants se plaignent de ce lourd impôt qui les réduit à une sorte de conditions d'îlotes; les autres chau refusent de les accepter pour leurs sujets, par suite d'une entente avec le chau de Sieng Khan, qui, de son côté, ne doit pas recevoir dans sa clientèle les Laociens venant des autres mœuongs. Les procès importants ne sont pas jugés dans le pays, on les porte à Phichhaie.

En 1883-84, un envoyé spécial de Phichhaie, le Prah Pi Phit, résidait à Sieng Khan avec quatre-vingts guerriers pour surveiller les agissements des Hos.

XLI

NONG KHAI.

La province de Nong Khai est bornée à l'ouest, par Sieng Khan; au nord, par Sieng Khvang ou le pays des Phonon; à l'est, par Phon Visaï, et au sud, par Nong Han.

La province, l'une des plus grandes du Laos, compterait 3,500 inscrits intérieurs et 1,500 extérieurs payant 6 ticaux d'impôt et seulement 8 sling ou 2 ticaux s'ils sont requis pour un service public. Le tribut envoyé par le chau à Bangkok serait de 2 piculs d'argent dont 1 picul pour le roi, 40 cattis pour le second roi et 10 cattis au Samdach maha malla.

Outre la province proprement dite, les districts suivants relèvent de Nong Khai:

1° Le mœuong Phou Vieng, dont le tribut serait de 10 damlings d'or, ce qui suppose des mines dans le pays si le fait est exact;

2° Le mœuong Thoun Khoun, dont le tribut serait de 12 damlings d'or.

Les titres du chau sont : Phya botum teva phiban chau mœuong Nong Khai. (Padma devâbhipâla...).

Nong Khai, dont le nom peut signifier « la mare de la forteresse » ou « la mare de la vente », et qui a donné ce nom à la province, est situé sur la rive droite du Grand-Fleuve. Le terrain élevé, découvert, n'est pas inondé. Les cocotiers, aréquiers poussent sur la terre assez noire ici. La ville, qui occupe environ 2 kilomètres de longueur, sur 120 à 150 mètres de largeur, doit compter un millier de cases, plus de 6,000 habitants. Il y a deux rues longitudinales, l'une au bord du fleuve, et l'autre dans l'intérieur. On compte à Nong Khai dix-sept pagodes et quinze à vingt bonzes par pagode. Les murs des temples sont en briques et recrépis à la chaux, les toits sont en tuiles.

Outre les Laociens, on trouve à Nong Khai des Chinois, des Siamois et des Kola ou Birmans; ceux-ci sont très mal vus, détestés même.

La petite monnaie est le lat de dix au sling. Moins important que Korat, mais plus considérable qu'Oubon, Nong Khai est le grand marché du nord de cette partie du Laos que nous étudions.

Les marchandises, cotonnades surtout, viennent de Bangkok par deux voies, celle de Phichhaie, Khên Thao, Sieng Khan et, principalement, par la voie de Korat, Chonobot, Khon Khên, Nong Han. Nong Khai reçoit l'arec de Korat, sa production étant insuffisante. Les noix ne sont pas pesées mais comptées, et 1,200 noix valent 1 tical. Nong Khai reçoit, dit-on, de l'ortie de Chine de Luong Prabang. On y cultive du riz, du tabac, du coton, de l'ortie de Chine qui n'est pas très belle, paraît-il. Plantée en mai-juin, elle est coupée en octobre-novembre. On y élève des vers à soie dont on tisse la soie. On fait un peu de sel dans les environs de Nong Khai.

En janvier-février, le gros poisson que les Cambodgiens appellent trey réach est pêché en abondance dans les gouffres au-dessus de Vien Chan. Il est séché, salé et vendu assez cher, dit-on, jusqu'à 3 et 4 ticaux (?) la pièce.

Le fond de la population laisse à desirer en tant que moralité. Vantards, bavards, menteurs, ivrognes, quémandeurs, voleurs, les gens de Nong Khai incendient à l'occasion pour mieux voler.

L'ancienne capitale laocienne, Vien Chan, à l'ouest de Nong Khai, sur la rive gauche du fleuve, fut détruite vers 1827 par un général siamois, le Bodin.

Ces Laociens n'ont plus d'annales écrites, et ils ne se souviennent guère que des noms de quelques rois :

Le chau Phasaï Settha,

Le chau Chantabauli,

Le chau In,

Le chau Anuh (Anou).

Et encore les deux premiers me semblent fort douteux, Chantabauli paraît être la corruption de Chandrapouri, nom officiel de la ville.

Le chau Anuh, refusant de payer le tribut et songeant à se révolter contre Bangkok, fut la cause de grandes calamités dans le Laos. Il leva des troupes et s'avança jusqu'à Korat, où il fut battu par le Bodin. Le chau Anuh s'enfuit jusqu'à Vien Chan, et de là passa chez les Annamites, laissant le ratsevong organiser la résistance. Le roi de l'Annam lui promit des secours et l'engagea à prendre les devants. A son retour, le chau Anuh fut de nouveau battu par le Bodin, et les secours promis ne parurent pas. Cette fois-ci, le chau Anuh s'enfuit chez les Phouon où le chau Nâi, roi des Phouon, s'empara de sa personne, de celle de l'Oppahat et du Sattisan fils du chau Anuh et les livra tous les trois au Bodin qui les emmena à Bangkok où ils s'empoisonnèrent. Le ratsevong, autre fils du chau Anuh, put se réfugier chez les Annamites, et on n'a jamais eu de ses nouvelles. La population de Vien Chan s'enfuit en partie chez les Phouon, et en partie fut emmenée par les Siamois. Telle est la version locale.

Le père du chau mœuong actuel de Nong Khai était alors le Thau Souor de Nhassonthon. Placé à la tête d'un corps de troupes, il vint combattre le ratsevong de Vien Chan, pendant que le Bodin, je ne sais pour quelle raison, s'arrêtait à Nhassonthon. Pour le récompenser de ses services le Bodin lui donna le mœuong Nong Khai, destiné à remplacer Vien Chan, cette dernière ville étant condamnée à ne pas se relever de ses ruines.

Il y a dix ou douze ans, les Hos vinrent assaillir Nong Khai. Le chau était alors à Oubon pour recevoir le Phya Amat. Le ratsebout, qui commandait à Nong Khai, leva des troupes, fut défait, et se retira en face de Nong Khai, sur la rive gauche du Grand-Fleuve. La nuit, emmenant ses femmes et ses enfants, il

se sauva jusqu'à Nong Han. A cette nouvelle, la population, prise de panique, s'enfuit par eau, par terre, de tous côtés.

Le Phya Amat, arrivé à Nong Han, fit saisir le ratsebout, le ramena enchaîné à Nong Khai, où il le fit décapiter pour le châtier, et aussi comme holocauste de victoire. Puis il ordonna aux chau mœuong de Nong Khai, de Lokhon, de Bang Mouk, de Nong Han de lever des troupes pour refouler les Hos. On tendit des embuscades à toutes les routes par où ceux-ci pouvaient se retirer. Au nombre de six cents environ, les Hos élevaient alors une forteresse à Vien Chan. Ils furent attaqués, défaits, tombèrent dans les embuscades et un bien petit nombre put regagner le nord.

XLII

NONG HAN.

Nong Han, dont le chef-lieu est situé à trois journées au sud de Nong Khai, est borné par Phon Visaï au nord-est, Sakun au sud-est, Khon Khen au sud, et Nong Khai au nord et nord-ouest. La province mesure à peu près quatre jours de marche dans tous les sens.

Nong Han, le chef-lieu, est entouré de deux levées de terre rectangulaires ayant environ 8 mètres de largeur, 4 mètres de hauteur, et situées à 40 mètres de distance l'une de l'autre. La levée extérieure mesure 1,000 à 1,200 mètres de côté. Une seule entrée est ménagée à la face est. Ces levées sont couvertes de cépées de bambous.

Protégé par cette double forteresse, le mœuong compte cent cinquante à deux cents cases et deux pagodes. Il y a peu d'arbres, beaucoup de bambous. On y boit l'eau des puits et des bassins creusés.

Le chau aurait pour titres : Phra titah khiet khanchau mœuong Nong Han. Ses insignes sont d'argent avec un parasol rouge.

La monnaie est le lat de huit au sling. Le tribut annuel porté à Bangkok serait de 25 cattis d'argent.

De cette province peu importante relèvent deux districts :

1° Le mœuong Vaéh Sa Phoum ou Vari Sa Phoum, à deux jours au sud-est sur la route de Sokoun, est peuplé d'une race

spéciale de Laociens, les Phou Thai, que nous verrons dans la plupart des mœuongs suivants. Ces Phou thai paraissent venus de Kha Poun à l'est du Grand-Fleuve lors de la prise de Vien Chan.

Ce petit mœuong, érigé depuis dix ans, compte quatre-vingts cases au chef-lieu, où le chau porte les titres de : Prah sourin nah bolitah chau mœuong Vaéh Sa Phoum. Il paye 2 cattis d'impôt annuel.

2° Khoum Phou Vapi, jadis ban Nam Khong Phan Don, est érigé en mœuong depuis trois ans, au profit d'un chau ou fils de chau, de Nong Han, qui porte les titres de Phrah bâvâr rêt rusey chau mœuong Khoum Phou Va Pi. Il paye 8 cattis d'impôt. Le chef-lieu est à une journée de marche au sud de Nong Han.

De Nong Han à Nong Khai au nord, à Sakoun au sud-est, à Khon Khên au sud, l'eau fait défaut sur les routes lors de la sécheresse. On ne peut s'abreuver guère qu'aux puits ou bassins creusés des villages, souvent à une journée de distance. Les charretiers emportent de l'eau dans des tubes de bambous.

Nong Han a déjà eu cinq chau :

1° Le than Phê; 2° le than Ang Kang, fils aîné du précédent; 3° le Lœuong Chuon Pên, fils cadet du than Phê ; 4° le Luong Chon Kê, dernier fils du than Phê ; 5° le than Sieng Sali, fils du Luong Ang Kang et chau actuel.

XLIII

PHON VISAI.

Le Phon Visaï des cartes, petite province toute entière située sur la rive droite du fleuve, bornée à l'est, par Sayabouri ; au sud, par Nong Han et Sakoun ; à l'ouest, par Nong Khai ; au nord, par le Nam Khong qui la sépare de Nong Khai.

Il y aurait 900 (?) inscrits intérieurs et 200 extérieurs. Les mariés payant 6 ticaux de capitation, les jeunes célibataires 2, les vieillards 3 ou 4. L'impôt serait de 36 cattis pour toute la province.

Le chau a pour titre : Phra visai saura dêt chau mœuong Phon Visaï, ou, selon d'autres : Phrah surinha sakdi santhon chau mœuong Phon Visaï.

De Phon Visaï relève le petit mœuong Pasoum, sur le Nam San, de l'autre côté du Grand-Fleuve.

Le chef-lieu de Phon Visaï, où sont quelques marchands chinois, compte 150 à 200 cases dispersées le long de la rive droite du fleuve et cinq pagodes de huit à dix bonzes chacune. Le terrain est boisé, bas, exposé à l'inondation. Il n'y a pas de cultures de rizières aux environs.

La population est brune, un peu courte de taille. Les femmes coupent en général leurs cheveux.

Le lat est de dix au sling. On cultive le riz, le coton dans la province, où les forêts permettent de recueillir le kreko ou cardamone bâtard. On fait du sel sur le houé Louong, au ban Phon Khong, à un jour de distance du chef-lieu. Le commerce par le Grand-Fleuve est loin d'être nul entre Nong Khai, Phon Visaï, Lokhon. Les barques sont poussées à la gaffe en remontant, et en descendant on pagaie ou on rame face en arrière.

Lorsque le Phya Amat alla combattre les Hos, il y a quelque dix ans, il envoya l'ordre au chau de Phon Visaï, entre autres, de faire des levées et de se rendre à Vien Chan. Le chau fit demi-tour à Nong Khai en avouant que l'ennemi lui faisait peur.

Le Siamois, furieux, lui reprocha d'être chaque année en déficit dans le payement du tribut, d'être absolument incapable. Il le fit saisir et décapiter immédiatement au midi du village, confisquant tous ses biens, bœufs, buffles, éléphants et prenant ses filles pour femmes.

XLIV

SIENG KHVANG.

Huit mœuongs ou districts, paraît-il, relèvent du mœuong Sieng Khvang, qui enverrait tribut ou plutôt des cadeaux à Hué et à Bangkok à la fois.

Toute cette région est peuplée de Pouon ou Phouon. On retrouve chez cette population une coutume commune à plusieurs tribus kouï : un jeune homme embrasse et caresse à sa guise toute fille qui lui plaît. Et dans les fêtes, si leur fille n'est pas embrassée, caressée, c'est une grande mortification pour les

parents; leur fille est une malheureuse. Mais les mânes des ancêtres sont offensées si l'on ne s'en tient pas à de simples caresses, et pour les apaiser l'amant devra payer une amende de 4 ticaux et d'un buffle, ou, en cas de grossesse, un buffle et 12 ticaux.

Les mariages des Phouon ont lieu à peu près comme ceux des Laociens. Leur dialecte, paraît-il, diffère sensiblement de la langue laocienne. Leurs dignitaires sont de race phouon aussi bien que le peuple.

Le pays est fréquemment envahi par les bandes des Hos, bandes qui doivent tenir de près aux Pavillons noirs du Tonkin. Les chau, les fonctionnaires fuient alors vers Bari Kan, Nong Khai.

En novembre 1883, un envoyé royal, le Maha thâi, de Korat, vint à Bari Kan pour surveiller les agressements des Hos. On faisait des levées d'hommes dans les mœuongs d'alentour. De leur côté, les Hos élevaient des forteresses aux mœuongs Ngan, Sieng Khvang. Ils se sont retirés depuis, paraît-il, probablement à la suite des succès remportés par les troupes françaises au Tonkin.

La cour de Siam se préoccupe beaucoup de cette région et croit devoir chercher à gagner de vitesse la France en affermissant son autorité sur ce territoire contestable, en passant des traités avec les chefs indigènes.

Je rencontrai à Korat, en mars 1884, une expédition, commandée par des Anglais au service du roi de Siam, avec topographes européens et siamois pour relever le pays, délimiter une frontière. En août, cette expédition rentrait à Bangkok décimée et ayant perdu un Européen sur trois. Les Siamois ne se décourageaient pas; au discours du trône, le jour de sa fête, le roi annonçait une nouvelle expédition, à la veille de partir, quand j'ai quitté Bangkok fin septembre.

Cependant, il est d'usage, dans tous les pays du monde, que le règlement de pareilles questions exige l'entente et le concours des deux voisins intéressés.

XLV

SAYABOURI.

La province de Sayabouri est bornée au sud par le mœuong Lokhon au Pak Nam Sang Kham; au nord, par Phon Visaï au

Kêng Sadok, à trois jours de navigation; à l'ouest, par Nong Han au houé Pho Ek, et à l'est par le mœuong Phon Vadou, à quatre jours de distance.

Il y aurait dans cette province 700 inscrits intérieurs et 200 extérieurs, vieux et valides compris Les hommes mariés payent 3 ticaux, les vieux de cinquante ans 2 ticaux et les jeunes célibataires ayant plus de vingt ans 1 tical de capitation. Le tribut porté à Bangkok serait de 7 cattis par ans, chiffre qui ne s'accorde pas avec ceux qui sont donnés pour les inscrits. Le chau a les titres de Phra saï nhah lat vongsa. Ses insignes sont d'argent, son parasol rouge. Les autres dignitaires ont des insignes de bois ou de cuivre.

La population laocienne est brune de teint, un peu massive de taille, peu propre, assez adonnée à l'ivrognerie.

Le chef-lieu, sur la rive droite du Nam Khong, compte 120 cases environ, disséminées sur 1,200 mètres de rive. Le terrain, assez boisé, est bas, sujet à l'inondation. Les habitants n'ont pas de rizières. Ils achètent leur riz qu'ils payent 1 tical les 5 ou 6 mœun.

Sayabouri exporte du cardamome bâtard cueilli à une journée à l'ouest du mœuong, dans les forêts appelées Dong van Koum. L'arbuste, qui atteint la hauteur de la ceinture au plus, pousse naturellement sur le sol de ces forêts de grands arbres. Il n'y a aucun impôt sur cette cueillette complètement libre. Ce cardamome, vendu 10 ticaux le picul au mœuong Sayabouri, transporté par la voie du Grand-Fleuve à Nong Khai, est vendu ici 12 ticaux le picul. De Nong Khai, il est transporté par charrettes à Korat.

XLVI

SAKUN.

Le mœuong Sakun ou Sakoun, fondé depuis une cinquantaine d'années, est borné au nord-ouest par Nong Han; au nord, par Sayabouri; à l'est, par Lokhon; au sud par Mouk Dahan, et au sud-ouest par le mœuong Phon Lén Sang.

La population est composée de Laociens, de Phou Thâi et de quelques Annamites. La province payerait 38 cattis d'impôt annuel.

Le chau a pour titres : Phya chanta prah théat théani chau mœuong Sakun Lokhon. (Chandra... Dhatu Dhani... Saguna Nagara ? Ce titre se rapporte à une ruine bouddhique du pays.) Ses insignes sont d'argent avec un parasol rouge.

Le chef-lieu, sur un tertre sablonneux, de 1,200 mètres de longueur et 120 à 150 mètres de largeur, planté de cocotiers et d'aréquiers, compte environ trois cents cases.

A une centaine de mètres vers l'est du village est un bassin naturel long de 3 kilomètres environ, large de 2 kilomètres et profond d'une dizaine de mètres aux basses eaux. C'est le Nong Han d'où sort le Nam Kham, ayant dès lors une vingtaine de mètres de largeur. Cette rivière, navigable aux pirogues en toute saison, va, après un cours de sept à huit jours de navigation, se jetter dans le Grand-Fleuve au-dessous de Dhatou Penom.

A la saison sèche le mœuong Sakoun boit l'eau des puits du village, et aux pluies il boit l'eau du Nong Han, qui déborde jusqu'aux cases et envahit les puits.

Le lat est de huit au sling.

Du mœuong Sakoun relèvent les districts suivants :

1° Le mœuong Phalanan ou Phah Renan, au nord-ouest de Sakoun, fondé depuis une quarantaine d'années, peuplé de Phou thâi qui habitent une centaine de cases au chef-lieu, sur les bords boisés du houé Ham, affluent probable du Sang Kham. Le chau a pour titres : Phra Sêna Narong chau mœuong Phalana. Le district payerait un tribut de 1 catti d'argent et de 3 damlings d'or (?);

2° Le mœuong Savang, au nord, payerait 6 damlings d'or (?);

3° Le mœuong Va Non, au nord-ouest de Phalana, payerait 1 catti et 2 damlings d'argent;

4° Le mœuong Phou Ti Phak Sanakoum payerait 1 catti et 10 damlings d'argent;

5° Le mœuong Koutsa In payerait 1 catti et 5 damlings;

6° Enfin le mœuong Phou Vadou, séparé à l'est du fleuve, payerait 4 cattis d'impôt.

Les habitants de Sakun cultivent des rizières, et font du sel à la saison sèche.

Il y a, au chef-lieu, une vingtaine d'Annamites venus de Phou Va dou à l'est et qui habitent Sakun depuis une vingtaine d'années. Les hommes sont vêtus à l'annamite, leurs femmes gardent le chignon annamite, mais elles ont pris la jupe laocienne.

XLVII

OUTÈN.

Le Houtèn des cartes, mais il n'y a pas plus d'aspiration que dans Oubon.

Les inscrits de la province seraient au nombre de 900 intérieurs et 200 extérieurs, tant vieux que valides, payant 4 ticaux de capitation par homme marié, 3 ticaux les vieux, et 2 les jeunes célibataires.

Le chau a les titres de Phra si volalat chau mœuong thah Outèn (Brah çri vara râja...). Ses insignes sont d'argent avec un parasol rouge. Les autres dignitaires ont des insignes d'argent et de cuivre. Tous sont de race Nhâ (prononcez gniâ) de même que toute la population du chef-lieu.

A première vu, les Nhâ se distinguent des autres Laociens par une prononciation un peu différente et plus rapide, par quelques mots spéciaux, par exemple les deux questions: « Où allez-vous? — D'où venez-vous? » sont dites par les Nhâ : *pay ta pi lœu, ma tê pi lœu,* tandis que les autres Laociens disent : *pay say ma tê say.* Les Nhâ ont aussi quelques nuances différentes dans leurs tamniem ou coutumes.

Le chef-lieu, sur la rive droite du Grand-Fleuve, compte environ 200 cases, entourées d'arbres de jardin : cocotiers, aréquiers, manguiers, orangers, jacquiers et bananiers, et disséminées des deux côtés d'une route intérieure sur une longueur de 1,200 mètres et sur 200 mètres de largeur environ. Le lat est de huit au sling.

Ces Nhâ paraissent plus beaux que les autres Laociens. Prises en général, leurs filles sont les plus jolies Laociennes. Elles sont blanches, élancées. Elles portent, comme les autres Laociennes, le sin ou jupe rayée, se couvrent d'écharpes rouges et portent des bracelets d'argent.

Les hommes ont les cheveux coupés à la siamoise, portent souvent la barbe courte et sont vêtus, de même que tous les autres Laociens, du pha mœuong, langouti du pays, soie et coton, ou du kien, imitation venant d'Europe.

Leurs cases à travées sont couvertes de l'herbe sebau, les cloisons sont en bambou pok tressé. On y trouve des nattes, des oreillers, couteaux, sabres, bols et plateaux de riz. Tout cela leur est commun avec tous les autres Laociens.

Ces Nhâ sont de bonnes gens, affables, accueillants, pas trop ivrognes. Toutefois, il boivent beaucoup de la liqueur fermentée appelée laohaï qui est préparée de la manière suivante : Le riz gluant est pilé, saupoudré de farine de riz non gluant, la pâte obtenue est pressée dans une jarre dont le couvercle est bouché hermétiquement avec de la cendre mouillée. Deux jours après, on peut boire en introduisant jusqu'au fond de la jarre un petit tube en bambou de la grosseur du doigt. Ils versent de l'eau et la renouvellent au fur et à mesure, jusqu'à ce qu'elle perde le goût aigre-doux du ferment. Ce breuvage, aspiré en quantité, finit par procurer cette ivresse si chère à tous les Laociens.

A l'extrémité sud du village d'Outèn, il y a depuis cinq ou six ans une dizaine de cases d'Annamites qui brûlent des coins de forêts pour planter du riz, et distillent de l'alcool. Ils ne payent pas de capitation,

En réalité, le chef-lieu d'Outèn, quoique relevant directement de Bangkok, est situé sur le territoire de Lokhon.

· La province d'Outèn s'étend vers l'est au delà du Grand-Fleuve, et autrefois le chef-lieu était à trois journées à l'est du fleuve, au mœuong Luong. De ce dernier point, en quatre ou cinq jours, on allait chez les Annamites par des routes pénibles à travers les montagnes. Il y a une soixantaine d'années, les Annamites envahirent le pays, la population prit la fuite vers l'ouest, et les mandarins se fixèrent dès lors à Outèn.

Les Annamites trouvant le pays désert, s'en retournèrent tous dans leurs pays. Peut-être cette invasion annonçait elle les secours promis à Vien Chan vers 1827.

XLVIII

LOKHON.

Le mœuong Lokhon est borné au nord-ouest par le mœuong Savang, district de Sakoun, à trois jours de distance; au nord, par le mœuong Sayabouri, au Nam Sangkham, à deux jours; à l'est, par le mœuong Phou Vadou, qui relève de Sakoun; au sud, par le mœuong Bang Mouk, au Pak Nam Kham, à deux jours de distance; au sud-ouest, par le mœuong Kout Saman, qui relève directement de Bangkok.

Dans ce territoire de la province de Lokhon sont situés : le chef-lieu de la province d'Outèn et Dhatou Penom, la métropole religieuse du Laos.

Il y aurait dans la province de Lokhon 2,000 inscrits intérieurs et 400 extérieurs. La capitation ne serait que de 10 sling par tête et 6 sling pour les vieillards. Le tribut payé à Bangkok serait de 172 cattis d'argent.

Outre les Laociens, on rencontre dans la province des Annamites et quelques Chinois.

Quoique la province de Lokhon soit importante, le chau n'est qu'un phra. Ses titres sont : Phrah phenom nakhan anurah sethi sat tép binhout poutra bouri si kout boun luong chau mœuong Lokhon.

Ce galimatias peu commode à déchiffrer pour qui ne lit pas sur les écritures originales, semble indiquer qu'il est le gardien officiel de la métropole religieuse de Dhatou Penom. Ses insignes sont d'argent. Les autres dignitaires ont des insignes d'argent et de cuivre.

Le chef-lieu, sur la rive droite, s'étend sur quinze à seize cents mètres de rive. Le terrain est bas, inondable, planté d'arbres de jardin; les rizières un peu en arrière, dans l'intérieur. Il y a à Lokhon cinq pagodes ayant de dix à vingt bonzes chacune. Les temples ont des murs en briques recrépis à la chaux, et ils sont couverts de planchettes taillée sen tuiles.

Les femmes coupent en général leurs cheveux à la siamoise, portent des ornements d'argent ou faits avec l'or d'Attopœu.

La population se livre à la pêche. Les habitants sont vantards, quelque peu insolents.

Les districts de Lokhon sont :

1° Le mœuong Houé, peuplé de Phou thai, à trois journées au sud-ouest de Lokhon.

Ces Phou thai, dont le nom signifie « hommes libres », ne diffèrent pas des autres Laociens, en apparence du moins ; peut-être ont-ils le teint plus clair. Mais langage, vêtements, nourriture, coutumes paraissent les mêmes que chez les Laociens proprement dits. On rencontre des villages de Phouthai jusque dans Sisakêt, bien au sud. Leur pays d'origine paraît être vers l'est du Grand-Fleuve, du côté des montagnes qui séparent le Laos de l'Annam à hauteur d'Outèn, Lokhon, Bangmouk.

Le petit mœuong de Houé, à 18 ou 20 kilomètres au nord-ouest de Dhatou Penom, compte une soixantaine de cases.

C'était jadis le ban Dong Vai, érigé en mœuong il y a trente-cinq ans environ. Le chau porte les titres de Phrah keo khou mon. Il se pare d'insignes d'argent et d'un parasol rouge.

On y fait des nattes et des charrettes.

2° Le mœuong Lamlat, à l'ouest de Lokhon, habité par des Phou thai ;

3° Le mœuong Akat, dans l'est ;

4° Le mœuong Samat ou Asamat, sur le bord du Grand-Fleuve, rive droite, à quelques lieues au nord de Lokhon.

Le lat de Lokhon est de huit au sling.

On cultive le riz dans la province de Lokhon, le tabac et le coton sur les rives du Grand-Fleuve. Sauf le sisiet, ammené de Nong Khai par les Laociens, tout le commerce est entre les mains de quelques Chinois qui apportent les étoffes en suivant la route de charrettes de Korat à Nong Khai, louant pour ce trajet des voitures à forfait au prix de 5 ticaux, dit-on, par picul de marchandise. De Nong Khai, ils descendent en jonque jusqu'à Lokhon, louant par mois 4 ticaux une jonque et 4 ticaux chaque rameur.

Il y a environ deux cents Annamites fixés à une journée à l'ouest de Lokhon. Poussés par la misère, ils sont venus des

frontières de l'Annam se fixer ici depuis une vingtaine d'années. Ils occupent deux ou trois hameaux où ils distillent de l'alcool. Ils cultivent aussi des rizières. Le chau ne prélève pas d'impôt sur ces Annamites, et il leur laisse gagner leur vie à leur guise. Mais si, à un moment donné, ils ont besoin de protection, ils doivent la reconnaître par des services. Les hommes portent le costume annamite. Les femmes ont quitté le pantalon annamite pour la jupe laocienne.

Ils ont gardé leurs costumes, leur langage.

Tout explorateur examinant ce pays a dû être ou sera hanté par l'idée de relier un point à chercher sur la côte de l'Annam avec le Grand-Fleuve entre Lokhon et Sayabouri. Que l'on compare sur une carte la brièveté de ce trajet avec la longueur de la route que suivent actuellement les marchandises de Bangkok à Korat, à Nong Khai, à Lokhon. L'ouverture d'une pareille voie de communication ayant à peu près la longueur de celle qui relie aujourd'hui Moulmein à Rahêng, sur le Ménam, développerait singulièrement les productions et les richesses du bassin du Grand-Fleuve, de Sieng Khan à Khêmarat.

Au commencement de 1884, le chau de Lokhon et les chau des provinces environnantes élevaient des palais de bambous pour le Samdach maha malla qui n'alla pas au Laos du reste. Ils avaient prélevé sur chaque contribuable un mœun de paddy.

XLIX

DHATOU PENOM.

Au Laos, les tours évidées à l'intérieur aussi bien que les *chaidey,* ou monuments coniques pleins, sont appelées *that,* prononciation de *dhat* pour *dhatu*, mot sanscrit qui, entre autres significations, désigne les ossements qui restent après l'incinération. Le nom du contenu a passé au contenant, et au Laos, une foule de *ban that* sont des villages où existent des ruines peu importantes d'ailleurs.

La métropole religieuse des Laociens est désignée par le mot cambodgien *penom* pour *phnom,* joint au mot *that* qui, par exception et à cause du mot qui suit, a conservé ici sa pronon-

ciation originelle *dhatou,* et nous écrivons le nom de cette métropole comme les indigènes le prononcent : Dhatou Penom.

Je ne parlerai pas ici du monument lui-même qui a déjà été décrit, je crois, dans la relation de Francis Garnier, je me contenterai d'ajouter quelques renseignements spéciaux.

Dhatou Penom n'est pas un mœuong proprement dit. Son territoire est enchevêtré avec ceux de Lokhon, de Bangmouk, ou, pour parler plus exactement, Dhatou Penom n'a que des clients et pas de territoire. 2,000 inscrits, affranchis par le roi de Siam de l'impôt de capitation, doivent veiller à l'entretien, à la conservation de la métropole du Bouddhisme au Laos. Il y a toujours cinq hommes de garde au temple empêchant les visiteurs de le détériorer et lui offrant chaque jour des présents de vivres comme à une divinité. Aux nouvelles et aux pleines lunes on lui offre aussi des concerts de musique siamoise. Vingt-cinq bonzes environ, qui habitent la pagode, vont, selon la règle, mendier chaque matin et adorent le That au retour.

Le That est le seul chau de Dhatou Penom. Tout dignitaire qui voudrait être chau mourrait avant deux ans.

L'autorité est partagée entre deux chefs civils nommés par le premier ministre du Krom maha thai, et pris dans deux familles où ces fonctions sont héréditaires : le Prah pithak chaidi, qui obéit au chau mœuong de Lokhon, et le Luong phou salat kàng, qui se réclame du chau mœuong de Bangmouk.

Avant 1881 ils ne relevaient de personne; mais, depuis cette époque, la zizanie la plus violente règne dans la petite république de Dhatou Penom.

Ne s'entendant plus, les deux chefs se sont appuyés réciproquement sur les chau voisins. Tout le monde commande, personne n'obéit. Le Phra et le Luong recevront séparément les envoyés royaux de passage.

Les deux chau voisins s'en mêlent, donnent des ordres aux hommes du peuple qui se plaignent vivement de cet état de choses. Et être réquisitionnés par les chau du voisinage, eux qui n'avaient autrefois que le service du That ! Une partie émigra, et ils ne sont plus que 2,000, chiffre très inférieur à celui de jadis.

Le village de Dhatou Penom, sur la rive droite du Grand-Fleuve, compte une centaine de cases, occupant un terrain boisé, peu élevé, inondable.

Les hommes sont bruns, élancés, alors que les femmes sont plutôt blanches, grassouillettes. Celles-ci portent l'écharpe sur un petit justaucorps. Tout le monde est joueur, adonné à l'eau-de-vie, et même les jeunes filles peuvent faire associer les deux mots bien disparates de « gentes ivrognesses ». Ils préfèrent manger crus les boudins de porc qu'ils préparent en mélangeant au sang de la citronnelle, de la ciboule, du piment, du gingembre, le tout haché menu.

Aux crues, 'hommes et femmes s'amusent aux joutes de pirogues. Les Kola ou Birmans exportent à Bangkok les buffles des contrées environnantes.

Les gens de Dhatou Penom font appel de leurs procès respectifs à Lokhon et à Bangmouk.

L

BANG MOUK.

Le mœuong Bang Mouk est appelé officiellement Mouk Dahan ou Mouk Tahan. La province qui s'étend sur les deux rives du Nam Khòng est bornée à l'ouest, par Kalasin; au nord, par Lokhon; à l'est, par Lomnau; au sud, par Khêmarat.

Les mœuongs qui relèvent de Bang Mouk seraient les suivants :

1° Le mœuong Sang Khon à l'est, peuplé de Phou thai, payerait 5 cattis d'impôt;

2° Le mœuong Veang à l'est, payerait 6 cattis d'impôt. Ce mœuong frontière est aussi revendiqué par Khêmarat (voir ci-dessous);

3° Le mœuong Tah Luka payerait 4 cattis. Le chef-lieu sur la rive occidentale du Grand-Fleuve, compte une soixantaine de cases;

4° Le mœuong Nong Soung payerait 4 cattis d'impôt. Cet impôt est apporté à Bang Mouk qui envoie annuellement à Bangkok 40 cattis de tribut.

Le chau a pour titres : Phra chau saurivong bamlong maha ratsekan chau mœuong mouk Tahan. Les insignes sont en argent avec un parasol rouge.

La province envoie des buffles vers Bangkok. Les habitants se livrent au transport, par radeaux, du sisiet et du tabac de Nong Khai, Phon Visaï à Bassak, Khong. Ils se rendent à Nong Khai à pied ou en pirogue en quinze jours.

LI

KHÊMARAT.

Le mœuong Khêmarat, ou Hêmarat, est borné au nord, par Bang Mouk; à l'ouest et au sud, par Oubon; à l'est, par les mœuongs frontières, Veang, Nong, Phin. La province paye un tribut annuel de 35 cattis.

Le chau a pour titres : Prah tép vongsa chau mœuong Khêmarat. (Brah deva vansa...) Comme pour tous les phra, ses insignes sont d'argent avec un parasol rouge.

Le chef-lieu, sur la rive droite du fleuve, à 200 mètres de la berge, occupe un terrain bas, inondé aux crues, très boisé en arbres sauvages et arbres de jardins. On y compte une centaine de cases et deux pagodes.

Les habitants rien moins que belliqueux, avouent naïvement qu'en cas de levées pour faire la guerre, ils emporteront, outre les armes et les vivres, un vêtement de soie et une bague d'or, pour en faire présent au vainqueur, racheter leur vie et jouir du bonheur de revoir femmes et enfants. Les femmes de ces Laociens sont brunes, peu jolies.

Les gens de Khêmarat atteints de fièvre ne se baignent pas et ne boivent que frais au contraire des khmêrs qui, dans ce cas, boivent froid et prennent des bains. Les Laociens s'abstiennent aussi de porc, de volailles.

Trois mœuongs relèvent de Khêmarat :

1° Le mœuong Kham Khœun Kêo. Le chef-lieu, au nord en remontant le Grand-Fleuve, sur la rive droite, à 800 mètres de la berge, compte une trentaine de cases habitées par des Phou Thâi. Phra Samelin chau mœuong Kham Khœun Kêo envoie 5 cattis d'impôt à Khêmarat;

2° Le mœuong Ammat à l'ouest, dans le bassin du Moun, paye 6 cattis d'impôt. Son chau a pour titres : Phra amoh lomnat chau mœuong Amnat cham rœu.

Le mœuong Saméah à l'est, sur le sé Daun, paye 6 cattis d'impôt. D'autres font relever de Bassak ce mœuong dont le chau porte les titres de Phra si kunavong chau mœuong Saméah.

D'autres prétendent que Khêmarat reçoit le tribut payé par les trois mœuongs frontières Veang, Nong et Phin, mœuongs situés au nord-est de khêmarat, peuplé de Phon thai et payant aussi tribut à l'Annam. Ils enverraient à Khêmarat trente marmites de cuivre et trois nattes de rotin.

Les gens de Khêmarat vont acheter du tabac et de la chaux à Lokhon, où ils payent 1 tical les cinq mœun de chaux et 2 ticaux le mœun de tabac, qu'ils revendent à Khêmarat ou aux marchands d'Anmat, de Phanan, de Takan, au prix de 1 tical les quatre mœun de chaux, 3 ticaux le mœun de tabac.

Khêmarat envoie des bœufs, des buffles et des chevaux dans la direction de Bangkok. Le lat est de huit au sling. Le picul de porc coûte 5 ticaux a Khêmarat, la poule 5 lat, le canard, 1 sling.

La navigation du fleuve, entre Khêmarat et Pak Moun, l'une des plus pénibles de tout le cours connu du Nam Khong, justifie complètement la division du Laos en trois parties que nous avons adoptée ici. Cette navigation n'a guère lieu qu'aux hautes eaux, et même alors une barque descendra en dix ou douze jours ; il faut la décharger, la passer à vide aux rapides. Un radeau descendra de Khêmarat à Pak Moun en huit ou neuf jours.

Outre les mœuong Veang, Nong et Phin, qui payent tribut, dit-on, à Hué et à Bangkok, on compte aussi comme mœuong laocien, mais dépendant uniquement de l'Annam, le mœuong Kha Phoum ou Kha Poum, qui serait le pays d'origine des Phou thai qui se sont dispersés à l'ouest du Grand-Fleuve.

QUATRIÈME PARTIE

MŒUONGS LAOCIENS DU MOUN

Sommaire.

LII

KHON KHÊN ET CHONOBOT.

Nous passons maintenant aux mœuongs de langue laocienne situés dans le bassin du Moun et de son affluent le Si.

Je réunis ici deux provinces sur lesquelles j'ai peu de renseignements. Khon Khên a son chef-lieu à six petites journées de marche au sud de Nong Han, et à trois jours au nord de Chonobot. Le village est en plaine, on y compte 150 cases environ. La province est bornée : à l'est, par les mœuongs Kalasin et Mahasanakham; au nord, par Nong Han; à l'ouest, par les Phou Khieu; au sud, par Chonobot.

Le chau a pour titres : Phra lokhon si balilat balomalat sah phakedey si saur phra santhon chau mœuong Khon Khên. Il envoie 20 cattis de tribut annuel à Bangkok.

La route de Khon Khên à Nong Han traverse des plaines arides, sablonneuses, aux forêts claires d'arbres à essences résineuses. La ligne de partage des eaux entre le Moun et le Grand-Fleuve n'est pas bien dessinée dans cette direction.

Chonobot est borné : à l'ouest, par les Phou Khieu ou montagnes bleues; au nord, par Khon Khên; à l'est, par le mœuong Mahasanakham, et au sud par Korat; il y a sept jours de marche entre Chonobot et Korat. Le chef-lieu de Chonobot est en plaine sur sol de terre noire. On y compte environ 250 cases sous les aréquiers et cocotiers.

Le Phra chan phra thét chau mœuong Chonobot envoie 20 cattis d'impôt annuel à Bangkok.

LIII

MAHASANAKHAM ET ROÏ ET.

Le chef-lieu de Mahasanakham, au sud du Si, est à une bonne journée de marche au nord de Phyaka Phoumvisaï, district de Siphoum. On y compte 3 pagodes. Il y a une trentaine de maisons chinoises et probablement de 150 à 200 maisons laociennes. C'est un centre de commerce de la soie, vendue ici de deux à trois cattis le picul.

Le mœuong Roï Et a son chef-lieu à deux jours de marche au sud du Si, sur un tertre allongé est-ouest entre un fossé au nord et une lagune au sud. On y compte 8 pagodes et environ 400 cases. Les gens boivent l'eau des puits, cultivent choux et oignons près de leurs cases. Ces Laociens suivent plutôt les modes siamoises.

Le lat est de huit au sling.

Roï Et est le centre d'un commerce de cardamome bâtard, de laque, de peaux, de cornes exportés à Korat.

Le territoire n'est pas délimité entre Roï Et au nord, Siphoum au sud, et les deux districts de cette dernière province, Melou Phai au sud-est, Kêtaravisaï au sud-ouest. L'impôt de capitation est perçu selon les registres des chefs-lieux, et les habitants de tel ou tel village payent à deux ou trois chefs-lieux selon leur choix respectif.

LIV

KALASIN.

Le mœuong Kalasin ou Kalasaï, noms qui doivent être la corruption du nom officiel que je ne connais pas, paraît occuper le nord du Si, de Khon Khên à l'ouest à Bang Mouk à l'est.

Ses limites sont, à l'est, à quatre jours du chef-lieu, le houé Tha Pœnok qui le sépare de Bang Mouk; au nord, à cinq jours, le houé Tha Lêo, qui le sépare de Nong Han; à l'ouest, en trois jours on atteint le territoire de Khon Khên; au sud, le Si sépare le mœuong Kalasin de Roï Et, et Nhassonthon le borne au sud-est. Toutefois le district de Siraphoum, sur la rive droite du Si, dépend aujourd'hui de Kalasin, après avoir successivement relevé de Siphoum et de Nhassonthon.

Le chau de cette grande province centrale du Laos porte les titres de Phya saï santhon chau mœuong Kalasin.

De ce mœuong relèvent :

1° Le mœuong Phédan ou Sên Phédan, à trois jours au nord-ouest de Kalasin. Le chau a pour titres: Phra suvan phakedey chau mœuong Sên Phédan;

2° Le mœuong Thakanhang, à trois jours à l'ouest; son chau est le Phra si suvan chau mœuong Thakanhang;

3° Le mœuong Hattakan, à trois jours au nord, a pour chau le Phra baksa sun ban chau mœuong Hattakan;

4° Le mœuong Koutsin, à trois jours à l'est, sur la route de Nhassonthon à Bang Mouk;

5° Le mœuong Siraphoum, à deux jours sud-sud-est, sur la rive droite du Si.

Je n'ai, en réalité, de renseignements précis que sur ces deux derniers districts de Kalasin.

Le mœuong Koutsin est sur la ligne de partage des eaux entre le Moun et le Nam Khong. De Kalasaï ou de Nhassonthon on peut aller près de Koutsin en voitures du pays. Mais de Koutsin à l'est, vers Bang Mouk, il faut traverser à pied les montagnes.

Le chef-lieu de Koutsin, sur un plateau de rizières entourées de montagnes, compte une cinquantaine de cases habitées par des Phou Thâi. Dans leurs cases on ne voit guère que le plateau à manger le riz, des nattes, des oreillers, des marmites. La prononciation de ces Phouthâi est un peu plus rapide que celle des autres Laociens. Leurs filles, assez blanches, ne portent pas le chignon droit sur la tête comme la généralité des Laociennes, mais un peu en arrière, à la mode des femmes annamites. Assez

propres, elles se baignent nues aux puits du village sans s'inquiéter le moins du monde des regards des hommes du pays. Elles sont encore plus craintives vis-à-vis de l'étranger que la plupart des autres Laociennes. Elles portent de même la jupe rayée; elles s'ornent de crochets d'argent aux oreilles, de bracelets d'argent et de colliers à petits tubes enfilés à la suite. Les hommes ne diffèrent pas dans leurs vêtements des autres Laociens.

Outre le riz, les gens de ce pays cultivent du coton, vendu un tical les 80 livres. Le paddy coûte un tical les huit ou dix mœun.

On compte dans le distrit 450 inscrits intérieurs et 55 extérieurs. Ils paient trois ticaux les mariés et un tical les jeunes célibataires. Selon d'autres, les jeunes sont affranchis de l'impôt de capitation et les vieux ne paient que deux ticaux. Le tribut du district est de sept cattis et cinq damling, envoyé directement à Bangkok tous les deux ans.

Le chau a pour titres Phra aphibet vongsa chau mœuong Koutsin.

La route de Nhassonthon à Koutsin, dont la direction générale est au nord-est, passe d'abord à travers des terrains bas, se relève peu à peu en s'éloignant de Nhassonthon. A Nong Chéy on entre dans le territoire de Kalasaï, et, au bout de cinq petites journées de charrette à bœufs depuis le départ de Nhassonthon, on atteint ban Nako, limite de la route de charrettes. Le terrain est accidenté, on traverse de petites montagnes, et, trois heures après le départ de ban Nako, on atteint le mœuong Koutsin.

Le mœuong Siraphoum, à deux petites journées de marche à l'est de Roï Et, à deux jours au sud-sud-est de Kalasaï, à deux jours au nord-ouest de Nhassonthon et à deux jours au nord-nord-est de Siphoum, appartient géographiquement à cette dernière province dont il relevait jadis. Le chef-lieu est à 1,200 mètres de la rive droite du Si, dont il est séparé par une lagune d'une centaine de mètres de largeur et de quatre kilomètres de longueur. On compte 70 à 80 cases au chef-lieu assez boisé, et 500 inscrits dans le district.

Phra nikoum bareyrak chau mœuong Siraphoum, tels sont les titres du chau.

Il y a quelque quinze ans le Phya Amat de cette époque, mort depuis, vint de Bangkok pour tatouer les inscrits. Pour lui être agréable, le chau de Nhassonthon lui offrit des éléphants dont quelques-uns appartenaient à son subordonné, le chau de Siraphoum. Celui-ci se plaignit au Phya Amat qui remboursa le prix des éléphants. Depuis cette époque, Siraphoum, qui avait déjà quitté Siphoum précédemment, refusa de relever de Nhassonthon et se mit sous la dépendance de Kalasaï.

LV

YASSONTHON.

Yassonthon ou Nhassonthon (prononcez gniassonethone; ces mots sont, je pense, la corruption du sanscrit Yaçodhara) sur la rive gauche du Si, est borné au nord par le houé Tha Lêo, à deux jours de distance, qui le sépare de Kalamasaï; au nord-est, à trois jours, par le même territoire de Kalamasaï ou Kalasin ; à l'est par Bang Mouk ; la limite est au houé Mak, à trois jours de distance ; au sud-est, par Oubon, à trois jours de distance; au sud-ouest, par le Si, qui sépare la province du territoire de Siphoum.

Le Phra santhon vongsa chau mœuong Yassonthon a des insignes d'argent et un parasol rouge. Celles des autres dignitaires sont en cuivre et bois de krenhung.

La province compte 1,000 inscrits qui paient dix sling de capitation, les célibataires un tical. Le tribut envoyé annuellement à Bangkok est un picul d'argent (12,000 francs). En outre, chaque inscrit fournit un mœun de paddy par an pour les magasins locaux, l'entretien des kha louong ou envoyés royaux.

Le chef-lieu, à 800 mètres de la rive gauche du Si, le terrain s'inclinant doucement vers la rivière, est assez élevé pour ne jamais être inondé. On y compte environ 500 cases assez serrées sur un espace de 1,200 mètres de longueur, 400 mètres de largeur, cinq pagodes de 15 à 20 bonzes chacune.

Les femmes coupent leurs cheveux à la siamoise, ne se baignent guère que vêtues, portent le sin ou jupe rayée rouge et noir,

des clous aux oreilles, des bracelets d'or ou de cuivre aux bras. La population du chef-lieu est douce. Ils font lutter des coqs, battre des buffles. Il y a beaucoup de voleurs dans le pays.

Le poisson ne manque pas, et dans les environs du chef-lieu sont de bonnes rizières pas inondées. Yassonthon envoie beaucoup de bœufs, de buffles, de chevaux dans la direction de Bangkok et reçoit le sisiet de Nong Khai, le salpêtre de Dhatou Penom; ces deux articles viennent de Bang Mouk par terre.

LVI

SUVANAPHOUM.

La province de Suvanaphoum (en sanscrit Suvarna bhumi terre de l'or), ou, par corruption, de Siphoum, devrait comprendre la plus grande partie du territoire entre le Moun et le Si, au nord des provinces de Sourén et de Sisakêt. Actuellement, outre le district de Siphoum proprement dit, elle comprend encore ceux de : 1° Melou Phaï, au nord-nord-èst; 2° Kêtaravisaï, à l'ouest; 3° Phyaka Phoumvisaï, plus à l'ouest encore, et 4° Chatu Phiman, que je suppose, mais sans pouvoir l'affirmer, être le même que Chomphon, district envahi actuellement par Sourén et que nous verrons avec cette dernière province. La plupart de ces districts quittant ou ayant tendance à quitter Siphoum, nous les examinerons séparément.

Il y aurait 3,000 inscrits selon les uns dans la province, 1,300 selon les autres. Les deux versions peuvent s'accorder peut-être en tenant ou en ne tenant pas compte des districts séparés. Le tribut envoyé à Bangkok serait un picul et demi (18,000 francs) par an. L'impôt, dit-on, était jadis en cardamome bâtard venant du nord, un picul pour cinq inscrits. Depuis une vingtaine d'années il a été converti en argent.

Parlons du district de Siphoum proprement dit.

Le lat est de huit au sling. De même que dans la généralité des mœuongs laociens, il n'y a aucune ferme, ni d'alcool, ni d'opium. Toutes les industries sont libres.

Le chau a pour titres : Phra ratana vongsa chau mœuong Suvanaphoum (Brah ratna vansa...).

Le chef-lieu, le mœuong Siphoum, à une grande journée de marche au nord du Moun, sur un tertre naturel long de 1,500 à 1,800 mètres, large de 300 mètres, dominant de plusieurs mètres les plaines basses des environs qui s'étendent au loin, à l'ouest et au sud, compte 6 pagodes et 300 à 400 cases cachées derrière les haies vives. Par moment on se croirait en pleine forêt.

Il n'y a pas de marché à Siphoum. Quelques Chinois y vendent de la cotonnade apprêtée 7 à 8 ticaux la pièce. Les Siamois venus de l'ouest sont plus nombreux. Les gens de Siphoum, insolents, méchants, ivrognes, fumeurs d'opium, passent en outre pour voleurs. Les femmes ont encore la jupe laocienne et les écharpes jaunes, mais elles coupent assez généralement leurs cheveux.

L'eau-de-vie coûte 4 lat la bouteille ordinaire. Les Kola apportent l'opium et vendent 1 tical d'argent le poids de 3 sling d'opium.

Pour se rendre de Siphoum à Nong Khai, les charrettes suivent l'itinéraire suivant: Roï Et, à trois jours au nord, ensuite deux jours pour atteindre Karasin au nord-nord-ouest de Roï Et. De Karasin en trois jours à Hattakan au nord. Trois autres journées de marche conduisent à Nong Han, et trois jours de plus encore permettent d'atteindre Nong Khai.

De Siphoum à Nhassonthon, il y a une forte journée de marche, 45 à 50 kilomètres. De Siphoum à Siraphoum, son ancien district au nord-nord-est, il y a deux journées de marche.

LVII

SEL DE SIPHOUM.

On fait du sel un peu partout dans le Laos, de Nong Khai et Sayabouri à Sisakêt, mais surtout à Siphoum et à Korat. Le sel dit d'Oubon vient en général de Siphoum et surtout de Bo Pean Kan « le puits aux mille cases de damier, d'échiquier », à une journée au sud-est de Siphoum, bassin sans issue, long de 2 kilomètres environ, large de 200 mètres, avec moins de 1 pied de profondeur d'eau salée pendant la saison sèche.

Le fond, en grès rouge, est partagé naturellement en cases semblables à celles d'un damier dont les noires seraient en creux.

Dans la plaine nue, tout autour le sel paraît, après les pluies, en efflorescences blanchâtres.

A deux kilomètres au sud-ouest du puits est le village de Bo Pean Kan, de 25 à 30 cases. Non seulement ce village, mais tous les villages des environs viennent faire du sel à partir du troisième ou du sixième jour de la lune croissante du mois cambodgien méakh (janvier-février), ou le troisième mois siamois.

Dans la plaine, partout où paraissent les efflorescences de sel, la terre est raclée, mise en tas recouverts de branchages, d'épines pour empêcher les animaux de la disperser, et dès que l'exploitation commence, on la met dans de grandes auges creusées dans des troncs d'abres. Ces auges, longues de 2 mètres environ, sont percées au fond d'un trou bouché avec une poignée d'herbes ou un morceau de natte pour le filtrage.

La terre salée est mêlée dans l'auge avec une quantité d'eau suffisante pour opérer le lavage; l'eau s'écoule lentement à travers le filtre, tombe dans une marmite placée sur un support au-dessous de l'auge. L'eau salée est ensuite réduite en sel par ébullition. Ce sel en poudre est vendu dans tout le Laos. Le prix varie de 6 à 10 mœun pour un tical d'argent. Dans sa saison, un homme, selon le degré de son activité, fera de 5 à 10 piculs de sel. Le chau de Siphoum perçoit un droit de 1 picul de sel par famille de saunier.

Dans le troisième ou le sixième jour de la lune croissante du mois de méakh, les sauniers se réunissent pour faire des offrandes à la divinité locale avant de commencer l'exploitation. En 1884 un porc fut sacrifié, en 1885 ce sera une tortue, l'année suivante un buffle, puis la série recommence.

Sur les lieux, les sauniers doivent s'abstenir de tous rapports sexuels, de couvrir ou de ceindre leur tête, ou même de l'abriter sous un parasol, sous un parapluie. Le bo ou puits ne doit être traversé ni à pied, ni à cheval, ni en voiture. Quiconque enfreint ces prohibitions devra offrir pour un nouveau sacrifice une bouteille d'eau-de-vie et un animal du genre de celui qui a été sacrifié au début de l'exploitation.

Toutes ces offrandes sont faites à la Nang Tim du village voisin de Kamine. La divinité s'est incorporée dans cette femme appelée dès lors Nang Tim « la dame Tim ». Quand elle mourra, l'esprit ira se gîter dans une autre femme du village. De quelle manière y a-t-il concurrence et comment alors s'exerce le choix? Je l'ignore. Il paraît que c'est sur la déclaration de la femme elles même qu'on la reconnaît Nang Tim. Faute d'observer les us et coutumes, les sauniers s'exposeraient à de graves maladies, ou bien la foudre les frapperait.

Les Laociens prétendent que le sel marin cause des démangeaisons. Mais, en général, ils ne le connaissent même pas, ne consommant que le sel du pays. Une ménagère m'a demandé un peu de sel marin un jour, non pour la cuisine, mais pour faire un médicament.

LVIII

MELOU PHAÏ.

Melou Phaï (corruption d'une ancienne dénomination cambodgienne, Melou Préy « arec de la forêt », les mots laociens ou siamois étant tout différents), ou mœuong Melou Phaï Dên Phalit, pays de plaines nues, de rizières, est un district de Siphoum, au nord-est.

Le chef-lieu, jadis ban Sên, actuellement mœuong Melou Phaï, a 3 pagodes, ce qui suppose 100 à 150 cases, sur un tertre au sud d'une lagune de 50 à 60 mètres de largeur sur 400 à 500 de longueur. Cette lagune n'assèche pas.

Le Si coule à un kilomètre au nord-est. De Melou Préy on va à Tanasaï, au sud-est, en une forte journée de marche; à Nhassonthon, vers l'est, en une petite journée; à Siphoum, au sud-ouest, en une journée. Ici, la route de charrettes sur le sable est assez bonne.

Il y aurait 500 inscrits dans ce district, dont l'impôt est porté à Siphoum. Le Phra bamlong rithi kaï chau mœuong Melou Phaï Dên Phalit, fils de l'ancien chau de Siphoum, gouverne le district.

Le lat est de quatre au sling.

Les femmes portent en partie le langouti retroussé des Siamoises, les hommes suivent les modes de Siam.

Le riz vaut de 4 à 8 mœun au tical, selon les saisons. De même que dans la plupart des mœuongs laociens, il y a un léger impôt local sur le riz, un panier de riz par charrue ou par laboureur. Ce riz, apporté par les contribuables, remis au mœuong na ou magasinier, sert à nourrir les « envoyés royaux » de passage.

Melou Phaï exporte aussi des peaux de bœufs, que les Siamois de Korat viennent troquer contre de la cotonnade. Le picul de peaux, qui coûte ici 20 à 22 ticaux, en vaudra 25 à 28 à Korat.

LIX

KÊTARAVISAÏ.

Le mœuong Kêtaravisaï ou, par abréviation, mœuong Kêt, est à une journée et demie au nord du Moun, à une journée au nord-ouest de Siphoum. Les deux centres sont séparés par une steppe déserte et dénudée d'arbres.

C'était jadis le ban Kou Kadon, du nom laocien d'une ruine khmêr située en cet endroit. Il y a une douzaine d'années, l'obbahat de Siphoum, ne s'entendant pas avec son chau, descendit à Bangkok et obtint la faveur d'ériger en ce lieu un mœuong qui porterait directement son impôt à Bangkok. Toutefois le mœuong Kêtaravisaï dépend du mœuong Maha- sanakham, à deux jours au nord-ouest; les mandarins sont tenus d'aller boire l'eau du serment à ce dernier mœuong. Il y aurait 600 inscrits dans le district de Kêtaravisaï, payant 2 ticaux par homme inscrit marié, et le tribut porté à Bangkok serait de 15 cattis.

Le chef-lieu, sur un tertre sablonneux comme la généralité des centres habités dans le bassin du Moun, compte environ 150 cases sur un tertre de 1,200 mètres de longueur et 200 mètres de largeur. Il y a peu d'arbres de jardins; on voit que le pays est neuf. Il y a 3 pagodes.

Le lat est de huit au sling. Un seul Chinois, venu de Korat, y vend de la cotonnade apprêtée 7 ticaux la pièce, la cotonnade écrue, 5 ticaux la pièce.

Le Phra si kêtichhai chau mœuong siri Kêtaravisaï, a des insignes d'argent comme tous les phra. Après sa mort, on les

passe au successeur lors de la réception de la lettre de nomination.

Les mandarins, les gens de ce petit mœuong ont bon air; les premiers s'entendent entre eux. On n'y voit ni fumeurs d'opium, ni fumeurs de kanchha. Ils ne boivent que de l'eau-de-vie qui est distillée partout. « L'alcool, dit le Laocien, est la médecine interne par excellence, l'excitant des muscles et des vaisseaux ».

Les villages extérieurs de ce mœuong, situés vers l'ouest, outre la culture du riz, se livrent à deux industries, celle du sel et celle de la fonte de fer.

Le sel apparaît à la surface de la terre en beaucoup d'endroits. Les gens le préparent comme nous l'avons déjà vu; seulement, au lieu de recueillir l'eau salée du lavage dans une marmite, ils creusent souvent le sol en entonnoir à pente très douce. Ces trous ont 2 mètres de diamètre à l'orifice, 1 mètre de profondeur, et la paroi est recouverte d'une mince couche imperméable de sable et de résine liquide. Un bambou porte l'eau du filtre au réservoir abrité par un toit léger destiné à empêcher le soleil de faire éclater la couche imperméable.

A côté, un billot arrondi, planté en terre, servira de moule pour les marmites à coction fabriquées grossièrement sur place avec de la terre mélangée de balle de riz qui empêchera les fentes. On commence en janvier pour finir aux pluies. Chaque auge ou fourneau en exploitation paye au chau par maison une redevance d'un mœun (12 kilog.) de sel.

LX

FER DE KÊTARAVISAI.

Le fer est forgé, entre autres lieux au ban Tiou, village d'une trentaine de cases à l'ouest du mœuong Kêtaravisaï. Ces Laociens coulent des socs et forgent de ces pioches-spatules que les Cambodgiens appellent *châp*.

Le minerai, petit gravier de billes arrondies de la grosseur des billes à jouer, vient de Nang Kham, à quatre kilomètres à l'ouest de ban Tiou. On l'obtient en creusant un peu la terre, dans le lit des ruisseaux, des mares desséchées.

Les fourneaux faits avec des briques et la terre des tumuli des nids de termites, ont environ 1 mètre de hauteur sur le sol, 50 centimètres de largeur et 3 mètres de longueur. De haut en bas, ces fourneaux sont percés de deux cheminées écartées de 50 centimètres et chauffées par des soufflets de forge placés dans un trou commun creusé dans le sol. Deux cavités peu profondes, mais plus larges que les cheminées, sont ménagées sur le fourneau en dehors des cheminées, ce sont des récipients pour les ustensiles et pour le minerai à ajouter pendant la fonte.

Le charbon et le minerai une fois placés par couches alternées dans les cheminées, le feu est activé par les soufflets de forge, et on ajoute par le haut de nouvelles couches au fur et à mesure du tassement. Les scories sont retirées derrière le fourneau, le fer rouge en avant, du côté des soufflets. En un jour un fourneau donnera trois chauffes, soit six morceaux de fer pouvant servir à fabriquer douze pioches.

En septembre, on prépare le charbon avec les bois du koki, du popél, du thbêng ou du trach. En octobre-novembre, on construit les fourneaux, on ramasse le minerai qui est lavé et apporté au village. Avant de commencer les travaux de fonte les forgerons adorent Prah Prisnoukar, le patron des ouvriers et artisans. Ils préparent un peigne, un chignon, un pagne de femme, un bracelet, un poulet bouilli, une bouteille d'eau-de-vie, des bougies, baguettes odoriférantes, des fleurs, des feuilles. Un achar ou maître laïque des cérémonies récite les formules ou prières selon un tam ra ou traité, et fait l'offrande à Prah Prisnoukar. Le rite achevé, on place le charbon, le minerai et on allume.

Pour fondre les socs, on prépare d'abord, avec de la terre mêlée de bouse de bœuf ou de buffle, des *pains* ayant la forme et la dimension du vide intérieur du soc. Le moule est formé de deux briques que l'on applique l'une sur l'autre pour couler la fonte après avoir placé convenablement le pain de bouse. La fonte a lieu dans de vieilles marmites remplies de fer et de charbon et percées d'un trou pour l'introduction du soufflet de forge. Avant de se livrer à ces opérations, il faut encore faire à Prah Prisnoukar une offrande d'une paire de bougies, une

paire de baguettes odoriférantes, une bouteille d'eau-de-vie et un œuf.

Un soc est vendu 1 sling, quatre pioches valent 1 tical. Le chau prélève un droit de quatre pioches sur chaque fourneau.

LXI

PHYAKA PHOUMVISAÏ.

Ce mœuong a été fondé il y a huit ans, sur l'emplacement du ban Nakha, par le fils de l'ancien chau de Suvanaphoum. C'est un district de cette province, dont il est séparé par le mœuong Kêt. Ce sont trois frères qui, par rang d'âge, ont reçu les dignités de chau, d'oppahat, de ratsevong.

Le lat y est de huit au sling. Le territoire du mœuong et celui de Suvanaphoum, contigus par le sud des provinces, ne sont pas pas délimités. Le peuple choisit ses chefs à l'un ou à l'autre chef-lieu.

Il y a 120 cases au mœuong Phyaka Phoumvisaï groupées en cercle, sans arbres ni haies vives. Aussi on n'y trouve pas de poules. Il y a une pagode à l'extrémité orientale du village.

Le voisinage des pays de langue siamoise commence à se faire sentir. Sur les épaules des femmes, les écharpes rouges ou bleues commencent à apparaître.

A une lieue vers l'est on rencontre un village dont le nom m'échappe, et qui est plus important que le mœuong lui-même. C'est un district de cultivateurs et de sauniers. On y vend aussi de la soie, 2 à 3 cattis le picul. Comme ailleurs, pas de fermes. Le riz est abondant, mais il n'y a pas de cours d'eau et le poisson fait défaut. Les registres sont tenus à Suvanaphoum, paraît-il. Aussi ne peut-on obtenir de renseignements sur l'impôt et les inscrits.

LXII

SISAKÊT ET DÊT.

La province de Sisakêt, qui s'étend sur les deux rives du Moun, est bornée : à l'ouest, par le houé Thap Than, à une grande journée de marche du mœuong. Ce houé la sépare de Ratanabouri, ancien district de Sourèn.

Au sud-est, par Sourên, Sangkah; au sud, par Koukhan, au Dong Pak Houot; à l'est, au houé Krenhung, qui la sépare des territoires de Dêt et d'Oubon ; au nord, par Oubon au ban Talat, à une bonne journée de marche au nord du Moun, rive droite du Si; au nord-ouest, par Siphoum, au ban Dan, à une journée de marche du ban Pak Houé Tap Than.

De Sisakêt on gagne Ratanabouri à l'ouest en deux jours, ou Siphoum au nord-ouest en quatre jours.

Autrefois, la province de Sisakêt faisait partie de celle de Koukhan et l'ancien chef-lieu de Koukhan, le ban ou mœuong Romduol, est sur le territoire de Sisakêt. Selon les uns, Sisakêt aurait 10,000 inscrits, 13,000 selon d'autres. Ces chiffres me paraissent exagérés. L'impôt de capitation est fixé à 2 ticaux pour les inscrits mariés, 1 tical pour les célibataires. Le tribut annuel envoyé à Bangkok serait de 160 cattis.

Le Phya visêt phakedey chau mœuong Sisakêt a des insignes de porcelaine doublée de métal, un parasol rouge, un sabre, deux habits et un langouti de gala.

Le mœuong Sisakêt, à trois lieues à vol d'oiseau au sud du Moun, près du houé Samlan, qui dès décembre n'est plus navigable pour les petites barques, se compose de deux groupes occupant 12 à 1,500 mètres de longueur.

A l'est, le marché, le nouveau village; à l'ouest, l'ancien, le mœuong. Le sol est sablonneux, l'aspect du pays est un peu celui de la forêt sauvage récemment déboisée, occupée, quoique les grands arbres de plantation n'y manquent pas. Au marché, où sont plusieurs petites boutiques, des Chinois et des Siamois, venus de Korat, vendent des gâteaux, importent des cotonnades, des couvertures, exportent de la soie, les peaux de la province et de celle de Koukhan.

Le lat est de huit au sling depuis quatre ans; avant, il était de six au sling. La piastre mexicaine est acceptée pour 7 sling.

Il y a dans le pays beaucoup de tumuli, anciens nids de termites, d'où un adage laocien que nous aurons occasion de citer. La population n'est pas belle, les filles coupent les cheveux à la siamoise et sont vêtues à la laocienne.

Les habitants en général cultivent les rizières, pêchent dans le Moun, ils élèvent des bœufs et des buffles qu'ils vendent aux

Kola ou Birmans. Au commencement de 1884, un Kola vendait du tabac qu'il avait apporté des mœuong Lom, mœuong Lœui, par la voie de Khon Khên, Nhàssonthon. Son tabac, acheté là-bas 5 ticaux le mœun, était vendu ici 8 à 10 ticaux.

Les forêts de Sisakêt sont tantôt aux arbres courts peu fournis, tantôt présentent les grands arbres aux essences résineuses. Il y a de nombreux sapins à une journée de marche vers l'est du mœuong et à une journée vers le sud.

Vers le sud-est sont plusieurs villages peuplés de Phou Thaï. D'ailleurs, si le fond de la population est laocienne, il y a beaucoup de Koui ou Soué que l'on trouve un peu partout. Et peut-être même que la plupart des prétendus Laociens sont d'anciens Koui !

A une journée de marche au nord-ouest du mœuong, sur la rive gauche du Moun, sont quelques villages de Koui nhœu (prononcez gnieu) dont le plus important, appelé mœuong Khong, compte une centaine de cases sur un tertre. Ces Nhœu nous ont paru plus beaux que les Laociens méridionaux en général. Ils prétendent venir de Birmanie, mais cela n'est guère possible pour plusieurs raisons. Ils sont Koui, leur vocabulaire est apparenté à celui des autres Koui et des Khmêrs. Il y a aussi des Koui nhœu dans la province de Koukhan.

De même que dans la plupart des gros villages koui, ils ont une pagode de bonzes laocisant.

Le mœuong Khong a même son mœuong Kao ou ancien mœuong abandonné.

Au sud-ouest de Sisakêt, au ban Komphêng, les habitants travaillent du fer d'Europe qui leur vient par Korat et coûte 1 tical les deux livrés. Un ouvrier fait deux ou trois couperets par jour. Le salaire de sa main-d'œuvre est de 3 lats par couteau. L'installation, sous un arbre, est des plus primitives : une petite forge en terre glaise avec foyer creusé dans le sol et deux soufflets. Un morceau de fer enfoncé dans une branche d'arbre étendue sur le sol sert d'enclume.

Je n'ai que peu de renseignements sur le petit et pauvre mœuong Dêt à l'est de Sisakêt, au sud-sud-ouest de Phimoun, sur la rive occidentale du Daun Nïai. Dêt relève directement

de Bangkok. Les habitants vont à Oubon, aux hautes eaux, échanger un mœun de coton contre quatre ou cinq mœun de sel. Si le coton est bon marché, un mœun vaudra 1 tical.

LXIII

PROVINCE D'OUBON.

La province d'Oubon, l'une des plus grandes du Laos, s'étend sur les deux rives du Si, du Moun et du Nam Khong.

Les renseignements sur les inscrits donnent des chiffres qui varient de 6,000 à 40,000. Ainsi sont les laociens. Admettons que 15,000 inscrits soient un chiffre raisonnable. Quant au tribut annuel envoyé à Bangkok, les renseignements varient de 5 à 10 piculs d'argent (de 60 à 120,000 francs). L'impôt de capitation est fixé à 2 ticaux par homme valide; en quelques endroits, 10 sling. Le lat, qui était il y a quelques années de huit au sling, est actuellement de quatorze.

Plusieurs des mœuongs qui relèvent d'Oubon sont à l'est du Grand-Fleuve, et, au point de vue géographique, auraient dû être classés avec les mœuongs du Grand-Fleuve. Certains renseignements font dépendre plusieurs de ces mœuongs de provinces autres qu'Oubon.

Nos données ne sont pas très précises sur ce point. Ainsi :

1° Le mœuong Phâng, peuplé de Laos et de Soué, est à l'est du Nam Khong;

2° Le mœuong Lom Nao ou Nam Nao est à l'est du Grand-Fleuve;

3° Le mœuong Singkhon ou Sangkhon est à l'est du Nam Khong. Son chau a pour titres : Phra chamvœu phon roup chau mœuong Sangkhon;

4° Le mœuong Chéam, au nord de Pak Moun, à l'est du Grand-Fleuve, à quatre jours d'Oubon, relevait jadis de Bassak. Son chau, mécontent du roi de Bassak qui exigeait un service trop pénible, dit-il, et 9 cattis de tribut pour la part contributive du district, se tourna vers Khêmarat où il paya dès lors 8 cattis. Quatre ans plus tard, ayant aussi des griefs contre khêmara il s'adressa au chau d'Oubon à qu'il envoie sept cattis chaque année ayant pour ainsi dire mis sa vassalité à l'enchère au rabais.

Le Phra komhêng sang kréam chau mœuong Krong Chéam réside au ban Na Vêng, sur le bord du Nam Khong. Il est de race laocienne, mais tous les autres fonctionnaires sont Soué ainsi que la population, qui habite un plateau pauvre, stérile, élevé de 70 à 80 mètres au-dessus du Grand-Fleuve. On compte 350 inscrits dans ce mœuong où sont beaucoup de roches et de montagnes. Tous ces Soué parlent laocien, ont adopté les vêtements, les coutumes laociennes.

Passons à l'ouest de la province d'Oubon.

5° Le mœuong Tanasaï, probablement pour Ratanavisaï (Ratna vishaya), à deux jours de marche d'Oubon, sur la rive droite du Si, à 250 mètres de la berge, dans une plaine découverte, compte 2 pagodes et 100 à 120 cases.

A la fin de 1883, le Phra louong saï sanah chau mœuong Tanasaï était à Bangkok pour répondre sur ses refus d'obéissance au chau d'Oubon son supérieur, et, de même qu'à Oubon, les kromokar étaient divisés en deux partis faisant bandes à part. Ces troubles sont connexes de ceux dont nous nous occuperons à Oubon. Ce chau a des insignes d'argent et un parasol rouge. La population est laocienne.

La frontière entre Oubon et Nhassonthon est marquée par un pieu de koki planté dans le Si près de la rive droite, à deux heures au-dessus du mœuong Tanasaï.

6° Le mœuong Phanan, à deux journées au nord-est d'Oubon, sur le sé Bouok, a été fondé il y a deux ans par le chau d'Oubon, qui informa Bangkok. Il y aurait 100 à 150 cases au chef-lieu qui, antérieurement, était appelé le ban Phalao.

Le Phra cham vongsa chau mœuong Phanan administre une population de Laociens.

7° Le mœuong Kah Sœum, à deux jours au nord-ouest d'Oubon, est fondé depuis deux ans. On compte une centaine de cases au chef-lieu.

Le Phra phit saï sanalong chau mœuong Kah Sœum Sêma administre une population de Laociens.

8° Le mœuong Takan, à un jour au nord-est d'Oubon, à un quart de lieue à l'est du sé Bouok, compte une quarantaine de cases. L'obbahat, le ratsevong y résident. Le chau demeure à

ban Kout Samphon, à un jour plus loin. Des Laociens habitent ce district fertile en rizières dans le bassin du sé Bouok.

Le chau a pour titres : Phra bin bin chaï di chau mœuong Takan. Selon d'autres : Phra amoh nadon chaï chau mœuong Takan.

Il y aurait aussi les deux mœuongs suivants :

9° Hanouman Monton à cinq jours au nord-est d'Oubon (Phra Pachon chau mœuong Hanouman Monton).

10° Senang Nikom, à six jours vers le nord-est d'Oubon. Je n'ai pas d'autres détails sur ces deux mœuongs.

11° Enfin le mœuong Phimoun, à deux jours de navigation à l'est d'Oubon, sur la rive droite du Moun. Le district s'étend sur les deux rives.

Phimoun est créé depuis vingt-deux ans. Les arbres y sont encore jeunes; au début, il y avait 2,000 inscrits et actuellement il y en aurait 3,000, sauf exagération ; ces inscrits paient 2 ticaux de capitation. Et le Phra bamvong ratsedon chau mœuong Phimoun Mansahan envoie à Oubon 8 cattis par an pour la part contributive de son district, chiffre bien loin de compte avec le nombre d'inscrits que s'attribue le même dignitaire.

Le chef-lieu, Phimoun, sur un tertre sablonneux incliné en pente douce vers le fleuve, occupe environ 1,500 mètres de longueur sur 250 mètres de largeur. On y compte 3 pagodes et 150 à 200 cases sur les côtés de deux routes longitudinales.

En face, sur l'autre rive du Si, le ban Saphœu a une pagode, une trentaine de cases, et de bonnes rizières qui appartiennent en partie aux mandarins de Phimoun. Le district élève des bœufs, des buffles exportés soit à Phnom Penh par Bassak soit à Bangkok par Sourèn.

Les bonnes rizières sont rares à Phimoun, les basses étant susceptibles d'être trop inondées, et les rizières hautes sont peu fertiles. La population tire de Bassak une partie du riz qu'elle consomme, elle apporte ce riz par terre sur les lâs ou petites charrettes attelées d'un buffle.

Le territoire du district d'Oubon proprement dit formerait un douzième mœuong assez étendu sur les deux rives du Moun. Il y

a beaucoup de Soué au sud du Moun sur la route d'Oubon à Koukhan.

Au nord, en allant d'Oubon à Khêmarat, il n'y a pas de route de charrettes. On y traverse beaucoup de forêts de téal, khlong, thbèng, phchêk, et de krœul. Plusieurs villages recueillent le suc résineux de ce dernier arbre. Ce suc, que les Cambodgiens appellent merak, est vendu à Oubon 7 ticaux de tube.

On fait plus particulièrement du sel au nord-ouest d'Oubon. On fabrique des marmites, des jarres et des mortiers de cuisine au ban Tha Haï, village d'une centaine de cases au nord-ouest d'Oubon, près du Si. Ayant donné la forme à la glaise, les potiers placent les pièces dans des fours souterrains de 3 coudées de longueur, et allument des feux aux deux extrémités. Une nuit suffit pour la cuisson. Pour 1 tical on achète de 6 à 12 de ces jarres, selon leur grandeur. Les marmites sont vendues 30 au tical, et les mortiers 50. Tout cela est envoyé à Oubon.

LXIV

VILLE D'OUBON.

Le mœuong Oubon est bâti sur la rive nord du Moun qui coule ici ouest-est. Le tertre sablonneux, assez élevé, descend en pente douce jusque vers le Moun qui, aux basses eaux, coule à 100 mètres de la ville dont il atteint la première ligne de cases à l'époque des hautes eaux.

Un petit rempart formé d'une levée de terre, d'un fossé et d'une palissade courait sur les trois faces est, nord, ouest, et complétait la défense de la ville. Ce rempart, ruiné, n'est plus entretenu. Sa longueur est-ouest était de 2 kilomètres environ et sa longueur nord-sud de 400 mètres, évalués de la limite des inondations du Moun à la face nord. Trois rues longitudinales et beaucoup de ruelles transversales divisent la ville en nombreux quartiers.

Les cases, assez serrées, sont au nombre de 800 à 1,000 dans l'intérieur du rempart. En outre, au nord de la ville, à quelques 100 mètres, est un très gros village.

Au centre, près de l'habitation du chau, sont les boutiques basses du marché. On compte à Oubon 10 pagodes dans l'intérieur

de la ville et 8 à l'extérieur ; au total, 18. La plupart ont des temples aux murs de briques, recrépis à la chaux et couverts de planchettes en guise de tuiles.

La pente douce allant au fleuve est divisée par des palissades en nombreux petits jardins où les habitants plantent des légumes au commencement de la saison sèche. Les habitants d'Oubon ne boivent pas l'eau du Moun, réputée malsaine. Ils ont d'ailleurs des puits dont l'eau est excellente, surtout celle du puits principal, à une pagode en dehors de la ville, à hauteur du centre ; eau claire et de très bonne qualité.

La situation d'Oubon a été très heureusement choisie, un peu au-dessous du confluent du Moun et du Si, sur le bassin profond du Moun. Le poisson, excellent, y abonde en toute saison. Nulle part je n'ai mangé d'aussi bonnes raies que les raies blanches d'eau douce harponnées dans le Moun. Le poisson tout entier vendu 14 lat, soit 14 sous, avait 35 à 40 centimètres de diamètre. C'étaient de petites raies, on en trouve dans le Moun ayant jusqu'à 1 mèt. 50 cent. de diamètre. Selon les Laociens, les raies existent dans tout le Grand-Fleuve.

Les gens d'Oubon pêchent à l'épervier tressé avec de l'ortie de Chine. Un épervier de douze coudées vaut 6 ticaux ; de six coudées, 4 ticaux.

Outre les Laociens, on rencontre à Oubon plusieurs Chinois et des Siamois, quelques Kola ou Birmans, et des Khmêrs en très petit nombre. Les femmes du marché vendent du tabac, des cigarettes, des gâteaux, de l'eau-de-vie, du poisson frais ou accommodé. On trouve dans les boutiques des Chinois des étoffes, de la vaisselle, des plateaux de cuivre, des allumettes, du dâk Kham en poudre. Oubon fait un commerce assez considérable de peaux, de laque, de cornes, de cornes molles, de cornes de rhinocéros et d'ivoire. Ces articles sont exportés à Korat en dix-huit jours de charrettes ou un mois de jonques.

Quelques filles portent le langouti siamois, mais en général elles sont fidèles à la jupe laocienne. Quelques-unes ont les cheveux coupés courts, mais la majorité conserve le chignon national. Les hommes, qui suivent les modes siamoises, préfèrent s'oindre les cheveux avec de la graisse de porc plutôt que d'em-

ployer l'huile de coco ou de ricin. Ils évitent ainsi les maux de tête, disent-ils. Ils ont des prétentions à l'élégance, ainsi que le constate le proverbe commun dans cette partie du Laos : « Pour voir de nombreux tumuli, allez à Sisakêt; des malheureux, allez à Dêt; des élégants, allez à Oubon! »

Les Laociens d'Oubon commencent à être envahis par la passion de l'opium que les Chinois leur vendent 1 sling le chi, soit au poids de l'argent. Ils appartiennent d'ailleurs à une race dont les mœurs singulières doivent se corrompre facilement dans les grands centres.

A quelques 100 mètres au-delà de l'extrémité occidentale d'Oubon est un petit village chrétien, siège de la mission catholique fondée depuis quatre ans et dirigée avec prudence par le Père Prodhomme, assisté de deux ou trois autres missionnaires. Leur tâche est hérissée de difficultés; les bouddhistes en général, les Laociens en particulier n'offrent pas un riche champ à la moisson évangélique. Quelques Chinois et des sauvages recueillis dans le pays sont les ouailles de ce petit troupeau.

LXV

FONTE DES LAT.

Les lat de cuivre sont faits en plein air sous quelques cases au centre de la ville d'Oubon. Le cuivre, les clous, lingots, barres provenant de dépouilles de navires, viennent de Bangkok par Korat. Le lat d'Oubon, de quatorze au sling, pèse 4 chi de cuivre et 1 chi de plomb; les pesées sont faites d'avance et placées en petits tas sur un van.

Deux femmes se livrent à l'opération de la fonte; l'une fait marcher les deux soufflets de la petite forge, l'autre met un des tas préparés à l'avance dans un godet en terre semblable à une petite tasse à thé chinoise, qu'elle tient à l'aide d'une pince. Elle ajoute au mélange de cuivre et de plomb dans la capsule un peu de balle de riz; celle-ci s'enflamme au feu et facilite la fusion qui s'opère en quelques secondes. Avec sa pince, la femme reprend le godet, verse le métal dans l'un des quatre trous creusés sur les quatre faces d'un petit moule en bois,

après avoir enduit le creux avec un peu de résine liquide pour empêcher l'adhérence.

Il y a toujours deux lat au moule; on fait tomber d'un petit coup sec celui de la face inférieure avant de verser le métal dans le creux de la face supérieure.

L'obstruction des soufflets est faite d'un bourrelet de plumes. Un fer pour remuer la braise complète l'outillage de cette petite industrie entièrement libre, comme le sont toutes les industries au Laos.

Ces femmes traitent avec des Chinois qui leur donnent un mœun de cuivre et reçoivent 620 lat. Or, ici le lat est de quatorze au sling, cinquante-six au tical, quatre-vingt-dix-huit à la piastre mexicaine de sept sling; 620 lat font 11 ticaux plus 4 lat.

J'ignore combien coûte le mœun de cuivre, mais Chinois et femmes laociennes doivent, par le fait, partager un petit bénéfice. Deux femmes font, selon leur habileté, de 200 à 300 lat par jour.

LXVI

HISTORIQUE D'OUBON.

Nulle part on ne trouve des annales au Laos. Tout est à Bangkok, répondent les gens du pays. Selon les mandarins d'Oubon, la ville aurait été fondée de la manière suivante :

Jadis le chau Phata régnait à Nong Boua Lomphou, pays qui doit être situé au sud-ouest de Vien Chan. Il avait deux fils, le chau Phava et le chau Patoum. Le roi de Vien Chan demanda en mariage l'une des filles du chau Phata qui refusa et qui, pour fuir la vengeance du prétendant dépité, émigra avec ses *bau* ou clients, sujets, et descendit au sud jusqu'à ban Dou Ban Kê, dans la province de Bassak, ou plutôt ce furent ses fils qui atteignirent ce point, lui mourut en route.

Phava et Patoum demandèrent protection au chau Seyah Kouman, roi de Bassak, puis remontèrent le Moun, et choisirent sur la rive nord l'emplacement du ban Chalamê pour fonder un mœuong appelé Oubon, dont Patoum fut le premier chau, ayant son frère Phava pour oppahat.

Ce chau Prah Patoum avait un fils, le chau Kham, qui alla fonder le mœuong Hêmarat ou Khêmarat. La Nang Ousa, fille du chau Phata, alla fonder au ban Sing le mœuong Yassonthon (Yaçodhara). Une autre fille, la Nang Si Sani, aînée de la précédente, alla fonder le mœuong Nong Khai.

A Oubon, le chau Prah Patoum eut pour successeur le fils d'une femme de rang secondaire, le chau Chan Prom qui, officiellement, prit les titres de Prah Promo réach vongsa (Brah brahma rajavansa).

A celui-ci succéda le chau Kou thong, prédécesseur du chau actuel. Celui-ci, en fonctions depuis dix-huit ans, est appelé le chau Nong kham, et, officiellement, chau Promotiva nukroh hat vong chau mœuong Oubon réach théani (Brahma devâ nugrah.. vansa... upala (?) raja dhani).

Les insignes de ce chau d'Oubon sont en or, mais il n'a pas le droit de vie et de mort, Oubon n'étant pas considéré comme royaume.

Selon d'autres versions, ce furent trois frères qui, chassés de Nong Boua Lomphou par le chau Anuh, de Vien Chan, vinrent demander asile à Bassak, puis secours à Bangkok au roi Prasat Thong qui envoya une armée prendre Vien Chan. De Bassak, le frère aîné, le chau Phata, remonta le Moun et fonda le mœuong Oubon au ban Chalamê; son cadet, le chau Phava, eut la dignité d'oppahat et le dernier, le chau Patoum, celle de ratsevong. Ils aidèrent à la prise de Vien Chan et à la capture du chau Anuh qui mourut à Bangkok. L'oppahat de Vien Chan fut tué dans la lutte, le ratsevong, vaincu, s'enfuit chez les Annamites d'où jamais il ne revint. Tous ces renseignements n'ont qu'une valeur fort relative. Il y a déjà pas mal de variantes dans les récits des évènements qui remontent à deux générations. Mais, je le répète, il est difficile de trouver autre chose au Laos.

Après la catastrophe, la famille du chau Anuh, de Vien Chan, ne laissa que deux branches, l'une à Bangkok; l'autre, à Khamthong, vient de s'éteindre récemment.

On s'accorde généralement à reconnaître que le chau d'Oubon est de cette race, l'unique race royale du Laos, mais ses ennemis ardents de la localité lui contestent même cela. Toujours

est-il qu'il se trouve en antagonisme violent avec toute la famille des anciens chau et toute leur clientèle, bien plus nombreuse que la sienne. Depuis son départ pour Bangkok, en août-septembre 1883, son parti prend le dessus grâce un peu à l'un de ses plus chauds partisans, le Prah petoum (Brah padma) de qui je tiens les détails qui suivent.

Lorsque l'ancien chau, prédécesseur de celui-ci mourut, le ratsebout et le ratsevong gouvernèrent le mœuong, percevant l'impôt de tout le peuple. Le chau Promotiva, le chau actuel, occupait à cette époque la place de ratsevong à Bassak. Il se rendit à Bangkok, où le roi de Siam lui accorda la dignité de chau d'Oubon. Les deux autres, qui, selon les usages du pays, pouvaient espérer de l'avancement sur place, le considérèrent comme un intrus, refusèrent de lui obéir et de percevoir l'impôt de leur clientèle. Le chau se plaignit à Bangkok d'où ordre de descendre tous les trois. Ils revinrent avant la fin du procès. Le ratsevong et le ratsebout moururent; le roi de Siam conféra ces dignités à leurs fils qui refusèrent encore d'obéir au chau et de percevoir l'impôt. De rechef, le chau se plaint à Bangkok, d'où part une seconde fois l'ordre de se rendre tous les trois à la capitale. Et pas plus qu'au voyage précédent, il n'y eut de solution complète. Le chau revint, les deux autres restèrent à Bangkok où le ratsevong mourut. La clientèle de leur parti, fonctionnaires en tête, continuait à refuser de percevoir et de payer l'impôt.

Le chau envoya à Bangkok le Prah petoum qui exposa à Samdah Maha Malla que les clients de l'autre parti, très nombreux, refusaient absolument le payement de l'impôt depuis plusieurs années. Il demandait donc, pour en finir, un kha louong ou envoyé royal et des garnisaires. Le premier ministre envoya le louong Phakedey Darong et vingt-quatre soldats.

De son côté, le Phya Si, venant de la Cochinchine, de Battambang, remonta jusqu'à Oubon et prescrivit au chau de descendre à Bangkok pour continuer le procès.

Ce que ne pouvait me dire le mandarin laocien, c'est que tout procès, tout voyage, toute demande à Bangkok entraîne de nombreux présents; avec de pareils arguments, le dernier entendu a toujours gain de cause. Les procès ne sont jamais terminés. Ces plaideurs ne retirent pas même l'écaille de l'huître.

Le luong Phakedey Darong (ou Narong), homme de cinquante-six à soixante ans, intelligent, courtois et obligeant, mène avec beaucoup de fermeté le mœuong si troublé qu'il est chargé d'administrer provisoirement. Envoyé pour percevoir, il exige le payement; tant pis pour ceux qui n'ont pas fait tire-lire. Tel inscrit doit payer jusqu'à 20 ticaux, l'arriéré de dix ans. C'est une grosse somme pour des Laociens. Et puisqu'en définitive il faut payer, le crédit des chefs rebelles baisse.

On m'a dit que le mandarin siamois avait imposé à 1 tical de capitation les jeunes célibataires et les vieux de plus de cinquante ans qui, auparavant, étaient exempts d'impôt. Le total de l'arriéré à percevoir monterait à la somme de 1,600 cattis, soit 384,000 francs.

CINQUIÈME PARTIE

LES LAOCIENS

Sommaire.

67. L'organisation politique. — 68. Le chau. — 69. Les procès. — 70. Notions diverses. — 71. Les Laociennes. — 72. Les Deng Hœuon. — 73. Le mariage. — 74. L'adultère; le divorce. — 75. Les couches. — 76. Les funérailles. — 77. Les fêtes. — 78. Les bonzes. — 79. Rites et superstitions.

LXVII

L'ORGANISATION POLITIQUE.

Ayant passé en revue la plus grande partie des mœuongs laociens de Sieng Khan à Sting Trêng, il convient maintenant, avant d'aborder les pays de langues, de race différentes, d'entrer dans quelques détails sur les traits communs à toute la race laocienne.

Au milieu de cette agrégation et désagrégation perpétuelles de mœuongs, selon les convenances des populations ou des chefs influents, un fait frappe tout d'abord, c'est la grande liberté dont jouit en temps ordinaire la généralité des gens de langue laocienne.

Vis-à-vis de Bangkok il s'agit de payer régulièrement l'impôt de capitation et de ne pas mettre en question la domination siamoise, ce à quoi pas un Laocien ne songe. Il faut en outre avoir la crainte du mandarin siamois, du Kha louong « envoyé royal ». Ceux-ci feront peut-être des dupes, mais ne peuvent guère se permettre des actes d'arbitraire.

Autrefois l'annonce de l'arrivée d'un grand mandarin siamois était apprise avec terreur par les Laociens. Aujourd'hui, ces hauts fonctionnaires exigent une certaine discipline de leurs

hommes. Ils feront frapper de trente coups de verge les maraudeurs, les voleurs de poules, et ne laisseront plus enlever les jeunes filles laociennes. Leurs voyages, fructueux pour leur bourse et onéreux surtout pour les chefs laociens, sont assez rares en somme.

La cour de Bangkok respecte entièrement les mœurs et coutumes de tous ces pays éloignés. Elle n'intervient qu'à la suite des réclamations toujours accompagnées de présents, alors elle tâche de donner raison à tout le monde, au plus généreux, au dernier entendu. S'il y a contradiction dans les ordres donnés, que les Laociens s'arrangent entre eux.

Par leurs chefs nationaux les laociens ne peuvent guère être pressurés, grâce aux compétitions que l'ambition ou la vanité suscitent chez ces chefs, à qui il importe d'avoir une nombreuse clientèle ou beaucoup de sujets; et en donnant de justes griefs à leurs clients, ils s'exposent à être délaissés. Un échange mutuel de services et de protection lie fortement les clients et leurs patrons. Ils prennent vivement fait et cause les uns pour les autres. Nous en avons vu plusieurs exemples, entre autre à Oubon; Ratanabouri, district laocien de Sourèn, nous en donnera un plus frappant encore. Au Cambodge, l'esprit de parenté, très puissant, atténue l'esprit de clientèle.

Ce qui, après le roi de Siam, domine au Laos, ce sont les *tamniem* « les coutumes » qui, ancrées dans l'esprit de tous, tiennent lieu même de lois écrites; le code siamois est laissé de côté dans la plupart des mœuongs, et dans les cas, où un Cambodgien dira d'un ton pénétré, qu'on oublie plus lorsqu'on l'a une fois entendu, *chebap khmêr* « les lois çambodgiennes », un Laocien dira *tomniem lao* « les coutumes laociennes ».

On n'entend que peu parler d'actes d'arbitraires commis par les chefs laociens. J'en connais toutefois du chau d'un mœuong reculé que je ne nommerai pas, n'ayant personnellement qu'à me louer de lui. Pendant plusieurs années, il avait vendu effrontément la justice; passe un kha louong siamois, il y a quatre ou cinq ans de cela; les justiciables se plaignent vivement. L'instruction faite, le rapport allait être envoyé à Bangkok lorsque le chau, dont la cause était trop mauvaise, prit le

parti d'étouffer l'affaire en achetant le Siamois. Il lui en coûta quatre piculs d'argent (48,000 francs). Faisant argent de tout, et vite, il alla jusqu'à dépouiller ses femmes de leurs bijoux. Il se tint pour corrigé dans la suite, n'essayant pas même de garder rancune à ses adversaires.

Nous avons vu que le mœuong comporte en principe quatre dignitaires. Le chau, l'oppahat, le ratsevong, le ratsebout. Ces dignités qui, au point de vue honorifique, sont dans les proportions des chiffres 100, 50, 25, 15, sont en général héréditaires, soit dans une seule et même famille, soit dans deux ou plusieurs familles qui alors s'entendent bien rarement. Selon leur importance, les chau portent le titre personnel de phya ou de phra, en Cambodgien prah ; la hiérarchie siamoise comportant les titres suivants samdach, chau phya, phya, phra, louong, khun, mœun dont les deux premiers n'existent qu'à la cour.

Au Laos les enfants des chau sont appelés thau, mot équivalant à « prince ». Au-dessous des quatre dignitaires, les *kromokan* ou « fonctionnaires » jouent un rôle prépondérant lors du choix d'un nouveau chau, à moins que des intrigues, des cadeaux ne fassent envoyer spontanément de Bangkok un étranger qui tombera, comme une bombe dans le mœuong. Cela est rare, et Oubon nous donne un exemple des conséquences.

Les kromokan ont dans les mœuongs laociens le titre générique de mœuong qui correspond à celui de luong des provinces de langue siamoise. Ils sont juges, magasiniers, collecteurs, etc. Le mœuong sên et le mœuong chan sont généralement des juges.

Au-dessous des mœuongs sont des souphon, des senon, des seniet, etc. Puis viennent à l'extérieur, le ta sêng, sorte de petit chef de canton, le komnan, chef de deux ou trois villages, et le pho ban, littéralement « le père du village ».

Pour peu qu'un centre devienne important, les Laociens en feront vite un mœuong, avec toute sa hiérarchie organisée, au profit généralement des membres de la famille du chau supérieur. Ils seront ainsi dispensés de porter au loin leurs causes, sauf les cas d'appel, d'affaires graves.

Les habitants d'un chef-lieu important ne sont que rarement réquisitionnés, pour conduire le chau voyageant en personne,

par exemple. Ces habitants se composent des fonctionnaires, de leurs serviteurs, des gens qui sont en relations suivies, continuelles avec ces autorités locales. Il n'y a donc guère au chef-lieu que les fonctionnaires qui soient tenus de remplir leur service. Les corvées retombent sur les campagnards, qui s'en plaignent quelquefois, mais c'est l'usage pour ainsi dire.

L'esclavage pour dettes existe comme à Siam et au Cambodge. Je n'ai guère de renseignements sur le servage héréditaire. Cependant, la moitié du ban Tha Pho, gros village à l'est de Bassak, est au service du chau de Bassak, dont elle cultive les rizières. En dehors de cela, ces gens gagnent leur vie à leur guise, ramassent de la cire, par exemple. Ils sont exempts de capitation.

Outre l'impôt général de capitation, très variable avons-nous vu, selon les mœuongs, il y a presque partout un léger impôt en nature sur le riz pour les besoins des services publics, pour la nourriture des kha louong.

Toutes les insdustries sont libres. Les fermes sont à peu près inconnues. Il n'y a nulle part de douanes; pas même du côté de la Cochinchine. On m'a parlé d'une douane à Phimoun qui prélèverait le cinquième (?) sur les exportations d'Oubon dont les propriétaires auraient négligé de prendre un passeport au mœuong, pièce dont le prix est fixé à six slings. Mais cette prétendue douane doit rentrer dans la catégorie des postes de surveillance qui arrêtent les gens suspects ou sans papiers, les seuls postes que je connaisse au Laos.

Certains mœuongs sont dans des rapports de dépendance vis-à-vis d'autres plus importants. Par exemple Bassak a autorité sur Khong, Tonlé Ropou, et peut-être sur d'autres mœuongs de cette région. Dans ces conditions l'extradition est pratiquée. Mais pour peu que les mœuongs soient éloignés, que les chefs soient étrangers les uns aux autres, ou en mauvaises relations mutuelles, il n'est plus question d'extradition; et les esclaves, par exemple, peuvent sans être inquiétés, se réfugier dans un mœuong de ce genre.

Mais, par contre, si des *bau* « clients, inscrits hommes du peuple », quittent leur pays pour aller dans un autre mœuong

si loin soit-il, et qu'ils conservent les liens qui les attachent à leurs chefs primitifs, prennent congé de ces chefs; quelle que soit la durée de leur séjour, de leur établissement dans la nouvelle résidence, le chau, les kromokan n'oseront en exiger l'impôt ou les corvées et n'auront sur ces étrangers que l'autorité politique ou judiciaire prescrite par les circonstances ou le bon ordre public. Ces émigrés paient l'impôt à leur chau d'origine. Aussi le Laos est-il sillonné de kha louong, fonctionnaires en voyage pour service public, littéralement « serviteurs du roi » allant réclamer souvent au loin l'impôt de ces contribuables que l'on appelle *kœui sou.*

Même le Dêchou, gouverneur de Kompong Soai, dans le Cambodge, profite de cet usage pour envoyer percevoir l'impôt des Khmêrs émigrés ou réfugiés politiques dans les provinces de Tonlé Ropou, Melou Préy, ailleurs même s'il y en avait. Les gens du Laos trouvent cela tout naturel.

Souvent des mœuongs en sous-ordre portent directement leur impôt à Bangkok.

LXVIII

LE CHAU.

En principe, la dignité est héréditaire dans une famille, et généralement tous les fonctionnaires réunis choisissent et proposent pour nouveau chau l'un des membres de cette famille, quelquefois ce sera un enfant, un mineur.

A Tonlé Ropou, province cambodgienne il est vrai, mais suivant en général les usages laociens, le balat faisant fonctions de gouverneur mourut dans le courant de l'année 1883. Les kromokar réunis, écartèrent le yokebat Mau, premier neveu du défunt, mais homme d'un caractère peu estimable, et choisirent pour gouverneur provisoire le balat Phoun, autre neveu, mais marchant après le précédent qui fut proposé pour balat. Ils prévinrent de ces choix, par lettre, le chau de Bassak, lui demandant de les confirmer provisoirement et d'en référer à Bangkok.

Tout nouveau chau allant recevoir ses insignes à Bangkok emporte de sa part, et de celle des gens de son mœuong, de

nombreux présents en argent, ivoire, laque, cire, etc., selon les usages ou selon les productions de la province.

Il y a des présents pour le roi, pour les dignitaires et fonctionnaires du krom Maha Thai, c'est-à-dire du ministère du nord, Samdach chaufa maha malla, Phya maha amat, Phra si sena, Louong si ni pitheak, Smien tra, Nai phuon, Nai khem, etc.

Melou Préy, par exemple, offrira au roi de Siam un bel éléphant, cinq esclaves sauvages, cinq piculs de cire, cinq livres de cardamone sur un plateau, cinq livres de cardamone bâtard sur un autre plateau.

La cérémonie d'investiture d'un nouveau chau a toujours lieu un jeudi. Le récipiendaire est conduit à l'audience royale avec « l'arec de la bénédiction », des fleurs d'aréquier groupées sur une paire de plateaux d'argent, ou à défaut de ces fleurs, d'autres fleurs blanches arrangées avec des feuilles de bétel et des feuilles de bananier. De gros flambeaux de cire, longs d'une coudée, sont fixés à ces plateaux; sur d'autres plateaux sont des gâteaux, confitures, sucreries, etc., offrandes du récipiendaire au Prah Chau « seigneur sacré », désignation habituellement employée pour le roi de Siam.

A la salle du trône, les serviteurs royaux ont étendu les tapis. Le Prah Chau paraît, le nouveau dignitaire se prosterne, reçoit des mains du roi ses titres écrits sur une feuille ou sur parchemin. Le roi le bénit et lui ordonne d'agir en fidèle et loyal vassal. En se retirant, le récipiendaire donne deux ticaux de bonne main aux serviteurs qui ont étendu les tapis. Il recevra ses insignes du krom maha thâi plus ou moins promptement selon le degré de sa générosité qui doit varier entre un et deux cattis. Dès qu'il est de retour à la frontière de sa province, il fait aviser les fonctionnaires de venir le recevoir en grand cortège avec une escorte armée, à quelque distance du chef-lieu. C'est la cérémonie du *Samphout* « prise de possession solennelle » qui a lieu avec prières et bénédition des bonzes.

Ainsi à Melou Préy, le chau, avec tous ses insignes, est monté sur un éléphant. Ses kromokar, tous vêtus et montés de même, le flanquent à droite et à gauche. En tête du cortège est un orchestre d'instruments siamois, puis un orchestre cambodgien.

Trois cavaliers suivent la musique. Les hommes du peuple, en armes, marchent ensuite sur deux files. Puis viennent les dignitaires et fonctionnaires sur leurs éléphants. Ensuite marchent les femmes. Enfin les charrettes à bœufs, à buffles ferment la marche. Le cortège s'arrête au tuol Aban, tertre situé au nord du mœuong Melou Préy. On y plante un figuier. Cinq bonzes récitent des prières, aspergent d'eau lustrale le nouveau dignitaire et les hommes font feu de leurs armes. Le cortège se remet en marche pour se rendre à la maison du chau où a lieu le *chang day* « le lien du poignet » du sceau. Dès la veille au soir les bonzes ont récité des prières dans cette maison.

Le nouveau chau s'assied au milieu du cercle formé par les assistants, ayant à côté de lui ses insignes, son sceau, les titres qu'il a reçus des mains royales. Un *achar*, ou docte laïque, fait la lecture de ce *chayabat*. Les kromokar, les vieillards et notables, assis en cercle, font circuler sept fois le disque de cuivre, appelé *popél* sur lequel est fixée une bougie allumée.

On noue aux poignets du chau, et aux filets de son sceau, des fils de coton trempés dans l'huile et enduits de farine. Souvent les kromokar s'en nouent aussi entre eux. Ils bénissent en même temps le nouveau chau, lui souhaite bonheur et longévité : « Que le pays soit prospère sous votre gouvernement ! » Le chau leur rend leurs souhaits en ajoutant : « Servez avec zèle ! » Ensuite a lieu un festin général, et de même qu'en toute circonstance de ce genre, les convives font à leur amphitryon des cadeaux d'argent proportionnés à leur rang et à leurs moyens, depuis un tical, deux ticaux, jusqu'à une barre d'argent. Avant de se retirer, ils écoutent la lecture de l'ordre royal de nomination. Pendant sept jours consécutifs, cinq bonzes viennent réciter des prières chez le nouveau promu.

Les insignes qui, en principe, sont en or pour les phya, en argent pour les phra ou prah, comprennent essentiellement les objets suivants : 1° Un plateau à pied en forme de calice très évasé ; 2° Une boîte à couvercle contenant une petite boîte pour le tabac, un étui évasé et aplati pour les cigarettes et un autre étui pour les feuilles à bétel ; 3° Une aiguière à bec et à anse appelée *tikor ;* 4° Une sorte d'urne appelée *kanthor* ou *kanthou,* ayant le col et le fond moins larges que le ventre. On

s'en servait jadis pour y mettre en voyage le riz cuit ou pour faire aux bonzes des aumônes de riz.

Les mêmes mots, *kanthor* ou *kanthou* désignent aussi les crachoirs, mais ces derniers instruments, qui n'ont rien de noble, quoique indispensables dans ces pays-ci, ont une forme différente, et la bouche plus évasée que celle de l'urne.

A ces insignes il faut ajouter un parasol, généralement en drap rouge. L'usage de ces instruments comme insignes remonte à une grande antiquité. Ce sont aussi les objets de viatique de tout Indo-Chinois, la boîte à bétel surtout.

D'autres insignes des chau, mais d'un caractère moins général, sont : un habit de gala en satin ou brocard, un beau langouti de cérémonie, des sabres, des fusils, des lances. Quelquefois, une chaîne d'or, un couteau à bétel en ivoire et garni d'or, une écharpe de soie crêpée, une verge en fils de fer doré.

Les dignitaires en sous-ordre, les chau des mœuongs-districts ont, selon le cas, des insignes en argent doré, en argent, en cuivre, en bois travaillé, qu'ils ne reçoivent généralement pas de Bangkok mais du chau leur supérieur.

Le chau de Bassak a une boîte et un plateau en or, une aiguière et une urne en métal doré, un parasol rouge, un parasol jaune et un habit de cérémonie de brocart.

Tous les chau des mœuongs laociens sont tenus de faire boire l'eau du serment aux dignitaires et fonctionnaires sous leurs ordres, deux fois l'an, en avril et en octobre. La cérémonie a lieu à la principale pagode du mœuong. Les bonzes y assistent, psalmodient des prières, bénissent l'eau. Un achar récite le livre du serment que tous les assistants répètent phrase par phrase. L'eau lustrale, dans des vases, est brassée avec les armes du chau. Les assistants boivent selon leur rang, se prosternent devant le Bouddha et se retirent.

A la mort du chau d'un mœuong qui relève directement de Bangkok, les insignes sont envoyés à la cour où le successeur ira les recevoir, contre cadeaux, avec sa nomination. En ce qui concerne les mœuongs peu importants on écrit à Bangkok et on attend la réponse, la nomination du successeur proposé pour lui remettre ces insignes.

Le feu pour la crémation des chau est demandé à Bangkok. Ces dignitaires ne pouvant être brûlés qu'avec le feu donné par le roi de Siam; il faut offrir de huit damling à deux cattis pour l'obtenir promptement des préposés. Les mœuongs de l'est donnent un esclave sauvage, ou le prix équivalent.

Le *feu* comprend un briquet, un morceau de silex, un morceau d'amadou, le tout renfermé dans un tube avec lettre royale d'envoi. Le *feu* placé sur un plateau à pied, abrité sous un parasol est porté en cérémonie au lieu du bûcher. Il n'a vertu que pour sa destination spéciale, après ce n'est qu'un briquet commun.

LXIX

LES PROCÈS.

La loi officielle est la loi siamoise plus ou moins consultée lorsque les *tamniem* « les coutumes » ne sont pas en jeu. Je n'ai pas entendu parler de lois laociennes écrites. La procédure doit varier un peu selon les pays, mais en général le demandeur remet sa plainte écrite aux juges qui demandent au défendeur sa réplique également écrite.

Le procès est discuté sur les pièces écrites. Dans le cas où la plainte est verbale, le juge fait citer le défendeur, et fait écrire les dires des deux parties par un greffier qui recevra deux sling de chacun. Les juges reçoivent un tical de chaque partie pour frais préliminaires de justice. Si les parties invoquent des témoignages, au préalable les juges demandent aux témoins s'il leur convient de déposer. Cette formalité remplie, les témoins prêtent serment, leurs dépositions sont écrites et décident du gain de la cause selon leur concordance avec le dire de l'une des parties.

Procès criminels, aussi bien que procès civils, tout se traduit par des condamnations pécuniaires. Le perdant paie l'amende, les dommages-intérêts, selon la gravité de la cause et ne sera mis à la chaîne que s'il ne peut fournir ni argent ni caution. L'appel de tous procès peut être fait à Bangkok.

En 1883, deux individus de Lokhon se prirent de querelle avec un autre de Kalasin. Quand les Laociens sont ivres, ce

qui était le cas de ces trois hommes, ils en viennent facilement aux voies de fait. les gens de Lokhon tuèrent l'autre dont le chef ou patron vint porter plainte au chau de Lokhon qui prétendit, après examen qu'un seul accusé était coupable, avait porté des coups. Après bien des délais, des discussions, l'accusateur se retira disant que le chau de Lokhon était partial pour ses hommes, et se disposa à aller réclamer à Bangkok.

Il est bon d'ajouter que dans un meurtre à la suite de rixe, en tête à tête, l'amende est de trente damling (360 francs) tandis qu'elle s'élève à six cattis (400 francs) si les meurtriers sont deux ou plusieurs. Tuer un voleur pris en flagrant délit coûte six ticaux à donner aux autorités plus six ticaux à remettre à la veuve pour les frais de funérailles.

A Khêmarat, les voleurs saisis sont conduits au chau qui les fait interroger par ses mœuongs ou juges. Si les voleurs avouent, ils reçoivent trente coups de verge à titre de correction, paient trois damling d'amende et rendent l'objet volé ou sa valeur. S'ils nient, ils reçoivent quatre-vingts coups en plusieurs fois, sont condamnés à payer cinq damling à titre de dommages-intérêts, pour le plaignant, et après paiement ils sont remis en liberté.

A Khong, l'interrogatoire de ceux qui nient comporte quatre-vingt-dix coups de verge à quinze coups par séance. De même, à Khon Khên, les voleurs sont frappés de trente coups de verge et dès que la croûte de la cicatrice est formée, on les frappe derechef, jusqu'à trois reprises, au total quatre-vingt-dix coups. On ne laisse pas prêter serment aux voleurs. A Oubon, les assassins sont frappés comme les voleurs de trois fois trente coups de verge, promenés en cortège dans la ville, criant à haute voix : « N'imitez pas mon exemple », puis on les exécute au nord de la ville.

A Khen Thao, la tentative de viol d'une fille, qui n'est pas la maîtresse du coupable, lui vaudra 5 damling d'amende. Au mœuong Lœui, de l'époque des semailles à celle de la moisson, le propriétaire de la rizière où est trouvé le cadavre d'un homme assassiné doit payer la moitié de l'amende s'il ne parvient pas à découvrir les assassins. De la moisson aux semailles le propriétaire n'est plus responsable, les rizières n'étant pas surveillées.

Les petits chefs de territoire, ta sêng ou komnan, sont responsables en partie, et devront indemniser de la moitié de la valeur du vol commis sur leur territoire et dont les auteurs restent inconnus, à moins qu'ils ne prouvent, par l'examen des traces, que les voleurs viennent d'un autre territoire, ou y ont passé après le vol, fait qui rend responsable le ta sêng voisin. La responsabilité n'existe plus dès qu'il est prouvé que les traces vont se perdre dans les bois.

Au mœuong Lœui, un voleur pris avoua qu'il avait reçu l'hospitalité chez le nai si, la nang sau. Ce couple dut entretenir le voleur en prison et payer l'amende de 5 damling et 2 ticaux. Les femmes et les enfants des voleurs sont mis en prison, si le coupable est en fuite, et vendus à sa place s'il ne reparaît pas. Quiconque aura acheté des bestiaux volés et reconnus plus tard par leur propriétaire sera condamné comme voleur s'il ne peut indiquer son vendeur.

Les vagabonds sans papiers, qui ne peuvent se réclamer d'un chef ou de parents connus, sont considérés comme voleurs et condamnés à 12 damling d'amende (à Nhassonthon).

Dans beaucoup de mœuongs, il est défendu de sortir la nuit sans torche, sans fanal, après le coup de huit heures, par exemple. Surpris la nuit dans l'enclos d'autrui, on peut être fusillé sans autre forme de procès. A Oubon, ceux qui rôdent sans lumière la nuit, dans les rues, sont condamnés à trois mois de prison. A Oubon, le chau actuel a institué une police des mœurs pour renforcer la règle bouddhique à l'instar de Siam et du Cambodge. Ceux qui prennent femme près de la pagode où ils ont été bonzes, payent une amende, ainsi que ceux qui épousent leur nièce, leur cousine germaine.

Les corvéables, requis pour un service ordinaire, qui s'esquivent sont condamnés à cinq ticaux d'amende et frappés de quinze coups. S'ils avaient été levés pour la guerre, ils paieront trois damlings et seront frappés de quatre-vingt-dix coups (à Outen).

Je n'ai cité ici que quelques cas particuliers, ignorant même si leur caractère peut être toujours généralisé. Les prescriptions de police sont probablement d'introduction moderne, créées à l'instar des Siamois.

LXX

NOTIONS DIVERSES.

Sous ce titre un peu vague, nous classerons diverses appréciations qui ne peuvent trouver leur place dans les autres paragraphes.

Les villages de l'intérieur des terres au Laos, surtout les villages importants, les mœuongs sont autant que possible dans le bassin du Moun du moins, établis sur des tertres sablonneux. Ils présentent généralement à l'œil du voyageur le bouquet épais des bambous, manguiers, tamariniers, dominé par les tiges élancées des cocotiers, et moins souvent par celles des aréquiers, des palmiers à sucre.

Les villages qui ont fui les plaines basses, les forêts sans eau, sans sol arable sont souvent très écartés les uns des autres, à une grande journée de marche. Très fréquemment aussi, les rizières sont éloignées des villages, et alors tant que le riz est sur pied, les cultivateurs se gîtent dans des huttes près des rizières. La récolte transportée au village, le reste de l'année est consacré aux jeux, aux plaisirs de la société. En somme, les habitations sont plus groupées, et les villages plus écartés les uns des autres qu'au Cambodge.

Près des cases, le tabac doit être arrosé quotidiennement, deux fois par jour même. L'aréquier est arrosé tous les deux ou trois jours. Le cocotier n'est pas arrosé.

Les cases sont sur pilotis, de même que celles de toutes les races autochtones ou à civilisation indienne, dans l'Indo-Chine. En général, les cases laociennes sont composées de deux toits accolés ou séparés par une plate-forme. L'un des bâtiments sert de salon, quelquefois de cuisine, dans l'autre sont les nattes à coucher. Les pauvres gens s'abriteront sous un seul toit.

Les riches, les chau, auront trois ou quatre bâtiments accolés, en équerre, ou disposés rectangulairement et entourés de jardins, d'un enclos de palissades. Le bâtiment qui sert de salle de réception est appelé *hornang*.

Les Laociens sont assez sales dans leurs habitudes et dans leur nourriture. Tous mangent du riz gluant, qu'ils trempent

dans l'eau une heure ou deux et qu'ils font ensuite cuire à la vapeur dans un panier tronconique, engagé jusqu'à mi-hauteur dans l'intérieur de la marmite où il remplace le couvercle pour ainsi dire. La marmite ne contient que l'eau bouillante.

Le riz étant cuit, pour le porter au dehors ou pour le garder quelque temps, ils le placent dans les *khang khao,* sorte de petits paniers tressés avec ouverture plus petite que le ventre et à couvercle. Le *khang khao* repose sur deux planchettes en croix qui forment pied. Ils ont des bols pour les sauces.

Bols et *khang khao* sont placés sur le pha khao ou plateau national en rotin tressé. Ce plateau, qui repose sur cinq petits pieds, sert de table à tous les Laociens qui s'asseyent autour sur le sol ou sur des nattes, et mangent avec les doigts pour tout instrument. Ils mangent beaucoup de porc, du poisson frais, de la volaille, des légumes et du *padêk,* préparation analogue au *prâhok*, et aussi répugnante que ce poisson pourri du Cambodge.

Les Laociens portent les ongles assez longs. Ils se baignent nus et sont presque tous tatoués quoique « ventres blancs ».

Ils portent le pagne de forme siamoise, fait dans le pays, en soie, ou coton mêlée de soie, ou bien venant d'Europe, de Suisse en général, c'est alors le *Kien,* ou venant de Chantabaur où il est tissé avec des fils de coton d'importation anglaise.

Les Laociens dressent des chiens pour chasser le lièvre, le cerf. Ils prennent au filet des perdrix, des tourterelles, des coqs sauvages. Pour mieux les apprivoiser, ils suspendent au bord du toit, à l'entrée de la case, les oiseaux destinés à servir d'appeau; une tourterelle appeau vaudra de 2 à 5 sling, et une perdrix de 3 à 5 ticaux. Ils font quelquefois battre les coqs, mais ce divertissement est moins commun chez eux qu'à Siam. Ils se divertissent aux courses de chevaux et surtout aux joutes de pirogues lors des hautes eaux.

Comme tous les Indo-Chinois, les Laociens sont grands fumeurs de tabac. Ils mâchent l'arec et le bétel enduit de chaux. Le gambier est remplacé dans cette mastication par l'écorce rouge et charnue de l'arbre appelé sisiet, objet d'un assez grand commerce avons-nous vu, et qui paraît remplir toutes les conditions désirables pour aider à lancer des flots d'une salivation aussi abondante que sanguinolente.

Les Laociens fument beaucoup le kanchha ou chanvre indien qu'ils cultivent eux-mêmes. Ayant haché ses feuilles et ses petits rameaux, ils le mélangent au tabac ordinaire et fument ce mélange dans des tubes de bambou à moitié remplis d'eau pour laver la fumée au passage. Une noix d'arec creusée sert de fourneau. Trois ou quatre pipes excitent l'appétit, et quinze ou vingt pipes causent une ivresse gaie et timide. L'habitude est à peu près aussi désastreuse que celle de l'opium.

Dans le Laos, on n'aperçoit pas de fumeurs d'opium. On commence à en rencontrer à Oubon, plus encore à Siphoum, et beaucoup à Korat. Au nord, la progression augmente, de même à Sayabouri, à Nong Khai et Khên Thao.

Quant à l'alcool ou eau-de-vie de riz, il est d'un usage général. Les Laociens ne comprendraient pas la vie sans cela et les Laociennes ne le leur cèdent que de très peu. J'ai déjà dit que les jeunes filles de Dhatou Penom, allaient à peu près à l'ivrognerie. La distillation de l'alcool, entièrement libre dans tous les mœuongs vraiment laociens, a lieu généralement en famille. Cette eau-de-vie m'a paru avoir meilleur goût que celle du Cambodge et de la Cochinchine.

Au mœuong Kao Kok de Bassak, en face de l'embouchure du Sé Daun, je me promenais un jour après déjeuner. Une jeune femme m'invita, avec toute la bonhommie de la race, à monter me reposer chez elle où immédiatement deux vieilles voisines vinrent activer la conversation autant que le permettaient mes connaissances très rudimentaires en langue laocienne. La jeune mère avait deux enfants, une fillette de cinq à six ans et un marmot qui certainement devait encore têter. Sur le feu une marmite hermétiquement fermée par un bourrelet de résidu de riz distillé était surveillée de temps à autre par la ménagère qui, à un moment donné, défit un peu le bourrelet pour soulever le couvercle et prendre un bol de cuivre posé sur le riz en distillation au fond de la marmite, L'acool suintait du haut du couvercle et tombait dans le bol que l'on vidait ainsi de temps en temps.

Dès que l'enfant, qui parlait à peine, vit sa mère soulever le couvercle, il cessa tout à coup de jouer avec les bagues de fausse

cornaline dont j'avais gratifié sa sœur, et porta toute son attention à l'opération, réclamant impérieusement du *lao* « eau-de-vie ». Sa mère lui en servit la valeur de trois ou quatre grandes cuillerées à bouche qu'il se mit à déguster avec les marques de satisfaction les moins dissimulées. « Vous me scandalisez, dis-je à mon hôtesse, moitié plaisantant, moitié sérieusement, de l'eau-de-vie à cet âge? » — « Oui, je comprends que cela vous étonne, mais nous autres, Laos! »

En effet, cette parole « mais nous autres Laos » est une réplique à sous-entendus pour bien des objections, bien des étonnements.

Les barques laociennes sont souvent faites de plusieurs pièces réunies simplement par des liens de rotin et les jointures bouchées avec des feuilles. La toiture, bien primitive, est formée de feuilles d'arbres, maintenus entre deux treillis. On place ces treillis bout à bout, en nombre suffisant. On ne trouve pas de charrettes dans les villages des bords du Grand-Fleuve. Tout au plus en quelques endroits des *lâs* pour transporter le riz de l'intérieur. Ce sont de petites charrettes basses, attelées d'un buffle, marchant sur de petites roues à rayons, souvent même sur des roues formées d'une seule pièce de bois taillée.

De même qu'au Cambodge, la castration a lieu par section ou simplement en écrasant les conduits au marteau. Les bœufs sont d'une grande sobriété, surtout dans le bassin du Moun. A la fin de la saison sèche les pauvres bêtes n'ont à tondre pour la dixième fois peut-être, que les misérables tiges du chaume des rizières. Ces bœufs m'ont paru plus doux mais moins agiles que ceux du Cambodge.

Pour traverser, pendant la saison sèche, les longues plaines sans eaux du bassin du Moun ou bien de la route de Korat à Nong Khai, les voyageurs portent ou suspendent aux voitures des tubes de bambous plein d'eau. L'intervalle entre deux nœuds forme récipient, le nœud supérieur est percé d'un trou bouché avec une poignée de feuilles, et au delà, le bambou taillé en bec de flûte, d'une longueur de main, forme une sorte de goulot.

Les mœurs laociennes tendent vite à s'altérer dans les grands centres ou au contact des étrangers. Le vol était inconnu chez

nous, disent-ils, il y a quelques générations. Aujourd'hui, je les crois fort voleurs en général. Ils sont tous flatteurs, quémandeurs, hommes et femmes. Ils sont mous et paresseux. Le choléra de 1882, que j'avais rencontré sept ou huit fois dans mes voyages précédents à travers le Cambodge, où il faisait fuir des villages entiers, alors que d'autres se cantonnaient chez eux, barrant la route avec un écriteau pour avertir l'étranger, lui défendre l'entrée du village, ce choléra, dis-je, avait dévasté le Laos, remontant, en 1883, tous les cours d'eau avec une grande rapidité. Je ne devais plus le rencontrer nulle part au Laos, mais le trouver plus tard dans le nord de Siam, région de Phitsanulok, Sang Kalok, où il restait sur place à l'état endémique combattu seulement par les monticules de sable élevés de tous côtés, œuvre pie dans laquelle les populations siamoises avaient la plus grande foi.

Quand Vien Chan florissait, c'était le bon temps, disent les Laociens. A cette époque, peu de corvées royales. L'unique impôt, par inscrit, était un paquet d'écorce d'ortie de Chine, paquet de la longueur de la plante et de la grosseur du poignet.

Dans les grands centres, les Laociens font apprendre à leurs enfants l'écriture siamoise et l'écriture laocienne.

L'adoption des jeunes étrangers par une famille qui les prend en affection est pratiquée comme au Cambodge avec échange de cadeaux.

L'amitié solennelle semblable à une fraternité d'armes, moins la guerre, est aussi pratiquée au Laos. Les Cambodgiens appellent *kelœ* ces amis.

Au Laos, on prépare cinq bougies, cinq baguettes odoriférantes et un bol d'eau. Les anciens du voisinage sont invités à venir assister à la cérémonie. Les divinités sont invoquées avec serment : « Que les divinités noient dans l'eau, brûlent dans le feu celui qui sera traître à la foi jurée. » Les deux conjurés boivent l'eau du bol dans laquelle ils ont jeté un peu de piment et qu'ils ont brassée avec leurs armes : couteaux, sabres, etc. Suit un festin général avec eau-de-vie, poules, canards, etc.

LXXI

LES LAOCIENNES.

Il n'y a pas au Laos de cérémonie de coupe des cheveux. Seuls, quelques mandarins laociens font observer cette coutume siamoise et cambodgienne.

Les Laociennes portent en général les cheveux longs, tordus en chignon droit sur la tête. Ce chignon est entouré d'un petit mouchoir jaune roulé en couronne. Mais dans beaucoup d'endroits les femmes suivent les modes siamoises et coupent les cheveux, portent même l'affreux toupet en brosse, en tête d'écouvillon, mode qui vient de Bangkok où actuellement tout le monde l'a abandonnée.

Elles sont plus fidèles à la jupe laocienne, sarong ou large fourreau, les deux bouts de la pièce d'étoffe étant cousus ensemble. Cette jupe est généralement rayée rouge et noir, en travers de l'étoffe, c'est-à-dire dans le sens de la longueur du corps. En haut, est cousu une sorte de bord de couleur différente. Peu de Laociennes ont adopté le langouti ou pagne siamois, simple pièce d'étoffe qui se noue sur le devant et dont les bouts sont roulés, ramenés entre les jambes et engagés derrière la ceinture.

Presque toutes les Laociennes portent des écharpes jaunes, de toutes les nuances du jaune, qu'elles obtiennent avec le *dak kam,* littéralement « fleur rouge », plante tinctoriale cultivée avec le coton et l'indigo sur le bord du fleuve. Et presque partout, elles demandent à l'étranger s'il a du dak kam à vendre. En Siamois, l'expression dak kam désigne communément le rocou. Je ne pourrais pas affirmer pourtant qu'il s'agisse effectivement ici du rocou.

L'écharpe des Laociennes est moins un vêtement qu'un ornement qui laisse souvent les seins à découvert. Les femmes de la campagne, travaillant aux champs, portent un petit habit à manches courtes. Mais les citadines, les femmes et filles des mœuongs, des grands centres, avec leur chignon, leur absence de voile sur le buste et leur jupe tombante rappellent d'une

manière frappante les innombrables nymphes sculptées sur les murs et sur les piliers du temple d'Angkor Vat.

Les Laociennes se baignent nues en plein jour, et même plusieurs fois par jour, dans les grands centres fluviaux. La pudeur laocienne consiste alors à entrer dans l'eau, à sortir en s'accroupissant de manière à rendre inutile la classique feuille de vigne. En sortant du bain, elles s'oignent le corps avec du romiet ou curcuma écrasé sur une pierre et mêlé de jus de citron.

Non contentes de chiquer le bétel, elles fument souvent le tabac comme leurs seigneurs et maîtres. J'en ai suffisamment dit sur l'usage de l'eau-de-vie.

Les Laociennes sont très inférieures aux Cambodgiennes dans l'art de tisser la soie. Leur navette à tisser est creusée en forme de berceau au lieu d'être tubulaire comme celle des femmes du Cambodge. Les femmes laociennes ne portent pas sur la tête comme les Cambodgiennes, mais en balance sur l'épaule comme les femmes annamites.

Au Cambodge, un mari voyageant avec sa femme portera de préférence la charge et sa femme marchera devant lui. Au Laos, c'est le contraire, la femme suit avec la charge. Si le mari porte quelque chose ce sera une arme, comme s'il voulait excuser sa paresse sous le prétexte de mieux défendre sa femme. C'est du moins la singulière raison que me donna un jour, de cet usage, un grand dadais qui se pavanait de la sorte.

Dans les occupations journalières, le Cambodgien ne laissera guère à sa femme que les travaux d'intérieur. Au Laos, la femme fait tout. En dehors des grands travaux des champs et des corvées publiques, les hommes ne songent qu'à prendre aux filets, perdrix, tourterelles, poules sauvages.

Encore faut-il rectifier au sujet des corvées publiques. Un kha luong ou un voyageur de distinction, considéré comme tel, qui passera de village en village avec peu de bagages, aura souvent, comme un jour M. Francis Garnier, pour porter ses bagages, les jeunes filles du village, presque toujours sous la conduite d'une matrone ou d'un garçon.

Pareille escorte folâtre n'engendre nullement la mélancolie ; le moindre incident est un sujet de rires sans fin. Il ne faut pas

que le voyageur soit pressé, ou ses bagages fragiles ; à chaque buisson en fleur, les fardeaux sont plutôt jetés que posés à terre et c'est une course au clocher pour dévaliser le buisson, s'orner les oreilles ou la chevelure. Puis les haltes à l'ombre quand la chaleur est forte, les bains à l'état de nature à chaque mare ou ruisseau de la route. Bref, le voyageur n'a qu'à se résigner à tous les caprices de ces donzelles, résignation que lui rendra toujours douce le spectacle de leur franche gaieté, de cet enjouement que la moindre inconvenance ferait disparaître sans retour, dois-je ajouter.

Les mères laociennes enseignent à leurs filles les travaux de la maison, cuisine et tissage. Elles leur recommandent d'être douces, d'éviter de se fâcher des plaisanteries innocentes. Il y a le *peng hœuon* pour les plaisanteries inconvenantes. Elles doivent être aimables, chercher à plaire aux bons partis et savoir, en ce cas, offrir gentiment une chique de bétel.

Il n'y a pas en général au Laos la retraite de la jeune fille entrant dans sa nubilité que les Khmêrs appellent *chaul melôp*. A Sting Trêng, toutefois, grâce probablement au voisinage de Cambodgiens, on prépare en famille cinq noix d'arec, cinq feuilles de bétel, cinq bougies, trois ticaux, on adore les mânes, les divinités en les prévenant de l'événement. La fille reste trois mois en retraite, et à la sortie, a lieu le cérémonial.

J'ai aussi entendu dire qu'à Sayabouri, bien au nord, la jeune fille subissait trois jours de retraite et d'abstinence, ne mangeant que du riz, des pois, des légumes, s'abstenant de chair et de poisson. Si pendant ces trois jours la fille était aperçue par un homme étranger, les mânes seraient offensées ; la mère, sur qui retombe la faute, devrait implorer pardon en offrant deux poulets, une bouteille d'alcool, cinq fleurs, cinq bougies, cinq baguettes odoriférantes. Au bout des trois jours les parents nouent des fils de coton aux poignets de la jeune fille qui peut dès lors sortir et reprendre son train de vie.

Les filles du Laos se marient très jeunes ; vers quatorze, quinze ou seize ans, la plupart sont établies. Craintives vis-à-vis de l'étranger, la nouvelle du passage d'une troupe siamoise, ou de l'arrivée d'un grand mandarin siamois avec son escorte, les fait

fuir se cacher dans les bois, ou bien elles passent en masse sous le joug du mariage, disant adieu aux douces privautés réservées aux filles. Crainte à part, elles sont quémandeuses et flattent l'étranger.

La nuit, les jeunes gens leur donnent des sérénades, et quand ils savent plaire il appartient aux filles de le leur prouver en leur adressant des paroles aimables. Lorsqu'il y a fête quelque part, les jeunes gens accourent de tous les environs faire leur cour aux filles qui, après avoir entendu le prêche, la lecture faite par les bonzes, s'asseyent en ligne pour recevoir les hommages, riposter aux plaisanteries, quelquefois très crues ; mais pas de jeux de mains, ceci se paie, nous le verrons.

En beaucoup de mœuongs, les jeunes célibataires quoique ayant dépassé l'âge de vingt ans sont exempts de tout impôt, de toute corvée publique. C'est aux belles à marier qu'ils doivent réserver leurs services, dit-on sans ambages.

LXXII

LE PÊNG HŒUON.

Sans nul doute, le côté le plus frappant des mœurs laociennes, surtout pour quiconque a longtemps habité le Cambodge, c'est la condition morale des jeunes filles.

Quelle différence, en effet, avec la brune et farouche fille des campagnes cambodgiennes, avec la fière fille de cette race noble encore malgré tout, et noble entre toutes les races de l'Indo-Chine? A trois lieues de Phnom Penh, la jeune Cambodgienne regardera les *demoiselles* de la ville comme autant de prostituées ; elle-même s'enorgueillira presque de pouvoir être violée impunément si elle commettait l'inconvenance de sortir seule aux trois moments de l'aube, du midi et du crépuscule. Elle ira prendre son bain, tout habillée, à la brune, alors qu'on ne peut plus distinguer ses traits, se faisant accompagner par son père ou par un frère, devoir sacré que ceux-ci ne peuvent négliger!

En grande majorité, elle apportera un corps et un cœur vierges au fiancé qu'elle aura choisi ou agréé! Et quand le jeune homme vient faire sa cour, son service chez les beaux-parents, la jeune fille refusera quelquefois nettement d'obéir à

sa mère, lui ordonnant de servir son repas au fiancé, et cela autant par fierté que par pudeur, parce que ce fiancé n'est pas encore le *phdey* « le mari » ou, selon la forme sanscrite du mot, le *pâti* « le maître ».

Certes, ce n'est pas la jeune Laocienne qui fera tant de façons! A l'eau jusqu'à quatre, cinq fois par jour, dans les centres fluviaux, et généralement à l'état de nature, ces blanches et grassouillettes filles ne s'inquiètent guère, je soupçonne, d'apporter leur virginité au futur mari, qu'elles ne prendront souvent qu'après avoir goûté plusieurs années de la douce liberté, de tous les privilèges que leur octroient les coutumes les plus ancrées et les plus générales de leur race.

Dans tout le Laos, chaque soir, principalement à la belle saison, toute case de jeune fille devient une cour d'amour où se réunissent les jeunes gens, les uns causant, plaisantant, d'autres allant de maison en maison donner des sérénades aux belles qui leur plaisent. Les parents n'ont rien à redire, les vrais Laociens même se retirent discrètement: « Il faut que jeunesse se passe; de notre temps c'était ainsi. » Puis ils espèrent qu'un amant sera pris aux filets matrimoniaux; et, si c'est un bon parti, à leur fille de bien manœuvrer. A défaut de mariage le *pêng hœuon* sauvera tout.

Pêng, en laocien signifie « vente et condamnation », *hœuon* (en siamois rœuon), c'est la « maison, la case, le foyer ». Le *pèng hœuon* est donc la vente ou la condamnation — on sait que le même mot exprime les deux idées inséparables chez les Indo-Chinois de civilisation indienne — au profit de la maison pour apaiser les mânes du foyer, des ancêtres offensés, on ne peut pas dire de la conduite de la jeune fille qui paraît entièrement irresponsable, mais des privautés des jeunes gens, des étrangers.

Tant que l'intrigue plaît à la jeune fille, ou n'est pas connue, fort bien! mais l'amant encourt-il son dépit, son courroux? Elle le dénoncera. Ou bien arrive-t-il une maladie, un accident fâcheux dans la famille? Les parents, alors, confessent leurs filles qui doivent avouer les moindres privautés qu'un tel a pu prendre avec elles. Les parents font appeler le coupable et lui demandent

quelles sont ses intentions, Aime-t-il sérieusement, épouse-t-il, ou bien l'amourette n'est-elle pour lui qu'un passe-temps et alors paiera-t-il l'amende?

Tout est tarifé, nous le verrons : tant pour la prise de la main ou du bras, tant pour la prise de la taille et des seins, et tant pour..... les dernières faveurs. On ne connaît que ces trois degrés, et on ne paraît pas même distinguer entre le viol et la séduction ; qu'importe aux mânes?

Si le jeune homme s'exécute, paye l'amende ou épouse — il a généralement le choix, sauf quand sa belle est d'une situation sociale supérieure à la sienne — alors tout est pour le mieux, les mânes sont apaisés, et l'honneur de la jeune Laocienne est réparé. Mais refuse-t-il d'épouser, et répond-il qu'il ne peut pas payer, demande-t-il des délais? car il n'est pas admis qu'il nie, ça ne se voit pas au Laos paraît-il, les filles ne dénonçant jamais à faux sur un si grave sujet, ce serait un sacrilège vis-à-vis des mânes. Si donc il prétend ne pouvoir payer, manquer d'argent pour les frais de noces, immédiatement, plainte des parents au chau qui le fait appeler, et, pour la forme seulement, lui posera deux questions : « As-tu été heureux? Épouses-tu ou paies-tu? » Allons ! à la chaîne jusqu'à complet paiement. Pas de discussion, pas de procès possible !

Mais les garçons ne demandent qu'à payer, quand ils sont ainsi mis au pied du mur, et tout le monde est satisfait, même les *phi,* « les mânes, les ancêtres ».

A Sting Trêng, la possession d'une fille est tarifée à cinq ticaux, cinq fleurs, cinq bougies offertes chez elle aux mânes. Ensuite le garçon peut la laisser ou l'épouser à son gré. S'il épouse, il fournira entre autres choses, un porc, ou un bœuf, ou un buffle pour le festin, selon les usages de la famille. En général, dans tout le Laos, selon les traditions de chaque famille, les mânes préfèrent ou exigent la chair de l'un de ces trois animaux.

Au ban Don Khon, dans la province de Khong, l'amende sera de quatre ticaux et une livre de cire, si les parents de la fille sont peu aisés, ou lorsque l'amant épouse il fournit sept ticaux et deux sling, plus deux livres de cire. Tout cela pour la dot,

les frais de noces, l'éclairage. Si les parents de la fille sont à l'aise, le tarif est plus élevé; l'amende sera de six ticaux et deux livres de cire, ou il faudra une barre d'argent, un buffle et deux livres de cire pour les noces.

Au mœuong Khong, prendre le bras, la main d'une fille, coût : un tical et deux pains de cire; lui prendre la taille, les seins, coût : deux ticaux et deux pains de cire; la possession de la fille, coût : quatre et trois pains de cire. Ensuite mariage ou non — dans le cas de la grosse amende — au gré du garçon qui fournira pour le festin de noces un porc ou un bœuf ou un buffle. Le tarif des filles de mandarin est plus élevé, la grosse amende s'élèvera jusqu'à trois damling, soit douze ticaux (trente-six francs).

Au mœuong Bassak, le bras vaut un tical, la taille, deux ticaux, le reste, cinq ticaux, quand il s'agit d'une fille du peuple. Et s'il y a noces, la dépense montera de cinq ticaux à une barre d'argent, plus le buffle. Quant aux filles de mandarins, il y aura un tical d'amende de plus à payer, pour chacun des degrés honorifiques du père.

Sur l'article des simples plaisanteries, les données sont fort variables. En beaucoup d'endroits, les morts ne sont pas offensés par de simples plaisanteries verbales. A Bassak, les parents craignent qu'il n'y ait offense, et en tous cas, font un simulacre de sacrifice. Le jeune homme qui a plaisanté trop vivement doit leur apporter cinq fleurs, cinq bougies et cinq ticaux qu'ils lui rendent après avoir adoré les mânes, invoqué leur pardon.

A Phimoun, quand il s'agit des filles du peuple, on paye deux ticaux pour le bras ou la taille, et cinq ticaux pour la possession, ou huit ticaux en cas de noces. En ce qui concerne les filles de mandarin, l'amende monte d'un tical par degré, et les noces coûteront une barre d'argent soit vingt-cinq ticaux.

A Oubon, la main ou le bras d'une fille sont tarifés à un tical, la taille à dix sling. A ban Srâng, province d'Oubon, la main ou la taille valent dix sling d'amende, la possession, cinq ticaux.

Il y a aussi le cas de grossesse; alors le coupable, s'il n'épouse pas, donnera aux parents quatre poulets, une tortue de l'espèce que les Cambodgiens appellent *sangkéal,* cinq ticaux et quatre

lat. Les parents se chargent d'apaiser les mânes. En outre, le garçon payera quatre damling d'amende aux autorités; mais ceci doit être dû aux idées siamoises; en général, les autorités laociennes ne perçoivent pas de frais dans le *pêng hœuon*, loi domestique avant tout. Si le garçon épouse, il donnera seulement deux ticaux aux autorités, et aux parents comme précédemment, plus les frais de la noce.

A Ratanabouri, district laocien au nord de Sourèn, les jeunes gens ont à payer un tical et une paire de bougies pour avoir le bras, la main d'une fille; deux ticaux et une paire de bougies pour la taille, les seins; et enfin quatre ticaux et toujours la paire de bougies, quand ils ont obtenu ses dernières faveurs. Si, au lieu de payer l'amende, ils préfèrent épouser, ils ajouteront aux quatre ticaux précités, six sling, une bouteille d'eau-de-vie et ils iront demander la fille, ou bien ils offriront dix ticaux ou un buffle.

A Suvanna Phoum, à Phyaka Phoumvisaï, les privautés avec les filles du peuple ou des petits fonctionnaires sont ainsi tarifées: un tical le bras ou la main, deux ticaux les seins, la taille, et quatre ticaux ou quatre ticaux deux sling le reste.

On voit que un, deux et quatre ticaux sont les prix les plus communs pour les filles du peuple. Les filles des dignitaires coûtent plus cher, selon le rang.

A Suvanna Phoum, un garçon qui aurait des relations avec une veuve devrait payer deux ticaux d'amende. Puis il pourra l'épouser. Ici donc la veuve est au rabais. Il en est de même pour la fille esclave, la prise de ses bras ou de ses seins coûtera un tical, et ses dernières faveurs coûteront deux ticaux.

Au mœuong Roï Et, les relations avec une fille pauvre coûtent six ticaux d'amende et le jeune homme peut épouser à son gré en fournissant au festin de noces. La fille qui s'est livrée à lui n'a pas le droit de le refuser. Mais le poids et la mesure seront autres si les parents de la fille sont dans l'aisance, l'amant payera douze ticaux et n'épousera que si on veut bien l'agréer. Dans ce cas, il ajoutera seulement à l'amende, des gâteaux et des confitures.

A ce même mœuong Roi Et, les relations avec une femme

veuve coûtent une amende de quatre ticaux au profit de la femme.

Au mœuong Khêmarat, les parents exigent cinq ticaux d'amende, ou en cas de mariage, douze ticaux et un buffle. A Dhatou Penom, les parents demandent cinq ticaux, ou, si le jeune homme épouse, vingt ticaux et un buffle.

Au mœuong Nong Han, les jeunes filles se réunissent le soir à la veillée, dans la cour des maisons, sur des estrades de bambou, hautes d'une coudée, larges de cinq à six mètres. Elles entretiennent du feu sur un foyer de feuilles vertes de bananiers, au milieu de l'estrade, et, groupés autour, elles se livrent aux divers travaux de dévidage, de couture, attendant les jeunes gens qui passent par troupes jouant de leurs instruments de musique, s'arrêtant où bon leur semble, et contant leurs fleurettes peu platoniques, mais excessivement voilées d'images poétiques; les Laociennes ont horreur des mots crus et se prennent facilement aux fictions poétiques. Si la fille reste insensible, pas de jeux de mains, cela se paie cinq bougies, cinq fleurs et cinq ticaux, mais la jeune Laocienne laisse-t-elle voir que son cœur est touché, on s'entend vite et l'intrigue peut durer ainsi tant que les parents n'en savent rien. La liaison connue, l'amant payera dix ticaux d'amende ou épousera, en ajoutant le bœuf, le buffle ou le porc du festin.

Les filles Nhâ ou Phou Thâi ont des mânes qui exigent des amendes plus élevées, paraît-il, que celles des Laociennes proprement dites.

Chez les Phou Thâi du mœuong Koutsin, les relations avec une fille coûtent un buffle et trois ticaux d'amende ou un buffle et douze ticaux en cas de mariage.

De même, chez les Nhâ d'Outèn, les parents font condamner l'amant de leur fille à un buffle et trois ticaux d'amende. En cas de grossesse, s'il n'épouse pas, il payera trois ou quatre damling d'amende en sus du buffle. S'il épouse la fille, il fournira le buffle, vingt-six ticaux et les vivres de la noce.

Décidément, les Nhâ et les Phou Thâi ont des mânes qui préfèrent le buffle dans les festins. A ce point de vue comme à plusieurs autres, ces Nhâ et ces Phou Thâi sont plus en connexité

avec les grandes tribus sauvages de l'est que la généralité des autres Laociens.

On conçoit qu'avec de pareilles mœurs les parents Laociens, peu fortunés, envisagent sans trop de déplaisir la perspective de faire de leurs filles une source de petits revenus.

Hélas ! tout s'altère ; le Laos même n'est pas à l'abri des idées novatrices. De plus en plus, les parents aisés, les mandarins imbus d'idées siamoises recommandent à leur fille de garder son *capital* intact pour son futur mari, la menacent même du fouet si elle n'est pas sage, allant jusqu'à prétendre que son inconduite serait une honte pour la famille. Mais le diable n'y perd pas grand'chose ; la fille cachera davantage ses amourettes, sondera les jeunes gens qui lui plaisent, plantant là net ceux qui sont assez nigauds pour répondre que leurs intentions sont sérieuses et honnêtes, et s'entendant vite avec ceux qui, mieux avisés, lui diront : « Liaison, secret, rupture, en tout tu seras la maîtresse absolue. » Et finalement, les parents n'auront d'autre parti à prendre que d'en revenir aux vieilles traditions, de faire payer l'amende à l'amoureux, sauf à le chasser ensuite s'il n'est pas de condition sortable.

LXXIII

LE MARIAGE.

Nous avons vu les dots exigées lors du mariage à la suite des relations anticipées. Les dots exigées lors des francs mariages diffèrent un peu. A Sting Trêng, les mandarins exigeront pour les noces de leur fille un picul de porc, dix poules, dix canards, un picul d'alcool et trois barres d'argent qui seront la dot de la fille. Les gens du peuple demanderont cinquante livres de porc, trente livres d'alcool, cinq poules, cinq canards et une barre d'argent.

A Oubon, pour épouser une fille de sang royal, il faudra fournir un catti d'argent, un tical d'or, un buffle, une gourde, un crachoir, un plateau de cuivre et quatre bols ou assiettes de faïence. Les filles des mandarins d'Oubon exigeront huit damling d'argent, le buffle et les ustensiles énumérés ci-dessus. Les

filles du peuple prendront trois damling et le reste. En outre, il y a à fournir la victuaille pour le festin : porc, poules, canards, alcool.

Au mœuong Kalasaï, les gens du peuple exigent trois ou quatre damling de dot; ils gardent la moitié de cette somme et donnent l'autre moitié à leur fille ou plutôt au jeune ménage, sauf, en cas de divorce, à exiger du gendre cet argent.

A Khên Thao, la fille d'un chau se donnera contre une dot d'un éléphant, d'un couple d'esclaves, d'une paire de buffles et d'un catti d'argent. La fille de l'un des trois autres dignitaires contre une paire d'esclaves et dix damling. Quant aux filles du peuple, la dot est de trois à quatre damling.

A Nong Khai, la dot exigée pour épouser une fille de chau est un catti d'argent, deux esclaves et un éléphant. Les filles des autres dignitaires se marieront pour un catti d'argent, les filles des simples fonctionnaires pour huit damling; les filles du peuple pour six à huit ticaux. En outre, les fournitures du festin selon le rang.

Chez les Nhâ d'Outên, un homme du pays épousera une fille de chau en fournissant douze damling et un buffle. Un étranger devra donner quatre cattis et le buffle. Cette somme, relativement forte, est une sorte de caution. Il est à craindre que l'étranger ne quitte le pays abandonnant sa femme. Après quelques années, ayant des enfants, le ménage pourra redemander cet argent aux parents. Mais le mari partant après l'avoir récupéré, devra le restituer et donner encore un buffle pour apaiser les mânes.

Les filles des autres dignitaires Nhâ seront épousées pour six damling par les gens du pays et pour deux cattis par les étrangers. Quant aux filles de simples fonctionnaires, la dot sera de neuf ticaux pour les gens du pays et d'un catti pour les étrangers. Enfin, un étranger donnera dix damling de dot pour épouser une fille du peuple, alors qu'un naturel ne donnera que cinq à six ticaux. La conclusion pourrait bien être que les Nhâ ne donnent pas volontiers leurs filles aux autres Laociens.

En général, les Laociens se marient jeunes. La jeunesse mâle reste moins longtemps à la pagode que les Cambodgiens. Les vieilles font la demande préalable officieuse; l'accord étant

conclu, les parents du jeune homme préparent des noix d'arec dans quatre feuilles de bananiers, à huit chiques par paquet. On y joint du sisiet en proportion. Tout cela est placé dans un bol de métal, recouvert d'un mouchoir rouge carré et porté chez les parents de la fille pour la demande officielle qui a lieu devant tous les parents convoqués pour la circonstance. Agréant la demande, les parents de la fille prennent deux des quatre paquets et mâchent en chœur le contenu. Les parents du garçon en font autant avec les deux autres paquets.

Ceci est la « petite mastication du bétel », la petite cérémonie, bientôt suivie de la grande où les paquets de chiques sont au nombre de huit, mâchés par moitié de chaque côté comme précédemment. En outre, les parents du garçon offrent un tical d'argent à ceux de la fille.

Au jour propice fixé a lieu le mariage; les parents de la fille reçoivent l'argent de la dot, le buffle, etc. De chaque côté on fait faire séparément liesse à ses invités. Au soir, le marié est conduit en cérémonie chez la fille avec accompagnement de flûtes, d'orchestre, et de chants. Il s'assied près d'elle pour la cérémonie, qui consiste à bénir le couple en lui nouant des fils de coton aux poignets. Et c'est tout. Il n'y a pas de préparation de couche nuptiale comme au Cambodge.

En d'autres endroits, à Nong Khai par exemple, le marié est conduit en cortège après le repas du matin pour cette cérémonie des fils de coton. Puis il est ramené chez lui, et le soir, vers cinq heures, il est conduit de nouveau avec musique et chants pour être remis aux parents de sa femme.

Au Laos, de même qu'au Cambodge, les nouveaux couples sont en général sous la tutelle des parents de la fille et demeurent avec eux. Le mari ne peut emmener sa femme sans leur autorisation. Et souvent il y a, paraît-il, de nombreuses amendes infligées aux gendres pour violation des rites domestiques, offenses aux ancêtres.

Si sa femme est indocile, négligente, que le nouveau marié ne la frappe pas, mais qu'il la fasse corriger une fois, deux fois, trois fois par ses beaux-parents qui, après troisième faute, devront lui donner licence de la corriger lui-même. Mais si,

paresseux ou mal vu dans la maison, il s'avisait de la châtier d'emblée, il aurait donné un bon prétexte, bien vite saisi, pour se faire honteusement chasser avec une amende d'un buffle et de six ticaux.

Au mœuong Ratanabouri, le mari qui lance aux beaux parents l'insulte grossière, commune à tous les peuples de l'Indo-Chine, devra payer, après trois vaines remontrances, quatre ticaux et un buffle d'amende.

LXXIV

L'ADULTÈRE. — LE DIVORCE.

En beaucoup d'endroits, à Yassanthon par exemple, quand un mari, sans avoir de preuves, soupçonne sa femme d'infidélité, il place des fleurs sur l'oreiller nuptial. Si la femme aime encore son mari, elle laissera en place ces fleurs, trois jours consécutifs, si elle ne veut plus de son époux, elles les jette immédiatement au dehors; alors les époux divorcent.

Ou encore, le mari ayant placé sur l'oreiller nuptial les fleurs du soupçon sort et vaque à ses occupations. A son retour, le soir, si sa femme le voyant venir, n'accourt pas à sa rencontre, il poussera jusque chez ses propres parents. Si sa femme est fidèle, s'il n'y a eu qu'un malentendu, un oubli, elle prendra cinq fleurs, cinq bougies, et elle ira le prier de revenir en se prosternant devant les beaux-parents. Si elle dédaigne de faire cette démarche, le divorce est accompli deux ou trois jours après la retraite du mari. Les biens acquis sont alors partagés également.

A Oubon, le mari qui veut divorcer se retire chez ses parents. Si sa femme lui est fidèle, elle ira jusqu'à trois reprises le prier de revenir; après quoi elle pourra prendre un autre mari. Autrefois, à Oubon, une femme non infidèle, mais lasse de son mari, divorçait en rendant la dot plus dix slings.

Dans certains mœuongs, la femme, dit-on, ne peut se remarier qu'après trois ans, en cas d'absence de son mari. Si, avant l'expiration des trois ans, il envoie à sa femme de l'argent, des vêtements, etc., elle devra encore attendre trois autres années. Si elle n'observait pas ces délais, en cas de retour du mari, elle

devrait lui payer six damlings d'amende et son second mari payerait neuf damlings mais il garderait la femme; l'ancien aurait l'argent.

A Khong, le mari, en s'absentant, fixe lui-même un délai à son absence, un an, dix huit mois, par exemple, et s'il dépasse ce délai, sa femme peut se remarier à son gré. En cas d'infidélité avant que le délai soit expiré, le mari, à son retour, la ferait condamner à un catti et deux damlings d'amende; selon d'autres, à douze damlings plus une somme équivalente aux frais du mariage. Le complice devrait payer pareille somme de son côté. Ayant payé, les coupables pourront s'épouser à leur gré; les coutumes laociennes ne contrariant pas, en général, les inclinations naturelles.

A Lokhon, après sept ou huit mois d'absence du mari, la femme est libre de ne plus attendre. Il est alors considéré que pareille absence se prolonge au delà de toutes les convenances qu'un bon mari doit à sa femme. Il est vrai qu'au retour du mari, les deux époux se réuniront de nouveau, si tel est leur bon plaisir; ou, si la femme préfère, elle restera avec son nouveau mari. Mais si le mari est un étranger qui a un motif plausible pour s'absenter longtemps, sa femme devra l'attendre trois ans sous peine d'amende pour elle et pour son complice. Après trois ans, elle se remariera à son gré, ou bien son amant, si elle en a un, n'est passible que du pêng hœuon, comme pour une veuve ou jeune fille.

A Khong, le mari n'étant pas absent, l'adultère fait condamner la femme à un catti et quatre damlig d'amende et son complice à un catti et cinq damling d'amende. Selon d'autres, les deux coupables paieront quatre barres d'argent au total, dont trois pour le mari et une pour les juges.

A Outèn, on prétend que l'adultère n'est puni que de la minime amende de huit damling et deux ticaux (102 francs).

A Oubon, si un mari accuse sa femme d'adultère, mais sans preuves, c'est-à-dire sans flagrant délit, le complice accusé sera frappé du maximum de verges. quatre-vingt-dix coups, à seule fin de voir s'il persiste à nier, auquel cas le mari accusateur sera tenu de payer trois barres et six ticaux, dont deux barres

et trois ticaux pour le fouetté, et une barre trois ticaux pour les mandarins. Si par crainte des coups le complice avoue, il ne recevra que quinze coups à titre de châtiment, et il payera seize damling d'amende.

Le mari a le droit de reprendre ou de répudier sa femme; s'il la reprend, elle paiera sept damling d'amende, et quatorze damling dans le cas de répudiation.

En d'autres endroits, la femme convaincue d'infidélité paie une amende égale au double des frais du mariage, son complice est frappé à trois reprises de trente coups de verges. La femme reçoit quinze coups. Puis ils peuvent se marier, si toutefois le mari refuse de rependre sa femme. Mais s'il adopte ce dernier parti, il doit racheter la punition corporelle de sa volage moitié en payant trois ticaux et trois sling; en outre, lui-même ne recevra que le montant d'une amende égale aux frais du mariage et non le double.

A Siphoum, l'adultère coûte quinze damling à la femme et douze à son complice. A Yassonthon, la femme saisie en flagrant délit paiera dix-huit damling d'amende si son mari la répudie, et seulement huit damling et deux ticaux s'il la garde.

A Dhatou Penom, l'amende sera de six barres d'argent pour une femme épousée en noces complètes, et d'une barre pour une autre femme. Si l'accusation n'est pas prouvée, le mari accusateur paiera une barre et cinq dènh.

Au mœuong Lœuï, pour la femme d'un homme du peuple l'amant paiera 6 damling, sa complice trois damling. Si le mari reprend sa femme, il donnera trois damling aux juges, sinon l'amant l'épousera en donnant cette même somme aux magistrats. Pour les femmes des mandarins du mœuong Lœuï, l'amende s'élève proportionnellement aux dignités, à un damling par degré.

En d'autres endroits, la femme est condamnée à six damling et son complice à neuf damlings. A Sting Trêng, la femme adultère est condamnée à trois barres et trois dènh d'amende. La femme qui divorce à Sting Trêng, rend les frais de la noce, la dot, plus huit ticaux.

A Ratanabouri, la femme qui divorce rend les frais et la moitié en plus. Si le divorce est demandé par le mari, il perd

les frais, la dot. A Kalasaï, en cas de divorce, les jeunes enfants restent avec la mère, les grands vont *ad libitum*. Les acquêts sont partagés en trois parts : aux enfants, au père, et à la mère. S'il n'y a que des dettes, le père prend deux parts et la mère une.

La femme qui se remarie avant la crémation du défunt mari paiera six damling d'amende et son nouveau mari paiera six damling six sling.

A Khong, pour noter ici un trait que j'ai oublié d'insérer plus haut, toute femme ou fille qui passe à portée du bras d'un homme ivre sera déboutée de la plainte portée contre l'ivrogne qui lui aurait pris la taille. Mais si la femme s'était écartée hors de la portée du bras, l'ivrogne sera condamné comme un autre à deux ticaux d'amende et à se prosterner devant les parents ou le mari pour implorer son pardon.

LXXV

LES COUCHES.

On appelle la sage-femme dès les premières douleurs. Après l'accouchement, on dispose un foyer près de la malade, avec offrande de riz blanc, de riz rouge, quatre bougies, quatre baguettes odoriférantes allumées aux quatre coins du foyer, où l'on entretient du feu pendant sept ou neuf jours après avoir enterré le placenta dans les cendres. Pas de médecine, pas d'autre breuvage que de l'eau chaude, dans tout le Laos je crois, de Sieng Khan à Bassak.

Une enceinte de fils de coton blanc, tendus tout autour de la femme, écarte les mauvais esprits.

Aux relevailles, c'est-à-dire à l'extinction du foyer qui a lieu avec une nouvelle offrande à l'esprit de ce foyer, l'accouchée va saluer la sage-femme et lui porte un tical, un langouti, des gâteaux, des sucreries. A ce moment, les parents se réunissent pour festoyer, manger des poulets, des canards.

La mère allaite le nourrisson, et pendant près d'un mois, toute la nuit, elle applique sur le ventre de l'enfant ses mains chauffées à la torche. Au bout d'un mois, elle commence une

pratique fort en usage au Laos, qui consiste à mâcher du riz et à fourrer cette pâtée dans la bouche de l'enfant.

LXXVI

LES FUNÉRAILLES.

Les morts sont généralement brûlés, quelquefois enterrés. Le cadavre, mis en bière, est gardé plus ou moins longtemps dans la maison. Il est alors veillé par les jeunes gens et par les jeunes filles dont la gaieté, les jeux et la licence sont poussés plus loin qu'en toute autre circonstance. Les plaisanteries équivoques et salées alternent avec les chants, la musique et avec les prières que les bonzes viennent réciter la nuit.

Les cadavres des mandarins sont conservés assez longtemps dans la maison ou à côté, sous un hangar, ceux des chau surtout, puisqu'il faut attendre *le feu* envoyé de Bangkok. Alors un tube de bambou adopté au cercueil forme cheminée et donne issue aux gaz.

Il est de bon ton pour la veuve de se lamenter sept à huit jours durant. Dès le dixième jour après la crémation, elle peut se remarier.

A Oubon où, lors de mon passage, une femme venait de mourir, le cercueil, très haut, de 1 mèt. 20 à 1 mèt. 40 cent., était recouvert de papier rouge. Une cinquantaine de bonzes venaient réciter quelques prières, mâcher une chique de bétel, et se retiraient sans qu'aucune aumône leur fût faite. Au Cambodge, il est alors d'usage de leur donner des objets, de l'argent.

Le veuf était vêtu de blanc. Les parents entretenaient, près du cercueil, des bougies, des baguettes odoriférantes. Les voisins, très nombreux, venaient chiquer le bétel, écouter un flûtiste et deux ou trois laides chanteuses. La gaieté est la note dominante des funérailles au Laos. Cette femme était morte depuis cinq jours, et on se disposait à l'emporter dans les bois du voisinage, où a lieu la crémation, accompagnée des prières de quatre bonzes.

La crémation achevée, on éteint le feu en y jetant de l'eau, puis on rentre chez soi, et le lendemain matin, les restes

d'ossements sont placés dans une marmite que l'on enterre au lieu même du bûcher, à une profondeur d'une coudée. La famille fait ensuite quelques aumônes aux bonzes qui sont venus réciter des prières.

Le deuil en blanc n'est gardé que quelques jours; et peut-être même cet usage n'est-il pas général chez les Laociens. Ils ne se cachent pas la tête en signe de deuil.

LXXVII

LES FÊTES.

Au troisième mois siamois, le méakh thom des Cambodgiens, vers février, la population endimanchée vient écouter les lectures religieuses qui durent du matin au soir. Le prêche continue la nuit suivante.

Alors les jeunes filles se placent en ligne dans la sala des pagodes, préparant des cigarettes et des chiques de bétel pour les jeunes gens. Ceux-ci, à moitié ivres, font de la musique, chantent, dansent, demandent aux filles le don d'une chique, d'une cigarette et aussi de leur cœur. Ils lancent les plaisanteries les plus grivoises, disent tout ce qui leur passe par la tête, mais pas de jeux de mains, ça se paie!

Au matin du jour suivant, a lieu le bon khao chi, la fête des gâteaux, offerts aux bonzes et préparés dans toutes les cases. Ce sont des boulettes de riz gluant avec du sucre à l'intérieur, enduites à l'extérieur avec des blancs et des jaunes d'œufs, puis enfilées et roussies sur des braises ardentes.

Le jour de la grande fête du nouvel an varie selon les habitudes du lieu. C'est généralement en avril. Des fusées, pétards, feux d'artifice sont fabriqués par les bonzes dans le pays. Il en est de même à Siam et au Cambodge. Au Laos, la poudre pour ces fêtes est composée de dix parties de salpêtre, trois parties et demie de soufre. Les fusées préparées sont portées en grand cortège en décrivant trois fois le tour du temple.

Les jeunes gens, groupés en corps de musique, donnent des sérénades ambulantes, entrent boire de l'eau-de-vie partout où il leur plaît. Chaque case est prête à leur en offrir. Le dernier soir ont lieu les illuminations.

En septembre ou octobre a lieu une autre fête avec joutes de pirogues et aumônes aux bonzes.

Dans les montagnes, au mœuong Lœuï, par exemple, où les joutes nautiques ne sont pas possibles, elles sont remplacées par la boxe. Si le vainqueur empoche huit ticaux, le vaincu en touche quatre. Cet argent est fourni par les cotisations des spectateurs.

LXXVIII

LES BONZES.

Le bouddhisme de Ceylan est la religion des Laociens.

Les temples, toujours face à l'est au Cambodge, sont au Laos, tournés vers une direction quelconque.

Au Cambodge, les bonzes enseignent aussi bien aux enfants en habit séculier qu'aux *nên* ou novices en habit jaune. Au Laos, tous leurs élèves endossent cet habit.

Le matin, avant de sortir pour la quête, un des bonzes laociens frappe sur le gong et sur le *poung*, sorte de cloche, afin de prévenir les gens du village.

A Oubon, on ne fait pas l'aumône aux bonzes avec une grande cuiller comme au Cambodge. On jette dans leur bol — bien improprement appelé marmite puisqu'il ne sert jamais à la cuisson et qu'il est quelquefois en bois — des boulettes de riz gluant, des bananes, des paquets de viande de porc hachée et enveloppée dans des feuilles de bananier.

Les bonzes du Laos sont accoutrés comme ceux du Cambodge. Leur règle est plus relâchée. Ils reçoivent l'aumône directement de la main des filles, montent à cheval, même sur des juments; ils luttent dans les joutes nautiques, ils montent sur les arbres pour cueillir de l'eau de palme, ils peuvent faire du commerce; leurs *nên* ou novices mangent avec les *phìk* ou prêtres. Il y avait là, au Laos, tout autant de sujets continuels d'étonnement, je dirai presque de scandale pour mes Cambodgiens, fils d'une race chez qui la rigidité générale des mœurs renforce la sévérité des règles religieuses.

A Korat, pays de races mêlées, où les bonzes ont des mœurs plus relâchées encore, un de mes hommes n'y tenant plus, épia

deux de ces religieux qui accompagnaient au bois deux filles allant faire des fagots. A son retour, il avoua d'ailleurs que le mal avait été moins grand qu'on aurait pu le craindre. Il est évident qu'au Laos, les accrocs à la morale du Bouddha doivent être bien plus nombreux qu'au Cambodge, où les relations criminelles de bonzes à femmes déshonorent une pagode, désertée dès lors par les bonzes et abandonnée par les laïques.

Au Laos, l'indulgence générale pour les péchés de la chair se retrouve encore ici. Ainsi au ban Don Khon, un bonze, pris en flagrant délit, fut conduit au chau de Khong qui infligea aux deux coupables une amende de quatre barres d'argent (320 francs), et après paiement, leur ordonna de se marier ensemble. Au ban Samlaung, dans le mœuong Chéam, district relevant d'Oubon, et habité par des Soué, un *nên* ou novice eut des relations criminelles avec une *méâk,* une de ces dévotes qui approvisionnent régulièrement une pagode. La dévote n'était plus très jeune; mariée, elle était mère de trois enfants. Le mari, prévenu, porta plainte au Saurinhah, titre du chef de ce village. Les coupables avouèrent. Le *nên* fut défroqué et condamné à un catti d'amende. Sa complice dut payer douze damling. Elle fut reprise par son mari, sinon on l'aurait mariée à l'ex-novice en faisant rembourser par celui-ci les frais de mariage du premier mari.

A Oubon, du temps des anciens chau, le coupable devait pétrir trois mille briques pour la pagode, et sa complice quinze cents. Ou bien se racheter de cette corvée en payant, l'un six ticaux et l'autre trois ticaux. Mais le chau actuel, qui a introduit des usages siamois ou l'application des lois siamoises, fait condamner l'homme à un catti et quatre damling d'amende, la femme à seize damling. Il n'y a plus de briques à pétrir. S'ils ne peuvent payer l'amende, ils sont esclaves royaux, décortiqueurs du riz public.

Et même avec les Siamois qui gouvernent en ce moment Oubon, un cas s'étant récemment présenté, la fille fut condamnée d'emblée à l'esclavage perpétuel, le bonze fut défroqué, livré au bras séculier, mis à la chaîne et devait être envoyé à Bangkok où l'attend l'esclavage ou la prison perpétuelle.

Autrefois, à Lokhon, le bonze coupable était défroqué et devait puiser cent seaux d'eau pour arroser les figuiers religieux, et apporter cent seaux de sable à répandre dans l'aire de la pagode. Sa complice devait apporter cinquante seaux d'eau et autant de sable. La corvée finie, ils étaient libres d'aller à leur guise, de se marier ensemble, si tel était leur bon plaisir. Aujourd'hui, le bonze est chassé de la pagode et doit payer neuf damling et deux ticaux d'amende, plus une livre de cire. Il payera seulement six damling et trois ticaux si sa complice refuse de l'épouser, ou si le mari la garde, dans le cas où elle serait déjà mariée. On dit que ces amendes sont faibles parce que le mari, à la maison, doit surveiller sa femme. Mais si le mari est absent de la maison pour gagner sa vie, l'amende sera de douze damling et même de quatorze s'il est en service public.

A Khên Thao, autrefois, les deux coupables, attachés ensemble par les bras, étaient promenés à trois reprises dans le village au son du gong. Ils recevaient chacun quinze coups de verge, et devaient apporter à la pagode cent seaux d'eau et cent seaux de sable chacun. Actuellement, la fille sera condamnée à un catti d'amende, et l'ex-bonze à trente damling. Après paiement, ils peuvent se marier ensemble si tel est leur plaisir.

LXXIX

RITES ET SUPERSTITIONS.

En bien des passages, nous avons déjà noté des pratiques superstitieuses, et nous ne grouperons ici que celles qui n'ont pas trouvé place ailleurs.

A Sisakêt, le laboureur avant de tracer son premier sillon, les buffles prêts, attelés à la charrue, place sur des feuilles d'arbre ou de bananiers, un œuf de poule, deux chiques d'arec, un peu de gâteaux ou de confitures, et fait une légère libation d'eau en reportant sa pensée vers les génies tutélaires de la rizière.

A l'époque du repiquage, le laboureur élève un petit tréteau sur lequel il place un poulet bouilli, quatre noix d'arec, un plateau de mets. Il repique sept tiges de riz près du tréteau et fait une libation d'eau-de-vie de riz, invoquant en ces termes les génies

tutélaires : « Voici un jour propice pour le repiquage, donnez-nous une belle venue, de beaux champs aux tiges bien drues! »

Dès que le riz est assez formé pour faire des grains grillés, on fait cuire quelques-uns de ces grains que l'on offre aux esprits sur le tréteau, en leur demandant de garder la moisson, d'en écarter les oiseaux et les rongeurs.

A la récolte, le riz est mis en gerbes, puis en meules; au milieu de chaque meule est dressée une perche, et au sommet de cette perche quelques-unes des tiges plantées près du tréteau sont liées en forme de balai.

Avant de battre le riz, de séparer le grain de la paille, on renouvelle les offrandes aux esprits du riz avec libations d'eau-de-vie.

On renouvelle encore ces offrandes avant de mettre le riz au grenier, et cette dernière cérémonie a lieu avec le concours des parents; un érudit récite quelques formules *ad hoc*. On lie des brins de coton aux poignets de tous les membres de la famille du propriétaire. Et cette cérémonie est toujours suivie d'un festin général.

Au Laos, ce serait offenser les mânes que d'accorder d'emblée l'hospitalité à un étranger; le maître de la maison doit d'abord les adorer, en allumant des bougies, des baguettes odoriférantes. L'étranger attendra que la cérémonie soit faite. Autrement les maladies fondraient sur la maison. En cette circonstance, un maître de maison à l'aise offrira deux poulets, deux canards, une bouteille d'eau-de-vie, cinq bougies, cinq fleurs, cinq baguettes. Bien entendu, il ne faut pas oublier que les vivants mangent les mets auxquels ont dû goûter les morts.

Une femme dont le mari est absent ne doit en aucun cas donner l'hospitalité.

Les maisons laociennes ont généralement deux entrées, la principale sur le devant, et l'entrée de derrière ou de service. Tout étranger qui entre par celle-ci offense les mânes et doit la petite offrande pour apaiser ces mânes. Si c'est un étranger de distinction que l'on n'ose prévenir, le maître de la maison ira appeler un *gourou* pour allumer bougies et baguettes, et pour implorer le pardon des ancêtres.

Les portes sont quelquefois disposées de telle sorte qu'un Européen s'y trompera s'il n'est pas prévenu, ce qui m'est arrivé à Bassak en voisinant dans de petites cases près de mon logement.

En beaucoup d'endroits, les malades sont *kelam* « en état de retraite »; la maison est alors entourée d'une corde d'herbe à trois tresses, grosse comme l'orteil. Vers chaque angle de la maison est planté un pieu avec un petit treillis de bambou dressé comme une cible ronde. En outre, un petit revêtement de lamelles de bambou est installé au pied de chaque colonne du compartiment où est la couche du malade. L'étranger est donc dûment prévenu; s'il forçait l'entrée, il encourrait une amende de cinq ticaux; faute de payer cette amende, le malade mourrait.

Au ban Komphêng, province de Sisakêt, est une ruine khmêr importante. Tout mandarin passant en ce lieu doit offrir aux génies de la ruine un porc ou des poulets, sous peine de s'exposer aux maladies. Et les gens du ban Komphêng même, de crainte de mort, de maladies, ne coupent ni arbres, ni lianes dans ces ruines; et ils ne pêchent ni poissons ni tortues dans le grand bassin en avant vers l'est.

Nous avons vu précédemment la Nang Tim de Don Khon, et celle des salines de Suvanaphoum. Ces incarnations doivent être assez générales dans les villages laociens.

En octobre 1883, un mois avant mon passage, le louong Phaï San, du mœuong Dansaï, voyageant avec un éléphant femelle, s'arrêta de nuit à la pagode de ban That, à 25 kilomètres au sud-est de Bassak. Il s'endormit, laissant sa monture entravée mais non attachée. Pendant la nuit, l'animal se fit un jeu de renverser et de briser une superbe stèle, ruinant d'une manière piteuse une très-belle inscription.

Le pho Ban « père ou ancien du village », condamna le maître de l'éléphant à l'amende d'un porc au profit du village, et de quatre ticaux au profit de Nang Tim, et à offrir des fleurs de cire au bouddha.

Entre ce village de ban That et Bassak s'étend une plaine nue. Le piment qui traverse cette plaine perd tout son goût, tout son piment, croient les indigènes.

De même qu'au Cambodge, des tas de pierres ont été amoncelés près des sentiers, et le passant y déposera une pierre, une branche ou une feuille d'arbre, demandant bonheur et longévité au *phya kêo* « seigneur de diamant ».

Les Laociens ont grand'peur des revenants qui paraissent la nuit sous forme de tigres, de bœufs, de buffles, éléphants, etc. Le mortel qui alors, fuit, perd la tête, est un homme perdu : il faut leur tenir tête. Au Cambodge de même.

Les Laociens ont autant de croyance que les Khmêrs dans la vertu des philtres et onguents amoureux.

Ils croient de même aux sortes de loups-garous femelles, appelés smer par les Cambodgiens. Au mœuong Dansaï personne ne doute d'une aventure arrivée pendant sa jeunesse à une femme morte il y a quelques années.

Son mari, au retour d'un long voyage, avait rapporté un flacon d'huile et de farine pour sortilèges qu'il suspendit au toit, à un croc ou fléau, défendant expressément à sa femme d'y toucher. La jeune fille d'Eve n'eut rien de plus pressé que de s'enduire pendant l'absence de son mari. L'odeur était agréable. Bientôt elle se sentit le cœur en liesse avec une envie irrésistible de vagabonder, courir les bois. Le mari, en rentrant, devina ce qui était arrivé ; il décrocha le fléau sur lequel il récita des formules *ad hoc,* et il se mit à la poursuite de sa femme qu'il aperçut courant à quatre pattes à la renverse, le nez en l'air. Trois tigres, par l'odeur alléchés, la suivaient, attendant la transformation en tigresse (au Cambodge la même croyance existe).

Le mari courut se poster sur un arbre au passage, lança son croc à la tête de sa femme qui se redressa ; les tigres prirent la fuite. Le mari descendit et frappa encore trois fois sa femme à la tête pour lui faire reprendre ses esprits et la ramener à la maison, où on acheva de la remettre en l'arrosant d'eau lustrale avec accompagnement de prières de bonzes, pendant sept jours consécutifs.

Les philtres qui causent pareils accidents sont préparés pour fortifier dans les luttes, boxes, etc., et pour rendre invulnérable contre les armes à feu.

La croyance néfaste aux sorcières prétendues malfaisantes, que les Cambodgiens appellant *ap,* est aussi très répandue au Laos, et paraît bien générale en Indo-Chine. Si les sauvages massacrent impitoyablement ces malheureuses, leur sort n'est guère plus enviable chez les Laociens. De même qu'au Cambodge, ces sorcières sont de deux sortes, par naissance, à leur insu ; ou bien après s'être livrées à l'étude des sciences occultes par ambition, mauvais instinct.

Les sorcières héréditaires, inconscientes, peuvent être traitées et guéries. On m'a cité près du mœuong, un petit village dont toutes les femmes étaient douées de cette triste *jettatura* et qui ont été guéries par les soins d'un *gourou.*

Les autres sorcières étudient les sciences occultes pour se faire aimer à leur gré des jeunes gens. Et, à la longue, elles deviennent goules. La moindre contrariété les met en fureur et l'esprit mauvais qui les domine ou qu'elles dominent va tourmenter les gens, sans que ces sorcières aient besoin d'user de pratiques extérieures, par le simple effet de leur volonté ou de leur mauvais œil. Il en résulte des maladies internes, où bien le possédé rit, chante, danse, tout en se plaignant de ses souffrances.

Il ou elle, car ce sont le plus souvent des femmes qui sont sujettes à ces accès hystériques qui paraissent bien communs en Indo-Chine, le malade, dis-je, mourra si l'on ne fait pas appeler, à temps, un bon gourou.

Celui-ci prend sept fils de coton, fait des ligatures aux pouces et aux gros orteils de la personne malade, tout en récitant des formules *ad hoc.* Il presse de ses doigts successivement toutes les parties du corps pour chercher le point sensible où est le séjour de l'esprit de la sorcière. L'ayant trouvé, il appuie à faire crier, et il interroge cet esprit qui répond par la bouche de la malade, indiquant le nom de la sorcière qui le domine, le nom des autres habitants de la maison, le détail des objets, etc. Après avoir satisfait à toutes les questions, l'esprit s'envole.

Et alors, sa conviction bien établie, le gourou prévient les autorités qui expulsent du pays la prétendue sorcière. Si elle revient et qu'elle soit de nouveau dénoncée, on la chasse dere-

chef. A la troisième fois on ne la chassera plus, la frayeur populaire ou les ordres des autorités la feront mettre à mort sans autre forme de procès.

Les Laociens croient aussi aux sorciers malfaisants mâles que les Khmêrs appellent *thmôp*. Ceux-ci ont besoin de pratiques extérieures. Ainsi, au Laos, ils prépareront une petite construction à sept étages, en lamelles de tronc de bananier, avec sept paquets de feuilles de jacquier, un œuf, et une peau de buffle. En récitant leurs formules magiques ils frappent de verges la peau de buffle pour la rétrécir jusqu'à la rendre imperceptible, et ils l'envoient dans le corps de leurs ennemis, où elle doit reprendre son développement.

Toutes ces pratiques sont analogues à celles des Cambodgiens.

AYMONIER.

CONTES ET LÉGENDES ANNAMITES

PAR A. LANDES

administrateur des affaires indigènes

(*Suite*) (1).

XII

HISTOIRE D'UN HOMME-TIGRE.

Dans la province de Ninh bình, au huyện de Nhơn lý, vivait un certain Từ thức, qui avait des facultés extraordinaires. Sa mère, à l'âge de vingt ans, travaillant aux champs près de la forêt, un tigre l'enleva et la conserva pendant deux jours sans lui faire de mal. Au bout de ce temps elle revint. Son mari lui demandant ce qui s'était passé, elle lui raconta que le tigre l'avait emportée dans un fourré presque impénétrable. Le lendemain le tigre s'en alla et elle s'enfuit.

A la suite de cette aventure elle mit au monde Từ thức. Dès l'âge de dix ans celui-ci était expert en toutes choses ; à la guerre personne ne le valait ; mais, comme en ce temps-là on ne savait pas rendre justice au mérite, il ne fut pas fait officier. Mécontent, il se retira dans une caverne de la montagne de Thần phù, pour faire pénitence.

Au bout de quinze ans sa tête se changea en une tête de tigre, mais son corps resta celui d'un homme. Il vivait de gibier ; il s'entendait merveilleusement à prendre les bêtes sauvages, et avait fait un parc où il les nourrissait. Sa voix ressemblait au cri du tigre, personne ne pouvait le comprendre. Il avait beaucoup d'affection pour ses parents, et leur portait du gibier qu'ils allaient vendre. Le jour il dormait, la nuit il allait à la chasse.

Une nuit qu'il chassait un cerf, celui-ci se sauva vers les pays habités. Từ thức le poursuivit et rencontra vers la troisième veille un chef de rebelles nommé Quản nhưt tiến, qui venait

(1) Voir *Excursions et Reconnaissances*, nº 20, page 297.

avec un domestique voir sa famille. Từ thức poussa un rugissement; l'autre, effrayé, tomba à la renverse et Từ thức l'emporta dans sa caverne. Le lendemain le père de Từ thức vint à la caverne pour chercher du gibier, et vit ce rebelle. Bien vite, il alla prévenir les autorités provinciales, qui envoyèrent des soldats pour le saisir. La joie fut grande, car c'était un brigand très redouté et dont on n'avait jamais pu s'emparer. Les autorités firent connaître à l'Empereur le service qu'avait rendu Từ thức et celui-ci lui décerna le titre de *Grand généralissime ayant la force du tigre, véritable seigneur de Thần phù* et donna aussi une récompense à son père.

XIII

HISTOIRE DE CAO BIẾN.

Cao biến (1) était un habile devin chinois (thầy địa lý) (2). Il fut employé par l'Empereur qui voulait le récompenser, mais Cao biến refusa or et argent, demandant que, les yeux fermés on le laissât désigner au hasard un des magasins impériaux dont on lui donnerait le contenu. L'Empereur accepta, et Cao biến désigna le magasin des pinceaux. Il prit alors une pierre, la plaça devant la porte du magasin et se fit porter les pinceaux amassés dans l'intérieur. A mesure qu'on les lui portait, il en frappait la pierre, et continua ainsi pendant plusieurs jours, les détériorant tous. Comme la provision était presque épuisée, l'un de ces

---

(1) Cao biến était un général qui vint à la tête d'une armée chinoise délivrer l'Annam tombé au pouvoir des Nam chiêu. Après la pacification il se proclama roi, sans doute sous la suzeraineté de la Chine. Le *Khâm định Việt sử cang mục* contient, à la cinquième année Hàm thông (860-874 A D.) des Đường (de Chine), un récit assez étendu des exploits de ce personnage. Sous la septième année, il est raconté que Cao biến fit détruire des roches qui formaient obstacle à la navigation. Quatre d'entre elles surtout, qui défiaient les moyens ordinaires, furent pulvérisées par cent traits de foudre. C'est là sans doute ce qui a donné naissance à l'opinion qu'il avait voulu stériliser dans l'Annam les veines du dragon, et assurer ainsi à jamais la dépendance de ce pays. (Cf. TRƯƠNG VĨNH KÝ. *Histoire annamite, I,* pages 39-41.)

(2) *Thầy địa lý.* Géomancien; devin qui étudie la configuration des lieux à l'effet de reconnaître les emplacements favorables à l'érection des maisons et des tombeaux.

pinceaux pénétra au travers de la pierre. Cao biển le prit, rentra chez lui, fit un cerf-volant en forme d'aigle (con dêu), se servit de ce pinceau pour dessiner les yeux à l'aigle, l'aigle alors put voler. Cao biển lui monta sur le dos et se rendit dans le royaume d'Annam, où se trouvaient beaucoup de cavernes impériales (3).

---

(3) *Huyệt dể vương.* Tombeaux impériaux et royaux, c'est-à-dire ici emplacements dont la possession assure l'empire à la postérité des occupants. — Le dragon azuré et le tigre blanc, représentants eux-mêmes les principes mâle et femelle de la nature, sont pour ainsi dire universellement présents dans la constitution géologique de notre globe. La situation des différentes parties de leurs corps est indiquée à l'œil du devin par les sinuosités des montagnes et des rivières; certaines influences astronomiques, la respiration de la nature *(khi)*, les accidents du terrain, viennent favoriser ou combattre l'action de ces éléments primordiaux. Un devin exercé reconnait en tous lieux le corps et les membres du dragon et jusqu'aux veines de son corps, partant de son cœur sous la forme de chaines de collines. En général, il y a accumulation de force vitale auprès de la poitrine du dragon, tandis qu'aux extrémités l'énergie du souffle de la nature est à peu près épuisée. Mais, même au cœur du dragon, des influences contraires, les vents soufflant librement, un cours d'eau coulant en ligne droite vers la plaine ouverte peuvent disperser le fluide propice et en détruire l'effet. Les meilleurs sites sont ceux où le dragon et le tigre sont enchevêtrés, tout proche du point de jonction de leurs corps. L'on doit avoir soin de laisser le dragon à gauche, le tigre à droite de l'édifice à construire.

Les Chinois, et d'après eux les Annamites, croient que les âmes des morts restent, dans leur partie matérielle, attachées pour un temps à la tombe, tandis que la partie céleste et éthérée de ces âmes aime à errer autour des demeures de leurs descendants. Ils en concluent que la fortune des vivants dépend, dans une large mesure, de la situation favorable des tombes des ancêtres. Si une tombe est ainsi placée que la partie animale de l'esprit du mort soit à l'aise, libre de toute entrave, l'ancêtre se sentira bien disposé envers ses descendants, pourra veiller sans cesse sur eux et les combler de toutes les prospérités. Tout Chinois prend donc le plus grand soin de placer les tombeaux de ses parents dans une telle situation qu'aucune étoile ou planète dans le ciel, aucun élément terrestre, aucun souffle, aucune subtile influence de la nature, aucune configuration funeste des montagnes et des vallées ne puisse troubler le profond repos du mort et menacer ainsi la fortune de la famille. Cette situation peut être telle qu'une longue suite d'honneurs et l'empire même deviennent son patrimoine. (EITEL. *Feng shui or the rudiments of natural science in China. passim.)*

Huyệt. Littéralement: caverne, trou souterrain, tombeau, désigne en termes de géomancie l'emplacement favorable à l'érection d'un tombeau.

Il voulait chercher un moyen de se faire roi, mais il réfléchit et se dit : « Je suis vieux et je n'ai pas de fils. » Là-dessus, il résolut de donner la couronne à son gendre. Il retourna donc en Chine, ordonna à son gendre d'exhumer le corps de son père et de le brûler, afin d'en porter les cendres dans l'Annam, dans un lieu où se trouvait la gueule du dragon.

La crémation opérée, ils partirent pour l'Annam et se rendirent dans la province de Quảng bình, où se trouvait une gueule de dragon dans une rivière. Cao biền prit les os du père de son gendre, les donna à l'un de ses disciples et lui ordonna de plonger dans la rivière, de déposer les ossements dans la gueule du dragon et de remonter lorsque la gueule les aurait saisis. Mais ce disciple avait de l'ambition, et ayant deviné de quoi il s'agissait, il avait exhumé les ossements de son propre père et les avait cachés près de là. Il plongea, mit les ossements de son père dans la gueule du dragon et suspendit aux ouïes ceux que lui avait donnés Cao biền.

Cao biền pensant qu'il avait exécuté ses ordres s'en retourna. Il ordonna à son gendre de prendre un boisseau de cinq espèces de riz, puis il le mena à l'épaule du dragon et fit trois fosses dans lesquelles il enterra les cinq boisseaux de riz, dont tous les grains devaient devenir des soldats enchantés. Il dit à son gendre : « Vous attendrez trois ans neuf mois et dix jours, et à l'expiration de ce délai, vous reviendrez devant ces tombeaux et vous crierez à haute voix : Père, levez-vous pour régner ! » Cao biền s'en revint ensuite en Chine.

Mais le Ciel ne favorisait point ses desseins. Le disciple avait suspendu les ossements du père de son gendre aux ouïes du dragon ; ils furent dispersés par le courant. Au bout de trois ans et neuf mois, comme il manquait encore dix jours pour atteindre le terme fixé, la fille de Cao biền accoucha de trois garçons. Le premier, à la face rouge, tenait en main un sabre et un sceau ; le second, à la face couleur de fer, le troisième, à la face verte, tenaient chacun un sabre. Dès leur naissance, ils savaient marcher et ils allèrent s'asseoir sur l'autel domestique. Leur père fut étonné et, effrayé, il dit à sa femme : « Comment as-tu donné le jour à des démons? je vais les tuer, de peur qu'il ne nous arrive malheur. » Il saisit les trois enfants et leur

coupa la tête. Il dit ensuite à sa femme : « Ton père m'a fait faire de mauvaises choses, c'est pourquoi tu as donné le jour à ces démons. »

Là-dessus, il courut à l'endroit où il avait enterré le riz et cria une fois : « Père, lève-toi pour régner! » Alors se levèrent de la terre en tumulte des espèces de formes humaines; mais comme il manquait encore dix jours pour l'accomplissement du charme, elles n'avaient aucune force et retombaient sans vie.

Le gendre de Cao biên s'enfuit épouvanté. Cao biên à ce moment se trouvait en Chine, où il avait été retenu par les vents contraires de sorte qu'il n'avait pu empêcher son gendre de tout gâter. Quand il apprit ce qui était arrivé, il se mit en fureur et coupa la tête à son gendre et à son disciple. Il remonta ensuite sur son aigle et chercha dans tout l'Annam toutes les cavernes propices pour leur faire perdre leur vertu magique.

Dans l'endroit où il avait déposé les os du père de son gendre, au fleuve de Trà khúc, dans la province de Quảng ngãi, il tua le dragon, disant : « Si je ne puis être roi, que nul ne le soit. » Depuis ce meurtre, les eaux du fleuve de Trà khúc sont teintes de rouge. Cao biên alla ensuite dans le Nghệ an, où sur le sommet d'une montagne appelée *la Tête du dragon,* se trouvait une des cavernes miraculeuses. Cao biên l'exorcisa au moyen d'une pièce d'airain, et, depuis, un souffle de mort règne sur cette montagne et rien ne peut y pousser.

Dans le Thanh hóa aussi, se trouvait une caverne, mais Cao biên en dédaigna le dragon parce qu'il était boiteux et, pensait-il, ne pouvait faire de roi, il le laissa donc intact. C'est pour cette raison que toutes les dynasties annamites ont pris naissance dans le Thanh hoá.

Dans le Phú yên, près du bord de la mer, se trouve un monticule de sable qui a la forme d'un tombeau; les gens des bateaux qui fréquentent ces parages l'appellent *le Tombeau de Cao biên*. Il présente cette particularité que, malgré l'effort des vents et des flots, il reste toujours intact et semblable à un tombeau. L'on dit que c'est le tombeau de Cao biên, mais je ne sais ce qui en est.

XIV

HISTOIRE D'UN PRINCE DE LA FAMILLE MẠC.

Autrefois régnaient la dynastie Lê et le chúa Nguyễn. L'Empire jouissait de la paix depuis plus de cent ans, lorsque Mạc parvint aux honneurs et se révolta contre l'autorité royale. Mạc eut dix-huit fils et une fille; le dernier de ses fils s'appelait Ninh, il avait un esprit pénétrant et était habile à tout. On lui donna le commandement d'une armée pour combattre les Lê; le gendre de Mạc, nommé Nam, était lui aussi un habile général; les Lê n'avaient personne à leur opposer; le chúa Nguyễn hiến essaya bien de leur résister, mais il fut vaincu et forcé de se réfugier dans le Nghệ an où il se retrancha dans la montagne de Rum, en faisant des barrages sur le fleuve. Ninh le poursuivit par terre, Nam par eau; celui-ci détruisit tous les barrages et Nguyễn hiến fut encore battu et s'enfuit au Đèo ngan, défilé qui sépare les provinces de Quảng bình et de Hà tịnh. Là il rencontra le Trạng nguyên Trình qui lui dit : « La dynastie Lê est perdue, la famille des Mạc l'emporte; mais, vous, emmenez votre armée dans le Quảng nam et, par la suite, il y aura dans votre maison quatre générations de rois (1). »

L'aîné des Mạc, Mạc đăng dung, prit le titre de roi. Jaloux des talents de son frère Ninh, il eut peur qu'il ne lui disputât le pouvoir et conçut le dessein de le faire périr; Ninh, au contraire, se fiait aux sentiments fraternels et ne soupçonnait rien.

Après avoir vaincu le chúa Nguyễn hiến, Ninh s'en retourna et arriva au bac de Thành Rum, à un point où le fleuve était très large. Il se mit à réfléchir et dit au passeur : « Voudrais-tu

---

(1) Je ne me charge pas de concilier ce récit avec celui que l'on trouvera dans l'histoire de M. Pétrus Trương vĩnh ký, tome II, p. 59 et suivantes. Le narrateur pourrait bien avoir mêlé des événements qui se sont passés à des époques différentes, mais cela n'enlève rien à la valeur de cette légende au point de vue de l'étude des idées annamites. Cette prédiction que la famille Ngnyên n'aura que quatre rois est très répandue dans l'Annam et a été constamment invoquée par tous les Tonquinois qui se sont révoltés sous le règne de Tự đức.

devenir mandarin? — Tout le monde veut d'un bon morceau, répondit l'homme, ou d'un bel habit; mais je suis un pauvre diable et n'ai à espérer rien de pareil. » A ces mots, la figure de Ninh s'empourpra (1) et il ordonna à ses hommes de couper la tête du passeur. La femme et les enfants de celui-ci épouvantés s'enfuirent. Ninh ordonna alors de prendre le cadavre et d'aller l'ensevelir, je ne sais où, dans la montagne Hồng lãnh; il fit ensuite dresser près du bac une stèle où il grava une inscription disant : « Quand la montagne de Hồng cessera de produire des arbres, quand le fleuve Rum cessera de rouler ses eaux, cette famille cessera de fournir des mandarins. »

Il faut savoir que ce passeur fut l'ancêtre de Nguy Khắc đăng, (2) et que, depuis sa mort, la famille Nguy n'a cessé d'avoir des succès aux examens et de s'élever aux premiers emplois, grâce à la situation du tombeau que Ninh donna à leur ancêtre.

Ninh avait pacifié le Nghệ an. Mạc đăng dung eut peur qu'il ne lui disputât la couronne et lui écrivit pour lui demander pour quelle raison, en ayant fini avec la rébellion, il ne revenait pas à la cour; et pourquoi ayant vaincu le chúa Hiền il ne l'avait pas emmené prisonnier et l'avait épargné. Ninh se mit en colère et dit : « Moi seul j'ai pu vaincre l'Empereur Lê et son chúa Nguyễn hiền, mais mon frère méconnait mes sentiments et me soupçonne; je pourrais lui résister si je le voulais et m'emparer du pouvoir, mais ce serait pécher contre la loi divine, et me rendre l'objet du mépris de la postérité. Que mon frère me fasse donc ce qu'il voudra ! »

Mạc đăng dung ordonna de décapiter Ninh, mais la terre se mit à trembler, et les mouches couvrirent le cou de Ninh en tel nombre que l'exécuteur ne put lui trancher la tête. On le lia ensuite sous le ventre d'un éléphant que l'on poussa dans le fleuve afin que Ninh fut noyé, mais l'éléphant refusa d'entrer dans l'eau. Tout le monde plaignait Ninh, lui seul causait

---

(1) Ce n'est pas un signe de colère mais d'inspiration suprà humaine.

(2) Un des membres de l'ambassade annamite qui alla en France sous la conduite de Nguyễn tri phương.

librement à son ordinaire, sans souci de la mort. Quelques jours après, Mạc đăng dung ordonna de mettre du poison dans ses aliments, mais le poison n'eut aucun effet sur Ninh. Son frère le fit alors jeter en prison et Ninh voyant que rien ne pouvait le détourner de ses mauvais desseins se pendit.

Mạc đăng dung fut transporté de joie à la nouvelle de la mort de Ninh; il donna un grand banquet auquel il invita son gendre Nam, et plusieurs autres généraux. Il leur annonça qu'il leur conférait de nouvelles dignités. Nam lui dit : « C'est Ninh et moi qui avons fondé votre trône; il avait pacifié le midi, moi j'ai soumis les rebelles de Cao bằng; vous, qui étiez resté dans votre palais, vous avez fait périr cet homme juste et qui vous avait rendu de grands services. » Quatre généraux de l'armée de Ninh approuvèrent ces paroles, repoussèrent les titres qui leur étaient offerts et délibérèrent avec Nam de faire la guerre à Mạc đăng dung. La sœur de Mạc, qui avait épousé Nam, ayant appris le complot qui se tramait contre son frère, fit prévenir celui-ci qui envoya des soldats pour assiéger la maison de Nam et s'emparer de lui et des quatre généraux de Ninh. Nam, voyant qu'il avait été trahi par sa femme, mit celle-ci à mort et se défendit ensuite contre les assaillants, mais il fut vaincu et tué ainsi que les quatre généraux. Les Mạc disputèrent pendant soixante-sept ans le pouvoir à la famille Lê, mais ils furent enfin vaincus par les chúa de la famille Trịnh.

XV

HISTOIRE DU CAPITAINE TẠO.

Au village de Tuần lễ, huyện de Hương sơn, dans la province de Nghệ an, vivait un homme que l'on appelait le capitaine (1) Tạo. Il avait, depuis le moment de sa naissance, une tache rouge dans l'oreille. Il était également versé dans les lettres et dans les armes, mais il était d'un caractère dissolu. Un jour qu'il avait tout perdu au jeu, il fut forcé de voler pour vivre, mais il fut pris et mis en prison. Il brisa ses fers, escalada les murs et s'enfuit. Il n'osa pas revenir à sa maison et leva une bande

(1) Lãnh binh, commandant des milices.

de rebelles (1); comme on le savait fort et habile, on le suivit en foule et il se retira avec ses partisans sur la montagne Truông mây où il organisa ses forces.

A cette époque, le roi Minh mạng envoya Lê duyệt (2) gouverner le Nghệ an. Tous les chefs de bande firent leur soumission à l'exception de Tạo qui, se fiant en sa force, persista dans la rébellion. Le gouverneur fit alors une proclamation par laquelle il promettait cent taëls d'or et un grade à celui qui trouverait un moyen de s'emparer de Tạo, l'homme à la tache dans l'oreille. Tạo, à cette nouvelle, se déguisa en un envoyé impérial, et précédé d'un pavillon rouge portant les mots : « Envoyé impérial obéissant aux ordres », il pénétra dans la citadelle avec son escorte; ses hommes avaient le fusil armé, le sabre nu, personne n'osa s'opposer à leur passage.

Un domestique du gouverneur alla le prévenir; celui-ci sortit et se trouva face à face avec Tạo qui lui dit : Connaissez-vous le capitaine Tạo? Cest moi. Voyez la tache rouge dans l'oreille. Quel crime ai-je commis pour que vous cherchiez à vous emparer de moi? Le gouverneur lui répondit : « Je suis le gouverneur de ce pays; tous les autres ont fait leur soumission, il n'y a que vous qui persistiez dans la révolte. Maintenant je vous donne cent taëls d'or et trois cents taëls d'argent, soyez mon ami et demeurez avec moi; je demanderai au roi de vous pardonner et de vous donner un grade. » Tạo lui répondit : « J'accepte l'or et l'argent, mais quant au grade je n'en ai que faire. Donnez-moi aussi cent hommes pour m'accompagner jusque dans la forêt. »

Le gouverneur eut peur qu'il ne le tuât et fut forcé de consentir à tout, mais il était fort irrité et accusait la négligence

---

(1) Le mot Giặc (ch. tặc) désigne les bandits, et par extension les rebelles; tout rebelle contre l'autorité sacrée de l'Empereur étant par cela même un bandit. Certains bandits n'en sont pas moins populaires, comme on le verra dans ces histoires, mais il faut se rappeler que ces récits sont d'origine tonquinoise et que le Tonquin est, depuis le commencement du siècle, en lutte contre les souverains originaires du sud. C'est là une situation éminemment favorable au développement de la conception héroïque du banditisme.

(2) C'est le célèbre eunuque, compagnon d'armes de Gia long; il mourut gouverneur de Saigon; son tombeau se trouve à l'inspection de Bình-hoa.

de ses soldats qui avaient laissé pénétrer la bande jusque dans la ville. Il fit donc exécuter tous les hommes de garde et envoya des espions pour découvrir où se trouvaient les parents et la femme de Tạo dont il s'empara.

Il fit élever une tour d'une hauteur de trois cents thước et y fit monter la mère et la femme de Tạo afin que celui-ci les vit de loin. Il lui écrivit ensuite : « Si vous faites votre soumission, j'épargnerai votre mère et votre femme, sinon je les ferai exécuter. » Tạo soupira et dit : « Il y a la mère et le fils ; après la piété filiale vient la fidélité au prince ; je suis heureux, j'ai des chevaux et des parasols, mais s'il faut laisser mourir ma mère et ma femme, à quoi bon ? » Il amena donc sa bande faire sa soumission et racheta ainsi la vie de sa mère.

Arrivé à la porte de la forteresse, il récita une ode (phú) dans laquelle il disait qu'il était très fort mais qu'il se soumettait par amour pour sa mère. Quand le gouverneur eut vu ces vers il les trouva pleins d'insolence et fit décapiter l'auteur. Il envoya ensuite ce poème au roi en lui rendant compte de l'affaire. Minh mạng le blâma de ne pas avoir envoyé un homme d'autant de valeur à la capitale pour qu'il fut jugé par le roi lui-même et, pour le punir, il lui supprima une année de solde.

XVI

HISTOIRE DE CỐ BU.

Sous le règne de Minh mạng vivait dans le Nghệ an un certain oncle Bu qui était un devin fort habile (1) et un guerrier émérite. Au moment de sa naissance, il avait trois poils blancs sous la plante de chaque pied, aussi plongeait-il comme personne, pouvant même rester plusieurs jours sous l'eau. Il suscita une rébellion et se fortifia sur la montagne Truông mây dans un

(1) *Thầy dộn ;* le mot *dộn, nhâm dộn,* désigne un mode de divination dans lequel la supputation des années et des éléments auxquels elles se rapportent joue un grand rôle. Ces supputations se font en comptant sur les phalanges des doigts (NDM., 59), ce qui explique la définition de Theurel : *Veneficium quod fit numerando digitis.* Cet art fait l'objet d'un traité en six volumes intitulé : *Ký môn dộn giáp đại toàn.*

lieu escarpé où l'on n'osait aller l'attaquer. De temps en temps, il descendait dans la plaine pour piller, prenant aux riches pour donner aux pauvres. Tous les misérables se rendaient en foule auprès de lui et il les secourait tous. Qui voulait rester avec lui restait, qui voulait le quitter pouvait partir. Bien qu'il ne fût qu'un rebelle, il se conduisait vertueusement parce qu'il voulait par la vertu parvenir à l'Empire.

Un jour du dizième mois, l'oncle Bu alla au village de Long phan pour visiter les tombeaux de ses parents et porter de l'argent à sa famille. Le thôn trương courut en avertir le huyện, et celui-ci prévint le gouverneur de la province qui envoya deux mille hommes pour saisir le rebelle. Les hommes étaient accompagnés par dix éléphants et portaient des filets de fer pour envelopper l'oncle Bu.

On tendit donc ces filets tout autour du village. Le commandant de la troupe les fit surveiller avec soin et entra dans l'enceinte pour fouiller les maisons et tuer Bu. Tout le monde pensait que celui-ci était perdu, mais il ne fit qu'en rire, fit une opération divinatoire et dit : « Je vais m'en tirer sans peine. » Il prit une natte, la roula comme si elle contenait un cadavre et la fit porter par deux hommes; quant à lui, il suivait la pioche à la main; son domestique portait une pelle. Tout en marchant, ils se lamentaient si bien qu'aux postes extérieurs on les laissa passer pour aller enterrer leur mort.

Une fois hors d'atteinte, Bu cria aux soldats : « C'est moi qui suis Bu; attrapez-moi si vous pouvez », et il plongea dans le fleuve. Les soldats entourèrent de filets de fer le point où il avait plongé et firent mettre les éléphants à l'eau pour l'écraser sous leurs pieds. Mais Bu était aussi libre de ses mouvements sous l'eau que sur terre, il souleva les filets et défia encore une fois ses ennemis qui ne purent s'emparer de lui.

Un autre jour, il était allé à une noce où sa présence fut dénoncée. Les mandarins, pour lutter avec lui, se firent suivre par un devin ayant la même spécialité. Quand ils eurent entouré le village, Bu fit une conjuration, prit un bọl d'eau, jeta une baguette par-dessus et l'enjamba. Ensuite, il se cacha dans les combles de la maison. Les mandarins ne le trouvant pas recoururent à leur devin, et celui-ci, trompé par l'opération magique,

leur dit que Bu venait de franchir un cours d'eau sur un pont. Ainsi la précaution tourna à leur désavantage. Dans une occasion semblable, Bu se cacha dans une natte que le devin ennemi prit pour une forêt de joncs, la natte étant faite de joncs.

XVII

LE ĐỘI MẬU ET L'ÉLÉPHANT.

Quand la dynastie Lê eut perdu l'empire, un éléphant des écuries impériales se refusa à servir de nouveaux maîtres, et s'enfuit aux lieux de sa naissance, dans une gorge appelée le *Truông đáy thùng*, où il trouva un ruisseau d'eau pure et abondance de fourrage. Cette éléphant avait été gratifié par un Empereur de trois colliers (1) d'or. Quand il eut demeuré de longues années dans les bois ces colliers se couvrirent de lichens.

Or, tandis que l'éléphant s'enfuyait dans les forêts, son cornac, le đội Mậu s'était retiré dans sa maison. Devenu vieux et âgé d'environ soixante-dix ans il alla dans la forêt cueillir des simples. Comme il s'était courbé pour arracher des racines, l'éléphant reconnut son ancien maître, et se précipita vers lui, l'entoura de sa trompe, abaissant ses défenses et versant des larmes. Mậu qui ne reconnaissait pas son éléphant fut épouvanté, craignant d'être écrasé par lui. L'autre cependant guidait sa main pour lui faire toucher ses colliers d'or, voulant qu'il les prit et en tirât parti.

Mậu reconnut alors l'éléphant, mais il ne savait comment faire pour lui enlever ses colliers et craignait de le blesser. La nuit vint sur ces entrefaites. Mậu se prosterna devant l'éléphant lui demandant de le laisser partir, mais l'autre n'en voulut rien faire. Vers la seconde veille Mậu se mit à se plaindre et dit : « Je suis vieux et débile, je ne puis rester dans cette forêt. » L'éléphant alors le campa sur son dos et le rapporta chez lui. Vers la quatrième veille ils arrivèrent. Les gens de la maison, à la vue de l'éléphant, furent saisis d'effroi; Mậu leur dit :

(1) Ou ceintures.

« Le Seigneur (1) était autrefois de la suite de l'Empereur et je lui donnais mes soins. Il m'a rencontré dans la forêt et m'a ramené ici, n'ayez aucune crainte. » Ils prirent alors un porc qu'ils nourrissaient, en firent manger la chair à l'éléphant, et lui firent boire pour trois ligatures de vin. Le jour commençant à paraître, l'éléphant ne voulut pas demeurer davantage, il fit monter sur son dos le đội Mậu et son fils et les ramena dans la forêt. Là il leur prenait toujours les mains et les portait sur ses colliers. Mậu dit à son fils: le Seigneur me les donne, il me faut donc les prendre; et, introduisant son couteau entre le collier et la peau de l'animal il en fit sauter deux. Le sang de l'éléphant coula en abondance et Mậu ne voulut pas prendre le troisième collier. Il prit des plantes médicinales (2) pour en frotter l'éléphant, ensuite le père et le fils lui firent leurs adieux et s'en retournèrent chargés d'une fortune.

En ce temps-là régnaient les Tây sơn. Le roi Quan trung apprit qu'un éléphant des Lê vivait encore dans la montagne; il envoya des troupes à sa recherche, mais il avait disparu et l'on ne put s'emparer de lui.

XVIII

HISTOIRE DE ĐẶNG VĂN HÒA.

La montagne de Cao vọng est haute et vaste, d'un côté elle touche aux pays des Barbares, de l'autre à la mer. Une route impériale la traverse au col de Đèo ngang, où se trouve la limite des deux provinces de Hà tịnh et de Quảng bình.

Au village de Mỹ hòa, situé près de ce col de Đèo ngang, l'on voit un ancien retranchement couvert d'une épaisse végétation.

---

(1) *Ông quận*. *Quận* est le nom d'une division territoriale d'où le titre de *Quận công*, duc d'un *quận*, etc. On donne des titres aux éléphants de l'empereur, de même qu'aux canons. Ces titres ont de l'analogie avec les noms que nous donnons aux navires.

(2) *Thuốc nam*, remèdes du midi, c'est-à-dire indigènes, simples, par opposition à *Thuốc bắc*, remèdes du nord; cette dernière expression désigne les drogues de la médecine chinoise, décrites dans les livres, tandis que la connaissance des simples est transmise par la tradition orale.



Dans ce retranchement les gens du village entendaient chaque nuit, à leur grand étonnement, la voix d'un écolier qui répétait ses leçons.

La quinzième année du roi Tây sơn Quan trung, un certain Đặng văn Bình, dont la femme s'appelait Nguyễn thị phước vit en rêve un jeune garçon qui sortait de ce retranchement pour venir dans sa maison. Le jeune garçon leur dit: « J'ai reconnu en vous des personnes vertueuses, c'est pourquoi je viens ici. Si vous voulez me louer, je resterai avec vous. » Bình lui dit: « Combien veux-tu rester d'années? » Le jeune garçon répondit: « Vingt ans. » — « Tu es encore tout petit, répondit Bình, si tu ne restes que vingt ans et que tu partes, je n'aurai pas eu le temps de me servir de toi; je veux que tu restes beaucoup plus longtemps. » — « Eh bien! dit l'enfant, combien demandez-vous d'années? Bình dit en riant: « Je veux cent ans! » — « Oh! dit l'autre, voilà une famille bien exigeante! La vie d'un homme n'est que de cent ans, et vous voulez que je m'engage pour cent ans. Dans la montagne, dit un poète, vivent des arbres âgés de mille ans, mais parmi les hommes il ne s'en trouve pas un qui atteigne l'âge de cent ans. » — « Tu es bien habile, dit alors Bình. Soit! fixe toi-même le temps. » L'enfant dit: « Je consens à rester avec vous soixante-douze ans. » Bình consentit à le prendre dans sa maison (nuôi). Là-dessus il s'éveilla et reconnut qu'il avait fait un rêve.

Bình et sa femme avaient à cette époque plus de cinquante ans; cependant la femme devint enceinte, et, le terme venu, donna le jour à un garçon. L'accouchement eut lieu pendant la nuit; toute la maison fut remplie d'une clarté rouge, ce que Bình considéra comme d'un excellent augure. Quand l'enfant atteignit l'âge de dix ans, sa figure ne ressemblait pas à une figure ordinaire. Il avait des yeux gros et ronds avec une petite prunelle, sur laquelle se voyait une tache d'or; la face carrée, les épaules larges, le nez proéminent, les oreilles blanches. Il portait le nom de Đặng văn Hòa, qu'il avait reçu un mois après sa naissance.

C'était l'époque de la révolte des Tây sơn. La huitième année de Gia long Đặng văn hòa eut dix huit ans. Le gouverneur de la province entendit parler de lui comme d'un enfant

prodige (1), et le fit venir pour l'examiner. Hòa répondit à merveille à toutes les questions sur les choses célestes et terrestres. Il fut alors envoyé à la capitale, où l'empereur l'interrogea devant toute sa cour. Satisfait de ses réponses, il demanda à ses mandarins quel titre il devait lui décerner. Ils demandèrent qu'on le créât *Hiệp biện đại học sĩ khiêm quản khân thiêm giám sự vụ* (2).

Sous le règne de Minh mạng, il fut élevé au rang de *Văn minh điện đại học sĩ*. Minh mang, un jour, lui donna deux vers dont il devait faire de suite la contre-partie :

> Les dents sont dures, la langue est molle;
> La chose à nature dure ne vaut pas la chose à nature molle.

Hòa répliqua :

> Les sourcils viennent les premiers, la barbe vient la seconde;
> Le premier né ne devient pas aussi long que le dernier né.

L'Empereur le loua de son talent et le récompensa (3).

Depuis la naissance de Đặng văn hòa l'on avait cessé d'entendre le petit écolier réciter ses leçons dans le retranchement du village de Mỹ hòa.

XIX

HISTOIRE DE NGUYỄN ĐẶNG GIAI.

Au village de Lộc thành, dans la province de Quảng bình, vivait un mandarin nommé Nguyễn đặng tuân qui avait rempli les fonctions de Thái sư. Il avait déjà dépassé quarante ans ainsi que sa femme sans qu'ils eussent eu d'enfant. Nguyễn đặn tuân dit à sa femme : « Le Ciel nous a donné la richesse, mais nous n'avons pas d'enfants; la fortune nous est donc inutile; allons

---

(1) *Thần đồng*. L'enfant prodige paraît être un phénomène fréquent chez les Annamites. Du moins est-il souvent question d'enfants d'une précocité merveilleuse dont les réponses transportent d'admiration le voisinage et qui finissent par être mandés devant l'Empereur.

(2) Ceci peut se traduire par : L'un des grands maîtres examinateurs et astronome impérial. Le sens du titre suivant est : Grand maître du palais de la lumière littéraire.

(3) Le mérite de cet impromptu consiste dans le strict parallélisme des deux distiques. J'ai essayé d'en conserver quelque chose dans la traduction, mais il n'y a plus aucune grâce.

à la pagode de Thiên mộ pour demander un fils (1) par nos prières; peut-être le Ciel exaucera-t-il nos vœux. Les deux époux se rendirent à la pagode et demandèrent au supérieur de faire des prières pour qu'ils eussent un fils. Le supérieur ordonna à Tuân de venir chaque jour à la pagode faire deux offrandes d'encens. Tuân obéit mais sans résultat pendant plus de trois ans.

Une nuit enfin il rêva que son esprit montait à la pagode, et, se tenant debout à côté de la porte, voyait les trois Bouddhas assis sur l'autel. Celui qui était assis à gauche dit: « Nguyễn đặng tuân demande un fils depuis longtemps sans avoir pu l'obtenir. Il y a là, devant la grande porte un mendiant mort, donnons-le-lui pour fils. » Celui des Bouddhas qui était assis à droite dit: « Nguyễn đặng tuân est un homme vertueux et plein de piété, pourquoi lui donner un mendiant pour fils? » Le Bouddha du milieu dit: « Puisque vous voulez lui donner ce mendiant pour fils, j'y consens, seulement arrangeons-lui un peu les yeux. » Les trois Bouddhas alors sortirent de la pagode et se rendirent au lieu où était étendu le cadavre du mendiant. L'un d'eux prit un pinceau et du manche déprima l'œil du mendiant.

A cette vue, Tuân se réveilla et dit à sa femme: « J'ai été fonctionnaire pendant longtemps et je n'ai jamais fait rien de mal; je présentais pieusement mes vœux au Ciel et au Bouddha. Comment se fait-il que cette nuit j'aie vu en rêve les trois Bouddhas me donner pour fils un mendiant. A quoi bon? »

Sa femme lui répondit: « Vous avez fait ce rêve, mais nous ne savons si ce que vous avez vu est arrivé. Demain matin allez à la pagode pour voir ce qui s'est passé. » Tuân fit ce que lui disait sa femme et le lendemain vit le mendiant étendu devant la grande porte. Il alla trouver le supérieur et lui demanda pourquoi il n'avait pas fait enterrer ce mort. Le supérieur n'en connaissait pas l'existence; il ordonna aussitôt de l'ensevelir. Tuân auparavant regarda les yeux du mort et les trouva enfoncés comme le lui avait annoncé son rêve. Tuân revint raconter à sa

(1) Héritier du culte.

femme ce qu'il avait vu, que les yeux avaient été retouchés et que, par conséquent, la prédiction avait chance de s'accomplir.

La femme de Tuân devint enceinte, et le mari continua à se rendre chaque jour à la pagode pour prier, se plaignant au Bouddha et disant: Vous m'avez donné un fils, mais vous avez choisi pour me le donner un mendiant; c'est là une honte pour moi. Je n'ai commis aucune faute, pourquoi me traitez-vous ainsi?

Une nuit il fit un autre rêve. Il vit le génie du lieu (1) qui lui disait: « Les Bouddhas vous ont donné pour fils un mendiant, mais ils lui ont arrangé les yeux. Par la suite, ce fils remplira de grandes charges. Ayant passé l'âge de dix ans il sera tellement savant qu'il sera reçu aux examens; à vingt ans, il entrera dans la carrière des emplois et chaque jour deviendra plus honoré. »

Tuân se réveilla et raconta son rêve à sa femme. Les deux époux furent transportés de joie et cessèrent de se plaindre. Quand vint le terme de la grossesse, la femme mit au monde un fils qu'ils appelèrent Giai. Il avait tous les traits du mendiant et ses yeux enfoncés. Un devin (2) du Nord, qui se trouvait dans le pays, fut appelé pour l'examiner. Il dit que tous les traits de cet enfant étaient ceux d'un mendiant, mais que ses yeux étaient admirables, qu'à partir de l'âge de dix ans, il serait d'une intelligence remarquable; qu'à vingt ans, il serait docteur, à trente gouverneur de province, qu'il serait élevé à la dignité de *thiếu bảo* (3) et mourrait à l'âge de soixante-treize ans.

Nguyễn đặng giai fut donc un enfant donné par le Bouddha. Aussi, quand il eut été élevé aux honneurs, se fit il faire en or les statues des trois Bouddhas; il leur rendait partout un culte et le soir psalmodiait ses prières (comme un bonze). Où qu'il

---

(1) *Thổ thần*. Génie domestique ou plutôt local à qui l'on érige une petite tablette devant tous les tombeaux.

(2) *Thầy tướng*. Devin qui prédit l'avenir par l'inspection des traits de la physionomie ou de certaines marques extérieures du corps.

(3) *Thiếu bảo*, petit protecteur. Ce titre paraît emprunté à l'antiquité chinoise; il désignerait l'aide précepteur du prince héritier, tandis que *thái bảo*, grand protecteur, désigne le précepteur même.

allât exercer ses fonctions, il les emportait avec lui. Par la suite, quand il fut devenu gouverneur de Hà nội, il leur bâtit une très belle pagode où se trouvent aussi sa statue et celle de sa femme.

XX

ĐÌNH CHANGÉ EN ROCHER.

Dans la province de Nghệ an, au village de Hòa dục se trouve une montagne nommée Đầu tượng (tête d'éléphant) qui confine à la mer. Sur cette montagne l'on voit un rocher qui a la forme d'une cloche et un autre qui a la forme d'une cymbale. Un certain Đình, homme d'un esprit irrespectueux, vint en ce lieu et se mit, pour s'amuser, à frapper la cloche et la cymbale qui résonnèrent hautement. Au bout d'un instant il sortit de l'eau un homme au visage terrible, vêtu d'un habit rouge et tenant un sabre en main. Il prit Đình par la main et lui demanda: « Qui t'a ordonné de frapper cette cloche et cette cymbale? » Đình répondit : « Je les ai frappés pour m'amuser, personne ne me l'a commandé. » L'homme alors dit: « Tu es un drôle; tu as frappé pour t'amuser, moi je te planterai là. » Il rentra dans l'eau et Đình resta pétrifié sur place, ne pouvant ni bouger ni parler. Le lendemain des bûcherons qui passaient par là le virent pétrifié, incapable de répondre à leurs questions. Ils allèrent bien vite avertir ses parents qui se rendirent sur les lieux et firent pendant trois jours des prières; mais Đình restait toujours pétrifié. Au milieu de la troisième nuit, l'homme vêtu de rouge sortit des eaux et dit aux parents de Đình : « Cette cloche et cette cymbale sont puissantes; votre fils les a frappées sans raison et le son en est venu jusque dans les royaumes des eaux; en punition de sa faute il se tiendra là pour servir d'exemple. Vous, retournez-vous-en. Si vous ne m'obéissez pas vous mourrez. » Il disparut. Le père et la mère effrayés abandonnèrent leur fils et s'en retournèrent. Depuis on va visiter cet endroit, mais nul n'a plus l'audace de frapper sur la cloche ou sur la cymbale (1).

---

(1) Un certain Ngữ eut le même sort pour avoir irrévérencieusement parlé de deux autres rochers, dont l'un de forme phallique, qui se trouvent dans la même montagne.

XXI

LE PÊCHEUR DE L'ÉTANG CÉLESTE.

Dans la province de Quảng bình se trouve un lac auquel on a donné le nom de lac (ou lagune) Céleste (1). L'on peut en faire le tour en un jour. Ce lac est très profond, je ne sais de combien de centaines de brasses.

Au village de Đông hải, vivait un individu qui avait toute sa vie été très pauvre et qui n'avait d'autre métier que la pêche à la ligne. Ordinairement il pêchait dans la mer. Un jour, il résolut d'aller pêcher dans le lac pour voir s'il y prendrait quelque chose. Il y arriva de bonne heure et pêcha un bon bout de temps sans rien prendre. Il entra alors dans un fourré pour se reposer. Comme il tournait ses regards vers le lac, il en vit sortir deux géants, coiffés d'un turban et vêtus d'un habit rouge, qui tenaient un sabre à la main. A cette vue, le pêcheur fut effrayé et se tapit dans son fourré sans rien dire. Au bout d'un instant, les deux géants rentrèrent dans les eaux et le pêcheur en vit sortir dix autres vêtus d'habits de toutes les couleurs et tenant

---

Pétrifié ne rend peut-être pas très exactement *Chết cứng* (littéralement : mort dur). Il semble que dans cet état l'on conserve non seulement les apparences de la vie (puisque les bûcherons s'adressèrent à Đình et lui posèrent des questions), mais même une certaine sensibilité. Il y a quelques mois on contait le fait suivant qui se serait passé dans les environs de Cần giộc. Un mauvais sujet du pays avait un coq de combat auquel il tenait beaucoup. Pendant qu'il était absent ce coq cassa quelque chose dans la maison, et la femme du propriétaire lui jeta une bûche si malheureusement qu'elle l'assomma. Craignant d'être maltraitée par son mari elle pria sa belle-mère de prendre la faute sur elle. Quand le maître du coq rentra, sa mère lui raconta ce qui était convenu, l'autre se mit en fureur et la menaça de la tuer. La vieille se sauva, et le fils voyant qu'il ne pouvait l'atteindre lui lança sa hachette. A ce moment il devint immobile, le bras étendu, et resta ainsi plusieurs jours sans pouvoir faire un mouvement, mais conservant l'usage de la parole et se plaignant de vives douleurs aussitôt que quelqu'un voulait approcher. (*Trời trồng*. (Que) le ciel te plante! (comme un arbre) te pétrifie! est une formule de malédiction).

(1) *Ao trời. Trời*, Ciel, céleste, a ici le sens de naturel; œuvre du Ciel et non des hommes.

aussi un sabre en main, qui firent le tour du lac. Les dix individus rentrèrent aussi dans les eaux, tandis que le pêcheur épouvanté continuait à regarder du fond de son fourré. Il vit alors trente bateaux ornés d'un dragon émerger du fond du lac ainsi qu'un bateau doré, couvert de parasols, pavoisé de pavillons, sur lequel se tenaient trois seigneurs, vêtus d'habits rouges et armés de porte-voix à l'aide desquels ils commandaient la manœuvre des autres bateaux.

Chantant et ramant, ils arrivèrent au rivage où les soldats portèrent trois palanquins tout en battant du tambour et en agitant les pavillons. Du fourré où il était caché, le pêcheur, ne voyant pas bien ce qu'ils faisaient, sortit pour se mettre dans un endroit découvert, mais les seigneurs, assis dans le bateau doré, l'aperçurent et envoyèrent des soldats pour le saisir. « Quand es-tu venu ici? lui demandèrent-ils. — Je suis un pêcheur, répondit-il, et, jusqu'ici, j'avais coutume d'aller pêcher dans la mer. Je ne sais pourquoi, ce matin, j'ai eu la pensée de venir ici; j'ai pêché toute la matinée sans rien prendre, et, comme le soleil se faisait chaud, je suis entré dans le fourré pour me reposer. Regardant vers le lac, j'en vis sortir à deux reprises des géants au visage terrible qui regardèrent de tous les côtés sans m'apercevoir. J'eus peur et je n'osai pas me montrer ; mais maintenant à la vue de ce beau spectacle, je suis sorti pour le regarder. Je vous supplie de me pardonner. »

Le maître lui dit : « Soit ! je te pardonne et je vais te laisser partir, mais tu vas ouvrir la bouche et avaler un sabre aiguisé aux deux extrémités. Tu vivras cent ans, mais tu ne devras raconter à personne ce que tu as vu. Si tu le fais, le sabre sortira de ton corps et tu mourras. Je te donne, en outre, une marmite de cuivre; trois fois par jour, tu n'auras qu'à y mettre de l'eau et le riz s'y trouvera tout seul; tu n'auras plus besoin d'aller pêcher pour vivre et tu ne mourras qu'à l'âge de cent ans. » Ce seigneur fit ensuite décapiter les gardes qui avaient fait la ronde pour les punir de leur négligence.

Le pêcheur revint chez lui; à partir de ce moment, sa marmite lui fournissait sa nourriture. Il acquit de l'aisance et vécut ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans sans oser parler à personne de ce qui lui était arrivé. Un jour, qu'il offrait un

sacrifice aux esprits de ses ancêtres et que toute sa famille était rassemblée autour de lui, il se mit à penser; j'ai quatre-vingt-dix ans, ce qui est avoir vécu une longue vie, je suis riche et j'ai une nombreuse descendance; je n'ai plus que faire de vivre davantage. Contons cette histoire à nos enfants! tant pis si le sabre sort de mon corps et que j'en meure. Il leur conta donc son aventure et à peine avait-il achevé de parler qu'il mourut. Depuis ce temps, le lac Céleste est tenu en grande vénération et personne n'ose aller y pêcher.

RAPPORT DU DOCTEUR W. BURCK

directeur adjoint du Jardin botanique de Buitenzorg

SUR SON EXPLORATION DANS LES PADANGSCHE BOVENLANDEN

A LA RECHERCHE DES ESPÈCES D'ARBRES

QUI PRODUISENT LA GUTTA-PERCHA

Avant de communiquer les résultats obtenus dans mon exploration des plateaux supérieurs de Padang, à la recherche des diverses sortes d'arbres produisant la gutta-percha, il me paraît essentiel d'exposer brièvement l'état de nos connaissances touchant l'origine botanique de cet important produit, et d'indiquer les points qui exigent encore des éclaircissements.

Chacun sait que, de même que le caoutchouc, la matière qui porte le nom de gutta-percha, ou getah-pertja, n'est autre chose qu'un suc laiteux solidifié, provenant de quelques arbres par une incision faite dans leur écorce.

La gutta-percha se distingue toutefois, et de premier abord, du caoutchouc par la propriété de devenir molle ou plastique quand elle est plongée dans de l'eau dont la température n'a pas atteint 100° centigrades et de reprendre en se refroidissant sa dureté première. Envoyé pour la première fois en Europe en 1843, ce remarquable produit y a trouvé immédiatement un emploi si considérable dans les diverses branches d'industrie qu'il est, à l'heure présente, regardé comme indispensable.

Le végétal produisant la gutta-percha, resta inconnu jusqu'à l'année 1848 où le voyageur anglais M. Thomas Lobb, qui voyageait comme botaniste pour la maison Veisch, le trouva dans l'île de Singapore.

Par l'intermédiaire de ce voyageur et surtout du docteur Oxley, médecin à Singapore, des branches de cet arbre, portant des fleurs et des feuilles furent envoyées à Sir William Jackson

Hooker qui décrivit la plante et en fit le dessin sous le nom de *Isonandra gutta* (1).

Bientôt parut sur l'arbre et ses produits, ainsi que la manière dont l'indigène l'exploite, une dissertation plus étendue du même docteur Oxley (2), où il soutenait qu'il ne restait de cet arbre, jadis si commun dans l'île de Singapore, que quelques arbrisseaux, depuis que la cognée avait abattu tous les grands arbres. Toutefois les inquiétudes suscitées par la diminution de ce producteur s'amoindrirent lorsque Montgomery qui, en 1843, avait appris à connaître la gutta-percha, et en l'important en Europe, avait attiré sur elle l'attention des industriels, fit savoir qu'on trouvait le même producteur dans la presqu'île de Malacca et à la côte méridionale de Bornéo, où, d'après Sir James Brooke, il était connu sous le nom de *Njatoeh* et disséminé partout dans les forêts de Sarawak.

Sur quelles données reposait cette communication rassurante, c'est ce qu'on ne trouvait déterminé nulle part. Il n'était pas rigoureusement reconnu que le producteur de Malacca et de la côte méridionale de Bornéo fut effectivement identique à celui de Singapore, et l'on n'avait sur l'existence de l'*Isonandra gutta* dans les forêts de Sarawak d'autres données positives que les renseignements fournis par James Brooke.

Le nom de *Njatoeh* n'est pas exclusivement celui d'un végétal particulier, mais il est donné par l'indigène de Bornéo et de Sumatra à tout arbre produisant une matière laiteuse.

Bientôt les produits importés sur les marchés d'Europe sous le nom de gutta-percha, ayant paru de qualité très-différente, on douta que la gutta-percha fût le produit d'un même et unique végétal. Montgomery en distingua trois variétés : la gutta-girek, la gutta-tuban et la gutta-percha ; le docteur Oxley mentionna sept espèces provenant de Bornéo, dont trois produisaient la gutta-tuban et se distinguaient l'une de l'autre par la couleur du bois. En outre les sucs laiteux de ces trois espèces étaient

---

(1) *London journal of Botany*, 1848, p. 463-465. Voir aussi W. H. DE VRIESE, *Tuinbouwflora* III, 1856, et : *De handel in getah pertja*, etc., Leiden. Sythoff. 1866.

(2) *Edinb. New. phil. journ.* jan. 1848.

d'une qualité très-différente. Il est évident que ces diverses communications rendaient plus incertaine l'origine botanique du produit en question.

Déjà l'on ne se contentait plus de parler de la gutta-percha, on citait encore d'autres noms sans qu'il parût suffisamment démontré qu'ils eussent quelque rapport avec l'arbre au suc laiteux décrit par Sir William Hooker.

On alla même jusqu'à prétendre que la gutta-tuban était le meilleur produit, et l'on ne cita plus le nom du producteur primitif parmi ceux qui donnaient un produit de bonne qualité. La gutta-tuban n'était pourtant que le produit de différents arbres, se distinguant à la couleur de leur bois.

On ne disait pas non plus si les arbres précités se différenciaient l'un de l'autre sous d'autres rapports ; et l'on peut facilement supposer que ces explications n'avaient d'autre base que les renseignements fournis par les indigènes pour qui de pareils signes de distinction étaient largement suffisants.

De ces recherches on pouvait conclure avec certitude que le produit, connu dans le commerce sous le nom de gutta-percha, n'était pas toujours le suc laiteux provenant de l'arbre Isonandra gutta *Hook.;* mais qu'il pouvait être d'une origine botanique très-différente. D'ailleurs on ignorait l'origine botanique des divers échantillons livrés au commerce. Ces premières communications et explorations faites par les naturalistes anglais précités n'ont pas arrêté les efforts pour éclairer la question : Teysmann, Binnendyk, James Mottley et le professeur de Leyde, de Vriese, pour ne citer qu'eux, ont pris la chose à cœur et ont poursuivi leurs tentatives qui, il faut l'avouer, n'ont produit que peu de résultats.

On rencontre, il est vrai, dans la même famille à laquelle appartient l'Isonandra gutta *Hook.* beaucoup d'arbres qui, par l'incision de leur écorce, produisent un suc laiteux plus ou moins semblable à celui de l'Isonandra ; toutefois, on ne saurait certifier que ces produits identiques à l'isonandra aient été réellement répandus dans le commerce, bien plus, on n'était point encore parvenu à désigner, d'après l'échantillon, l'arbre producteur.

Rien de plus vrai que l'observation faite par M. Beauvisage, qui (1), il y a deux ans, a fait une étude très-importante et judicieuse de l'origine botanique de la matière en question : « Dès le début de l'histoire de la gutta-percha, dit-il, nous ne trouvons donc qu'obscurité et confusion, quant à son origine botanique. Cette obscurité et cette confusion ne feront que s'accroître à mesure que nous avancerons dans cette étude. »

Si le problème n'est pas résolu au point de vue botanique, il ne l'est pas davantage au point de vue technique et pratique. Les industriels européens se plaignent avec raison de recevoir différents produits sous le même nom, ou, à l'inverse, de recevoir le même produit sous divers noms. Ce désordre a été poussé si loin que deux industriels ne peuvent s'entendre sur la valeur à assigner à tel échantillon déterminé.

« J'ai demandé tout d'abord, dit Beauvisage, aux industriels quelles étaient les meilleures sortes de gutta-percha. L'un d'eux me désigna comme telles les Macassar, l'autre les Sumatra et quelques Bornéo, l'autre les Bandjermasin, un autre enfin les Singapore ; chacun d'eux accordant peu d'estime au produit que les autres appréciaient davantage ou bien ne le désignant pas sous le même nom. »

Beauvisage crut devoir attribuer la qualité différente des échantillons, offerts sous le même nom aux diverses falsifications et sophistications que subit le produit avant d'arriver au fabricant. Évidemment cette raison est excellente, mais elle n'est ni l'unique ni la principale, à mon avis. Déjà une inspection préalable des nombreux spécimens recueillis par Teysmann dans ses intéressants voyages à travers l'archipel et conservés dans notre herbier, m'avait démontré plus d'une fois qu'une même espèce d'arbre porte une foule de noms indigènes divers, non seulement dans les divers endroits très-éloignés les uns des autres, où l'on rencontre l'arbre à gutta-percha, mais même dans le même district, tandis qu'à l'inverse, on a donné le même nom aux espèces d'arbres les plus différentes.

---

(1) *Contribution à l'étude des origines botaniques de la gutta-percha, Paris 1881.*

Qu'on me permette un exemple; je reviendrai d'ailleurs là-dessus plus amplement. Un njatoeh balam doerian originaire des plateaux supérieurs de Padang ne diffère pas seulement du njatoeh balam doerian de Bornéo, mais même ceux que l'on trouve désignés par le même nom, dans les divers districts de cette résidence, diffèrent considérablement entre eux tant pour l'origine botanique que pour les propriétés du suc laiteux. Il s'en suit donc que lorsqu'un fabricant achète une quantité de gutta balam doerian, sorte qu'il a mise en œuvre naguère et qui lui a paru d'une qualité excellente, il n'a pas la moindre certitude que son nouvel achat possède les mêmes qualités que le précédent, bien qu'il porte le même nom et provienne du même endroit. Toutefois on ne serait pas justifié à attribuer à la falsification cette différence dans la qualité du produit.

Les spécimens desséchés, conservés au musée, étaient trop incomplets pour qu'on pût avec certitude déterminer une seule espèce. Il n'y avait ni fleurs ni fruits, si nécessaires à la détermination exacte, et en outre, point d'indice pouvant servir à préciser la valeur du produit.

Nous n'avions pas non plus d'échantillons propres à nous éclairer sur sa signification technique. Il est vrai qu'au commencement de l'année précédente, sur l'invitation faite par le Directeur aux fonctionnaires du département de l'Intérieur, résidant à Banka et à Sumatra, le Jardin botanique avait reçu quelques envois de végétaux producteurs, ainsi que leurs produits.

Bien que ces envois témoignassent de soins minutieux et fissent faire aux recherches un pas important ils ne purent cependant diminuer la confusion; des spécimens séchés, rangés sous le même nom, originaires de divers endroits, parurent représenter des espèces différentes tandis que d'autres fois, comme nous l'avons dit plus haut, une seule espèce portait divers noms indigènes.

L'herbier en outre laissait beaucoup à désirer; comme les fleurs et les fruits y manquaient, il ne fallait pas songer à distinguer et à décrire exactement les plantes, d'autant que dans le genre Dichopsis comme chez beaucoup de plantes tropicales, les feuilles des différentes espèces sont tellement semblables que l'on commettrait les plus grossières méprises en concluant

à l'identité des espèces par suite de la ressemblance des feuilles. Il est arrivé plus d'une fois que les feuilles de deux plantes étaient parfaitement identiques tandis que les échantillons du produit étaient de qualité trop différente pour permettre de conclure qu'ils provenaient de la même espèce.

Ce qu'il y a eu d'incomplet dans les divers spécimens ne peut être attribué au manque de soins; même dans les herbiers les plus renommés d'Europe, on ne trouve pas d'exemplaires complets du producteur de la gutta-percha.

Il y a deux ans, MM. Beauvisage et Baillon qui s'étaient donné beaucoup de peine pour se procurer un seul spécimen complet de l'espèce la mieux connue de toutes: le Dichopsis gutta *(Benth.)* (Isonandra Gutta *Hook.)*, n'ont pu y réussir. L'exemplaire authentique du British Museum, cédé au professeur Baillon pour être livré à son examen, ne possédait ni fleurs écloses, ni fruits mûrs. Il en était de même de l'exemplaire original décrit par Sir William Hooker. Ces empêchements proviennent évidemment de la difficulté de se procurer un spécimen complet dans toutes ses parties; d'après mes observations particulières, ces arbres ne fleurissent tout au plus qu'une fois par an, sans donner à la fois leurs fleurs et leurs fruits. En outre les fleurs petites et à peine visibles contrastent avec la hauteur considérable de l'arbre de sorte que d'en bas l'œil peut à peine constater la floraison.

Je suis plus que jamais convaincu que la principale cause de ces empêchements consiste en ce que la plupart des arbres de toute espèce produisant une gutta de bonne qualité ont été abattus; ce n'est que très rarement qu'on en voit dans les forêts un exemplaire adulte.

Les arbres à gutta-percha doivent avoir atteint un âge assez avancé avant d'entrer en floraison et d'être arrivés à une croissance complète. Les envois faits de Banka et de Sumatra par les fonctionnaires du Département de l'intérieur ont pu éclairer la question sur la valeur technique du produit, et prouver que la bonne gutta-percha n'a pas besoin d'être, comme on le pensait généralement, le produit du Dichopsis gutta *(Benth.)* Mais quant à l'origine botanique des produits livrés au commerce, tout est resté dans une profonde obscurité. Un fait très remarquable à mentionner c'est que ni parmi ces plantes envoyées, ni dans la

grande collection conservée dans notre herbier, on ne trouvait la plante qui, suivant l'opinion générale, était la véritable plante-mère de la gutta-percha, répandue partout dans notre archipel. Dans le cours de l'année précédente le Directeur du département des travaux publics invita les fonctionnaires placés sous ses ordres à envoyer une seconde collection d'échantillons; beaucoup de ceux-ci provenaient de districts qui n'avaient fourni aucun spécimen à l'herbier du Jardin botanique. Cette collection fut remise à l'Inspecteur général des postes et du service télégraphique à Batavia, et envoyée par lui à l'exposition internationale coloniale et à l'exposition générale d'Amsterdam.

C'est à la bienveillance du même inspecteur que le Jardin botanique doit de posséder des exemplaires en double de ces échantillons.

Il est toutefois à regretter qu'à cette collection on n'ait point ajouté un herbier à l'aide duquel on aurait pu constater l'origine botanique des échantillons. Quelle que fût l'importance de cette collection, elle ne pouvait servir qu'à prouver la quantité remarquable des producteurs de la gutta-percha, mais elle n'avait pas fait faire à la science un pas en avant.

C'est ainsi que le Jardin botanique possédait une nombreuse collection de spécimens desséchés provenant des végétaux donnant la gutta-percha sans avoir en même temps les échantillons de leurs produits; et une grande collection d'échantillons de gutta-percha sans les spécimens botaniques; quelques envois cependant se composaient à la fois de spécimens et d'échantillons, mais ils ne s'accordaient ni avec le nom du végétal ni avec la qualité du produit. Nous n'entrerons pas en plus de détails relativement à ce sujet; nous y reviendrons à propos de la description des espèces.

L'état actuel de cette importante question peut se résumer de la manière suivante :

Les échantillons de gutta-percha sont répandus dans le commerce en quantité considérable, Quelle que soit cette quantité il est impossible, à l'heure présente, de déterminer l'origine botanique d'un seul de ces échantillons. Le Dichopsis gutta *(Benth.)* (Isonandra gutta *Hook.)* lui-même, la seule espèce d'arbre produisant la gutta-percha, dont on avait envoyé en Europe des

spécimens botaniques en même temps que le produit n'a pu être, jusqu'à présent, exactement et complètement décrit, parce qu'aucun savant n'en a vu ni les fruits, ni les graines dans leur maturité. De même, personne ne peut en ce moment affirmer avec certitude l'origine de tel ou tel produit livré au commerce. J'irai plus loin en osant soutenir (je le prouverai plus tard) que cet arbre n'a été trouvé jusqu'à présent nulle part qu'à Singapore, et que depuis qu'il a disparu des forêts de Singapore, par suite de l'exploitation insensée faite par les indigènes, personne n'est en état de répondre affirmativement à la question: « Pourrait-on retrouver le Dichopsis gutta, quelque part, à l'état sauvage? »

ESPÈCES D'ARBRES

PRODUISANT LA GUTTA-PERCHA ET LE CAOUTCHOUC

trouvées dans mes explorations à Sumatra.

CIRCONSCRIPTION L. KOTA'S.

SUBDIVISION L. KOTA'S.

Njatoeh balam laboeai........................	Ampaloo. (Halaban.)
Njatoeh balam baringin........................	*Idem.*
Njatoeh balam tembaga........................	*Idem.*
Njatoeh balam doerian........................	*Idem.*
Njatoeh balam soesoen........................	*Idem.*
Njatoeh balam ampaloo........................	*Idem.*
Njatoeh balam selindit........................	*Idem.*
Njatoeh balam soedoe-soedoe.................	*Idem.*
Njatoeh balam Bindaloe (Pindaloe)............	Mont Sagoh.
Njatoeh balam pipit...........................	Pajakombo.
Njatoeh boenga tandjong......................	Ampaloo. (Halaban.)
Njatoeh balam pisang.........................	*Idem.*
Ngarit djankeh...............................	*Idem.*
Kiara djengang (Kajoe aro)...................	*Idem.*
Koebang tenkeh...............................	*Idem.*
Kadjai battang...............................	*Idem.*

SUBDIVISIONS PANGKALAN, KOTA BAROE, XII KOTA KAMPAR ET GLOEGOER.

Njatoeh balam soendai (sandai, soentei)........	Tandjoeng balik.
Njatoeh balam................................	Gloegoer.
Njatoeh balam tembaga........................	*Idem.*
Njatoeh balam................................	*Idem.*
Njatoeh balam sirah (merah)..................	Tandjoeng balik.
Njatoeh balam tembaga........................	*Idem.*
Njatoeh simeney..............................	Pangkalan kapas.

SUBDIVISIONS POEAR DATAR ET MAHI.

Njatoeh balam tembaga........................	Poear.
Njatoeh balam................................	Bahroe goenoeng.
Njatoeh balam tembaga........................	Kota toea.

CIRCONSCRIPTION XIII ET IX KOTA'S.

SUBDIVISION DE SOEPAJANG.

Njatoeh balam doerian........................	Ajer boesoeq.
Njatoeh balam tembaga........................	*Idem.*
Njatoeh balam pipit........................	*Idem.*
Kadjaï soedoe soedoe........................	*Idem.*
Njatoeh pinaya ou poenaya........................	*Idem.*
Ngarit gagang sirih........................	*Idem.*
Ngarit pipis........................	*Idem.*
Getah gitan........................	*Idem.*

CIRCONSCRIPTION BATIPOE ET X KOTA'S.

Njatoeh balam soegi soegi........................	Singalang.
Njatoeh balam soedoe soedoe........................	*Idem.*
Njatoeh toempanek........................	*Idem.*
Tjoebaday aï (Nangka oetan)........................	*Idem.*
Njatoeh pinaya ou pertja........................	*Idem.*

CIRCONSCRIPTION PRIAMAN (TERRES BASSES DE PADANG).

SUBDIVISION DE KAJOE TANAM.

Njatoeh balam tembaga........................	Andoerian.
Njatoeh balam doerian........................	*Idem.*
Njatoeh palapa........................	Goegoe.
Njatoeh soedoe soedoe........................	*Idem.*
Njatoeh balam bringin........................	*Idem.*

J'ai remarqué que l'indigène désigne en général l'arbre au suc laiteux par les noms de *njatoeh balam* ou de *kajoe balam* ou simplement de *njatoeh,* de sorte que ce mot n'indique pas une espèce spéciale mais n'est qu'une dénomination générale. Le suc laiteux figé est appelé *getah balam* ou simplement *getah.*

Dans les districts où la population s'occupe peu de l'exploitation de la gutta, les diverses espèces restent sans désignation spéciale, comme à Gloegoer, par exemple.

Ailleurs, le nom placé après njatoeh balam désigne une sorte particulière. Parmi les sortes de gutta que nous avons énoncées plus haut, il y en a beaucoup qui doivent être considérées comme étant du caoutchouc, et peuvent par là rester hors de

discussion : tel sont les ngarit, kadjaï, koebang, gitan etc. D'autres fournissent un produit trop friable, quelques-unes un suc trop gluant, qui ne peut être, soit seul, soit mêlé avec d'autres sortes, employé dans l'industrie que comme glu : telles sont les tjoebaday aï, pinaya, getah soegi-soegi, etc.

Dans la liste que nous venons de donner le même nom est plusieurs fois répété; l'on se tromperait cependant en croyant qu'il désigne dans tous les cas le produit d'un même arbre. Les trois espèces de njatoeh balam doerian, qu'on trouve dans la liste représentent autant d'arbres différents. C'est ainsi que le njatoeh balam tembaga du district Soepayang est un tout autre producteur que celui qui porte le même nom dans les divers districts des *L* Kota's ou de Kajoe Tanam. Par là nous voyons se confirmer ce que la recherche préalable faite dans l'herbier du jardin botanique avait déjà mis en lumière, c'est-à-dire qu'on a donné le même nom à des producteurs différents, ou bien à l'inverse que le même arbre porte différents noms en diverses localités et quelquefois dans la même forêt.

C'est ainsi que le njatoeh balam soesoen de Halaban, district *L* Kota's, et le njatoeh balam sirah ou merah de Pangkalan sont à tous égards semblables au njatoeh balam tembaga de tous les districts des *L* Kota's et de Kajoë Tanam.

En outre, je crois pouvoir affirmer que dans beaucoup de localités on donne à la même espèce d'arbre le nom de njatoeh balam bringin, tandis qu'on l'appelle njatoeh balam soendai (soentaï, sandaï) à Pangkalan et njatoeh balam pipis à Soepayang.

Si nous admettons ces différences d'appellations d'une part, si de l'autre nous mettons hors de cause le caoutchouc et les espèces produisant la glu, nous aurons la liste suivante des producteurs de la gutta-percha :

1.	Njatoeh balam tembaga............	(Soesoen, sirah, merah).
2.	Njatoeh balam bringin.............	(Pipit, sandai, soendai).
3.	Njatoeh balam doerian.............	District *L* Kota's.
4.	Njatoeh balam doerian.............	District Soepayang.
5.	Njatoeh balam doerian.............	District Kajoe tanam.
6.	Njatoeh balam tembaga............	District Soepayang.
7.	Njatoeh bindaloe (Pindaloe).........	(Njatoeh balam pisang).
8.	Njatoeh balam selindit.............	»

9.	Njatoeh balam pipit...............	»
10.	Njatoeh balam....................	District Poear datar.
11.	Njatoeh balam....................	District Pangkalan (Gloegoer).
12.	Njatoeh balam....................	*Idem.*
13.	Njatoeh balam laboeai.............	»
14.	Njatoeh balam ampaloe............	»

De ces 14 espèces de producteurs de la gutta-percha rencontrées sur les plateaux supérieurs de Padang, les deux premières méritent, au point de vue technique, une mention spéciale et une discussion étendue. Quant aux autres qui ne donnent qu'un produit de qualité inférieure, nous nous contenterons de les mentionner sans nous y arrêter. Toutefois, comme espèces inconnues, elles sont importantes au point de vue botanique, et je me propose de les étudier amplement dans une des prochaines livraisons des *Annales du jardin botanique de Buitenzorg.*

Njatoeh Balam Tembaga.

C'est certainement de tous les njatoeh balam, rencontrés sur les plateaux supérieurs de Padang, celui qui donne le meilleur suc, cet arbre est peu connu des botanistes, et nul d'entre eux n'en a jamais observé les fleurs, les fruits, ou les graines. Il est hors de doute que c'est la même plante que le professeur de Vriese a regardé comme une variété de l'Isonandra gutta *(Hook.)*, mentionné plus haut. Le jeune plant, confié aux recherches du professeur de Vriese provenait de Bornéo, et fut cultivé dans le jardin accadémique de Leyde. Bien qu'il n'en connût ni la fleur, ni le fruit, ce professeur lui trouva des propriétés analogues à celles du producteur de Singapore; mais comme il y avait une différence dans la forme de la feuille (et la feuille était le seul élément qui pût servir à la détermination scientifique), il l'envoya au Directeur des jardins royaux de Kew pour que son identité y fût constatée.

Sir William Hooker déclara que le végétal en question appartenait réellement au producteur de la vraie gutta-percha et *que la feuille seule s'écartait par la forme* des spécimens de Singapore. Ce jugement donna lieu au professeur de Vriese

de décrire le plant du jardin de Leyde comme étant une variété de l'Isonandra gutta *(Hook.)* variété oblongifolia *de Vriese.* (1)

Beauvisage, dans sa *Contribution à l'étude des origines botaniques de la gutta-percha,* a déjà signalé l'impossibilité d'admettre un végétal inconnu comme étant la variété d'un autre, lorsque les spécimens soumis aux recherches sont aussi incomplets : d'après sa conviction, le plant du jardin académique de Leyde ne pouvait être une variété de l'espèce de Singapore. Toutefois comme Beauvisage n'était pas en possession des fleurs, des fruits et des graines de cet arbre, il lui était impossible de voir ses doutes confirmés.

Nous partageons l'opinion de Beauvisage et nous ajouterons que rien ne prouve que le professeur de Vriese ou Sir William Hooker aient su si ce plant produisait réellement la gutta-percha. En effet de Vriese ne mentionne nulle part qu'il en ait vu le produit; l'exemplaire du jardin de Leyde était trop jeune pour produire une quantité suffisante de suc laiteux et n'a certainement pas été exploité dans ce but; en outre le Directeur des jardins de Kew assurait au professeur de Vriese que toute la gutta-percha employée dans les fabriques provient de l'arbre décrit et dessiné dans le *Journal of Botany.*

Lorsque Teyssmann, dans ses voyages d'exploration à la côte occidentale de Sumatra, eut découvert ce producteur sous le nom de njatoeh balam tembaga, il en envoya un spécimen au professeur Miquel pour que celui-ci pût le déterminer; Miquel le nomma *Isonandra gutta* variété *B. Sumatrana* Miq. sans que rien justifiât ce changement de nom.

La branche en feuilles que de Vriese a représentée dans sa flore d'horticulture *(Tuinbouwflora)* (2) est à tous égards semblable à celle de l'arbre cultivé dans le jardin botanique de

---

(1) W. H. de Vriese. *de Getah pertja boomen van Nederlandsche oost Indiën. eene populaire en wetenschappelijke beschouwing.* Tuinbouwflora. III. 1856. pp. 225-226. — *De handel in getah pertjah door den oorsprong dezer stof toegelicht.* Leide. Sythoff. 1856.

(2) Les autres figures de la même planche n'ont aucun rapport avec ce végétal, mais ont été prises au *Hooker's journal of Botany,* Pl XVI, où se trouve représenté le vrai Isonandra gutta.



Buitenzorg. Toutefois ce dernier est encore trop jeune pour produire des fleurs et des fruits.

Dans mes recherches à l'herbier j'avais déjà constaté que le même végétal se rencontrait en bien des localités à Sumatra et à Bornéo, mais les spécimens incomplets m'avaient empêché de le déterminer avec précision; en outre, le manque du produit rendait indécise la question de savoir si cet arbre, désigné tantôt sous le nom de njatoeh balam tembaga tantôt sous ceux de njatoeh balam, de njatoeh doerian était effectivement le producteur d'une gutta-percha de bonne qualité.

La question fit un grand pas lorsque le Jardin botanique se trouva en possession des collections recueillies par les fonctionnaires du Gouvernement à la côte occidentale de Sumatra; nous retrouvions la même plante dans la plupart des collections, portant, il est vrai, différents noms indigènes, mais facilement reconnaissable, dès lors on pouvait porter un jugement préalable sur la qualité du produit.

Cependant il restait à décider si ce producteur devait être considéré comme une variété de l'espèce connue, rencontrée à Sumatra et à Bornéo, ou bien comme une nouvelle espèce du même genre. Si ce produit se trouvait être réellement de bonne qualité, il était de la plus haute importance d'apprendre à connaître le producteur, et de s'en procurer des graines ou des plants.

J'ai réussi à les rencontrer dans les localités les plus diverses des plateaux supérieurs de Padang. Un examen exact fait à toutes les périodes du développement, depuis le germe jusqu'à l'état adulte, m'a mis en état d'en faire une description complète. Ces recherches sont d'autant plus importantes qu'elles ont prouvé que l'arbre en question donnait le meilleur produit parmi tous les arbres à gutta-percha trouvés dans les régions supérieures de Padang, et que cette gutta-percha se trouvait la meilleure de toutes les sortes livrées au commerce et à l'industrie.

En inspectant les fleurs que j'avais réussi à me procurer, et en établissant, pour la détermination scientifique, une comparaison de leurs principaux organes avec ceux de l'arbre de Singapore, il me parut que ce n'était pas en effet une variété du Dichopsis gutta (Isonandra gutta *Hook.)* mais une tout autre

espèce jusqu'ici inconnue appartenant au même genre. Plus familiarisé dès lors avec les différences de formes dans les feuilles, différences notables selon que les feuilles sont prises sur un jeune arbre ou du milieu de la cime d'un adulte, je me suis livré à de nouvelles recherches sur les exemplaires de notre herbier, et j'ai reconnu que plusieurs d'entre eux, considérés auparavant par moi comme appartenant à des espèces différentes, à cause de la dissemblance des feuilles, appartiennent en effet à la même espèce. Voici une liste des diverses localités où la plante a été trouvée et les noms que les indigènes lui ont donnés :

Njatoeh balam tembaya................	Ampaloo (Halaban), — Kajoe tanam,— Gloegoer,—Tandjoeng balik,—Kapoer nan IX,— Poear datar, — Priaman *(Herbarium Steinmetz 1852)*,— Loeboek-alu (Teysmann),— Moearah laboeh.
Njatoeh balam sirah...................	Tandjoeng balik.
Njatoeh balam merah..................	Tandjoeng balik.
Njatoeh balam soesoen.................	Ampaloo (Halaban), — Loeboeq kilangan (?), et une plante sans nom indigène apportée de Riouw par Teysmann.
Njatoeh balam pisang..................	District Painan, sous-district Babi selassi.
Njatoeh balam doerian.................	Herbier nº 14600 (Bornéo), 14608 (Bornéo).
Njatoeh balam abang..................	Palembang.

Il convient encore d'ajouter à cette liste, selon Beauvisage, le producteur appelé *gueutta laban merah,* apporté de Malacca par M. Brau de Saint-Pol Lias.

Je propose de donner à la plante le nom de *Dichopsis oblongifolia;* la description suivante mettra en lumière ses caractères spécifiques.

Dichopsis oblongifolia (Isonandra gutta, variété oblongifolia *de Vriese, Tuinbouw-Flora,* 1856, vol. III; Isonandra gutta, variété B. sumatrana Miq., *Flora Ned. Ind.*, vol. III, p. 1058).

Feuilles à longs pétioles, oblongues, coriaces, se terminant en une longue pointe aiguë, luisantes et d'une couleur dorée sur

la face inférieure paralléli-nerviées à plus de 20 fines nervures. Fleurs aux aisselles des feuilles en cymes dichotomiques comprenant chacune 6 fleurs, pédoncules courts, étamines au nombre de 12, filets tous de la même longueur. (Se distingue de l'Isonandra gutta par la forme des feuilles et par les dimensions et la forme des fleurs.)

Description.

Arbre à suc laiteux, variant entre 60 et 70 pieds de hauteur; les plus jeunes rameaux sont ronds et couverts de petits poils fins. Feuilles alternes, coriaces, oblongues, entières, se terminant en une longue pointe aiguë, se rétrécissant vers la base en un long pétiole, penni-nerviées à plus de 20 nervures parallèles horizontales; nervures fines, peu proéminentes. Les feuilles des jeunes arbres et celles des branches inférieures des troncs plus âgés sont considérablement plus grandes, longues jusqu'à 22 centimètres et larges de 7 centimètres et demi, à forme régulièrement oblongue, se rétrécissant petit à petit, tant vers le sommet que vers la base, et se terminant à l'extrémité en une pointe plus longue; les feuilles d'arbres plus âgés se rétrécissant plus rapidement vers la base, à partir du milieu; chez toutes ces feuilles, la face supérieure est verte et la face inférieure est munie de petits poils courts et fins formant un duvet doré persistant. Fleurs pédonculées aux aisselles des feuilles en cymes dichotomiques comprenant chacune six fleurs. Ces pédoncules sont très courts; calice cupuliforme; pédoncule se rattachant au calice par un élargissement subit. Le calice est profondément divisé en 6 parties, trois divisions externes, triangulaires, obtuses, pubescentes d'un brun rougâtre, et trois divisions internes plus petites, alternes avec les précédents. Corolle étoilée, à tube plus long que le calice, limbe à six divisions ovales, obtuses, horizontales, blanches. Étamines au nombre de 12, insérées sur le tube de la corolle, filets tous de la même longueur, filiformes, plus courts que les divisions de la corolle; anthères ovoïdes, atténuées vers le haut; ovaire à six loges, chaque loge renferme un ovule; style plus long que les étamines et les divisions de la corolle, filiforme, s'élevant au-dessus de la corolle avant

l'épanouissement de la fleur; stigmate obtus. Fruit garni du calice persistant.

CONDITIONS POUR LA CROISSANCE ET LA MÉTHODE DE MULTIPLICATION DE L'ARBRE.

Le Njatoeh balam tembaga se rencontre en assez grand nombre et à diverses altitudes dans les plateaux de Padang. On le trouve dans les forêts vierges toujours humides où le sol est riche en humus et sur des terrains en pente. Les arbres à gutta-percha se rencontrent rarement en nombre dans un voisinage immédiat; la plupart sont à de grandes distances l'un de l'autre et disséminés parmi d'autres arbres de la forêt. Les exemplaires adultes sont devenus très rares. Dans les bois d'Andoering, district Kajoe Tanam, d'Ampaloo dans les Laras Halaban, de Poear datar, de Laras Kapoer nan Sambilan, près de Kota Toea et de Loeboeq abi, ainsi qu'en Pangkalan, où l'on trouve partout le Njatoeh balam tembaga, j'ai cherché en vain un pied assez âgé pour porter des fleurs et des fruits. On voyait de tous côtés d'énormes troncs abattus, et l'on m'a certifié que dans les laras Sidjoeng-joeng où la population indigène se livre à l'exploitation de la gutta-percha, on ne trouverait plus un seul arbre adulte.

Ce n'est que dans les bois étendus, situés entre Sialang et Gloegoer, et dans cette partie peu peuplée des plateaux supérieurs de Padang, soumise récemment à l'autorité néerlandaise, que j'ai réussi, après six journées d'exploration à rencontrer un unique exemplaire adulte en pleine floraison dont j'ai pu recueillir les fleurs et les boutons.

Tout en voyant ainsi d'une part mes efforts couronnés de succès, je dus renoncer à l'espoir de recueillir une quantité suffisante de graines mûres, puisqu'il fallait attendre encore cinq ou six mois pour s'en procurer. Lorsque ma certitude fut établie à cet égard, je fis rassembler le plus grand nombre possible de jeunes plants pour les faire transporter à Buitenzorg dans des caisses dites de Ward. Un grand nombre, par suite de la transplantation et du transport, ont succombé en route; c'est à peine s'il en restait soixante-quinze en vie à mon arrivée à Buitenzorg.

M. de Waal, contrôleur du district qui, dans mes explorations à Gloegoer, m'a prêté un concours aussi utile qu'actif, m'a promis de me faire parvenir un grand nombre de graines à l'époque de la maturité des fruits. L'année précédente, on avait essayé au jardin botanique de multiplier par bouture les producteurs de gutta-percha, ces essais n'avaient abouti qu'à des résultats négatifs. Je crus toutefois qu'il me fallait renouveler ces tentatives sur le njatoeh dans la localité même et dans des conditions les plus naturelles : toutes mes boutures ont péri jusqu'à trois fois. Il ne fallait pas songer, en voyage, à essayer ce genre de marcottes, connu sous le nom indigène de *tjangkokkans,* pour multiplier les sujets. Ce procédé est maintenant appliqué au Jardin botanique, et dans quelques semaines on pourra en publier les résultats.

Les 75 jeunes plantes transplantées au jardin de Tjikeumeuh peuvent devenir le commencement d'une plantation considérable, qui s'augmentera encore après réception des graines attendues de Gloegoer. Outre ces plantes et graines provenant des plateaux supérieurs de Padang, il existe encore une autre localité, dont on peut attendre bientôt une abondance de graines mûres. Déjà, d'après une communication de l'assistant résident de Poerwokerto, le hameau Bloran, ressortant de la dessa Tipar, district Djamboe, possède une plantation de 77 arbres, reste de 400 pieds qui furent plantés le 21 août 1856. D'après les communications dues à l'obligeance de l'assistant résident Kirt et de M. Niclon, jadis commandant du poste maintenant abandonné de Zorg, il paraît que ces pieds faisaient partie d'une collection de plantes du même M. Niclon ; ils avaient été apportés de la côte occidentale de Bornéo, le 3 mars 1856, par les soins du lieutenant-colonel Andriessen. Teysmann avait annoncé que ces plants de njatoeh, au nombre de 2,000, étaient arrivés sains et saufs au jardin de Buitenzorg et que, sur sa proposition, on en avait envoyé des exemplaires aux résidents de Bantam et des Préanger pour y être plantés dans des terrains convenables. De ces 2,000 plants, 400 furent expédiés au contrôleur de Poerwokerto, et 77 ont survécu, ayant l'air bien chétifs, selon le dire de M. Kirt. Quant aux 1,600 autres plants, je n'ai pu apprendre ce qu'ils sont devenus.

Les feuilles que je reçus de Poerwokerto me démontrèrent

bientôt que ce njatoeh de Bornéo était très probablement la même plante que le professeur de Vriese avait décrite comme étant l'Isonandra gutta, variété oblongifolia. Après mon retour de Sumatra j'ai pu comparer les fleurs conservées dans l'esprit-de-vin que nous avait envoyées M. Kirt avec celles que j'avais apportées de Gloegoer, et j'eus le plaisir de constater leur identité. Les arbres de Bloran, âgés maintenant de 28 ans, ont donné jadis des graines; ils en donneront encore en assez grande quantité pour une plantation en grand sur un terrain apte à leur développement.

PRODUIT.

La gutta-percha fournie par le Dichopsis oblongifolia est excellente sous le rapport de l'homogénéité et de la solidité. Débarrassée des parcelles d'écorce et de bois, elle devient très élastique et peut se plier facilement sans se rompre. Plongée dans l'eau chaude, elle se pétrit, prend toutes les formes sans devenir gluante, et reprend, en se refroidissant, sa solidité ordinaire. Sa couleur va du rouge au rouge brun foncé. Comme dans toutes les sortes de gutta-percha, le suc est d'un blanc laiteux, la couleur brune est due au mélange des parties corticales et ligneuses qui, par la cuisson et l'épuration de la gutta-percha, communique leur matière tinctoriale au suc laiteux figé.

Après l'avoir, autant que possible, débarrassée de ses parties ligneuses, les maisons de commerce de Padang la livrent à l'exportation au prix de 120 à 140 florins le picul de 62 kilogrammes et demi.

Je crois pouvoir avancer que cette gutta-percha est la même que celle qui se trouve dans le commerce sous les noms de de gutta-merah, gutta-laban, gutta-laban-merah, gutta-laban-puteh, etc. Il est vrai qu'on a cru devoir donner ces noms au produit du Dichopsis gutta *(Benth.)* (1); je crois pourtant pouvoir démontrer que c'est à tort et que d'ordinaire le produit livré au

---

(1) « *Dichopsis gutta.* — There can be no doubt from the examination of copious specimens that this is the source of the principal kind of gutta-percha of commerce ..... *(Report on the progress and condition of the Royal Gardens at Kew during the year 1881.* London 1882.)

commerce est celui du producteur qui fait le sujet de ce rapport. Après une exploration exacte des localités où croît le Dichopsis gutta *(Benth.)* je n'ai pu être convaincu qu'il y ait, outre Singapore, un seul endroit au monde qui produise cette espèce d'arbre.

Comme nous l'avons dit plus haut, dès le temps de sa découverte en 1847, tous les grands arbres furent abattus; dix ans après le dernier arbre producteur avait disparu. Il est donc pour nous d'une haute importance (on le verra plus loin, quand nous parlerons de la valeur commerciale de la gutta-percha) de savoir de quel végétal provient la gutta de première qualité et ce point capital exige que j'entre là-dessus dans quelques détails.

La plupart des rapports et des communications sur ce sujet mentionnent que l'arbre à gutta-percha, Dichopsis gutta *(Benth.)* se trouvent non seulement à Singapore, mais à Sumatra, à Bornéo, à Malacca, à Banka, et peut-être aussi dans plusieurs autres îles de l'Archipel indien. Avant toute discussion, je me permettrai de répéter ce que j'ai dit précédemment que le Dichopsis gutta manque absolument dans notre herbier, bien que nous y ayons un grand nombre de végétaux, produisant de la gutta-percha, provenant de toutes les parties de nos possessions des Indes Orientales, recueillis surtout par Teysmann dans ses importants voyages, en partie aussi envoyés par les fonctionnaires.

Si cette assertion peut déjà démontrer que le végétal en question n'est point partout répandu, elle a encore plus de valeur en ce qui concerne Sumatra, par le fait qu'on ne le trouve pas dans cette longue série des végétaux producteurs de la gutta-percha que j'ai recueillis moi-même sur la côte occidentale de l'île. L'opinion que cet arbre se trouverait à Sumatra n'a, selon moi, d'autre base qu'une communication faite par le professeur Miquel, qui pensait avoir découvert parmi les spécimens recueillis par Teysmann à Sumatra, aussi bien l'espèce véritable que la variété B. *Sumatrana*. Nous possédons dans l'herbier de Buitenzorg les exemplaires authentiques de ces deux plantes, et l'inspection m'en a démontré que celle trouvée par Teysmann près de Loeboe along, laquelle prouverait la présence du Dichopsis gutta à Sumatra est tout à fait semblable à la plante que j'ai décrite plus haut sous le nom de *Dichopsis oblongifolia*. Le professeur Miquel doit s'être trompé dans la détermination de cette plante.

Quant à Bornéo, il ne me sera pas difficile de prouver que le végétal en question n'y a réellement pas encore été rencontré. Bien que Montgomery prétende qu'il existe à la côte méridionale et que sir James Brooke affirme qu'on le trouve partout dans les forêts de Sarawak, ces assertions, comme je l'ai dit au commencement, reposent sur de très faibles fondements.

On a aussi revendiqué l'opinion de James Motley, mais celui-ci a pertinemment avoué qu'il n'a pas vu de spécimens de Bornéo si ce n'est une seule feuille provenant de Sampit, que sir William Hooker assurait appartenir à l'espèce décrite par lui.

Le professeur de Vriese également qui, durant son séjour en Angleterre au mois d'août 1857, a vu cette feuille l'a attribuée à la vraie Isonandra gutta. Toutefois, comme il a été dit plus haut, les deux savants se sont trompés en déterminant la plante du jardin de Leyde d'après une seule feuille de Bornéo, et à mon avis, ils n'ont pas été plus heureux dans leur désignation de l'origine botanique de la feuille de Sampit.

Leurs arguments sont tout aussi faibles que les assertions de sir James Brooke et de Montgomery.

Voici ce que dit le dernier *Report on the progress and condition of the Royal gardens at Kew* à propos du rapport de M. Treacher, concernant les sortes de gutta-perchas de Bornéo. Après avoir dit que la constatation de l'identité botanique de l'arbre fut impossible, vu l'absence de spécimens authentiques, l'auteur ajoute : « *Gutta Elong is very probably yielded by Dichopsis gutta of which the Kew Herbarium possesses characteristic specimens (foliage only) from North-west Borneo, collected by M. Burbidge and from South-East Borneo, collected by M. Carl Bock.* »

De tout ce qui précède on peut conclure que de ces prétendus Dichopsis gutta de Bornéo, personne n'en a vu tout au plus qu'une ou deux feuilles, et comme en botanique il est d'une impossibilité absolue de conclure à l'espèce en se basant sur la forme d'une feuille (et encore cette forme n'était-elle pas identique) rien ne peut justifier l'opinion que la plante en question se trouve réellement à Bornéo. Il y a d'autres arguments plus forts pour démontrer que l'arbre de Bornéo, que l'on a

regardé comme l'Isonandra gutta, n'est autre chose que le Dichopsis décrit précédemment.

D'abord, suivant Teysmann, le producteur de Bornéo (à Soekadana côte sud-ouest) porterait le nom de Getah doerian, mais l'inspection des plantes de Bornéo, existant à l'herbier de Buitenzorg sous les numéros 14600 ou 14608, a prouvé que tous deux appartiennent au Dichopsis oblongifolia. En outre (et ce sera peut-être suffisant pour lever tous les doutes relatifs à l'espèce), Thomas Lobb et le docteur Oxley, les seuls qui aient observé les vrais producteurs de Singapore, ont publié dans leurs rapports qu'ils ne les ont trouvés que dans les terrains d'alluvion au pied des collines où l'humidité est persistante; d'après Oxley les localités où ces arbres se rencontreraient à Bornéo diffèrent absolument des localités où on le rencontrait à Singapore et à Malacca.

C'est sur des montagnes de médiocre altitude ou des collines moins élevées, exemptes d'inondations, que l'on trouve les plus beaux arbres; en outre, on a remarqué qu'ils croissent d'autant mieux que leur situation les expose moins à l'influence de l'eau stagnante.

Ce terrain qu'on vient de décrire est précisément le même où se développe le Dichopsis oblongifolia dans les plateaux de Padang. Ce végétal est si sensible à l'influence d'une bonne station qu'il suffit d'un mauvais choix de terrain pour le faire périr; c'est ce qu'on a vu dans les plantations de Bornéo, placées sous l'inspection coloniale ou confiées à des particuliers. On peut aussi douter que le Dichopsis gutta fasse partie de la flore de Malacca. La plante apportée par M. Brau de Saint Pol-Lias, sous le nom indigène gueutta laban merah, et soumise à l'examen de M. Beauvisage, n'était pas le Dichopsis gutta, mais le Dichopsis oblongifolia, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Le *Kew report,* que nous avons cité plusieurs fois, fait mention aussi de l'opinion de M. Pierre, directeur du jardin botanique de Saigon, qui fait autorité en matière de gutta-percha. Ce savant doute de l'espèce trouvée à Malacca. Il résulte, en outre, du même rapport que ce *gueutta laban merah* n'habite pas les mêmes stations que le Dichopsis gutta de Singapore.

Disons un mot maintenant des îles de Banka et de Riouw, rangées abusivement parmi celles où l'on trouverait la gutta. Dans notre collection de l'herbier, où l'on trouve pour ce qui concerne Banka des produits et des spécimens de plusieurs arbres à gutta, dus à l'obligeance du résident Ecoma Verstege, il n'y a ni Dichopsis gutta, ni Dichopsis oblongifolia. Si ces producteurs, qui fournissent un produit excellent, se trouvaient à Banka, nous en possèderions dans notre riche et abondante collection. La supposition de l'existence de cet arbre à Banka repose, si j'ai bien compris, sur une communication faite par Teysmann et Binnendyk dans le *Tijdschrift van de Natuurkundige Vereeniging,* Batavia 1853, d'après laquelle la dite société aurait reçu quelques plantes à gutta-percha provenant des diverses parties de l'archipel. Dans cette liste les auteurs citent deux sortes venant de Banka, l'une portant le nom de *dadauw* deuxième sorte, l'autre de *dadauw* première sorte ou *saroja* que Teysmann et Binnendyk ne rangèrent qu'avec la plus grande réserve sous l'Isonandra gutta. Ils ajoutent n'avoir vu de la première sorte, ni spécimen, ni gutta, et que de toute la collection le Balam tandoek seul (*Azaola Leerii* T. B) provenant de Palembang pouvait être déterminée avec certitude.

Les spécimens de notre herbier et les arbres de Banka cultivés dans le jardin botanique sous le nom de *dadauw* appartiennent à une toute autre espèce jusqu'ici inconnue du genre Dichopsis et j'espère sous peu en faire la description dans les *Annales du jardin botanique.*

Quant à Riouw, enfin, notre herbier ne posséde de cette provenance qu'un spécimen desséché sans désignation indigène, lequel est sans doute le Dichopsis oblongifolia.

D'après Teysmann, il porterait à Lingga et à Bintang le nom de getah taban. Je crois donc avoir suffisamment démontré que l'on n'a trouvé nulle part le Dichopsis gutta, si ce n'est à Singapore, où à l'heure présente, l'arbre ne se trouve plus, et que j'ai par conséquent le droit de protester contre l'opinion générale, admettant que la gutta-percha du commerce est en grande partie le produit du Dichopsis gutta. J'ose prétendre le contraire et soutenir que le produit de cette espèce n'existe plus dans le commerce.

Le Jardin botanique de Buitenzorg est heureusement en possession de deux exemplaires de l'arbre trouvé à Singapore dont je parlerai tout à l'heure. Pour le moment je me borne à dire que leur produit ne le cède nullement en homogénéité et en solidité à celui du Dichopsis oblongifolia : les deux sortes de gutta me semblent posséder une valeur égale et identique.

Njatoeh Balam Bringin.

Parmi les espèces d'arbres à gutta-percha des plateaux supérieurs de Padang, celle qui porte le nom de *njatoeh balam bringin* occupe le second rang quant à la qualité de son produit. Sa gutta est très recherchée dans le commerce, bien qu'elle ne soit pas aussi bonne que celle du Dichopsis oblongifolia.

Après avoir comparé les spécimens récoltés par moi avec ceux de notre herbier, j'ai reconnu que la même espèce se trouve dans d'autres parties de Sumatra et qu'elle est commune à Banka. En outre un exemplaire desséché de notre herbier, démontre qu'elle habite aussi Amboine. Enfin, il résulte des investigations de M. Beauvisage qu'elle a été découverte par M. Brau de Saint Pol Lias dans la presqu'île de Malacca. Voici les différentes localités où elle se développe, ainsi que les noms que lui ont donnés les indigènes.

Njatoeh balam bringin.................	Ampaloo (Halaban) — Kajoe tanam. — Goegoe (Ressort de Kajoe tanam). — Poear datar. — Moeara laboeh.
Njatoeh balam soendai.................	Tandjoeng balik. — Pangkalan.
Njatoeh balam pipit....................	Ajer boesoeq (Soepayang).
Balam tandjong........................	Palembang (herbier, nº 3911).
Balam tjatee..........................	Palembang (herbier, nº 3912).
Balam tandoek (1).....................	Palembang.
Balam boenga tandjoeng...............	Herbier de l'assistant résident de Painam.
Koelan...............................	Banka (herbier du résident Ecoma Verstege et Teysmann).
Gueutta seundek......................	Malacca (2).

(1) Teysmann et Binnendyk, *Nat. Tijdschr voor Ned. Ind.* VI p. 116.
(2) Beauvisage *l. c.* p. 62, 63.

On le trouverait aussi à Riouw sous le nom de balam soentai (1), seulement n'ayant pas dans notre herbier de spécimens provenant de cette localité, il reste des doutes à ce sujet.

D'après une communication de feu l'officier de santé van Leer (2) on le trouverait encore à Palembang sous les noms de Balam troeng et Balam sonti. Toutefois cette communication laisse à désirer sous le rapport de la clarté et d'ailleurs notre herbier ne posséde pas d'exemplaire de cette provenance.

Ce producteur se trouve donc à Sumatra, à Banka, à Malacca, et peut-être aussi à Riouw. Ce nom général de njatoeh balam bringin, il le doit à la ressemblance de sa feuille avec celle du waringin ou baringin. Parmi les arbres à gutta-percha de Bornéo que M. Schlimmer a cités dans le numéro d'avril du journal périodique, publié par la société néerlandaise pour les progrès de l'industrie, on lit le nom de njatoeh waringin. On le rencontre généralement plusieurs fois dans la liste des échantillons provenant de Bornéo que M. ten Brummeler a envoyés à l'exposition internationale coloniale d'Amsterdam.

Toutefois l'expérience nous ayant appris que l'indigène donne souvent le même nom à des producteurs différents (comme par exemple le njatoeh balam docrian et le tembaga), la prudence nous prescrit de nous abstenir de placer ce végétal parmi la flore de Bornéo vu le manque de spécimens dans notre herbier.

En dépit de la diversité des noms indigènes, tous doivent être rangés sous l'espèce décrite par Teysmann et Binnendyk (3) sous le nom de Azaola Leerii, (balam tandoek) d'après les communications qui leur furent faites par M. van Leer et dont Hasskarl (4) plus tard a fait une description étendue sous le nom de *Keratophorus Leerii,* nom changé depuis en celui de *Payena Leerii*. Les propriétés du produit sont peu connues et Teysmann et Binnendyk affirment n'avoir pas vu de gutta. Je crois cependant

(1) Beauvisage *l. c.* p. 49.
(2) *Nat. Tijdschr. voor Ned. Ind.* VI. p. 107.
(3) *Nat. Tijdschr. voor Ned. Ind.* VI, p. 116.
(4) J. Hasskarl, *Retzia,* p. 101.

que cette gutta mérite une attention toute particulière : je me suis adressé aux maisons de commerce de Padang pour quelques éclaircissements et elles m'ont affirmé qu'elle s'exportait pour un bon prix quoique inférieur à celui de l'espèce précédente.

Il ne sera pas inutile de donner ici la description faite en latin par Hasskarl.

KERATOPHORUS LEERII. *(Hassk.)*

Synon. — *Azaola Leerii T* et *B. (Nat. Tydschr Ned. Ind.* VI, 106.*)*

Diagn. Foliis ovalibus ovali-oblongis, basi acutis, apice subitò in acumen breve attenuatis, corymbis terminalibus, pedicellis fasciculatis, germine 10-12 loculari.

Habit. Sumatræ provinciam Palembang. Sumatra, Banka, Malacca, Riouw (?).

DESCRIPTIO.

Arbor alta, succo lacteo, dein indurato, elastico, getah-pertjah appellato, foeto. — Rami *teretes, tenues, albido-cinerascentes, ad insertiones petiolorum paulo incrassati; dichotomè ramulosi.* — Ramuli *cum gemmâ terminali et foliis nondum evolutis minutè adpressèque ferrugineo-pilosi.* — Stipulae *nullae.* — Petioli *breves, erecti, teretiusculi, suprà sulcati, 2-6 lin. longi, flexuosi, primo pariter adpressè pilosuli dein glabri.* — Folia *alterna ovalia aut ovali-oblonga, basi acuta, apice subitò in acumen breve sed acutum 3-6 lin. longum, attenuata, 2-3. poll. longa, 12-20 lin. lata, nunc tenuiter coriacea, integerrima, margine subundulata, siccando utrinque æquabiliter fusca aut subcinerascentia, nervo medio utrinque plano paulò prominulo, secundariis pinnatis copiosis, suboppositis, subtùs nec valdè prominulis, suprà vix conspicuis, immersis, rectis, patentibus, ad marginem ferè percurrentibus ibique dichotomis et arcuatim cum vicinis anastomosantibus; nervis intermediis incompletis, pluribus mox ramosis, venis vix conspicuis, omnibus nervis parallelis et maculas angustas, foliis transversas, oblongas, rectangulares aut sæpè sub angulo acuto fractas formantibus.*

Inflorescentia *corymbosa, ad apicem ramulorum brevium axillarium qui lapsis foliis paniculatim sunt dispositi ita ut paniculam corymbosam repræsentent.* — Pedicelli *4-5 ni fasciculati, erecti, 5 lin. longi, tenues teretiusculi apice cernui uti pedunculi minuti et adpressè ferrugineo pilosuli.* — Flores *albi 2 1/2. 3 lin. alti.* — Calyx *imbricativus, quadripartitus. 2 seriatus.* — Laciniæ exteriores *paulò breviores sed latiores, subrotundo-ovatæ, extùs minutè adpressèque ferrugineo pilosæ, coriaceæ, intùs glabræ.* — Interiores, *binæ paulò longiores, lati ovatæ, acutiusculæ excepto margine membranaceo et glabro, pariter extùs pilosulæ, rubenti fuscæ, 1 1/2 lin. longæ, basi 1 lin. latæ.* — Corolla, *calycis ferè longitudine, campanulata, dein decidua, profundè 8 partita (aut potius 8 et gamopetala).* — Laciniæ *imâ basi tantum cohærentes, oblongo lanceolatæ, acutæ, æquales, margine tenuiori, erectæ (sub anthesi patentes) 1 lin, longæ, 1/2 lin. latæ.* — Stamina *imâ basi corollæ inserta 16, laciniis corollinis dimidio breviora, interiora minora.* — Filamenta *subnulla.* — Antheræ *erectæ, lineari lanceolatæ, acuminatæ, basi sub emarginatæ, extrorsæ, biloculares, connectivum latiusculum introrsùm conspicuum, extrorsùm loculis binis obtectum sed longè supra loculos productum et minutè adpressè que ferrugineo pilosulum, e pilis inarticulatis, complanatis, acutis, integerrimis, subflexuosis, summo apice ferè minutè penicillatum.* — Loculi *lineares basi crassiusculi, apicem versus attenuati, dorso connectivi inserti, longitudinaliter dehiscentes.* — Pollen *minutum, albidum, ellipsoideum, medio longitudinaliter plicatum.* — Germen *minutum, liberum, conicum, densè pilis jam laudatis obtectum, 10-12 loculatum.* — Gemmulæ *in loculis solitariæ, adscendentes.* — Stylus *elongatus, teres, siccando multisulcatus, 4 lin. longus, exsertus, acutus, post anthesin persistens, à laciniis calycis dein conniventibus et sese involventibus arctè inclusus.* — Stigma *terminale punctiforme.* — Fructus *drupacei obovato-oblongi, subconici, medio leviter curvati, uniloculares, monospermi, 20 lin. longi, basi 7-8 lin. crassi, styli rudimento apiculati læves glaberrimi, flavescenti-virides (? in spiritu conservati fusci).* — Pericarpium *2 lin. crassum, carnosum.* — Semen *erectum, tereti oblongum, subcurvatum, 1, 1 1/4 poll. longum, 4 lin. crassum.* —

Umbilicus *lateralis, linearis, ad apicem percurrens.* — Testa *(crustacea?) coriacea, fragilis, crassiuscula;* — Albumen *copiosum albidum, corneum, bipartibile, internè planum, externè convexum.* — Embryum *ab albumine inclusum, ejusdem cum eo longitudinis.* — Cotyledones *carnosæ, applicativæ, oblongæ, obtusæ, 11-12 lin. longæ, 4 lin. basi latæ.* — Radicula *teres, 2 lin. longa, 1/2 lin. crassa, in inferiore seminis parte hilum versus spectans.* — Gemmula *haud conspicua.*

PRODUIT.

La gutta Balam Bringin, Balam pipit, Koelan, quel que soit le nom qu'on lui donne, est d'une bonne qualité du moins pour autant que je puis en juger. Comme j'ignore ce que l'industrie européenne exige de la gutta-percha, mon jugement ne porte que sur le plus ou moins de ressemblance dans ses qualités avec celle qui passe pour la meilleure et une comparaison de ce produit avec ce que le commerce emploie.

La base de mon jugement ainsi établie, je regarde la gutta Balam Bringin comme étant la seconde par la qualité, l'emportant sur toutes les autres sortes exploitées dans les régions supérieures de Padang. Cette gutta est très consistante, compacte ; plongée dans l'eau chaude, elle se soumet à toutes les formes pour reprendre, en se refroidissant, sa solidité première, aussi bien que celle du Dichopsis oblongifolia. Seulement il lui manque cette homogénéité que possède cette dernière, et elle se convertit facilement en fibres et en filaments. Le suc laiteux est un liquide clair il s'écoule facilement et rapidement, de sorte qu'il est possible de le recueillir en grande quantité dans un état pur sans mélange de parcelles d'écorce ou de bois. Par conséquent, il est plus blanc de couleur que l'espèce précédente, et lorsqu'il est soumis à l'ébullition et à l'épuration ne se colore pas de la matière tinctoriale contenue dans l'écorce ou le bois. Exposée à l'air, cette gutta subit bientôt un changement de couleur et devient plus ou moins jaune en passant par l'exploitation industrielle. Il est difficile d'en déterminer la valeur commerciale. Bien que provenant d'un même arbre, elle passe dans le commerce sous des noms divers et se vend à des prix très différents. A Padang

elle a une valeur moyenne de 80 florins le picul de 62 kilogrammes et demi. Je citerai en passant la valeur de l'échantillon gueutha seundek de Malacca envoyé à Beauvisage par Brau de Saint Pol Lias qui se vendit à Paris 75 dollars le picul. Si l'on peut s'en rapporter au dire du docteur Dennys, de Singapore, elle aurait, dans le commerce, environ la même valeur que la gutta Taban. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

Quant au *Payena (Keratophorus) Leerii* il n'a pas été aussi difficile de trouver des pieds adultes que pour le Dichopsis oblongifolia, non pas parce que les gros troncs de cette espèce ne sont pas abattus, mais parce que ces arbres paraissent atteindre plus vite l'état adulte. Je n'ai pu cependant, dans mes tournées, m'en procurer des graines mûres, car les arbres avaient justement cessé de fleurir, les fruits commençaient à se nouer et il fallait attendre trois ou quatre mois pour que les graines fussent arrivées à leur maturité.

Les contrôleurs de Kajoe Tanam et de Soepayang se sont déclarés prêts à surveiller les arbres en question et en envoyer les graines au jardin de Buitenzorg. En outre, j'ai rapporté à Buitenzorg quelques jeunes plantules et nous pouvons compter sur quelques envois de graines de Banka, de sorte que nous pourrons bientôt faire une plantation de ces arbres à gutta-percha, d'autant plus que le Jardin botanique possède déjà deux exemplaires développés portant des fruits.

Nous allons maintenant toucher, en passant, les autres espèces de njatoeh Balam provenant de Padang dont le produit a une moindre valeur.

Njatoeh Balam Tembaga de Soepayang.

C'est un arbre qui, arrivé à l'état adulte, atteint une circonférence d'environ 3 mètres et une hauteur de 80 à 90 pieds. Il n'appartient pas au genre Dichopsis, mais me paraît être une nouvelle espèce du genre Isonandra. Le suc est d'un liquide clair, coulant rapidement en grande quantité sans devenir promptement solide. Après avoir été chauffé et s'être débarrassé des parties aqueuses, il se fige. Ces propriétés rendent possible d'obtenir la gutte sans parcelles d'écorces et parties ligneuses et

de lui conserver la couleur blanche. Toutefois elle n'a point de compacité et se laisse entamer comme de la cire. Elle reste gluante et visqueuse, nous en avons du moins la preuve dans l'échantillon que nous a envoyé, il y a un an, le contrôleur de Rooy, et qui est resté tout aussi gluant que l'échantillon que nous-même avons recueilli il y a deux mois. Le prix du picul est chez les accapareurs de 30 à 40 florins.

Njatoeh Balam Doerian de Soepayang.

La forme de la feuille a beaucoup de ressemblance avec celle du Dichopsis oblongifolia et le nombre des nervures est le même. Si d'après la forme de la feuille on voulait déterminer l'espèce on risquerait de commettre la plus grosse erreur. Le produit est d'une qualité très inférieure et manque de solidité et d'élasticité. Échauffé, il est gluant ; refroidi il se laisse facilement entamer avec l'ongle. En fait-on une barre plate? il devient cassant. Le picul chez les accapareurs a une valeur de 50 florins.

Njatoeh Balam Doerian de Halaban.

C'est un arbre qui, d'après les bourgeons floraux, doit probablement appartenir au genre Isonandra. La gutta coule facilement. On la reçoit dans une canne cylindrique de bambou où elle se fige en quelques heures et devient ensuite cérumineuse, puis, quelques jours après se durcit et devient d'un vitreux cassant.

Njatoeh Balam Doerian de Kajoe Tanam.

Je n'ai pu me procurer aucun exemplaire soit des fleurs soit des fruits. Je ne saurais même affirmer si ce végétal appartient réellement à la famille des Sapotacées. Les feuilles ressemblent plus que toutes les autres à celles du doerian (Durio Zibethinus) la gutte en est très mauvaise, gluante. Après un examen assez rapide de ses propriétés, j'ai renoncé à la récolte.

Njatoeh Balam Pisang de Halaban; Njatoeh Balam Bindaloo du Goenoeng Sagoh.

L'arbre connu sous ces deux noms appartient aussi au genre Dichopsis. La gutte avait d'abord paru posséder de bonnes

propriétés, mais plus tard elle devint cassante et se laissait facilement entamer avec l'ongle :

Njatoeh Balam Selindit; Njatoeh Balam Pipit. Njatoeh Balam de Poear datar; Njatoeh Balam Laboeai; Njatoeh Balam Ampaloo.

Ces arbres donnent tous une gutte peu recherchée et qu'on n'emploie que mélangée avec d'autres.

Elle est très gluante, reste aux doigts et, à mon avis, n'a aucune importance pour l'industrie. Le njatoeh balam Laboeai est le produit d'une Apocynée (Alstonia. spec.) son suc laiteux coule avec abondance et rapidité et reste longtemps liquide. Selon le dire de quelques-uns on l'emploierait en guise de lait. Je n'ai pu trouver dans les régions de Padang rien qui justifiât cette assertion.

Njatoeh Balam de Gloegoer.

Il ne se distingue par aucun nom spécial et je ne l'ai rencontré qu'avant l'époque de sa floraison. On le trouve entre Sialang et Gloegoer, disséminé parmi les njatoeh balam Tembaga, dont il se rapproche tellement par la forme de la feuille qu'il est impossible de les distinguer l'un de l'autre. Cette ressemblance pourrait donner lieu à de graves erreurs, si l'on voulait déterminer scientifiquement l'espèce par l'inspection des feuilles. On ne peut non plus distinguer les plantules d'avec celles du Dichopsis oblongifolia. Je n'ai pas jugé désirable de m'en procurer, de crainte de commettre des erreurs qui seraient d'autant moins pardonnables que la gutta, selon moi, est d'une qualité très-inférieure. Son tronc est facile à distinguer de celui du njatoeh balam Tembaga, car il s'appuie sur un grand nombre de racines aériennes ce qui n'est pas le cas pour celui-ci.

MODE ACTUEL D'EXPLOITATION
DE LA GUTTA-PERCHA ET SES CONSÉQUENCES.

On sait que l'exploitation de la gutta-percha se fait par l'abattage de l'arbre. Je n'ai point remarqué d'autres moyens plus sensés d'exploitation. Les arbres sont-ils d'une circonférence colossale,

on trouve à la base du tronc des élargissements en forme de lames verticales et l'on est obligé de dresser un échafaudage sur lequel on se place afin de procéder à l'abattage.

De tels géants sont rares, et encore ne les rencontre-t-on que dans les forêts où la population ne se livre pas à l'exploitation de la gutta. Dans l'épaisse forêt du Sagoh, où selon les indigènes on ne trouverait point d'arbres à gutta, j'ai rencontré un certain nombre de ces géants portant le nom de njatoeh Bindaloe. Pour en abattre un, il fallut dresser un échafaudage au-dessus des élargissements verticaux jusqu'à 16 pieds de haut et à l'endroit où commença le jeu de la hache, l'arbre avait encore 2 mètres 20 de circonférence.

Les indigènes qui se livrent à l'exploitation de la gutta se rendent en général par groupes de trois ou quatre à la forêt. Dans quelques districts entre autres L. Kota's, les chercheurs de gutta croient nécessaire de se faire accompagner de quelqu'un qui possède le *Ilmoe* pour conjurer les esprits qui se montrent dans les arbres (esprits des forêts ou esprits des parents morts).

On fait une offrande expiatoire, après quoi on se met au travail. Comme les arbres producteurs se trouvent dans les parties les plus épaisses des forêts vierges, et que les bois avoisinant les Kampongs sont depuis longtemps dénudés, les chercheurs de gutta vont s'établir pour quelques jours dans la forêt et commencent à bâtir une hutte commune. Ils savent découvrir avec une adresse merveilleuse, dans l'endroit le plus épais, l'arbre à gutta, et s'il leur reste quelque doute quant à l'espèce de l'arbre dont ils ne peuvent distinguer les feuilles sous la voûte du feuillage ambiant, une simple incision dans le tronc fait couler entre leurs doigts le suc laiteux dont ils peuvent constater la qualité. En outre, ils savent sans erreur déterminer l'espèce, à la couleur du tronc, à l'épaisseur de l'écorce, au plus ou moins de dureté du bois. S'ils ont trouvé un arbre qui leur semble assez fort pour être exploité, ils l'abattent à coup de hache (balioeng) après quoi avec une hachette (lading) ils tracent des demi-cercles à des distances de 30 à 50 centimètres.

Dans quelques localités on croit nécessaire, avant d'anneler le tronc, de dépouiller l'arbre abattu de sa cime pour empêcher le suc laiteux de se répandre, l'arbre étant couché, dans les

branches et les feuilles de la cime ; c'est ce que font aussi les les chercheurs de Bornéo.

Le suc se rassemble dans les cercles tracés par la hachette avec plus ou moins de célérité selon l'espèce. Les sucs du njatoeh balam Bringin, du njatoeh balam doerian de L. Kota's, du njatoeh balam Tembaga de Soepayang ne se figent pas immédiatement; celui du njatoeh balam Tembaga au contraire est plus épais se fige facilement et se condense entre l'écorce et les fibres du bois. C'est le suc laiteux du njatoeh balam Soesoen qui se solidifie le plus vite; aussi l'indigène lui donne-t-il un autre nom. Quant au njatoeh balam Tembaga dont la condensation est plus lente, le chercheur fendille avec sa hachette l'écorce de l'anneau ouvert, la réduit en une sorte de pulpe molle qui arrête le dégouttement. Cette précaution n'est pas nécessaire pour le njatoeh balam Soesoen. Il ne m'a pas été possible d'établir une différence entre ces deux producteurs, soit dans le tronc, le port ou la forme de la feuille, il ne me reste qu'à conclure que la seule différence consiste dans la compacité du suc.

On a prétendu que l'indigène regarde comme seule bonne la gutte qui se solidifie dans sa main, cette assertion est erronée. Le chercheur de gutte sait fort bien que les espèces produisant un suc clair peuvent cependant fournir une gutta très utilisable.

La cueillette de la gutta liquide se fait en certains endroits avec une extrême incurie. Tandis que le travailleur trace ses anneaux du tronc à la cime, une quantité assez considérable de suc laiteux s'écoule, il ne se donne pas la peine de recueillir ce liquide dans des godets ou des écorces découpées en forme de vase. Les chercheurs d'Andoerian (District Kajoe Tanam) prétendaient que la gutta ainsi écoulée est d'une qualité inférieure et se vend à bas prix dans le commerce. Ils trouvaient cette gutta trop blanche et savaient que dans le commerce on la préfère rouge ou brune. En d'autres localités on ne savait donner aucune raison de cette négligence à perdre ainsi une partie du produit.

L'arbre ayant été découpé par cercles jusqu'à la cime, il s'agit de recueillir le suc qui s'est immédiatement amoncelé dans les cercles en fentes. Avec un râcloir de fer on retire tout ce que l'on trouve dans les fentes, tant parcelles d'écorce que

suc solidifié, et on le fourre dans un sac fait de la spathe du pinang. Lorsque les anneaux ont été ainsi nettoyés, la besogne est considérée comme finie et l'on passe à un autre arbre. Il arrive souvent que le suc laiteux coule encore et se condense dans les cercles en quantité assez abondante ; on le néglige cependant et l'arbre est tout à fait abandonné. J'ai recueilli moi-même plusieurs fois de ce suc délaissé sur un arbre abattu depuis longtemps et je n'ai cessé de regretter une insouciance qui amène tant de pertes.

Ce n'est pas tout : on peut affirmer qu'en général on ne récolte que la moitié de la gutta fournie par le producteur. En effet, les entailles circulaires n'occupent que la moitié supérieure de l'arbre abattu et couché ; l'autre moitié inférieure et touchant le sol reste intacte ; il est impossible de retourner cette moitié pour y pratiquer les incisions. Ce travail exigerait un plus grand nombre de travailleurs, et la situation de l'arbre au milieu du bois dans un terrain très accidenté offre des difficultés presque insurmontables.

L'arbre, débarrassé de sa gutte, reste couché dans le bois sans attirer davantage l'intérêt, sans que personne s'en occupe. Et pourtant le kajoe balam fournit un bois d'œuvre et de construction d'une excellente qualité. L'inspecteur des forêts M. J.-W.-H. Cordes regarde le balam tembaga comme un bois solide et compact, à fibres fines d'un brun-rouge foncé, aussi propre à la bâtisse et à la construction des navires qu'à la fabrication des meubles, des lances, des cannes, etc. Selon le même inspecteur, le kajoe bringin est un bois lourd, fort, rouge-brun, d'une fibre plus fine que le balam tembaga, pouvant fournir des poteaux et autres pièces de charpente, et dont les troncs donnent des poutres qui atteignent 13 mètres de longueur.

Comme les chercheurs de gutte ne sont point charpentiers et réciproquement que les charpentiers ne sont point chercheurs de gutte, il arrive par exemple qu'au Sagoh on exploite l'arbre njatoeh balam bindaloe en lui enlevant de quoi faire des planches et lui laissant sa gutta, tandis qu'à peu de kilomètres de distance, sur l'autre bord de la rivière de Sinamar, les chercheurs enlèvent la gutta du même arbre, nommé là njatoeh balam pisang et abandonnent le bois à la pourriture.

Le mode d'exploitation de l'arbre à gutta-percha accuse un vandalisme incroyable; en effet, chaque colosse livré à l'abattage en entraîne dans sa chute un nombre d'autres, l'on est quelquefois obligé d'abattre préalablement ceux qui l'entourent, auxquels il est relié par des lianes ou autres plantes grimpantes qui le retiennent dans leurs bras de fer.

Les conséquences d'une pareille destruction des arbres à gutta-percha sont faciles à prévoir et se sont déjà fait sentir.

Comme les arbres adultes ont été déjà abattus, les indigènes devront désormais se contenter d'exploiter les jeunes qui ne fournissent qu'une quantité insignifiante de suc laiteux. On prétend qu'un chercheur de gutte regarde un njatoeh balam comme digne d'exploitation lorsque l'arbre a atteint la grosseur du tronc d'un cocotier (1 mètre à peu près de circonférence).

Je crois devoir ajouter qu'il m'est arrivé très rarement d'en rencontrer d'aussi gros, et je m'imaginais avoir fait une heureuse trouvaille, lorsque j'avais rencontré un tronc de 60 centimètres de circonférence. Il est vrai aussi qu'on trouve encore dans les forêts une quantité assez considérable de grands arbres à gutta parmi ceux qui donnent un produit de qualité inférieure; ce résultat est dû à ce que la gutta produite par ces espèces n'a paru sur les marchés que dans ces derniers temps, les meilleures sortes devenant de plus en plus rares.

Jamais un indigène ne s'est avisé de propager l'arbre à gutta par des graines ou des boutures en songeant à l'avenir. Dans différents districts de Sumatra où la population se livrait autrefois à l'exploitation de la gutte, cette exploitation a cessé après que par suite de l'anéantissement des gros producteurs, il n'est resté que de jeunes arbres. C'est ainsi que, depuis une dizaine d'années l'exploitation a cessé à Solok, à Alahan Pandjang, à Soepayang; j'ai vu de mes propres yeux à Halaban une telle diminution des arbres produisant une bonne qualité de gutta, qu'il est probable que dans peu de mois on n'y en trouvera plus un seul exemplaire.

C'est à peine si Poear datar produit dix piculs, et l'on m'assure qu'à Si Djoenjoeng les arbres exploitables ont tellement diminué que les chercheurs sont obligés de s'éloigner de plusieurs journées de marche de leurs kampongs pour trouver l'arbre à gutte.

M. Cordes, de son côté, affirme qu'on exploitait encore il y a peu d'années la gutte à Priaman et à Painan, que la gutta de Priaman faisait bonne figure sur les marchés; à l'heure présente l'exploitation a cessé dans cette partie de Sumatra. Ainsi donc partout forte diminution de la gutta-percha. Il ne reste que de jeunes arbres en petit nombre, dont beaucoup ont été écrasés par la chute de leurs congénères plus âgés. Ceux qui pourraient fournir des graines disparaissent partout, et ceux qui survivent seront abattus sans doute avant d'avoir atteint l'état adulte.

Un njatoeh balam doit avoir atteint un âge avancé pour pouvoir fleurir et donner des fruits. Plus d'une fois j'ai trouvé un arbre de 30 mètres de haut et de 1 mètre de tour à hauteur d'homme qui ne portait aucune trace de fleurs tombées ou de fruits, ce qui prouve qu'il n'avait jamais fleuri. Le balam tembaga que j'ai trouvé dans les bois de Gloegoer en floraison avait, à 5 pieds au-dessus du sol 1 mèt. 34 cent. de circonférence.

Les arbres de Poerwokerto, dont j'ai parlé plus haut, sont âgés de 27 ans environ et ne font que porter leurs premiers fruits. L'Isonandra gutta *Hook.* (Dichopsis gutta *Benth.*) de Singapore, cultivé au Jardin botanique depuis une trentaine d'années peut être à peu près considéré comme adulte.

On peut donc admettre avec certitude que les producteurs de gutta sont déjà abattus avant leur maturité, et j'en trouve la preuve dans le fait qu'aucun chercheur de gutta de Sumatra n'a su me dire l'époque de la floraison de ces arbres, dont ils ne connaissaient ni les fleurs ni les graines. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui ait vu un fruit ou une graine de njatoeh balam. Ce fait explique en même temps d'abord pourquoi aucun herbier au monde ne possède des fleurs et des fruits de ces plantes, ensuite la rareté des plantules dans les forêts.

ÉPURATION DU PRODUIT BRUT,
MÉLANGES ET FALSIFICATION.

La gutte que nous avons vu recueillir subit une préparation qui peut différer selon l'espèce. Les sucs laiteux, comme ceux du balam bringin, sont portés à la maison à l'état liquide. La gutta balam tembaga, ainsi que les sortes dont le suc est d'un

liquide épais, se trouve de toute nécessité mélangée de parcelles ligneuses.

Avant que le travailleur soit revenu chez lui, le suc s'est déjà condensé. Il retire à la main les plus gros morceaux, jette la masse dans un pot rempli d'eau chaude; la gutta y devient molle et pétrissable et se forme facilement en une masse compacte.

La bonne gutte ne s'attache pas au bois; la masse pétrissable est réduite à la main en une bande aussi plate et mince que possible; les restes des corpuscules ligneux, épars sur la surface de la bande, sont enlevés à l'eau froide ou par le frottement de la main ou de quelque autre manière.

D'ordinaire la même opération se répète une seconde fois, la gutte, de nouveau ramollie, pétrie, étalée en bandes, lavée et frottée, est ensuite pliée en morceaux ou pièces de diverses formes et de grandeur variable.

La gutte épurée deux fois se distingue comme « nº 1 » de celle qui ne l'a été qu'une fois. La gutta livrée au commerce est loin d'être pure; elle est encore mélangée d'une énorme quantité de corpuscules ligneux qu'on ne peut enlever qu'après diverses opérations par l'amollissement. Une épuration complète coûte beaucoup de temps, au point qu'un travailleur passe des heures entières à débarrasser de corpuscules deux cattis de gutta-percha.

La gutta-percha subit dans le cours de l'opération un changement de couleur: au moment où elle s'échappe de l'arbre, elle est, sans exception, blanche; l'ébullition lui fait contracter une teinte foncée due sans doute aux parcelles d'écorce qu'elle contient.

Le balam Bringin prend à l'air une teinte jaune clair; la teinte du balam tembaga doit être exclusivement attribuée à la matière colorante dont cette gutta s'imbibe lors de l'épuration.

On a prétendu que les chercheurs de gutte faisaient exprès bouillir la gutte blanche avec une matière tinctoriale afin de lui donner la couleur recherchée dans le commerce. Il se peut que ça et là pareille manœuvre s'accomplisse; toutefois je ne m'en suis jamais aperçu à Padang.

Il est rare que la gutta-percha soit livrée pure et intacte au commerce. Celle qui paraît sous les noms de gutta balam tembaga, gutta balam bringin, etc., se compose dans la plupart des

cas d'un mélange de deux ou plusieurs sortes de gutta. Ce mélange est tellement général qu'il ne m'a pas été possible de me procurer, chez les négociants indigènes, des échantillons purs de toute mixture. Le mélange le mieux réussi porte souvent le nom de gutta balam tembaga, lors même que cette sorte de gutte n'entre pas dans sa composition.

Afin de mieux juger les propriétés des diverses sortes de gutta-percha, j'ai cru nécessaire de les recueillir toutes.

Tout mélange ne saurait être regardé comme une falsification accomplie à dessein et une fraude préméditée. Expliquons la cause de ces mélanges, et nous verrons qu'ils sont dans la nature des choses.

Les chercheurs de gutta qui se sont procuré une certaine quantité de *balam* de qualité supérieure, voient bientôt qu'ils n'en ont point assez pour la vendre avec profit, ils se mettent en route pour trouver un autre arbre qui leur donne une gutte de même sorte, et comme ils ne le trouvent pas assez vite, ils s'adressent, pour ne pas perdre de temps, au premier arbre qu'ils rencontrent jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une quantité suffisante. Revenus dans leurs kampongs, ils ont en main diverses sortes de gutta, mais de chaque sorte une trop petite quantité pour pouvoir la vendre; c'est alors qu'ils se livrent à ces mélanges dont nous avons parlé plus haut. Ils savent bien eux-mêmes que si l'opération du mélange ne réussit pas à souhait, ils ne pourront obtenir qu'un prix minime, beaucoup plus bas que celui qu'ils auraient le droit d'exiger si la gutta était sans mélange; mais pour eux l'affaire principale est d'écouler le produit aussi vite que possible. Ne faut-il pas qu'ils vivent, et pour vivre comment attendraient-ils qu'ils aient séparément une quantité suffisante de chaque sorte de gutta-percha? Ils savent encore par expérience, quelles sont les sortes qui gâteraient le mélange, et ils se gardent bien de les employer à leur détriment.

On a souvent attribué à la falsification la présence de corpuscules ligneux dans la gutta-percha. Cette assertion est erronée; ces corpuscules sont dus au peu de soin qu'on a mis à l'*épuration* du produit brut. Le chercheur de gutte sait fort bien que la gutta-percha nº 1 du commerce l'emporte sur celle qui n'a

pas été bien épurée et qu'il n'est pas dans son intérêt d'en mêler le produit avec des parties ligneuses ou corticales.

On a aussi parlé d'une falsification opérée à l'aide de la farine de sagou, je n'ai jamais eu l'occasion de la constater. Toutefois je n'oserais pas affirmer que de telles mixtures n'aient pas lieu avant que la gutta-percha soit livrée au commerçant ou à l'industriel.

MOYENNE DU PRODUIT DE L'ARBRE A GUTTA-PERCHA.

Il y a de grandes divergences entre les diverses estimations de la quantité de gutta qu'on peut obtenir d'un arbre.

La conclusion la plus claire est que les auteurs de ces opinions n'ont jamais vu d'arbres à gutta-percha.

Le Dr Dennys, Assistant Curator of the Raffles Museum de Singapore, qui, en 1878, fit un rapport étendu sur la gutta-percha en général, au gouvernement des Straits Settlements (rapport qui semble avoir été composé au moyen des renseignements donnés par les indigènes, ce qui n'est vraiment pas la meilleure source d'informations); le Dr Dennys, dis-je, accueille une citation de M. Morton dans laquelle on lit que, d'après le dire d'un marchand indigène un seul arbre produirait 40 kattis de gutta-percha (1 picul = 100 kattis = 62 kilogr. 500).

Cette quantité a semblé exagérée, même à M. Morton car il l'a ramenée de 5 à 15 kattis sans dépasser (1) 20 kattis par arbre. Dennys lui-même regarde 10 kattis par arbre comme étant la moyenne (d'après ce calcul un picul serait le produit de 10 arbres), et sur ces données estime la valeur en argent que peuvent procurer 100,000 arbres. Suivant von Gaffron (2), un arbre vigoureux donnerait 12 kattis; suivant Schlimmer (3), on trouvait jadis à Bornéo des arbres produisant de 10 à 20 kattis, tandis que maintenant il faudrait en abattre 50 à 60 pour obtenir cette quantité.

---

(1) *Kew report.* 1882, p. 39.
(2) *Nat. Tydschr. v. Ned. Ind.* XVI, p. 226.
(3) Schlimmer, l. c, p. 106.

Dans l'hypothèse que cette dernière assertion fut exacte, il faudrait en moyenne 55 arbres pour obtenir 15 kattis, et abattre 360 arbres pour arriver à un picul de gutta-percha. *L'Officiel* de Java (6 juillet 1863) affirme au contraire que 100 arbres suffisent à produire un picul. On voit par ces chiffres 10, 100 et 360 quelle diversité d'opinions règne sur cette question. J'ai taché, autant qu'il a été en mon pouvoir, de recueillir des données plus précises. Ces données, à mon grand regret, sont en petit nombre. Il aurait été nécessaire, pour déterminer avec quelque exactitude la moyenne de la production, de faire toute une série de recherches sur un grand nombre d'arbres, mesurer leur circonférence, étudier leurs diverses phrases de développement, aussi bien avant qu'après la période de la floraison. Ces recherches minutieuses m'étaient impossibles pendant ma tournée, je crois cependant que les données que j'ai pu recueillir auront quelque prix.

Avant d'entrer en matière, faisons remarquer que les chiffres qui seront employés tout à l'heure pour désigner la production des divers arbres à gutta-percha ne peuvent être comparés entre eux, vu la grande différence dans le poid spécifique des diverses sortes de gutta. La gutta balam bindaloe, par exemple, est beaucoup plus légère que la gutta balam tembaga, qui semble posséder le plus haut poids spécifique.

1. Un njatoeh balam tembaga qui au-dessus du sol à hauteur d'homme avait une circonférence de 60 centimètres et une longueur de 60 pieds jusqu'à sa cime a donné, après épuration répétée jusqu'à disparition des particules ligneuses 230 grammes de gutta. Les grosses branches et la tige de la cime n'ayant pas été incisées, on peut estimer la production de cet arbre à plus de 2/5 de katti.

2. Un arbre de la même espèce, de 40 centimètres de circonférence a donné 160 grammes de gutta pure, environ 1/4 de katti.

3. Un jeune njatoeh balam bringin m'a donné en gutta pure une quantité de 22 grammes.

4. Un njatoeh balam doerian à Halaban, pas tout à fait adulte, a donné 45 grammes.

5. Un njatoeh balam bindaloe de proportions colossales, ayant. à 16 pieds du sol une circonférence de 2 mètres 20 centimètres a donné 190 grammes.

Je l'ai déjà dit, un njatoeh balam tembaga de 60 centimètres de circonférence est loin d'être adulte. Un arbre qui porte des fleurs et des fruits est deux fois plus gros. Mais les exemplaires dépassant 60 centimètres sont rares et le poid de 260 grammes de gutta doit plutôt être envisagé comme le maximum que comme la moyenne de la production des arbres qui valent encore aujourd'hui la peine d'être exploités.

Comme on peut admettre avec raison que la quantité du suc laiteux augmente en proportion de l'âge de l'arbre et de sa grosseur (cette assertion est confirmée par l'expérience nº 1 comparée avec l'expérience nº 2), on ne sera pas loin de la vérité en soutenant que la moyenne de production d'un njatoeh balam tembaga adulte est d'un demi katti et l'on peut lui donner l'âge de 26 ans.

On s'est souvent demandé s'il y avait nécessité d'abattre l'arbre et s'il ne suffisait pas pour obtenir la gutta de pratiquer des incisions dans l'écorce.

L'indigène de Sumatra comprend bien que cette méthode rationnelle, bien appliquée sur le même arbre, donnerait pendant plusieurs années consécutives une certaine quantité de gutta, mais il ne peut s'ôter de l'esprit que cette méthode diminuerait considérablement la production annuelle et récompenserait fort peu ses efforts. Dans son œuvre de destruction il s'inquiète le moins possible des conséquences qu'elle lui réserve dans un prochain avenir; il ne songe qu'au plus ou moins de peine inhérent à son travail. Si l'ascension à l'arbre et l'incision de l'écorce lui paraissent plus faciles que l'abattage, il monte dans l'arbre sans l'abattre. C'est ainsi qu'il traite les arbres de kadjai ou karet, les espèces de getah gitan et de ngarit, qui lui fournissent le caoutchouc.

Quant au njatoeh balam il est convaincu que l'abattage lui coûtera moins de peine que l'ascension; il ne voit donc pas pourquoi il se donnerait la peine de l'inciser seulement, d'autant plus que, selon lui, la production est plus abondante après l'abattage.

Cette dernière opinion est partagée par un grand nombre de personnes. Je citerai deux épreuves dont les résultats sont tout à fait disparates. Von Gaffron cite un arbre qui, après l'abattage aurait donné 12 kattis de gutta, tandis que par la seule incision il n'avait donné qu'un katti. Tout au contraire le Pangeran (prince) Bandahara de Pontianak (Bornéo) aurait obtenu 2 kattis 10/16 de gutta d'un producteur de 39 pieds de hauteur et de 5 pieds de circonférence, abattu en sa présence. Un autre arbre de 32 pieds de haut, et de 3 pieds de circonférence donna par incision, sans être abattu, 1 katti 2/16 de gutta. Si on prend en considération que ce dernier était de quelques années plus jeune, et que la quantité de suc augmente en proportion de l'âge et de la grosseur de l'arbre, on peut hardiment admettre que l'incision sans abattage donne au moins la moitié, sinon les deux tiers, de la quantité qu'un arbre de même circonférence fournit après l'abattage. La première méthode donne le douzième, la seconde de la moitié aux deux tiers de la quantité existante de gutta.

J'avais déjà pensé *a priori,* que l'incision de l'écorce sans sacrifier l'arbre donnerait une plus grande quantité de gutta. En décrivant l'exploitation de l'arbre faite par l'indigène j'ai déjà démontré que la partie de l'arbre abattu, touchant le sol et non incisée diminuait de moitié la récolte de la gutta.

Il est évident que les incisions circulaires pratiquées sur toute la circonférence de l'arbre doubleraient la quantité. J'ai voulu confirmer par des faits mes conjectures. Dans le Jardin botanique se trouve un pied de Dichopsis gutta, tout à fait adulte d'une circonférence de 1 mèt. 26 cent. J'y ai fait pratiquer des incisions et j'en ai obtenu 140 grammes de suc, je devais agir avec d'autant plus de prudence que j'ignorais encore comment et jusqu'à quel point l'arbre pourrait supporter l'opération et que je ne voulais nullement sacrifier l'arbre, qui est pour le jardin d'une extrême valeur. Ces motifs me portèrent à ne faire d'incisions que sur une partie de sa circonférence et par le calcul j'ai pu conclure que l'arbre pourrait fournir dix fois au moins cette quantité, de sorte que la production pourrait être évaluée à plus de 1,400 grammes ou environ 2 kattis, c'est-à-dire au double de ce qu'un arbre

adulte donne quand il est exploité par la méthode irrationnelle ordinaire.

D'autres expériences ultérieures achèveront de démontrer quel nombre d'incisions un arbre peut supporter sans souffrir et quelle est l'époque de l'année la plus favorable à cette opération. Jusqu'à présent il est certain qu'un écoulement partiel du suc laiteux ne fait aucun tort à l'arbre. Quatre arbres du même genre, originaires de Bornéo et de Banka, ont subi, il y a six mois des incisions amenant un épanchement partiel de gutta; ces mêmes arbres en ce moment sont couverts de fruits, ce qui prouve que l'opération ne leur a pas nui.

Beaucoup d'autres arbres, renfermant un suc employé dans la thérapeutique indigène, subissent sans cesse des incisions; dans un grand nombre le bas du tronc est couvert d'entailles sans que l'arbre paraisse en souffrir.

L'incision pratiqué sur les arbres à gutta-percha vivants non-seulement est possible mais produit deux fois autant que l'abattage. Il se peut bien qu'un arbre ne se laisse pas impunément priver en une fois de tout son suc laiteux, des expériences subséquentes résoudront la question à cet égard; le procès pourra durer trois ou quatre ans, il faudra se contenter chaque année de pratiquer les incisions sur une partie du contour. Une culture réglée n'offre aucune difficulté à la méthode des incisions. Au cas où l'arbre serait d'un accès difficile, on peut dresser tout autour soit un échafaudage, soit des échelles et par là l'opération n'offrira aucune difficulté insurmontable. Si l'on pratique les incisions dans une direction oblique en forme de V et qu'au point de rencontre on adopte des tubes de bambou recevant le suc, on l'obtiendra sans perdre beaucoup de temps et dans un état presque pur.

EXPORTATION ET PRIX
DES PRODUITS.

Grâce à l'intervention du Directeur du département de l'intérieur, nous avons reçu les données suivantes fournies par la factorerie néerlandaise relativement aux quantités annuelles de gutta-percha provenant des diverses zones de nos possessions.

La factorerie a été seule en état de fournir des chiffres authentiques, concernant l'exportation des produits sortant des ports de Bornéo à destination de Singapore.

Les chiffres d'exportation des ports de Palembang, de Singkel, de Baros, de Siboga et de Natob nous manquent complètement.

Quant à Sumatra, les rapports de la chambre de commerce de Padang nous fournissent les chiffres suivants relatifs à la quantité de gutta-percha sortie de ce port : En 1879, 331 piculs: en 1880, 523 piculs; en 1881, 273 piculs soit en moyenne par année 375 piculs ou 23,500 kilogrammes. Cette gutta-percha provenait en partie des régions indépendantes des Battaks, en partie des régions supérieures de Padang. On ignore la quantité de gutta que ces dernières ont produite. D'après le rapport de l'Assistant Résident de L. Kotta's dressé sur l'invitation du Directeur des travaux publics, la quantité de gutta entrée à Kota Baroe dans le Pangkalan et exportée directement vers la côte orientale et Singapore est évaluée à 100 piculs ou 6,250 kilogrammes. La liste des échantillons avec éclaircissements et particularités envoyée par M. ten Brummeler à l'exposition d'Amsterdam laisse également dans l'obscurité le chiffre des produits exportés de Sumatra. Là nous trouvons bien un montant général de 105,812 kilogrammes de produits exportés des différents ports, mais ce chiffre n'est pas assez élevé parce qu'on ne mentionne pas les districts des Lampongs, Singkel et les plateaux supérieurs de Padang.

Ce chiffre de 105,812 kilogrammes présenté par M. ten Brummeler, auquel il faut ajouter la moyenne d'exportation de Padang estimée à 23,500 kilogrammes et celle de Pangkalan évaluée à 6,250 kilogrammes formant un total de 135,562 kilogrammes, ce chiffre, dis-je, ne peut représenter le chiffre total des produits exportés de Sumatra.

Quant à Bornéo, la valeur en argent de la gutta-percha exportée annuellement de Bandjermasin est estimée à environ 300,000 florins.

Les produits exportés de Sampit et de Kotaringin forment un ensemble estimé à 160,000 florins par an. Les négociants en gutta-percha des pays tributaires de Koetei, Sambalioeng, Goenaq Taboer, Deloengan y compris les contrées soumises de Pidoeng,

Pasir et Pegatan, soutiennent que l'exportation dépasse du double celle de Bandjermasin et pas conséquent peut être évaluée à 600,000 florins par an. Par conséquent, l'exportation annuelle de Bornéo atteint une valeur de 1,050,000 florins. D'après le rapport de la factorerie, l'exportation des trois dernières années du Bandjermasin représente 1,103,740 kilogrammes; c'est une moyenne de 370,000 kilogrammes par an, tandis que la valeur financière à été évaluée à 300,000 florins. Par le calcul on obtient pour le prix du kilogramme, florins 0,80, et pour l'exploitation totale de Bornéo 1,312,500 kilogrammes.

Admettons maintenant qu'un arbre, non encore arrivé au maximum de son développement mais de grandeur moyenne (c'est actuellement le cas ordinaire), produise en moyenne 2/5 de katti ou 250 grammes de gutta, il faudra 5,250,000 arbres abattus pour fournir cette quantité de gutta-percha, par conséquent à Bornéo seul le nombre des arbres abattus est d'environ 5,250,000 par an. Si, en outre, on veut bien se rappeler ce qui a été dit plus haut, c'est-à-dire que chaque arbre abattu entraîne dans sa chute et anéantit d'autres arbres, on ne sera pas loin de la vérité en soutenant qu'à Bornéo 26,000,000 d'arbres sont annuellement anéantis au profit de l'exploitation de la gutta-percha.

Les chiffres ci-dessus indiquent que la gutta-percha, exportée de Bandjermasin est en moyenne de florin 0,80 le kilogramme ou de 50 florins le picul de 62 kil. 500 grammes. Ces chiffres (en admettant que le représentant de la factorerie les ait donnés exactement) paraissent trop bas et ne sauraient s'expliquer que par la qualité très-inférieure des guttas de Bandjermasin.

Parmi les quinze sortes de gutta-percha de Bornéo mentionnées dans la liste des échantillons envoyés par M. ten Brummeler à l'exposition internationale, six avaient une valeur n'atteignant pas 50 florins le picul; et de ces six sortes, d'après les notes de M. Schlimmer et d'autres, quatre au moins ne servent qu'à la falsification. Les sortes supérieures atteignent les prix suivants :

Gutta samboen (pure), 175 florins; gutta Samboen (mélangée d'écorce), 150 florins; gutta baringin, 165 florins (districts du

sud et de l'est); 87 florins 50 (district de l'ouest); gutta doerian, 100 florins; gutta njatoeh, 116 florins 50; gutta kolan, 116 florins 50;

Ces chiffres me donnent le droit de supposer que la valeur en argent des guttas-perchas exportées de Bandjermasin a été évaluée trop bas. Quoiqu'il en soit la factorerie ne nous fait pas connaître la valeur précise de la gutta-percha supérieure, ce qui serait pour nous de la plus haute importance.

Le compte rendu suivant a plus de signification. On sait, (et c'est ce que confirme le rapport de la factorerie) que la gutta de Bornéo est expédiée à Singapore. Dans le *Singapore Exchange Market Report* du 22 juillet 1883, cette gutta, en grande partie originaire de Bornéo et de Sumatra, puisque Singapore n'en produit plus, et que le peu qui vient de Malacca ne peut entrer en ligne de compte est cotée sous les trois rubriques suivantes:

First quality, 80 à 105 dollars; *Medium,* 35 à 82 dollars; *White,* 18 à 40 dollars.

Ce bas prix de 18 dollars pour la plus mauvaise gutta s'accorde avec le prix moyen du produit exporté de Bandjermasin.

La première qualité (*first quality*) est celle qui est désignée par les négociants anglais sous le nom de gutta tuban ou gutta tuban mérah et que l'on croit produite par le Dichopsis gutta. J'ai déjà amplement démontré que c'est une erreur, puisque le produit de cet arbre ne se trouve plus dans le commerce, et que la gutta, connue sous ces noms indigènes, provient en réalité du njatoeh balam tembaga ou Dichopsis oblongifolia.

Quant aux prix de la gutta sur le marché européen, je ne puis pour le moment les établir que d'après deux données dont je parlerai bientôt. Ces deux données démontrent que les prix sont plus élevés en Europe qu'à Singapore.

La valeur commerciale de la gutta première qualité à Singapore peut être plutôt prise comme base pour calculer la valeur financière de la gutta, provenant d'un arbre adulte que celle du produit exporté à Padang et à Bandjermasin (120 à 140 florins le picul).

Nous avons démontré qu'un njatoeh balam tembaga de 1 mètre 25 de circonférence et ayant atteint probablement 25 ans, donne environ 2 kattis ou 1,250 grammes de suc laiteux, qui,

suivant le prix de 100 dollars pour la première qualité à Singapore, a une valeur de 5 florins. Ce prix n'est certainement pas trop élevé, au contraire, je suis convaincu qu'il doit être adopté comme minimum. Jusqu'à présent aucun industriel n'a acueilli avec confiance l'échantillon de gutta qui lui a été présenté. L'expérience lui a appris que les produits les plus différents lui sont offerts sous le même nom ou réciproquement, le même produit sous divers noms. Il sait en outre que la gutta présentée au marché n'est maintenant presque jamais pure. Les mélanges d'ailleurs, sont difficiles à reconnaître à première vue, on ne s'en aperçoit que plus tard. Il est également imposible de classer les échantillons d'après leurs propriétés. « La seule classification qui existe, dit Beauvisage, est celle du prix qui ne saurait nous éclairer en rien, parce qu'il est essentiellement variable et qu'il n'est en rapport ni avec l'origine botanique, ni même trop souvent avec la qualité réelle de la marchandise. Je me contenterai donc de dire que les prix de gros des diverses guttas-perchas à Paris paraissent s'échelonner actuellement entre 1 fr. et 12 fr. 50 le kilogramme. »

Une telle défiance, on le comprends, doit exercer sur le commerce une influence ou plutôt une perturbation énorme. Cette défiance inspirée aux industriels d'Europe sur la valeur des produits importés, ne pourra disparaître que lorsqu'un produit de première qualité digne de confiance, passera dans le commerce sous un nom fixe et reconnu. On peut en ce cas prédire que les prix augmenteront. La première qualité, selon l'assertion de M. Beauvisage, se vend à Paris 12 fr. 50 le kilogr., ce qui fait revenir le picul à environ 390 florins hollandais c'est-à-dire trois fois autant que le prix d'exportation à Padang. La gutta balam bringin qui passe parmi les sortes de Sumatra pour être la seconde en qualité et vaut florin 0,80 a, selon Beauvisage, une valeur de 75 dollars à Paris.

Telles sont les deux données que je puis soumettre au lecteur, pour lui démontrer que les prix sur le marché européen sont plus élevés que ceux de Singapore. Les calculs précédents prouvent en outre que, dans une plantation régulière de ces arbres à gutta et avec une méthode sensée d'exploitation où l'on épargnerait le producteur, chaque million d'arbres, après un laps

d'environ vingt-cinq années, donnerait pour 5,000,000 de florins de gutta. Dans le cas où l'arbre aurait donné en une fois tout le suc renfermé dans son écorce (la question de savoir si l'arbre pourra supporter une telle opération étant mise à part), on peut hardiment avancer qu'il faudra à l'arbre quelques années de repos pour reformer son écorce, avant de subir à nouveau d'abondantes incisions. On pourrait d'autre part suivre une autre méthode en partageant en cinq années l'extraction de la gutta, se contenter, par exemple d'inciser chaque année un cinquième du contour de l'arbre qui ne donnerait alors qu'un florin par an, mais dans ce cas on aurait plus de chance de pouvoir appliquer, la sixième année, de nouvelles incisions sur cette partie du contour où on les aurait pratiquées cinq années auparavant. C'est ainsi que sans interruption les producteurs pourraient être sans perte livrés à l'exploitation et chaque million d'arbres donnerait un revenu d'un million de florins.

Une dernière observation. Le manque de données nous empêche de savoir le nombre d'années dont un arbre à gutta a besoin pour reformer son écorce aux endroits des incisions et pour la formation d'un nouveau suc.

Il est probable que la période de cinq années, que nous avons indiquée, sera trouvée trop longue et que deux ou trois années suffiront. Dans ce cas la production annuelle de l'arbre montera de 1 florin à 1,70 ou 2,60.

MESURES RÉGLEMENTAIRES
POUR L'EXPLOITATION DES ARBRES PAR L'INDIGÈNE.

Après tout ce que nous avons dit relativement à l'exploitation insensée et destructive des arbres à gutta, il n'y a pas besoin d'autre argumentation pour convaincre le lecteur que dans un laps de temps très-court, cet arbre précieux des forêts des Indes néerlandaises et anglaises appartiendra au passé. Des millions de ces producteurs qui, par une culture réglée et une méthode rationnelle, pourraient devenir une riche source de revenus pour nos colonies, sont annuellement détruits, sans qu'une main vigoureuse s'oppose à leur destruction totale. Cette incurie est poussée si loin que la génération actuelle des chercheurs

de gutta ne connaît plus les fruits et les graines de ces arbres, tant sont rares les sujets arrivés à l'état adulte. Il ne reste plus à exploiter que des arbres qui auraient besoin de plusieurs années encore pour donner des fleurs et des fruits; déjà dans plusieurs districts de la côte occidentale de Sumatra où le vandalisme a été pratiqué sur une large échelle, la population indigène a dû renoncer à une exploitation qui ne la payait plus de ses efforts. On dira bientôt de Sumatra, ce qu'il y a plusieurs années déjà on dut dire de Singapore : le dernier arbre à gutta a été abattu.

A Malacca l'exploitation devra également bientôt cesser : on n'y trouve plus de grands exemplaires, et dans peu de temps, il en sera de même de Bornéo.

Plusieurs fois des voix se sont fait entendre pour appeler l'attention sur ce point capital; plusieurs fois il a été démontré qu'une surveillance rigoureuse était nécessaire; on a même insisté pour que le Gouvernement colonial prit des mesures énergiques pour arrêter la destruction de ces producteurs précieux. A plusieurs reprises le Gouvernement s'est adressé à ses contrôleurs pour les inviter à donner leur opinion, à savoir, s'ils pouvaient forcer l'indigène à exploiter l'arbre sans le détruire et par une culture régulière empêcher que la forêt fût privée de ce précieux produit.

Les fonctionnaires sans exception ont exprimé leur désir de voir appliquer des mesures de ce genre; toutefois ils étaient convaincus que l'application de ces mesures protectrices était, pour ainsi dire, impossible, du moins dans ces contrées pauvrement peuplées, où les bois renfermant l'arbre à gutta se trouvent à d'énormes distances des régions habitées.

Il ne fut donc pris aucune mesure réglementaire contre le mode d'exploitation employé par l'indigène, et en admettant la difficulté de faire observer des dispositions réglementaires, je doute fort que de telles mesures eussent amené le résultat désiré.

La conservation de l'arbre dans les bois par l'ensemencement des graines et la surveillance par l'indigène des plantules qui en proviendraient, en cas qu'il pût s'en trouver, seraient encore impossibles à cause de la rareté des exemplaires portant des fruits. Quant à récolter le produit en épargnant l'arbre, l'indi-

gène à mon avis ne s'y résoudrait pas de sitôt. Voici pourquoi. Un chercheur de gutta après avoir employé beaucoup de temps et de peine pour se rendre l'arbre accessible, n'est pas sûr que, les années suivantes, une récolte productive récompensera ses efforts. Il ne peut compter que l'année suivante il recueillera les fruits de son travail; peut-être un autre lui enlèvera-t-il le suc précieux avant le jour qu'il aura fixé lui-même pour faire sa récolte. Cette incertitude le fera plutôt renoncer à son travail et chercher d'autres manières de gagner sa vie. L'exploitation de la gutta n'est guère lucrative pour lui, un arbre lui rapporte tout au plus 0,20 cents (de florin) et certainement il ne pourra pas abattre trois arbres par jour. Du reste c'est la partie la plus pauvre de la population qui se livre en général à ce travail.

Voilà les différents causes qui rendent vaines les mesures prises contre l'exploitation actuelle des arbres à gutta.

Selon moi il n'y a qu'un moyen pour empêcher que dans un très petit nombre d'années la gutta-percha cesse d'être un produit colonial d'exportation pour l'Europe, ce moyen, c'est la culture réglée.

CULTURE RÉGLÉE.

C'est au nom du Gouvernement que doit se faire la culture de l'arbre à gutta et cette culture doit être confiée à une personne compétente.

Depuis bien des années la nécessité d'une culture réglée a été démontrée. On ne s'est même point borné à argumenter, car il y a trente ans qu'on a essayé en petit, pour le compte du Gouvernement, un certain nombre d'expériences qui n'ont pas amené le résultat qu'on attendait. C'est ainsi qu'à Soekadana, à Pontianak, à Mampawa et plusieurs fois à Sambas, toutes les tentatives ont échoué. A Pontianak le terrain était trop bas et marécageux : les jeunes plantes mouraient en très peu de temps, il en fut de même à Soekadana, à Mampawa, à Sambas. La cause de tant d'échecs doit être cherchée dans l'insuffisance des notions que l'on avait sur l'arbre lui-même et sur les conditions nécessaires à son développement. On s'imaginait que l'arbre à gutta de Bornéo était le même que celui qu'on avait trouvé à Singapore; et cependant on n'ignorait pas que ce dernier occu-

pait un tout autre terrain, ce qui devait être un motif suffisant pour douter de leur identité. On savait que l'Isonandra gutta n'avait été trouvé dans les environs de Singapore qu'au pied des collines dans des terrains bas et d'alluvion, tandis qu'on n'ignorait pas que la plante de Bornéo ne se rencontre jamais dans de pareilles stations.

Il en a été de même des njatoeh, dont nous avons parlé, apportés de Bornéo par le lieutenant-colonel Andreissen et plantés dans le Jardin botanique. Teysmann les fit transporter dans les résidences de Bantam et des Préanger à des altitudes de 1,000 pieds au-dessus du niveau de mer. Ces plantes, depuis cette époque, auraient pu parvenir à l'état adulte; en dépit de mes efforts, je n'ai pu savoir pour la majeure partie d'entre elles ce qu'elles sont devenues. Des 2,000 plants de Bornéo, 400 ont été expédiés au contrôleur de Poerwokerto, 384 sont arrivés à bon port, et 77 ont seuls survécu. Ces derniers sont maigres et chétifs; l'Assistant Résident actuel attribue leur mauvais état au peu d'altitude du terrain. (300 pieds environ au-dessus de la mer).

Si les cultures à Bornéo avaient été confiées à une personne qui eût connu le terrain dont cet arbre a besoin pour son développement on n'en serait point arrivé à de si tristes résultats; de même si le Gouvernement avait confié, à Java, à un spécialiste la culture des 2,000 njatoeh, on serait à l'heure présente en possession d'une plantation d'arbres à gutta de la meilleure espèce. Cette plantation aurait pu devenir considérable, car la personne chargée d'inspecter cette culture n'aurait rien épargné pour étendre la plantation en se procurant de nouvelles graines. Il y a trente ans, il eut été possible de se procurer en abondance des graines mûres, mantenant cela est bien difficile, j'en ai expliqué plus haut les raisons.

Les expériences faites sur les producteurs de la gutta-percha dans les plateaux supérieurs de Padang ont eu pour résultat de faire connaître les espèces qui peuvent livrer au commerce un produit de première qualité.

On connaît maintenant les conditions de leur croissance et de leur développement et l'on peut affirmer en même temps que

l'on obtiendra petit à petit une quantité de graines suffisante pour les propager largement.

Il est donc plus que temps, à mon avis, que le Gouvernement se charge de la culture de ces précieux producteurs, car il ne faut pas compter sur les plantations dirigées par les particuliers.

Ceux-ci doivent voir s'écouler un grand nombre d'années avant de jouir de la rente de leur capital ; le Gouvernement seul peut attendre et leur donner l'exemple. Si plus tard la culture devient lucrative, ce à quoi on peut s'attendre par suite de la hausse des prix et des nombreuses commandes venues d'Europe quelques particuliers se mettront peut-être aussi à l'œuvre. Il est hors de doute que la culture de la gutta-percha deviendra pour nos colonies et notre commerce une source abondante de revenus. Il n'y a point à craindre qu'après vingt-cinq ans, lorsque les plantations du Gouvernement commenceront à produire et que l'exportation de Bornéo, de Sumatra et d'autres îles n'aura pas encore cessé que le marché soit surchargé de cet article. D'abord, après vingt-cinq ans l'exportation de ces îles aura considérablement diminué et la demande de ce produit, devenu indispensable à l'industrie, en raison des nombreux usages que l'on peut en faire, aura augmenté. Une culture établie au compte du Gouvernement sur des terrains convenables peut se faire sans frais considérables. Il s'agit tout d'abord de choisir dans les bois de vastes clairières où puisse circuler largement la lumière pour favoriser le développement des plantes et où l'on trouve en même temps assez d'humidité et d'ombre pour protéger les jeunes plants contre le desséchement. A mesure qu'ils se développeront, on pratiquera dans le bois de nouvelles éclaircies, on étendra les plantations au moyen de plantules, ou bien, si finalement cela se trouve être possible, par des boutures.

Le succès de l'entreprise sera assuré, si elle est confiée à une personne chargée spécialement de tout ce qui concerne la culture de ces arbres et qui soit en état, en se procurant des graines et des jeunes plantes de toutes sortes, d'en propager aussi promptement que possible la culture.

Il sera également nécessaire que la personne en question soit un botaniste afin de pouvoir examiner et décrire, au point de vue scientifique, les arbres à gutta-percha indigènes dans

notre archipel et encore inconnus jusqu'ici et que, ainsi, elle soit en état d'augmenter le nombre des arbres cultivés aux frais du Gouvernement en y joignant la culture d'autres espèces de bonne qualité. En outre, elle songera aux moyens propres à obtenir une exploitation rationnelle et à augmenter à peu de frais la quantité du produit sans que le producteur en souffre, etc.

Alors seulement une telle entreprise pourra fournir des résultats satisfaisants.

Le partage des graines entre les différents districts de notre immense colonie, leur envoi à divers fonctionnaires pour que ceux-ci se chargent de les élever au milieu d'autres espèces de végétaux, font courir aux jeunes plantes de grands dangers et et aboutissent à un résultat négatif.

En effet, ces plantes, confiées à divers contrôleurs, subiront dans chaque district une culture particulière et différente; et il y a tout à parier qu'après quelques années ces nouveaux essais n'auront pas produit de résultats et alors il sera trop tard pour établir une culture réglée de l'arbre à gutta-percha.

Arrivé à la fin de ce rapport concernant les espèces d'arbres produisant la gutta-percha dans les plateaux supérieurs de Padang, rapport dans lequel j'ai passé en revue la culture en question, l'exportation du produit, sa valeur et ses prix, je voudrais avant de finir faire connaître aux intéressés cinq espèces d'arbres à gutta-percha qui ont toutes paru produire un suc d'excellente qualité.

En premier lieu : Le *Dichopsis oblongifolia,* décrit plus haut, qui, dans diverses zones de nos colonies, fournit un produit, exporté sous différents noms et connu sur les marchés européens sous la désignation de gutta taban, gutta taban merah, etc. J'en ai rapporté 75 jeunes plants de Sumatra ; ils se trouvent maintenant dans le Jardin botanique, soumis à une culture régulière, et seront bientôt transplantés en plein champ pour s'y développer à l'aise.

Nous recevrons dans quelques jours une grande quantité de graines de cet arbre, soit des plateaux supérieurs de Padang, soit par l'intermédiaire de l'Assistant Résident de Poerwokerto (1).

(1) Contrairement à notre attente, le jardin de Buitenzorg n'a pas réussi à obtenir des graines du Dichopsis oblongifolia. (juillet 1884).

En second eu : le *Payena (Keratophorus) Leerii (Hassk.)* ou njatoeh balam bringin. Nous en attendons aussi une quantité considérable de graines, aussi bien des régions de Padang que de Banka. Dans quelques jours les deux arbres que possède le Jardin botanique porteront des fruits mûrs.

En troisième lieu : Le *Dichopsis gutta (Benth)*. Qui, il y a trente ans, a été transporté de Singapore au jardin de Buitenzorg, et qui cette année a fourni de nombreuse graines dont 350 sont maintenant à germer.

En quatrième lieu : Le *Dichopsis spec.* de Pontianak. Cet arbre cultivé dans le Jardin botanique, appartient à une autre espèce, et sera décrit dans quelques mois dans les *Annales du Jardin botanique*. Nous avons en ce moment 80 graines germinantes de cet arbre qui fournit un excellent produit.

En cinquième lieu : Le *Dichopsis. spec.* C'est une espèce inconnue qui vient de Banka et appartient au même genre. L'arbre porte maintenant des fruits qu'on pourra sous peu recueillir. Plus tard en paraîtra aussi la description.

Ces cinq espèces donnent un produit de haute valeur et méritent la plus grande attention ainsi qu'une culture minutieuse.

Les produits fournis par le Dichopsis oblongifolia, le Dichopsis gutta et le Dichopsis de Pontianak me paraissent avoir des propriétés semblables. Celui du Dichopsis de Banka a plus de rapport avec celui du Payena Leerii.

Enfin, il y a au jardin de Tjikeumeuk près de Buitenzorg une une plantation considérable d'une espèce d'arbres à gutta-percha appelés aussi njatoeh dont le Directeur du Jardin botanique a reçu un grand nombre de graines, grâce à l'obligeance du résident Ecoma Verstege, je doute cependant que ce produit puisse être compté parmi ceux d'une qualité supérieure. J'ai aussi apporté de Sumatra *(Padangsche Bovenlanden)* des graines de deux espèces inconnues : njatoeh balam gloegoer et njatoeh soegi-soegi. Le produit de ces espèces est de qualité inférieure, elles ont plus de valeur au point de vue botanique qu'au point de vue pratique ; deux exemplaires en sont mis au Jardin botanique.

Le Directeur du Jardin botanique se propose d'établir au jardin de Tjikeumeuk des plantations de ces cinq premières espèces chacune de 200 exemplaires. De cette façon on pourra disposer

plus tard d'un nombre considérable de plantes, pouvant produire annuellement une grande collection de graines.

Celles-ci serviront alors tant à étendre les plantations du Gouvernement qu'à être mises à la disposition des particuliers qui voudraient s'adonner à la culture des arbres à gutta-percha.

Le jardin possède en ce moment un nombre de graines du Dichopsis gutta plus considérable qu'il n'est nécessaire pour faire les essais de culture; dans quelques semaines il en sera de même des espèces Payena (Keratophorus) Leerii et Dichopsis oblongifolia.

Nous émettons le vœu que des terrains soient choisis aussitôt que possible pour la création de ces cultures aux frais du Gouvernement

Buitenzorg, 10 janvier 1884.

W. BURCK.
Directeur adjoint du Jardin botanique.

NOTES

SUR

LES REPTILES ET LES BATRACIENS DE LA COCHINCHINE ET DU CAMBODGE

Par le docteur TIRANT, maire de Cholon.

(Suite) (1).

IV

LES CROCODILES.

L'œil humain semble un instrument singulièrement grossissant quand il doit voir les reptiles, surtout s'il s'agit des serpents monstrueux, les *Dragons*, ou des crocodiles, les *Léviathans* du livre de Job. Cette remarque d'exagération ordinaire qu'on peut faire à propos des récits des auteurs anciens qui transcrivaient déjà des légendes locales transfigurées, en ajoutant quelques traits nouveaux, peut aussi s'appliquer bien souvent aux renseignements fournis par les voyageurs modernes donnant comme des faits d'observation le dernier résultat des traditions locales, et par les chasseurs, pour lesquels, comme on sait, les nombres et les dimensions n'ont pas de limites.

C'est au père de l'histoire, à Hérodote, qu'il faut remonter pour rencontrer le thème initial concernant le crocodile, qui s'est transmis presque intact à travers les âges, chez les Occidentaux. Le fond des idées et des observations venait des prêtres d'Égypte. Aristote, Sénèque, Strabon, Plutarque, Pline et les autres reprisent tour à tour l'ancienne description, en joignant quelques anecdotes. Les auteurs du moyen âge et Gessner ont recueilli précieusement ces variations pour les transmettre aux modernes, et plusieurs parmi les contemporains voient encore, sans s'en douter, le crocodile sous la figure qui lui a été donnée par Hérodote et ses initiateurs.

(1) Voir *Excursions et Reconnaissances* nº 19, page 147, et nº 20, page 387.

Il va sans dire que les Indo-Chinois n'ont rien emprunté aux idées des gréco-romains au sujet d'un animal qu'ils connaissaient autrement que par des emblèmes hiératiques et des formules littéraires.

Ils l'ont vu d'une façon plus prosaïque. L'auteur du *Gia dịnh thông chi* parle du crocodile comme d'un animal très féroce mais peu mystérieux; il se contente d'avouer que le *con sấu* a la méchanceté d'un démon et qu'il lui est possible de se transformer en esprit malfaisant pour mieux dévorer les hommes. La légende s'arrête là, et on ne connaît pas en Annam le crocodile versant des larmes pour émouvoir les passants, dévorant comme bâtards ceux de ses petits qui, pour premier signe de vie, ne commencent pas par mordre et griffer, liant amitié avec l'oiseau *Trochilus* qui le débarasse des sangsues attachées à son palais, et vouant, au contraire, une haine bizarre au scorpion, ainsi que l'ont décidé les anciens Égyptiens. Le crocodile du Mékong est infiniment moins intéressant que celui du Nil, et je n'ai pu ni recueillir personnellement, ni même lire aucun détail particulier dans les observations si intéressantes de M. Landes et de M. Aymonier, touchant les coutumes et superstitions de ce pays. Peut-être retrouvera-t-on à Huê la fosse terrible où les prédécesseurs de Thuduc avaient employé les crocodiles comme gardiens incorruptibles du trésor royal. Ici, au lieu de passer aux oreilles (!) des *con sấu* (1) et des anneaux d'or, à leurs pattes selon l'usage des prêtres d'Arsinoë, la ville des crocodiles, et du lac Mœris, on ne songe qu'à les lier bien soigneusement les pattes au dos sur un ou plusieurs bambous, et à les conduire vers le marché le plus voisin, où leur chair, plus ou moins musquée, jouit de l'estime générale.

Cholon possédait autrefois un marché de ce genre, composé de deux parcs situés sur le quai de Mytho au niveau de l'embouchure de l'arroyo de *Quới đước;* en 1881, un marché

---

(1) Les crocodiliens, seuls parmi les vertébrés à sang froid, possèdent une oreille rudimentaire composée d'une fente longitudinale qui peut être recouverte par un repli de la peau en forme de valve. L'auteur du *Gia dịnh thông chi,* n'y regardant pas de si près, affirme que les crocodiles n'ont pas d'oreilles.

spécial était encore installé à Chợ rẫy, vers l'extrémité du canal de Hội hiệp ; aujourd'hui on ne voit guère débiter de la chair de crocodile au marché central et surtout dans les rues, que d'une façon irrégulière, tous les deux ou trois jours, suivant les arrivages. Les Chinois ne l'achètent pas. Mais, au vieux Mytho on peut encore visiter une réserve, dans laquelle les marchands parviennent à puiser en passant, avec une grande habileté, un nœud coulant autour du museau des captifs avant de les attacher inoffensifs sur une tige rigide.

En 1881, il fut expédié à Huê six crocodiles destinés aux cuisines du roi Thuduc, en cadeau très précieux et très extrême-oriental.

On mange aussi les œufs, paraît-il. Les gourmands préfèrent les œufs de tortue.

Les crocodiles d'Asie appartiennent à trois groupes distincts, dont un seul est représenté dans l'Indo-Chine méridionale, à ma connaissance.

1° Les CROCODILES, caractérisés par des échancrures de la mandibule supérieure destinés à donner passage aux quatrièmes dents inférieures ;

2° Les CAÏMANS ou ALLIGATORS. Les quatrièmes dents inférieures, qui sont les plus longues, ne passent pas par des échancrures, mais se logent dans des cavités de la machoire supérieure.

Tout le monde croyait les caïmans exclusivement américains, quand, en 1879, M. Auguste Fauvel, employé aux douanes chinoises, fit connaître un grand saurien du haut Yang-tsé-kiang, déjà désigné dans le *Lễ ký* et le *Thị kinh* (1), sous le nom de *đà* (en chinois *thô*) ; puis dans d'autres recueils plus récents

---

(1) THỊ KINH, troisième partie, *Đại Nhã*, chant VIII, quatrième strophe, troisième vers. Le P. Lacharme a traduit ainsi ce passage (en latin) : « Le grand tambour, à la peau recouverte d'écailles du grand poisson nommé thô *(đà)*, rendait un son prolongé qui le charmait (le roi *Wen Wang)*. » Le P. Lacharme a fait erreur sur la qualité zoologique du *thô*. Le commentaire du Thị kinh, non traduit par lui, ajoute que le thô *(đà)* est un animal long de plus d'un *trượng* (environ 4 mètres), dont la peau est employée pour garnir les tam-tams et les tambours. On sait que l'animal *đà* a été nommé plus tard dans les auteurs chinois : *ngạt ngư*,   , lequel est un crocodile ; de plus, la figure gravée sur une table de pierre trouvée placée

14.

sous celui de *ngạt ngư (ngo-yu* en chinois). On avait affaire à un vrai caïman, très voisin des espèces américaines, et distinct des crocodiles d'Asie. Peut-être retrouvera-t-on l'*Alligator sinensis,* dans le haut Mékong; pour le moment, en Cochinchine et au Cambodge, on ne connait que des crocodiles vrais, dans le sens strict du mot.

3º Groupe des GAVIALS. Ce sont des crocodiliens à très longues machoires étroites, formant un bec subcylindrique. Deux espèces seulement sont connues : l'une de l'Inde, du Gange et du Brahmapoutra; la seconde, de Bornéo. Aucun gavial n'a été signalé dans l'Indo-Chine qui forme une région intermédiaire aux deux autres.

Deux espèces de vrais crocodiles habitent la colonie. D'apparence presque semblables, elles ont les mêmes mœurs.

1º CROCODILUS SIAMENSIS (Schneider).

On reconnait cette espèce aux deux paires de plaques nuchales antérieures ornant le cou. Elle a été envoyée d'abord de Siam, puis du Cambodge, par Mouhot, aux collections du *British museum.*

Le Cr. siamensis habite aussi la Basse-Cochinchine, mais il y est bien moins commun qu'au Cambodge.

2º CROCODILUS POROSUS (Schneider).

C'est la forme la plus répandue au Cambodge comme en Cochinchine. Pas de plaques nuchales antérieures.

Les indigènes nomment tous les crocodiles *con sấu* (en Cambodgien *Krepœu) ;* ils distinguent un *sấu đèn* (noir), nommé aussi *sấu mun* (ébène) et un *sấu vàng,* nommé aussi *sấu hoa cà* (fleur d'aubergine; mais ces colorations diverses se rencontrent dans les deux espèces, toutes deux nommées encore *sấu cá* lorsqu'on les pêche dans les *bưng* (mares boueuses).

---

dans le temple de l'Esprit de la mer à l'extrémité de l'île d'Argent, Chinkiang, porte l'inscription suivante : « La seizième année de Bình thân, sixième mois, le jour *cốc đáng* (favorable), le *tổng đốc*, Trương bạch lân, du pays de *Giang nam*, a mis en liberté ce *đà.* » Cette figure représente très nettement un crocodilien, et peut être attribuée à l'espèce de caïman du haut Yang tse kiang. M. Fauvel a reproduit cette illustration.

Ils sont très communs dans toutes les rivières ou arroyos et peuvent à bon droit être considérés comme les plus redoutables parmi les habitants des eaux douces. Chaque année, ils font autant ou *plus* de victimes que les tigres dont on parle davantage. En 1881 et 1882, le chiffre des morts attribués aux crocodiles et aux tigres est également de 18 (1).

L'arrondissement de Bên tre paraît le plus éprouvé de tous et compte la moitié des décès pour sa part. Au reste, la réputation de cet arrondissement à ce sujet est ancienne déjà, et on se souvient encore du récit pompeux, conservé dans les archives de l'inspection décrivant l'arrivée au chef-lieu d'un crocodile long de 7 mèt. 20 cent., capturé le 27 août 1870 à l'embouchure du rạch *Ba tri,* non loin de la mer, et dans le ventre duquel on trouva une bague d'or et « deux boucles d'oreilles dépareillées ! ».

Aucun arrondissement de la Cochinchine ne paraît cependant avoir de privilège à cet égard; les crocodiles se contentent de reculer devant la navigation plus fréquente et surtout devant la navigation à vapeur. Il suffit de chercher un peu pour les retrouver à peu près partout. Il y a un mois à peine un crocodile de quatre mètres de longueur, renversait au *Nhà bè,* tout près de Saigon, une embarcation montée par trois hommes, qui disparurent. Le village parvint à harponner le monstre et à l'amener à Saigon; son corps, d'une grosseur peu ordinaire, était d'un beau vert jaunâtre avec de larges tâches noires bien marquées.

A Thudaumot, en 1879, un Chinois ayant été mangé par un crocodile, une prime spéciale fut allouée pour la capture du meurtrier. A cette annonce on vit affluer, dès le lendemain, les crocodiles amenés en charrettes ou sur des bateaux. Chacun des propriétaires prétendait, pour toucher la prime, posséder le véritable mangeur d'homme. On fut obligé de tirer la prime au sort pour arrêter l'invasion; ajoutons qu'à l'autopsie du vain-

(1) Pendant ces deux années on a compté 52 morts par morsures de serpents venimeux. Voyez, *état de la Cochinchine française,* 1881, 1882.

queur (1), on ne trouva comme pièce à conviction que plusieurs gros morceaux de bois et de bambous, et deux pieds de veau.

A Sôc trăng, l'Administration dut renoncer à payer la prime de 50 francs allouée pour la destruction de ces animaux. En un seul mois, la dépense dans cet arrondissement avait dépassé 11,000 francs, et un missionnaire avait créé pour l'occasion une véritable industrie bien plus lucrative que toutes les cultures.

Très abondants en Basse-Cochinchine et au Cambodge, les crocodiles deviennent rares dans les provinces de l'Annam central. Leurs habitudes sont bien connues et ont été décrites avec une grande précision par Schlegel. Je ne saurais mieux faire que citer une page de cet auteur.

« Pour le vorace crocodile tout est bon, animal vivant ou aux trois quarts putréfié; il guette plus spécialement les cerfs, les chiens, les chèvres, les singes qui s'approchent de l'eau pour s'y désaltérer. Lorsque le crocodile, étant dans l'eau, guette une proie, l'extrémité de son museau émerge seule du liquide. Dès qu'il entend le moindre bruit, il s'approche doucement du bord, tout prêt à fondre sur la bête qu'il convoite; il ne se décide jamais, du reste, à attaquer avant d'être sûr de la réussite; il s'élance alors avec la rapidité d'une flèche, et, si sa victime est un homme, l'impétuosité de son attaque est telle, que l'on entend rarement un cri poussé par le malheureux qui est immédiatement entraîné sous l'eau; alors que la mort est arrivée, le crocodile remonte à la surface avec sa proie. Si celle-ci est petite, elle est avalée pendant que le crocodile nage; il se contente alors d'élever la tête hors de l'eau; lorsque l'animal capturé, homme ou grand mammifère, est de taille trop considérable pour être englouti d'un seul coup, le reptile le traîne en quelque coin isolé de la rive, pour s'en repaître tout à loisir vers le soir ou pendant la nuit. C'est en secouant fortement sa victime, en la frappant contre le sol et en la lacérant à l'aide de ses pattes de devant, qu'il la met en pièces. Autant les crocodiles sont robustes et hardis lorsqu'ils se trouvent à l'eau, autant ils se montrent farouches et peureux lorsqu'ils sont à terre. A l'aspect

(1) Sa peau et son squelette figurent maintenant dans les collections du muséum de Lyon.

des hommes ils s'empressent de fuir et de regagner le fleuve; leur démarche est alors lourde et embarassée, bien qu'ils soient beaucoup plus agiles qu'on ne supposerait. Ils n'entreprennent jamais de courses un peu lointaines que la nuit, car ce sont surtout des animaux nocturnes; c'est à la tombée de la nuit qu'ils sont tout particulièrement redoutables. »

Schlegel parlait des crocodiles de l'archipel Malais, mais il n'y a rien à changer pour ceux de l'Indo-Chine, où on a affaire à la même espèce : le *Cr. porosus*.

Les Annamites les capturent selon des modes divers. Aussitôt que la présence d'un aussi dangereux voisin est signalée autour d'un village, on fait forger des hameçons de fer très solides qu'on aiguise avec soin, et qu'on fixe au-dessous de canards vivants placés aux endroits suspects, vers le soir. Cette méthode, la plus prudente et aussi la plus sûre, est employée surtout pour les gros animaux qu'il serait téméraire d'attaquer de front.

La plupart des crocodiles de taille moyenne placés dans les parcs sont pris d'une autre manière. Un chasseur hardi et expérimenté se dirige aux heures du soleil le plus ardent sur les bords des fleuves où les crocodiles sont étendus pour la sieste, ou la digestion. La tête soigneuseusement cachée dans un chapeau semblable à celui des pêcheurs de la côte, afin que le crocodile ne puisse reconnaître son visage (pour le cas où l'opération viendrait à manquer, le crocodile étant réputé un animal fort vindicatif), et les mains armées d'une longue lance, dite *mun* (du nom d'un bois très dur), en bambou plein (*tầm vông*), terminée par un harpon de fer forgé, dit *lưỡi mun* (langue de mun), qui peut quitter le manche auquel il est rattaché par une corde solide, dite *dây dụi,* en *gai* (ortie de Chine), longue de 25 à 30 mètres, le chasseur s'avance avec mille précautions du crocodile endormi qui lève la tête aussitôt vent de la présence d'un ennemi. L'instant est décisif, la lance est plongée au-dessous du cou; l'homme se précipite du côté de la terre et le crocodile à la rivière où il plonge aussitôt, emportant le harpon fixé dans sa chair, mais laissant comme témoin le manche qui sert de flotteur à la surface de l'eau. Un autre homme, qui veillait à distance dans un petit bateau, accourt, averti par les cris de son compagnon; il reste à guetter patiemment l'agonie du cro-

codile, qui se fait attendre souvent plusieurs heures, s'emparer du cadavre flottant. Une chasse de ce genre exige des qualités de hardiesse et d'initiative qui en restreignent l'emploi. Parfois, le chasseur se laisse aller à la dérive vers le soir sur un bateau léger qui porte un fanal à l'avant. Il s'agit encore de harponner l'animal et de surveiller ensuite le flotteur *(phao)* en bois de *cây mộp* ou en *cắc bần*, laissant une trace que l'on suit jusqu'au moment de la mort du crocodile épuisé. La chasse la plus habituelle et la plus productive, la seule qui serve à alimenter les réserves et les marchés, a lieu dans les *bưng*. Elle se pratique au moyen de fourches en bambous et des épieux, avec beaucoup de cris et beaucoup d'assistants. On ne peut songer à attaquer ainsi les monstres de grande taille. Aussi les crocodiles des parcs sont-ils généralement petits ; les propriétaires ne songent ni à les engraisser ni même à les nourrir.

Les Annamites ne connaissent pas l'usage possible de la peau du crocodile, jugée trop cassante. Outre sa chair, ils n'emploient guère que son fiel, avec lequel ils frottent le ventre des enfants nouveau-nés, pour empêcher, comme ils disent, l'entrée de l'air par le cordon ombilical sectionné.

Le *Crocodilus porosus* peut arriver à la longueur extraordinaire de 9 ou 10 mètres ; ce qui est bien mesquin, si on le compare à quelques-uns de ses ancêtres fossiles, le Brontosaure, par exemple, long de 16 mètres et devant peser 30,000 kilogrammes, et surtout certains Sauropodes longs de 35 mètres, les plus gigantesques de tous les animaux terrestres.

V

LES LÉZARDS.

Les crocodiles ont été souvent classés parmi les lézards, parce qu'ils ont quatre pattes et une longue queue. Leur organisation zoologique est assez différente pour qu'on soit obligé de leur laisser aujourd'hui une place à part, la plus élevée probablement dans la série des reptiles contemporains. D'autre part, les lézards diffèrent si peu des serpents, que tous les éléments distinctifs peuvent manquer tour à tour, sauf peut-être le caractère tiré

de l'union des deux branches du maxillaire inférieur, soudées chez les lézards, réunies par un ligament chez les serpents.

Sans nous arrêter à ces considérations d'ordre un peu spécial, nous diviserons les lézards de la Cochinchine en cinq familles, formant deux groupes.

Le premier groupe comprend les lézards à langue *allongée* et *exsertile*.

Ce sont :

1° Les Varanidés, grands lézards d'eau, à tête recouverte de petits écussons plats et polyédriques.

2° Les Lacertidés, les lézards typiques, à écailles du ventre *carrées*, en bandes transversales.

3° Les Scincidés, à écailles du ventre *rondes* et arrangées en quinconce.

Le second groupe, celui des lézards à langue *courte* et épaisse, non *exsertile*, comprend deux familles.

4° Les Geckotidés, à écailles du dos granuleuses ou tuberculeuses.

5° Les Agamadés, à écailles du dos imbriquées.

Famille des Varanidés.

Ce sont les plus grands des lézards. Vivant la plupart du temps sur le bord des rivières, ils font proie de tous les animaux aquatiques des environs, aussi bien que des oiseaux et des petits mammifères, dont ils parviennent à s'emparer. Excellents nageurs et habiles grimpeurs d'arbres, ils ne pouvaient manquer de prospérer en Cochinchine.

Les auteurs ont distingué deux genres : les Varans, dont les narines sont ouvertes en fente oblique située entre l'œil et l'extrémité du museau, et les Hydrosaures, dont les narines à ouvertures rondes sont placées presque au bout du museau.

1. Varanus nebulosus (Gray). En annamite, *con kỳ đà đèn;* cambodgien, *trekuôt.*

Verdâtre-olive avec des nuages irréguliers de jaune et de noir.

Ongles *très longs* et très acérés. Doigts *longs.*

2. Varanus flavescens (Gray).

Mêmes noms indigènes. La couleur de la robe est à peu près semblable, seulement les taches sont quelque peu arrangées en bandes. Doigts *très petits*, ongles *courts*.

Cette espèce est moins commune que la précédente.

3. Hydrosaurus salvator (Laurenti). Annamite, *con kỳ đà gấm;* cambodgien, *angsâng*.

Brun-foncé avec une série d'ocelles variant du jaune au blanc sur le dos, des bandes irrégulières jaunes ou blanches sur les flancs, des anneaux jaunes ou blancs autour de la queue. Peu à peu la livrée se fonce, toutes les marques disparaissent et l'animal, parvenu à toute sa grandeur (plus de 2 mètres), est de teinte uniforme. Les deux autres espèces de Varans arrivent à peine à 1 mèt. 20 cent., et sont moins communes en Basse-Cochinchine.

Les divers Varanidés ont des mœurs analogues. On les voit souvent guettant sur les branches d'arbres le long des rivières, se jetant à l'eau à la moindre alarme, ou bien, si ce côté paraît menacé, grimpant sans peine jusqu'au sommet des arbres les plus élevés. Dumeril et Bibron, sur la foi de voyageurs, ayant observé seulement sans doute les espèces africaines vivant dans des plaines désertes et sans arbres, ont mis en doute l'aptitude des varans à grimper au moyen de leurs ongles si bien aiguisés. Il n'est pas possible de rester dans ce sentiment pour peu qu'on ait résidé dans ce pays. On sait depuis longtemps quel est l'appétit tout particulier des varans pour les œufs, d'oiseaux ou de reptiles; ce faible les amène jusque dans le voisinage immédiat des maisons d'habitation, et jusque dans l'intérieur de Saigon ou de Cholon, du côté des poulaillers qu'ils dévastent en un instant. On les a fait passer pour des ennemis acharnés des crocodiles sans, beaucoup de raison. A l'occasion ils dévorent les œufs de crocodiles et aussi les jeunes, et sont dévorés plus tard par les crocodiles adultes; malheur aux plus faibles.

La chair du varan est délicate; c'est un gibier que beaucoup de chasseurs ne dédaignent nullement. Les œufs sont comestibles, paraît-il; la ponte a lieu le plus souvent dans la terre des termitières abandonnées depuis longtemps,

La peau des Varans, recouverte de granulations serrées et symétriques, donnerait un *galuchat* élégant et résistant. Elle n'est d'aucun usage en Annam. Par contre, la médecine indigène emploi le fiel de *kỳ đà* comme remède dans les diverses maladies dénommées *phong* (convulsions, tétanos). Le nombre des remèdes employés jadis en Europe dans les mêmes cas est indéfini, et le fiel de Varan ne ferait pas trop mauvaise figure parmi eux.

Les *Varanus flavescens* et *nebulosus* habitent l'Inde et l'Indo-Chine. On a trouvé l'Hydrosaure dans l'Indo-Chine, la Chine méridionale et l'Archipel malais.

Famille des LACERTIDÉS.

La famille des lézards communs d'Europe, comme le lézard vert et le lézard des murailles, est très peu répandue en Indo-Chine. Je puis citer seulement un genre comprenant deux espèces très affines.

Genre TACHYDROMUS.

4. TACHYDROMUS SEXLINEATUS (Daudin).

5. TACHYDROMUS MERIDIONALIS (Gunther). Annamite, *rắn liêu điêu,* ou bien *rắn mắng xà;* cambodgien, *pos choêung* (serpent à pattes).

Remarquons que les nomenclateurs indigènes rendent hommage à la forme extraordinairement allongée des Tachydromes, en les assilimilant aux serpents (*rắn, pos*, serpent, en annamite et en cambodgien).

Ce sont de gracieux petits lézards très agiles, habitant tous les gazons, même dans l'intérieur de Saigon. Le dos est vert-bronzé, orné parfois de deux bandes d'argent ; les flancs verdâtres sont bordés en haut d'un trait noir partant de la narine ; le ventre jaunâtre avec des reflets irisés.

Les deux espèces sont communes. A Saigon, le *T. sexlineatus* paraît prédominer. Il ne diffère du *T. meridionalis* que par deux pores inguinaux en plus (quatre au lieu de deux), et deux plaques ventrales en moins (dix au lieu de douze). Les Tachydromes

arrivent à la longueur de 35 centimètres; la queue démesurée figure pour 30 centimètres au moins.

Le *T. sexlineatus* a été trouvé déjà en Birmanie, à Bornéo et dans les îles Malaises.

Le *T. meridionalis* habite l'Indo-Chine et la Chine méridionale.

On connaît deux autres de Tachydromes; le *T. septentrionalis* (Gunther), trouvé à Ningpo, et le *T. japonicus* (Dumeril et Bibron), du Japon.

Famille des SCINCIDÉS.

Cette famille établit une transition facile des lézards avec les serpents. Certaines espèces, dépourvues de tous membres apparents, pourraient être classés à première vue parmi les couleuvres lisses. Les Orvets, de France, et les Pygops, de l'Australie, sont à peu près dans ce cas. Mais, en Cochinchine, ces formes extrêmes n'ont pas encore été rencontrées. Les Scinques sont des lézards trapus, très lourds et très vernissés, qui rampent de leur mieux sous les feuilles sèches et tous les débris du sol, sans grimper bien haut et sans s'éloigner beaucoup du trou obscur dans lequel ils cherchent un refuge. Très inoffensifs pour tous les animaux autres que les vers de terre et les insectes mous, les Scinques ont des ennemis terribles dans les serpents Lycodontiens, qui n'ont guère d'autre nourriture.

Un Scinque africain, le *Scincus officinarum*, était arrivé à quelque réputation dans la pharmacopée du moyen âge. C'était un contre-poison merveilleux; sa cendre mêlée à de l'huile et du vinaigre servait à insensibiliser les membres à amputer. Ici, l'emploi des Scinques est moins glorieux; les médecins indigènes les font entrer dans les préparations destinées aux gens pauvres atteint de la maladie de la gorge dite *siến;* les malades riches ont recours à d'autres remèdes.

Tous les Scinques sont nommés *rắn muối* en annamite, et *thlên* en cambodgien.

Ils sont extrêmement communs et peuvent être rangés dans quatre genres :

1° Genre **Tropidophorus**. Facile à distinguer; queue épineuse;
2° Genre **Euprepes**; à écailles carénées;
3° Genre **Mabouia**. Écailles lisses; fente palatale placée au niveau de l'œil;
4° Genre **Eumeces**. Écailles lisses; fente palatale placée en arrière du niveau de l'œil.

Genre **Tropidophorus**.

Les Tropidophores ont un aspect tout particulier, en raison des carènes très développées de leurs écailles. On en connait trois espèces seulement; l'une des Philippines, *Tr. Grayi* (Gunther), les deux autres de l'Indo-Chine méridionale.

J'ai pu voir un petit nombre seulement de ces lézards qui ne paraissent pas très communs.

6. **Tropidophorus microlepis** (Gunther).
7. **Tropidophorus cochinchinensis** (Cuvier).

Ces deux espèces sont trés voisines, si elles sont distinctes. La question ne saurait être discutée ici. Contentons-nous d'indiquer que les principales différences notées sont le museau obtu du *T. cochinchinensis*, et les trois plaques préanales (au lieu de deux) du *Tr. microlepis*. Blyth a décrit une autre espèce du Mergui, sous le nom de *Aspris Berdmorei*, qui est précisément intermédiaire entre les deux formes qui nous occupent (1).

Genre **Euprepes**.

On doit compter les Euprepes parmi les lézards les plus communs de la Cochinchine.

Deux espèces à écailles marquées de trois carènes.

8. **Euprepes rufescens** (Shaw).
9. **Euprepes olivacens** (Gray).

Cette dernière espèce, rare en Cochinchine, se distingue de la variété commune par l'étroitesse de l'ouverture extérieure de l'oreille.

---

(1) Voir *Journal asiat.* Soc. Bengale, XXII, p. 650.

L'*Euprepes rufescens* est probablement le lézard le plus commun de l'Asie méridionale. On le trouve depuis l'Afghanistan jusqu'à la Chine et aussi jusqu'aux îles Sandwich, à travers l'Archipel. Sa coloration varie beaucoup. Gunther a décrit trois formes principales parmi ces robes bronzées (il serait aisé d'en ajouter plusieurs autres); l'une, brune, avec une bande latérale claire et des ocelles blancs bordés de noir sur les flancs; une seconde, olive, brun uniforme avec des flancs aspergés de rouge-sang; enfin, une troisième, avec une large tache rouge-sang sur les côtés. Parfois, comme le dit Gunther, on remarque des taches carrées d'un bleu brillant sur les côtés du corps et de la queue.

L'*Euprepes olivaceus* est brun bronzé, avec dix à quinze bandes transversales noires, et une bande blanche le long de la queue.

Il faut remarquer que les robes varient chez les Euprepes suivant l'âge, le sexe et les saisons, comme aussi, il faut ajouter, suivant les localités où on les recueille.

M. Landes a recueilli une curieuse croyance populaire au sujet de l'Euprepes rufescens *(rắn mối)* (1); sa morsure se guérirait en buvant le sang qui s'échappe de la queue d'un *chat noir* dont on a coupé le bout. Heureusement pour les chats noirs, l'Euprepes ne mord que très rarement. « Le lézard lui-même, rôti ou plutôt grillé, est un remède contre les suffocations des asthmatiques; on le donne aussi aux porcs contre l'esquinancie »!

Genre MABOUIA.

10. MABOUIA CHINENSIS (Gray).

J'ai vu ce lézard à Cholon seulement. Je le suppose importé de la Chine méridionale, avec les bagages des immigrants, car, jamais je n'ai pu m'en procurer dans l'intérieur du pays. Les exemplaires observés paraissaient adultes, de couleur brun-foncé avec cinq bandes blanches plus ou moins distinctes sur le dos.

---

(1) Landes. Notes sur les mœurs et les superstitions populaires des Annamites. *Excursions et Reconnaissances*. 1881.

Le *Mabouia chinensis* appartient à la faune de la Chine, de Formose, du Japon et aussi de l'Amérique du nord.

Genre EUMECES.

Les *Eumeces* sont des Scinques à écailles lisses, très répandus dans toute la Cochinchine. Les auteurs ont décrit un très grand nombre d'espèces. Voici celles qui ont été trouvées dans la colonie.

11. EUMECES CHALCIDES (Linné).
12. EUMECES SIAMENSIS (Gunther).
13. EUMECES ALBOPUNCTATUS (Gray).
14. EUMECES ISODACTYLUS (Gunther).
15. EUMECES BOWRINGII (Gunther).

L'*Eumeces chalcides* est un lézard de teinte neutre, lisse, très mince et très alongé, *avec des pattes minuscules*. Il n'est pas rare et on l'entend se glisser à travers les feuilles sèches. A la moindre alarme, il se réfugie dans les trous.

Habitat : Java, Indo-Chine et Chine méridionale.

L'*Eumeces siamensis* est connu par un seul spécimen envoyé au British museum, par Mouhot. Provenance Siam. Membres bien développés. Coloration olive avec une bande noire sur le flanc. Cambodge et Cochinchine.

L'*Eumeces albopunctatus* a le dos et les flancs parsemé de petites taches blanchâtres.

Habitat : Cochinchine, Cambodge, Siam, Péninsule malaise.

L'*Eumeces isodactylus,* comme l'Eumeces siamensis, n'était connu, suivant Gunther, que par un spécimen envoyé du Cambodge par Mouhot. Un peu moins allongé que l'E. chalcides, il est recouvert d'écailles beaucoup plus petites. Je n'ai pas encore pu trouver ce lézard.

Enfin, l'*Eumeces bowringii* est cité par Morice parmi les lézards récoltés à Tayninh et envoyés par lui au museum de Lyon. C'est une espèce très voisine de l'E. siamensis, et décrite d'après un exemplaire unique provenant de Hong-kong.

Famille des GECKOTIDÉS.

Les Geckos, très nombreux en Indo-Chine, sont des lézards nocturnes, à queue fragile, à langue épaisse et non exsertile, à pattes munies de doigts aplatis en dessous, et garnies de lames régulières constituant un appareil particulier qui leur permet de marcher sur les surfaces les plus unies.

Une liste des méfaits reprochés aux Geckos, à propos des espèces les plus insignifiantes, serait un véritable journal de la crédulité sans borne et aussi de l'imagination quelque peu niaise et quelque peu fantaisiste de tous les temps et de tous les lieux. D'après Aristote, le Gecko, nommé alors *Ascalabote*, s'introduit dans le nez des ânes, pour les empêcher de manger; après sa mue, il dévore sa propre dépouille. On ne saisit pas tout d'abord l'horreur de ce dernier trait. Mais voici : cette peau est un remède souverain contre l'épilepsie ; en la faisant disparaître, l'Ascalabote, nommé *Stellio*, depuis Pline, a voulu priver l'humanité d'un bien précieux, par exécrable fourberie et méchanceté pure ; il mérite donc bien de donner son nom à une variété de vol, le *Stellionat*. Pline affirme aussi que le vin dans lequel un Stellio est tombé, occasionne des taches de rousseur indélébiles sur le visage de celui qui le boit, et que les jeunes filles auxquelles on a fait accepter des onguents dans la composition desquels entre ce vin, sont enlaidies à jamais. Il est vrai qu'il y a un antidote, savoir, un mélange savant de jaune d'œuf de miel et de sel. Pline distinguait pourtant déjà le Gecko de Grèce, dont la morsure est mortelle, du Gecko de Sicile, reconnu inoffensif.

Tout ceci n'est rien à côté des horreurs rapportées par les modernes. Lisez Bontius; le Gecko de Batavia a les dents si aiguës qu'il les imprime dans l'acier; sa gueule est une fournaise ardente; sa morsure est mortelle en peu d'heures; le simple passage sur la peau nue brûle comme l'eau bouillante; son urine produit des pustules, et les Javanais empoisonnent leurs flèches avec son sang et sa bave. Hasselquist est encore plus effrayant, et assure avoir vu, au Caire, mourir trois femmes qui avaient mangé d'un fromage sur lequel un Gecko avait passé,

et avait dû déposer quelque peu du poison sécrété par ses pattes.

On est allé plus loin encore, et Lacépède, qui accueille sans sourciller les détails les plus extraordinaires, avoue que sa foi est à bout. D'après les récits de plusieurs missionnaires, la seule vue du Gecko serait maligne, et on pourrait gagner d'horribles pustules sur le visage, rien qu'à le regarder de loin, tellement son venin est subtil.

La croyance au venin des Geckos est encore très répandue, et je me souviens qu'un personnage fort grave me donna avis certain jour des dangers que j'allais courir en touchant à un petit hemidactyle; il me confia même la recette d'un remède souverain (secret d'une vieille négresse de la Martinique) contre les suites de cet accident.

Cette opinion a cours aussi en Annam, et comme M. Landes nous le fait connaître (1), certains Annamites pensent qu'il peut arriver tel cas où la morsure du *margouillat* cause une suffocation mortelle. Pour se garantir du danger il faut arracher un bouton de cornaline au premier venu, le raper dans l'eau, et l'avaler.

Le ridicule qui se dégage de toutes ces fables ne les rend pas moins populaires. Il serait facile pourtant de se convaincre, en Cochinchine, que les Geckos ne sont rien moins que dangereux; ils habitent toutes les maisons, et les Margouillats, qui courent aux plafonds, dans leurs chutes les plus inconsidérées, dans le cours de leurs chasses aux moustiques et moucherons, n'ont jamais occasionné le moindre accident et la plus légère démangeaison. Ce sont des bêtes utiles et calomniées, comme le fut le crapaud, pour lequel une certaine répugnance est pourtant justifiée en raison des sécrétions de sa peau. Les Geckos ont la peau revêtue d'écailles granuleuses ou de tubercules, mais sans aucune sécrétion particulière. Leurs pattes, garnies de lamelles ou de disques adhésifs, donnent sur la main une impression *sui generis,* mais ne sécrètent aucune substance solide ou liquide spéciale.

(1) *Excursions et Reconnaissances,* 1881, p. 360.

La voix des Geckos tout à fait extraordinaire cause toujours quelque surprise aux auditeurs nouveaux. Le cri varie suivant chacune des espèces, et quelques naturalistes ont essayé diverses onomatopées pour figurer ces sons intraduisibles. Le Gecko ordinaire de Cochinchine crie *tokkê* ou à peu près; on a écrit *to-kee, to-kai, go-kee, ke-ko* (Gecko) à la mode anglaise, ou bien *cắt-kè* à la mode annamite, et *dang-kê* à la mode cambodgienne. Les Annamites tirent des présages du cri des Geckos en comptant le nombre, pair ou impair; si le nombre est pair l'angure est défavorable.

Le Gecko monarque crie *tok, tok,* etc., jusqu'à huit fois, en allant toujours plus vite.

Le cri des Hemidactyles a été ainsi figuré par Gunther; *chic, chic, chit,* etc.

Les Geckos querelleurs et voraces ne supportent aucun voisin, au moins dans la limite immédiate de leurs moyens. Aussitôt le soir arrivé, ils se mettent en chasse des araignées et des autres insectes mous. On peut les voir en ordre dispersé suspendus aux plafonds des appartements, ou bien sous les feuilles. Ils s'habituent facilement à un petit département de chasse ou de pâture, et chacun a pu observer quelque margouillat venant chaque soir à la même place attendre l'instant favorable pour entrer dans un sucrier se désaltérer dans un verre, ou grignoter quelque nourriture de choix à un endroit déterminé.

Cinq genres au moins habitent la colonie.

Genre Gecko.

16. Gecko guttatus (Daudin). Annamite, *cắt kè gấm.*
17. Gecko monarchus (Dumeril et Bibron). *Cắt kè đen.*

Les Geckos proprement dits ont sous les doigts une série unique de lamelles. Le *Gecko guttatus* porte une robe lilas cendré avec des taches orange pâle sur tout le corps. On remarque douze séries longitudinales de tubercules sur le dos. Habitat: Inde, Indo-Chine, Chine méridionale, Archipel malais. Il ne se trouve pas à Ceylan. Longueur maximum, 32 centimètres.

Le *Gecko monarchus* est cendré ou bien rouge-brun, avec douze paires de taches arrondies d'un brun-foncé sur le dos.

Cette espèce qui n'arrive jamais à la taille du précédent habite Ceylan, la péninsule malaise, Bornéo, les Philippines et les Moluques. Il est plutôt rare en Cochinchine.

Une autre espèce très voisine le *Gecko japonicus* se trouve au Tonkin, dans la Chine méridionale et au Japon.

Genre Ptychozoon.

18. Ptychozoon homalocephalum (Creveldt).

C'est un Gecko *ailé* portant une livrée magnifique vert-jaunâtre avec des bandes (quatre ou cinq) brunes en zigzag, encerclant le corps et aussi les pattes et la queue, un anneau blanc au bras, un cercle d'or autour des yeux et des moustaches formées de taches du plus beau bleu sur les joues. Il est entièrement bordé d'un membrane qu'il peut tendre en manière de parachute.

Ce superbe Gecko n'a été trouvé dans la colonie qu'à Phuquôc, à ma connaissance. C'est un habitant de Java, de Singapore, Pinang. Sa station la plus septentrionale est l'île de Ramri qui appartient à l'Arakan. Il parvient à la longueur de 20 centimètres.

Genre Hemidactylus.

19. Hemidactylus maculatus (Duméril et Bibron).
20. Hemidactylus frœnatus (Duméril et Bibron).
21. Hemidactylus leschenaultii (Duméril et Bibron).

Les Hemidactyles, nommés le plus souvent *margouillats* en Cochinchine, sont des Geckos de très petite taille qui habitent surtout les maisons.

On les nomme *thằn lằng* en annamite; en cambodgien, *châchât,* onomatopée imitant leur cri.

Leur coloration varie beaucoup suivant le moment de l'observation; le plus souvent, elle est d'un rougeâtre très clair presque transparent, parfois à peu près blanche; parfois, au contraire, la teinte fondamentale devient très foncée. Il suffit de conserver un Hemidactyle prisonnier pour le voir changer de coloration en quelques heures. Les systèmes de marbrures sont extrêmement variables suivant les individus.

L'*Hemidactylus maculatus* se reconnaît à son dos parsemé de tubercules trièdriques; ces tubercules étant coniques dans l'*H. frœnatus*, le plus commun des deux.

Le premier habite l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine et les Philippines; le second, l'Afrique méridionale, Ceylan et le Bengale, l'Indo-Chine et l'Archipel malais.

Je n'ai pas vu en Cochinchine l'*H. leschenaultii*, espèce de Madras citée par Morice.

Genre Peripia.

22. Peripia peronii (Duméril et Bibron).

D'aspect absolument semblable à un Hemidactyle, sauf les points suivants : son dos ne porte aucun tubercule; sa queue est finement dentée en scie par côté; le pouce et le petit doigt sont dépourvus d'ongles.

Le *Peripia peronii* n'est pas rare en Cochinchine et je l'ai trouvé souvent à Cholon, dans ma maison. Les premiers spécimens ont été découverts à Bourbon et à Maurice. Depuis, il avait été signalé à Ceylan et à Pinang. Il est confondu par les indigènes parmi les *thằn lằng (châ chât)*.

Genre Nycteridium.

23. Nycteridium schneideri (Shaw).

C'est un margouillat ailé, c'est-à-dire pourvu d'une expansion cutanée sur les côtés; couleur olivâtre avec des marbrures et une bande latérale foncées; queue dentée en scie. Il est commun en Cochinchine et au Cambodge. On le connait aussi de Siam, du Bengale et de l'Archipel malais.

Famille des Agamidés.

Les lézards de cette famille, *Agames* ou *Iguanes*, ont été rangés plus ou moins méthodiquement par les naturalistes en deux séries parallèles se correspondant à peu près exactement, et habitant, l'une l'Ancien Monde, l'autre le Nouveau. Il est remarquable que tous les Iguanidés (ou Agamidés) de l'Amérique sont « *pleurodontes* », c'est-à-dire, ont les dents appliquées sur

le maxillaire au fond d'un sillon profond et soudées par le côté interne à la lame externe du bord de la mâchoire, tandis que ce côté du monde (en comprenant l'Australie) renferme seulement des Lézards « *acrodontes* », à dents insérées sur le bord libre de la machoire supérieure.

Les Agamidés, très nombreux en Cochinchine, vivent sur les arbres et les buissons. Je n'ai pu découvrir aucune des espèces qui fréquentent les rochers, n'ayant pas eu le loisir de parcourir les régions montagneuses.

Ils sont ornés parfois des plus vives couleurs.

Nous pouvons classer les espèces de ce pays en six genres faciles à distinguer :

1° Genre Draco. Une expansion de la peau, en forme *d'aile*, de chaque côté du corps.

2° Genre Bronchocela.

3° Genre Calotes.

Lézards agiles, à formes élégantes. La pointe des écailles regarde en arrière et *en bas* chez les Bronchocela ; en arrière et *en haut* chez les Calotes.

4° Genre Acanthosaura. Dos épineux.

5° Genre Physignathus.

6° Genre Liolepis.

Dans ces deux derniers genres, seulement, on constate l'existence de pores fémoraux. Les Liolepis possèdent des *ailes* analogues à celles des *dragons,* tout le long du corps.

Genre Draco.

24. Draco maculatus (Gray).
25. Draco tæniopterus (Gunther).

Le dragon volant, nommé en annamite, *con câp giâi,* et en cambodgien, *bangkuôi slap,* peut être rangé parmi les animaux les plus extraordinaires et les plus splendides. Il possède des *ailes,* ou plus exactement une sorte de parachute formé par une expansion de la peau, soutenue par les six premières fausses côtes modifiées pour cette fonction, repliée d'ordinaire sur les flancs, étendue quand le dragon s'élance sur un arbre voisin, franchissant un espace de 10 mètres au moins, glissant dans

l'air plutôt que volant; en outre, la gorge est parée de trois *fanons* très singuliers, ornements sexuels plus développés chez le mâle adulte, dont le fanon central arrive à être trois fois plus long que la tête. Ces appendices, analogues des caroncules des dindons et des coqs, s'épanouissent sous l'influence des émotions de l'animal et arrivent à se colorer du jaune les plus vif. La beauté des teintes répandues sur la robe des dragons dépasse toute description, comme le dit Cantor. Les lézards morts, conservés dans l'alcool ou toute autre mélange, ne présentent à l'œil que des marques noires insignifiantes qui ne peuvent donner aucune idée de l'éclat des couleurs pendant la vie. Quand au repos, ils se tiennent sur les branches les plus élevées des arbres ou des buissons, aplatis et immobiles, à peine visibles, ou bien quand ils gardent l'affût fixés contre l'écorce des arbres, on voit seulement un lézard plus ou moins gris ou brun, ne donnant signe de vie que par le mouvement des yeux épiant sans cesse. Sous l'influence de la moindre passion ou au passage de la moindre proie, tout change. La tête est d'un beau vert métallique; le dos et le parachute sont zébrés de brun sombre et de rose avec des reflets d'irisation métallique, le reste du parachute, jaune orange ou rose vif, est bordé d'argent; la queue très longue, qui paraît jouer un rôle dans la bizarre locomotion du dragon, et les pattes, sont rayées de brun et de rose; le ventre est jaune moucheté de noir.

Les dragons échappent le plus souvent aux regards, à cause de leurs habitudes arboricoles et de la rapidité de leurs mouvements. Bien des personnes ont passé des années en Cochinchine sans en voir jamais; pourtant, ils ne sont pas rares dans toutes les grandes forêts, et ils abondent dans toutes les îles, comme Phú quôc et Poulo-Condore.

Le *Draco maculatus,* à pattes *courtes,* était depuis longtemps signalé à Siam et au Ténasserim; en Cochinchine, c'est l'espèce probablement la plus commune.

Le *Draco tæniopterus*, à pattes *longues,* était connu de Gunther par deux exemplaires du Bristish Museum, provenant, l'un de Chantaboun (Mouhot), l'autre de la côte du Ténasserim (1).

(1) Gunther, *Reptiles of India,* p. 126, pl. XIII, f. E.

On a décrit une quinzaine d'espèces du genre *Draco* qui paraît appartenir en propre à la faune de la région indo-malaise.

Genre BRONCHOCELA.

26. BRONCHOCELA CRISTATELLA (Kuhl).
27. BRONCHOCELA SMARAGDINA (Gunther).

Le *B. cristatella* est d'un beau vert uniforme; le *B. smaragdina* est d'un vert brillant sur le dos, plus clair sous le ventre, avec une bande latérale jaune pur. La teinte de leur robe, leur longue queue, leur agilité, leur habitat, donnent à ces beaux lézards l'apparence de certains serpents d'arbres.

Ils ne paraissent pas très communs et je n'ai pu m'en procurer qu'un petit nombre d'exemplaires. Le B. cristatella est une espèce vulgaire dans toutes les îles Malaises. Le B. smaragdina a été décrit d'après deux exemplaires recueillis au Cambodge, par Mouhot (1). Les Annamites de la forêt le nomment *cất kė xanh;* les Cambodgiens, *bangkûoi baitâng.*

Les Bronchocela paraissent pouvoir changer de couleur, à la façon des Galéotes, dont nous allons parler.

Genre CALOTES.

28. CALOTES VERSICOLOR (Daudin).
29. CALOTES MYSTACEUS (Dumeril et Bibron).
30. CALOTES ROUXII (Dumeril et Bibron). Annamite, *con cất kė;* cambodgien, *bangkuôi.*

Les Galéotes, souvent nommés *Caméléons*, en souvenir des caméléons africains et en raison des changements de couleur de leur peau, abondent en Cochinchine comme dans toute l'Asie tropicale. Ce sont des lézards à corps assez grêle, à longue queue non cassante, très agiles et très irascibles, assez élégants avec leur crête dentée et leur jabot gulaire. On les voit partout dans les bois et les jardins, jusque sur les arbres des rues de Saigon. Ils sont si communs qu'ils sont devenus populaires et ont reçu les sobriquets d'usage. Les Hollandais des îles Malaises les

(1) Gunther, *Reptiles of India*, p. 138.

nomment « petits coqs », à cause des combats acharnés que se livrent les mâles; à Ceylan, ils deviennent des « buveurs de sang », on ne sait trop pourquoi, peut-être à cause de la teinte rouge qui se répand sur leur tête et leur corps quand ils viennent à mordre un objet quelconque et qu'ils s'obstinent à ne point desserrer les dents.

M. Aymonier nous a fait connaître le curieux salut que font en passant les chasseurs d'éléphants de Melou Préy et de Tonlé Ropou aux chasseurs de Galéotes (1). Les Cambodgiens et les sauvages mangent le *bangkuôi* comme le *chéas* (Acanthosaura) et beaucoup d'autres reptiles; ils le capturent au moyen d'un nœud coulant de rotin porté au-devant du lézard immobile, perché sur sa branche. Les Annamites font de même à Saigon. Sans doute les chasseurs d'éléphants qui vont avoir à user d'un procédé analogue et à passer un nœud de rotin au pied de l'éléphant sauvage, pensent-ils devoir rendre hommage à des confrères habiles dans l'art du lacet.

Parmi les espèces dont Gunther donne les diagnoses (2), trois paraissent pouvoir être observées en Cochinchine, mais je serais tenté de croire que ces trois formes de *cdt ké* sont des variétés d'une race unique, sujette comme le lézard vert d'Europe, à laisser prédominer parfois certains caractères, ce qui donne lieu à la création de types divers.

Le *Calotes versicolor* n'a aucun pli devant l'épaule; le *Calotes mystaceus,* avec un pli à l'épaule, a les écailles des flancs deux fois plus larges que celles du ventre; le *Calotes rouxii,* avec le pli à l'épaule, a des écailles égales partout. Cette dernière espèce est de beaucoup la plus répandue en Cochinchine, mais je ne puis être très affirmatif sur cette détermination, à cause de l'insuffisance de la description de Dumeril et Bibron.

On éprouve quelque embarras à classer les *cdt ké* de Cochinchine parmi les catégories des auteurs. Il m'est arrivé de faire prendre dans mon jardin, le même jour, une quinzaine de ces lézards. Tous avaient les deux petits groupes séparés d'épines

(1) Aymonier, *Excursions et Reconnaissances,* n° 20, 1885, p. 337.
(2) Gunther, *Reptiles of India,* p.

(1 à 3) au-dessus du tympan; les autres caractères étaient sujets à variations. Les individus de plus grande taille semblaient porter en avant de l'épaule un pli marqué par une tache d'un noir profond, bordée de blanc, et une robe de teinte assez uniforme; les autres, plus petits, n'avaient ni marques, ni plis, mais présentaient des traits noirs s'irradiant autour de l'œil et des zébrures foncées très élégantes et très variées sur le dos, les membres et la queue.

Au repos, les Galéotes sont d'un brun terreux. La couleur fondamentale peut changer d'une manière instantanée et aucun caméléon ou iguane ne les surpasse sous ce rapport. Au moindre mouvement, de colère ou de jalousie, d'amour ou simplement d'appétit, la tête seule, ou bien même le corps entier jusqu'au bout de la queue, se teignent de rouge, du carmin au vermillon et au rouge brique; on voit la couleur rosée d'abord apparaître par points entre les écailles du sac gulaire gonflé, et la nuance rouge envahir partout la surface, devenant successivement plus foncée et plus générale. Parfois la coloration est localisée à une place quelconque, parfois aussi l'animal entier est transfiguré.

Mais si l'impression passionnelle persiste ou s'accentue, un nouveau changement à vue se produit. La tête, le dos, les flancs, le ventre, les membres se revêtent subitement, ou par degrés, des nuances les plus vives et les plus saturées du bleu le plus éclatant, depuis l'azur clair et l'aigue marine jusqu'au bleu de Prusse irisé et métallique et à l'indigo sombre aux reflets violets. La base du cou et la poitrine sont gonflées en jabot d'un bleu toujours plus foncé que le reste du corps, et une bande jaune chrome, ou jaune d'or pur, ou jaune orangé, court sur les côtés de la tête à travers le museau, au-dessous de l'œil, sur la mâchoire supérieure et le tympan nu, s'élargissant en arrière et se terminant plus loin que l'occiput vers la crête dorsale, au niveau des épaules.

Ce très remarquable système de coloration, qu'on peut observer chaque jour à Saigon, n'est pas indiqué dans la description des *Calotes* indiens de l'excellent ouvrage de Gunther. L'auteur qui a examiné au reste les lézards envoyés par Mouhot du Siam et du Cambodge, qu'il rapporte à l'espèce *Calotes versicolor,* s'est contenté d'indiquer la teinte rouge ou jaune de cet animal.

Jerdon et Blyth pensaient que ces changements de coloration étaient spéciaux au mâle pendant la saison de la reproduction, en mai et juin suivant ces auteurs ; il est facile de s'assurer ici qu'ils ont lieu à toutes les époques de l'année, sans exception. Il est certain que pendant une saison on assiste plus souvent aux luttes furieuses des *cắt ké,* mais ces luttes se produisent à à l'occasion de la conquête d'une araignée aussi bien que pour l'expulsion d'un rival, et la gourmandise est une passion de tous les jours.

Les plus jeunes individus changent aussi de couleur, mais les nuances sont moins marquées ; les vieux mâles présentent ces phénomènes au maximum.

Genre Acanthosaura.

31. Acanthosaura armata (Gray).

32. Acanthosaura capra (Gunther).

33. Acanthosaura coronata (Gunther). Annamite, *con kỳ nhông ;* cambodgien, *chéas.*

Les Acanthosaures sont des lézards de taille médiocre ; à dos orné sur toute la longueur d'une crête formée d'épines distinctes. Peu communs en Cochinchine, ils ne sont pas rares au Cambodge, où on les mange volontiers. C'est un Iguane des forêts ; le Galéote représentant l'Iguane des villes et des champs.

L'*Acanthosaura armata,* plus anciennement connu, a une longue épine sur chaque côté du cou. Comme les Galéotes, il est très vif et très irascible ; la remarque de Cantor à ce sujet est parfaitement justifiée. Gunther indique comme habitat de ce lézard : Singapore, Pinang, Tenasserim, Siam et Cochinchine. En Cochinchine, je ne l'ai vu qu'à Baria, et tous les *kỳ nhông* que j'ai eu en ma possession provenaient du Cambodge ; cependant d'après les renseignements, il habiterait aussi les forêts du nord et de l'est des six provinces.

L'*Acanthosaura capra* a été décrit d'après deux spécimens recueillis à Chantaboun par Mouhot. Il se distinguerait du précédent par l'absence des épines du cou ; il paraît plus commun que les deux autres espèces. C'est un lézard de teinte verdâtre changeante, avec une tache ou un trait *orange* ou *rouge très vif* au milieu de la gorge.

L'*Acanthosaura coronata* a été décrit d'après des exemplaires de Chantaboun (Mouhot). Il est caractérisé par son orbite denté en scie sur la marge, on le trouve au Siam, au Cambodge, dans l'arrondissement de Châudôc, à Tây-ninh, à Bàrịa et au Bình-thuận.

Genre PHYSIGNATHUS.

34. PHYSIGNATHUS COCHINCHINENSIS (Cuvier).
35. PHYSIGNATHUS MENTAGER (Gunther). En annamite, *con giông*.

Cuvier a décrit le *Physignathus cocincinus* d'après un exemplaire du muséum de Paris. Gunther, en 1861, a distingué une autre espèce (1) d'après des échantillons envoyés par Mouhot de Chantaboun et Pachebone, possédant 11 plaques intralabiales, au lieu de 7. Je pense qu'il y aura lieu de réunir ces deux espèces en une seule, qui devra porter le nom donné par Cuvier, mais je dois avouer que tous les Physignathes que j'ai pu voir se rapportaient à la description de Gunther.

Le *con giông* est un grand lézard (il arrive presque à 1 mètre) commun dans l'Annam méridional et au Cambodge; plus rare en Basse-Cochinchine. Il fréquente surtout les forêts sablonneuses et habite dans des trous creusés dans le sol meuble ou dans les autres creux. Il abonde au Bình-thuận, et sa chair y est estimée. Sa queue est très longue et très comprimée, comme celle des varans, lui permet de nager avec facilité. La crête dorsale continue, sauf au niveau des pattes, se dédouble en arrière.

Genre LIOLEPIS.

36. LIOLEPIS GUTTATUS (Cuvier).

Le Liolepsis est un très beau lézard répandu dans toute l'Indo-Chine, mais plutôt rare dans notre colonie. Comme les Dragons, il se sert d'une espèce de parachute, formé par un pli de la peau, pour sauterdans les arbres avec agilité. Sa couleur

---

(1) *Reptiles of India*, p. 153, pl. XV.

fondamentale est d'un gris plus ou moins foncé avec des séries de taches jaunes bordées de noir, et des bandes noires. La membrane noire est marquée de huit à dix larges bandes de l'orange le plus brillant. La queue est tachée de jaune chrome; les jambes, d'orange en avant, de jaune en arrière. La gorge est bleu d'azur clair; le ventre orange clair avec des réticules orange et parfois rouge vif.

Cantor est parvenu à nourrir ces lézards en captivité avec des fruits mous et du riz bouilli.

VI

LES BATRACIENS.

Les Batraciens justifient le nom d'*Amphibies* qui leur est attribué par beaucoup de naturalistes. Seuls parmi les Vertébrés, ils vivent quelque temps au moins d'une seconde vie, dite embryonnaire, durant laquelle ils respirent au moyen de *branchies*, comme les poissons. Plus tard, cet organe rudimentaire s'atrophie, et des poumons, plus ou moins complets, se développent.

La Larve est exclusivement aquatique; le Batracien perfectionné ne s'éloigne que peu de l'eau ou tout au moins des endroits humides et chauds, milieu indispensable pour qu'il puisse se reproduire et se développer, assez lentement au reste, puisqu'il faut cinq ans à une grenouille pour devenir adulte.

Aussitôt la saison sèche arrivée, beaucoup de Batraciens s'enfoncent dans la vase où ils se construisent une espèce de loge dans laquelle ils restent plusieurs mois, et au besoin plusieurs années, dormant d'un sommeil léthargique, sans respirer. Nous savons que diverses tortues et plusieurs espèces de poissons subissent chaque année dans les pays tropicaux ce genre d'hibernation. Aux premières pluies, la résurrection a lieu, et on voit apparaître du jour au lendemain des animaux adultes prêts à reprendre la vie passée.

Les Batraciens pullulent en Cochinchine, pays très aquatique. Je pourrai énumérer 17 espèces seulement, mais ce chiffre ne donne aucune idée de la quantité prodigieuse des individus

répandus dans tout le pays. On ne saurait prendre comme terme de comparaison le nombre des Batraciens observés dans une région connue, comme l'Italie par exemple (avec les îles), où le Dr Laurentio Camerano (1) compte 20 espèces, parmi lesquelles la moitié appartient à la classe des Salamandres non représentée dans les pays tropicaux. A regarder d'aussi près, les variétés et les sous-espèces se multiplieraient beaucoup ici, sans compter que les régions inexplorées ne manqueraient pas de fournir les formes les plus caractéristiques.

Nous les diviserons en trois groupes; les *Batraciens sauteurs*, comme les crapauds, les grenouilles et les rainettes; les *Batraciens marcheurs*, comme les salamandres, les tritons et les axolotls, enfin les *Batraciens fouisseurs*, comme les cecilies, les epicrium et les labyrinthodontes (fossiles).

Batraciens sauteurs.

Tous les Batraciens sauteurs de l'Asie méridionale sont rangés dans la section des *Opisthoglossi*, c'est-à-dire, des Batraciens dont la langue fixée en avant entre les branches du maxillaire inférieur, peut se retourner d'arrière en avant en dehors de la bouche, et servir ainsi d'organe préhensif.

Trois familles :

Les *Crapauds*, pas de dents aux machoires; les *Grenouilles*, des dents à la mâchoire supérieure; les *Rainettes*, des pelottes ou disques adhésifs au bout des doigts.

Famille des Crapauds.

Deux genres de Cochinchine, les *Cacopus* et les *Diplopelma* n'ont pas de glande *parotoïde;* les Cacopus ont le métatarse garni d'une paire de grosses éminences; les Diplopelma n'ont à cet endroit que des tubercules obtus et courts. Le troisième genre, le genre *Bufo*, le crapaud-type, est caractérisé par ses *parotoïdes*.

---

(1) *Mem. Roy. acad. di scienz. di Torino*. Ser. 2, vol. XXXV et XXXVI. 1883 et 1884.

Les défenseurs les plus convaincus du genre « crapaud », c'est-à-dire les poètes et les agronomes, n'ont pu empêcher les physiologistes et parmi eux Gratiolet, Cloez, Vulpian, Sauvage, Lataste et plusieurs autres, de mettre en lumière ce fait incontestable que les *parotoïdes* et les autres grosses glandes cutanées des crapauds secrètent un véritable venin, redoutable non seulement aux Batraciens voisins, mais encore à beaucoup d'animaux supérieurs. Si les serpents avalent toute espèce de crapauds sans aucun inconvénient, les effets actifs de l'inoculation du venin sur divers mammifères mis en expérience sont très nets. Cependant je n'ai jamais remarqué que les crapauds de Cochinchine puissent être l'occasion d'un danger particulier. Comme en France, les chiens les évitent et peuvent éprouver des accidents de vomissement et d'empoisonnement momentané, après une morsure inconsidérée.

Genre Cacopus.

1. Cacopus systoma (Schneider). Annamite, *con cóc tia;* cambodgien, *angkôk.*

Ce crapaud, à corps très massif, très globuleux, possède une tête très petite, un museau extrêmement court et des pattes minuscules. Il est de couleur rougeâtre-marron, parfois verdâtre avec des marques brunes irrégulières. Les mâles ont un vaste sac vocal et aussi une voix puissante.

Habitat : Carnatic.

Il n'est pas rare en Cochinchine dans toute la région forestière. Morice l'a trouvé à Tayninh. Pour ma part, je l'ai vu à Thudaumot, à Tayninh et même à Cholon.

Genre Diplopelma.

2. Diplopelma pulchrum (Gunther). Annamite, *con cóc vàng:* cambodgien, *âng kôk.*

Crapaud jaunâtre avec des marques brunes bordées de noir et de blanc arrangées en V; très commun en Chine; assez commun en Cochinchine. On l'a trouvé aussi au Cambodge et à Siam.

Genre Bufo.

3. Bufo melanostictus (Schneider).
4. Bufo asper (Schlegel).
5. Bufo galeatus (Gunther).

Le premier de ces crapauds est extrêmement commun. On peut les distinguer à première vue en considérant que *B. melanostictus,* plus ou moins noirâtre (avec une nuance brune ou olive), a une parotoïde *volumineuse,* tandis que cette glande est *petite* chez le *B. asper* et le *B. galeatus*. Le *B. asper* est brun en dessus, jaunâtre en dessous; le *B. galeatus* a le dos gris-brun élégamment marbré de marron, le menton et la gorge rose, le ventre jaunâtre, avec des mouchetures noires.

Le *B. melanostictus* est le *crapaud commun* de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Chine méridionale, des Philippines et de l'archipel Malais, jusqu'à la Nouvelle-Guinée, où on ne l'a pas rencontré.

Les Annamites distinguent deux sortes de crapauds, suivant la couleur noire ou jaune; le *con cóc đen* et le *con cóc vàng (Bufo galeatus* et *Bufo asper)*. Ils usent de leur chair comme d'un médicament dans la maladie des petits enfants dite *cam tích* (gros ventre). Les médecins indigènes recommandent seulement d'enlever avec le plus grand soin le fiel qui a la réputation d'être un poison mortel.

Famille des Grenouilles.

Trois genres de grenouilles grouillent en Cochinchine.

Genre Oxyglossus, grenouilles possédant des dents maxillaires, mais pas de dents vomériennes.

Genre Rana, qui ont des dents maxillaires et des dents vomériennes.

Genre Megalophrys, dont les pattes sont à peine palmées.

Genre Oxyglossus.

6. Oxyglossus lima (Tschudi). En annamite, *con nhái bầu.*

Petite grenouille très commune, dos brun avec des marques noires et une ligne claire au milieu; une bande brun foncé le

long de la cuisse et de chaque côté de la gorge, à partir du menton. Un trait brun en forme de L de chaque côté du ventre.

Habitat : Indo-Chine, Chine méridionale, Java, Bengale (?).

Genre Rana.

7. Rana cyanophlyctis (Schneider).
8. Rana tigrina (Daudin).
9. Rana gracilis (Wiegmann).

Ces trois grenouilles se distinguent facilement par un caractère tiré de l'extension plus ou moins grande des palmures interdigitales. Chez la *R. cyanophlyctis* la membrane, très grande, va jusqu'au bout des doigts ; chez la *R. tigrina* elle ne s'étend pas jusqu'au bout du quatrième orteil ; enfin la *R. gracilis* n'est qu'à demi palmée.

Les Annamites distinguent les grenouilles en deux groupes : les *con ếch* et les *con nhái*, les *grosses* grenouilles et les *petites*. Les autres appellations surajoutées ne servent guère à séparer les espèces. Les *têtards* sont nommés *con cá nhái* ; aussitôt qu'ils ont perdu leur queue et qu'ils commencent à sauter ce sont des *con nhái cơm;* plus tard, quand ils ont grandi, les uns ont le corps élancé (Rana gracilis) et sont nommés *con nhái chàng;* les autres, au contraire, ont le corps ramassé (Oxyglossus lima) et sont nommés *con nhái bầu.*

La *Rana cyanophlyctis* est noirâtre ou olivâtre sur le dos ; ventre blanc uniforme ou bien taché de brun ; une bande blanche en arrière d'une cuisse à l'autre.

Annamite, *con ếch;* cambodgien, *ang kêp.*

Habitat : Ceylan, Inde méridionale, Indo-Chine.

La *Rana tigrina* est la *grenouille commune* ; elle arrive à la plus grande taille, et mérite le nom de *grenouille bœuf,* bien mieux que la minuscule *Callula,* aux mugissements plaintifs, qui porte ce sobriquet en Cochinchine.

Habitat : Inde, Indo-Chine, Chine, Archipel malais.

La *Rana gracilis* est une très petite grenouille extrêmement commune dans tous les fossés et toutes les rizières.

Habitat : Indo-Chine, Siam, Annam, Chine méridionale.

Genre Megalophrys.

10. Megalophrys montana (Kuhl).

C'est une grenouille des forêts dans les régions montagneuses. J'ai vu deux exemplaires de cette espèce ; d'après les renseignements donnés ils provenaient de la montagne de l'Éléphant près de Kampôt.

Famille des Rainettes.

Quatre genres :

Genre Limnodytes ; un pli glandulaire de chaque coté du dos ;
Genre Polypedates ; dents vomériennes présentes ;
Genre Rhacophorus ; doigts complètement palmés ;
Genre Callula ; pas de dents maxillaires.

Le caractère indiqué à chacun des genres ne se retrouve dans aucun des autres. Il ne peut donc se présenter aucune difficulté dans la détermination des rainettes en Cochinchine.

Genre Limnodytes.

11. Limnodytes erythrœa (Schlegel). Annamite, *con chàng hiêu;* cambodgien, *kânchanh chêk.*

Cette gracieuse petite rainette n'est *rouge,* comme semblerait l'indiquer son nom, que lorsqu'elle a été conservée longtemps dans l'alcool. Durant sa vie elle est d'un *beau vert,* avec une bande blanche sur la lèvre supérieure et le long du dos. Elle appartient à la faune de l'Indo-Chine méridionale, de la Malaisie et des Philippines. On l'a trouvé aussi aux îles Salomon.

Genre Polypedates.

12. Polypedates maculatus (Gray).
13. Polypedates quadrilineatus (Wiegmand). Annamite, *con chàng hiêu ;* cambodgien, *kânchanh chêk.*

Les Polypedates sont extrêmement communs en Cochinchine et au Cambodge; le *P. maculatus* surtout se rencontre partout

et vient même dans les maisons. Il n'est guère possible d'indiquer leur couleur qui varie dans la même heure du noir au blanc, en passant par le fauve, le gris, le chocolat, le rose, le lilas, le gris bleuté, avec des taches qui se modifient presque à vue d'œil. Le *Polypedates maculatus*, de beaucoup le plus commun, ne présente jamais les bandes dorsales noires parallèles du *Polypedates quadrilineatus*. On a trouvé cette première espèce dans l'Inde, l'Indo-Chine et la Chine.

Le *Polypedates qaadrilineatus* appartient à la faune Malaise, mais habite aussi la Basse-Cochinchine et le Siam.

Genre RHACOPHORUS.

14. RHACOPHORUS DENNYSII (Blanford).

Cette *grenouille volante* est une grande et belle rainette, *violet foncé* (dans l'alcool) dont la vraie patrie est inconnue. Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire, provenant de Qui-nhơn (?), d'après les renseignements fournis que je n'ai pu contrôler. M. Blanford a décrit une nouvelle espèce de Rhacophorus, le *Rh. Dennysii* (1), d'après un exemplaire unique, d'origine indéterminée (Chine)?, qui appartenait au Chinois Whampoa, de Singapore; lequel aurait refusé de le vendre pour le prix de 500 dollars. Pendant sa vie, cette grenouille était du *vert émeraude* le plus éclatant; elle devint *violet foncé* après quelque temps de macération dans l'alcool. Je suppose que la grenouille volante que j'ai pu observer doit être rapprochée du Rhacophorus (dédié au Dr Dennys) conservé au *Raffles museum*, et je n'ai pu relever que des différences insignifiantes entre la description de M. Blanford, et celle que j'avais rédigée en 1881, avant d'avoir pu lire le fascicule des Proceedings. Toutefois l'habitat indo-chinois me paraît très douteux, et des Chinois établis dans l'Archipel (à Bornéo ou ailleurs) ont pu transporter quelques Rhacophorus, soit à Singapore, soit à Qui-nhơn, lieu d'origine dont le nom m'a été livré sans conviction.

(1) *Proceed. Zool. Soc. London,* 1881, p. 225, pl. XXI, f. 3. Voir aussi : Russel, Wallace *The Malay Archipelago* (p. 38 et 39, avec figure), au sujet de la très curieuse grenouille volante de Bornéo qui est évidemment aussi un *Rhacophorus*.

Genre Callula.

15. Callula pulchra (Gray).

Il serait difficile d'imaginer que la voix de basse profonde et puissante qu'on entend mugir partout dans la campagne les nuits de pluie puisse sortir du gosier de cette jolie petite grenouille. Grâce au nombre des exécutants, le concert très mélancolique devient presque assourdissant, et par intervalle, quand les notes viennent à se juxtaposer, les battements et dissonnances prennent un accent lamentable. Les Européens nomment la petite Callula *grenouille bœuf,* en raison de sa voix étonnante. Les Annamites l'appellent *ởnh ương,* par onomatopée, et les Cambodgiens *hông*. Vue de près, la Callula pulchra reste une chétive grenouille parée d'une très large tache triangulaire brun olive foncée bordée de noir sur le dos. Deux bandes de teinte rose, ou jaunâtre suivant les exemplaires, encerclent les flancs et confluent sur le front. On reconnaît les mâles à leur gorge brune.

On rencontre la *Callula pulchra* à Ceylan, dans toute l'Indo-Chine et la Chine. C'est un des animaux caractéristiques de la région ; on n'a pas trouvé de Callula dans l'Inde.

Batraciens marcheurs.

L'ordre entier des Batraciens marcheurs appartient à la faune des régions tempérées des deux mondes. Deux espèces seulement ont été signalées dans l'Asie méridionale ; l'une, le *Cynops chinensis,* a été capturée dans la rivière de Ning-po (1 exemplaire), l'autre, le *Plethodon persimilis,* à Siam (2 exemplaires de Mouhot); Malheureusement Mouhot n'a pas désigné la localité exacte où habitait cette très curieuse *salamandre*, presque identique au *Plethodon glutinosus* de l'Amérique du nord. Je n'ai jamais vu de Plethodon en Cochinchine et je donne ici son nom seulement à titre de renseignement, et les caractères du genre *Plethodon* (Tschudi), d'après Gunther.

16. Plethodon persimilis (Gray).

« Tête de taille modérée ; corps cylindrique, plus ou moins allongé ; queue légèrement comprimée. Pas de parotoïdes, corps

avec des plis verticaux sur le coté, peau lisse. Dents vomériennes en séries transverses; langue plus ou moins adhérente au fond de la gorge; quatre doigts en avant et çinq en arrière, sans ongles (1). »

Des recherches ultérieures amèneront certainement un peu de lumière au sujet de ce batracien américain particulièrement intéressant en Indo-Chine, où sa présence est singulière.

Batraciens fouisseurs.

Ces batraciens ont été longtemps confondus parmi les serpents, alors qu'on méconnaissait la métamorphose subie pendant la jeunesse de chaque individu, pourvu pendant quelque temps de véritables branchies, sans devoir pourtant jamais vivre dans l'eau. Les branchies éphémères disparaissent très vite, et on ne peut constater plus tard que la présence d'un poumon *unique*, l'autre restant rudimentaire, comme chez beaucoup de serpents.

Je n'ai vu en Cochinchine qu'une seule espèce des batraciens de cet ordre.

Genre Epicrium.

17. Epicrium glutinosum (Linné).

Les Annamites redoutent beaucoup ce batracien lisse et visqueux, à peau plissée avec des écailles très petites, très mou et très nu, en forme de serpent, qu'on trouve très communément au pied des haies, en creusant la terre dans laquelle il laboure lentement. Ils le nomment d'ordinaire *rắn trun*, comme les Cylindrophis, ou *con đẽn*, comme les serpents de mer, et le supposent à tort très venimeux. Sa longueur ne dépasse pas 40 centimètres au plus. Ses yeux sont rudimentaires. La couleur générale est le noir plus ou moins cendré avec une bande jaune tout le long du flanc. L'espèce de Bornéo, *Epicrium monochroum*, retrouvée à Singapore, est d'un noir uniforme. En Cochinchine et au Cambodge, l'*Epicrium glutinosum*, qui n'est pas rare reste pourtant presque inconnu, en raison de sa vie souterraine, semblable à celle des Lombrics. Il se nourrit de larves d'insectes.

Habitat : Ceylan, Inde et Indo-Chine, Java.

---

(1) *Reptiles of India*, p. 439.

IV

Crocodiles.

FAMILLE DES CROCODILES.

		Annamite.	Cambodgien.
1.	Crocodilus siamensis (Schneider).	Con sấu.	Krepœu.
2.	Crocodilus porosus (Schneider).	Con sấu.	Krepœu.

V

Lézards.

FAMILLE DES VARANIDÉS.

1.	Varanus nebulosus (Gray).	Con kỳ đà đen.	Trekuôt.
2.	Varanus flavescens (Gray).	Con kỳ đà đen.	Trekuôt.
3.	Hydrosaurus salvator (Laurenti).	Con kỳ đà vàng.	Angsâng.

FAMILLE DES LACERTIDÉS.

4.	Tachydromus sexlineatus (Daudin).	Rắn liêu điêu. (Rắn mảng xà).	Pos chœung.
5.	Tachydromus meridionalis (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*

FAMILLE DES SCINCIDÉS (RAN MỒI).

6.	Tropidophorus microlepis (Gunther).	Rắn mối.	Thlên
7.	Tropidophorus Cochinchinensis (Cuvier).	*Idem.*	*Idem.*
8.	Euprepes rufescens (Shaw).	*Idem.*	*Idem.*
9.	Euprepes olivaceus (Gray).	*Idem.*	*Idem.*
10.	Mabouia Chinensis (Gray).	*Idem.*	*Idem.*
11.	Eumeces chalcides (Linné).	*Idem.*	*Idem.*
12.	Eumeces Siamensis (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*
13.	Eumeces albopunctatus (Gray).	*Idem.*	*Idem.*
14.	Eumeces isodactylus (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*
15.	Eumeces Bowringii (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*

FAMILLE DES GECKOTIDÉS.

16.	Gecko guttatus (Daudin).	Con cât kè gầm.	Dangkê.
17.	Gecko monarchus (Dumeril et Bib).	Con cât kè đen.	Dangkê.
18.	Ptychozoon homalocephalum (Creveldt).	Con cáp giái.	(?)
19.	Hemidactylus maculatus (Dum et Bib).	Con thần lằng.	Chàchât.
20.	Hemidactylus frœnatus (Dum et Bib).	*Idem.*	*Idem.*
21.	Hemidactylus Leschenaultii (Dum et Bib).	*Idem.*	*Idem.*
22.	Peripia Peronii (Dum et Bib).	*Idem.*	*Idem.*
23.	Nycteridium Schneideri (Shaw).	*Idem.*	*Idem.*

FAMILLE DES AGAMIDÉS.

24.	Draco maculatus (Gray).	Con cịp giải.	Bangkuôi slap.
25.	Draco tæniopterus (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*
26.	Bronchocela cristatella (Kuhl).	Con cắt kẻ xanh.	Bangkuổi baitông.
27.	Bronchocela smaragdina (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*
28.	Calotes versicolor (Daudin).	Con cắt ké.	Bangkuôi.
29.	Calotes mystaceus (Dum et Bib).	*Idem.*	*Idem.*
30.	Calotes rouxii (Dum et Bib).	*Idem.*	*Idem.*
31.	Acanthosaura armata (Gray).	Con kỳ nhông.	Chéas.
32.	Acanthosaura capra (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*
33.	Acanthosaura coronata (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*
34.	Physignathus Cochinchinensis (Cuvier).	Con giông.	*Idem.*
35.	Physignathus mentager (Gunther).	*Idem.*	*Idem.*
36.	Liolepis guttatus (Cuvier).	*Idem.*	*Idem.*

VI

Batraciens (Amphibies).

A. — BATRACIENS SAUTEURS.

FAMILLE DES CRAPAUDS.

1.	Cacopus systoma (Schneider).	Con cóc tía.	Angkôk.
2.	Diplopelma pulchrum (Gunther).	Con cóc vàng.	*Idem.*
3.	Buffo melanostictus (Schneider).	Con cóc đen.	*Idem.*
4.	Buffo asper (Schlegel).	*Idem.*	*Idem.*
5.	Buffo galeatus (Gunther).	Con cóc vàng.	*Idem.*

FAMILLE DES GRENOUILLES.

6.	Oxyglossus lima (Tschudi).	Con nhái bầu.	*Idem.*
7.	Rana cyanophlyctis (Schneider).	Con ếch.	Angkêp.
8.	Rana tigrina (Daudin).	*Idem.*	*Idem.*
9.	Rana gracilis (Wiegmann).	*Idem.*	*Idem.*
10.	Megalophrys montana (Kuhl).	*Idem.*	*Idem.*

FAMILLE DES RAINETTES.

11.	Limnodytes erythrœa (Schlegel).	Con chàng hiêu.	Kànchanh chêk.
12.	Polypedates maculatus (Gray).	*Idem.*	*Idem.*
13.	Polypedates quadrilineatus (Wiegmann).	*Idem.*	*Idem.*
14.	Rhacophorus Dennysii (Blanford).	*Idem.*	*Idem.*
15.	Callula pulchra (Gray).	Con ảnh ương.	Hông.

B. — BATRACIENS MARCHEURS.

16.	Plethodon persimilis (Gray).	*Idem.*	*Idem.*

C. — BATRACIENS FOUISSEURS.

17.	Epicrium glutinosum (Linné).	Con rắn trun.	*Idem.*

TABLE DES MATIÈRES

PUBLICATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAIGON.

Bulletin de la Chambre de commerce de Saigon (paraît tous les quinze jours).

Compte-rendu des travaux de la Chambre de commerce de Saigon depuis sa création. — Situation commerciale en 1879, broch. in-4°, 1880...... 0 40

Rapport adressé à M. le Gouverneur de la Cochinchine sur les travaux de la Chambre de commerce, pendant l'année 1883, broch. in-4°, 1884.

Situation commerciale. — Statistique pour 1881 et 1882, 2 broch. in-4°.

PUBLICATIONS DU COMITÉ AGRICOLE ET INDUSTRIEL DE LA COCHINCHINE.

Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine, 4 séries in-8°, de 1865 à 1881.

La Cochinchine française en 1878, 1 vol. in-8°, avec cartes et plans....... 2 00

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON.

Bulletin, année 1883, 1 vol. in-8°...................................... 1 50

année 1884, 1 fasc. in-8°...................................... 0 50

EXCURSIONS ET RECONNAISSANCES.

		Piastres.
Tomes I-IV.....	Épuisés. — Il reste quelques exemplaires des numéros 11 et 12, le numéro................	0 60
Tome V........	(Numéros 13, 14, 15)........................	1 80
Tome VI........	(Numéro 16)..................................	0 60
Tome VII.......	(Numéros 17 et 18)........................	1 20
Tome VIII......	(Numéros 19 et 20)........................	1 20

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Journal officiel de la Cochinchine française, paraissant deux fois par semaine. — Saigon, imprimerie du Gouvernement. — Prix de l'abonnement :

Cochinchine, un an..................................	3 40
France, un an.......................................	4 00

Gia dinh bao, journal indigène en annamite (caractères français), paraissant une fois par semaine. — Saigon, imprimerie du Gouvernement. — Prix de l'abonnement : un an..................	3 80
Bulletin officiel de la Cochinchine française (12 numéros in-8°). — Prix de l'abonnement..................................	2 00
Bulletin de la Direction de l'intérieur (4 numéros in-8°). — Prix de l'abonnement.....................................	2 00
Annuaire de la Cochinchine pour l'année 1884 (1 vol. in-8°).......	1 00
Lich Annam (almanach annamite) pour 1884 (1 vol. in-8°).........	0 50

COCHINCHINE FRANÇAISE

EXCURSIONS

ET

RECONNAISSANCES

IX

N° 22. — MARS-AVRIL 1885.

Sommaire

SAIGON
IMPRIMERIE COLONIALE

1885



PUBLICATIONS DU SERVICE LOCAL.

En vente... { A SAIGON. — CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.
A PARIS.. — CHEZ CHALLAMEL, RUE JACOB, N° 5.

	Piastres.
Annales du Jardin botanique et de la Ferme des Mares, 3 fascicules in-8°, 1878-1880..........	1 00
Aubaret.—Grammaire de la langue annamite, broch. in-8°, 1864..........	1 00
Aymonier.—Dictionnaire khmêr-français, 1 vol. in-folio, autographié.......	3 00
Textes khmêrs, 1 vol. in-folio, autographié	3 00
Bataille.—Recueil de législation et de réglementation de la Cochinchine, 2 vol. in-8°, 1880..........	5 00
Bonnal.—Théorie pour l'instruction militaire de la milice indigène (en annamite), 1 vol. in-32..........	0 20
Budget de la Cochinchine, chaque année	1 00
Code pénal de la Cochinchine (en français et en annamite), 1 vol. in-16....	0 60
Les Codes cambodgiens, 1 vol. in-8°..........	1 00
État de la Cochinchine (de 1878 à 1883), chaque année..........	1 00
Lasserre.—Projet de Code civil à l'usage des Annamites, 1 vol. in-8°.......	1 25
Recueil de jurisprudence indigène..........	1 80
Legrand de la Liraye.—Dictionnaire élémentaire annamite-français, 1 vol. in-8°..........	0 40
Procès-verbaux des séances du Conseil colonial (depuis 1880), chaque année.	1 00
Rapports au Conseil colonial. (1880 est épuisé.) Années 1881 et suivantes : chaque année..........	2 00
Truong vinh ky (P.-J.-B.).—Histoire annamite, 2 vol. in-18..........	1 00
Géographie de la Basse-Cochinchine, broch. in-18..........	0 10
Manuel des écoles primaires (en annamite), 1 vol. in-18..........	0 50
Meo luat day hoc tieng Pha-lang-sa (grammaire française en annamite), broch. in-8°..........	0 20
Kim van kieu truyen, poème annamite, transcrit et annoté par P.-J.-B. Truong-vinh-ky, 1 vol. in-18..........	0 40
Dai nam quoc su ky dien ca, poème annamite, transcrit et annoté, broch. in-18..........	0 10

CARTES.

Bigrel.—Carte générale de la Cochinchine en 20 feuilles (dépôt des cartes et plans de la marine)..........	20 00
Brossard de Corbigny.—Réduction de la carte générale de la Cochinchine (en 2 feuilles)..........	2 00
Carte de l'arrondissement de Baria (1 feuille)..........	0 60
Carte de l'arrondissement de Bentré (1 feuille)..........	0 60
Carte de l'arrondissement de Bienhoa (2 feuilles)..........	1 00
Carte de l'arrondissement de Gocong (1 feuille)..........	0 60
Carte de l'arrondissement de Cholon (1 feuille)..........	0 60
Carte du 20e arrondissement (2 feuilles)..........	1 00
Plan de la ville de Saigon (1 feuille)..........	0 60

EXCURSIONS

ET

RECONNAISSANCES

COCHINCHINE FRANÇAISE

EXCURSIONS

ET

RECONNAISSANCES

IX

N° 22. — MARS-AVRIL 1885.

SAIGON

IMPRIMERIE COLONIALE

—

1885

LETTRE DE M. AYMONIER (*).

Village de Mai van, dans la baie de Phanrang, le 21 décembre 1884.

Monsieur le Gouverneur,

Le paquebot des Messageries Maritimes qui avait quitté Saigon le 12 décembre, mouillait en rade de Phanrang, le 13, un peu après midi. Bientôt débouchèrent de la lagune intérieure qui prolonge cette baie quatre jonques annamites venant pour me recevoir avec mes bagages. Un jeune indigène connaissant quelques mots de français, ce qui lui permettait de se qualifier d'interprète provincial, était à bord de l'une de ces jonques avec un autre personnage qu'il me présenta comme étant *le grand général de la province*. Ce dernier fait effectivement fonctions de lãnh binh. On m'attendait ici depuis deux ou trois jours, après avoir reçu votre lettre qui me recommandait, me disent ces gens, dans les termes les plus chaleureux. La précaution de ces jonques préparées à l'avance fut on ne peut plus utile. Sans cela, j'aurais été en peine de débarquer, et j'aurais causé un grand retard au paquebot, tandis qu'après un arrêt de deux heures environ, il put repartir de conserve avec un grand navire blanc qui paraissait à l'horizon, le *Mytho* je pense.

(*) M. Aymonier, qui se repose en ce moment à Qui nhơn en attendant de reprendre son exploration et de remonter vers le nord, nous promet à bref délai un travail complet sur les Chams du Binh thuận, population à peu près entièrement inconnue jusqu'ici. Nous croyons cependant que la publication de cette lettre, qui contient ses premières impressions sur le pays, ne sera pas sans intérêt pour les lecteurs des *Excursions et Reconnaissances*.

Le transbordement de mes bagages sur les jonques eut lieu avec une forte houle qui mit à l'épreuve, une fois de plus, l'inépuisable complaisance des officiers de la compagnie des Messageries Maritimes.

J'entrai dans la lagune intérieure pour aborder à un gros village appelé Mai-van, peuplé de sauniers, de pêcheurs et de fabricants de chaux. Je fus reçu là par un autre fonctionnaire, l'intérimaire des fonctions d'án sát ou de grand juge provincial, qui m'installa dans une des pagodes du village. On supposait ou on espérait que je débarquais ici pour me diriger vers le Khánh hoa, la province voisine, et de là vers le nord. La déception dut être grande quand j'annonçai l'intention de me fixer pour quelques mois au milieu des Chams de Phanrang afin d'étudier leur langue et de recueillir leurs manuscrits. Il y a bien des causes spéciales qui rendent tout Européen suspect et désagréable dans cette province du Binh thuận. Aussi, tout en me comblant ostensiblement de prévenances et d'honneurs, on commença à pratiquer de secrètes menées ayant pour but d'entraver mes opérations, et dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à M. le Résident général de France en Annam.

En débarquant j'avais demandé, pour le lendemain 14, la convocation des chefs ou sous-chefs de canton Chams, afin de prendre des renseignements préliminaires sur le choix du lieu où je m'établirais. Sur ces renseignements, le 15, toujours escorté par le Lãnh binh, j'allai visiter trois villages vers l'ouest, mon choix tomba sur celui de Mœu saning, expression chame qui signifie *les rizières spacieuses*, et immédiatement je fis marché avec les indigènes ; moyennant la somme de quinze piastres on me construirait une petite case basse à la mode du pays. Cette maison s'achève en ce moment, et je dois m'y rendre aujourd'hui ou demain. De ce village, situé à cinq lieues d'ici, droit à l'ouest, je puis aller en peu de temps à tous les hameaux chams placés dans un rayon d'une journée de marche au maximum.

Cette course rapide du 15 décembre, faite partie à pied, partie à cheval, m'a permis de prendre un premier aperçu de ce

curieux pays qui forme l'une des trois belles plaines de la province du Binh thuận.

Les deux autres sont celles de Phanri et de Manthiet, plus à l'ouest vers la Cochinchine. Ces plaines, riches et susceptibles surtout de le devenir bien davantage, sont séparées par des parties pauvres et montagneuses.

La plaine de Phanrang, — ou plus exactement, Panrang où était l'ancienne capitale des Chams, appelée Manrang par les Annamites qui ont de même transformé Phanri ou Panrik en Manri, — n'est pas sans présenter beaucoup de ressemblance avec celle de Kampot au Cambodge. Entourée d'un amphithéâtre de montagnes avec trois trouées, l'une à l'est sur la mer, les deux autres plus petites, au nord-est vers le Khánh hoa, et au sud-ouest dans la direction de Phanri, elle paraît mesurer de cinquante à soixante kilomètres de diamètre, mais les évaluations de ce genre sont trompeuses; souvent, en approchant des montagnes, qui de loin paraissent former un mur continu, on s'aperçoit qu'elles laissent entre elles de larges vallées qui prolongent la plaine.

Dans cette plaine de Phanrang, il n'y a pas d'arbres pouvant fournir du bois de construction. Des buissons rabougris offrent seuls quelque prise au vent, très fort à cette époque-ci de l'année.

L'établissement d'une ligne télégraphique aérienne exigerait la coupe des bois sur les montagnes, qui sont riches d'ailleurs en forêts d'arbres à bonnes essences, en bois de sao surtout.

Le sol de la plaine est formé de dunes sablonneuses, coupées par des parties basses, qui sont cultivées en belles rizières. Les petites collines, soulèvements granitiques, sont assez nombreuses.

Le principal produit du pays parait être la chaux de coquillages exportée à Saigon. Vient ensuite le sel. Selon les Annamites, chaque année une dizaine de navires viennent charger de cent à cent cinquante mille piculs de sel chacun. Il y avait en rade hier soir, à la tombée de la nuit, un trois-mâts chinois, disent les Annamites, qui de loin m'a paru un assez beau navire. Il serait venu charger du sel. Il n'a fait que paraître, ce matin il n'y était plus. Le 13 décembre, un trois-mâts de ce genre était en rade de Phanri.

17.

Ici, le sel se fait sur les bords de la lagune basse qui prolonge la baie au nord. Le goulet de cette lagune peut être estimé à deux kilomètres de longueur sur trois à cinq cents mètres de largeur. Le gros village de Mai van où je suis en ce moment est principalement sur la rive ouest de ce goulet. La lagune, proprement dite, s'enfonce de six à sept kilomètres dans les terres et couvre de trois à quatre kilomètres en largeur.

Dans l'intérieur de la plaine, les villages sont nombreux. Les Annamites mènent paître au loin des troupeaux de deux cents, trois cents canards. Le gibier à poil abonde. Les tigres infestent la région, comme à Baria lors de la conquête française. Tel et tel de ces félins redoutés compte à son actif l'enlèvement d'une vingtaine d'hommes. Il n'y a pas d'armes à feu, et les frayeurs superstitieuses protègent les tigres.

Les Chams de Phanrang forment trois cantons. Leurs villages, toujours accolés à un village annamite, offrent un aspect frappant qui n'a rien d'indo-chinois, qui rappelle plutôt certaines gravures données par les voyageurs en Afrique.

Sur un emplacement dénudé, sans un arbuste, ni un brin d'herbe, des palissades en rondins ou en branches mortes entourent des enclos qui sont les cases du damier formé par le village. Dans chaque enclos de petites huttes basses, à l'aspect misérable, souvent nombreuses, offrent une tanière pour abriter chaque couple de la famille. Les toits sont couverts de chaume ; les murs, quelquefois en treillis de bambous, sont plus communément faits d'une sorte de pisé.

Je leur ai demandé si l'absence de toute végétation autour de leurs cases était due à leurs traditions. Ils m'ont répondu que non, mais que leur situation exigeait cet état de choses ; question que je n'ai pas encore approfondie.

Tout à côté les cases annamites ont immédiatement un air de prospérité relative. Entourées d'arbres de plantation elles sont souvent couvertes en tuiles.

Dans les environs des villages chams broutent de nombreux troupeaux de petites chèvres du pays, indice que cet animal joue un grand rôle dans les superstitions chames, aussi bien des *Bani* ou gens de la religion musulmane, que des *Chams chéat* ou

chams de race, c'est-à-dire ceux qui ont conservé un reste de leur ancien culte sivaïte. Les gens des deux religions vivent côte à côte par villages, sans se mêler.

On sacrifie une chèvre ou un bouc en cas de maladie, paraît-il. Les épidémies déciment ces animaux qui sont chers dans le pays, malgré leur grand nombre. Un cabri coûte une piastre.

D'ailleurs tout est cher ici, le double ou le triple des prix de Saigon. Le vent, trop fort en ce moment, arrête la pêche. La récolte du riz a été mauvaise. Par-dessus tout, la gêne du peuple a été portée au comble par une spéculation honteuse sur les sapèques que les Chinois ont fait fabriquer à Saigon à vil titre. L'opération de faux monnayage a d'abord été favorisée par les mandarins qui, plus tard, ont prohibé la monnaie ou abaissé son taux, tout cela pour des raisons que l'on devine facilement.

Aussi le village de Mai van me sait grand gré d'une chose bien naturelle pourtant qui est de payer toutes les fournitures faites par son intermédiaire. Et il ne s'est pas gêné pour faire des comparaisons. Mais ce sont là des sujets sur lesquels je ne veux pas trop m'étendre... Passons à d'autres. Dans ma tournée du 15 courant, j'avais décrit à grande distance un cercle autour d'un petit monticule de quarante à cinquante mètres de hauteur sur lequel se dressait fièrement une belle tour en briques rouges. Avant de revenir à Mai van je ne pus résister à l'envie d'aller jeter un coup d'œil sur ce monument où on me signalait des inscriptions. J'y allai donc, au grand regret du général annamite qui disait que cette perte d'une demi-heure nous ferait rentrer trop tard dans la nuit.

Les figures sculptées sur les pierres de cette tour peuvent le disputer en beauté à ce qu'il y a de mieux au Cambodge en ce genre. Sur le fronton de la porte une belle figure de Çiva aux six bras est sculptée en demi-bosse. A l'intérieur de la tour où s'accumulent les fientes de chauve-souris, l'idole est un linga sur son socle creusé en bassin avec rigole d'écoulement. Sur ce linga est sculptée, en demi-bosse toujours, une fine tête de divinité mâle, de grandeur naturelle portant de fines moustaches.

C'est certainement Çiva. Mais ce qui m'attirait le plus, ce sont de grandes et superbes inscriptions d'une écriture parfaitement

régulière, couvrant les trois faces visibles de chacun des deux piliers de l'entrée du vestibule. J'étais fort curieux de voir, pour la première fois, l'écriture des documents épigraphiques chams. J'ai reconnu qu'elle était identique à celle de l'inscription de Biên hoa, dont un estampage existait aux bureaux des Revues il y a quelques années. Je vous ai prié récemment de faire rechercher cet estampage pour l'envoyer en France.

Cette inscription de Biên hoa, dont l'écriture diffère de celle de tous les documents épigraphiques du Cambodge, était donc chame.

Pour la dimension, la perfection du tracé, le bon état de conservation, l'inscription que je viens de voir à la tour de Phanrang rivalise avec ce qu'il y a de mieux au Cambodge. Et les indigènes me signalent, à une journée plus à l'ouest, des inscriptions bien plus belles et bien plus grandes, disent-ils. Les richesses épigraphiques de ce pays-ci sont vraiment considérables.

Selon toute vraisemblance, la langue de l'inscription de la tour de Phanrang est le sanscrit. Fût-elle vulgaire, je ne puis aborder l'étude de ces documents avant de me rendre maître, autant que possible, des connaissances actuelles des Chams.

Leurs manuscrits sont nombreux. Ils emploient, prétendent-ils, neuf sortes d'écritures, ce qui ferait dix avec celle des Chams du Cambodge que je connais déjà. Mais il est probable qu'au fond, ces nombreuses variétés d'écriture se réduiront à trois ou quatre si l'on peut faire abstraction des enjolivements qui n'affectent pas le corps du caractère. Ces Chams ne déchiffrent pas les inscriptions de leurs ancêtres.

Il y a donc fort à faire ici. J'ai amené avec moi cinq Chams du Cambodge, qui me sont actuellement indispensables pour entrer en relations avec leurs frères timides et craintifs. Le revers de la médaille est que ce personnel de Chams cambodgiens excite encore davantage les susceptibilités et les défiances des autorités annamites. Je leur recommande constamment la grande prudence dans leurs actes, dans leur langage surtout, leur faisant toucher du doigt pour ainsi dire la situation, leur montrant combien la moindre sottise, la plus légère intem-

pérance de langage pourrait compromettre le succès de ma mission, et après mon départ, aggraver davantage la situation déjà si misérable des Chams du pays, leur recommandant de mettre un frein à cette folle vanité qui caractérise leur race en tâchant de ne pas justifier une fois de plus le proverbe cambodgien : « Les Chams, avec un empan de plus, ils toucheraient au ciel ! »

Malheureusement, il n'y a pas que leur vanité en jeu. Ils souffrent, et ils sont humiliés de voir la condition misérable de leurs frères, au cœur même de leur ancienne patrie. Et de fait, il y a un contraste frappant et caractéristique entre la condition des Chams, si fiers dans ce Cambodge où tous les étrangers en général et les Chams en particulier sont considérés par les indigènes comme des égaux, et celle des Chams d'ici courbés sous la domination de ce mandarinat, dont tous les membres ont sucé le lait des sophismes des sages de la Chine.

Je ne sais si, par la correction de mon attitude, je parviendrai à désarmer, même en partie, les susceptibilités des autorités locales. Mais vraiment il y a, à la situation spéciale du Binh thuận, des causes que la France ne devrait pas tolérer plus longtemps. Outre cinquante ou soixante mille Chams qui frémissent sous le joug de fer des mandarins annamites, il y a cent à cent vingt mille dân annamites dont la condition n'est guère meilleure. Toute cette glèbe, suffisamment rapprochée de nos provinces pour faire des comparaisons et avoir pleine conscience de sa condition, est exploitée par la caste des lettrés et surtout par le ramassis d'insoumis et de brigands échappés de Cochinchine, dont la mort a souvent été effrontément affirmée aux autorités françaises.

Toute cette clique de réfugiés, les vrais maîtres ici, a éprouvé une grande panique l'année dernière lors de la cession éphémère du Binh thuận à la France. Tous fuyaient en hâte au Khánh hoa, ramassant leurs hardes, changeant leurs sapèques jusqu'à faire monter la piastre à quarante, cinquante ligatures, me dit mon voisin, M. Villaume, intelligent et sympathique missionnaire de vingt-cinq ans, qui habite ce pays depuis deux ans, qui est certes le seul Européen le connaissant, et de qui je tiens quelques-uns de ces détails.

L'arrivée de ce missionnaire dans un pays que, plus que tout autre, on aurait voulu entourer d'un cordon sanitaire contre les Européens, causa déjà un grand émoi. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il en soit de même en ce qui me concerne. Malheureusement pour les mécontents, c'est le pays où j'ai le plus à faire et je suis peu disposé à le quitter définitivement avant d'avoir achevé ma tâche.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Gouverneur, votre très obéissant serviteur.

AYMONIER.

NOTES SUR LE LAOS

PAR ÉTIENNE AYMONIER

SIXIÈME PARTIE (1)

LES MŒUONGS KOUIS ET KHMÊRS

Sommaire

LXXX

KOUKHAN

Dans les provinces de Koukhan, Sangkeah et Sourèn, entre le Moun et les Dangrêk, le fond de la population est kouie, mêlée de Khmêrs et aussi de Laociens.

Koukhan est borné à l'ouest par Sangkeah, dont le chef-lieu est à deux journées à l'ouest-sud-ouest du mœuong Koukhan ; au nord par Sisakêt, dont le mœuong est aussi à deux journées de distance ; au nord-est par Oubon, dont le chef-lieu est à cinq jours ; à l'est par le mœuong Dêt, dont le chef-lieu est à quatre jours. Au sud, à trois jours de distance, la ligne des Dangrêk sépare Koukhan de Kompong Soai et de Melou Préy. Cette dernière province relève politiquement de Koukhan, mais ce n'est pas un district proprement dit.

Deux petits mœuongs peuvent être considérés comme des districts de Koukhan, le mœuong Uttompor au sud, le mœuong Prakhantararak à un jour à l'est de Koukhan.

(1) Voir *Excursions et Reconnaissances,* n° 20, page 315; n° 21, page 5.

On trouve dans Koukhan les Koui mahai, Koui antor, Koui nhœu et Koui melo, des Khmêrs et des Laos. Selon certains renseignements, il y aurait 11,000 inscrits dans la province, chiffre qui me paraît exagéré.

L'impôt de capitation serait de 2 ticaux par inscrit; les jeunes célibataires ne payant pas ; et le tribut porté à Bangkok serait de 98 cattis, 16 damling et 2 ticaux, chiffre qui correspondrait à 4,000 ou 5,000 mille inscrits au plus.

Le chau a pour titres: Phya koukhan phakedey si nakhon, romduon phou samrach rachkan mœuong Koukhan.

Le chef-lieu est une agglomération de hameaux sur des tertres sablonneux, dans des haies de bambous et de romchék, avec de bonnes rizières dans le voisinage, surtout vers l'est. Il est traversé par le petit sting Koukhan qui vient des phnom Vêng ou Dangrêk. Il y avait 1,000 cases il y a quelques années, mais la population est diminuée. Ce sont des Kouis parlant tous le khmêr, mais beaucoup apprennent à écrire le siamois. Ils se baignent nus.

Le lat est de dix au sling à Koukhan.

Le Phûm Bêng Melou, ou mœuong Ottompor est un petit district au sud, en allant vers les Dangrêk. Les gens de ce village ont beaucoup de cocotiers, d'aréquiers, et très peu de rizières. Ils troquent une noix de coco contre un petit panier de sel avec les gens de Chéam, village à l'ouest. Ils font aussi des sacs en slek rit, la feuille qui sert à faire les manuscrits indo-chinois.

Le palmier qui la donne, appelé par les Cambodgiens *khchêng* ou *treang*, selon les pays, pousse en quantité au phnom Slek « mont des feuilles » sur la ligne des Dangrêk, à l'ouest du monument de Prah Vihéar. Ils vendent ces sacs 2 lat pièce, ou les échangent contre du paddy, six sacs vides contre le contenu d'un sac.

Avec les feuilles de ce palmier on tresse aussi des nattes. Pour les nattes et les sacs, il faut prendre les jeunes feuilles, mais pour les *satras* ou manuscrits, on se sert des vieilles dont la tige a été attaquée par les vers; ces feuilles sont alors plus dures.

Vers le sud de Koukhan, on fait aussi des nattes avec le jonc

que les Khmêrs appelent *run*, qui croît sur les Dangrêk. Ces nattes sont vendues 2 lat la pièce.

Les habitants du Srok Chraung, au sud de Koukhan, cultivent beaucoup de piment vendu 1 tical les dix livres.

Phnom Krebas « le mont du coton », à une journée vers l'est du chef-lieu, est une montagne de 50 à 60 mètres de hauteur, par rapport à la plaine environnante. Ce monticule est allongé du nord-ouest au sud-est. On fait beaucoup de coton et de laque dans le voisinage.

On forge du fer au Phum Koki, village d'une cinquantaine de cases. On obtient le minerai sous forme de gravier, en creusant un peu la terre. Les opérations sont semblables à celles que nous avons vues à Kêtaravisaï. Ici, à Koukhan, avec ce fer on forge des couperets vendus de 1 à 4 ticaux selon la grosseur.

Entre Sisakêt et Koukhan on voyage toute une journée dans une forêt claire de grands arbres : phdiek, téal, trach, popél, srâl ou pins, le terrain est sablonneux, la route est bonne. Un faisceau gros comme le poing, fait avec des baguettes de bois de pin grosses comme le doigt, sert souvent de torche aux gens de Koukhan.

Dans cette province on fait du sucre de canne vendu au mœuong 3 lat le paquet de dix petits disques, et 2 lat dans les villages de production. La culture dominante est celle du riz ; Koukhan peut exporter du riz. On y élève des bœufs, des buffles, des porcs, des chevaux. Un cheval ordinaire vaut une barre d'argent.

En somme la province de Koukhan est riche. De même que celle de Korat, elle est bien arrosée, ayant l'avantage d'être située dans l'intérieur de la courbe que décrivent les longues montagnes lors de leur changement de direction. Mais le grand article d'exportation de Koukhan c'est la laque, qui est cueillie dans presque tous les villages au sud et à l'est du mœuong jusque vers Phnom Krebas.

Les habitants attachent l'insecte aux arbres *krenhung*, *snuol*, mais surtout aux arbres *sangkê*. Le sangkê, très estimé pour cet usage, est planté continuellement, on le trouve partout sur les talus des rizières, et les habitants feraient payer des dommages-intérêts à l'étranger qui couperait un de ces arbres si utiles.

En janvier, la laque où sont les insectes destinés à propager la graine est enveloppée de chaume et attachée aux branches du sangkê. Les insectes s'étendent, se multiplient sur les branches et les rameaux de l'arbre. En juin, les rameaux sont cassés par groupes de cinquante insectes environ et propagés sur d'autres sangkê, sur des snuol, des krenhung. La cueillette a lieu en octobre, la laque est alors séchée au soleil.

Cette laque est vendue de 7, 8 à 10 ticaux le picul dans les centres de production, de 10 à 12 ticaux au mœuong ; on l'exporte partie à Bassak, partie à Sisakêt et Oubon, mais la plus grande partie va directement à Korat.

Nous avons vu à Koukhan, en janvier 1884, un convoi de cinquante-sept voitures de la province de Sourèn, louées par un Chinois de Korat pour emporter de la laque. Selon le louong Oudâm, petit mandarin de Sourèn et chef du convoi, le prix du transport de Sourèn à Korat était fixé à 3 damling et 2 sling par voiture. Les voitures font le trajet en douze ou quatorze jours. Les passages de Dan Ta Pouï et de Prah Chréy améliorés, Kompong Thom sur le sting Sèn serait plus près de Koukhan que Korat !

L'ancien chef-lieu de la province de Koukhan était jadis, dit-on, au Ban Romduol, actuellement dans le territoire de Sisakêt. Toujours est-il que l'un des titres officiels du gouverneur de Koukhan est emprunté au nom de ce village. Ces titres sont : Phya koukhan si nakhon Romduol chau mœuong Koukhan (Si nakhon = çri nagara). Le mœuong laocien de Sisakêt a été distrait de Koukhan, dont il faisait partie autrefois.

Il y avait relativement peu de brigandage dans la province de Koukhan et dans les passages des Dangrêk au sud, du temps de l'ancien Phya Koukhan qui est mort en juin 1883. En janvier 1884, son cercueil était encore dans son ancien logement, entouré de rideaux, gardé par sa veuve vêtue de blanc et tête rasée. En attendant le feu de Bangkok pour la crémation, les bonzes venaient tous les jours réciter des prières.

Le bonhomme, cambodgien de vieille roche, quoique peut-être métissé de Koui, était justicier sévère, impitoyable pour l'adultère plus que pour toute autre faute. Il envoyait les deux coupables à la plaine où l'on coupe les têtes.

Il avait installé à Dan Ta Pouï et à Bêng Melou des postes de surveillance. Les vagabonds, les gens sans papiers réguliers étaient arrêtés, ramenés au mœuong. S'ils pouvaient se réclamer de leur famille, d'un homme connu, ils payaient 3 ou 4 ticaux pour frais, amendes, délivrance de passeport en règle. Si personne ne les réclamait, ils étaient frappés de soixante coups de verges.

Depuis la mort de ce chau, les choses prennent très rapidement une autre tournure dont se plaignent déjà vivement les populations. L'aîné de ses fils a été écarté sous le prétexte que sa tête est faible; en réalité, il est surtout pauvre. Les deux jeunes fils de la veuve qui a mis la main sur tout l'héritage, aidés par un métis chinois, beau-père de l'un d'eux, forment avec lui un trio qui accapare les premières dignités. Par de très-grosses sommes ils ont payé, deniers comptants, la faveur d'être nommés intérimaires. Et ils se disposaient à en payer de plus fortes encore pour devenir titulaires.

Il faudra rentrer dans ces débours. On entend déjà parler d'actes d'arbitraires, jusqu'à fusiller des individus sans jugement. Le brigandage, le fléau de tous ces pays, commence à relever la tête.

LXXXI

SANGKEAH.

Cette province est bornée à l'est par Koukhan, dont le chef-lieu est à deux jours du mœuong Sangkeah; au nord-est par Sisakêt, à trois jours; à l'ouest et au nord-ouest par Sourên, dont le chef-lieu est à deux jours au nord-ouest; enfin au sud par les Dangrêk, à deux jours.

Au-dessous des Dangrêk, le mœuong Chongkal, relève de Sangkeah, est un district de cette province, mais nous ne nous en occuperons pas ici, parce qu'il appartient à un autre bassin géographique.

Il y aurait un millier d'inscrits valides dans la province de Sangkeah. Le tribut annuel serait de 25 cattis d'argent plus de la cire, du cardamome.

Le chef-lieu est à l'ouest du sting Srêl, affluent du Kaptéal. Les habitants boivent l'eau de ce torrent à la saison sèche. Le village compte une centaine de cases ombragées par beaucoup de cocotiers et d'aréquiers, sur un tertre élevé, entouré de forêts claires.

On n'y trouve ni fermes d'alcool, ni fermes d'opium. Il n'y a pas de marché, pas de commerçants étrangers, chinois ou siamois. Les Kouis assassinent les Chinois pour réprimer leur morgue, dit-on. Rectifions : il y a un Chinois, un seul et il s'enferme bien la nuit. En outre le pays passe pour être malsain aux étrangers, effet attribué à la vieille fée *Téy*, à l'est du mœuong, qui fait des étrangers ses maris dans le monde des esprits.

Il y a deux pagodes dans le mœuong Sangkeah.

La population exclusivement koui melo, noire, mal vêtue, n'est pas belle; son aspect est grossier et sauvage. Ces gens sont malpropres et curieux comme tous les Kouis. Les hommes suivent les modes siamoises en ce qui concerne la chevelure et les vêtements. Les femmes sont noires, ont les cheveux courts, portent une jupe semblable à la jupe laocienne; à la case, elles ont ordinairement le buste nu, et quand elles sortent elles jettent négligemment une écharpe sur leurs épaules. Toutes se baignent nues. Les filles portent des fleurs naturelles aux cheveux, aux oreilles.

Outre le Koui melo, toute cette population parle le khmêr. Aux pagodes on étudie l'écriture siamoise.

Le pays, pauvre, manque de poissons, de victuailles. Les gens ne mangent guère que du sel et du piment avec leur riz.

Le demi-picul de porc vaut 3 ticaux.

Le chau, dont la dignité est héréditaire dans une famille kouie, ne peut avoir, comme ceux de Sourèn, de Koukhan, la prétention d'être de race khmêre. Il a pour titres : Phya sangkeah bauri si nakhon achhah. Sur son sceau est l'empreinte d'un homme portant une arbalète. Au bout de cette arbalète sont attachés des rotins, des feuilles de l'arbre *barey* qui sert à rouler des cigarettes et qui, dans la langue khmêre, a donné son nom aux cigarettes.

Outre Chong Kal, que nous laissons de côté, les districts de Sangkeah sont les mœuongs Kantararoum et Karaphoum.

Le mœuong Kantararoum, à une grande journée à l'est-nord-est de Sangkeah, à une matinée à l'ouest du mœuong Koukhan, était jadis le srok Rompouk ou Lompouk, qui fut érigé en mœuong depuis une douzaine d'années. On y compte une pagode et une cinquantaine de cases dans le bois. La population est koui melo, le chau de même; il est d'ailleurs de la famille des chau de Sangkeah. Le titulaire actuel, au profit de qui a été créé ce petit mœuong, est un vieillard vif, puéril, bavard, curieux, insdiscret, mais serviable, un vrai Koui, en un mot. Il a pour titres : Prah kantararoum anurak, chau mœuong Kantararoum.

Plusieurs villages, dont les habitants cultivent des rizières, relèvent de ce petit mœuong qui envoie à Sangkeah 1 catti et 5 damling pour sa part de tribut annuel.

Le mœuong Karaphoum ou Vikaraphoum est, au nord, séparé du territoire de Sourèn par un petit ruisseau sans eau. Le chef-lieu, sur un tertre élevé, c'est-à-dire dominant de 2 à 3 mètres la plaine d'alentour de sable noirâtre, compte environ 80 cases; à l'est est une grande mare, au nord et à l'ouest des plaines découvertes.

Selon les uns, le chau a pour titres : Prah vikaraphoum chau mœuong Karaphoum. Selon d'autres : Prah si khan phoumanurak chau mœuong si Karaphoum Visaï.

Ce district n'a pas, d'ailleurs, de territoire distinct. Il n'a que le chau et les *bau:* « Le seigneur et les hommes du peuple. » Pour éviter les corvées, la population, qui se dit khmêre, tend à émigrer au mœuong Sourèn où elle est inscrite en partie, alors que les mandarins sont de Sangkeah. Le chau de Karaphoum est mort, et n'a pas encore été remplacé.

Mœun Srey et Samrong Téap sont deux gros villages de Sangkeah. Il n'y a pas de limites entre Koukhan, Sisakêt, Sangkeah, Sourèn; les gens paient l'impôt aux chefs du mœuong de leur choix.

On rencontre de gros villages kouis dans cette partie indivise, tels que mœuong Louong, qui a 300 cases; mœuong Chan, qui en compte 150.

Les *srâl* ou pins ne manquent pas dans cette région, ni les

krœul, dont on recueille, de janvier à avril, le vernis noir appelé *merak,* employé ici à enduire des plateaux de rotin tressé vendus 1 tical pièce. Les gens de Sangkeah tressent des nattes de rotin coupés dans le lit du Kap Téal. Ces nattes sont vendues de 3 à 4 sling.

A l'est de Sangkeah ils tressent aussi des nattes de romchék. Ce sont les femmes qui vont couper ces feuilles aux bois pendant que les hommes gardent les enfants. Ces nattes sont échangées contre le riz des gens de Samrong kaun mean, gros village à l'ouest : une natte contre un kantang ou panier de riz.

Les fonctionnaires de Sangkeah boivent l'eau du serment en avril et octobre. Quatre bonzes récitent des prières dans le temple où a lieu la cérémonie. L'eau, placée dans l'urne d'argent du chau, est agitée avec le sabre à fourreau d'or de ce dignitaire et étendue d'eau ordinaire pour fournir à la boisson de tout le monde.

Le dernier chau était mort en novembre 1883. Les fonctionnaires avaient prévenu à Bangkok, demandant le feu pour la crémation, et attendaient aussi la nomination du successeur.

En décembre 1883 et janvier 1884 ce n'étaient que pleurs et gémissements dans le chef-lieu de Sangkeah. Deux épidémies successives de petite vérole avait déjà enlevé près de 200 enfants, et 6 à 8 par jour mouraient en décembre. Le corps devenait noir, violacé, pris de démangeaisons générales, et la mort suivait à bref délai. La science de tous les gourous du pays était entièrement en défaut. Ordinairement, la nature aidant, ils guérissent un certain nombre de cas. Cette fois-ci pas un seul malade n'en revenait. Par crainte de l'épidémie, les bonzes n'osaient pas se raser la tête.

LXXXII

PROVINCE DE SOURÈN.

La province de Sourèn est limitée à l'ouest et un peu vers le sud par Phakonchhai ou Teloung, district de Korat; à l'ouest, un peu au nord, par Bouri Ram, autre district de Korat. Les deux chefs-lieux de ces districts sont à deux jours de marche du mœuong Sourèn.

Droit au nord Sourèn serait limité par le Moun, mais la province s'avance maintenant au delà de la rivière, ainsi que nous le verrons au district de Chomphon. Au nord-nord-est Sourèn est limité par Ratanabouri; au nord-est par Sisakêt; au sud-est par Sangkeah, dont le chef-lieu est à deux jours de marche, et au sud par les Dangrêk, à trois jours de Sourèn. La province de Sourèn mesure quatre journées de marche dans la direction est-ouest et cinq du nord au sud.

Le sol de ce plateau, entre les Dangrêk et le Moun, est sablonneux, couvert de forêts claires. La population de la province est kouie melo, khmère et laocienne; mais les khmêrs sont ici beaucoup plus nombreux que dans les provinces de Koukhan et de Sangkeah. On parle plus généralement le khmêr que les dialectes kouis.

Il y a quelques Siamois et quelques Chinois à Sourèn. Les cornacs d'éléphants sont tous kouis.

Il y aurait 3,000 inscrits valides à Sourèn, et 10,000 (?) en comptant les jeunes gens, les étrangers, toute la population mâle et valide.

L'impôt de capitation est de 2 ticaux par tête. Le tribut porté à Bangkok serait de 62 cattis. En outre la population est assujettie aux levées et aux réquisitions en temps de guerre. Le lat, menue monnaie, est de dix au sling.

Outre la province de Sourèn proprement dite deux petits mœuongs obéissent au chau de Sourèn : ceux de Sauraphim au sud, et de Chomphon vers le nord.

Le chef-lieu de Sauraphim est au nord-ouest de Sangkeah, à 32 kilomètres au sud-est de Sourèn. C'est l'ancien srok Romduol.

Les inscrits du district sont fixés au chiffre de 300 par le chau de Sourèn.

Le district est séparé du territoire de Sangkeah par le aur Komphauk, affluent du Kap Téal.

Le chef-lieu, Romduol, est sur un ancien emplacement de 600 mètres nord-sud et de 400 mètres est-ouest, entouré de deux levées de terre sur les trois faces, est, nord et sud, avec un fossé entre les deux levées. A l'ouest la levée est simple.

L'intérieur de l'enceinte est sur un tertre sablonneux assez ombragé par des cocotiers, des bananiers qui abritent une centaine de cases et trois pagodes. Les habitants sont khmêrs en majorité, avec quelques Kouis. Ils boivent l'eau du fossé d'enceinte.

Il en est de même à Sourèn, à Prah Srok, entre Chong Kal, Battambang et Siem réap. Ces trois emplacements, Sourèn, Sauraphim et Prah Srok sont entourés d'un large fossé à eau claire et potable, creusé à l'époque de la puissance khmêre.

Tout autour de Romduol ou Sauraphim, la plaine nue est dégagée, comme pour mieux faire ressortir le bouquet de verdure du village.

Ce srok Romduol est érigé en mœuong depuis une dizaine d'années. Le défunt chau portait les titres de Prah suraphim thon ra nirah manurak, chau mœuong sat Nikom.

Le district est dans le territoire de Sourèn, mais beaucoup d'hommes relèvent de Sangkeah, de Karaphoum.

Le mœuong Chomphon ou Chomphonbouri est situé à 2 kilomètres au nord du Moun, à un jour et une matinée de distance au sud-ouest du mœuong Kêtaravisaï; à deux bonnes journées de marche au sud-est du mœuong Phya Kaphoumvisaï; à deux journées de marche au nord-est du mœuong Bouri Ram, qui est au delà du Moun; à trois bonnes journées de marche au nord-ouest de Sourèn, qui est également au delà du Moun.

Les gens de Chomphon, khmêrs en partie, représentent encore cette race au nord du Moun. Le chef-lieu, sur un tertre couvert de bambous, ne compte encore que 15 cases nouvellement installées, celle du chau comprise.

Yavœut est un gros village de ce district, sur un tertre entouré de plaines inondées aux crues. Les gens vont alors en pirogue. Ils achètent leur riz au nord, chez les Laociens, ou au sud, vers les Dangrêk.

On fait du sel dans le district de Chomphon, principalement à Bo Kan Thao, près du Moun. Les procédés sont ceux que nous avons déjà décrits. La terre salée est lavée avec l'eau du Moun. Au début de l'exploitation ce sel est vendu 1 sling le pot; plus tard, en mars-avril, la production étant plus abondante, le prix

descend à 1 tical les dix pots. On expédie ce sel dans les districts environnants.

Les gens de Chomphon se livrent à la pêche et font du sucre de canne vendu 1 fœuong le srak ou paquet de dix disques. Le territoire de Chomphon, au nord du Moun, fait partie de la province de Suvanaphoum. Le phya de Sourèn écrivit, il y a quelque temps, à Siphoum pour demander ce territoire et y installer un mœuong nouveau. Le chau de Suvanaphoum refusa, mais les gens de Sourèn passèrent outre, prétendant avoir un ordre royal.

En février 1884 on racontait que, de leur côté, les Laociens se disposaient à se lever pour chasser les intrus. Aussi les gens de Chomphon se gardaient jour et nuit, afin de faire une bonne réception aux Laociens. Même les gens des environs avaient été levés pour cette expectative et aussi pour débroussailler le nouveau mœuong.

Le chau de Chomphon réside encore à son ancienne maison, au village de Thmong, à une journée de là. Il vient de recevoir les titres de Phra ruthivong nayut chau mœuong Chomphon bouri.

Son supérieur, le phya de Sourèn devait se rendre à Chomphon, en février ou mars, pour procéder à l'inauguration du nouveau mœuong.

Dans la province de Sourèn proprement dite on distingue entre autres le srok Yéang, gros village d'une centaine de cases sur un tertre couvert de bambous, de cocotiers, à l'ouest de Kap Téal. La population est khmêre.

Il y a une petite montagne isolée au sud-ouest du mœuong Sourèn; c'est Phnom Soai Na Hêo, qui domine la plaine de 40 à 50 mètres.

Outre l'impôt de capitation, il y a aussi à Sourèn un léger impôt sur le riz, perçu de la manière suivante :

Les envoyés du chau vont dans chaque village, font jurer les komnan et chefs de villages en leur faisant boire l'eau du serment. Ceux-ci doivent indiquer les noms de tous les propriétaires et la quotité de charretées de riz par case. Il y a 2 *tau* à percevoir par charretée qui est ici de 36 *tau* ou paniers.

Ce riz est transporté au mœuong par les contribuables et gardé en réserve pour les services publics, tels que l'entretien des kha luong ou envoyés royaux, l'entretien des troupes levées, etc.

LXXXIII

CHEF-LIEU DE SOURÊN.

Selon toute apparence, le mœuong Sourèn était un centre important à l'époque des anciens Cambodgiens. Son emplacement occupe un carré entouré de deux levées concentriques de terre.

La levée extérieure est rectangulaire parce qu'elle entoure, outre la levée intérieure, à l'est deux grands bassins secs et à l'ouest une esplanade sur laquelle a été élevé un monticule. Cette levée extérieure mesure à peu près 3 kilomètres de longueur.

La levée intérieure, carré de 1,600 mètres de côté environ, est entourée elle-même d'un fossé plein d'eau bue en toute saison par les habitants de Sourèn.

A l'intérieur, le mœuong, sur un tertre sablonneux, est marqué au centre géométrique par un poteau appelé *lak mœuong*, que l'on renouvelle à l'avénement de chaque chau.

On compte à Sourèn huit pagodes, dont les salas et les temples sont recouverts de planchettes.

La plaine de rizières tout autour de Sourèn est assez dégagée pour mieux faire ressortir le massif d'arbres de plantation du mœuong que les filles du pays arrosent soir et matin.

Les habitants de Sourèn sont des Khmêrs mêlés de Kouis; on y trouve quelques Siamois. Les hommes, suivent les modes siamoises et portent plutôt des écharpes que des vestes. Ils sont très joueurs. Les filles ont les cheveux courts, les oreilles percées, mais généralement sans ornements; elles sont vêtues de la jupe laocienne, et pour sortir elles se jettent une écharpe sur la poitrine. Blanches et grassouillettes comme des Laociennes, elles ont adopté les costumes de ces dernières, offrant ainsi le phénomène de filles de mœurs très relâchées en général, et parlant la langue khmêre.

Les porcs, les poulets, les canards sont à vil prix à Sourèn, la consommation étant relativement faible et l'exportation

difficile. Dès les semailles on doit enfermer ces animaux, tout propriétaire ayant le droit de les tuer sur son champ et de les manger.

Le chau, dont la famille occupe le poste de temps immémorial, a pour titres : Phya surinthon phakedey si nokhon putéai Seman. Les deux derniers mots sont la corruption en siamois des mots khmêrs *Bantéai Chhmar*, nom d'une ruine très importante au sud des Dangrêk, dans la province de Battambang, qui présente la curieuse particularité d'orner les titres du chau de Sourèn.

Les insignes de ce dignitaire sont partie en or, partie en argent. Le titulaire actuel est un bonhomme de 70 ans, replet, vigoureux encore.

Il a six prah sous ses ordres : le prah Balat, le prah Phon, le prah Mœuong, le prah Mahathai, le prah Sassedi et le prah Veang. Suivent plusieurs louong qui, avec les précédents, forment l'ensemble des *kromokar* ou fonctionnaires.

La nomination des prah est confirmée par la cour de Bangkok, celle des louong dépend simplement du chau.

Le louong tim charat maha thai réquisitionne et surveille les hommes de garde dans le mœuong, et délivre les passeports ou permis de circulation, moyennant un droit de 6 sling. Dans ces pièces sont énumérés les hommes, les femmes, les voitures du convoi.

Tous ces fonctionnaires de Sourèn sont aussi cultivateurs. Leurs rizières, dans les environs du mœuong, leur rapportent sept, huit, dix charretées par tête.

Il y a au chef-lieu de Sourèn autant d'amphœu, sorte de maire, que de pagodes; huit subdivisions pas conséquent; chacun de ces amphœu est chargé de réquisitionner dans son petit arrondissement.

Le phya de Sourèn a un *achar* ou savant laïque qui dresse le *sangkran* ou calendrier. En outre, plus ou moins tard, on reçoit le calendrier envoyé de Bangkok, et les deux concordent ensemble, dit-on.

Le troisième jour des deux mois de chêt et d'asoch, soit à peu près avril et octobre, a lieu la cérémonie de l'eau du serment. Le chau envoie au temple de la Vat Boun, à l'est de son habi-

tation, ses insignes : l'urne, la boîte, son fusil à monture d'argent, son sabre à poignée d'or, et il se rend lui-même au temple, escorté de tous ses fonctionnaires.

Quatre bonzes récitent des prières ; l'eau est versée de l'urne dans quatre bols ou jarres de bonze, étendue, et brassée avec les armes. Le livre du serment est récité phrase par phrase, répété par tous les assistants, qui boivent l'eau en proférant des malédictions sur les traîtres.

Un délai de trois jours est accordé aux fonctionnaires empêchés pour motifs valables. Les négligents ont à payer une amende de 6 ticaux. Le chau rend compte de la cérémonie à Bangkok.

LXXXIV

PROCÈS, BRIGANDAGE.

Au mœuong Sourèn, la procédure a lieu de la manière suivante :

Les juges font écrire la plainte par leurs scribes sur un de ces livres noirs de feutre qui se replient en forme d'accordéon et qui, ici, coûtent 10 lat et viennent de Bangkok. La réplique du défendeur est écrite à la suite sur le même livre. Les scribes prennent de chaque plaideur 1 fœuong (40 centimes) pour leur peine.

Lecture à haute voix est faite des deux pièces pour les confirmer. Suit la discussion. Si le procès n'est pas terminé avant la levée de la séance le livre est ficelé et scellé sur nœuds avec de la terre glaise. En guise de sceaux les juges font prendre l'empreinte de l'ongle du pouce droit du demandeur et du pouce gauche du défendeur. A la séance ultérieure, le livre est descellé en présence des parties.

La sentence est écrite à la suite des deux pièces primitives ; on en délivre toujours, moyennant rémunération, copie certifiée aux parties qui la demandent. Le livre qui contient ainsi toutes les pièces du procès est de nouveau ficelé, et on le conserve aux archives, de crainte d'appel ou de contestation sur le même sujet.

Les archives sont conservées pendant la durée du gouvernement du chau, et lors de l'avènement d'un nouveau chau.

toutes les écritures sont effacées, et les livres peuvent servir de nouveau.

Il faut convenir que cette procédure, aussi simple qu'ingénieuse, serait excellente pour des tribunaux indigènes de première instance.

Le serment en justice est prêté au temple en présence des juges. A côté d'un bol d'eau on allume des bougies, on place des fleurs; lecture est faite du livre du serment en siamois; la partie qui jure répète phrase par phrase. On trempe une statuette du Bouddha dans l'eau que boit cette partie.

Si un voleur dénoncé par ses complices prend la fuite, on saisira son père, donnant à celui-ci un jour, puis trois jours, puis cinq jours pour faire ramener le fugitif, sinon le père sera condamné avec les autres voleurs au lieu et place de son fils.

L'amende pour un buffle mâle volé est le double du prix; c'est le triple pour une bufflesse.

Un beau-père qui s'était associé avec son gendre alla acheter du riz chez les Laociens et, à son retour, vendit le riz sans rien remettre au gendre qui le conduisit au tribunal de Sourèn, où une plainte, malgré de telles relations de famille, paraissait naturelle. Au Cambodge il n'est guère admis qu'un gendre réclame de l'argent à son beau-père, lui intente un procès civil. Tout au moins, en pareil cas, il doit lui faire remettre, au préalable 10 ou 15 ligatures par l'intermédiaire des juges.

Le brigandage infeste la province de Sourèn. On s'aperçoit que nous approchons de Siam où nous verrons cet état de choses aller *crescendo* jusqu'à Bangkok.

Les enlèvements de bestiaux, les assassinats sont presque quotidiens. Dans le sud de la province de Sourèn les buffles sont conduits au pâturage par des gens armés qui se mettent sur la défensive en apercevant tout étranger.

Au moins le phya de Sourèn montre-t-il beaucoup de bonne volonté à réprimer ce fâcheux état de choses. Tout au plus pourrait-on discuter l'efficacité de la plupart des moyens préventifs qu'il emploie

Il a placé des postes de surveillance vers les principaux passages des Dangrêk. Il a donné l'ordre d'interroger les étrangers

qui s'arrêtent près des villages, de s'emparer d'eux si leurs papiers ne sont pas en règle, et s'ils résistent, se défendent, de courir sus à leurs risques et périls.

Depuis trois ou quatre ans il a défendu de tuer des porcs ou de distiller de l'eau-de-vie dans toute l'étendue de la province, sauf au chef-lieu, où il a institué une ferme. L'ivresse occasionnait des rixes, des meurtres, ou bien les têtes se montaient, s'échauffaient trop facilement pour comploter un mauvais coup.

En cas de motifs valables tels que mariages ou autres cérémonies, il se réserve le droit d'accorder une autorisation spéciale temporaire, et encore moyennant une redevance de 6 ticaux.

Les Khmêrs et les Kouis de la province boivent l'eau-de-vie autant que les Laociens, si ce n'est plus. Et on s'aperçoit combien la privation est grande lors des cérémonies de possession dites *lieng arak,* quand il faut consulter les esprits pour la guérison d'un malade, par exemple.

Les possédés, *rûp arak,* n'acceptaient autrefois que de l'eau-de-vie s'enflammant rapidement, et ils s'en assuraient au préalable. Hélas ! aujourd'hui on ne leur présente que de l'eau qu'aucune allumette ne fera flamber. Ils la refusent. Mais les assistants qui l'offrent ne peuvent que leur dire : « Seigneur esprit, il n'y a pas de notre faute ; notre chau, maître de la terre et de l'eau, a défendu de distiller de l'alcool. Vous ne pouvez boire que ce que nous vous offrons. » L'arak boit, mais avec une grimace très accentuée.

Enfin, tout récemment, exaspéré de voir que le brigandage, loin de cesser, devenait général, le chau de Sourên tint conseil avec ses kromokar, et il fut décidé que tous les hommes valides, village par village, seraient successivement amenés au mœuong sous la conduite des chefs de village, et là, à la principale pagode, en présence des fonctionnaires, ils jureraient en buvant l'eau du serment, devant la statue du Bouddha, de ne jamais voler ou pirater. Ceux qui éluderaient le serment seraient tenus pour voleurs et condamnés à la prison perpétuelle.

En février 1884, des escouades de quinze à vingt villageois venaient jurer et se partager un grand bol d'eau. On leur impose l'achat d'un livre de dix lat pour confirmer par écrit le serment.

Les livres scellés et conservés par les juges apporteront aux futurs criminels de la circonstance très aggravante du parjure.

Il y a trois ans, des Kling ou Malabares sujets anglais vinrent à Sourèn par Battambang, dont le phya leur remit une lettre pour son collègue de Sourèn, avertissant celui-ci que ces hommes étaient sous le drapeau anglais.

Ces Malabares avaient pour se rendre à Sourèn deux voitures à buffles louées à Battambang. Pendant le trajet ils eurent des difficultés avec leurs voituriers; des menaces de mort furent réciproquement échangées. Les Kling, à Sourèn, portèrent plainte, et leurs voituriers, condamnés à des dommages-intérêts, vendirent buffles et voitures pour payer, et s'en retournèrent dans leur pays.

Après un mois ou deux mois de séjour à Sourèn, les Kling cherchèrent des voitures pour se rendre à Oubon, en trouvèrent par l'intermédiaire des autorités, mais à l'extrémité nord de la province, à Ban Toum, près du Moun, les voituriers, instruits peut-être par l'exemple de ceux de Battambang, refusèrent d'aller plus loin. Les Kling exigeaient le voyage jusqu'à Oubon. Se voyant abandonnés par leurs voituriers, ils abandonnent à leur tour toutes leurs marchandises et reviennent se plaindre au chau de Sourèn. Ils ne veulent entendre parler d'aucun accommodement; leurs marchandises sont de valeur, disent-ils.

Déjà les gens du pays songeaient à les assassiner. Ils s'enfuirent en toute hâte vers Battambang, se plaignirent à Bangkok, d'où ordre au phya de Battambang de juger l'affaire. Celui-ci ordonna de leur rendre toutes leurs marchandises, que le phya de Sourèn fit porter à Battambang.

Les Kling refusèrent de reprendre ces objets, alléguant leurs frais, de grandes pertes, ne voulant accepter qu'une indemnité pécuniaire. Pour les satisfaire, le phya de Sourèn imposa 1 tical d'argent à chaque inscrit de sa province. Et actuellement les gens de Sourèn répètent de tous côtés : « Si les Klings reviennent par ici nous les tuons tous, sauf à payer ensuite autant de piculs d'argent que l'on voudra ! »

Avant mon départ de Korat pour Sarabouri, sachant que le phya de Sourèn désirait beaucoup avoir des détails sur l'éruption

du Krakatoa du mois d'août 1883, entendue dans tout le Laos jusqu'à Nongkhai, Siengkhan, je lui envoyai la traduction des récits dramatiques apportés par des journaux reçus à Korat avec mon courrier. En même temps je lui envoyai des cadeaux pour lui et pour ses femmes. J'avais oublié de mentionner ces cadeaux dans ma lettre, et pour cela on faillit les refuser, tellement l'aventure des Klings rendait méfiants les fonctionnaires de Sourèn. Après de longues hésitations et plusieurs conférences il fut enfin résolu qu'on pouvait accepter ces cadeaux et avoir confiance dans la parole de mon envoyé, assurant que mon intention était bien de les offrir.

LXXXV

INDUSTRIE, COMMERCE.

La province de Sourèn est loin d'être pauvre, quoique n'ayant aucun produit de valeur à exporter. La principale culture est celle du riz. Les habitants du village de Bak Day, par exemple, près des monts Dangrêk, près de la route, au-dessus du passage Chup Smach, plantent du tabac qu'ils vendent aux voyageurs 1 tical les quatre cents tablettes. Ce tabac est planté dans les anciens parcs à bœufs, à buffles, ce qui le rend plus fort.

Les habitants du srok Daung, également au sud, sur un tertre de cocotiers, de manguiers, d'aréquiers, plantent aussi du tabac qu'ils vont vendre au plateau du Grand-Lac, trente tablettes pour cinq petits sous de Siam. Les gens du pied des Dangrêk, Khmêrs *chong* « de la fin », mêlés de Kouis, plantent du coton qu'ils vendent à Sourèn 1 tical les treize livres. Une famille peut se faire une dizaine de ticaux par an.

On sait que le coton ne vient que sur les rives des grands fleuves ou dans les montagnes ; il ne réussit pas dans les plaines, les terres à rizière. Ces gens exploitent aussi l'arbre de teinture appelé *khlé*. On enlève l'écorce et on emporte le cœur qui sert à teindre les vêtements en jaune. Un picul de ce bois vaut 6 sling.

L'écorce de l'arbre *prahut* est aussi exploitée dans la même but; quarante à cinquante tablettes transportées à Sourèn valent 1 tical.

On recueille du vernis noir appelé *merak* au srok Pring, par exemple, au sud de Sourèn. Le mode est le même qu'au Cambodge. On fait un petit échafaudage autour de l'arbre *krœul*; on entaille l'arbre en ovale pointu vers le bas où un tube en bambou reçoit le suc. Au bout de quatre à cinq jours le tube, suffisamment plein, peut être enlevé. S'il est gros on le vend 1 tical à Sourèn.

Les gens du sud font encore des torches vendues 1 tical le cent. Au village de Smân, à l'ouest, du côté de Pha Konchhai on fabrique de bonnes marmites achetées par les pays voisins : Bouriram, Phakonchhai, Sourèn. Elles sont cuites au feu de paille dans des fours creusés en terre. On les vend selon leur grosseur de 1 à 4 lat la pièce, soit dix à quarante marmites au tical.

Les gens de Sourèn descendent par le passage Chup Smach acheter du poisson à Siem Réap, Angkor Baurey, Battambang, munis du passeport de Sourèn qui leur coûte 6 sling, d'armes, d'amulettes contre les brigands et les accidents du voyage; ils vont par convois de nombreuses voitures. En neuf jours ils atteignent soit Angkor Baurey, soit Siem Réap, où ils achètent le poisson sec au prix de 3 ou 4 ticaux le picul, pour le revendre au pays avec 2 ou 3 ticaux de bénéfice.

Les marchandises européennes vendues à Sourèn sont apportées de Korat par des Chinois ou des Siamois.

LXXXVI

RATANABOURI.

Ratanabouri est un ancien district du territoire de Sourèn, dont il fait partie au point de vue géographique. Ce mœuong qui s'est détaché de Sourèn et qui relève actuellement de Korat est borné au sud-est par le houé Ching qui le sépare de villages relevant de Sangkeah. Ce ruisseau, le houé Ching, est à un jour de distance du mœuong Ratanabouri. Au sud, en une matinée, on atteint le houé Poun au Kout Saniet qui le sépare de Sourèn. Le district de Chomphon, qui relève de Sourèn, limite Ratanabouri à l'ouest. Au nord, en une matinée, on atteint le Moun, qui

sépare Ratanabouri du territoire de Suvanaphoum. A l'est, le houé Thap Than, à un jour de distance, sépare Ratanabouri du territoire de Sisakêt.

De Ratanabouri à Sisakêt il y a deux grandes ou trois petites journées de marche. De Ratanabouri à Sangkéah il y a trois journées de marche ; deux journées et demie de Ratanabouri à Sourèn.

La population du district de Ratanabouri est mélée de Laociens et de Kouis *laocisants*, ayant perdu l'usage de leurs propres dialectes. On y compte au moins 500 inscrits qui paient un tribut de 1,000 ticaux à 2 ticaux par tête, les jeunes célibataires étant exempts.

Le district paie en outre 8 cattis d'argent, soit 640 ticaux, pour l'impôt du riz; chaque rizière d'un sên carré, c'est-à-dire d'un carré de 40 mètres de côté, paie 1 sling et 1 fœuong. Ceci est l'impôt des rizières dans les pays d'administration siamoise que nous allons rencontrer désormais.

Le chau a pour titres : Phra si nakhon chhai chau mœuong Ratanabouri (Brah çri nagara jaya... ratna pùri). L'ancien avait des insignes d'argent et un parasol rouge. Le titulaire actuel n'a que les titres et le sceau. Les insignes n'ont pas été renvoyés de Bangkok.

La famille des chau de Ratanabouri est de race kouie métissée de laociens.

Le lat est de huit au sling dans ce mœuong.

Le chef-lieu est sur un tertre, ou plutôt à l'extrémité nord d'une forêt au sol de sable mêlé d'argile, près du petit houé Si Konthao qui vient des forêts marécageuses du sud, à une demi-journée de distance, et qui se perd dans les plaines basses du nord avant d'atteindre le Moun. A l'époque où il serait assez enflé pour se joindre au Moun, celui-ci a débordé et couvre les plaines.

Les cases du mœuong Ratanabouri sont au nombre de 150 environ, du moins avant les derniers troubles. Elles sont écartées, séparées par d'épaisses haies vives, disséminées sur un espace de 200 mètres est-ouest et 1,000 mètres nord-sud. Les bambous, cocotiers, aréquiers sont abondants ; les routes dans le village sont encaissées. De trois côtés le mœuong est entouré de plaines

aux fertiles rizières. Il est divisé naturellement en trois quartiers groupés autour de trois pagodes.

Les femmes, peu timides, coupent toutes les cheveux à la siamoise : les modes laociennes vont en s'affaiblissant beaucoup à l'ouest d'Oubon et de Sisakêt.

Les habitants de ce district cultivent des rizières et tressent des nattes de rotin, vendue 3 sling pièce quand elles ont quatre coudées de longueur sur deux de longeur. Le poisson est plutôt rare dans le district. Pour 1 tical on achète six à huit mœun de riz.

Les habitants recueillent de la résine liquide. En plusieurs endroits ils font du sel, toujours d'après les procédés que nous connaissons, l'eau salée étant simplement recueillie dans une jarre.

Ils font aussi de la chaux de coquillages pour bétel. Les coquillages de toute espèce sont ramassés aux mares, aux cours d'eau, au Moun, partout enfin. La chair mangée, les coquilles sont séchées au soleil, et ensuite cuites avec du bois mort, ou de la balle de riz ou avec la fiente sèche de bœuf, de buffle. Le combustible est placé par couches alternées avec les couches de coquillage et le feu est activé au moyen de soufflets de forge.

La cuisson achevée, le feu éteint et refroidi, les coquilles calcinées sont placées dans des bols, des marmites, et arrosées d'eau pour éteindre la chaux, et la rendre propre à l'usage de la mastication.

Le mœuong Ratanabouri est en proie à la discorde. Il a quitté Sourèn pour relever de Korat, et actuellement, un parti puissant, à la tête duquel est le phou Chhouï voudrait retourner à Sourèn. Le phou Chhouï est le fils de l'ancien chau, mort il y a sept ou huit ans, et l'oncle du chau actuel, en fonctions depuis quatre ans. Il lui déplaît d'obéir à son neveu; il aurait voulu être chau lui-même. La plupart des anciens fonctionnaires sont de son côté, tandis que le chau est soutenu par ses deux frères, le balat et le yokebat.

En novembre 1883, la querelle s'aggravant, le chau fit saisir le phou Chhouï sous prétexte de désobéissance, et le fit garder dans sa propre maison. La femme du phou Chhouï et les anciens

kromokar vinrent demander son élargissement. Ayant essuyé un refus, ils lèvent leurs gens, leurs clients, et viennent assaillir la maison du chau, enlever le phou Chhouï. Le chau crie au pillage ; on fait feu sur les assaillants qui emmenaient les prisonniers et on en tue deux. Furieux, les gens du parti soulevé reviennent plus tard en force, bien armés et résolus à tuer le chau qui fila rapidement vers la frontière la plus rapprochée et la plus sûre, celle de Suvanaphoum. De là il se rendit à Korat porter plainte pour attaque à main armée, piraterie.

Les adversaires émigrèrent à Sourèn avec leurs familles, au nombre de six à sept cents individus. De là ils envoyèrent demander à Bangkok un ordre leur permettant de résider où bon leur semblerait. Cet ordre leur fut accordé. Mais de son côté le chau ne manquait pas d'arguments sonnants à faire valoir à Bangkok, où il obtint un ordre prescrivant de faire juger l'affaire par le phya de Korat. Celui-ci réclame à Sourèn les fugitifs dont la moitié est rentrée, l'autre partie, plus compromise sans doute, refuse de revenir, et probablement Sourèn ne le presse que très modérément de retourner. Le phya de Korat a condamné, paraît-il, le phou Chhouï à 20 cattis d'amende.

L'affaire en est là. Le chau est toujours à Korat dont le gouverneur a envoyé un de ses mandarins, le louong In Sêna, pour administrer Ratanabouri. La population de ce district a été assez réduite par suite de ces troubles et de ces émigrations.

LXXXVII

MŒURS ET COUTUMES DES KOUIS.

Les Kouis comprennent une foule de tribus répandues dans les provinces de Kompong Soai (Cambodge), de Melou Préy, Tonlé Ropou, de Bassak (sud), de Koukhan, de Sourèn, de Sangkeah, et, sous le nom de Soué, dans les provinces de Bassak, d'Oubon, et plus au nord encore. Il paraît même qu'il y a des Kouis parmi les tribus qui habitent les montagnes à l'est de la Cochinchine française.

Je n'ai guère de notions sur les Soué ou Kouis *laocisants*.

Quant aux Kouis *khmêrisants,* ils ont, paraît-il, pour signe commun ce mot de *koui,* signifiant « homme » dans tous leurs

dialectes. Et les diverses peuplades kouïes qui parlent des dialectes assez différents pour ne pas se comprendre de peuplade à peuplade sont distinguées par le mot qui, dans leur dialecte particulier, signifie : « Oui, vraiment, ainsi, c'est cela. »

Dans les provinces de Tonlé Ropou, Melou Préy, Koukhan, Sisakêt, Sourèn et Sangkeah, nous rencontrons, par exemple, les Kouis antor, melo, âk, mahaï, nhœu, melouo, lema, anchrou, et peut-être d'autres encore qui m'auraient échappé.

Leurs dialectes, que nous ne connaissons pas d'ailleurs, paraissent apparentés aux dialectes de la généralité des tribus sauvages du sud de l'Indo-Chine, tribus appelées en terme générique *moï* par les Annamites, *penong* par les Khmêrs et *kha* par les Laociens et les Siamois.

Tous ces dialectes, apparentés probablement au khmêr primitif, c'est-à-dire dégagé des mots sanscrits et palis introduits par une culture séculaire, forment, selon toute vraisemblance, un groupe continental de langues agglutinantes, ayant beaucoup d'affinités avec les dialectes de l'archipel Malais et Javanais.

Ce groupe continental pourrait être appelé *le groupe khmêr,* du nom de la race la plus importante et la plus célèbre.

Nous avons déjà vu plusieurs des coutumes des Kouis de Tonlé Ropou, Melou Préy. Nous étudierons ici plus spécialement les coutumes des Kouis *khmêrisants* du plateau laocien. Mais il faudra tenir compte de la cohabition des Khmêrs ou des Laos qui ont pu influer sur ces coutumes, dénaturer plus ou moins leur caractère spécial et primitif.

A défaut d'une étude approfondie, qui exigerait un long séjour parmi ces peuplades, on doit toujours craindre de trop généraliser en pareille matière.

Les gens de Sourèn mangent les rats qu'ils prennent avec des pièges tendus dans les champs. Ils mangent le *chéas,* un lézard sans crête, qui creuse son trou en terre. Ils le déterrent avec un bâton pointu, lui brisent la mâchoire inférieure pour le mettre hors d'état de mordre, le tuent au dernier moment pour le faire griller ou cuire avec des pousses tendres comme assaisonnement. Ils estiment beaucoup cette chair.

Les gens de Koukhan font leur eau-de-vie de la manière suivante, qui doit être à peu près la même chez les Laociens :

Pour le ferment ils prennent : 1° de la racine du chhœu êm ou réglisse; 2° des racines d'une sorte d'aubergine appelée *trâp kha;* 3° des racines de *dœm tuk doh,* ou arbre à lait; 4° un nid de tourterelles après la ponte ou après l'abandon par les petits. Sans ce dernier article l'eau-de-vie ne serait pas limpide, disent-ils.

Le tout est haché, pilé et mélangé avec de la farine de riz gluant, et le mélange est pétri en petits disques semblables, pour la forme et pour la grosseur, aux fruits secs et plats qui viennent de Chine. Ces disques, séchés au soleil, forment le *dambê* ou ferment.

Le riz gluant, après cuisson, est pétri avec ce ferment en boules de la grosseur du poing. On laisse six de ces boules pendant cinq jours dans une marmite bien couverte. Ensuite a lieu la distillation dans une marmite hermétiquement close avec un bourrelet de résidu de distillation; un tube en bambou, adopté au récipient supérieur de la marmite, conduit l'eau-de-vie au dehors. Six boules de riz donnent une bouteille d'eau-de-vie.

Un autre procédé a lieu de la manière suivante :

Le ferment est fait avec : 1° du bois de réglisse; 2° du fruit de deypley, plante cultivée au fruit très piquant; 3° du poivre; 4° de l'ail; 5° du kouchhai, tubercule cultivé; 6° du cardamome; 7° du cardamome bâtard; 8° du romdéng, et 9° du piment; toutes substances très aromatiques auxquelles on ajoute de l'alcool mousseux au début de la distillation.

Tout cela est pilé, mélangé, roulé en boulettes de la grosseur du pouce et exposé deux ou trois jours au soleil. On en saupoudre ensuite le riz gluant et la distillation a lieu après deux jours de fermentation.

Souvent dans les cases il n'y a pas de marmite à double récipient avec tube pour conduire l'alcool au dehors, les goutelettes tombent du profond du couvercle dans un bol de cuivre placé sur le riz au fond de la marmite, et quand la ménagère juge que le bol doit être vidé, elle défait un peu de bourrelet de résidu de distillation qui donne la fermeture hermétique entre le couvercle et le corps de la marmite; elle soulève ce couvercle et vide le bol d'eau-de-vie.

Une autre boisson simplement fermentée est bue à Sourèn, à Sangkeah par exemple. On prend trois bols de riz cuit et refroidi pour une boule de ferment; on étend, on pétrit ensemble les deux matières; on les laisse fermenter pendant trois jours dans une jarre close; on y verse de l'eau, et douze heures après on peut boire au tube cette boisson aigre-douce dont l'aspect blanchâtre soulève le cœur d'un étranger. Les Kouis, peu dégoutés, trouvent là à boire et à manger.

Dans les provinces de Melou Préy et de Tonlé Ropou il n'y a pas de bonzes kouis, sauf au mœuong Melou Préy même, et encore une partie de la population de ce chef-lieu est khmère.

Les bonzes kouis sont plus communs sur le plateau laocien, dans les provinces de Koukhan, Sangkeah, Sisakêt, Sourèn. Leurs manuscrits sont écrits en laocien. Quand un Koui du pays d'en haut quitte les ordres, la famille se rassemble, lui noue des fils de coton aux poignets et fait un grand festin comme pour un mariage.

Un bonze koui convaincu de relations criminelles avec une femme sera défroqué, expulsé du pays et non réduit à l'esclavage perpétuel comme cela a lieu au Cambodge. La pagode du coupable n'est pas déshonorée, abandonnée.

Ces bonzes kouis ne paraissent pas suivre des règles très rigoureuses. Ils aiment à se divertir et à plaisanter avec les filles. Ainsi, à Samrong, dans la province de Sangkeah, ils jouent des instruments de musique. Ils retirent le matin, et le soir lancent au souffle de la brise des cerfs-volants de papier qui leur permettent de reposer toute la nuit au son de la mélodie lointaine. Il en est de même au mœuong Ti, gros village de Sourèn, peuplé de Kouis laocisants.

Ces cerfs-volants valent 30 lat. Il n'est pas sans intérêt de donner ici quelques détails sur leur fabrication. La corde est en écorce de *préal* roulée. Le papier est fait avec l'écorce de *snaï* cuite à l'eau, réduite en pâte que l'on verse et que l'on étend sur une étoffe mince, tendue dans l'eau, où on la laisse toute la nuit. Puis on fait sécher au soleil. Quand la pâte est sèche elle forme feutre, et on peut détacher l'écorce. La carcasse du cerf-volant est en bambou. Son appareil musical peut être

fait avec un rotin et un fil de soie. Mais on préfère à la soie, les nerfs de queue de singe ou de pieds d'animaux qui offrent une grande résistance.

Le *préal* est un arbuste de la grosseur du pouce. Le *snaï* est un grand arbre dont le fruit, petit, amer, peut être mangé. Sa feuille est donnée en nourriture aux bestiaux quand l'herbe manque. Sa résine sert aux enfants à faire de la glu pour prendre les moineaux.

LXXXVIII

COUPE DES CHEVEUX.

Dans les grands centres de ces provinces au sud du Moun, les cheveux sont coupés aux filles à onze ou à treize ans et aux garçons avant quinze ans. Mais cet usage doit être imité des Siamois et des Khmêrs. Toujours est-il qu'au mœuong Sourèn il présente des différences notables avec les cérémonies analogues usitées au Cambodge.

Les pauvres gens qui ne peuvent fournir aux dépenses de la fête ont simplifié la cérémonie d'une manière fort originale : ils font passer trois fois leur fille sous l'échelle de la case ; ils lui rompent quelques cheveux sur un billot à coups de tranchant de pelle, et ils la rasent en famille, sans bonzes, sans invités.

Les riches, les fonctionnaires, après avoir cherché un jour propice, dressent un tréteau orné de feuilles de bananiers découpées en guirlandes à trois étages, et abrité par un dais d'étoffe blanche, ombragé par un parasol étagé. Les parents ont été invités.

La veille au soir quatre bonzes viennent réciter des prières ; le héros de la fête se prosterne devant les religieux et tient à la main une feuille de palmier *tenot ;* sur cette feuille appelée « massue d'or » sont écrits quelques mots palis ; le bout de la feuille est noué. Après les prières, l'orchestre joue jusqu'au matin.

Quatre bonzes viennent derechef apportant leur bol. Un achar ou maître laïque des cérémonies dispose sur un plateau placé sur le tréteau un couteau à manche de cristal, un couteau à manche d'or, un couteau à manche d'argent ; un phtel ou bol

en métal *samrit,* une coquille marine et des ciseaux. Si besoin est, ces objets sont empruntés. Ils sont d'ailleurs rarement au complet.

Les jeunes sujets conduits par l'achar font le salut solennel du triple tour du tréteau, et ils montent y rejoindre les bonzes, dont les bols pleins d'eau ont été disposés aux quatre points cardinaux de l'estrade. Les bonzes coupent ou rasent quelques touffes du toupet des enfants que l'achar achève de raser. De l'eau est puisée dans les bols des bonzes avec la conque marine pour arroser un peu la tête des nouveaux rasés. Le phtel est ensuite employé pour les laver à grande eau.

Les enfants sont conduits sous le hangar élevé près du tréteau; ils s'asseyent vers le milieu, près d'une petite pyramide de feuilles de bananiers et d'étoffes blanches. L'achar récite des formules de bénédiction pour leurs esprits vitaux. L'assistance, assise en cercle autour, fait circuler le disque de métal appelé popél. On noue aux poignets des enfants des fils de coton enduits de *romiet* ou curcuma, en les bénissant, en leur souhaitant bonheur et longévité. Les invités du festin font à la famille des cadeaux d'argent souvent fort considérables. La famille, de son côté, fait un petit cadeau d'arec et de bétel aux invités de distinction, et de gâteau aux autres invités, même au peuple. Et elle prend soigneusement note de tous les cadeaux d'argent, afin de donner la même somme aux donateurs en pareille circonstance.

LXXXIX

LES FILLES KOUIES.

Blanches et assez jolies en quelques endroits, plus souvent noires et laides, les filles Kouies du plateau supérieur portent généralement des bracelets d'argent.

Dans Koukhan, avec trois ticaux elles font faire deux bracelets, et elles donnent trois sling pour la façon aux orfèvres du Srok Trom, par exemple.

Elles aiment beaucoup à se parer de fleurs aux cheveux, aux oreilles. La chevelure est indifféremment longue ou courte. Elles s'enduisent au bain d'huile et de curcuma. L'huile est faite

avec de la graine de ricin grillée, écrasée, puis cuite dans une chaudière où l'on écrême l'huile que l'on parfume avec des fleurs et certaines feuilles.

Le *romiet* ou curcuma est cultivé dans la plupart des centres. Le tubercule est pilé, exposé au soleil, et pilé derechef en farine. Après le bain, les femmes mêlent à cette farine de l'eau et du jus de citron, ou à défaut du jus de tamarin pour s'oindre le corps. Cet usage est assez général chez les Siamoises, les Laociennes et les Cambodgiennes.

Les femmes kouies du plateau supérieur sont plus propres, plus jolies en général et ont l'air moins sauvages que celles de Melou Préy et de Tonlé Ropou.

Avec quelques nuances particulières, les peuplades kouies ont généralement les coutumes que nous avons vues chez les Laociennes à l'article *pêng hœuon*. La cour aux filles est appelée *kouong*. Je crois que le mot est laocien d'ailleurs.

Dans certains villages de Tonlé Ropou les offenses aux mânes de la fille, c'est-à-dire les relations avec cette fille, coûtent dix poulets, un panier de riz décortiqué, un collier de verroterie, une paire de bracelets de laiton et une bouteille d'eau-de-vie.

Le jeune homme peut ensuite épouser la fille à son gré.

Dans d'autres villages, dès que les parents savent que leur fille a un amant ils réclament de celui-ci un bœuf et 5 damling d'argent, ou bien une tortue et 5 damling d'argent, puis on marie les jeunes gens s'ils le désirent. De même que partout ailleurs le nouveau couple vit avec les parents de la fille jusqu'à ce que ceux-ci lui donnent l'autorisation d'aller demeurer ailleurs.

Chez les Kouis mahai du district de Sukhuma, dans le sud de Bassak, arrive-t-il un accident, une maladie dans une case où est une jeune fille, les parents la confessent et si un jeune homme s'est permis de lui prendre les mains, les bras, la taille, les seins, il devra fournir deux ticaux, une tortue de l'espèce dite *sangkeal* en cambodgien, une paire de bougies et cent ou deux cents *truoï* feuilles de bananier découpées en forme d'étui à cigarette, ou de tronc de cône aplati.

Si les relations ont été intimes, l'amant devra donner cinq ticaux au lieu de deux, et les autres objets comme il a été dit ci-dessus.

Chez les Kouis àk de Melou Prey, deux jeunes gens qui se sont entendus à la veillée, passent la nuit ensemble, les parents, par principe, devant avoir en pareil cas les yeux et les oreilles fermés. Le jeune homme laissera à sa belle un souvenir, couteau, mouchoir, etc., et dès le matin, cette preuve en main, les parents de la fille envoient un intermédiaire appelé *maha* réclamer les vivres des mânes, des ancêtres : bœuf, buffle, porc, tortue ou poulets, selon les usages de la famille. Ayant apaisé les mânes, le garçon est libre de refuser le mariage, mais la fille ne peut refuser.

Chez la plus grande partie des Kouis de Melou Préy, lorsque la fille avoue ou dénonce ses relations, la famille s'en prend à trois hommes du village, spécialement appelés *oknha khmoch* « seigneurs mânes ou seigneurs des mânes », responsables pour ainsi dire des infractions à la morale, et cependant n'ayant ni le droit, ni le pouvoir d'empêcher ces infractions.

Pressés par la famille, ces trois hommes réclament satisfaction de l'heureux mortel qui doit faire des cadeaux déterminés au père, à la mère et au gourou de la famille de la fille. Il donne même de la monnaie, de la cotonnade blanche, des bougies et des poulets à la mère, de l'argent et de l'eau-de-vie au gourou ; au père, ce sera seulement une tortue, de l'espèce dite *sangkeal*, qui a décidément un grand succès pour toutes les expiations de ce genre. A défaut de tortue ce sera un porc, une vache.

S'il y a des attermoiements, un premier délai de sept jours est accordé, puis un second de trois jours. Ce temps passé, la somme d'argent réclamée est légèrement augmentée tout en accordant sept autres jours de délai. Enfin le dix-huitième jour, si satisfaction n'est pas faite, les parents de la fille saisissent et mettent aux ceps les trois *oknha khmoch* jusqu'à complet paiement.

Si le coupable était un étranger ayant déjà quitté le pays ou un jeune homme en fuite, les *oknha khmoch,* toujours responsables, auraient alors recours contre ceux qui ont donné l'hospitalité à l'étranger ou contre les parents du fugitif.

Chez les Kouis àk de Melou Préy, en cas de flagrant délit d'adultère, la femme et son complice, conduits au chau, sont

condamnés solidairement à 30 damling d'amende en principe, car il est fait réduction immédiate de 5 damling, *prix du lait de la mère*. Les 25 damling d'amende sont partagés entre les juges et le plaignant qui est libre de répudier ou de garder sa femme. Mais s'il la garde il doit payer 5 damling d'amende.

Au mœuong Sourèn, où tout le monde parle khmêr, la cour aux filles, le *kouong* traditionnel des Kouis et des Laociens, est désigné par une expression khmêre fort expressive et très originale: *komrak khmoch* « ébranler les morts, les mânes ».

Les jeunes gens vont deçà delà, à la veillée, chantent, donnent des sérénades, ou bien font des plaisanteries d'un goût douteux, celle-ci par exemple : Ayant enduit le bout de leur couteau d'une préparation spéciale, ils prennent un peu de feu à une torche et, au nez des filles, ils allument leurs cigarettes au couteau qui paraît flamber.

Les saillies brutales ou le silence bête de ces jeunes Kouis travestis en khmèrs donnent aux Cambodgiens venus du pays d'en bas, une médiocre idée de leurs procédés galants. Quant aux parents, ils dorment sur leurs deux oreilles. Tout ceci est l'affaire de leur fille qui fera payer les privautés défendues que se permettra quiconque ne lui plaira pas.

Ainsi la prise des bras, de la taille coûtera un porc ou trois ou quatre poulets, selon la famille. L'amant, à l'occasion, devra fournir, pour apaiser les mânes *ébranlées,* un porc, un tical, deux bougies et quatre fleurs d'arec. Il pourra épouser ; mais n'épousant pas, il paiera, en cas de récidive, 6 damling d'amende ; ou bien s'il épouse après récidive il devra fournir, pour les frais de noce, un picul de porc, une grande jarre d'eau-de-vie et dix poulets.

A Sourèn, l'homme libre qui a eu des relations avec une fille esclave, enceinte de ses œuvres et morte à la suite de grossesse, de couches, doit payer 2 cattis au maître de l'esclave ou aller la remplacer.

Peu importe que le prix de la femme ait été moins élevé. On escompte l'éventualité des enfants qu'elle pouvait engendrer au profit du maître. Nous avons déjà vu un principe analogue à propos des bufflesses volées.

Si l'amant est aussi un esclave, son maître devra payer à celui de la morte une somme égale à la moitié du montant de la dette de ce garçon.

A Sourèn, les mariages ont généralement lieu au mois de phalkun (février-mars). Si, par accident, la pluie tombe au jour fixé, le mariage serait funeste et il est rompu net, sauf aux jeunes fiancés à tout recommencer si cela leur plaît.

Chez les Kouis, de même que chez les Laociens, le mari fera réprimander sa jeune femme en faute par les parents de celle-ci. A la troisième faute, si elle est incorrigible, les parents autorisent le gendre à la frapper. Mais s'il frappait d'emblée, sans agir de la sorte, ce serait une insulte aux beaux-parents, une offense aux mânes qu'il devrait apaiser par une amende de 6 ticaux et par le sacrifice d'un bœuf ou d'un buffle qui serait mangé en festins. Faute de ce faire, de graves accidents, la mort même frapperait la case. Quant aux 6 ticaux, les beaux-parents kouis ou laociens, les empochent sans hésitation.

XC

SUPERSTITIONS DES KOUIS.

A Sourèn, il est néfaste pour un petit village d'être placé dans le prolongement des diagonales des grandes rizières.

Les notables de Sourèn n'entreprennent un voyage qu'à certains jours, certains moments. Chacun d'eux possède un petit tableau semblable à une table de Pythagore. Sur la colonne verticale sont indiqués les sept jours de la semaine et sur l'horizontale les moments de la journée ; les cases d'intersection sont remplies de signes fastes ou néfastes.

Si le propriétaire doit partir un matin et que le moment ne soit pas propice, tandis que celui de la veille au soir est favorable, il sortira de sa maison la veille au soir et ira camper hors du village ; le voyage est ainsi commencé sous d'heureux auspices.

La majorité des fonctionnaires de Sourèn était ainsi un jour campée aux portes de la ville, où ils pouvaient rentrer se divertir ou faire visite au chau pendant la nuit. L'essentiel était qu'ils ne retournassent pas dans leur case. Les Siamois et les Laociens de Korat ont également cet usage.

Si un cerf-volant s'abat sur une case, le propriétaire de ce cerf-volant doit inviter les bonzes à venir réciter des prières dans la case pour conjurer les accidents, maladies, morts, sinon les gens de la maison exigeraient des dommages-intérêts.

Les gens de Sourèn, de Phum Prasat, par exemple, font carboniser avec toutes leurs plumes les tourterelles tuées à la chasse. Ce charbon pilé et mélangé avec de l'eau de coco est bon pour toute espèce de maladie.

A Sourèn, quand un homme est possédé par les mauvais esprits, on le conduit à une bifurcation de route; là on l'entoure d'une étroite palissade de pieux plantés en terre, d'autres pieux forment le toit d'une véritable cage. L'homme est assis là dedans sur un petit tréteau et sous ce tréteau est placé une jarre contenant du tabac, des piments secs. A côté de la cage on élève une petite pyramide de lamelles de tronc de bananier à trente étages.

Tous ces préparatifs achevés on jette des braises dans la jarre pour bien enfumer le possédé et expulser les *préai* ou mauvais esprits. Bientôt suffoqué, asphyxié cet homme aura des crises, des accès de fureur, hurlant ces mots : « Mais je ne suis qu'un homme! » Les gourous le laisseront crier et geindre jusqu'à extinction de combustible, et ils diront que ces ruses des malins esprits voulant ainsi simuler l'homme sont par trop grossières.

Ces Kouis, ceux de Sangkeah surtout, passent pour fort habiles dans la fabrication des poisons. Selon l'un d'eux qui s'est laissé corrompre pour nous livrer les recettes secrètes, ils mélangent neuf sortes d'ingrédients dont je me dispense de donner ici la nomenclature et en font une pâte qui est mélangée aux aliments de la victime.

Ainsi la grosseur de deux grains de riz cachée sous l'ongle, et pendant un festin amical en apparence, adroitement mise dans un bol de sauce suffit pour tuer un homme, disent-ils, si dès les premiers symptômes, qui se traduisent par de légères nausées, suivies de contractions spasmodiques, on ne lui administre pas le contre-poison, une sorte de *pratéal* ou de tubercule à chair bleue, que l'on pile et que l'on fait ingurgiter au malade. Quelquefois, il faut entr'ouvrir à l'aide d'un couteau ses mâchoires déjà contractées.

Ces Kouis du haut prisent aussi beaucoup, mais à un autre point de vue, l'emploi du *pratéal anchot* « tubercule à secousses ». Si on le place sur les plantations, tout maraudeur qui y portera la main, se secouera sur place comme chien trempé sans pouvoir se dévaler de là. On raconte qu'à Sangkeah, un pêcheur qui trouvait toujours sa nasse vide y plaça un *pratéal anchot*. A peine le voleur pût-il monter sur la rive où il resta frissonnant, grelottant, la nasse serrée contre sa poitrine. Deux jours après, le propriétaire faisant sa tournée le trouva dans cette position, le poisson pourri dans la nasse. Il le délivra en le frappant d'un autre pratéal *ad hoc*.

On ne s'étonnera donc pas qu'avec pareil tubercule miraculeux, la chronique scandaleuse de Sangkeah prétende que les maris kouis jaloux en saupoudrent le dos de leur volage moitié, précaution non préventive, il est vrai, mais plus efficace, paraît-il, que celle de certaine ceinture fameuse de notre musée de Cluny; le galant et sa complice restant pris au piège jusqu'à ce que le mari vienne les délivrer à grandes taloches de pratéal.

Chez les Kouis, la croyance aux revenants, aux sorciers malfaisants *thmôp*, aux goules néfastes *ap*, existe comme chez les Khmêrs, les Laos, et, je crois bien, chez toutes les peuplades du sud de l'Indo-Chine.

Les gens de Sangkeah prétendent que si leur pays est très malsain pour les étrangers, c'est que les fées du voisinage et, en particulier, la Daûn Téy, les prennent pour maris.

Les gens de Koukhan allant dans les bois ou bien conduisant l'étranger au monument de Prah Vihéar, adorent les esprits des bois le soir avant de se coucher. Ils lient des feuilles d'arbres en touffes, près du campement, allument une bougie et le plus vieux, le plus expérimenté fera à haute voix une invocation à laquelle s'associent tous les autres.

« Divinités protectrices de ces lieux sachez que, conduisant ce seigneur étranger au Prah Vihéar, nous reposons ici cette nuit. Daignez nous protéger, nous accorder une nuit tranquille, écartez de nous les tigres et les éléphants sauvages. »

Les Kouis du Phum krepœu sâ, dans le district de Chomphon, province de Sourên, se réunissent tous aux guérites des *nak ta*

ou esprits tutélaires, le sixième jour de la lune croissante de méakh (janvier-février). Ils offrent aux *nak ta ansa srok* ou *nak ta prah srok* toutes sortes de victuailles, et leur demandent la permission de défricher les forêts pour y planter le riz. Au mois de Pêsak (mai) ils font une nouvelle offrande demandant la permission de semer ces rizières.

S'ils négligeaient ces devoirs, la disette, les maladies, les épidémies s'abattraient sur le pays.

De même que les Khmêrs, les Kouis ont les *arak* mâles et les *mémot* femelles; ces dernières inspirant les femmes qui soulagent les malades sans formules secrètes.

La fête annuelle de ces *mémot* a lieu au mois de phalkun. On les invoque aussi en cas de maladie.

On élève un hangar, et à côté un tréteau de bambou haut de deux mètres environ avec degrés d'accès, sorte d'autel primitif sur lequel on dispose des fleurs d'aréquier, des étoffes blanches ou jaunes.

Sous le hangar les femmes *mémot,* au nombre de deux ou trois, ayant aux doigts de faux ongles de cuivre très longs comme ceux des lokhon ou danseuses, ornées d'un turban rouge et d'une écharpe rouge, se trémoussent du soir au matin au son des instruments de l'orchestre. D'une main elles tiennent un éventail, de l'autre un bol de cuivre contenant un peu de riz et des feuilles de bétel, on y colle aussi une bougie allumée. Quand ces femmes sont possédées, elles s'éventent. Quatre *snâm* ou assistantes font les questions, demandent la guérison du malade. L'orchestre comprend trois tambours, un gong, un violon et une flûte. Le hangar est orné d'une étoffe blanche en guise de dais. Sur des plateaux sont des gâteaux, des langoutis pliés, des bols d'eau-de-vie, et des bougies sont allumées sur un smok ou imitation de cassette en feuilles de palmier à sucre.

SEPTIÈME PARTIE

KORAT

Sommaire.

91. — La province de Korat. — 92. Districts du nord. — 93. Poutaïsong. — 94. Phimaïe. — 95. Bouriram. — 96. Phak Tong Chhaï. — 97. Nang Rong. — 98. Pah Tong Chhaï. — 99. District de Korat. — 100. Ville de Korat. — 101. Industrie, commerce. — 102. Monnaies, fermes, impôts. — 103. Mandarins, eau du serment. — 104. Procès, brigandage. — 105. Mœurs, coutumes, superstitions. — 106. Les Chhao Bon. — 107. Traversée du Dong Phya Yên. — 108. Commerce intérieur du Laos. — 109. Importations. — 110. Exportations. — 111. Les Birmans. — 112. Conclusions.

XCI

LA PROVINCE DE KORAT.

Korat est la corruption, l'abréviation en siamois de l'expression khmêre *Angkor réach sêma,* qui n'est elle-même qu'une corruption du sanscrit *Nagara raja sêma.* L'ancienne *ville des frontières royales* n'est pas d'ailleurs le Korat actuel, mais une ville abandonnée, à une grande journée de marche vers l'ouest.

La province de Korat, la plus grande et la plus importante du Laos, est bornée à l'est par Suvanaphoum et Sourèn, au sud et à l'ouest, par les grandes montagnes : Phnom Vêng ou Khao Niai ; au nord, par la province de Chonobot.

De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire de Korat, arrosant des plaines fertiles peuplées de villages importants, véritables oasis où poussent des cannes à sucre de belle venue, où le riz donne de belles moissons.

Ces oasis sont séparés par des tertres sablonneux appelés *kouk* par les Khmêrs et *khouk* par les Siamois, secs, arides à la saison sèche, et couverts de forêts de grands arbres : phchek sokkrâm, khlong, thbêng, reang des montagnes, et chlit. Ce

dernier est un grand arbre à l'écorce blanche, rugueuse par plaques et dont le cœur rouge vaut presque le krenhung ou bois de fer.

L'un des plus grands et, à coup sûr, le plus redouté de ces tertres sans eau à la saison sèche est le *kouk* Louong « le principal », à deux jours au nord de Korat. Il s'allonge de l'ouest à l'est; et il faut une journée pour le traverser dans ses petites dimensions du nord au sud. Sa ligne de partage des eaux sert de limite entre les districts de Korat au sud et de Chettorach au nord. On s'exposerait à de dures souffrances en s'y aventurant pendant la saison sèche sans emporter de l'eau.

Si ces forêts sont impropres à la culture, elles fournissent beaucoup d'excellent bois. Le gibier y abonde. On chasse surtout au sud, vers les montagnes. Quant aux plaines cultivées, le riz y pousse dru, ai-je dit. Les ennemis de la moisson y sont moins à craindre que dans beaucoup de provinces du Cambodge, tels que le lièvre la nuit, le singe tout le jour, les moineaux, perroquets et tourterelles le matin et le soir. A Siem Reap et à Battambang, par exemple, on entend les gardiens pousser des cris toute la journée pour écarter ces fâcheux voisins. Ici il n'en est rien, et les dommages ne sont pas considérables.

La population de la province de Korat est siamoise, laocienne, khmère et chinoise.

Outre Ratanabouri que nous avons déjà vu, et le district de Korat proprement dit, le plus grand de tous, la province comprend onze districts :

1° Le mœuong Phou Khiou, au nord-ouest;
2° Le mœuong Bamnêt Darong, au nord-ouest;
3° Le mœuong Chettorach, au nord;
4° Le mœuong Chaya Phoum au nord;
5° Le mœuong Poutaisong, à l'est;
6° Le mœuong Phimaïe, à l'est.
7° Le mœuong Bouriram, au sud-est;
8° Le mœuong Phaktong Chhai, au sud-est;
9° Le mœuong Nang Rong, au sud-est;
10° Le mœuong Pah Tong Chhaï, au sud;
11° Le mœuong Chau Túk ou Tian Tœuk.

Ce onzième mœuong, à l'ouest-sud-ouest de Korat, dans les montagnes, à l'entrée du fameux passage appelé *Dong Phya yên,* est peuplé de Siamois et de Laociens. Son chef-lieu compte une trentaine de cases, à 4 kilomètres au sud-sud-est de la station d'étape qui porte son nom.

Le chau est appelé Phra nokhon Chau Tùk ou Phra pama lokhon chau mœuong Chau Tùk. Ses insignes sont d'argent. Nous verrons plus spécialement le pays en étudiant le Dong Phya Yên.

XCII

DISTRICTS DU NORD.

Le mœuong Phou Khiou « des montagnes bleues » est à l'extrémité nord-ouest de la province de Korat; sa population serait laocienne. Certains renseignements feraient de Phou Khiou une province séparée.

Le mœuong Bamnêt Darong, au sud du précédent, au nord de Tian Tœuk, à l'ouest de Chettorach, est peuplé de Siamois.

Le chau serait : Phra ritthi lœu chhaï chau mœuong Bamnêt Darong, avec des insignes d'argent.

Je n'ai pas de renseignements particuliers sur les deux mœuongs qui précédent.

Le district de Chettorach est borné à l'ouest par le mœuong Bamnêt Darong; la limite est au houé Saï, qui coule à une matinée de distance de Bamnêt Darong; Au nord-ouest, par le district de Phou Khiou, dont le chef-lieu serait à quatre jours; au nord et au nord-est, par le Lam Prah Chhi, qui coule à 25 ou 30 kilomètres de distance de Chettorach dont il sépare le territoire de celui de Chaya Phoum. Il y a deux jours de distance entre les deux chefs-lieux. Au sud et au sud-est, Chettorach est borné par le district de Korat. La limite est à un jour de Chettorach, sur la ligne de faîte du tertre appelé Kouk Louong, et il y a trois journées de marche de Chettorach à Korat.

La population du district de Chettorach (caturâja?) est laocienne et elle compterait 600 inscrits payant la capitation, et non

compris parmi les gens de levée habituellement requis pour la guerre. Les inscrits tatoués paient 7 ticaux, les autres 4.

Le tatouage sur les poignets est fait d'une manière irrégulière dans les provinces d'administration siamoise du Laos, généralement par des envoyés spéciaux au début de chaque règne.

Nous verrons les règles à Siam, qui sont autres, quand nous nous occuperons de ce dernier pays.

Le mœuong Chettorach, sur un tertre, compte une centaine de cases, ombragées par des cocotiers, des aréquiers, occupant une longueur de 600 mètres environ. Il n'y a qu'une pagode, et les habitants boivent l'eau de son bassin.

C'était jadis le Ban Kok. L'ancien mœuong, à 2 kilomètres au nord, appelé actuellement le Ban Boua Phi Yuh, compte aussi une centaine de cases. On y fait du sel pour la consommation.

Les habitants de Chettorach, qui n'ont presque pas de voitures, élèvent des bœufs et des buffles pour la vente. Ces Laociens mangent du riz ordinaire aussi bien que du riz gluant. Les femmes coupent leur chevelure. Elles attachent leur jupe très bas, presque d'une manière indécente.

Autrefois Chettorach payait son tribut en or, à raison de deux sling d'or par tête d'inscrit. L'or provenait d'une mine appelée Bo Kolo, à deux jours au nord-ouest de Chettorach, dans les forêts au pied des montagnes bleues, entre les trois districts de Chettorach, Chaya Phoum et Phou Khiou. L'exploitation a cessé depuis longtemps et actuellement le tribut est payé en argent.

Le district de Chaya Phoum est borné à l'est et au nord-est par la province de Chonobot, dont le chef-lieu est à deux jours de distance; au nord-ouest, par le district de Phou Khiou, à deux jours; au sud-est, par Chettorach, à deux jours de distance, et au sud, par le district de Korat. Il y a quatre jours de marche de Chaya Phoum à la ville de Korat.

Il y aurait dans le district de 700 à 900 inscrits payant 7 ticaux de capitation, et le tribut du district serait d'un picul et demi d'argent porté à Korat.

Le chau a pour titres : Phra Phakedey samphon chau mœuong Chaya Phoum (Brah Bhakti Sambhara?... Jaya Bhumi).

Ce mœuong est créé depuis le règne du roi de Siam Prah Nang Klao.

La population est laocienne, mange du riz gluant, cultive des rizières, fait du sel pour sa consommation. Ce sel est vendu 1 tical le mœun de 10 livres siamoises ou 20 livres chinoises.

Il y a quelques monts isolés au nord, à une matinée du chef-lieu de Chaya Phoum. Le mœuong actuel de Chaya Phoum, jadis appelé Ban Boua est situé sur un tertre. Il y a une pagode.

L'ancien mœuong est à 400 mètres au sud-est. Les deux villages réunis comptent de 150 à 200 cases, dont les deux tiers à l'ancien mœuong, où sont plus de jardins, de bambous, de cocotiers. Les plaines d'alentour sont basses, cultivées en rizières, et même assez inondées aux grandes pluies pour exiger la circulation en pirogue.

XCIII

POUTAÏSONG.

Le district de Poutaïsong est au nord du Moun, entre Phyakaphoum Visaï, district de Suvanaphoum à l'est, et Phimaïe à l'ouest.

Il y aurait dans le district plus de 300 inscrits payant 4 ticaux de capitation. Le tribut serait de 12 cattis et 10 damling. En outre il y a l'impôt sur les raï ou rizières qui paient 1 sling et 1 fœuong par carré de 40 mètres de côté.

Le mœuong, à quelques kilomètres au nord du Moun, est formé de deux gros villages séparés par 800 mètres de rizières. Ici, de même que dans toute la province de Korat, il y a des fermes d'alcool achetées par des Chinois au fermier général de Korat, qui, lui-même, achète à Bangkok. Le sous-fermier de Poutaïsong a payé 4 cattis et 10 damling la ferme du district, et il sous-loue un fourneau, un alambic pour 5 à 8 damling selon l'importance des villages.

Le district est boisé dans les environs du chef-lieu, mais vers l'ouest, en approchant de Phimaïe, ce ne sont que de grandes plaines nues.

Les habitants de Poutaïsong, tous Laociens, cultivent les rizières; en quelques endroits ils font des charrettes qui se vendent de 5 à 10 ticaux. Vers l'ouest ils font du sel.

Le chau a pour titres : Phra sena sangkréam chau mœuong Poutaïsong ou Phoutaïsong (Brah sêna sangrâma).

Dans ce mœuong de Laociens relevant de Korat, province siamoise, on emploie pour les titres des fonctionnaires la double série des titres laociens et siamois que voici :

Titres siamois : Chau mœuong, Balat, Iokebat, Phou chhuoï, Mahathâi, Louong phon, Sasedi, Louong veang, Louong klang, Louong na, Louong phêng, Louong mœuong, Louong nara, Louong tamruot, etc.

Titres laociens : Chau mœuong, Oppahat, Réachvong, Réachbot, Mœuong sèn, Mœuong chan, Mœuong kva (de droite), Mœuong saï (de gauche), Mœuong Pak (de bouche, de face), Mœuong kang (du centre) Mœuong phên, Souphon, Mahasêna, Senon, Seniet, etc.

Dans le territoire du district on rencontre des amphœu, ou petites circonscriptions, qui tendent à se détacher du chef-lieu laocien pour relever directement des Siamois de Korat qui favorisent ce mouvement.

Ainsi, à une petite journée de marche au nord-ouest du mœuong Poutaïsong, l'amphœu du Ban Dêng, — dont le chef ou néai amphœu porte les titres de Luong piphak pholokan et a sous ses ordres un autre chef, le Luong tip, — comprend quatre villages distants de 4 à 12 kilomètres les uns des autres, comptant une vingtaine de cases chacun. Le chef de ce petit territoire a jugé bon de se détacher de Poutaïsong en gagnant les bonnes grâces de l'un des fils du Samdach Maha Malla qui envoya en conséquence un ordre au gouverneur de Korat. Celui-ci s'empressa d'accorder l'autorisation, et depuis lors le néai amphœu du Ban Dêng relève directement de Korat où il porte chaque année 16 damling et 1 tical d'impôt, à raison de 2 ticaux par inscrit marié.

XCIV

PHIMAÏE.

Le mœuong de Phimaïe (Bhimay? Vimay?) est situé à un kilomètre environ au sud du Moun, sur l'emplacement d'une ancienne ville khmêre dont les ruines, très importantes, indiquent

la principale ville de la région à l'époque de la puissance cambodgienne.

Des canaux naturels ou artificiels dérivés du Moun, font de Phimaïe une île. On y compte trois pagodes, toutes dans l'intérieur des vieilles ruines, et environ 250 cases ombragées par beaucoup de bambous, manguiers, cocotiers, aréquiers et palmiers à sucre.

Les inscrits paient 4 ticaux d'impôt de capitation annuelle.

La population est siamoise, au moins d'aspect, de mœurs, d'habitude et de langage. On ne mange plus le riz gluant, mais le riz ordinaire; les filles portent toutes les cheveux courts et le langouti retroussé. La négative *maï* remplace le mot *bo* le « non », des Laociens que l'on entend vers l'est.

Le chau a pour titres Prah phakedey khantha sêma chau mœuong Phimaïe ? Ses insignes sont dorés avec un parasol rouge.

A l'est de Phimaïe sont de grandes plaines nues.

On fait beaucoup de sel dans ce district. On y pêche dans le houé Sa Thêp d'excellent poisson de l'espèce que les Khmèrs appellent *râs*. On l'écaille, on l'ouvre sans laver l'intérieur, on le sale et on le met dans une jarre où on le laisse entassé une demi-journée ; puis il est retiré, lavé et séché au soleil. On le vend 1 sling les trois ou quatre pièces.

Dans l'une des pagodes de Phimaïe un bonze fait du papier avec du bois de mûrier.

Phimaïe, qui jadis devait communiquer avec Angkor, la grande capitale cambodgienne, était bien située dans un pays fertile, au-dessous de la jonction de plusieurs rivières avec le Moun.

La ville de Korat, née de la domination siamoise et du commerce avec le bassin du Ménam a dû être placée plus à l'ouest à 48 kilomètres, à la jonction des diverses routes de Siam et du Laos.

XCV

BOURIRAM.

Le mœuong Bouriram, appelé aussi mœuong Peh, est situé à trois journées de marche au nord-est de Nang Rong, à trois journées de marche au nord-ouest de Phakonchhaï.

Le district, borné au nord-ouest par Poutaïsong, au nord-est par Phyakaphoum Visaï et à l'est par Sourèn, est pauvre, boisé en forêts claires, le sol sablonneux. La population, khmère d'origine, n'est pas dense. Près du mœuong sont deux monticules appelés phnom Kedong, hauts de 80 à 100 mètres.

Dans le chef-lieu de Bouriram, ancien emplacement qui est entouré de deux levées concentriques de terre, avec un fossé entre ces deux levées, on compte deux pagodes et soixante à quatre-vingt cases. Les filles, quoique cambodgiennes, se baignent nues comme des laociennes.

Phra nakhon nagara chau mœuong Bouriram a des insignes d'argent, pas de parasol.

Beaucoup d'habitants sont inscrits à Korat, à Sourèn. Le total serait de 200 environ. De ce chiffre, plus de la moitié habite le chef-lieu et, en défalquant les inscrits de Sourèn et de Korat, il resterait 80 inscrits pour la part du district au chef-lieu.

Les inscrits de Bouriram sont réquisitionnables. Ils paient leur tribut en cire, dont l'exploitation est réservée : tout contrevenant s'exposant à une contravention de 5 cattis environ. La cueillette a lieu au mois de pĭsak, après entente avec les chefs, qui prélèvent pour le tribut la moitié de cette cueillette; l'autre appartient aux habitants.

Le chau fait porter à Korat le tribut fixé à trois piculs. S'il y a déficit, il faut compléter en argent, au prix courant de la cire.

Les habitants de Bouriram cultivent aussi du tabac qui se vend un tical les cent tablettes.

Ils mangent, au village de Sangkê Cheam par exemple, les lézards *chéas* et les grosses araignées à crochets venimeux appelées *roping,* qu'ils prennent en creusant la terre. Ils conservent ces araignées en salaisons pour remplacer le poisson qui leur manque.

XCVI

PHAK TONG CHHAI.

Phak Tong Chhai, en khmêr Peak Tong Chéy « couvrir du drapeau », est le nom officiel, souvent prononcé par corruption,

Pha Kon Chhai. L'ancien nom vulgaire est Teloung « la plaine découverte, spacieuse ».

L'emplacement de l'ancien mœuong est à deux lieues à l'ouest du mœuong actuel. Le district, entre Sourên à l'est et Nang Rong à l'ouest, s'étend au sud jusqu'aux Dangrêk.

La population est khmêre. Les filles ont le langouti relevé des Siamoises. Elles portent en balance sur l'épaule au lieu de porter sur la tête comme les Cambodgiennes du pays d'en bas. Tout en parlant la langue khmêre, les habitants apprennent à lire et à écrire le siamois.

Le Phra surya dêt chau mœuong Phak Tong Chhaï a des insignes d'argent, et pas de parasol.

On rencontre à ce mœuong, parmi les fonctionnaires spécialement, des types frappants par leur ressemblance avec les seigneurs sculptés dans les bas-reliefs de la galerie historique d'Angkor-vat, grands, gros, encolure de taureau, le nez fort et droit, le front découvert.

En outre la voix est un peu sourde, voilée. Je dois ajouter que ce ne sont pas, moralement, les plus beaux spécimens de la race khmêre. Quémandeurs sans vergogne, peut-être un peu pillards, ils sont loin de valoir le Khmêr, à type indien très reconnaissable, sec, élancé, ennemi des procès, consciencieux et habituellement réservé, mais plein d'expansion débordante dans les fêtes, les réunions, type assez commun dans les provinces de Bati, de Kandal Sting, par exemple.

Il n'y a pas de cours d'eau au chef-lieu de Pha Kon Chhai; les habitants boivent l'eau des puits, des bassins de pagode, qui leur fait un peu défaut à la fin de la saison sèche.

Les habitants de ce district ne paient pas de capitation. Ils sont réquisitionnés en temps de guerre, et alors qui ne marche pas doit payer une somme sur laquelle mes renseignements sont très variables, de 6 ticaux à 6 damling. Leurs attelages même sont requis.

Ils paient au chau de Korat un petit tribut en nature de 300 rotins et 600 torches. Ils paient l'impôt des rizières d'un sling et d'un fœuong par raï ou sên carré, de 40 mètres de côté. La contenance des rizières est évaluée à l'estime par un kha

luong « envoyé royal » venu de Korat. On ne mesure qu'en cas de contestation. Un chef de maison paiera de ce chef jusqu'à 10 ou 12 ticaux. Il n'y a pas d'impôt en nature sur le riz pour les magasins locaux, les besoins du service public. Le cas échéant on prélève deux ou trois mesures par village.

La ferme des alcools pour Pha Kon Chhaï est achetée à Korat au prix de 5 cattis d'argent, puis revendue en détail par villages. Il y a, paraît-il, un impôt affermé sur les cases, d'un sling par case. Un autre sur les peaux exportées, un tical par charretée de peaux (?)

Toutes les cultures sont imposées. La situation de tous ces Khmêrs de la province de Korat, réputés guerriers, taillables et corvéables à merci, est très dure, et ils sont très mécontents du régime qui pèse sur eux, et que l'on pourrait qualifier de servage.

Ils cultivent les rizières et construisent des voitures. Ils plantent du tabac dans les parcs à bœufs, à buffles, dont l'engrais donne à la feuille plus de force, plus d'arome, et permet aussi de mieux brûler. Ce tabac a, toutefois, moins de réputation que celui d'Angkor qui est partout fumé avec le guano des chauves-souris des ruines.

A Pha Kon Chhaï, le tabac du pays se vend un tical les trois cents tablettes, ou bien on l'échange à raison de cent tablettes contre un tau de riz.

En plusieurs villages, dans le sud, vers les Dangrêk, à Kruos par exemple, au nord du sentier Chamtup Péch, on fait du sucre de canne. Les cannes sont écrasées avec un moulin formé de deux hélices verticales. Une de ces hélices reçoit le mouvement de rotation d'un buffle attelé qui tourne autour. Les dix disques se vendent un sling. Chaque case fait de quatre à cinq jarres de sucre. Dans ce district on fait aussi des torches, des nattes de *run*. Les habitants achètent des peaux au prix de 2 à 3 damling le picul, et ils les revendent à Korat au prix de 5 damling.

XCVII

NANG RONG.

Le district de Nang Rong, en khmêr Néang Roung, est borné au nord-est par Bouriram, dont le chef-lieu est à trois

journées de marche; au nord-ouest, par Phimaïe, dont le chef-lieu est à quatre journées de marche; à l'ouest par le district de Korat (cette dernière ville est à quatre journées de marche); à l'est, par Pha Kon Chhaï, dont le chef-lieu est à une journée de marche; au sud, par les grandes montagnes, à trois jours de distance, qui séparent Nang Rong de la province de Sisaphon.

La population de Nang Rong est mêlée de Khmêrs et de Siamois. Sur 700 à 800 inscrits qui habitent ce district, 200 seulement lui appartiennent, les autres relèvent de Korat ou de Sourèn.

Le chef-lieu comprend plusieurs villages groupés sur des tertres sablonneux, avec des plantations de tabac, d'aréquiers, de cocotiers.

Un petit cours d'eau, le Thalao, qui conserve de l'eau par flaques à la saison sèche, traverse le groupe de Nang Rong et se jette dans le Plai Mat, un peu plus au nord.

On compte huit pagodes au mœuong et vingt-deux, au total, dans le district qui forme une oasis assez fertile que des forêts séparent du district de Korat. Il y a au chef-lieu six maisons de chinois vendant un peu de cotonnade au prix d'un tical les neuf ou dix coudées.

Dans le nord du district, les forêts d'arbres khlong sont abondantes, on en fait des planches.

A une journée au sud-est du mœuong Nang Rong, le Phnom Roung, petite montagne de grès, isolée, de 240 mètres de hauteur au-dessus de la plaine, est couronné par des ruines importantes.

Un des centres remarquables du district est le petit village de Phkeam, à 40 kilomètres environ au sud, un peu à l'ouest du chef-lieu, au débouché de la route du chhang Takor, c'est-à-dire du passage des Dangrêk, à deux petites journées au sud de Phkeam.

Autour de Phkeam le village est fertile en rizières. C'est la population qui manque. Il y a beaucoup de forêts de phchek dans les environs. Phkeam est sur le houé Plai Mat.

De ce point partent trois routes pour le voyageur qui a franchi le chhang Takor : l'une au nord-est passe par Samrong, Dréai,

Nang Prey et de là à Phakonchhaï, Sourèn; la deuxième va au nord à Nang Rong, puis au nord-nord-ouest à Korat. C'est la plus directe pour se rendre dans cette dernière ville, mais l'eau est mauvaise ou bien elle fait défaut à la fin de la saison sèche. La troisième route, celle du pied des montagnes, va à l'ouest en suivant le Plai Mat, puis à Chhêp et de là au nord, vers Pah Tong Chhai et Korat. Elle est plus agréable que la précédente pour un Européen pendant la saison sèche. Elle longe, allant à l'ouest, le cours du Plai Mat et à partir de Chhêp, en se dirigeant vers le nord le pays est fertile. Les indigènes, je dois le dire, sont d'un avis diamétralement opposé, et ils préfèrent la route de Nang Rong.

Le Phra phakedey si narong narinthon chau mœuong Nang Rong a des insignes d'argent et un parasol rouge.

Le district de Nang Rong a cinq amphœu ou subdivisions territoriales.

Le Luong Phon est le chef ou néai amphœu du sud; le Luong Phiroum de l'est, le Sasedi du nord, le Maha thai de l'est. Le Luong klang « du centre » est le néai amphœu du mœuong ou chef-lieu.

Ces néai amphœu donnent des ordres aux komnan ou chefs de village, les conduisent au chau mœuong.

Le droit de faire fonctionner un alambic est acheté à Nang Rong 6 damling et 2 ticaux. Un fermier prélève un droit d'un dixième sur les torches, un autre prélève un tical d'argent par charretée de peaux exportées.

La principale culture du district est celle du riz. Au Ban Phkeam le riz coûte un tical les huit, dix, quinze kanchœu ou paniers. On plante aussi du tabac et de la canne à sucre, surtout vers le sud. Les habitants vendent des noix d'arec, des noix de cocos ; 40 cocos valent 2 sling au chef-lieu.

Le coton des montagnes se vend un tical les dix livres aux gens du chef-lieu qui le tissent et l'échangent contre la matière première.

Les habitants de Nang Rong font des torches de bois pourri, pilé, pétri avec de la résine liquide de trach ou de téal. Cette pâte, roulée en bâtons longs d'une coudée, gros comme le

poignet, est entourée de feuilles de tenot (palmier à sucre) ou d'un autre palmier nommé phaau.

Ces torches, liées par faisceaux de vingt, valent 1 sling les vingt à Korat, ou sur place trente pour 1 sling; ou encore dix torches sont échangées contre 1 *tau* ou *kanchœu* « panier » de paddy de la contenance de cinquante livres. Au Ban Phkeam cent torches sont vendues 1 sling et 1 fœuong.

On fait aussi des nattes de jonc *run* qui valent 1 fœuong pièce.

Le village de Chrâk Roka, au sud-est, fait des torches qui sont vendues aux Laociens ou échangées à raison de dix torches contre 1 tau de riz. Les gens de ce village n'ont guère que ce moyen d'existence. Leurs rizières ne peuvent être cultivées faute de buffles, que les voleurs enlèvent jour et nuit.

Les habitants de Nang Rong font aussi le commerce des peaux de bœufs qu'ils exportent à Korat.

XCVIII

PAH TONG CHHAI.

Pah Tong Chhaï, en Khmêr Boh Tong Chéy « planter le drapeau ». Souvent par corruption on dit Pak Tong Chhaï, et aussi par abréviation, le mœuong Pah.

Ce district est borné au sud, à l'est et au nord par celui de Korat; à l'ouest par celui de Tian Tœuk. Sa population comprend des Laociens, des Siamois et des Mon ou Pégouans.

Le chef-lieu, à 32 kilomètres au sud de Korat, groupé en cercle sur un tertre entouré de rizières, près d'un *kout* ou bassin naturel allongé comme un tronçon de cours d'eau, compte trois pagodes et environ cent cinquante cases habitées par des Laociens qui ont été enlevés de Vien Chan par le Bodin, selon les uns, qui ont habité là de tout temps selon les autres. Les deux versions peuvent être vraies en partie.

Le chau est Phra Vongsa Sanhkréam chau mœuong Pah Tong Chhaï (Brah vansa sangrama...), ses insignes sont d'argent.

Au nord du mœuong sont les villages peuplés de Pégouans à Srah Noï, Nang Okjpar exemple.

Ce district envoie à Korat du sucre de canne par paquets de dix galettes ou disques empilés, liés avec des feuilles de cocotier. Les dix paquets valent, à Korat, 8 sling en gros et 10 sling au détail.

Du mœuong Pah à Korat la route la plus directe à travers les kouk ou forêts sablonneuses, manque d'eau à la saison sèche sur une longueur de 25 kilomètres.

XCIX

DISTRICT DE KORAT.

Ce district est très étendu. Au nord, il confine à celui de Chettorach à plus d'une grande journée de marche de Korat; à l'est il est borné par celui de Phimaïe, à une petite journée de Korat; à l'ouest, il s'étend à deux journées de marche sur la route du Dong Phya Yên; au sud, il va jusqu'aux montagnes à quatre grands jours de marche de Korat, entre Nang Rong à l'est et le mœuong Pah ou les Khao Niai à l'ouest.

La population est mêlée de Siamois, de Laociens, de Chinois. On remarque aussi les sauvages Chhao Bon dans les forêts du Sud.

Nous verrons les centres importants de l'ouest quand nous étudierons la route du Dong Phya Yên.

On fait du sucre au Ban Chhêh, gros village à plus de deux journées, droit au sud de Korat, ce village fait partie de l'amphœu de Kathup, le plus méridional du district. Son sucre est vendu en jarres. On y fabrique aussi des torches à deux sling le cent.

Les environs du Ban Chhêh sont fertiles en riz qui vaut un tical les dix *sat* ou paniers hauts d'une coudée, larges d'une coudée au bord.

Le sucre est surtout fait à Phimoun sur les bords du Moun à quatre lieues au nord du Ban Chhêk. On écrase les cannes avec des moulins verticaux à trois arbres ou hélices; celle du milieu reçoit le mouvement de rotation que lui imprime un buffle qui tourne autour. Le jus est reçu dans des récipients placés au-dessous, en creusant la terre. On le verse dans deux ou trois chaudières chauffées à un foyer commun sous terre.

Le sucre sirupeux est versé dans des jarres percées au fond, le trou étant bouché avec une poignée de paille pour faire filtre. Ces jarres sont posées, alignées sur un chevalet contre les parois du hangar. La mélasse tombe de ces filtres dans une cheminée en bambou qui la conduit à une autre jarre sur le sol. La cristallisation suffisamment avancée, on enlève le bouchon de paille pour mieux laisser égouter le sucre. La mélasse sert à faire du rhum, à ce que m'ont dit les gens du pays.

En jarres, ce sucre se vend 2 sling à 1 tical et plus, selon la grosseur de la jarre. S'il est raffiné, en poudre, blanc-grisâtre au lieu d'être rouge-brun, il vaut 1 sling la livre du pays.

On fait aussi du sucre à Ban Toum, par exemple, à 16 kilomètres environ au sud-est de Korat, sur la route de Nang Rong. Les moulins sont formés de deux arbres verticaux ayant chacun quatre arêtes longitudinales. Le sucre s'y vend 1 fœuong les deux pots de deux livres et demie chaque, soit une valeur égale à 1 tiên de sapèques annamites, la livre de sucre.

Pour ce Ban Toum et deux villages voisins, les diverses fermes sont louées quarante ticaux.

A une dizaine de lieues au sud-est de Korat, toujours sur la route de Nang Rong est le gros village appelé Ban Dong Nong Houa Rêt « village de la forêt de la mare de la tête du rhinocéros » qui compte une pagode, une centaine de cases près d'une prairie basse que les habitants ont percée d'une quantité de puits.

Les gens de ce village, qui n'ont presque pas de rizières, cultivent des concombres, des pastèques, du tabac et surtout du piment. En février-mars, ils abattent des carrés de forêt dans les environs; en avril-mai, ils y transplantent les semis de piments pris dans les pépinières du village. Ce piment est vendu 1 tical les huit livres. Une famille, en recueillera, dans la saison, pour une valeur de 3 ou 4 damling.

Les pastèques valent 1 tical les deux cents fruits. Le tabac 1 tical les trois cents tablettes. Ils achètent le riz 1 tical les huit ou dix paniers de la contenance de vingt-cinq livres de riz décortiqué.

Le chef du village a le titre de Prah Phon.

Les gens du Ban Dong Nong Houa Rêt ne paient pas de capitation régulière. Ils sont corvéables et paient 4 ticaux s'ils ne sont pas requis dans le cours d'une année. Le genre de corvées n'est pas spécifié.

Leurs jardins de piments sont imposés à 1 fœuong par jardin.

Ils ont quelques maigres rizières à une demi-journée de marche, entre le village et la plaine dite *Tung Kathên*. Ces rizières paient l'impôt d'un sling et un fœuong par sên carré.

La distillation de l'eau-de-vie faite dans quatre cases du village est affermée 20 ticaux par an. Le petit bol d'eau-de-vie, vendu 1 fœuong est plus cher qu'à Korat, le riz étant plus cher.

Thung Kathên est une plaine marécageuse, découverte, située entre Ban Dong Nong Houa Rêt et Nang Rong, à une journée de marche de chacun de ces points. Pendant la saison sèche il reste au milieu de cette plaine une longue lagune boueuse de 20 à 25 mètres de largeur appelée Rahal Klang. On la barre de distance en distance pour épuiser l'eau des bassins avec des paniers enduits de résines et prendre le poisson.

Tous les villages des environs envoient leurs bestiaux à cette plaine pendant la saison sèche. Les gardiens se construisent de misérables abris de branchages et mangent le poisson du Rahal; ils s'en retournent en mai, alors que l'herbe pousse partout.

Le houé Chakarat sort de cette plaine.

Le pont de Tha Chhang, sur le Moun, où passe la route de Korat à Phimaïe, — à 12 kilomètres à l'est de Korat, à 16 kilomètres à l'ouest d'un autre pont de cette route sur le Chakarat et à 32 kilomètres à l'ouest de Phimaïe — est un pont en madriers mesurant deux mètres de largeur et une soixantaine de mètres de longueur. Ici le Moun a une trentaine de mètres de largeur, 8 mètres de profondeur et 15 mètres de largeur au fond.

Un peu au-dessous du Tha Chhang, le Moun reçoit à gauche plusieurs affluents dont l'un, le Takon Bariboun, passe près des ruines khmêres de Nom Van, à une lieue au nord de Tha Chhang.

La terre est très salée à l'est et au nord-ouest de la ville de Korat; au Ban Phout par exemple, à quelques kilomètres à l'ouest de Tha Chhang, l'eau des puits n'est pas potable. Dans tous ces parages on fait du sel.

Ici on ne creuse même pas d'auge en bois. La terre est délayée et l'eau, filtrée à travers un lit de ces roseaux que les Khmêrs appellent *prey,* tombe dans les trous imperméables creusés en terre. L'évaporation a lieu sur de longs foyers souterrains, chauffant vingt-cinq à trente marmites, à deux chauffes par jour.

Pour 1 tical on a de vingt-cinq à trente marmites ou bols de sel. Il n'y a pas d'impôt sur cette industrie.

Les Laociens du Ban Pho Khvang Si Mum font des marmites, et sont aussi sauniers. Leurs marmites se vendent deux sling le cent. Ces gens ne vendent pas leur sel; ils le portent en tribut au sasedi de Korat, payant de cinquante à cent marmites de sel par inscrit marié.

D'autres villages au nord de Korat fabriquent des pots, des marmites valant, selon la grosseur, 1 sou, 2 sous, et vendues à Korat et ailleurs.

Tout près de Korat, au sud-est de la ville, on fait de la chaux. Le calcaire vient de Véal Tonlé « la plaine du bassin », plaine basse, inondée aux pluies jusqu'à la ceinture. Elle sert alors aux joutes nautiques.

A la saison sèche la terre, creusée à une coudée ou deux de profondeur, donne des graviers, des cailloux de calcaire blanc que l'on lave. Les fours sont des trous en terre d'une brasse de profondeur où l'on dispose des couches alternées de calcaire et de combustible : bambou sec, ou bien charbon de téal, de popél ou de phchek.

La chaux vive, placée dans un panier, arrosée d'eau, tombe délayée et filtrée dans une jarre; les cailloux mal cuits restent dans le panier. On décante l'eau de la jarre quand la chaux est déposée. Pour la mastication du bétel, cette chaux est généralement rougie avec du sbêng et du curcuma.

Ce curcuma a été cuit à l'eau, séché au soleil et pilé. Le bois de teinture sbêng est mis dans une grande marmite d'eau, et après une légère ébullition de quelques secondes, cette eau, mêlée au curcuma pilé, est mélangée avec la chaux à mastiquer. La chaux ainsi préparée est vendue par petits paquets au prix d'un sou siamois.

Les gens des environs de Korat gardent la paille du riz et la vendent, pour la nourriture des bestiaux, aux conducteurs des

bœufs porteurs des nombreux attelages qui, de tout le Laos, affluent à Korat. L'herbe faisant défaut, cette paille est vendue 1 sling le picul; elle descend à 1 fœuong quand les pluies commencent.

L'herbe qui sert de chaume pour la couverture des cases et que les Khmêrs appellent *sbau,* apportée à Korat, se vend 1 sling sang faï (soit 1 franc) les vingt-cinq gerbes.

On cultive beaucoup de khtim « oignon » du pays, dans les environs de Korat, surtout vers l'ouest. Pour un fœuong on a cinquante oignons blancs, soixante oignons rouges.

C

VILLE DE KORAT.

La ville de Korat comprend, pour ainsi dire, non seulement la citadelle mais encore le marché extérieur de Vat Chêng et une longue ligne de jardins et d'habitations de campagne allant droit à l'ouest et appelée Parou.

Ces trois groupes figurent, si je puis me permettre cette comparaison, une mire dont la planchette est représentée par la citadelle rectangulaire, avec cinq kilomètres de tour et le manche par le marché extérieur et le Parou, long de deux lieues environ.

Le Parou commence à la prise d'eau du Takong, dérivé à la saison sèche pour alimenter un petit canal qui arrose tous ces jardins et entre dans la citadelle par une petite brèche près de la porte de l'ouest. Son eau saumâtre n'est pas potable. Quant au cours même du Takong, il passe près de la face nord de la citadelle.

Cette citadelle rectangulaire mesure 1,000 mètres environ sur la face est, 1,640 mètres sur la face sud, 1,000 mètres sur la face ouest et 1,610 mètres sur la face nord, au total 5,250 mètres.

Le mur en briques, épais de 2 mètres, haut de 3 à 4 mètres, avec banquette, talus ou mur de soutènement et chemin de ronde à l'intérieur, fossé à l'extérieur, est couronné de créneaux en forme de bornes sacrées de pagodes. Ces créneaux ont une coudée de largeur, les vides de même.

Aux quatre angles sont des bastions arrondis; sur les faces sont d'autres bastions: deux à la face est, trois à la face sud, trois à l'ouest et quatre au nord, au total quinze bastions et environ cinq mille trois cents créneaux.

Du moins ce devait être ainsi lors de la construction. Actuellement le fossé, dont la largeur est de 10 mètres, n'a pas de profondeur et n'est pour ainsi dire qu'une terre à rizières; les miradors des portes sont démolis; les nombreuses brèches faites au mur par le temps occupent un bon tiers du pourtour.

Une porte est au milieu de chacune des quatre faces. Celle de l'est est appelée Patou Tvan Ok « porte du soleil levant »; celle du nord Patou Nam « porte de l'eau », à cause du voisinage du Takong, ou à cause de flaques d'eau constantes dans le fossé; celle de l'ouest est appelée Patou Chomphon, et celle du sud Patou Phi « la porte des morts ».

Les cadavres portés à la fosse ou au bûcher ne doivent sortir que par cette dernière porte, et quiconque violerait cet usage s'exposerait à trente coups de verges et trois ans de prison.

Des portes de la citadelle partent deux grandes rues larges de 5 à 6 mètres qui se croisent au centre à angle droit et divisent la ville en quatre quartiers. Une foule de ruelles la subdivisent en nombreux groupes de maisons.

L'habitation du chau, dans le quartier nord-ouest, fait face à l'est sur une place assez grande où sont des *salas* ou bâtiments publics. L'enceinte du chau mesure 120 mètres de largeur sur 200 mètres de profondeur.

La ville de Korat, assez élevée, n'est pas inondée. Le sol est de sable et d'argile. On y voit des cocotiers et des palmiers à sucre. On compte six à sept pagodes à l'intérieur de la citadelle et un millier de cases peuplées surtout de Siamois et de Chinois, avec quelques Laos, quelques Khmêrs.

Les maisons des mandarins ont un air d'aisance, le bois de construction abonde tellement dans le pays qu'il n'y a là rien d'étonnant.

Dans l'intérieur de la citadelle est un marché moins important que celui de Vat Chêng que nous verrons ci-après. Ce marché intérieur se tient des deux côtés de la rue qui conduit du car-

refour central à la porte de l'ouest. On y vend les divers articles d'importation, du poisson, des gâteaux.

Les rues de Korat, non pavées, non empierrées, sont très poudreuses à la saison sèche et doivent être boueuses aux pluies.

La population boit l'eau de deux bassins des pagodes Nong Barong et Nong Boua. L'eau du canal Parou qui sert à l'arrosage, au lavage de vaisselle, etc., entre, avons-nous dit, par une petite poterne près de la face ouest, un homme en se baissant pourrait passer par cette poterne.

Ayant examiné la citadelle, voyons maintenant son long faubourg. De la porte ouest à la Vat Chêng sur une longueur de 1,200 mètres environ, est l'important marché extérieur des deux côtés de l'amorce de la route qui conduit au Dong Phya Yên. et à Sarabouri.

Les maisons de Chinois avec petit étalage sur la rue, étalage séparé par une cour de la maison d'habitation, sont très serrées surtout vers la citadelle. Allant à l'ouest on atteint la pagode Chêng à gauche. Le marché finit là. Au delà de cette pagode est une grande mare, et à côté la place où se réunissent les conducteurs de bœufs porteurs attendant leur chargement. Les bâts sont disposés en cercle, et les bœufs sont parqués dans le cercle.

Ici commence le Parou, à droite de la route en allant à l'ouest. C'est une ligne épaisse, sombre, d'aréquiers et d'autres arbres de jardin, longue de 8 kilomètres environ, arrosée à la saison sèche par le filet d'eau dérivé du Takong. Tous les mandarins et les gens à l'aise de Korat ont au Parou leur maison de campagne.

Outre les sept pagodes de l'intérieur de la citadelle on en compte au moins une douzaine à l'extérieur et même une vingtaine en comprenant celles du Parou. Au total une trentaine dans le groupe.

Les maisons de Korat ont généralement deux toits, deux cases accolées couvertes en chaume.

Celles des marchands, appelées « maison d'eau », sont construites d'une manière spéciale : les murs, les cloisons sont en

briques crues, les colonnes en bois sont entourées de ces briques qui couvrent aussi un plafond en bois, en treillis et en terre, protégeant ainsi les marchandises de la maison contre l'incendie.

De ce premier toit partent des colonnes en briques montant à 2 ou 3 coudées plus haut où un toit, couvert de chaume, préserve des pluies.

Les cases, les jardins de Korat sont enclos de palissades de pieux de 3 à 4 mètres de haut en bon bois du pays. Si l'écorce est simplement enlevée au maillet, ces pieux coûtent 10 ticaux le cent, et s'ils sont équarris à huit faces, ils valent 3 damling, soit 12 ticaux.

Les Chinois de Vat Chêng ont généralement acheté le terrain occupé par leurs constructions à raison de 3 cattis d'argent par 16 mètres courants de façade. En outre, ils ont à payer un impôt mensuel de 8 ticaux s'ils font étalage, et de 4 ticaux dans le cas contraire. Cet impôt est perçu par un fermier.

CI

INDUSTRIE, COMMERCE.

Nous avons vu dans les environs immédiats de Korat l'industrie du sel, de la chaux, des poteries grossières. Un autre genre d'industrie que nous n'avons classé nulle part, parce qu'il s'exerce un peu partout au Laos, c'est la fabrication de la poudre que les gens de Korat font avec vingt parties de salpêtre, cinq parties de soufre et une quantité convenable de charbon de l'arbuste que les Khmêrs appellent préal, arbuste de la grosseur du pouce, dont les feuilles poilues servent au Cambodge à faire des torches. Au lieu de charbon de l'arbuste préal d'autres emploient celui du *thkau*, un grand arbre.

A Korat, le salpêtre coûte 2 sling la livre. Le plomb coûte 1 sling, le poids de 5 damling ou 20 bat; chacun le coule à sa guise.

Il ne manque pas de palmiers à sucre dans l'enceinte de la citadelle de Korat. L'eau de palme est vendue au marché, et ce qui n'est pas écoulé immédiatement est cuit pour être conservé, bu le soir. On ne fait pas de sucre de palme.

Le sucre de canne, très commun dans le pays, est vendu à Korat, ainsi que nous l'avons vu, 1 fœuong les deux petites marmites de cinq livres au total, et le sucre blanc raffiné vaut 1 sling la livre.

Les ouvriers qui font des briques sont nourris et reçoivent 6 ticaux par mois, ou 7 ticaux et 2 sling sans la nourriture; ou encore ils reçoivent par jour 1 sling, 1 sling et demi. Le patron les nourrissant leur fait faire trois repas par jour.

Les femmes pauvres vont ramasser du bois aux environs de Korat, les rondins sont fendus en deux. Une charge de femme vaut sang faï, c'est-à-dire quatre sous siamois.

On vend quelquefois à Korat un vin fait avec de l'eau de palme mise avec quatre ou cinq sortes de racines dans une jarre couverte qne l'on laisse enterrée pendant sept jours. Cette boisson vendue à Korat 8 sous le verre est agréable, dit-on, et enivre très bien.

Une autre industrie de Korat assez curieuse et dont nous n'avons pas entendu parler ailleurs, c'est la fabrication des boulettes de terre pour *envies de femmes enceintes*.

La terre délayée avec de l'eau est filtrée à travers un linge. L'eau, après dépôt, est décantée, le résidu terreux est roulé en boules, cuit un peu au feu de balle de riz qui donne de l'odeur. Les boules sont cassées en fragments de la grosseur du doigt. Ces fragments, pliés dans des feuilles de bananier, sont vendus en beaucoup d'endroits au prix d'un petit sou siamois le quart de livre indigène, soit les cent cinquante grammes.

J'ignore, d'ailleurs, si les Siamois de Korat partagent la croyance des Khmêrs : si la mère a des envies bizarres, cela indique que l'âme de l'enfant est émergée récemment de l'enfer; les âmes venant des cieux ne doivent pas causer d'envies désordonnées.

On a dix cocos pour 1 sling à Korat. Vingt livres de viande de porc coûtent 5 sling et 1 fœuong. Les seaux en bambou tressé enduits de résine liquide de la contenance de dix livres d'eau, soit six litres, sont vendus 1 sling la paire.

Les noix d'arec sont vendues à Korat coupées en tranches et enfilées en brochettes; un des mandarins, le Mahathâi, retire jusqu'à 100 ticaux par an de la vente des noix de ses aréquiers du Parou.

La vie est à bon marché dans cette capitale commerciale du Laos; le sucre et le riz sont à bas prix. Seul, le poisson frais ou sec est relativement cher, mais il est d'excellente qualité.

Comme on peut le supposer, il y a beaucoup de Chinois à Korat, où presque tout le commerce est entre leurs mains. Ils occupent complètement le grand marché extérieur entre la porte de l'Ouest et la pagode Chêng.

Ils envoient à Sarabouri sur le Ménam, et nous verrons plus loin par quels moyens de transport, des peaux, des cornes, de l'ivoire, de la cire, de la laque, du cardamome, etc. Ils en reçoivent des étoffes, des chaussures, des parapluies, de la vaisselle, etc., que, de Korat, des voitures à bœufs emportent au fond du Laos pour en rapporter les articles d'exportation.

La location de ces voitures est faite d'après le poids des marchandises. Les prix moyens sont de 4 à 5 ticaux par picul pour un trajet de 12 à 15 jours de voiture, pour aller à Nong Khai ou à Amnat, par exemple; et, en plus, la nourriture des voituriers. Le prix est le même pour un chargement de retour. Une voiture peut transporter jusqu'à 4 piculs de marchandises.

Les charrettes à bœufs de Korat sont plus grandes que celles du Cambodge. Les grelots sont attachés au cou, et non au joug, comme au Cambodge. Le charretier se munit de couperets, marmites, riz, etc., et d'un essieu de rechange. En outre, à la saison sèche, on suspend à chaque charrette des tubes en bambous pour emporter de l'eau. On voyage le matin et le soir.

CII

MONNAIES, FERMES, IMPÔTS.

Les monnaies en usage à Korat sont les monnaies siamoises: le tical, actuellement frappé à l'effigie du roi, et aussi les anciens ticaux en forme de rognons, très souvent falsifiés. Puis la monnaie de cuivre, frappée aussi à l'européenne, avec couronne d'un côté, caractères siamois de l'autre, et de quatre grandeurs.

Le *lot*, ou demi-sou, de seize au fœuong; l'*at*, de huit au fœuong, vaut à peu près un sou. Le *faï*, ou double sou, de quatre au fœuong, huit au sling, équivaut donc à la grande

partie des lat de cuivre du Laos. Enfin le *sang faï* ou double faï, quadruple sou, de quatre au sling.

Les petites pièces d'argent, sling et fœuong, sont assez rares dans tout le royaume de Siam. A Korat, comme ailleurs, on supplée à leur rareté par le cours forcé des *pi*, petites pièces en porcelaine avec caractères chinois sur les faces.

Les *pi* sont affermés et n'ont cours que pour un an dans un district. De là ils peuvent passer à un autre fermier dans un autre district.

Ainsi le fermier de Korat, ou fermier principal appelé Khun Phat Thom, achète à Bangkok cette ferme pour un an. Au mois d'avril, époque où commence son fermage, pendant trois jours, il fait parcourir la ville par des crieurs qui frappent du gong et avertissent la population de rapporter les vieux *pi* qui doivent être retirés de la circulation. Pendant ces trois jours, l'ancien fermier, argent en main, rachète les *pi* qu'il avait émis l'année précédente.

Les gens du pays vendent donc leurs vieux disques de porcelaine et achètent ceux du nouveau fermier. Les trois jours écoulés on n'accepte plus les *pi* en retard, et ce sera perte sèche pour le détenteur. Je me trompe, il aura peut-être encore une ressource. Les *pi* en circulation à Korat en 1880, par exemple, auront pu être achetés par un sous-fermier du district moins important de Nang Rong, et auront eu cours à Nang Rong pendant l'année 1881. Et de la même manière ils auront pu être en circulation pendant l'année 1882 à Pah Kon Chhaï, district moins important encore.

La population indigène, accoutumée à cet état de choses, ne paraît pas s'apercevoir de la gêne que cette véritable exploitation apporte aux relations commerciales.

Si Korat appartient géographiquement au Laos, le régime de cette sorte de sentinelle militaire, qui ne diffère guère d'ailleurs du régime des provinces siamoises, est tout autre que celui des mœuongs purement laociens. Sans transition on passe de contrées jouissant d'une liberté traditionnelle à des pays où la population subit une oppression très dure. Tout est affermé et les impôts sont lourds.

Nous avons vu que, dans la plupart des districts de Korat, ceux de langue cambodgienne principalement, la population réputée militaire ne paie pas de capitation en principe. Elle est levée pour marcher, et qui ne marche pas paie alors des sommes variables qui peuvent s'élever jusqu'à 15 damling, dit-on. Tout autre service que la guerre peut être évité par l'offre de quelques ticaux. Il y a là, on le conçoit facilement, une grande source d'abus, de vexations, de mécontentement, si apathiques que puissent être les Asiatiques.

Les habitants de la province de Korat paient généralement l'impôt appelé *kabal préy* « tête de forêt », impôt de jardin analogue au *pon téas* du Cambodge. Il est d'un fœuong par ménage.

Il y a en outre, nous l'avons noté dans plusieurs districts, l'impôt sur les rizières de 1 sling et 1 fœuong par *raï* ou sên carré, sên de 40 mètres de côté. On évalue approximativement la contenance des rizières, sauf à en mesurer en cas de contestation entre les propriétaires et les envoyés du gouverneur.

Dans les districts à capitation, les jeunes gens célibataires ne payaient pas jadis. Aujourd'hui, ils paient tous à partir de l'âge de vingt ans, et jusqu'à 5 ticaux par an.

Jadis l'argent provenant de l'impôt de capitation de la province était conservé à Korat pour les cas de guerre, pour les besoins des services publics. On prétend que le chau actuel, mandarin étranger au pays, en fait emporter la moitié chez lui à Bangkok par ses femmes, qui font de fréquents voyages à la capitale.

Les Chinois de Korat ne paient qu'une faible capitation triennale de 4 ticaux et 2 sling par tête.

Sous toutes réserves, les prix des fermages achetés à Bangkok seraient les suivants :

	1883.	1884.
Ferme des porcs	26 cattis.	37 cattis.
Ferme d'opium	150 cattis.	(?)
Ferme des pi, jeux, alcools	270 cattis.	87 cattis.
Ferme des boutiques	5 cattis, 10 damling.	5 cattis, 8 damling.
Ferme des maisons marchandes	35 cattis.	(?)
Ferme du tabac	18 cattis.	»
Ferme du sucre	4 cattis.	»
Ferme du riz	550 cattis.	»

Deux Chinois de Korat avaient sous-loué pour un an, au prix de 9 cattis, les fermes d'alcool, d'opium, et des pis dans les mœuongs Nang Rong, Phakon Chhaï et Bouriram. Au bout de neuf mois en février 1884, ils furent attaqués pendant la nuit, dans leur case de Phakonchhai, au milieu du village, par une vingtaine de brigands qui incendièrent la case, tirèrent force coups de fusils, enlevèrent 90 ticaux et toutes les marchandises, et se retirèrent en laissant derrière eux ces petits piquets de bambous, à la pointe durcie au feu enfoncés en terre et dissimulés sous les feuilles de manière à causer de graves et douloureuses blessures aux propriétaires trop empressés à poursuivre les voleurs.

Le village de Phakonchhaï est important, les habitants vinrent trop tard au secours. Et les deux Chinois, assez dégoutés, se retirèrent à Nang Rong où il cédèrent pour 6 damling le reste de leur fermage.

Au Ban Ta Krâ, à une petite journée de marche à l'ouest de Korat sont deux alambics dont le fermage a été payé 40 ticaux à Korat.

Les habitants de deux petits villages voisins Ta Krâ et Na Sao ne peuvent acheter l'eau-de-vie ailleurs, sous peine d'être conduits à Korat, dont le chau condamne les délinquants à 5 damling d'amende : 2 pour lui, 3 pour le fermier. Les anciens chau condamnaient à 4 damling d'amende au profit du plaignant.

Afin d'attirer la clientèle, le fermier des jeux de Korat loue de temps à autre les danseuses du chau qui viennent jouer sous un hangar attenant à la salle de jeux ; pour trois jours de danses, le prix de location est des 15 à 18 damling, soit 60 à 72 ticaux, voire même jusqu'à 100 ticaux par jour quand la troupe est au complet : 15 danseuses, 6 claqueuses frappant des cliquettes et une septième qui frappe du gong.

CIII

MANDARINS, EAU DU SERMENT.

Les titres des mandarins de Korat sont les suivants :

1° Phya komhêng sangkram rama phakedey aphai phiri barakrom phahou chau mœuong nokor Réach Sêma (... San-

grâma râma bhakti abhaya bhiri parakrama bâhu... nagara raja sêma). Insignes d'or.

2° Phya surya dêt visêt min tha sathit vichhaï balat mœuong nokor Réach Sêma (... surya têja vicêsha... vijaya uparaja nagara Raja Sêma). Insignes d'or.

3° Phra phrom phakedey yokebat mœuong nokor Réach Sêma (Brah brahma bhakti yugapâda nagara Râja Sêma). Insignes d'or.

4° Phra khlang rat phakedey si têp sangkram maha thâi mœuong nokor Réach Sêma (Brah ghlan râja bhakti çri déva sangrama maha...) Insignes d'or.

Les quatre dignitaires qui précèdent reçoivent leurs insignes à Bangkok; les phra qui suivent les reçoivent à Korat, quoique nommés par la cour de Bangkok.

5° Phra vichhaï sangkréam phra phon mœuong nokor Réach Sêma (Brah vijaya sangrama...) Insignes d'or.

6° Phra phrom sêna sasedi mœuong nokor Réach Sêma (Brah brahma sêna svasti, etc...) Insignes d'argent.

7° Phra mœuong; insignes d'argent. Viennent ensuite : Phra veang, Phra khlang sambat, Phra na, Phra banthao thup, Luong tamruot, Luong dara maredak, etc...

Dans tout engagement, vente, achat d'esclave, le phra mœuong appose son sceau sur la mention de la somme écrite en toutes lettres. L'acte serait nul sans cette formalité. Il perçoit, pour cela, un droit d'un sling par catti du prix payé par le maître.

Les passeports et permis de circulation sont demandés au Luong Tim charat maha Thâi qui les délivre moyennant un droit de 6 sling. Son sceau représente un tigre mort.

A Korat, comme partout, l'eau du serment est bue à date fixe, aux mois d'avril et d'octobre.

Un peu avant l'époque fixée, le luong Tim charat maha Thâi prévient les kromokar de la ville de Korat et écrit à tous les chau des districts de la province qui seront dispensés pour motifs valables, mais qui, en tout cas, devront envoyer à Korat les fonctionnaires de leur district.

Ils se réunissent le jour de la cérémonie à la Vat Klang « la pagode centrale », la principale pagode de Korat, où le chau

envoie ses insignes et deux sabres, deux lances, le portrait du roi, un Bouddha en or et cinq vases d'eau aromatisée.

A son arrivée à la pagode, où l'attendent cinq bonzes et tous les fonctionnaires, le chau est reçu au son de la musique d'un orchestre siamois. Les bonzes récitent ensuite quelques prières et se retirent.

Les mandarins de la ville sont aux premiers rangs; leurs femmes sont assises en groupe sur le côté. Les fonctionnaires des districts sont aux derniers rangs. Tous les assistants sont habillés d'un pagne blanc.

Le chau dispose les cinq vases d'eau devant l'assistance, trempe dans chaque vase la statuette d'or du Bouddha et il prévient les assistants d'écouter et de répéter phrase par phrase la formule du serment que lit un secrétaire. Le chau brasse ensuite l'eau des vases avec ses armes en disant : « Que tout traître périsse par ces armes! » Avec des verres l'eau est distribuée à tous les assistants, hommes et femmes. Ici le chau ordonnateur de la cérémonie ne boit pas. S'il remplit cette obligation, c'est avec de l'eau envoyée de Bangkok.

Les fonctionnaires de l'extérieur emportent de l'eau consacrée pour faire boire ceux de leurs collègues qui n'ont pu venir, et qui paient une amende de 6 ticaux. Le refus de boire l'eau entraînerait une amende de 10 cattis pour crime de lèse-majesté. Jadis c'était la confiscation pleine et entière

CIV

PROCÈS, BRIGANDAGE.

A Phimaïe, lorsque des voleurs de bœufs ou de buffles mâles sont saisis, ils paient le prix des animaux au propriétaire, et une somme égale au chau. Pour une femelle, les dommages-intérêts sont triplés. En outre les voleurs sont frappés de verges.

A Phakonchhaï les voleurs de bestiaux pris en flagrant délit reçoivent 30 coups de verges, paient 30 damling d'amende et sont condamnés à trois ans de prison. Dans la pratique ils peuvent racheter cette dernière peine en payant une centaine de ticaux.

L'adultère à Phakonchhaï est puni de la manière suivante : Les deux coupables reçoivent chacun 30 coups de verges, paient

30 damling et sont mis en prison, à Korat, pour un temps indéfini. Je crois, d'ailleurs, que la loi siamoise ne reconnaît que le flagrant délit en matière d'adultère.

Il y a beaucoup d'arbitraire et de confusion dans la distribution de la justice à Korat. Demandeur et défendeur, et souvent même plaignant et criminel, sont consignés ensemble après la remise de leur plainte ou de leur réplique. Les deux parties sont forcées de cohabiter continuellement ensemble, sous le prétexte qu'elles doivent se surveiller mutuellement et ne jamais se quitter, chacun d'eux devant empêcher l'autre de chercher à corrompre les juges. Si en cas de force majeure l'une est relâchée l'autre le sera de même.

Même pour des voleurs pris en flagrant délit, objets en mains, il arrive que les juges de Korat refusent au plaignant de lui restituer son bien, exigeant une plainte écrite, le menaçant de la prison s'il refuse de donner cette pièce, à l'aide de laquelle les juges feront de ce vol une affaire civile, ne songeant qu'à extorquer de l'argent le plus possible. Les voleurs, plus généreux, ont le dessus très souvent. Le vernis de civilisation européenne apporté de Bangkok sert à alimenter la chicane pour mieux gruger les plaideurs.

Au dehors c'est un brigandage effréné qui va progressant vers l'ouest de Koukhan, à Korat et à Bangkok.

Les brigands de Korat incendient et dévastent pour le plaisir de dévaster. Veulent-ils attaquer un village, ils s'égaieront à le prévenir par une lettre anonyme. Le village effrayé fait bonne garde, puis se fatigue, se relâche, et quand il croit à une mystification, les brigands arrivent et enlèvent tout.

Ces pirates ne sont poursuivis, dénoncés que par les intéressés. Les tiers, dépourvus de toute notion morale, ne paraissent pas se douter que leur tour viendra demain. Mais, au fait, ils seront peut-être eux-mêmes les voleurs !

Les brigands sont infiniment plus redoutés que les autorités. Celles-ci fouettent alors que les autres tuent. Les chefs audacieux et heureux passent vite pour être invulnérables et inspirent ainsi plus de terreur. Un habitant ne s'avisera pas de songer que sa poudre, ses armes sont mauvaises, les ratés forcés, et que son mauvais tir fait en entier cette prétendue invulnérabilité.

Dans les petits et pauvres villages les pirates prendront de force les vivres qui leur sont nécessaires. Les femmes qui gardent la maison leur cèdent la place, s'écartent pour ne pas être insultées. En plein jour ils enlèvent les bestiaux, cassent la vaisselle. et tirent de nombreux coups de fusils pour effrayer les femmes au logis. Ce sont leurs plaisanteries les plus innocentes.

Ils détroussent les passants en plein jour; et les tuent sous le prétexte le plus futile, à seule fin de se faire la main. Si des chefs de village leur demandent leurs papiers : les voilà, répondent-ils en relevant leurs fusils.

Vers les Dangrêk au sud de Sourèn, de Korat, les bestiaux sont gardés par des gens armés. Ou bien, comme à Bouriram, on n'ose pas les lâcher, on leur donne à manger de la paille de riz près des cases. Une escorte armée les conduira à l'abreuvoir. Si les propriétaires de bestiaux enlevés se mettent à la poursuite, les brigands s'embusquent dans un ruisseau et fusillent les propriétaires à coup sûr. Pareil fait avait lieu à Phakonchhaï quand nous y étions.

Les rencontres suspectes ne sont nullement rares, même pour un Européen. Le voyageur doit être sur ses gardes; son guide, petite autorité du village voisin, causera avec trois ou quatre hommes armés, rencontrés sur la route et rejoindra plus loin en disant : ce sont tels et tels de tel village, *nak léng* « gens de plaisir, de loisir » expression qui, en cambodgien et en siamois, indique les mauvais sujets.

Les Kola et les Laociens qui conduisent des caravanes de buffles vers Bangkok arment la détente de leurs fusils à toute rencontre, et se gardent avec soin surtout vers les Dangrêk. A Sourèn, nous l'avons déjà dit, le brigandage est presque aussi général qu'à Korat.

Au grand passage du Chup Smach, il y a quelques années, un Kola attaqué reçut un coup de fusil qui ne l'atteignit pas, il eut l'idée de tomber comme mort, le chef des pirates s'élança sur lui pour l'achever et reçu presque à bout portant un coup de révolver qui lui enleva les parties sexuelles. Il resta sur place, mais ses complices purent emmener les buffles du Birman.

A Thnâl Ampil, village situé au nord du Chup Smach, les habitants, toujours sur le qui-vive, vont aux champs en armes. Si

le village est attaqué les femmes frappent sur une cloche de bois, et les hommes accourent occuper les issues de ce village entouré de palissades.

A ce même village, l'année dernière, un jeune homme qui tenait un fusil, fut entouré par des visiteurs armés et sommé de donner le fusil ou la vie. Il céda au nombre, acheta une autre arme et parla trop de la future vengeance qu'il méditait. Un matin on le trouva assassiné. De pareils faits prouvent suffisamment que les brigands ne sont pas tous étrangers au pays.

Les tombes des gens tués ne sont pas rares près des routes. Les voyageurs, campant en cercle la nuit, se préviennent mutuellement de ne pas s'écarter en cas d'attaque, pour ne pas se blesser mutuellement. Dans la région des Dangrêk, ils se préviennent aussi, pour ne rien oublier, de ne pas tirer inutilement des coups de fusil la nuit, les coups de fusil attirant les tigres qui, guidés par leur instinct, ont coutume de venir enlever le gibier blessé, disent les indigènes.

CV

MŒURS, COUTUMES, SUPERSTITIONS.

Insolents, voleurs, bandits, assassins, incendiaires, joueurs, ivrognes pullulent tous dans cette province de Korat où se rencontrent plusieurs races pour mieux mêler et développer tous les vices, sauf un seul dont on n'entend nulle part parler, ni au Laos ni à Siam, le vice *grec*.

Les gens de Korat sont grands amateurs des combats de coqs sur lesquels ils établissent des paris; l'administration y met des fermiers. Ils sont adonnés à l'usage de l'eau-de-vie « qui donne du courage », du *kanchha* ou chanvre indien « qui console des peines de cœur », et, surtout à la ville, de l'opium « qui tient les esprits éveillés et qui favorise les appétits voluptueux ».

A Korat même presque toutes les filles sont effrontées et de mœurs très faciles. D'ailleurs, il n'y a plus de *pêng hœuon* ici; le code siamois est en vigueur, et les parents ne feront condamner l'amant de leur fille qu'au profit des juges.

Les Siamoises sont beaucoup plus avenantes, gracieuses et coquettes que les Laociennes.

Dans les districts les coutumes laociennes se maintiennent encore. A Phakonchhai, si un garçon violente une fille, il devra offrir 5 damling, une tête de porc, cinq coudées de cotonnade blanche, un bol de cuivre, et il demandera pardon aux parents. A Chayaphoum, district laocien, la séduction est tarifiée 4 ticaux, le viol ou la grossesse 25 ticaux payés par l'homme, qui ensuite peut épouser à son gré.

Les filles de Korat n'ont pas l'usage de la retraite, comme les filles cambodgiennes lors de leur nubilité. Mais, de même qu'à Siam et au Cambodge, la cérémonie de la tonte du toupet est en grand honneur, indispensable même, surtout pour les filles qui, sans cette cérémonie, ne peuvent être considérées comme des êtres humains complets, ne peuvent, par exemple, pas être demoiselles d'honneur au mariage d'une amie.

La cérémonie doit avoir lieu pour elles à onze ou à treize ans. Passé cet âge, faire toucher la tête d'une jeune fille par la main du bonze qui coupe les cheveux, ce serait les exposer l'un et l'autre à des péchés de pensée ou d'attouchement contraires à la morale bouddhique. Les garçons ont le toupet coupé avant quinze ans.

La cérémonie ne doit avoir lieu que pour un nombre impair de sujets, et pas à la case, dans les petits villages du moins, mais à la pagode, ou sur un tréteau élevé au-dessus de la rivière; les cheveux coupés sont jetés à l'eau.

Dès la veille les bonzes viennent psalmodier à la maison, où l'on a élevé un petit tréteau sur lequel on place une statuette du Bouddha et où l'on fait des offrandes de vivres. Les hommes tirent des coups de fusil pendant les prières des bonzes.

Au matin, on attache des fils de coton tendus du tréteau à la case. Les héros de la fête sont conduits à la pagode où la rivière, un bonze donne trois coups de ciseaux ou de rasoirs et un achar ou docte laïque achève de raser la tête des sujets.

De retour à la case a lieu la cérémonie que les Khmêrs appellent *châng day,* toujours accompagnée de festins.

La coupe du toupet enfantin, de même que les mariages, n'a lieu qu'à la belle saison, et dans les mois considérés comme femelles. Ce sont les mois cambodgiens de kâdâk, bos, phalkun,

pisâk; les mois intermédiaires sont dits mâles. Au Cambodge il en est de même.

A Korat, un jeune homme recherchant une fille en mariage la fera demander par ses parents qui, sitôt la demande agréée, enverront chez la fille une tête de porc en cadeau. Ils feront construire une case pour le futur couple près de la maison des parents de la fille et donneront, selon leurs moyens, une dot variant de 5 ticaux à un catti d'argent; chez les gens riches, cette dot monte même à 6, 8, 10 cattis. Lors de la noce, les parents de la fille feront cadeau, à leur tour, à ceux du garçon, d'une tête de porc et d'une jarre d'eau-de-vie.

On ne lie pas lors du mariage les poignets du couple avec des fils de coton comme au Cambodge; on ne lie que ceux de la fille, dit-on.

Si après de longues années de mariage le mari supplée à l'insuffisance des charmes de sa moitié par l'entretien d'une concubine, il devra payer 7 damling d'amende à sa femme qui, d'un autre côté, n'a rien à objecter si au lieu de prendre une seconde femme, il va chercher des distractions au dehors.

A un mariage, en mars 1884, entre enfants de fonctionnaires à Pah tong Chhaï, district laocien, il n'y avait pas de bonzes. On n'avait pas élevé de case pour le jeune conple, mais simplement réparé la maison des parents de la fille.

Les jeunes gens s'étaient avoué leur inclination mutuelle, et la demande avait eu lieu avec accompagnement d'arec et de bétel. La somme de 10 damling avait été demandée pour dot. Chez les gens du peuple de ce pays, la dot apportée par le futur varie de 5 ticaux à 5 damling.

Au jour du mariage, les parents, les vieillards adorèrent les ancêtres. Le futur, conduit en cérémonie à sa nouvelle demeure, vint se prosterner à côté de sa femme. Un assistant remplissait l'office d'achar ou maître de cérémonie, récita la bénédiction, et lia les poignets des deux époux avec des fils. de coton. Les parents de la fille le suivirent dans cette opération, puis ceux du marié, et enfin les assistants à volonté. Cette cérémonie comme toujours fut accompagnée de festins et de cadeaux faits par les invités.

Le soir, les deux nouveaux époux durent prendre leur repas à un plateau commun et s'offrir mutuellement une banane pelée.

A Korat, les veuves ne s'habillent pas de blanc, peuvent être vêtues de noir et de rouge. Mais elles se rasent la tête. Et elles la raseront de nouveau lors de la crémation. Une veuve qui se remarierait avant d'avoir rempli ce devoir de la crémation pourrait être mise à l'amende sur la plainte des parents du défunt. La cérémonie accomplie, elle est libre de se remarier à son gré.

Les bonzes de la ville de Korat ont, en général, des mœurs très relâchées. Il jouent aux jeux de hasard, et dans quelques pagodes ils ont même la réputation de courir les filles. Il y a toutefois de grandes différences d'une pagode à une autre selon le caractère des abbés ou supérieurs.

Les gens de Korat dont la mort a été naturelle sont enterrés en travers de la course du soleil, la tête au nord. Les victimes de mort violente sont enterrées la tête à l'ouest.

A Phimaïe la femme d'un mandarin siamois, le louong khleang, mourut l'année dernière laissant une sœur cadette. Sur son lit de mort, elle fit promettre à son mari, de ne se remarier qu'avec cette sœur, de ne pas donner une marâtre étrangère à ses enfants. Sous peine de malédiction elle reviendrait « lui casser le cou ».

Au Cambodge, pareille union est défendue sous peine d'amende ; elle est permise, au contraire, quand la sœur défunte ne laisse pas d'enfant. A Siam, on peut épouser les deux sœurs à la fois ; l'oncle peut se marier avec la nièce, etc., toutes alliances prohibées au Cambodge pour quiconque n'est pas prince du sang.

Les gens de Korat placent souvent des marmites renversées sur la porte de leur enclos pour écarter les mauvais esprits. Une tête de singe produit aussi le même effet. Le bouillon d'une tête de singe empêche les rechutes de petite vérole.

A Korat, comme dans tout le Siam, il y a une grande ardeur à chercher les trésors enterrés. Au vieux Korat, une femme inspirée par un rêve fit faire en vain des fouilles par tout un village pendant deux ou trois jours.

Au sud de la province, vers les grandes montagnes, les chasseurs de rhinocéros ne doivent pas se baigner, sinon les blessures de l'animal ne seraient pas mortelles, il disparaîtrait dans les grottes pleines d'eau de ces montagnes.

A Korat, à Sourèn, les gens demandent à l'étranger si bientôt le pays ne sera pas plus heureux, si le fléau du brigandage ne doit pas disparaître. Car enfin les traités disent que dans les quatre années consécutives de la lettre M (moroung, mosanh, momi, momé, la dernière ayant fini en avril 1884) des gens de mérite délivreront le peuple de ses maux, lui rendront le bonheur et la liberté. Cependant les quatre années sont passées et rien n'apparaît à l'horizon.

CVI

LES CHHAO BON.

Chhao Bon (prononcez Tchao Bonne) est le nom d'une peuplade sauvage qui occupe trois villages de l'amphœu ou canton de Kathup, à trois fortes journées au sud de Korat.

Les hommes portent le langouti siamois et coupent leurs cheveux à la siamoise. Les femmes nouent les cheveux en chignon sur le derrière de la tête. D'autres les lient en « fleur de courge » en touffe, forme de tronc de cône, coiffure assez commune chez les filles des campagnes cambodgiennes.

Les oreilles de ces femmes sont largement percées.

Elles sont vêtues d'une pièce d'étoffe nouée à la ceinture en forme de jupe; mais les deux bouts ne sont pas cousus ensemble. Ce vêtement diffère donc à la fois de la jupe laocienne ou cambodgienne et du langouti siamois.

De même que la plupart des femmes sauvages, elles portent leurs fardeaux dans une hotte sur le dos, portant en même temps leur enfant en bandoulière sur le côté et assis sur la hanche où l'enfant se cramponne. Toutefois, elles vont puiser l'eau en double fardeau comme les femmes annamites.

Ces sauvages qui n'ont pas de rizières défrichent les forêts à la mode primitive, ne plantant le riz qu'une fois en un champ, et déplaçant leurs cases avec leurs cultures. Ces cases, très

misérables, sont par ménage, par famille; ce ne sont pas de grandes constructions communes à tout le village comme dans d'autres peuplades.

Le mariage a lieu avec festins, rasades d'eau-de-vie de riz, offrandes aux ancêtres que l'on prévient de l'événement. Les parents des mariés remplissent un bol de riz, un autre de viandes et placent ces deux bols sur un plateau de bambou. Les anciens invitent les nouveaux époux à manger en commun ces deux écuelles de vivres.

CVII

LA TRAVERSÉE DU DONG PHYA YÊN.

La plus grande partie des marchandises importées au Laos, exportées de ce pays, passe par la route la plus directe entre Korat et Sarabouri sur le Ménam Sak, route dite du *Dong Phya yên* « la forêt du seigneur de la fraicheur » qu'on appelait jadis Dong Phya Faï « la forêt du seigneur du feu ». Mais l'ancien roi de Siam, que Mouhot comparait à Jacques Ier d'Angleterre, a cru devoir, postérieurement au passage du sympathique voyageur français, changer le *feu* en *fraîcheur*, la forêt étant fraîche; et avec la nouvelle dénomination, les maladies, les accidents seraient atténués. Il ne manque pas de gens pour dire que le changement de nom a atteint ce but.

La route n'étant pas carrossable sur tout son parcours, le transport des marchandises a lieu entièrement par des bœufs porteurs et seulement pendant la saison sèche.

Ces bœufs sont entretenus par centaines, principalement à Sang Mœun, Si Kiou, Mak Lœua, gros villages à l'ouest de Korat, et au mœuong Pahkonchhaï au sud. Il y a d'autres troupeaux dans les environs de Sarabouri.

Avant ou après entente avec les marchands chinois, les conducteurs amènent ces bœufs par troupes près du bassin de la pagode Chêng de Korat, où ils campent en disposant leurs bâts en cercle. Le prix ordinaire de location est de 3 ticaux par bœuf à l'aller de Korat à Sarabouri, et autant pour le retour.

Un bœuf vigoureux porte de 70 à 80 livres de cent au picul, soit de 40 à 50 kilos. Si les bœufs sont faibles, ou la demande

en disproportion avec l'offre, le prix tombera jusqu'à 10 sling, mais pas plus bas, les conducteurs préfèreraient revenir à vide.

Les marchands chinois qui louent quelquefois jusqu'à six cents bœufs pour un convoi, n'accompagnent pas leurs marchandises; ils se contentent de remettre au *néai roi* « conducteur chef de la caravane » une lettre et la liste des marchandises envoyées à leur correspondant.

Les conducteurs sont responsables pécuniairement s'il y a perte de marchandises par suite de leur incurie; ils ne le sont plus en cas de force majeure.

Les conducteurs, tous armés, forment généralement de forts convois; il importe de se défendre contre les nombreux brigands de la région. Chaque troupeau particulier de dix à quinze bœufs est conduit par deux hommes; l'un précède, l'autre chasse les bœufs.

La marche n'a lieu que le matin; les bœufs sont lâchés le reste de la journée. On n'emploie pas de vaches, et les bœufs sont indifféremment châtrés ou non.

Dans un petit troupeau soigné, le propriétaire choisira un bœuf de belle prestance pour marcher en tête. Il recouvrira les cornes de ce bœuf d'une gaîne de drap rouge avec houpette au bout, et il ornera son front d'une armure de boutons de faïence, de petits miroirs. Si les cornes de l'animal ne sont pas régulièrement redressées, les gaînes ne recouvriront que de fausses cornes et les vraies recourbées dans une autre direction donneront au bœuf l'aspect bizarre d'un animal à quatre cornes.

Un autre bœuf au pas régulier sera porteur de sonnettes, de clochettes de bois suspendues au milieu du couvercle du bât sur le dos de l'animal.

Le bât, appelé *tang,* est formé de deux hottes de rotin réunies par un bâton de bambou qui les traverse aux deux tiers de leur hauteur. Sous le bambou, des coussins forment selle, le tout est abrité par un couvercle de rotin tressé en forme de long bouclier un peu rétréci au milieu et s'élargissant sur les hottes.

Du bât partent des cordes qui le maintiennent et entourent le ventre, le cou, une troisième passe sous la queue. Enfin une muselière, petit panier de bambou, empêche l'animal de manger pendant la marche.

Au début de chaque voyage, il faut invoquer la protection des esprits, en leur offrant des fleurs, une paire de poulets, un bol d'eau sur lequel on dispose les fils de coton qui serviront à lier les cornes du troupeau que l'on a rassemblé à l'endroit où se passe la cérémonie.

On invoque les esprits en leur demandant aide et protection, que les bœufs ne soient pas harassés, que les marchandises ne soient pas abîmées ! Un fil de coton est noué à chaque corne.

A partir de ce moment, il faut s'abstenir de frapper du pied ces animaux que l'on peut frapper avec une verge, un bâton, une arme, etc.

En outre le principal chef du convoi doit, pendant la durée du voyage s'abstenir de courtiser les filles et de proférer une insulte, une parole grossière. Je ne devais que trop apprendre à mes dépens qu'il ne leur est pas interdit de boire, de s'enivrer et de voler de l'alcool.

La mauvaise volonté excessive du gouverneur siamois de Korat, homme qui passe pour détester les Européens, et qui, en toutes circonstances, paraissait prendre à cœur de détruire la bonne impression que m'avait laissé l'accueil cordial de la généralité des autorités laociennes, m'avait déjà contraint à allonger d'un mois la durée de mon voyage, mais par contre à étudier plus en détail la province de Korat; résultat qu'il ne cherchait pas, je pense. Sa mauvaise volonté me contraignit encore, malgré les termes formels de mon passeport, à me passer du concours des autorités pour louer moi-même directement deux troupeaux de bœufs, vingt-deux au total. Ces deux troupeaux avaient dû être refusés par les marchands chinois parce que les bêtes étaient trop maigres, trop étiques, ou les conducteurs voleurs et ivrognes. Mais un *farang* « européen » qui n'a pas pour lui les réquisitions de l'autorité peut s'attendre à plus mal encore.

Les premières pluies étaient déjà tombées, la saison des voyages par bœufs porteurs allait finir. A tort ou à raison, je craignais que les lenteurs calculées des autorités locales pour me trouver vingt bœufs dans une région où ces animaux existent par milliers, ou leur prix de location est à peu près fixe,

n'eussent pour résultat de me faire passer le Dong Phya Yên en pleines pluies. Je m'empressai donc de conclure à raison de 3 ticaux et demi par bœuf, soit 77 ticaux pour le voyage à Sarabouri, donnant séance tenante 22 piastres mexicaines, à peu près la moitié du prix convenu, et le 5 avril je pus me mettre en route.

Les hottes chargées, les conducteurs passent un bâton sous le bât pour les soupeser et bien les équilibrer, opération qui est répétée tous les matins avant le départ.

De mon logement au nord du marché extérieur, j'allai rejoindre la route à la pagode Chêng. De là vers l'ouest pendant deux bonnes heures de marche, la route de sable, large de 4 à 5 mètres est bordée à droite par les jardins du Parou, ligne d'arbres sombre et épaisse, à gauche par de maigres broussailles, brûlées alors par la sécheresse et qui poussent avec peine sur le sol sablonneux.

Pour ne plus perdre un jour j'avais ordonné le départ dès que les bâts furent chargés, vers neuf heures du matin. Et cette première étape en pleine chaleur se termina à midi à l'extrêmité du Parou, non loin de la prise d'eau du barrage du Takong dont l'eau extravasée couvrait les rizières des environs. En ce point des bâtiments spacieux de bambous avaient été élevés pour les mandarins de passage.

Le 6 avril, dès l'aube, tous les bagages pliés, chargés, et toutes les charges de nouveau soupesées, équilibrées, nous nous mîmes en marche à la suite d'une longue caravane qui, la veille, avait campé dans le voisinage.

La route coupait souvent droit à travers des rizières au sol durci et crevassé à cette époque de l'année. Les bœufs porteurs ne marchent pas à la file, mais groupés autant que le permet la route; très souvent ils prennent même à droite et à gauche les sentiers latéraux qui se présentent. A un moment donné, ces centaines de couvercles tressés figuraient, assez bien une armée en marche couverte de ses boucliers. De tous côtés sonnaient les clochettes de bois ou de métal.

Vers neuf heures, au village de Kruot notre long convoi en rencontrait un autre tout aussi nombreux et venant en sens

contraire. Il y eut là un moment de presse et de confusion, les coups de bâton pleuvaient drus sur le dos des bœufs souvent tentés de faire demi-tour.

Aux environs de ce village de Kruot les habitants taillent dans le grès rouge, qui affleure le sol, des sêma ou bornes sacrées des pagodes, vendues ici 4 ticaux la pièce.

Une sala « maison publique » en bon état à côté d'une mare de pagode dont l'eau était passable, me fit témoigner le désir de terminer là l'étape du jour.

Le principal conducteur de mes deux troupeaux objecta que leur coutume était de s'arrêter au village suivant à une lieue et demie de là. Je n'insistai pas, ignorant ce qui m'attendait à ce village de Takrâ.

Trois ou quatre méchantes cases où deux fourneaux distillaient de l'eau-de-vie pour les voyageurs et les habitants du village voisin expliquaient suffisamment les préférences de mes conducteurs. Des ivrognes partout, et pas une sala, pas un toit pour m'abriter, j'allai me réfugier dans une voiture à bœufs couverte, laissée près d'une case. Pour comble, il n'y avait à boire qu'une eau jaune épaisse, puisée à côté dans des flaques stagnantes, ne déposant pas au filtre et donnant à la théière un précipité bleu aussi peu engageant à la vue que désagréable au goût. La chaleur était accablante.

Il était nécessaire de m'entendre avec mes conducteurs pour éviter pareille mésaventure dans la suite. Je leur avais promis de ne pas presser la marche, ni de doubler les étapes, mais ralentir l'une ou couper les autres ne peut déplaire à des Laociens. Je leur fis donc comprendre que je regrettais vivement de ne m'être pas arrêté à Kruot où nous avions bonne eau et bon gîte, deux choses auxquelles je tenais dans la limite du possible; à travers les montagnes désertes je m'accomoderais des circonstances.

Au moins n'y avait-il pas plus loin un gîte d'étape plus convenable que ce misérable village de Takrâ? — Il y a Sang Mœun, à deux lieues d'ici. — Arriverons-nous avant la nuit si nous partons maintenant? — Oui. — Consentez-vous donc à partir? Ma cause était trop juste, et quoique ce ne fût pas dans

leurs usages de marcher le soir, ils chargèrent les bœufs sans faire d'objection. A trois heures et demie notre petit convoi se remettait en route, laissant définitivement en arrière les autres convois.

La chaleur de l'après-midi sur cette route de petits graviers blancs et rougeâtres, bordée d'arbres maigres et dépouillés de leurs feuilles était si forte qu'elle causait une sorte d'ivresse, d'étourdissement. Outre les quatre conducteurs de bœufs j'avais pour personnel deux Chinois et cinq Cambodgiens. Les haltes fréquentes de ceux-ci à l'ombre, laissant prendre un peu d'avance aux bœufs, témoignaient suffisamment que je n'étais pas le seul à souffrir de la chaleur et de la fatigue.

Les deux lieues en valaient trois bonnes et ce ne fût que vers sept heures et demie, à la nuit bien tombée, que nous arrivâmes à Sang Mœun.

Mes deux Chinois qui, à l'étape devaient encore faire leur cuisine, étaient exténués. Mais ils avaient pour se reposer la journée du lendemain consacrée à explorer le vieux Korat à une lieue au nord de Sang Mœun. Et moi, en une seule journée, j'avais reçu deux leçons dont il fallait tenir compte à l'avenir.

Il y a au vieux Korat les vestiges d'une ville fortifiée dont il est difficile d'évaluer les dimensions. Tout est envahi par la forêt. Les remparts sont en terre, sans trace de revêtement. On y trouve cependant quelques pierres de grès.

Cette levée ou rempart a 2 mètres de hauteur. Dans l'intérieur de l'enceinte les ruines sont insignifiantes. On y trouve beaucoup de pierres brutes dressées comme des stèles.

Sang Mœun, sur la rive droite du Takong est un gros village qui compte plus de 250 cases, sur un tertre où le grès affleure par plaques. La population qui est laocienne, cultive des rizières, élève des bœufs porteurs, et fait le transport des marchandises. Elle relève du chef du Krom Mahathai, à Bangkok, où elle envoie directement son impôt, en se munissant d'une lettre d'envoi du gouverneur de Korat.

Les inscrits tatoués paient 7 ticaux, les autres 4 ticaux de capitation. Les abris pour mandarins et voyageurs ne manquaient pas à ce gros village, et le Takong permettait d'v prendre des bains délicieux.

Quittant Sang Mœun, on franchit le Takong qui coulera désormais à gauche de la route. Plus loin le terrain est bas on y fait des rizières ; mais bientôt il se relève et la route, dont la direction va à l'ouest depuis Korat, suit le dos d'un tertre à travers les forêts maigres jusqu'à Si Khiou à 4 lieues à l'ouest de Sang Mœun.

Si Khiou, sur le Takong, est un gros village de 250 à 300 cases avec 2 pagodes. La population composée de Laociens à ventre noir, venus du nord ils ne savent plus comment, cultive des rizières, élève des bœufs porteurs, et obéit à deux chefs spéciaux venus de Bangkok : le luong Han et le smien Tra.

A une lieue au sud-est de Si Khiou est le village de Mak Lœua Mai (le neuf) et à 6 kilomètres plus à l'est encore est le village de Mak Lœua Kao (l'ancien).

Ces villages de Mak Lœua, avec Si Khiou et Sang Mœun, sont les trois gros centres à bœufs porteurs, à l'ouest de Korat, peuplés de Laociens à ventre noir, c'est-à-dire très tatoués à cette partie de corps.

Ils vont acheter au mœuong Pahkonchhaï au sud-est, des feuilles *rit* du palmier *treang* pour abriter dans les hottes les marchandises en cas de pluie. A Pahkonchhaï ils ont vingt plaques de feuilles cousues pour 1 tical et ils les revendent ici 1 tical les dix plaques.

Ils fabriquent des *tang*, c'est-à-dire des bâts, avec leurs deux hottes. Un bât complet avec ses cordes, ses coussins, est vendu de 3 à 4 ticaux. Les deux hottes seules valent de 6 à 8 sling.

Un bœuf porteur vaut environ 20 ticaux.

Le 9 avril au matin, il y eut quelque tirage pour quitter Si Khiou. Les quatre conducteurs laociens qui étaient dans leur pays désiraient y passer deux nuit.

Je crois bien qu'ils avaient mis mes Cambodgiens dans leurs intérêts en leur indiquant quelques distractions parmi les jeunes Laociennes du cru. Le temps était couvert, et Cambodgiens aussi bien que Laociens paraissaient fort craindre la pluie.

J'ordonnai le départ ; les Laociens, à moitié ivres, ne donnaient en somme d'autres raisons que le désir de passer une nuit de plus en famille, et il y avait huit jours au plus qu'ils avaient quitté leurs femmes pour se rendre à Korat.

L'un d'eux, tout petit, guère plus haut que le grand sabre qui pendait à son épaule, à la démarche sautillante sur des moignons sans un seul doigt de pied, trébuchait ce jour-là plus que de coutume et se vengeait de sa déception sur ses bœufs qu'il accablait d'insultes en le frappant à grands coups de plat de sabre.

Malheureusement pour eux, ayant fait séjour l'avant-veille à Sang Mœun je jugeai inutile et dangereux même de perdre une journée à Si Khiou.

Au delà de Si Khiou la route ne pénètre pas encore dans les montagnes, mais celles-ci apparaissent à droite, à gauche et en face. Quand on a laissé derrière soi les montagnes de gauche, les plus rapprochées, les autres paraissent se reculer.

Le terrain se relève légèrement. Et après cinq heures de marche à travers un pays désert, à clairières et à bouquets de bois, on passe près d'un petit village perdu dans les bois à gauche, appelé Ban Kat Boua Kao. La station est à 3 ou 4 kilomètres plus loin. On y trouve deux petits hangars près d'un bassin naturel.

Depuis Korat jusqu'ici nous avions fait cinq petites étapes vers l'ouest et légèrement vers le sud.

Le 10 avril, de bon matin, nous traversons encore une fois le Takong qui a fait un coude au nord pour contourner la petite montagne que nous allons franchir. La route monte doucement à travers les blocs de calcaire. Nous marchons deux heures pour nous élever de 200 à 250 mètres. La descente de l'autre versant est très raide. Elle se fait très lentement en une demi-heure, au milieu des cris redoublés des conducteurs insultant les bœufs, leur recommandant de bien poser le pied.

Cette montagne franchie, nous étions dans l'une des vallées des grandes montagnes, entre deux chaînes parallèles. C'est la vallée du Takong, qui coule ici du sud au nord, et jusqu'à Pak chhang notre route devait se diriger au sud un peu à l'ouest.

La vallée n'a pas trois quarts de lieue de largeur.

Vers dix heures la chaleur devenait forte et la fatigue commençait à se faire sentir. Le conducteur prétendait à tort, je devais m'en apercevoir le lendemain, que nous n'étions qu'à moitié

route de l'étape habituelle. Soucieux depuis l'expérience de Takrâ de ménager les forces de la caravane pour la traversée du Dong Phya Yên proprement dit, je fis faire halte dans le bois désert, au bord du Takong dont l'eau fraîche et bienfaisante coulait au fond de son lit encaissé, à l'ombre des grands arbres qui formaient une voûte très élevée.

Le 11 avril nous traversons un petit affluent de droite du Takong, et au delà nous rejoignons la route de charrettes qui conduit de Korat à Tian Tœuk et qui, depuis Rat Boua Kao, a dû faire au nord le même détour que le torrent. Pour atteindre le petit hangar de Tian Tœuk l'étape fut très petite ce jour-là, deux lieues et demie environ.

Le village de Tian Tœuk est à 4 kilomètres de là au sud-est. On y compte environ une cinquantaine de cases de Laociens et de Siamois. Le chau de ce petit mœuong n'habite pas ici, mais à Rat Boua Kao.

De la station de Tian Tœuk au Ménam Sak il restait trois étapes, mais celles-ci longues, pénibles et ne pouvant plus être coupées.

Le 12 avril, en route dès l'aube comme tous les autres jours, allant au sud un peu à l'ouest. Pendant trois ou quatre heures nous traversons des plateaux sablonneux où croissent des arbres à essences résineuses. Plus loin est une forêt de bambous morts et desséchés qui donnent un aspect sinistre au paysage.

Quand les bambous meurent, toujours après floraison disent les Asiatiques, ce n'est pas par buissons isolés, mais sur une grande étendue de terrain. Au milieu de ces bambous le sol de la route est noir, dur à la marche, coupé de flaques d'eau et de fondrières.

Depuis Korat tout le personnel, chef compris, marchait pieds nus pour éviter les ampoules, ces blessures devenant vite des ulcères.

Au bambous succèdent de grands arbres. Enfin, vers midi, on traverse le Takong pour s'arrêter sur sa rive gauche.

Au milieu d'une petite prairie qu'ombragent quelques téal gigantesques on a élevé un misérable hangar d'écorce d'arbres qui servira ce soir à quiconque aura le courage de marcher sur l'épaisse couche de bouses qui s'étend tout autour.

C'est la station de Pak Chhang « l'entrée du défilé ». On quitte définitivement ici le Takong pour traverser le Dong Phya Yên, et passer du bassin du Nam Kong dans celui du Ménam. Il n'y a ni village ni habitation dans les environs de Pak Chhang.

Les troupeaux de bœufs porteurs qui viennent en sens inverse, la soirée déjà avancée, indiquent la longueur de l'étape suivante. Poudreux, affairés, criant de tous côtés, les conducteurs paraissent avoir hâte de quitter cette région mal famée. Ces troupeaux venant de Sarabouri vont camper au delà du Takong, sur la rive droite.

En quittant Pak Chhang, la route reprend la direction ouest. D'abord on patauge péniblement dans les fondrières boueuses. A droite et à gauche sont de nombreux sentiers parallèles sous les buissons. Les bœufs s'y engagent et souvent cherchent à rester en arrière.

Au bout d'une heure de marche, le sol, plus dur, est formé d'argile et de terre rouge consistante comme de la craie; la route devient unique, large de 3 à 4 mètres; le terrain monte en pente très douce mais sensible.

Des deux côtés la forêt ressemble à un bois taillis. Les feuilles sont petites. Des nuées et des nuées de papillons blancs vont, viennent dans cette trouée que forme la route. De temps en temps des papillons plus gros, noirs, diaprés semblent être les chefs de cette multitude ailée qui voltige toute la matinée, pendant quatre heures de marche. La forêt serait complétement silencieuse, n'était le cri lointain et répété de ce gibbon que les Khmêrs appellent *touch*.

On atteint Srah Takout, mare sur la gauche entourée d'une petite clairière située au milieu de l'étape du jour sur la ligne de partage des eaux des deux fleuves. A droite et à gauche sont de petits pitons que l'on distingue mal à travers les arbres de la forêt. Il n'est pas d'usage de stationner en ce point.

Au delà de Srah Takout le terrain paraît plat pendant deux ou trois lieues, puis la descente commence légèrement. Le sol de la route, un peu encaissé est dur, rouge. Les arbres de la forêt, toujours à petites feuilles, sont un peu plus grands que ceux de l'autre partie, entre Srah Takout et Pak Chhang.

De distance en distance, un bât jeté, des hottes crevées, les ossements de bœufs dispersés et blanchis, ou encore, mais plus rares, les énormes crânes des éléphants contribuent à ne pas égayer le trajet.

La pente s'accentue, devient très raide. C'est une montagne à descendre pendant près d'une heure. Les blocs de calcaire surgissent du sol. Enfin, après huit à neuf heures de marche depuis Pak Chhang on atteint le torrent de Bouok Lêk qui vient du sud et va au nord-ouest se jeter dans le Ménam Sak.

Au delà, dans une clairière brûlée par la sécheresse, entourée d'un amphithéâtre de montagnes, le voyageur s'installera dans un petit hangar où quelques écorces d'arbres font un lit de camp. Le toit minuscule, très haut perché sur des colonnes, n'abrite rien du tout.

Mes hommes jugent bon d'aller du village de Bouok Lêk, composé d'une quinzaine de misérables cases, à 500 ou 600 mètres au delà, prévenir qu'il y a ici un officier français en voyage, et que dans leur propre intérêt ils feraient bien de venir veiller la nuit, la responsabilité, en cas d'accident, devant retomber sur le village. Ils répondent oui, viennent faire une apparition pour voir l'étranger et se dispensent de monter une garde qu'on ne leur proposait que pour la forme d'ailleurs. En réalité il s'agissait de les prévenir indirectement qu'ils avaient intérêt à ne pas être aggressifs.

« Ceux-là ne découvrent pas leur buste », me disent mes Cambodgiens en revenant, faisant allusion aux cicatrices que les verges ont dû imprimer sur le dos de cette population de sac et de corde.

Sur la demande des conducteurs, nous séjournâmes à Bouok Lêk la journée du 14 ; les hommes avaient besoin de repos et les bœufs aussi.

Le 15 avril, route à l'ouest, d'abord sur le plateau, puis en descendant une série de pentes séparées par des plateaux étagés. Les descentes sont plus souvent douces, mais quelquefois raides. De temps à autre la forme de la montagne oblige à faire de courtes montées.

Après trois heures de marche la descente devient continuelle, très accusée, raide généralement. Pendant plus d'une heure et

demie on descend le dernier versant de la chaîne. Au bas de la montagne le terrain est bourbeux, les fondrières très nombreuses entre les racines des grands arbres.

Nous fîmes, surtout ce jour-là, des rencontres suspectes, c'est-à-dire d'hommes n'ayant guère que des armes pour tout bagage. Notre équipage étique et misérable d'aspect, et nos fusils plus respectables à regarder, durent faire songer à ces gens-là qu'il n'y avait guère à gagner que des coups avec nous.

A un moment donné même trois d'entre eux ne furent aperçus, assis en armes sur le bord de la route, que par la tête de notre convoi. Ils crurent devoir se cacher en voyant venir un Européen.

Nous pataugeâmes deux heures dans les fondrières de cette forêt. Nos conducteurs durent y abandonner un des plus maigres bœufs ; à bout de force il ne pouvait se dépêtrer de la boue. Son chargement fut mis sur le dos d'un bœuf qui suivait le convoi en amateur depuis Bouok Lêk, et que nos Laociens reconnaissaient. C'était le bœuf d'un autre habitant de Si Khiou, et il avait dû abandonner son troupeau quelques jours auparavant.

En sortant de cette forêt marécageuse de grands arbres on débouche dans une forêt d'un autre genre; bambous et arbres maigres qui poussent sur un sol sablonneux.

Midi était passé, la chaleur vraiment terrible. Enfin les rizières apparaissent, et au delà un bouquet de palmiers indique le village de Kêng Koi. Il était alors deux heures.

Accablé de soif et de fatigue, peu soucieux d'aller en pleine chaleur examiner si le toit de la petite sala où je devais loger, à 500 ou 600 mètres au delà du village, était oui ou non un abri convenable contre les rayons du soleil, je laissai aller les conducteurs, et suivi d'une partie de mon personnel, j'entrai dans le village et, avisant une case où une vieille femme, une paire de lunettes sur le nez, s'occupait à coudre ou tricoter : « Ma bonne mère un peu d'eau et d'ombre s'il vous plait ! » Elle s'empressa de me satisfaire, m'offrant bols sur bols d'une eau limpide et savoureuse puisée à la grande jarre de la maison.

« D'où vient cette eau? — C'est l'eau du Ménam Sak qui coule ici à côté. — A côté, mais au juste? — Là, à vingt pas. »

D'instinct, sans rien analyser, cette proximité me faisait un sensible plaisir. Adieu le Dong Phya Yên! Pensant à ce pauvre Mouhot qui avait dû le traverser trois fois, et au missionnaire d'Oubon, le P. Prodhomme, qui a bien délabré sa santé en le traversant plusieurs fois, je restai jusqu'après la grande chaleur chez la vieille siamoise, avenante comme la généralité des femmes de sa race.

De Kêng Roi à Sarabouri il y a deux petites étapes en pays plantureux, à travers les rizières qui bordent le Ménam Sak.

Parmi mon personnel un Chinois et trois Khmêrs paraissaient plus durs que moi à la fatigue, l'autre Chinois et deux Cambodgiens souffraient davantage. Mais je dois dire que dans le mois qui suivit, aux environs d'Ayuthia, tous tombèrent malades plus ou moins gravement.

Me voyant reprendre le chemin du nord vers Phitsanulok au lieu de finir vers Bangkok qui était si près, un des Chinois n'y tint plus et décampa sous le premier prétexte venu.

Un des Cambodgiens gravement atteint par la fièvre fut laissé à Mœuong Prom, où les missionnaires de Ban Pêng le soignèrent avec une charité tout évangélique. Le plus malade de tous, celui qui, grâce à sa connaissance du siamois, me servait d'interprète, homme d'une grande énergie sous une frêle apparence, continua son service, dissimulant le mal jusqu'à tomber raide au milieu d'une rue d'Ayuthia. Je le soignai de mon mieux, et, un mois après, à Phitsanulok, il me demandait à voyager par terre dans cette région.

J'espère avoir donné assez de détails pour faire apprécier la nature et les difficultés de cette route du Dong Phya Yên, fameuse dans tout le Siam, par où passe la grande partie des importations et des exportations du Laos, de ce vaste pays que le commerce français aujourd'hui peut aborder si facilement par trois côtés: par le Grand-Fleuve, par le bassin du Grand-Lac et au nord par la mer de l'Annam.

CVIII

COMMERCE INTÉRIEUR DU LAOS.

Les Chinois, qui résident en grande partie à l'emporium de Korat, ont entre leurs mains tout le commerce du Laos compris

dans le triangle que forme cette ville avec celles d'Oubon et de Nong Khai. Le courant est établi et, sans voyager personnellement, ils correspondent de centre à centre, louant des voitures de Laociens pour le transport.

D'Oubon à Korat les marchandises exigent dix-huit jours de charrette environ ou un mois de jonque d'Oubon à Phimaïe aux hautes eaux. Nous avons vu que de Koukhan à Korat les voituriers prenaient 12 à 13 ticaux par voiture. De Korat à Nong Khai la location d'une voiture coûtera 5 ticaux le picul. Une voiture laocienne porte de 3 à 4 piculs.

De Nong Khai, pour descendre jusqu'à Lokhon, le trajet coûtera par mois 4 ticaux pour la location de la barque, et 4 ticaux plus la nourriture pour chaque rameur.

Il ne sera pas inutile de grouper ici le prix des diverses marchandises ou produits qui ne sont que l'objet d'un commerce local.

Le fer du mœuong Lœui vaut 1 tical les dix livres; 1 tical un sabre.

Le fer de Kêtaravisaï, forgé en petites pelles qui servent de pioches, coûte 1 tical les quatre pioches.

Les voitures à bœufs faites à Nang Rong ou à Phakonchhaï valent 3 à 4 damling, soit à 12 à 16 ticaux. Les voitures à buffles de 16 à 20 ticaux.

Le salpêtre vaut 36 ticaux le picul à Dhatou Penom et 48 à Nhassonthon; ce produit n'est d'ailleurs vendu que par quantités beaucoup plus faibles.

L'eau-de-vie coûte généralement au Laos 1 fœuong la contenance d'une bouteille ordinaire. Elle est plus chère dans le territoire de Korat, par suite des fermages. A Pankonchhaï elle coûtera jusqu'à 1 fœuong le bol.

Un radeau de bambous ayant servi à transporter du riz des environ de Khon Khên à Oubon, en descendant le Si, fut vendu 6 ticaux à un Chinois d'Oubon.

Les seaux de rotin tressé et enduits de résine coûtent 1 sling la paire à Korat et à Sisakêt.

Le panier pour mesurer le riz vaut 1 sling à Sisakêt. La natte maniée à la main pour prendre le poisson vaut 1 lat à Sisakêt.

L'épervier d'ortie de Chine de 6 coudées de largeur vaut 4 à 5 ticaux à Oubon et à Sisakêt. Celui de 12 coudées vaut 6 à 8 ticaux.

Les feuille et brindilles de kanchha ou chanvre indien sont vendus 1 sling la livre à Korat.

Les oignons du pays valent 1 fœuong les quarante à Korat.

Le bois de khlé pour teinture vaut 6 sling le picul au sud de Sourèn.

L'écorce de prahut pour teinture vaut 1 tical les quarante à cinquante tablettes.

La chaux de Lokhon vaut 1 tical les cinq mœun dans cette province, et 1 tical les quatre mœun à Khêmarat.

Les torches coûtent 2 sling le cent à Chhêh, province de Korat, 2 à 3 sling le cent à Nang Rong, 1 tical le cent à Sourèn où l'on fait aussi de grosses torches vendues 16 lat les dix.

Le langouti de soie mélée de coton, pour femme vaut, 4 ticaux à Phakonchhaï.

Une grande jarre du pays vaut de 2 sling à 4 ticaux à Phakonchhaï et à Nang Rong.

L'écorce de sisiet vaut de 3 à 5 ticaux les mille tablettes sur les lieux d'exploitation au nord de Nong Khai, 10 ticaux les mille tablettes sur le fleuve de Nong Khai à Lokhon, Bang Mouk, et 20 ticaux vers Bassak ou Nhassonthon.

Le sel du pays vaut 1 tical les trente pots à Korat, 1 tical les trois ou quatre mœun à Oubon; 10 sling le picul à Phonvisaï, 1 tical les huit mœun à Bothên, province de Khên Thao.

Le tabac vaut 1 tical les trois ou quatre cents tablettes à Bouriram, à Sourèn; 1 tical les trois cents tablettes à Phakonchhaï; 2 à 3 ticaux le mœun à Lokhon, à Khêmarat, Phonvisaï, Nong Khai; 4 ticaux le mœun à Sieng Khan, 5 ticaux au mœuong Lœuï, et 8 à 10 le mœun à Sisakêt.

La noix d'arec est achetée entre trente, soixante et cent noix au tical à Phakonchhaï, Nang Rong selon la saison, l'arbre ne produisant qu'à la saison sèche. La noix d'arec découpée en minces tranches pour chique, vendue à Korat 1 tical le deux mille tranches, vaut 1 tical les douze cents tranches à Nong Khai et 3 sling le mille à Sourèn, Sangkeah.

Le sucre vaut à peu près 1 sling le paquet de dix disques à Sourèn, Khoukhan, Phakonchaï.

Le coton vaut de 4 à 5 ticaux le picul sur le Grand-Fleuve et 5 ticaux à Koukhan, 6, 7 ticaux à Sourèn.

Les cocos sont vendus de 4 à 5 sling le cent à Nang Rong et à Phakonchhaï.

Les cigarettes sont vendues 1 lat les six, à Oubon; 1 fœuong les quarante à Korat.

Le porc est vendu au Laos en général 4 à 5 ticaux le picul. Au mœuong Lœuï le prix monte à 6 ou 7 ticaux.

Les œufs sont vendus dix au fœuong au mœuong Lœuï, et vingt huit au sling à Oubon.

Le canard vaut de 4 lat à 1 fœuong; au nord vers Sieng Khan, Lœuï, Dansai le prix monte à 1 sling, 1 sling et demi même.

Le prix de la poule varie de 1 lat à 2 ou 3 lat; 1 fœuong à Oubon, au mœuong Lœuï.

Le riz vaut 1 tical les quatre mœun à Phimoun, à Roi Et; les cinq ou six mœun à Sayabouri, Phonvisaï; 1 tical les huit ou dix mœun à Lokhon; les quatre mœun au mœuong Lœuï, les cinq mœun à Oubon, les six mœun à Korat, Sisakêt.

CIX

IMPORTATIONS.

Le kien, imitation du langouti, qui vient d'Europe, de Suisse, est en général vendu 1 tical la pièce dans le Laos, à Nong Khai, Phonvisaï, Oubon. Le paquet de vingt kien vaut en gros 12 ticaux à Korat.

Les cotonnades écrues valent de trois à cinq ticaux la pièce à Korat, cinq à six ticaux à Oubon et à Nong Khai.

Les cotonnades apprêtées, selon la qualité, valent à Korat de 4 à 7 ticaux la pièce. Le prix s'élève de 1 tical vers Oubon et Nong Khai.

Les cotonnades à fleurs valent 6, 7, 8 ticaux.

Les cotonnades rouges valent à Korat de 4 à 6 ticaux la pièce, le prix monte de 1 tical vers Oubon, Nong Khai.

Au détail, à Korat on achète pour 1 tical cinq coudées de belle cotonnade rouge et huit coudées de cotonnade de moyenne qualité.

Les couvertures de laine valent à Oubon de 2 à 4 ticaux, de 3 à 5 ticaux à Nong Khai, Phonvisaï.

Le tricot vaut de 3 à 4 sling à Korat, 4 sling à Oubon, 4 à 5 à Nong Khai.

Le pantalon noir vaut à Korat de 3 à 4 sling, et 4 sling à Oubon.

Le chapeau de feutre noir grossier vaut 1 tical à Oubon; et le chapeau blanc vaut 6 sling.

Le plateau grossier de cuivre vaut 7 sling à Oubon.

L'aiguière de cuivre vaut 1 tical à Oubon.

Le coffret rouge en peau vaut 6 sling à Oubon.

La livre de feutre blanc vaut 1 tical à Oubon.

Le fusil à pierre à un coup vaut 5 ticaux à Korat, 7 à Oubon, 7 ou 8 à Nong Khai.

Le pistolet à deux coups vaut 3 ticaux à Korat.

Les allumettes valent 1 sling le paquet à Nong Khai et Phonvisaï.

Du sisiet est importé de Sisaphon à Sourèn, où il est vendu 1 tical les quarante tablettes.

Le poisson du Grand-Lac, acheté 4 ticaux le picul, est revendu 5 ticaux à Sourèn.

L'opium venant de Luong Prabang, dit-on, vaut à Nong Khai 4 ticaux le poids de quatre damling, soit le quart de livre. A Suvanaphoum, les Birmans vendent 1 tical le poids de 3 sling d'opium, soit trois poids d'opium contre quatre poids d'argent.

CX

EXPORTATIONS.

L'ortie de Chine vaut 4 ticaux le mœun à Oubon et à Nong Khai, soit 20 ticaux le picul.

Le kreko ou cardamome bâtard vaut 10 ticaux le picul à Sayabouri, mœuong Lœuï, 12 à 13 ticaux à Nong Khai. De 25 à 26 ticaux à Oubon, de 26 à 28 ticaux le picul à Korat.

La laque vaut de 8 à 12 ticaux le picul à Koukhan. Une

dizaine de ticaux le picul au mœuong Dansaï, 13 ticaux au mœuong Roi Et, et 20 à 22 ticaux le picul à Korat.

La soie filée selon la beauté coûte 120 à 200 ticaux le picul à Sisakêt, à Mahasanakham; à Korat, de 150 à 250 ticaux le picul.

Les peaux de bœufs valent de 12 à 15 ticaux le picul vers le fond du Laos, le prix s'élève en approchant de Korat où il varie de 18 à 28 ticaux.

Les peaux de buffles valent de 6 à 8 ticaux le picul, 10 ticaux à Oubon, 14 à Korat.

A Sisakêt, les cornes de buffle noir valent 13 ticaux le picul, et 15 ticaux le picul de cornes de buffle blanc. A Korat les prix varient de 18 à 24 ticaux le picul.

Les cornes de cerfs valent de 10 à 14 ticaux le picul à Korat.

Les cornes molles de cerf, si recherchées comme aphrodisiaques par les Chinois, coûtent très cher selon leur grosseur. A Korat une belle paire de ces cornes vaudra de 12 à 16 ticaux. La corne de rhinocéros vaut à peu prés son poids d'argent. La peau de pangolin vaut 1 sling, 1 sling et demi la pièce à Korat.

Les peaux de martin-pêcheur valent 1 tical les quatre ou cinq pièces à Korat. Les négociants de cette ville, pour donner plus de poids aux peaux de martin-pêcheur, les aspergent légèrement avec de l'eau-de-vie.

Une quantité considérable de bœufs, vaches, buffles, chevaux est exportée du Laos. Les prix sont très variables selon la beauté la taille des animaux qui viennent de tout le Laos, mais surtout de Koukhan, Sisakêt, Oubon et les mœuongs du Grand-Fleuve, en remontant au nord.

Les caravanes des bestiaux descendent généralement vers Bangkok en passant par le défilé de Chup Smach au sud de Sourên.

Seuls, les éléphants sortent du Laos en sens inverse, allant du sud au nord, vers Khên Thao. Un éléphant haut de quatre coudées vaudra 8 à 9 cattis à Nong Khai. S'il est haut de cinq coudées, avec de belles défenses, il sera vendu de 13 à 15 cattis. A Tha Pho sur le Ménam Nan, les prix sont sensiblement plus élevés.

CXI

LES BIRMANS.

Les Birmans appelés Kola par les Laociens sillonnent tout le Laos en se livrant surtout au commerce des bestiaux.

Tous ne sont pas sujets anglais, mais tous ont soin de se munir à Bangkok des papiers qui leur valent la protection de ces Anglais qu'ils détestent si cordialement en Birmanie. Le consulat britannique de Bangkok, au rebours du consulat de France, a pour tradition d'accorder sa protection au plus grand nombre d'individus possible. Les Laociens haïssent généralement ces Kola, mais ils les craignent à cause de leurs papiers « farangs ».

Quand les Birmans échouent dans leurs entreprises commerciales, ils s'endettent et se fixent en un point. On en trouve ainsi un peu partout. Souvent ils s'associent avec des Laociens ou se font payer pour les aider à amener de forts convois de buffles, depuis Phimoun, Khêmarat, Bangmouk, par exemple, jusqu'aux environs de Bangkok.

On peut rencontrer de ces caravanes comptant cinq cents, huit cents buffles et quarante à cinquante bœufs porteurs pour les bagages, avec une troupe de Laociens, sous les ordres, en apparence du moins, d'un ou deux Kola. Un vol au préjudice de la caravane a-t-il lieu dans un mœuong, grâce au Birman protégé britannique, un ordre viendra de Bangkok stimuler le chau, lui ordonner de rechercher les voleurs. Ce Birman prête-nom reçoit des Laociens un tical par tête de buffle vendu aux mœuong Phnom, mœuong Phnat, près de Bangkok.

Outre les papiers personnels du Birman, délivrés par le consulat britannique, la caravane demande aux mœuongs d'origine des bestiaux des passeports spéciaux appelés *tra phim* « passeport imprimé », parce que ce sont des imprimés que Bangkok distribue dans ce but aux divers chefs-lieux des provinces.

On y insère, au départ, le nom du patron de la caravane, la quotité des sommes, des armes, des buffles. Ce passeport, délivré moyennant un droit d'un fœuong par tête de buffle,

permet d'aller dans n'importe quelle direction, aussi bien vers la Cochinchine que vers Bangkok. Sans cette pièce, les conducteurs seraient arrêtés aux postes de police, surtout à la sortie des provinces, la surveillance étant alors beaucoup plus rigoureuse qu'à l'entrée. Chez les Indo-Chinois, l'importation et l'immigration sont comparées au sable porté au temple, tandis que l'exportation et l'émigration représentent tout le contraire.

On renvoie au chef-lieu quiconque n'a pas de papiers en règle.

Quelquefois, souvent même, pour mieux en imposer aux populations, ces Birmans déploient un certain faste. Tel fera son entrée dans un village monté sur un petit cheval blanc du pays, s'abritant avec un parapluie bleu et suivi de quelques-uns des Laociens de la caravane. Cette parade doit faire bon effet sur les Laociens, mais pas toujours dans les pays de langue khmère, où, selon les traditions, les princes seuls joignent le parasol à la monture. Les uns rient du Kola ; d'autres grognent en disant : « Trop d'embarras ! Voilà un individu qui ne fera pas de vieux os ! »

CXII

CONCLUSIONS.

Il n'entrait pas dans notre plan de parler ici de l'objet spécial de notre voyage au Laos. Nous nous bornerons à dire que les monuments khmêrs sont très nombreux dans la région qui s'étend entre les Dangrêk et le Moun. Au delà de cette rivière, ils deviennent plus rares, et cessent tout à fait vers le 16e degré de latitude. Il est à présumer que la race laocienne était déjà descendue jusqu'à hauteur de Khêmarat et Khon Khên, dès l'époque de la grande puissance cambodgienne au temps de Charlemagne. Et probablement les Laociens de Khêmarat, Nong Khai, Sieng Khan ou Luong Prabang étaient de simples tributaires de Jayavarman-le-Grand.

Les travaux remarquables des Khmêrs sur le plateau laocien sont : les monuments de Vat Phou à Bassak, de Phimaïe, de Nom Van et de Phnom Roung à Korat, de Prah Vihéar à Koukhan, qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles ruines du plateau inférieur, défalcation faite des cinq ou six grands monuments.

A mon avis, Prasat silieng, dans la province de Sourèn, est un monument laocien; son architecture est différente.

Les inscriptions sont relativement plus rares sur le plateau laocien; les bons lettrés étaient moins nombreux.

Les Khmêrs qui, au nord du Moun, ont été refoulés par les Laociens, existent encore au sud de cette rivière en assez grand nombre, fortement mélangés de Kouis, il est vrai, ou, plus exactement, les Kouis sont en majorité. Cette race kouie qui s'assimile assez facilement aux Khmêrs ou aux Laociens a dû de tout temps être, pour ainsi dire, un tampon entre les deux autres races.

En ce qui concerne les Laociens et leurs variétés, Phouthâi Nhâ et autres peut-être, ce sont des races à demi chinoises à langue chantée, différant toutefois de leurs cousins les Annamites en ce que, de même que leurs frères les Siamois, leur civilisation est indienne, fait qu'il faut attribuer, à mon avis, à la domination cambodgienne qui a pu durer plusieurs siècles, et qui a laissé des traces morales profondes chez les deux peuples, surtout chez les Siamois, où une partie considérable du vocabulaire vient du khmêr. Même les termes sanscrits ont été reçus par l'intermédiaire des Khmêrs, lors de la domination khmêre. A Siam, des locutions, des expressions entières sont à la fois composées de mots khmêrs et de mots sanscrits défigurés, il est vrai, selon la phonétique de cette race semi-chinoise. Par exemple : *Nak léng*, homme de loisir, de plaisir, mauvais sujet (ici les deux mots sont khmêrs); *nak prach*, savant; *samrach réach kar*, décider des affaires publiques en dernier ressort.

Au Laos, la coulée laocienne a gagné, depuis un millier d'années, à peu près deux degrés de latitude vers le sud, en s'assimilant sans doute d'autres peuplades, travail de progression et d'assimilation qui continue lentement sur le bord du Grand-Fleuve, vers Tonlé Ropou et Sting Trêng, vastes pays qui, sans être aussi fertiles que le bassin inférieur soumis à la domination française, sont loin d'être dépourvus de richesses naturelles. Nous ne pouvons parler des richesses minéralogiques, encore si peu connues, qui doivent exister dans les montagnes à l'est du Grand-Fleuve; mais le commerce des contrées à l'ouest du Nam

Khong forme en ce moment, grâce à l'étendue de ces pays, un facteur important du commerce général de Bangkok.

Pourtant nous avons vu les peines et les difficultés du trajet de Korat à Sarabouri, et il faut songer que beaucoup de marchandises, passant par Korat, viennent de contrées plus éloignées de cet emporium que des centres à créer par le commerce français pour donner au Laos les débouchés faciles qui lui manquent.

Nulle part au Laos nous n'avons entendu parler de douanes. Jadis, paraît-il, l'exportation de l'ivoire et des cornes de rhinocéros ne pouvait prendre la voie du Cambodge et de la Cochinchine. Mais depuis plusieurs années la prohibition a été levée par la cour de Bangkok qui, à diverses reprises, a donné l'assurance qu'elle ne mettait aucun obstacle au commerce entre le Laos et nos possessions.

Nous avons déjà examiné la voie du Grand-Fleuve à propos de cette région du sud-est, dont le commerce ne peut guère exister qu'avec notre colonie (paragraphe, 27). Nous n'avons proposé que des améliorations d'ordre moral, urgentes, qui s'imposent dans les circonstances actuelles.

Des travaux de canalisation qui exigeraient des études spéciales, approfondies, peuvent être discutés pour éviter les cataractes de Khon, le plus grand obstacle à la navigabilité du fleuve, celui qui empêchera toujours les radeaux de Nong Khai de descendre jusqu'à Krechêh, soit des canaux latéraux sur l'une ou l'autre rive, soit un canal coupant de Khong à la rivière d'Attopœu ; ou encore on pourrait joindre Tonlé Ropou au Sting Sên à travers les plaines de Melou Préy (1).

(1) Ce dernier travail demanderait comme complément le creusement d'un canal entre la rivière de Kompong Thom et celle de Samrong Sên, à travers les plaines basses au sud des monts Santhuk, canal dont l'exécution facile ne concerne que l'amélioration intérieure des voies de communication du Cambodge. Il en est de même d'un autre canal dans le Cambodge méridional, entre Bak dai et Banam, qui couperait obliquement vers son milieu cette île qui sépare les deux fleuves de Pnom-Penh au Viam Nao. Le canal actuel en face de Chaudoc se trouve dans des conditions inférieures à celui que nous proposons ici.

Laissons de côté une discussion platonique et oiseuse peut-être sur l'utilité de canaux qui traverseraient des territoires appartenant à Siam. Dès maintenant nous pouvons aborder directement le plateau laocien par toute cette partie des Dangrêk de 60 à 80 kilomètres de longueur entre Melou Préy à l'est et Préy Saak, province d'Angkor, à l'ouest. En ce point plusieurs districts de Kompong Soai, celui de Prasat Dâp entre autres, font une trouée au nord jusqu'à la chaîne des longues montagnes.

Deux routes de terre pourraient relier Prasat Dâp à Kompong Thom, l'une passant par Krâng Daung à l'est du massif du Thbêng, l'autre à l'ouest de ce même massif, par Promotép et Thbêng. De Prasat Dâp, l'un des passages actuels des Dangrêk améliorés, celui de Prah Chréy peut-être, nous conduirait en plein plateau laocien à Koukhan, centre de production qui sera alors plus rapproché de Kompong Thom que de Korat.

Il aurait peut-être été préférable de choisir le passage de Dan Ta Pouï, situé plus à l'est et au nord de Melou Préy, mais une raison majeure s'y oppose. Celui-ci appartient à Siam.

Nous avons vu la facilité relative du passage Chup Smach entre Sourèn et Sisaphon, grande route des bestiaux, des charrettes qui descendent du plateau laocien vers Bangkok, en se dirigeant au sud jusqu'à Sisaphon où cette route change de direction pour aller à l'ouest. Ici encore, malgré l'inconvénient que présente l'intermittence de la navigabilité du Grand-Lac, le débouché est plus facile, plus naturel vers la Cochinchine que vers Siam. Il ne s'agirait que de créer des relations commerciales en un point bien choisi à la fois sur la route des caravanes et sur l'une des rivières qui viennent converger à Bak Préa, Péam Sêma. Le gros centre commercial de Kompong Mak Kak entre Soai Chék et Sisaphon, à 2 ou 3 lieues au nord-est de Sisaphon me paraît, à première vue, remplir toutes les conditions désirables pour recueillir les produits laociens.

Ces trois voies du Grand-Fleuve, de Kompong Soai et de Chup Smach convergeraient vers Pnom-Penh. Une quatrième qui n'intéresse plus directement la colonie serait à créer entre un point à choisir sur la côte de l'Annam, au nord de Hué, et le Grand-Fleuve vers Sayabouri Lokhon. Nous avons vu que de

faibles émigrations annamites ont déjà pris cette voie dont l'amélioration ne doit pas présenter de difficultés considérables et qui sera pour nous ce que la route de Moulmein à Ra Hèng, dans le bassin central du Ménam, est aux Anglais.

Outre les voies de communication il faut des agents asiatiques pour entrer en relations avec les Laociens. Grâce à la similitude de religion, de civilisation même, ce rôle d'intermédiaire peut très bien être rempli par des Cambodgiens, et j'espère qu'on le reconnaîtra au jour peu éloigné où disparaîtra le discrédit jeté sur cette malheureuse race, si calomniée et si peu étudiée jusqu'à présent.

Il faudra leur faire accorder la protection que les Anglais ont exigée pour les Birmans.

Tout Européen qui se rend au Laos doit, pour s'éviter bien des mécomptes, s'entourer de Cambodgiens connus et éprouvés. Je pense en cela être du même avis que le seul commerçant français qui, pendant ces dernières années, a fait un voyage au Laos.

FIN

LE THÉ

Le thé, cette plante aromatique qui, de nos jours, forme la consommation des deux tiers de la race humaine, fut découvert en Annam, et pousse dans presque toutes les parties de la Corée, du Japon, de l'Inde et de la Chine où, depuis les temps les plus anciens, le peuple en a fait sa boisson préférée.

Dans les autres contrées, ses progrès ont été graduels et ils ne peuvent malheureusement pas être retracés d'une façon bien exacte, mais on conçoit aisément ce résultat, lorsque l'on se rappelle les migrations dont l'Asie a été le théâtre. On n'ignore pas, en effet, que le Chinois, lorsqu'il émigre, ne s'assimile jamais à aucun autre peuple, et que, bien qu'il vive souvent dans des climats différents du sien, il ne change jamais ses habitudes, même lorsqu'il lui faut faire venir à grands frais les mets qu'il préfère et les étoffes dont il aime à se parer.

Sans nul doute, il en était ainsi autrefois. Les Chinois, envahisseurs ou conquérants, portaient avec eux le thé nécessaire à leurs besoins; petit à petit l'usage s'en est répandu là où ils sont passés; puis plus tard, en Europe, le thé a été importé, mis à la mode par un caprice, et enfin dans certains royaumes il a pu rendre de grands services, notamment en Angleterre, où le peuple n'avait pour se rafraîchir que de l'eau le plus souvent, du vin, coûtant fort cher, ou des alcools impurs.

Cependant, la connaissance de cette plante chez les Chinois ne peut pas être fixée avant l'année 350 de l'ère chrétienne et l'on a des preuves certaines que son emploi dans tout l'empire n'a été fait qu'en l'an 800. Elle était alors appelée *tou*, mais dans le Fokien'n on lui a toujours donné le nom de *tay* ou *thé*, comme les Français l'appellent, et le mot anglais *tea* qui se prononce *ti* n'est employé nulle part. Toutes les autres nations la connaissent sous la dénomination de *cha* ou *t'cha*, qui est au reste la plus répandue.

Bien que les relations de la Chine avec l'Occident remontent à la plus haute antiquité, car déjà 165 ans avant Jésus-Christ l'empereur Wouti avait établi au centre de l'Asie le siège d'un gouvernement puissant, afin d'assurer les rapports de l'Empire du Milieu avec les puissances d'outre-mer, et que Marc-Aurèle d'abord puis plus tard Théodose, aient envoyé leurs ambassadeurs dans ce pays; la première mention qui est faite du thé dans les ouvrages européens se trouve dans un livre ayant pour titre : *Les Pérégrinations d'un Portugais,* écrit par Fernandez Mendez Pinto, qui visita Canton en 1544.

Voici comment s'exprime ce voyageur :

« On me donna une eau chaude dans laquelle infusait une plante appelée *cha,* à laquelle les Chinois attribuent de grandes propriétés médicinales. »

Et ce fut seulement un siècle plus tard que la première importation en fut faite en Europe, par la Compagnie des Indes, qui en offrit cent livres au roi Charles II.

Cette plante est de la tribu des Camelliées, et ne formait probablement qu'un seul genre que sa transplantation dans les différents sols a modifié. Les botanistes en reconnaissent quatre espèces qu'ils ont nommées :

THEA BOHEA,
THEA VIRIDIS,
THEA COCHINCHINENSIS,
THEA SINENSIS,

Que plus généralement ils rattachent à la famille des Camelliacées.

Quelques-uns ont pensé que le thé n'était autre que le « Malobathrum » des Romains et ont écrit des pages sur ce thème. Certes, je me garderai bien de mettre en doute leur science, mais, à mon grand regret, je ne saurais être de leur avis. Il est vrai que, selon Horace, le Malobathrum aurait fourni une eau aromatique que les Romains employaient au bain, mais Pline l'ancien, plus explicite, nous apprend que cette plante

venait de Syrie, qu'il en poussait beaucoup en Égypte, et que la plus estimée se récoltait aux Indes. Il ajoute que l'on en fabriquait une huile essentielle, parfumée, puis encore que le « Malobathri » ou « Malobathrum », connu des grecs (*Malabathron*) serait une plante aux propriétés diurétiques; son extrait appliqué sur les yeux les guérirait de toutes leurs affections, servirait de narcotique appliqué sur le front en cas de migraine, et l'on pourrait en en frottant les narines en rendre l'effet plus prompt. Il dit encore qu'une feuille placée sous la langue donnerait à l'haleine une certaine suavité, etc., d'autres auteurs sont d'accord avec lui mais ils prétendent que le Malobathrum ne serait autre que le bétel, *siré* des Malais, *tampoulam* des Indiens, *piper betel* des naturalistes, et je me range de leur côté. Qu'on me pardonne cette courte digression.

La plante thé est haute de un mètre à un mètre et demi lorsqu'elle est cultivée; mais elle en atteint dix à l'état naturel. C'est un arbuste joli à l'œil, qui présente une grande masse de feuillage sur un nombre infini de petites tiges. Sa feuille est d'un vert foncé, lisse et brillante en dessus, elle est terne en dessous; sa forme est oblongue, et ses bords sont dentelés. Les fleurs sont blanches, petites, simples et inodores. Les graines sont rondes, de la grosseur d'un petit pois, et contenues au nombre de trois (rarement quatre) dans une enveloppe dure, lobée et cellulaire, ayant la forme et la grosseur d'une noisette. Elles sont très faciles à corrompre et deviennent oléagineuses peu de temps après leur maturité. L'huile qu'elles renferment est âcre et son usage est peu fréquent parmi les Chinois qui s'en servent toutefois en médecine pour guérir certaines affections de la peau.

Je ne m'occuperai dans les lignes suivantes que des thés de la Chine, car c'est le pays où de tout temps, comme je le disais tout à l'heure, on s'est le plus adonné à la culture de cette plante; mais je ne saurais oublier de mentionner encore comme pays producteur l'Amérique du sud, où les premiers essais ont donné des résultats que M. Leduc, un Français, en sa qualité de commissaire délégué pour inspecter les plantations, nous a fait connaître. Il a constaté qu'on pouvait récolter, bon an mal an, 250 livres de thé par acre, soit environ 700 par hectare.

Le sol le plus convenable à la culture du thé est un terrain peu riche, sablonneux et mêlé à du terreau ; on le choisit de préférence sur le versant des montagnes, exposé au couchant, et avoisinant des cours d'eau ; à leur défaut, on emploie des terrains humides, qui n'auraient pu servir à faire des rizières, pour l'établissement des plantations ; aussi, n'est-ce que rarement qu'on voit du thé dans les plaines ou sur les hauts plateaux.

Les provinces du Fokien'n, du Tché-kiang, du Kiang-sou, du Tchili et du Shansi ont pendant très longtemps fourni le thé nécessaire à la consommation indigène, mais depuis que les marchés européens et ceux du nouveau monde ont demandé cette denrée en quantités considérables, celles du Kwang-tong, du Zétchuen'n et du Yunnam, voisine du Tonkin, ont abandonné presque entièrement la culture peu productive du cotonnier, pour faire dans leurs champs des sillons du précieux arbuste, et, tous les ans, chacune de ces provinces expédie ses récoltes dans les ports ouverts au commerce étranger ; l'île de Formose même fournit des thés assez estimés.

On peut, au reste, se rendre compte de l'importance que les transactions commerciales ont prise par l'examen du tableau que je donne ci-après, et qui montrera surabondamment que depuis les premiers envois de thé, l'exportation a toujours été en progression croissante.

On exportait de Chine :

En 1667	100	livres.
— 1685	1,200	—
— 1710	141,000	—
— 1735	1,380,100	—
— 1770	7,723,530	—
— 1800	20,358,700	—
— 1820	22,450,000	—
— 1836	30,000,000	—
— 1839	40,600,000	—
— 1846	48,000,000	—
— 1856	63,000,000	—
— 1866	102,000,000	—
— 1870	120,000,000	—
— 1880	250,000,000	—
— 1884	255,000,000	—

Et aujourd'hui, si on ajoute à ce dernier chiffre celui des exportations provenant des autres pays producteurs, on trouve

que la consommation entière des peuples étrangers à l'Asie, sauf ceux qui sont tributaires de la Russie d'Europe, est de trois cent cinquante millions de livres qui se répartissent comme suit :

Angleterre	160,000,000	de livres.
Russie	80,000,000	—
Amérique	60,000,000	—
Australie et Nouvelle-Zélande	20,000,000	—
Autres contrées	30,000,000	—
Total	350,000,000	de livres

dans lequel la France ne figure que pour $\frac{1}{300}$, nombre insignifiant, sans doute, mais qui tend tous les jours à s'accroître, et le serait déjà en proportion notable, quoi qu'on en dise si les droits à l'entrée n'étaient pas aussi élevés que ceux qui sont perçus actuellement.

En effet, le thé, considéré comme article de luxe, est toujours dans notre pays d'un prix très élevé et ne saurait, à ce taux, être employé dans les classes ouvrières pas plus qu'apprécié par elles, bien qu'il donne à l'infusion une liqueur à la fois agréable et bienfaisante, préférable en tous points à celles que l'on fabrique à grands frais. Aussi, jusqu'à présent la majorité du peuple la considère comme une médecine dont on doit se servir à défaut de tilleul, de feuilles d'oranger, ou de bourrache officinale. C'est grâce à cette erreur que la France vient presque au dernier rang sur la liste des puissances consommatrices, et le bulletin des douanes que la Chine publie chaque année sous le contrôle d'un inspecteur général ne mentionne aucune sortie pour ses ports.

Le thé se sème au printemps, à un demi-pied de profondeur. Sans exiger beaucoup de soins, il demande à être arrosé assez régulièrement et débarassé, lorsqu'il est jeune, de toutes les mauvaises herbes qui gêneraient la croissance du pied. On le repique à la même époque l'année suivante, et les plants sont disposés en échiquier, à un mètre de distance les uns des autres au moins, et à deux mètres au plus, suivant la richesse du sol. A partir de ce moment, la seule surveillance qu'exige la plantation consiste à ne jamais laisser croître les branches

gourmandes, et souvent on doit avoir recours à une petite opération d'émondage afin de laisser à la sève toute sa force. C'est seulement à la fin de la deuxième année que le théier entre en production, pour se trouver en plein rendement dans le milieu de la troisième. On estime qu'un arbre peut fournir de quatre à cinq *cattis* de feuilles vertes, soit environ six livres françaises, s'il était complètement dépouillé à chacune des époques de la cueillette, et que son rapport normal est de sept *feun* deux *tsin'n* au minimum, soit cinquante centimes de notre monnaie.

C'est en mai qu'on commence à cueillir les feuilles, puis on arrose souvent les plants, et de cette façon on obtient dans certaines conditions deux et trois récoltes qui se font de deux mois en deux mois, en mai, juillet et septembre. Les feuilles des premières comme celles des autres récoltes sont choisies et divisées avec un soin minutieux, pour former le thé des diverses qualités, et cela, suivant leur grandeur, car il est évident que les feuilles provenant des extrémités des branches sont plus fournies en suc que les feuilles situées près du tronc. De là le nom de fleur de thé donné aux feuilles les plus tendres, qui forment le bouquet des jeunes pousses, et qui se reconnaissent aisément à leur aspect d'un beau vert clair, lorsqu'elles ont été infusées.

La première récolte est celle qui fournit le meilleur thé, par la raison que chaque feuille est alors riche en suc aromatique, tandis que celles provenant des deuxième et troisième récoltes ne donnent que des thés de qualité inférieure, dont la saveur n'est pas tenace, et dont l'arome est presque nul ; aussi dit-on dans le commerce que ces thés-là ne sont pas de *conserve*. Néanmoins les thés destinés à former les qualités tout à fait bonnes peuvent être ramassés en tout temps, mais ils doivent provenir d'arbustes cultivés avec le plus grand soin, et dont les feuilles sont cueillies seulement au moment de la floraison.

Certaines parties du vaste empire qui nous occupe fournissent les thés les plus estimés, et, comme cela arrive dans nos vignobles, on les a divisés en crus qui jouissent de la faveur des négociants et des consommateurs. Les Anglais les ont nommés *chops*, et chacun a adopté ce terme pour les désigner. Le nombre des

chops de thé était, il y a quelque dix ans, parfaitement déterminé, mais il est devenu pour ainsi dire illimité, et, par extension, aujourd'hui chaque producteur chinois donne ce nom à son champ. Aussi, comme en Chine la fantaisie se joue des plus sérieuses choses, il est arrivé qu'un homme possédant quatre mètres carrés de terre leur a donné un nom fleuri ou mythologique, et les chops en général sont décorés des appellations les plus pompeuses, telles que *thé fils de Confucius*, *thé du phénix*, *œil du dragon, thé de la félicité, nectar suprême*, etc. Personne n'y fait plus attention ; mais afin d'arriver à faire un classement des thés qui sont présentés, on les a groupés suivant leurs provenances, par districts, ou mieux par régions, absolument comme si chez nous on ne désignait nos vins que par le nom de leur provenance, sans leur donner celui du château où ils ont été récoltés.

Dans les provinces, le thé une fois cueilli, est étalé sur des claies en bambou exposées au soleil, et il y reste jusqu'à complète sécheresse des feuilles. On le rentre chaque nuit sous des hangars fermés, et son exposition à la chaleur solaire fait varier sa qualité, selon qu'elle a duré plus au moins longtemps ; il est ensuite mis en ballots et expédié dans les ports ouverts, pour y subir une nouvelle préparation si on le destine au commerce européen, tandis que s'il est destiné aux indigènes il est livré tel quel à la consommation.

On croit généralement qu'il y a deux espèces de thé bien distinctes, le thé noir et le thé vert ; c'est là une bien grande erreur, car en réalité, ainsi que je l'ai déjà dit, il n'y a qu'une seule espèce de thé, dont l'aspect varie suivant la préparation qu'on lui fait subir. C'est ainsi que commercialement on a adopté les expression de *thé noir, rouge, blanc, jaune* et *vert*, pour désigner les feuilles dont la couleur se rapproche le plus de celles que je viens de nommer.

Il me reste maintenant à vous faire connaître les préparations en usage.

Le thé, une fois arrivé dans les ports, est déposé dans de vastes magasins pour y être trié. Ce sont des femmes qui se chargent de cette opération ; elle consiste à tamiser les feuilles de façon à les classer par grandeur, puis ensuite, à la main,

on enlève les brindilles et les bûchettes qui s'y trouvent mêlées et qui, si elles étaient laissées, donneraient au thé un goût amer désagréable et augmenteraient son âcreté. D'autres ouvrières plus habiles choisissent les feuilles dont l'extrémité est recouverte d'un fin duvet blanchâtre, et qui formeront dans la suite le thé des premières qualités, puis tous les résidus sont versés dans des moulins, pour y être pulvérisés, et avec la poudre ainsi obtenue on fabrique des briquettes qui s'expédient chaque année en Russie par des caravanes qui partent généralement de Tien-tsin au commencement de l'hiver. Ces divers triages étant terminés, on dépose les feuilles dans des calottes de fonte, pour être soumises à l'action du feu. La torréfaction a pour but de terminer le roulage des feuilles, qui déjà en séchant s'étaient repliées sur elles-mêmes, de les rendre plus résistantes et de leur conserver un arome mieux soutenu, et enfin de les empêcher de se corrompre dans les transports par mer. Elle doit être faite par des hommes expérimentés, qui manipulent les feuilles de manière que chacune d'elles ait à supporter un même degré de chaleur sans jamais être grillées ou roties. Aussi le feu doit-il être régulièrement mené et réglé avec soin; il faut en outre que ce soit un feu de charbon de bois, car le feu de houille donnerait au thé une odeur nauséabonde.

Lorsque les feuilles ont pris une couleur foncée, qui varie du noir le plus pur au rouge sombre, on les retire pour les exposer à l'air libre, mais il faut que leur refroidissement se fasse avec de nouveau lenteur, et l'on choisit pour cela un jour de beau temps.

Les thés ainsi préparés sont appelés *thés noirs*, et se divisent en qualités correspondantes aux triages qui ont été faits avant leur torréfaction.

Quant aux thés appelés *thés verts*, ce sont absolument les mêmes, sauf qu'ils sont colorés artificiellement à l'aide de gypse, de talc, de bleu de Prusse et de jaune de chrome, de là le nom qui leur est donné quelquefois de *thés talqués*. On fabrique également des thés appelés *orange peuo*. Ils proviennent des mêmes plantes mais on se sert pour les obtenir des feuilles brisées, que l'on roule entre des cylindres et que l'on mêle,

au moment de les exposer à l'action du feu, à une certaine quantité de fleurs de jasmin ou de syringa.

Les dénominations employées pour désigner les thés noirs sont :

Thé noir, *Congo*, *Souchong*, *Oolong*, *Pochong*, *Orange peuo, Scented capers,* ces deux derniers sont quelquefois appelés *thés jaunes*, et enfin *Peckao*, *Peckao à pointes blanches.*

Celles que l'on emploie pour désigner les thés verts sont:

Hyson, young hyson, Twankay skin, gun powder ou *poudre à canon.*

Ces thés proviennent des provinces situées au sud du Yang-tsé-kiang; et si, partant de Macao, on trace une demi-ellipse ayant un de ses foyers à Canton, et l'autre à Hankow, on aura marqué les régions où le thé se récolte en plus grande abondance; cette ligne traversera les provinces du Kwang-tong, du Yunnam, du Houpey, du Ngangwoui, du Tché-kiang, du Kiang-si et du Fokien'n.

On peut acheter le thé dans tous les ports ouverts, New-chwang, Tien-tsin et Chefoo exceptés, mais Hankow, Shanghaï Ningpo, Toochow, Amoy et Canton sont les places qui seules méritent le nom de marché. C'est, en effet, de ces ports que partent ces magnifiques steamers à marche rapide pour aller dans le monde entier porter le thé des diverses récoltes.

Ne serait-il donc pas possible de favoriser en Cochinchine ou au Cambodge le développement d'une culture si productive, et qui donne lieu chaque année à des transactions colossales. Il me semble qu'on trouverait là un puissant moyen de colonisation et surtout un moyen sûr d'utiliser les vastes espaces qui sont encore incultes.

Sans grands efforts, et presque sans débours, on pourrait, sur plusieurs points, faire tout simplement de petits semis d'essai en employant les graines du thé connu sous le nom de thé annamite, thé qui, cultivé avec soin, donnerait, je n'en doute pas, un excellent produit; sans se livrer à la préparation com-

plête de la feuille on pourrait l'expédier sur les marchés chinois pour y être vendue telle quelle, puis plus tard, lorsque les plantations seraient en plein rendement on engagerait des Chinois, préparateurs habiles, possédant l'expérience nécessaire pour mener à bien la torréfaction de la feuille, ainsi que cela se pratique dans l'île de Ceylan. Déjà, les thés de Thù-dâu-một et de Bu'ng sont connus dans le monde des *teatasters*, et ce fait me paraît digne de fixer l'attention des nouveaux venus dans notre empire de l'Indo-Chine, surtout au lendemain de sa conquête, c'est pour cette raison, que j'ai écrit ces quelques lignes, qui, je l'espère du moins pourront servir à ceux qui trop souvent s'expatrient pour tenter la fortune et ne récoltent après de durs labeurs que des déceptions amères. S'ils tiraient quelque enseignement de cette étude sommaire, mon but serait rempli et je serais heureux d'avoir concouru à l'introduction dans notre belle colonie de l'Extrême-Orient d'une culture nouvelle qui pourrait, à un moment donné, contribuer à son développement et à sa grandeur.

G. BAUX.

Shanghaï, le 29 mai 1885.

CONTES ET LÉGENDES ANNAMITES

PAR A. LANDES,
administrateur des affaires indigènes.

(Suite) (*).

XXII

HISTOIRE DE CON TẤM ET DE CON CÁM (**).

Un mari et sa femme avaient chacun une fille; la fille du mari s'appelait Cám, la fille de la femme s'appelait Tấm (1). Elles étaient de même taille et l'on ne savait qui était l'aînée, qui la cadette. Leurs parents leur donnèrent à chacune un panier tressé et les envoyèrent prendre du poisson; celle qui en prendrait le plus serait l'aînée. Ce fut Cám qui en prit le plus. Tấm alors s'avisa d'un stratagème. Elle dit à sa sœur d'aller cueillir une fleur de nénuphar (2) de l'autre côté du fleuve; pendant ce temps, elle mit tous les poissons dans son panier et s'en alla. Lorsque Cám revint, elle ne trouva plus de tous ses poissons qu'un bống mú (3). Elle s'assit sur la place et se mit à pleurer. Un génie, ému de sa douleur, descendit du ciel et lui demanda ce qu'elle avait. Elle lui raconta comment elle avait été trompée par sa sœur. Le génie demanda si elle n'avait rien laissé et, voyant le bống mú, ordonna à Cám de le garder et de le mettre dans un puits pour le nourrir. A chaque repas elle devait lui donner à manger en l'appelant : « Ô Mú! ô Mú! voici du riz blanc et du poisson frais! voici des restes de riz et de poisson, viens en manger (4). »

(*) Voir *Excursions et Reconnaissances*, nº 20, p. 297, et nº 21, p. 131.

(**) Il a déjà été publié une analyse de ce conte dans les *Excursions et Reconnaissances*, IV, p. 275.

(1) *Cám* est le son, *tấm* les brisures de riz.

(2) De jasmin suivant d'autres.

(3) Ce nom désigne les *gobiidés*, le *gobius biocellatus* est le plus commun.

(4) *Bớ mú! mú hỡi! cơm trắng, cá tươi! cơm thừa, cá cặn! lên mà ăn.*

Elle lui donna ainsi à manger quelque temps; mais un jour, pendant qu'elle gardait les buffles, Tâm, qui avait épié ses actions, vint au puits et appela le poisson qu'elle fit cuire. Lorsque Cám revint des champs elle ne le retrouva plus et se mit à pleurer. Le coq lui dit : « Ò! ó! o! donne-moi trois grains de riz, je te montrerai ses arêtes » (1). Cám lui donna du riz, et le coq lui montra les arêtes que l'on avait jetées derrière la maison.

Cám les ramassa et pleurait. Le génie lui apparut de nouveau, lui dit d'aller acheter quatre petits pots (hủ) pour y mettre ces arêtes, et de les enterrer aux quatre coins de son lit. Au bout de trois mois et dix jours elle y trouverait tout ce qu'elle désirerait. Quand elle ouvrit les pots elle y trouva un habit, un pantalon et une paire de souliers. Elle alla les vêtir dans les champs, mais les souliers furent mouillés et elle les fit sécher. Un corbeau enleva un de ces souliers et alla le porter dans le palais du prince héritier. Le prince fit proclamer qu'il prendrait pour femme celle qui pourrait chausser ce soulier.

La marâtre ne permit pas à Cám de se rendre au palais pour essayer le soulier; elle y alla d'abord avec sa fille, mais sans succès. Cám, cependant, se plaignait et demandait à tenter l'aventure à son tour. La marâtre mêla des haricots et du sésame (2) et lui dit que lorsqu'elle les aurait triés elle pourrait y aller. Le génie envoya une troupe de pigeons pour l'aider dans cette opération; mais la marâtre ne voulut pas encore la laisser aller, prétendant que les pigeons avaient mangé son grain. Le génie fit rendre par les pigeons le grain qu'ils avaient mangé, et la marâtre permit enfin à Cám de se rendre au palais. Là elle essaya le soulier qui se trouva juste à son pied et le fils du roi la prit pour femme.

Un jour on lui fit dire de venir à la maison de son père qui était malade. Le père était couché et sa femme avait mis sur le lit des oublies (3) qu'il brisait en se retournant. La marâtre dit

(1) *Ò ó o! cho ba hột lúa, chỉ xương cho.*

(2) D'autres disent du riz glutineux.

(3) *Bánh tráng.* Ce sont ces gâteaux minces et ronds en forme de crêpes que l'on voit partout sur les marchés. Ils sont secs et cassants.

à Cám que ce bruit était produit par le froissement des os de son père, qu'il était accablé par la maladie et avait fantaisie tantôt d'une chose, tantôt d'une autre; pour le moment, il voulait de l'arec frais et elle ordonna à Cám d'aller en cueillir sur l'arbre. Cám se dépouilla de ses vêtements de princesse et grimpa sur un aréquier. Mais Tâm coupa l'aréquier (1) sur lequel elle était montée, de sorte qu'elle tomba et se tua.

Tâm revêtit les habits de Cám et alla se présenter à sa place au fils du roi, mais celui-ci ne voulait pas d'elle et regrettait toujours sa première femme (2).

Tâm avait lavé les habits de son mari et les mettait sécher, Cám, transformée en hoành hoạch (3), se mit à crier : « Hoành hoạch! lave proprement ces habits, fais-les sécher sur une perche, ne les fais pas sécher sur une palissade pour les déchirer, ces habits de mon mari. » Le fils du roi dit au hoành hoạch : « Si je suis ton mari, entre dans ma manche; si je ne suis pas ton mari, sors de ma manche. » Le hoành hoạch entra dans la manche de l'habit du fils du roi; celui-ci prit l'oiseau et le nourrit; mais un jour qu'il était absent, Tâm s'en empara, le tua et le mangea. Quand le fils du roi revint, il demanda où était l'oiseau. Tâm lui répondit : « Je suis enceinte, j'ai eu une envie et j'ai mangé l'oiseau. » Le fils du roi lui demanda: « Puisque tu as mangé l'oiseau, où as-tu jeté ses plumes? » Elle lui répondit qu'elle les avait jetées derrière la palissade. Le

(1) D'après une autre version, à mesure que l'on coupait un aréquier, Cám sautait sur un autre, les arbres étant assez rapprochés dans les plantations, de sorte qu'il fallut couper tous les aréquiers du jardin pour venir à bout de la tuer. C'est là sans doute un enjolivement ou une réponse à quelque objection.

(2) Il y a ici des variations assez considérables. D'après les uns, ces deux jeunes filles sont sœurs de père, et il est admis implicitement qu'elles se ressemblent assez pour que Tâm puisse tenter de se substituer à sa sœur. Dans notre texte, au contraire, elles sont étrangères l'une à l'autre, mais on ne voit pas pourquoi le fils du roi accueille Tâm tout en restant fidèle au souvenir de Cám; cela se comprend d'autant moins que les mariages avec une belle-sœur sont très mal vus et même interdits. L'autre version nous paraît donc plus plausible.

(3) Ou *quành quạch* ; c'est le nom d'un oiseau (*Ixos analis*), tiré de son cri.

fils du roi alla en cet endroit et vit qu'il avait poussé une pousse de bambou fraîche et forte.

Un jour, pendant que le fils du roi était à la chasse, Tâm coupa la pousse de bambou, la fit cuire et la mangea. Elle jeta l'écorce et de cette écorce naquit un thị (1); le thị porta un beau fruit. Tâm voulait le manger, mais elle ne put le cueillir.

Une vieille mendiante avait l'habitude de venir s'asseoir sous ce thị. Voyant ce beau fruit, elle en eut envie et dit : « O thị! puisse-t-il se faire que ce thị tombe dans la besace de la vieille! » Le fruit tomba dans la besace de la vieille; elle le rapporta chez elle et le mit dans un pot avec du riz. Pendant que la vieille était dehors à mendier, Cám sortait du fruit, faisait cuire du riz et nettoyait la maison. La vieille étonnée de ce prodige se cacha et la surprit. Cám alors lui raconta son histoire, et la vieille la garda comme sa fille adoptive. Vint le jour anniversaire de la mort du mari de la mendiante. Celle-ci dit à Cám : « Je ne sais comment faire pour offrir le sacrifice à ton père (adoptif), je n'ai pas d'argent pour rien acheter. » Cám lui dit : « Ma mère, ne vous inquiétez pas; lorsque viendra le terme, il y aura tout ce qu'il faudra. » Pendant la nuit, elle éleva un autel en plein air et adressa ses vœux au génie (qui l'avait protégée antérieurement). Celui-ci lui donna immédiatement tout ce qu'elle désirait.

Après l'offrande, Cám dit à la vieille d'aller inviter le fils du roi à venir prendre part à son festin. Le fils du roi se moqua de la vieille mendiante, lui demandant ce qu'elle avait de beau

---

(1) *Diospyros ebenaster, diospyros decandra* (d'après Taberd). C'est un fruit jaune, d'une odeur pénétrante, qui a de l'analogie avec celle du coing. L'on en voit sur les marchés deux et même trois variétés; deux d'entre elles, qui ont la forme aplatie de la pomme et ne diffèrent que par leur grandeur, n'ont pas de pépins, la chair est compacte. L'autre variété plus grosse, globuleuse, a une espèce de pulpe au milieu de laquelle se trouvent de gros noyaux dont la chair blanche et nacrée est très dure. Le germe apparaît à l'une des extrémités de la graine. Quand on l'en a dégagé avec soin, il ressemble, disent les Annamites, à une silhouette de femme. On pourrait mieux le comparer à un insecte (une cicindèle par exemple, moins les antennes) vu de dos. Lorsque des enfants passent sous un thị, ils tendent un pan de leur robe, sifflent pour appeler le vent et crient : « *Trái thị! rớt bị bà già!* » Thị, tombe dans la besace de la vieille!)

pour venir ainsi l'inviter. « Si vous voulez que je vienne, lui dit-il, tapissez-moi tout le chemin de soie brodée, couvrez la porte d'ornements d'or. » La vieille alla rapporter à Cám ce que lui avait dit le fils du roi. Celle-ci répondit : « Peu importe! invitez-le à venir. Il sera fait comme il a dit. » Elle adressa ses vœux au génie qui tapissa le chemin de soie, couvrit la porte d'ornements d'or.

Quand le fils du roi arriva dans la maison de la vieille il, vit une boîte qui contenait des chiques de bétel parfaitement confectionnées (1). Il demanda à la vieille qui les avait faites. Celle-ci entra dans l'appartement intérieur et demanda à Cám ce qu'il fallait répondre. Cám ordonna de répondre qu'elle avait fait les chiques elle-même. Le fils du roi alors lui ordonna d'en faire une pour voir. Cám se transforma en mouche et se mit à voler autour de la vieille pour l'aider à faire la chique. Le fils du roi voyant cette mouche reconnut que c'était elle qui donnait cette faculté à la vieille, il la chassa donc d'un coup d'éventail et la vieille se trouva incapable d'aller plus avant.

Le fils du roi fit de nouvelles questions à la vieille, et celle-ci, effrayée, avoua la vérité et dit que c'était sa fille qui avait fait les chiques. Le fils du roi lui ordonna de faire venir sa fille et en elle il reconnut aussitôt la femme qu'il avait perdue. Cám lui raconta toutes ses aventures et le fils du roi ordonna à la vieille de la ramener chez lui.

Lorsque Tâm vit revenir sa sœur, elle feignit une grande joie. « Où avez-vous été depuis si longtemps, lui demanda-t-elle? Comment faites-vous pour être si jolie? Dites-le-moi que je fasse comme vous. » — « Si vous voulez être aussi jolie que moi, lui répondit Cám, faites bouillir de l'eau et jetez-vous dedans ». Tâm la crut, elle se jeta dans de l'eau bouillante et mourut. Cám fit saler sa chair et l'envoya à sa mère. Celle-ci

(1) C'est un grand art et qui n'est pas donné à tous de confectionner une chique de bétel qui réponde à toutes les exigences. Dans l'Annam on fait les chiques de forme régulière et beaucoup plus petites que dans nos provinces. L'on n'offre pas non plus tout un plateau de feuilles et d'arec, mais un petit nombre de chiques; à leur élégance on reconnaît la main des demoiselles de bonne maison.

crut que c'était du porc et se mit à en manger. Un corbeau perché sur un arbre cria : « Le corbeau vorace mange la chair de son enfant et fait craquer ses ossements. » La mère de Tâm entendant ce corbeau se mit en colère et lui dit : « C'est ma fille qui m'a envoyé de la viande, pourquoi dis-tu que je mange la chair de ma fille. » Mais quand elle eut fini la provision, elle trouva la tête de Tâm et sut ainsi qu'elle était morte.

XXIII

LE ROI ĐINH TIÊN HOÀNG (*).

Đinh tiên hoàng avait perdu ses parents de bonne heure, il habitait avec son oncle maternel et allait garder les buffles. Un jour, qu'il les avait menés paître dans la montagne, il rassembla une bande de bergers qui le choisit pour son roi. Ils fabriquèrent avec des roseaux des pavillons pour l'escorter. Đinh tiên hoàng

(*) Đinh tiên hoàng (968-980) est considéré comme le fondateur de la monarchie annamite. C'était un homme de la vallée (động 洞) de Hoa lư, dans le Đại huinh (huyện de Gia viên, dans la province de Ninh binh, au Tonquin). Son nom était Đinh, son prénom Bộ lãnh. Il était le fils de Đinh công trứ, thứ sử du Hoang châu. Sa naissance avait été annoncée, comme celle de plusieurs autres personnages remarquables, par un rêve dans lequel un génie priait sa mère de le prendre pour fils. Il perdit son père de bonne heure; sa mère se retira à la campagne, et le jeune garçon allait avec les enfants du voisinage pour faire paître les buffles. Il conquit rapidement un grand ascendant sur ses camarades, ils l'élurent pour chef de leurs jeux; ils lui faisaient un trône de leurs bras entrelacés et marchaient en pompe devant lui avec des roseaux en fleurs en guise de lances. Devenu grand, il forma une bande avec laquelle il eut d'abord à combattre un oncle qui sans doute ne croyait pas à sa mission. « Đinh demeurait au sách (village) de Dào úc, son oncle au sách de Bống. Il s'opposa à l'Empereur (c'est-à-dire à son neveu). L'Empereur était jeune, il n'avait pas encore de grandes forces, il s'enfuit par le pont de Đàm gia nương. Le pont se rompit, et Đinh tomba dans la vase. Son oncle allait le frapper quand il vit deux dragons jaunes l'emporter. L'oncle eut peur et se sauva. » Đinh, échappé à ce péril, recommença la lutte. Son oncle se soumit à lui. Đinh vint ensuite à bout des douze gouverneurs qui se partageaient l'Annam sous la suprématie chinoise. Toujours vainqueur, il prit le titre de *Roi des dix mille victoires*. Il rétablit les relations avec la Chine, y envoya une ambassade et reçut de l'Empereur de Chine — (dynastie Tông, dont le fondateur fut son contemporain) — l'investiture de l'Annam avec le titre de

tua un de ses buffles et le leur donna à manger, il n'en conserva que la queue qu'il ficha en terre. Le soir il ramena les buffles chez son oncle. Celui-ci vit qu'il en manquait un et demanda ce qu'il était devenu. Đinh tiên hoàng répondit qu'il avait été

Vương du châu des Giao chi. Quant à lui, il donna à son royaume le titre de *Đại cù việt.* Đinh tiên hoàng était un justicier. Il fit placer devant son palais deux chaudières et faisait nourrir des animaux féroces auxquels les criminels devaient être livrés. Il régla la hiérarchie des fonctions civiles et militaires, et même des bonzes et des Taosse. Il donna un costume aux fonctionnaires et divisa le pays en dix đạo. Il fut assassiné par un officier du palais nommé Đỗ thich qui avait rêvé qu'une étoile lui entrait dans la bouche, et se croyait en conséquence appelé aux plus hautes destinées. L'assassin resta caché trois jours; au bout de ce temps, pressé par la soif, il tendit la main pour recueillir de l'eau de pluie et fut aperçu par des jeunes filles. Il subit la mort lente, et sa chair fut dévorée par le peuple.

Des prodiges avaient annoncé la catastrophe finale aussi bien que les gloires qui l'avaient précédée. Pendant sa jeunesse, un jour qu'il pêchait dans le fleuve de Gia thủy, l'Empereur avait ramené dans son filet une grande pierre précieuse qui heurta l'avant de la barque et l'écorna. Il la cacha dans un baquet à poisson qui, pendant la nuit, était éclairé d'une lumière étrange. Un bonze à qui il montra l'escarboucle soupira et lui dit: « Mon fils, tu as eu l'autre jour un bonheur ineffable; je crains seulement qu'il ne soit pas de longue durée. Sa mort violente et la grandeur future de la famille Lê avaient été également prédites.

Les poésies de l'empereur Tự đức contiennent deux pièces de vers consacrées à la louange de Đinh tiên hoàng. Les détails qui précèdent ont été empruntés au commentaire de ces deux pièces. Voici la plus étendue qui, s'il faut en croire les mandarins annotateurs, joint au mérite d'une composition parfaite celui de ne rien contenir d'étranger au sujet :

Les vallées de Hoa lu ont produit un roi. — Au temps de ses jeux d'enfant il se distinguait déjà du vulgaire; — Parmi la troupe des bergers tous cédaient (à son ascendant).

De leurs mains unies ils faisaient son char (impérial); — De fleurs de roseaux ils faisaient les pavillons (de son cortège).

Son visage imposant avait toute la majesté impériale; — Les vieillards de son village le respectaient. — La physionomie de (celui de) Phong bai revivait en lui. — En vain les douze gouverneurs s'étaient-ils partagé le pays, — (Élevant le) drapeau du droit il pacifia, nivela tout. — Roi dix mille fois victorieux, il fonda le « grand et puissant empire de Việt ». — Il réunit la montagne et le fleuve, renouvela le soleil et la lune. — Ce fut en ce temps que commença l'indépendance de la région brûlante (du midi). — Dépassant de loin les anciens rois, il était pareil aux Tong. — Comment cette rapide prospérité se changea-t-elle en une chute rapide? — Du haut de son cheval il avait conquis, comment eut-il pu, du haut de son cheval gouverner? — Par ses nombreuses violences il avait créé son propre péril. — Les paroles de l'oracle, l'angle (du bateau écorné par) l'escarboucle, tous ces prodiges avaient été vains.

englouti dans la terre près de la montagne. L'oncle s'étonna et lui dit de le mener à cet endroit. Son neveu lui montra la queue du buffle qui restait encore visible, l'oncle la prit et se mit à tirer dessus, mais elle lui resta dans la main et il tomba à la renverse. Transporté de colère, il se mit à la poursuite de son neveu. Celui-ci s'enfuit jusqu'à un bac dont le passeur s'appelait Rông (dragon). « Rông! Rông! cria Hoàng, viens vite à mon secours ». A cet appel, un dragon se montra dans le fleuve et aida le fugitif à le traverser. L'oncle effrayé s'en retourna. Par la suite, Đinh tiên hoàng devint roi.

XXIV

HISTOIRE DE SIX BERGERS.

Dans la province de Thanh hóa, il y avait une bande de sept gardiens de buffles qui faisaient paître leurs buffles sur la montagne. Là, pendant que les animaux paissaient, ils jouaient ensemble, ils construisirent une ville et des remparts et se choisirent un roi parmi eux; les six autres occupaient chacun l'un des six ministères.

Un jour qu'ils avaient pris rendez-vous pour partager les emplois, l'un d'eux fut retenu chez lui pour quelques affaires: l'on ne put donc pas donner l'un des ministères. Après avoir rendu leurs hommages au roi, les autres délibérèrent et dirent: « C'est là une affaire d'importance, il a manqué à ses engagements, il a mérité la mort. »

Le lendemain ce garçon vint, ils le saisirent, le lièrent et, l'ayant jugé pour crime de lèse-majesté, le tuèrent (1). L'autre mort, ils prirent peur. Ils l'enterrèrent et, buvant du sang (2), se jurèrent quand ils seraient revenus à leur maison, de dire qu'ils ne l'avaient pas vu. Le soir ils ramenèrent leurs buffles à l'étable.

---

(1) Ils firent un sabre de bambou et le décapitèrent.

(2) Ce serment est encore en usage; l'on égorge un buffle ou, plus communément, un bouc, et l'on s'engage réciproquement, en attestant le ciel et la terre.

Ne voyant pas revenir leur fils, les parents du berger qui avait été tué demandèrent aux autres où il était, ceux-ci répondirent qu'ils n'en savaient rien. Les parents dirent : « Il faisait paître ses buffles au même endroit que vous, comment ne savez-vous pas ce qu'il est devenu. Il faut que vous l'ayez tué. Ils allèrent donc porter leur plainte au huyện. Celui-ci interrogea les bergers, les mit à la question, mais ils répondirent toujours qu'ils ne savaient rien de leur camarade. Devant le gouverneur de la province, à qui ils furent envoyés, ils persistèrent à nier, et on les enferma dans la prison.

Or, tandis que ces six bergers dormaient dans la prison, une lueur (1) se montra au-dessus de leurs têtes. Le geôlier fut étonné; le lendemain il les fit coucher dans un autre endroit et la lueur se montra encore au-dessus d'eux. Le geôlier alla conter ce miracle à un bonze de ses amis; celui-ci vint le lendemain et vit que les choses étaient bien comme l'autre le lui avait dit. Ils comprirent alors que ces six enfants étaient destinés à faire souche de rois et de ministres et les firent évader.

XXV

HISTOIRE DE NGUYỀN TRẠI.

Nguyền trại était le premier ancêtre du roi Gia long; il était gardien des forêts sous la dynastie Lê. Un jour, il alla avec sa troupe dans la forêt pour couper du bois; les soldats trouvèrent un nid de serpents. La femelle, qui était de grande taille, fut entourée par les soldats qui cherchèrent à la tuer, mais elle put s'échapper. La nuit suivante, Nguyền trại vit en rêve une femme qui lui dit : « Je vous prie de me sauver moi et mes enfants et d'empêcher les soldats de nous tuer. » Il se réveilla et pensa que les soldats, en coupant le bois, avaient peut-être fait du mal

---

(1) Cette auréole, *hào quang*, accompagne les individus réservés aux hautes destinées. On peut la comparer au *khí*, émanation lumineuse qui révèle la présence des objets précieux ou des trésors enfouis dans la terre. (Voir NDM, note 307.)

On prétend que les six bergers de notre histoire furent les ancêtres des rois et des ministres de la dynastie Trần.

à quelqu'un, aussi, quand parut le jour, s'empressa-t-il de se rendre sur les lieux et de demander aux soldats s'ils n'avaient blessé personne. Ceux-ci lui répondirent que non. Nguyễn trại revint à son campement et la nuit suivante fit encore le même rêve. Au matin, il retourna au chantier et vit que les soldats avaient tué le serpent femelle.

Comme il s'en revenait, il trouva sur ses pas le serpent qui s'était transformé en une jolie petite fille pleurant au milieu du chemin. Il en eut pitié et l'emporta. Il l'éleva, et plus tard la donna pour femme au roi. La mère du roi avait mal aux yeux et nul ne pouvait venir à bout de la guérir. La jeune femme lui lécha les paupières et le mal disparut. La reine lui demanda comment elle avait ce pouvoir. Elle répondit que c'était un secret qu'elle tenait de sa famille.

Par la suite, le roi eut mal à la langue; la femme lui dit de tirer la langue pour qu'elle la lui guérît, mais elle la lui coupa avec les dents et le roi mourut de sa blessure. Les seigneurs de la cour firent tuer cette femme. Nguyễn trại qui l'avait donnée au roi fut accusé et condamné à être enterré vivant avec un de ses soldats. On creusa une grande fosse où on les enferma, et l'on en boucha l'ouverture, les abandonnant à leur sort. La femme du soldat parvint à pénétrer dans cette prison, mais son mari était déjà mort.

Nguyễn trại lui dit : « Je suis condamné injustement, et ton mari aussi a péri à cause de moi. Soit! mais tends la main que j'y crache dedans pour servir de signe. » Il lui cracha dans la main. Elle s'en retourna chez elle et bientôt après devint enceinte et donna le jour à un fils qui fut la souche de la famille royale des Nguyễn (1).

(1) D'après une version un peu différente Nguyễn trại repoussa les avances d'une *con tinh* (génie femelle malfaisant) et alla même jusqu'à la frapper. Celle-ci, ne pouvant se venger autrement, s'incarna dans une fille que la femme de Nguyễn trại mit au monde quelque temps après. Cette fille devint la femme du roi et le fit périr comme il est dit dans notre texte. La famille de Nguyễn trại fut alors exterminée, et lui-même allait mourir quand la femme d'un de ses soldats se dévoua pour perpétuer la race.

XXVI

HISTOIRE DE CÔ ĐIỀM.

Du temps du roi Lê thái tổ vivait dans la province de Hà nội une femme d'une merveilleuse beauté (1). Dès sa naissance, sans avoir fait aucune étude, elle connaissait les caractères, et plus d'un savant lettré ne pouvait la vaincre. A l'âge de seize ans elle dit à ses parents : « Laissez-moi aller à la montagne de Thần phù, au défilé de Ba giội, j'y établirai une jolie auberge. Il y passe des gens de toute classe et de toute condition, je les éprouverai, et s'il s'en trouve un de plus savant que moi, je le prendrai pour mari. » Ses parents y consentirent. Elle se rendit donc au Đèo ngang. Là passaient chaque jour mandarins et simples particuliers; si elle en voyait un de bonne mine elle lui faisait bonne chère et leur proposait des vers ou des bouts-rimés. Quelques savants remplissaient bien la tâche, mais jamais de manière à surpasser l'original. Le trạng Trình lui-même passant par là, composa la contre-partie de plusieurs de ces petites pièces, mais il y en eut une dont il ne put venir à bout. Il essaya cependant de se familiariser avec la fille, mais elle le repoussa.

Voyant qu'elle ne pouvait réussir à trouver son pair, elle revint dans sa famille et renonça au mariage. Elle bâtit dans le village de Văn tự, phủ de Kiến xương, province de Hà nội, une pagode où elle se retira pour s'avancer dans la perfection. Elle y mourut à l'âge de soixante ans.

XXVII

HISTOIRE DE HỒ XUÂN HƯƠNG.

Au temps du roi Lê thánh tông vivait, au village de Võ liệt, huyện de Thanh trì, province de Hà nội, une jeune fille nommée Hồ xuân hương. Parvenue à l'âge de treize ans, sans avoir fait aucune étude, elle connaissait cependant les caractères et pouvait lire les livres. Elle était de même habile dans tous les arts

(1) Belle comme un génie, une fée.

d'agrément, la poésie, la musique, les échecs et la peinture. Ses parents moururent de bonne heure, et elle et sa sœur se partagèrent l'héritage qui était considérable.

Xuân hương, avec sa part, construisit dans un beau jardin trois riches pavillons. Ce jardin était entouré de viviers; devant les pavillons se voyait toute espèce de rocailles, d'arbustes taillés et de pierres couvertes d'inscriptions. Là elle se proposait d'ouvrir des concours poétiques et de choisir pour mari le plus habile lettré. Mais aucun ne réussit à la vaincre. Xuân hương découragée abandonna son palais à sa sœur et construisit près du mont Tán viên une pagode où elle s'exerça à la perfection jusqu'à l'âge de soixante-dix ans où elle mourut.

D'autres prétendent qu'avant de se retirer du monde elle avait épousé un savant licencié. Devant la maison de Xuân hương se trouvait une rocaille à demi ruinée où l'on avait planté de l'ail et du gingembre. Xuân hương demanda au lettré de composer sur ce sujet une pièce de vers; il fit aussitôt les vers suivants :

Hôi duyên ba cụm tỏi,
Cay phận bẩy chồi cương.
Một điều điều điều thế,
Thế mà cũng tang thương.

« Mal odorants sont destinés à être les plants d'ail, — pimentées sont destinées à être les pousses de gingembre. — Cette toute petite chose — subit, elle aussi, les vicissitudes de la vie » (1).

Xuân hương fut touchée de ces vers qui peignaient si vivement sa situation dans le monde, où elle vivait inutilement sans postérité, et devant, en peu de temps, être frappée par la vieillesse et par la mort. Elle épousa donc le licencié et après la mort de celui-ci se livra à la pénitence.

---

(1) La toute petite chose est la rocaille ruinée, qui a ses vicissitudes comme les empires. *Tang thương* signifie mûriers, mer. (Voir pour le sens de cette expression NDM, 228.) — L'ail destiné à la mauvaise odeur, le gingembre piquant sont l'image de la vie solitaire de Xuân hương.

XXVIII

HISTOIRE DE LA PRINCESSE CÉLESTE LIỄU ET DE SES FILS LES TRẠNG NGUYÊN QUỲNH ET TRÌNH (*).

I

Au village de An đông, huyện de Quản xương, province de Thanh hóa, Phật bà (1) se transforma en deux poches qui se trouvaient l'une sur la montagne, l'autre dans la mer. Au bout d'un an, ces deux poches s'ouvrirent et il en sortit huit tướng (2), doués de pouvoirs si merveilleux que nul ne les égalait. La déesse alors créa (d'elle-même) une pagode de pierre bâtie sur la montagne de Ói, dans le village de An đông; quant aux huit tướng, ils allèrent chacun vers un des points de l'horizon, détruisant partout les temples sans se soucier du pouvoir des génies. La déesse les rappela auprès d'elle pour faire pénitence et suivre la loi du Bouddha. Les tướng furent transformés en des statues de pierre qui sont rangées des deux côtés de la déesse. C'ęst pourquoi dans les livres bouddhiques on leur a donné le nom de *bát bộ kim cang*.

Du temps de Lê thái tổ (3), la princesse Liễu, fille de l'Empereur céleste (4) fut envoyée en exil. Elle s'incarna en une jolie fille et établit une auberge au pied du défilé de Đèo ngang. Tous ceux qui passaient par là entraient pour boire et lui faire la cour. Quelques-uns voulaient aller plus loin, mais à peine étaient-ils rentrés chez eux qu'ils mouraient, d'autres devenaient fous. Le prince héritier, fils de Lê thái tổ, aimait les femmes. Il entendit dire qu'au défilé de Đèo ngang, dans le Quảng bình il y avait

(*) Je réunis sous un même titre, en les distinguant par un numéro d'ordre, plusieurs histoires relatives à un génie céleste qui s'incarne en une jolie fille, et donne le jour à des fils remarquables par leur talent et leur malice.

(1) *Phật bà*. C'est la déesse *Quan âm*.

(2) *Tướng*. Esprits, génies, chefs de légions d'esprits.

(3) *Lê thái tổ*. Grand ancêtre, titre posthume de *Lê lợi*, fondateur de la seconde dynastie Lê.

(4) *Ngọc hoàng thượng đế*. Divinité suprême des Taoistes.

dans une auberge une fille d'une beauté divine, il fit aussitôt ses préparatifs pour s'y rendre.

La princesse Liễu savait tout; elle se transforma en un fruit d'un arbre voisin de son auberge. Ce fruit était la pêche des génies. Le prince la vit et la cueillit. Il voulut ensuite voir la princesse qu'il trouva fort jolie. Il lui dit : « Je suis loin de chez moi, il se fait tard, laissez-moi coucher ici une nuit. » La princesse lui répondit qu'il le pouvait.

Le soir venu on alla se coucher; la princesse rentra dans sa chambre tandis que le prince demeurait dans la salle d'auberge, mais il s'approcha de la cloison et lui tint des propos galants auxquels elle répondait joyeusement.

Le prince se voyant seul s'introduisit dans la chambre et n'y trouva personne. La princesse était devenue invisible, mais le prince ne sachant pas à qui il avait affaire pensa qu'elle s'était enfuie. Il resta là à se plaindre. La princesse se dit : « Cet individu-là est le fils d'un roi et cependant il n'a aucune perspicacité, il ne sait pas distinguer une personne divine d'une femme vulgaire, il faut que je le punisse. » Elle prit un singe de la forêt et le métamorphosa en une belle jeune fille qui alla tout droit à l'endroit où le prince était assis. Celui-ci, tout joyeux de la voir si belle, la prit par la main et lui demanda : « Qui es-tu ? » La jeune fille répondit : « Ma sœur ainée a eu affaire, elle m'a envoyée pour prendre soin de la maison. » Le prince l'enleva dans ses bras pour la porter dans la chambre, mais la jeune fille se transforma en un grand serpent qui vomissait des flammes. Le prince fut effrayé et s'enfuit. Monté sur son cheval, il s'en alla en pleurant. Une fois rentré au palais, il tomba gravement malade. Quelquefois il se mettait à rire comme un fou. Aucun remède ne pouvait le guérir.

Sa mère dit au roi : « Notre fils est malade et aucun remède ne lui rend la santé, il faut qu'il ait été ensorcelé. Allons chercher des amulettes des huit Kim cang, peut-être sera-t-il guéri par elles. » On lui fit donc boire des amulettes des huit tướng, et au bout de trois jours il fut guéri. Il dit alors au roi : « Il y a au défilé de Đèo ngang une jeune fille très belle, je pense que c'est un démon incarné pour faire du mal; je lui ai dit des galanteries, et il m'a rendu malade. » Le roi demanda à ses mandarins

s'il en était ainsi; ils répondirent que oui. — « Il faut donc, dit-il, aller implorer le secours des huit Kim cang Phật (1) pour la combattre, sans cela ce démon serait difficile à vaincre pour nous. » Les huit Bouddhas furent transportés à la capitale, et le roi leur fit sa prière. Ils soulevèrent alors un orage pendant lequel ils combattirent la princesse Liễu. La terre et le ciel tremblèrent pendant trois jours au Đèo ngang, mais enfin ils la saisirent et l'amenèrent au roi. Celui-ci lui demanda pourquoi elle causait tous ces maux. « Je suis, répondit-elle, une fille du ciel; j'ai été exilée et envoyée au Đèo ngang pour y commander. Voyant les hommes adonnés à la débauche j'ai résolu de les punir. » Le roi lui dit : « Je vous donne trois chapelets de grains d'or afin que cessant de tourmenter les hommes, vous entriez en religion et suiviez la loi bouddhique. » Le roi décerna aux huit Kim cang Phật le titre de : *génies du degré suprême.*

II

Dans la province de Ninh binh se trouve la montagne de Thần phú qui est traversée par un large chemin portant le nom de *Đèo ba giội*. Du temps de Lê thái tổ, la princesse Liễu, fille de l'Empereur céleste, fut exilée des cieux et vint s'établir dans cette gorge où elle bâtit une tour à trois étages. Aux quatre côtés de la tour se trouvaient des filets de fer avec lesquels on prenait des oiseaux que l'on mettait en cage; dans les jardins, il y avait toute espèce d'arbres, de plantes d'ornement et de rocailles; devant la porte était creusé un lac où vivaient des poissons de toute espèce.

La princesse avait pris la forme d'une jeune fille d'une grande beauté. Elle se métamorphosait encore en une jeune fille du commun vendant des fruits et des boissons; elle vendait aussi des statuettes, des dessins de paysage, d'oiseaux, de poissons, de dragons, de tigres et distribuait aux pauvres le prix de la

(1) Le *Kim cang bồ tác* est Vadjrapâni ou Indra, considéré comme protecteur du Bouddhisme. « Il est quelquefois identifié avec Mandjusri. Des formules magiques d'une merveilleuse efficacité passent pour venir de lui. » (EITEL, *Handhook of Chinese Buddhism.*, p. 159.)

vente. Tous les passants voyant ce beau pavillon y entraient pour se rafraîchir et voir les objets en vente. A ceux qui ne faisaient que manger, boire et acheter, sans parler d'amour à la fille, il n'arrivait rien ; ceux, au contraire, qui, la voyant si jolie, avaient voulu s'émanciper avec elle, quel que fut leur rang et leur fortune, s'ils avaient du bonheur (1) ils restaient continuellement comme ivres et hébétés ; les plus malheureux mouraient.

Il y avait trois ans que la princesse habitait là sans que l'on sut qui elle était. Elle avait donné le jour à un garçon qui avait six doigts à chaque main (2). La princesse le porta à la pagode de la montagne Hồng lãnh pour le faire instruire par le supérieur. Elle lui dit : « Je pense que j'ai fait là un roi ou pour le moins un premier docteur *(trạng)*. Devenu grand, il portera le nom de trạng Quình.

Après avoir remis son fils au bonze, la princesse mit le feu à son palais et s'envola dans la fumée avec ses servantes. L'on sut alors que l'on avait eu affaire à un génie et l'on s'expliqua le nombre de morts causées par elle. Par la suite, on lui éleva un temple sur le chemin qui sépare les provinces de Thanh hóa et de Nghệ an, sur une montagne élevée que l'on appelle le *Palais des amours* (3). La divinité de ce temple se montra très puissante, aussi venait-on de toutes parts lui présenter ses vœux et lui apporter des présents, mais les gens du pays n'osaient y toucher et laissaient tout le produit au gardien du temple pour acheter les objets du culte.

Dès l'âge de dix ans, le trạng Quình (4) se montra d'une intelligence extraordinaire, connaissant toutes choses célestes et terrestres. Allant se présenter aux examens, il passa devant le

(1) *Có phước đức.* C'est-à-dire si leurs mérites antérieurs leur valaient d'échapper à la mort.

(2) Cette difformité passerait en général pour être de mauvais augure.

(3) *Cung dâm.*

(4) *Quình,* ordinairement appelé *Cống Quình* ou le *trạng Quình* est pour les Annamites le type de la finesse et de la malice. Les Cambodgiens ont un type analogue, *Thménh chéy,* que M. Aymonier rapproche de *Quình*, et de fait, plusieurs des anecdotes qu'on raconte de lui, et dont la plus caractéristique n'est, par malheur, pas de nature à être rapportée ici, se retrouvent

temple dédié à sa mère, et entra pour lui rendre ses devoirs et lui demander de l'argent. Il lui dit aussi : « Faites que je réussisse dans mes examens et je vous sacrifierai trois bœufs. » Il prit ensuite de l'argent et le dépensa à s'amuser.

Une fois entré dans la salle du concours, il fit une cinquantaine de lignes et sur le reste de son cahier dessina des éléphants et des chevaux. Il fut naturellement refusé. Une autre fois il fit une composition où il ne parlait que d'amours et de plaisirs. En s'en retournant il entra dans le temple de sa mère et lui dit : « Vous ne m'avez pas protégé, j'ai été refusé à tous mes examens, mais n'importe ! je vais vous donner mes trois bœufs. » Le gardien du temple entendant Quình parler de sacrifier trois bœufs, se mit bien vite à faire tous les préparatifs de baguettes odoriférantes, de bougies, papiers dorés, de vin et de thé, mais Quình ne l'entendait pas ainsi. Il se mit tout nu et par trois fois marcha à quatre pattes devant l'autel, disant : « N'est-ce pas là ce que j'ai promis. » (1)

également dans le conte khmêr. De plus les deux personnages vont tous les deux à la cour de Chine, mais dans des conditions bien différentes : *Thménh chéy* comme fugitif et *Quình* comme ambassadeur.

Le conte cambodgien a une ressemblance évidente avec les récits de la vie d'Ésope. Nous y voyons le roi de Chine proposer des énigmes au roi du Cambodge, toujours vainqueur, grâce à *Thménh chéy ;* celui-ci qui s'est fait de nombreux ennemis et qui a constamment humilié son roi, est condamné à mort mais réussit à échapper encore et même à rentrer en grâce quand on a de nouveau besoin de lui pour deviner les énigmes chinoises. Les Annamites en empruntant de nombreux traits à l'histoire de Thménh chéy ont complètement transformé le personnage et l'ont rendu entièrement annamite. Il n'en est pas moins curieux de pouvoir reconnaître dans ces contes un dernier écho des histoires ésopiques. Il y a seulement à remarquer que l'apologue, élément si caractéristique de ces dernières, manque complétement dans le récit annamite aussi bien que dans le récit cambodgien. Du moins n'en ai-je trouvé aucune trace dans l'analyse que M. Aymonier a donnée de celui-ci (*Textes khmêrs,* pages 20-30).

M. P. Trương vĩnh ký, dans ses *Chuyện dời xưa* (nº 30 de la troisième édition), a publié un certain nombre d'historiettes relatives au công Quình. Je lui en ai emprunté quelques-unes qui ne se trouvaient pas dans les textes que j'ai pu recueillir. Elles seront marquées ici d'un astérisque.

(1) Tout ceci repose sur un calembour. Le bœuf est appelé en annamite *bò, con bò,* mais *bò* signifie aussi ramper, se traîner sur les genoux et les mains.

Du temps de Quình, vivait aussi mademoiselle Điểm, femme célèbre par son savoir. Quình allait la voir souvent pour causer avec elle de littérature. Un jour qu'il passait devant son auberge Điểm lui demanda de trouver un parallèle aux vers suivants :

Par les trous de la toiture passent les rayons de la lune
Dessinant les œufs de poule trois à trois, quatre à quatre (1).

Quình répliqua aussitôt :

Les flots soulevés montent et descendent
Comme les écailles du dragon se recouvrant, se recouvrant.

Pour cette fois il sortit de la lutte à son avantage; mais le jour suivant elle lui proposa un vers dont il ne put construire le similaire; il fit donc semblant d'être emporté par son cheval. Le vers proposé par mademoiselle Điểm était ainsi conçu :

La poule pousse trois gloussements, elle dit : *tác, tác, tác.*

Quình, monté sur son cheval, avait bien trouvé comme parallèle aux quatre premiers mots *mã hanh thiên lý*, mais il ne savait que mettre pour faire le pendant de *viết tác*. Tout en poussant son cheval, il se mit à dire : « *Long cong, long cong, long cong* » (2), ce qui faisait le parallèle demandé. Ce fut ainsi qu'il trouva ce qu'il cherchait, tandis que s'il n'avait pas fait galoper son cheval il serait resté court.

En se promenant, Quình avait coutume de passer par un certain bac, mais il ne payait jamais le passeur. Celui-ci naturellement lui faisait toujours des réclamations. Un jour Quình lui dit : « C'est bon, ne te plains plus, je vais te donner un moyen de faire fortune. » Revenu chez lui, il fit construire une armoire bien close, laquée, couverte de jolis dessins et montée sur des colonnes

---

(1) Ces œufs sont les taches ovales de lumière que forment sur le sol de la maison les trous de la toiture éclairée par la lune.

(2) *Long cong* est le bruit des grelots pendus au coup du cheval. Le sens de ces vers est donc : le cheval fait mille lý, faisant sonner ses grelots. Pour rendre tant bien que mal le parallélisme du texte on pourrait traduire ainsi ces vers : *la poule pousse trois cris, gloussant, gloussant, gloussant ; — le cheval fait mille lý, sonnant, sonnant, sonnant.*

de dix thước. Une inscription placée en dedans disait : Si quelqu'un veut voir, Quình le lui permet, mais que le diable emporte celui qui racontera ce qu'il aura vu. Il fit ensuite porter sa machine près du bac. La foule s'assembla et chacun donna cinquante sapèques pour voir ce qu'il y avait à l'intérieur. Après avoir vu ils comprenaient qu'ils avaient été joués, mais ils n'osaient rien dire, de crainte de tomber sous le coup de la malédiction de Quình. De cette manière le passeur fit fortune (1). Il alla remercier Quình et lui porter des présents. Celui-ci riait toujours, tout content d'avoir joué ce bon tour.

* Quình invita un jour les mandarins de la cour à venir chez lui. Il les reçut à merveille, leur offrit à boire. Pendant ce temps ses serviteurs dans sa cour frappaient sur des billots de bois, ayant ainsi l'air de faire des hachis et de préparer un grand festin. A l'aide de ce stratagème il retint les mandarins toute la journée sans manger, mais, en revanche, les fit tellement boire qu'ils tombèrent sous les tables. Il les fit alors rapporter en ayant soin de les envoyer chacun dans une maison autre que la sienne et en recommandant aux porteurs de les porter jusque dans leur lit, de crainte qu'étant ivres il ne leur arrivât quelque malheur. Grâce à cette précaution, les mandarins se réveillèrent dans le lit de leurs collègues.

* Un jour Quình fit interdire l'entrée du marché pendant trois jours sous le prétexte qu'il voulait y étaler ses livres pour les faire sécher. L'on accourut pour voir cette vaste bibliothèque, mais l'on ne vit que Quình qui s'y était couché le ventre à l'air. Quand on lui demanda où étaient ses livres il répondit qu'ils étaient dans son ventre (2).

Quình était plein de finesse, mais cependant il fut joué une fois par un des gardiens des portes. Celui-ci se mit dans un palan-

---

(1) Dans le *Chuyện đời xưa* la chose à voir est installée dans une île, et le passeur fait fortune à transporter les curieux.

(2) Le ventre est le siège de l'esprit. Un Européen dans un cas pareil montrerait son front.

quin semblable à celui du đôc học (1), et, se faisant suivre par deux ou trois soldats qui jouaient le rôle de l'escorte, portant des parasols, une longue pique, etc., il se rendit à maison de Quình. Celui-ci le prit pour un mandarin, mais, ne le reconnaissant pas, il lui demanda qui il était. « Mes fonctions, répondit l'autre, sont celles de *giáo quan* (littéralement : fonctionnaire enseignant). Quình le reçut avec honneur, l'invitant à boire du thé et du vin; ensuite le visiteur partit. Le lendemain, son tour de garde étant venu, il veillait à la porte du palais lorsque Quình passa pour se rendre à la cour. Il le reconnut et lui demanda comment il avait eu l'audace de prendre le titre de *giáo quan*. L'autre lui montra sa lance (*giáo*) et lui demanda : « Cette lance n'est-elle pas à l'État, est-ce une lance de particulier? » Quình vit qu'il avait été joué et en fut très mortifié, mais qu'y faire?

Un jour le roi allait se promener en grande pompe (2), précédé d'étendards, de sabres et de lances. Quình qui se trouva sur le passage du cortège voulut faire une farce, il se mit tout nu et se jeta la tête la première dans des broussailles qui bordaient la route. Les officiers de l'escorte pensant que ce fut le premier venu le firent empoigner pour le décapiter. Le roi voyant qui c'était lui demanda : « Pourquoi vous êtes-vous jeté tout nu dans ces broussailles. » Quình répondit : « Je voulais aller prendre du poisson (à la main), mais rencontrant Votre divine Majesté, j'ai eu peur et j'ai voulu me cacher. Comme ces broussailles sont très denses, j'y ai d'abord mis la tête, et, comme dit le proverbe : *Qui cache la tête montre la queue.* Là-dessus il prit ses jambes à son cou et s'enfuit.

Un autre jour, le roi voulut mettre à l'épreuve la perspicacité de Quình ; il fit raboter un grand arbre, de manière que les deux extrémités fussent d'égale grosseur et le fit peindre en rouge.

(1) Directeur de l'enseignement d'une province.

(2) Une histoire analogue, plus inconvenante encore que le récit annamite, légèrement gazé ici, se trouve dans le cambodgien où elle s'explique tout naturellement par le fait que Thménh chéy avait reçu défense de montrer son visage au roi.

On le porta ensuite au milieu de la cour du palais. Le roi fit venir Quình et lui demanda de quel côté était le tronc et de quel côté la cime. Quình d'abord ne sut d'abord que dire, mais il s'avisa d'un stratagème. Il demanda trois jours pour répondre. Le roi les lui accorda. Pendant la nuit Quình vint en secret souiller l'arbre d'ordures. Le lendemain les hommes de garde le portèrent à la rivière pour le nettoyer. Quình qui les épiait remarqua quel était le côté qui plongeait et en conclut que c'était le côté du tronc, naturellement d'un grain plus dense. Le lendemain le roi le fit appeler pour donner sa réponse. Il indiqua le côté du tronc et celui de la cime, au grand étonnement du roi qui loua sa perspicacité.

* Un jour l'on apporta au roi un plateau de fruits de longue vie (pêches). Quình bien vite s'empara d'un fruit et le mangea. Le roi irrité ordonna de l'emmener et de le décapiter. « Ce ne sont donc pas des fruits de longue, mais bien de courte vie », dit Quình. Le roi charmé de ce trait d'esprit lui pardonna.

* Le roi avait un chat auquel il tenait beaucoup et qui était attaché par une chaîne d'or. Quình le détourna, l'emporta chez lui, et là, chaque jour, lui faisait servir deux plats contenant l'un de belle viande et des hachis succulents, l'autre des restes de riz et de poisson. Aussitôt qu'il voulait toucher au premier il était battu.

Cependant l'on dit au roi que Quình avait un chat semblable à celui qu'il avait perdu. Le roi demanda à Quình ce qui en était. Celui-ci nia. « Que l'on apporte ici mon chat, dit-il. Le vôtre était nourri de bons morceaux, le mien de restes, qu'on lui présente deux plats et l'on verra ce qu'il choisira. » Le chat naturellement choisit le second et Quình l'emporta en triomphe.

* Les envoyés chinois présentèrent au roi une boule de cristal creuse qui n'avait pas d'orifice et qui cependant contenait de l'eau. Ils demandaient comment il fallait faire pour tirer de là cette eau. Quình prit un délai pour résoudre le problème. Le jour suivant il vint à l'audience avec un maillet et brisa la boule.

* Le lendemain les Chinois présentèrent un buffle (1) qui avait vaincu au combat tous les buffles de Chine. Quình demanda trois jours pour en fournir un qui put lui tenir tête. Il rentra chez lui et séquestra pendant ces trois jours un jeune buffle qui têtait encore. Au jour de la lutte il lâcha contre l'adversaire son buffleton qui, affamé, se précipita sur l'autre buffle qu'il prenait pour sa mère et s'efforçait de le têter. Le buffle de combat des Chinois s'enfuit laissant ainsi la victoire aux Annamites.

* Quình alla à son tour en ambassade en Chine. Là on le défia à qui improviserait le plus vite un poème en sautant à cheval à un signal donné et descendant de cheval quand il aurait fini. Quình griffonna une page de traits illisibles qu'il dit être l'écriture de son pays et donna ensuite à loisir une belle copie d'un poème qu'il avait composé d'avance.

Autrefois, avant l'avènement du roi Đinh tiên hoàng (2), l'Annam était divisé en douze provinces gouvernées chacune par un gouverneur chinois portant le titre de *sứ quân*. Un envoyé impérial, Lưu thang, avait la direction générale des affaires avec le titre de *Đô hộ phủ*.

Đinh tiên hoàng se révolta contre la domination chinoise, tua les douze gouverneurs ainsi que Lưu thang et se proclama roi de l'Annam. Plus tard il demanda l'investiture à l'Empereur de Chine. L'Empereur lui demanda ce qu'il avait fait de Lưu thang. Đinh tiên hoàng reconnut son crime, et l'Empereur le condamna à payer chaque année une statue d'or du poids d'environ un picul représentant Lưu thang.

Après Đinh tiên hoàng le pouvoir passa succesivement aux Lê, aux Lý, aux Trần et enfin aux seconds Lê. Lê thai tổ régnait déjà depuis longtemps lorsqu'il envoya le trạng Quình en ambassade en Chine porter la statue d'or. Après avoir rempli sa mis sion Quình dit à l'Empereur : « Notre pays est un tout petit

(1) Ce conte se retrouve dans les aventures de Thmênh Chéy.

(2) Voir nº XXIII, la légende de Đinh tiên hoàng.

pays, peu versé dans la connaissance des choses. Permettez-moi de vous demander, à vous et à vos grands officiers, quelle est ici la limite de l'extrême vieillesse, celle de la moyenne vieillesse et celle de la médiocre. » Les Chinois répondirent : « Cent ans sont l'extrême vieillesse, quatre-vingts la moyenne, soixante la médiocre » (1). — « S'il en est ainsi, répondit Quỳnh, vous nous faites tort depuis longtemps. Lưu thang est mort au temps du roi Đinh tiên hoàng; il y a plusieurs centaines d'années, et chaque année nous vous donnons à sa place un homme d'or. Lưu thang vivrait-il encore? » L'Empereur loua la sagesse du trạng Quỳnh et, à partir de ce moment le tribut de la statue d'or cessa d'être payé par l'Annam.

Le premier ministre Chinois invita Quỳnh à venir chez lui. Il avait fait tendre tout le chemin de nattes qui couvraient des fosses où il voulait faire tomber Quỳnh afin que la Chine ne fut pas vaincue par l'Annam dans cette lutte de finesses. Mais Quỳnh se refusa obstinément à passer le premier et en suivant les traces du ministre évita le piège.

Un jour le roi manda son conseil pour délibérer au sujet de Quỳnh. Le trạng Quỳnh, leur dit-il, est un homme artificieux; il fait chaque jour cent choses qui montrent son mépris pour mon autorité; il faut le faire périr. Tous les membres du conseil approuvèrent. Le roi alors manda le chef du service de la bouche et lui ordonna de préparer des mets empoisonnés pour Quỳnh; il invita ensuite celui-ci à un festin. Quỳnh savait ce qui lui était réservé; il fit venir son fils et lui dit : « Le roi m'invite à un festin où il doit me faire empoisonner. Lorsque je serai mort fais rapporter mon cadavre à la maison, mais ne m'enterre pas; laisse-moi assis dans mon hamac, et pendant ce temps fais jouer la comédie, battre du tambour; offre à boire et à manger sans te lamenter ni paraître triste. Si l'on te demande pourquoi ces réjouissances, dis que tu célèbres mon retour à la vie, mais ne laisse pénétrer personne jusqu'à moi. Quand tu apprendras la

(1) Voir NDM, 106.

mort du roi, tu pourras te livrer à ta douleur, appeler les maîtres des cérémonies et me faire enterrer. » Le fils obéit. Le roi qui pensait que Quình était mort du poison qu'on lui avait donné fut surpris d'apprendre que dans sa maison on se livrait ainsi à la joie. Irrité, il fit comparaître devant lui le chef des cuisines et lui demanda comment il se faisait que Quình ne fut pas mort. Il se fit apporter les mets empoisonnés pour en juger, mais à peine les eut-il flairés qu'il se mit à vomir le sang et mourut. Le fils de Quình alors fit cesser les réjouissances et enterra son père. C'est pourquoi le proverbe dit : *Quand le roi fut mort Quình mourut.*

Quình connaissait l'avenir de soixante générations ; il savait qu'au bout de dix générations ses descendants deviendraient des mendiants ; aussi avant sa mort fit-il faire une tablette à laquelle ses fils devaient rendre le culte. Sur une face étaient gravés son nom et ses titres, sur l'autre les deux vers suivants :

Je t'ai sauvé du malheur de la poutre qui était sur ta tête,
Sauve ma dixième génération de la pauvreté.

Ses enfants ne savaient ce que signifiait cette inscription.

Le dixième descendant de Quình réduit à une extrême pauvreté dut se résoudre à mendier. Il avait encore la tablette de son ancêtre, mais il ne pouvait trouver à la vendre, et personne ne voulait la lui garder (1) ; il la cacha donc dans un massif de bambous et alla demander son pain. Arrivé à la maison d'un homme riche, il se mit à demander la charité, mais le riche dormait dans son hamac et ne l'entendait pas. Le mendiant éleva donc la voix et, voyant que le maître de la maison se réveillait, il lui dit : « Levez-vous bien vite, de peur que le toit ne vous tombe sur la tête. » Le riche se leva et, à ce même moment, une poutre se rompit et tomba juste sur le hamac. Le maître de la maison

(1) Les Annamites paraissent avoir beaucoup de répugnance à conserver la tablette d'un mort qui n'est pas de leur famille ; il ne faut pas oublier que l'âme des morts est censée résider dans leurs tablettes.

fut tout joyeux d'avoir ainsi échappé à la mort. Il dit au mendiant : « J'ai eu une heureuse fortune. Le Ciel vous a envoyé ici pour m'empêcher de périr. » Il le fit entrer dans sa maison pour lui rendre grâces; il lui dit : « Je vois par l'inspection de vos traits que vous êtes destiné à la mendicité, mais je vais construire pour vous un bac où vous passerez les voyageurs, de cette manière vous gagnerez de quoi vivre et vous n'aurez plus besoin de mendier. Le descendant de Quình fut tout heureux de cette aventure; quand il eut un bac et une maison, il alla chercher dans la touffe de bambous la tablette de son ancêtre pour la placer dans sa maison et lui rendre le culte. Un jour son bienfaiteur vint le voir et, ayant aperçu cette tablette, demanda au mendiant ce que c'était. « C'est, répondit celui-ci, la tablette de mon dixième ascendant, le trạng Quình. L'autre prit la tablette pour la regarder et lut les vers inscrits sur la face postérieure ; il vanta la science de Quình, à qui l'avenir avait été connu, et dit au passeur : « Je dois la vie au trạng Quình; donnez-moi sa tablette, afin que je la mette sur mon autel domestique pour l'honorer. »

III

Du temps du roi Lê thái tổ, la princesse Liễu avait mis au monde le trạng Quình. Plus tard, elle descendit de nouveau sur la terre et, comme la première fois, ouvrit une auberge qui fut aussitôt très fréquentée, mais de même qu'auparavant quiconque lui parlait d'amour était frappé de mort ou de folie. Elle y demeura deux ou trois ans et donna le jour à un garçon qui n'avait que neuf doigts. Elle alla alors à la pagode Ba đò pour confier son fils aux soins d'une bonzesse qui y habitait.

Cette bonzesse était d'une bonne famille et avait reçu une instruction supérieure. Depuis qu'elle faisait pénitence elle avait acquis tant de mérites qu'elle était sur le point d'arriver à la perfection. Elle avait quatre-vingt-dix ans. La princesse, en lui amenant son fils, lui dit : « J'ai déjà eu un fils et je voulais que ce fut un roi, mais il a été seulement le trạng (nguyên) Quình. Celui-ci que je pensais aussi devoir être un roi ne sera sans doute non plus qu'un trạng nguyên. » — « Comment le

savez-vous? » lui demanda la bonzesse. — « Le premier, répondit la princesse, avait plus de doigts qu'il n'est de règle, à celui-ci il en manque un, c'est pourquoi je sais qu'il ne pourra être roi; s'il avait eu tous ses doigts il l'aurait pu. J'ai été deux fois bannie des cieux et je voulais donner le jour à un roi, mais le ciel ne l'a pas permis. Maintenant le temps de mon exil est achevé, je vais reprendre ma forme divine. Je vous confie donc cet enfant pour l'élever. » Là-dessus elle disparut.

Dès l'âge de dix ans, Trình se montra d'une intelligence merveilleuse; une fois grand, il passa ses examens et obtint le titre de trạng nguyên, c'est pourquoi on l'appelle le trạng Trình. Par la suite, les Mạc firent la guerre aux Lê et chassèrent devant eux le chúa Nguyễn hiến qui ne put leur résister. Au col de Dèo ngang dans le Quang bình, il rencontra Trình et lui dit: « Les destins sont conjurés contre nous, l'État est à la veille d'une transformation, que pensez-vous de cela? » Trình lui répondit: « C'est la loi du monde. Ne luttez pas davantage; retirez-vous dans les montagnes de Hoàng sơn et vous prospérerez pendant dix mille générations. » Le chúa lui dit encore : « Les Mạc sont plus forts que nous, j'ai été vaincu dans cent combats; que faut-il faire? » Trình lui répondit: « Écoutez-moi! renoncez à la lutte, retirez-vous dans le Trấn ninh, les Mạc ne vous y poursuivront pas et, par la suite, votre postérité régnera pendant quatre générations. »

XXIX

HISTOIRE D'UN GÉNIE DES EAUX.

Dans la province de Nghệ an, au village de Minh lang, vivait une femme nommé Thị hơn, dont le mari s'appelait Lê văn phước. Cette femme, âgée d'environ vingt ans, était très jolie. Sa maison se trouvait au bord du fleuve. Un jour que son mari était absent et qu'elle était seule avec une jeune sœur, un génie des eaux vint frapper à la porte comme s'il était le mari. La femme lui ouvrit, et le génie déguisant sa voix, sans lui laisser le temps d'allumer la lampe, se mit à lui exprimer tout le désir qu'il avait eu de la revoir.

Or, en ce moment un voleur vint se tapir derrière la porte et y trouva la peau de serpent dont le génie s'était dépouillé et qu'il avait laissée là. Sans trop savoir ce que c'était, il la prit et la rapporta chez lui où il l'examina. C'était une peau de couleurs variées, jaune, verte, rouge; notre homme la cacha dans sa maison. Quand le génie voulut se replonger dans le fleuve il chercha sa peau, mais ne put la trouver et fut forcé de rentrer dans la maison. La femme alluma sa lampe et reconnut que ce n'était pas son mari, mais un mauvais esprit. Elle et sa sœur s'enfuirent tout effrayées et se mirent à appeler au secours. Le génie aurait bien voulu se sauver, mais ayant perdu sa peau il fut forcé de rester là, tapi dans un coin sombre. Les gens du village, accourus aux cris de la femme, le saisirent et voulurent l'interroger, mais il baissait la tête et ne répondait pas. Ils résolurent donc de le mettre à la cangue et de l'amener aux autorités.

Comme la troupe avait fait la moitié de la route, deux grands serpents à crête rouge sortirent de l'eau et s'opposèrent à son passage, se précipitant sur les hommes pour les mordre. Ceux-ci, effrayés, retournèrent sur leurs pas, ramenant leur prisonnier. Un vieillard de quatre-vingt-dix-ans vit que l'on avait affaire à un génie des eaux et persuada aux gens du village de le lâcher; mais, une fois délivré le génie resta toujours à rôder dans ces parages. Le voleur le rencontra et pensa que la peau qu'il avait ramassée devait lui appartenir. Il lui dit donc: « J'ai une peau, si vous voulez la racheter je vous la vendrai. » Le génie fut transporté de joie et lui demanda ce qu'il en voulait. Le voleur demanda deux taëls d'or et payés comptant. Le génie dit je ne sais quoi aux deux autres serpents, ceux-ci plongèrent dans le fleuve et revinrent au bout d'un instant avec les deux taëls d'or. Rentré en possession de sa peau le génie la revêtit et disparut dans les eaux.

Peu de temps après Thị hơn mit au monde un garçon qui ressemblait en tout à un homme sauf qu'il avait une tête de serpent. Il avait deux thước de haut et ne put grandir davantage. Une fois par mois le génie revenait dans la maison et apportait de l'argent.

XXX

BOIS DE CHARPENTE POUR LES ENFERS.

Sur la montagne de Hoanh sơn, dans la province de Quảng bình, pousse un arbre précieux que l'on appelle le *chò blanc* (1). Chaque année, les princes des Enfers soulèvent des tempêtes pour faire des provisions de ce bois. Une fois ils avaient ainsi pris trois arbres et les avaient transportés dans la rivière de Danh où ils restèrent échoués près d'un bac (2) pendant quatre ou cinq jours.

Près de ce bac s'élevaient une quarantaine de maisons et une entre autres où habitait le passeur. Celui-ci avait élevé un gros porc. Une nuit cinq hommes sortirent de la rivière. Ils portaient des vêtements noirs, étaient coiffés de turbans et tenaient un sabre à la main. Ils appelèrent le passeur qui souleva sa porte (3). Les hommes alors entrèrent chez lui et lui dirent : « Tu as un porc, tue-le, nous te le paierons. » Le passeur tua son porc et le leur servit avec du vin. Les cinq hommes mangèrent le porc tout cru, ils dirent ensuite au passeur de venir sur le bord de l'eau pour prendre son argent et qu'ils lui donneraient cent ligatures. Le passeur se disposait à les rapporter chez lui, mais ils lui dirent de grimper sur un arbre et que dans une heure ils allaient soulever une tempête et gonfler les eaux pour emporter ces trois troncs d'arbre au palais du roi des eaux où l'on en avait un pressant besoin.

---

(1) Le chò serait le sao, s'il faut en croire quelques-uns. Dans quelques districts on n'emploierait pas le chò pour les constructions à cause de cette préférence que lui témoignent les divinités infernales. L'on peut rapprocher de ceci une superstition laotienne rapportée par M. Aymonier dans ses *Notes sur le Laos,* chap. XXXII (*Excursions et Reconnaissances*, t. IX, p. 18) : « Le bois de fer appelé *koki* fait surtout des pirogues et aussi des cercueils, coutume funèbre qui empêche, par crainte superstitieuse, d'employer ses planches à d'autres usages. »

(2) *Bến* est un petit port, un point d'accostage sur une rivière.

(3) Les portes des paillottes sont attachées par le haut ; on les maintient ouvertes au moyen d'un piquet qui repose sur la terre et soutient en l'air la partie inférieure de la porte.

Après leur départ, le passeur grimpa sur un arbre élevé; bientôt il entendit un sourd roulement, le vent et la pluie firent rage et les maisons furent submergées. Au bout d'une heure la tourmente s'apaisa, les eaux s'écoulèrent, le passeur descendit de son refuge et vit que les trois troncs d'arbre avaient disparu. Il comprit alors qu'il avait eu affaire à des serviteurs du roi des Enfers qui étaient venus faire du bois.

XXXI

MARIAGES ENTRE LES ENFERS ET LA TERRE.

Près de la rivière Danh et de la maison du passeur, dont il vient d'être question, vivait une jolie fille qui n'avait plus que sa mère. Les deux femmes habitaient seules. Une nuit, vers la troisième veille, deux hommes vinrent frapper à la porte et crièrent d'ouvrir bien vite. Les femmes pensèrent que c'était quelqu'un de leur connaissance, elles allumèrent la lampe et ouvrirent. Elles virent alors un très beau jeune homme âgé d'une vingtaine d'années, suivi par un autre individu au visage terrible. Épouvantées, elles se réfugièrent dans leur chambre d'où elles n'osaient sortir. Le serviteur leur dit de n'avoir aucune crainte et de venir leur parler. La mère dit alors à sa fille d'aller se cacher dans le jardin, tandis qu'elle, vieille, dont la vie était sans valeur, se risquerait à se montrer. Elle se présenta donc aux inconnus, et le jeune homme lui dit : « Vous avez une fille d'une grande beauté et qui m'a plu; je vous l'achèterai ce que vous voudrez; comme je n'ai pas d'argent sur moi, je vous laisserai cette pierre précieuse qui, pendant la nuit, jette assez de clarté pour éclairer toute la maison. Vous n'aurez plus besoin d'allumer de lampe. » La vieille répondit qu'elle vivait seule avec sa fille, ayant perdu son mari; si elle la mariait elle n'aurait plus personne. De plus, les mœurs des Enfers ne sont pas les mêmes que celles de la terre. Le jeune homme lui répondit de ne pas s'inquiéter de tout cela; qu'il laisserait sa femme dans la maison et viendrait seulement la visiter une fois par mois. Si elle y consentait il lui donnerait tout ce qu'elle voudrait, sinon il prendrait la fille quand même.

En ce moment le jour allait poindre, les deux étrangers s'empressèrent de s'introduire dans les peaux de serpent qu'ils avaient laissées sous le lit et de rentrer dans les eaux.

La mère et la fille, effrayées, réunirent leurs parents pour délibérer sur ce qu'il fallait faire; ceux-ci ne surent quel remède apporter à la chose et conclurent qu'il fallait se soumettre. Un mois se passa sans autre visite et elles se croyaient déjà sauvées quand une nuit, vers la deuxième veille, elles entendirent un grand bruit et virent sortir de l'eau trois hommes portant chacun un plateau chargé d'or, d'argent et de pierres précieuses en guise de présents de noces. Ils entrèrent tout droit dans la maison où ils demeurèrent un moment, puis ils replongèrent dans la rivière. A partir de ce moment le beau jeune homme vint visiter la fille de la maison une fois par mois pendant cinq ou six ans, après quoi il la quitta et lui permit de se marier.

XXXII

DESCENTE AUX ENFERS.

Dans la province de Nam định, vivaient deux riches époux, le mari se nommait Trần văn hải et la femme Huinh thị du. Ils avaient eu une fille qui avait six doigts à la main gauche. Ils lui avaient donné le nom de Xuân; à l'âge de treize ans, elle était devenue d'une grande beauté, mais elle mourut de la petite vérole. Ses parents furent inconsolables de sa mort. Un jour ils se dirent: « L'on dit que dans la province de Quảng yên se trouve un marché (1) nommé Mạnh ma qui se tient une fois

(1) *Chợ trời sanh ra, gọi là chợ Mạnh ma.* Un marché fondé par le ciel, appelé le marché Mạnh ma, dit notre texte. Ces mots, fondé par le ciel, paraissent indiquer un de ces marchés qui s'établissent tout naturellement à un carrefour ou tout autre lieu bien situé sans qu'il soit besoin d'y élever des constructions. D'autres, au contraire, se forment autour de la maison d'un individu influent, d'une commerçante émérite qui en acquiert le monopole et supporte les premiers frais. Ils sont le plus ordinairement désignés par le nom de leurs fondateurs, ce qui explique le grand nombre de noms de marché commençant par *bà* ou par *ông*.

par an le premier jour du sixième mois. Pendant trois jours et trois nuits, à partir de cette date, les vivants et les morts (1) se rendent en ce lieu pour y faire leurs emplettes. Ils s'y rendirent donc comme s'ils avaient l'intention d'y faire du commerce. »

Pendant que leur fille vivait encore ils lui avaient fait faire un petit plateau d'argent (2) qu'après sa mort ils avaient conservé en souvenir d'elle. Ils l'emportèrent avec eux; et une fois arrivés au marché de Mạnh ma ils étalèrent leurs marchandises et avec elles mirent en évidence le plateau à bétel. Un jour, comme la mère était assise auprès de son étalage, elle vit une jeune fille s'arrêter devant elle. Elle lui offrit bien vite du bétel de ce plateau. La jeune fille le reconnut et demanda à la marchande d'où elle était. Celle-ci et son mari lui répondirent : « Nous pleurons toujours notre fille nommée Xuân qui est morte depuis déjà plus de vingt ans, c'est pourquoi nous sommes venus ici espérant l'y rencontrer. » La fille dit : « Où avez-vous acheté ce plateau! et combien? — Je l'avais fait faire pour ma fille, répondit la mère, mais elle est morte à l'âge de treize ans. » A ces signes, la fille reconnut ses parents et ils s'embrassèrent tous en pleurant. La mère tenait sa fille dans ses bras et ne voulait plus la laisser partir. Celle-ci proposa à ses parents de la suivre aux enfers pour voir ce qui s'y passait. Ils acceptèrent et la suivirent.

Elle avait épousé un officier chargé de la police dans les enfers. Quand elle amena ses parents dans leur maison, son mari lui dit : « Que viennent faire ici ces vivants? — Ce sont mes parents, dit-elle, je les ai amenés pour leur montrer comment

---

(1) Les ombres remontent des enfers pour faire leurs achats avec la monnaie de papier qui est brûlée en leur honneur et qui, entre leurs mains, prend toute l'apparence de la véritable. Dans les marchés où les morts se mêlent ainsi aux vivants, les marchands, pour s'assurer que la monnaie qu'ils reçoivent est de bon aloi, la plongent dans un vase d'eau; la monnaie infernale devant surnager et l'autre tomber au fond. Un de ces *marchés des âmes* se trouvait près d'un grand arbre que l'on voit encore sur la route de Cholon, un peu avant d'arriver en ville.

(2) *Quá*. Plateau sur lequel on sert le bétel, l'arec et tous les accessoires nécessaires.

nous vivons ici, car ils sont riches mais ils n'ont eu d'autre enfant que moi et ne peuvent se consoler de ma perte. »

Le mari lui répondit: « Ce n'est pas souvent que des parents descendent ici, je leur accorde donc d'y rester trois jours, mais pas davantage et je les promènerai dans les diverses chambres pour voir les tourments des coupables (1) ». Entrés dans la première, ils y virent inscrit leur nom. Ils devaient être punis parce que prêtant à intérêt ils avaient fait payer cinq ou six fois le capital par l'accumulation des intérêts (2), tenant leurs débiteurs en retard en chartre privée sans leur donner de nourriture, les forçant ainsi à vendre leurs biens et à mettre leurs enfants en gage pour s'acquitter envers eux.

A la vue de leur nom inscrit sur les tablettes, le mari et la femme furent saisis d'effroi et demandèrent à leur gendre ce qu'ils devaient faire une fois revenus sur la terre pour se purifier de leurs fautes. Leur gendre leur dit: « Pour vous purifier, vous devez dépenser tout votre bien en fêtes (3) religieuses et en aumônes, lorsque vous serez dépouillés de tout, vos péchés seront effacés.

Les parents revenus chez eux allèrent chercher les bonzes pour faire de grandes cérémonies, ils distribuèrent aussi de nombreuses aumônes. Quand tous leurs biens furent dépensés ils retournèrent au marché de Mạnh ma dans l'espoir de revoir leur fille et de la suivre encore une fois aux enfers voir s'ils étaient justifiés. Ils la rencontrèrent en effet, et avant toute chose elle leur dit que leurs fautes étaient abolies et que ce n'était pas la peine qu'ils redescendissent aux enfers.

---

(1) Il s'agit ici des enfers bouddhiques, *Naraka*, en chinois *địa ngục*, prison de la terre. Les grands enfers sont au nombre de trente-quatre sans compter un nombre considérable de petits enfers joints aux premiers. (Voir Eitel, *s. v. Naraka.*)

(2) La loi ne permet pas que l'intérêt accumulé puisse dépasser le capital; quant à la religion, elle menace les usuriers des peines les plus sévères. Cela pas n'empêche les indigènes de prêter à des taux variant de 36 à 300 pour 100, suivant l'importance des prêts.

(3) *Chay.*

XXXIII

HISTOIRE DU THỦ HUỒN.

Dans la province de Gia định (1), vivait un homme que l'on appelait le thủ Huồn (2). C'était un thơ lại (3) qui avait commis bon nombre d'injustices en cherchant son profit au détriment des autres; avec le temps il était devenu très riche. Sa femme étant morte, il renonça à son emploi, et comme il n'avait pas d'enfant il était tout triste de se voir sans personne à qui laisser ses grands biens. Il se résolut donc à aller au Tonquin acheter des curiosités.

Arrivé à la province de Quảng yên (4), il s'arrêta au marché de Mạnh ma où viennent commercer les vivants et les morts et il y rencontra sa femme qui y était venue des enfers. Les deux époux furent tout joyeux de se revoir; le mari dit à la femme; « Que fais-tu aux enfers depuis que tu y es descendue? — Je suis, dit-elle, la nourrice du fils du roi et je m'y trouve admirablement bien. » Le mari lui dit : « Nous avons longtemps vécu ensemble comme époux et depuis ta mort je te regrettais vivement. Maintenant que nous nous sommes retrouvés, il faut que tu m'emmènes avec toi pour que je voie un peu ce pays. » Sa femme lui répondit : « Viens si tu veux, mais tu ne pourras demeurer longtemps, au bout de trois ou quatre jours il te faudra partir. » Les deux époux descendirent donc ensemble aux enfers, la femme cacha son mari dans la cuisine, mais celui-ci demanda à parcourir les diverses chambres pour voir quel sera le châtiment des vivants après leur mort. Sa femme le mena dans une de ces chambres où il vit une énorme cangue. Tout effrayé de cette vue, il dit à sa femme de le mener auprès du maître de cet enfer et demanda à celui-ci comment il se faisait que cette cangue restât vacante. « Je la réserve, répondit l'autre, pour le thủ Huồn. — Quel crime a-t-il donc

---

(1) C'est la province dont Saigon était le chef-lieu.

(2) *Thủ* est un titre donné à des employés de rangs inférieurs, secrétaires de phủ ou de huyện.

(3) Les *thơ lại* sont aussi des écrivains des bureaux.

(4) Province du Tonquin.

commis sur terre, demanda le thủ Huồn. — Quand il était thơ lại, dit le juge infernal, si quelqu'un avait commis une faute légère, il le poussait à la mort (2). Avec lui l'innocent devenait coupable; il prêtait à intérêt, et les intérêts accumulés finissaient par égaler je ne sais combien de fois le capital; il a ainsi souvent manqué à ses devoirs d'humanité. — S'il en est ainsi, dit le thủ Huồn, sa femme n'est-elle pas punie elle aussi? — Non, répondit le juge, le crime est du fait du mari et seul il sera châtié ». Le thủ Huồn lui demanda alors ce qu'il devrait faire pour laver ses fautes et l'autre lui dit qu'il devait dépenser son bien en cérémonies expiatoires et en aumônes.

Le thủ Huồn dit à sa femme de le ramener bien vite sur la terre au marché de Mạnh ma d'où il retourna tout droit à Gia định. Il fit venir des bonzes et distribua de nombreuses aumônes, si bien qu'au bout de trois ans il avait dépensé les sept dixièmes de son bien. Il revint alors au marché de Mạnh ma et attendit sa femme pour la prier de le ramener aux enfers voir ce qu'était devenue la cangue qui lui était destinée. Sa femme y consentit et il trouva la cangue rapetissée des neuf dixièmes. Il en fut tout joyeux et demanda au maître de cet enfer comment il se faisait que cette cangue qui était si grande se fut ainsi réduite. Celui-ci lui répondit : « C'est parce que, sur la terre, le thủ Huồn a fait des cérémonies et des aumônes, ses fautes se sont allégées et la cangue s'est rapetissée. S'il avait distribué tous ses biens elle aurait disparu.

Le thủ Huồn revint de nouveau sur la terre, fit encore une fois une grande cérémonie, puis établit sa demeure sur un radeau de bambous au point que l'on appelle encore aujourd'hui le Nhà bè, maison du radeau, à la jonction du Đồng nai et de la rivière de Saigon. Là il distribua de l'argent, du riz, des vivres et des marmites jusqu'à ce que tous ses biens furent dépensés. Il bâtit aussi à Biên hòa une pagode que de son nom l'on appelle le pagode du thủ Huồn.

Il vit alors en rêve un personnage qui lui dit que grâce à son amour pour l'aumône, non seulement ses fautes avaient été

(2) *Tội sống làm ra chết, tội phải làm ra quấy.*

effacées, mais que dans une existence future il jouirait d'un grand bonheur. De ce rêve je ne sais ce qui en est, toujours est-il que, plus tard, du temps de l'empereur Đạo quang (1), il fut envoyé à la cour d'Annam une lettre demandant s'il y avait eu au pays de Gia định un individu nommé le thủ Huồn. Le roi d'Annam répondit que oui et s'enquit des motifs de cette demande. On lui répondit qu'à sa naissance, l'empereur Đạo quang portait inscrits en lettres rouges sur la paume de la main les mots suivants : *Le thủ Huồn de Gia định, dans le royaume de l'extrême sud.* L'on sut ainsi que le thủ Huồn s'était incarné dans la personne de l'empereur Đạo quang et celui-ci fit don à la pagode du thủ Huồn à Biên hòa de trois statues du Bouddha en or.

XXXIV

HISTOIRE DE LA DAME HIẾU.

Au village de Linh chiểu đông, à Thủ đức (2), vivait une femme riche mais sans enfants du nom de Hiêu. N'ayant personne à qui laisser sa fortune, elle bâtit la pagode de Hoa nghiêm et fit don d'un lot de terrain dans lequel tout le monde put venir enterrer ses morts. A sa mort elle alla s'incarner en Chine. Le nouveau-né portait inscrits sur la paume de sa main, en caractères rouges les mots suivants : *La dame Hiếu, du village de Linh chiểu đông, dans la province de Gia định, royaume de l'extrême Midi.* L'empereur de Chine, après s'être enquis des faits, fit des présents à la pagode de Hoa nghiêm et demanda qu'on lui donnât la tablette de sa fondatrice, mais le village n'y consentit pas et lui en fit seulement fabriquer une copie.

XXXV

LE PROCÈS DU XÃ ĐỊNH AUX ENFERS.

Dans la province du Bình thuận vivait un xã trưởng nommé le xã Định. Un jour il reçut de ses supérieurs une convocation

(1) Empereur chinois 1821-1851.
(2) Village bien connu des Saigonnais, à quelques kilomètres de Saigon sur la route de Biên hòa.

urgente. Sur son chemin se trouvait un sanctuaire dédié à une *dame* très puissante (1). Quiconque passait devant, quel que fût son rang, devait descendre de palanquin ou de cheval et incliner ses parasols; qui négligeait ce devoir était puni de mort.

Ce jour-là le xã Định, en arrivant sur son cheval à cet endroit prononça cette prière : « Je suis appelé par un ordre très pressant; il m'a fallu prendre un cheval pour aller plus vite; la nuit est très noire, j'ai peur d'être mis en retard et aussi qu'il n'y ait par là quelque tigre. Laissez-moi passer tout droit, une fois revenu chez moi, je vous ferai un sacrifice. » Il poussa donc son cheval sans s'arrêter. Mais au bout d'un moment il se mit à vomir le sang (2). Il lui fallait cependant aller faire son service; en repassant devant la chapelle, il demanda à la *dame* de lui rendre la santé, lui promettant de lui sacrifier un porc, mais malgré cela son état ne fit qu'empirer. Il se mit alors en colère et dit : « Cette femelle est injuste! qu'elle me tue si elle veut, mais quand je serai descendu aux enfers je porterai plainte contre elle. » Ne pouvant plus ni boire ni manger, et se sentant près de sa fin, il appela sa femme et ses enfants et leur dit : « Quand je serai mort, faites-moi suivre de cent feuilles de grand papier, de dix pinceaux et de cinq bâtons d'encre (3). Quand je serai là-bas je porterai plainte contre cette vieille et je lui montrerai ce que je vaux. »

---

(1) Les Annamites honorent les génies des cinq éléments sous le titre de *bà*, dame; les plus connus sont la *dame des eaux (bà thủy)*, à qui l'on sacrifie surtout près des puits et dans les bateaux et la *dame du feu (bà hỏa)*. En général, les petites chapelles sont dédiées aux cinq éléments, *ngũ hành nương nương* ou *ngũ hành chi vị*. L'on y sacrifie officiellement une fois par an, les particuliers y font des vœux ou des sacrifices. Il y a naturellement un grand nombre d'autres génies femelles. Aussi au Bình-thuận la dame Hi (*bà cố Hi)* est particulièrement vénérée. Elle réside dans une montagne *(đồn)*, située sur la route qui va de Baria au Bình-thuận et à Huế. Les voyageurs lui font des sacrifices et lui rendent des marques de respect comme il est dit dans le texte. Si quelqu'un passait là avec de beaux habits ou prononçait dans le voisinage des paroles orgueilleuses, il serait puni par la *dame*.

(2) Les vomissements de sang sont la punition ordinaire des sacrilèges.

(3) Ordinairement on brûle les objets destinés aux morts. Cependant on peut aussi les mettre avec eux dans le cercueil, ce qui paraît avoir été ici le cas.

Je ne sais comment s'y prit le xã Định, mais trois mois après sa mort la *dame* inspira un médium qui dit aux autorités du village de détruire sa chapelle et de ne plus lui rendre de culte. Ceux-ci lui demandèrent pourquoi. Elle répondit : « Le xã Định, une fois mort, a porté plainte contre moi et l'on ne me permet plus de gouverner davantage ce pays. C'est pourquoi je vous avertis de ne plus me faire d'offrandes; les démons (1) seuls les mangeraient; moi, je suis constamment occupée par ce procès qui m'est fait. » Les gens du village n'osèrent cependant pas détruire la chapelle, et quelques mois après, à la fête du kì yên (2), ils sacrifièrent un porc à la *dame,* comme par le passé. Le xã Định inspira un médium qui leur dit : « J'ai plaidé contre cette vieille; elle n'a plus le droit d'habiter cette chapelle. Ne lui sacrifiez plus. Si vous ne me croyez pas, demandez à l'*ông địa* (3) de venir, et il vous dira ce qui en est. »

On alla alors chercher un sorcier qui évoqua l'*ông địa.* Celui-ci confirma les paroles du xã Định. La chapelle fut détruite et, depuis ce temps, les passants n'ont plus eu à descendre de cheval ou à abaisser leurs parasols.

XXXVI

HISTOIRE DE GIÁO.

Au village de Phan lang, dans la province de Bình thuận, vivaient les époux Giáo (4). Ils n'avaient pas d'enfants. Ils allèrent habiter au milieu de la forêt pour y faire des défrichements. Au bout de deux ans leurs défrichements étaient très beaux. Le mari dit à sa femme de préparer poules, canards, vin, arec

---

(1) Il s'agit ici des âmes errantes.

(2) Sacrifice pour demander que la paix règne dans le village. Ces sacrifices ont lieu dans chaque village à une date fixe qui varie suivant les endroits. Le sacrifice, qui dure quelquefois plusieurs jours, est fait au génie du lieu.

(3) L'*ông địa*, dont le nom paraît signifier *seigneur de la terre,* est un génie qui parcourt le monde pour rapporter à l'Empereur céleste ce qui se passe ici-bas.

(4) Ici le conteur ne donne que le nom ou plutôt le prénom du mari.

et bétel pour faire le sacrifice aux esprits de la terre. Le sacrifice et le repas finis, la femme sortit un instant dans le jardin; elle vit accourir un éléphant et, d'effroi, tomba à la renverse. Quand elle se releva, elle n'avait plus son vêtement. Elle rentra dans la maison et raconta l'aventure à son mari, mais celui-ci n'ajouta pas foi à ses paroles et prétendit qu'elle était sortie pour aller à quelque rendez-vous. La femme se mit en colère et défia son mari de sortir, disant que s'il ne voyait rien d'extraordinaire, elle conviendrait de tout. Le mari y consentit.

A peine était-il dans le jardin, qu'un éléphant vint de la forêt, le saisit et lui arracha la tête; l'homme poussa un cri et tomba mort. La femme, qui avait tout vu à travers la porte, s'enfuit épouvantée jusqu'au village pour appeler au secours. Elle raconta tout ce qui s'était passé. Les autorités du village ne savaient qu'en penser et résolurent d'en référer au huyện. Celui-ci, ne sachant non plus à quel avis s'arrêter, fit venir tous les vieillards du village et leur demanda si jamais, à leur connaissance, il était arrivé rien de pareil.

L'un d'eux, âgé de près de cent ans répondit : « Ce pays est un pays d'éléphants, de tigres, de cerfs et de toutes sortes d'animaux sauvages. Morts, ils deviennent des esprits. Déjà, dans ma jeunesse, il arriva une fois quelque chose de pareil. » Le huyện dit : « Mais, à quel signe pouvons-nous reconnaître que c'est l'œuvre d'un mauvais esprit. Allez sur les lieux, dit le vieillard, et si c'est ce que j'ai dit, en fouillant la terre à quelque profondeur vous trouverez le pantalon de la femme et la tête de l'homme. » Le huyện suivit son avis, et, comme l'avait annoncé le vieillard, on trouva enterrés le pantalon et la tête encore toute sanglante.

XXXVII

UN GÉNIE DÉGUISÉ EN HOMME.

Au village de Trường hưu, dans la province de Hà tịnh, vivait un vieillard venu on ne savait d'où, qui s'était construit près du marché une petite cabane. Il était laid et avait toute la physionomie d'un fou. On ne le voyait jamais ni boire ni manger. Il vendait un tiền pièce, des espèces de pilules d'une

efficacité merveilleuse; les malades venaient les lui acheter et, après les avoir avalées, se trouvaient guéris de tous leurs maux. Mais les riches et les puissants méprisaient ce vieillard et ne daignaient pas acheter de ses pilules.

Quand le vieillard avait ramassé quelque argent par la vente de ses pilules, il achetait un peu de coton pour se faire un sarrau, ensuite se ceignant les reins avec le reste de son argent il se mettait à courir aux quatre coins du marché en appelant les enfants et les excitant à lui arracher ses sapèques.

Cela dura trois ans. Un jour, le vieillard alla se baigner et quand il sortit de l'eau il était transformé en un être d'une merveilleuse beauté ayant la barbe et les cheveux blancs. Il grimpa sur un grand arbre qui se trouvait près du marché et s'écria : « Hommes, vous êtes tous des fous! je suis resté avec vous trois ans ayant été envoyé par le Ciel pour vous guérir de vos maux; mais, fiers de vos richesses, vous avez méprisé ma laideur et ma pauvreté. C'est pourquoi maintenant il vous faudra mourir. Aujourd'hui, à midi, je remonterai au Ciel devant vous. » A midi, en effet, il éclata un grand orage mêlé de tonnerre et d'éclairs pendant lequel le génie disparut dans les nuages.

XXXVIII

HISTOIRE DE THỊ PHÚ.

Au village de Trão nha, dans la province de Hà tịnh, vivait une femme nommée Châu thị phú qui était âgée de soixante ans; elle n'avait plus aucun parent. Elle se retira pour faire pénitence dans la pagode de Thiên tượng, sur la montagne de Hồng lãnh. Le supérieur, voyant la piété de cette femme lui parla ainsi : « Puisque vous voulez faire pénitence, il faut vous acquérir des mérites en faisant le bien (1). Établissez-vous au pied de la montagne et distribuez de l'eau aux pèlerins qui viennent à la

---

(1) *Làm phước. Phước* est le bonheur que l'on obtient dans cette existence ou dans une existence postérieure en récompense des mérites acquis par les bonnes œuvres et les œuvres pieuses. *Làm phước* est donc se faire du bonheur à soi-même.

pagode. Cette aumône vous sera éminemment méritoire. » Thị phú obéit et construisit au bas de la montagne une auberge, où les passants pouvaient boire et se reposer (1).

Il y avait déjà trois ans qu'elle habitait là, lorsqu'un jour elle vit arriver un homme à barbe et à cheveux blancs, avec la beauté et l'air imposant d'un génie mais qui parlait comme un Chinois. Il s'arrêta dans l'auberge; Thị phú ne comprenait rien à ses paroles. Depuis lors il revint chaque jour, et l'on ne savait où était sa demeure. Comme Thị phú ne comprenait pas ses paroles, il écrivit ces quatre vers :

Ne pense pas que tu ne comprends pas;
La rencontre que tu as faite, en cinq cents ans nulle ne fera la pareille;
La montagne, rougie de fleurs de prunier, se réjouit;
Le pin aux mille branches ombreuses a porté un rameau qui a le
[parfum de la cannelle (2).

Il disparut ensuite et ne revint pas de plus de six ans. Thị phú pensait toujours à lui et regrettait son absence quand tout à coup il reparut. Ce jour-là il faisait grand vent, le temps était froid, Thị phú et le vieillard étaient seuls dans la maison; quand vint la nuit l'hôtesse ferma les portes et alluma du feu. Le vieillard était très fatigué, il se pelotonna près du feu, et Thị phú le couvrit avec une natte. Au matin elle le trouva mort. Tout effrayée elle ne sut que faire et courut à la pagode pour prévenir le supérieur. « Cette nuit dit-elle, par le vent et la pluie, un vieillard est arrivé je ne sais d'où et s'est reposé dans mon auberge; mais par malheur il y est mort. » Le supérieur consulta les sorts en comptant sur ses doigts et lui répondit : « Vous ne me dites pas la vérité, ce vieillard était un génie et non un mortel. Il y a longtemps que vous le connaissiez, il venait éprouver si votre pénitence était sincère, mais vous ne l'avez

(1) *Nhà quán*. Ce sont des auberges où on peut loger et manger. En Basse-Cochinchine on donne le nom de *quán* à de petits établissements où l'on ne vend guère que du thé, des gâteaux, du vin et diverses friandises qui poussent à boire.

(2) Ces vers signifient que le vieux génie aura un fils.

pas reconnu. Si vous ne me croyez pas retournez chez vous, il n'est plus là et au lieu où il était couché s'élève un nid de termites qui a déjà couvert la maison. »

La bonzesse retourna chez elle et trouva les choses comme le lui avait annoncé le supérieur. A quelque temps de là elle reconnut qu'elle était enceinte et au terme voulu, donna le jour à un garçon. Honteuse de se voir mère à plus de soixante ans, elle se rendit auprès du supérieur, lui demandant de recevoir son fils, voulant mourir. Le supérieur lui dit : « Vous ne savez ce que vous faites, laissez-moi chercher un moyen pour vous tirer d'affaire. » Il écrivit alors un avis dans lequel il était dit que la nuit précédente une inconnue était venue derrière la pagode et y avait mis au monde un fils sans que personne s'en aperçut à cause de l'obscurité. Au matin on avait trouvé là un petit garçon qui avait été remis à Thị phú pour l'élever; chacun était invité à venir voir s'il le connaissait. Naturellement personne ne reconnut l'enfant et Thị phú continua à l'élever. Il grandissait de jour en jour, et, sauf un seul détail, n'avait du reste rien d'extraordinaire. Il avait beaucoup d'intelligence et travaillait assidûment. Le supérieur voulant lui donner un nom pour qu'il put passer ses examens dit : « Puisque son père parlait comme un Chinois, nous allons donner à l'enfant le nom de Ngô (1), thì Bửu (précieux) sera son prénom (2). A l'âge de treize ans il passa ses examens et fut reçu le premier dans les trois épreuves successives. Il fut l'ancêtre d'une famille chez laquelle

---

(1) C'est le nom d'une ancienne dynastie chinoise par lequel on désigne les Chinois dans l'Annam.

(2) Ce prénom se compose de deux éléments, le prénom proprement dit, c'est-à-dire le nom individuel (en annamite *tên*, en chinois *danh)* et le nom intermédiaire, *chữ lót (lót*, doubler, doublure) qui est *văn* pour l'immense majorité des Annamites. Les individus qui aspirent à se distinguer choisissent seuls un autre mot qu'ils ont soin de prendre parmi ceux qui représentent des idées élevées ou de bon augure. Le plus souvent ces *chữ lót* deviennent héréditaires et tendent à constituer de véritables noms patronymiques. Il arrive cependant que les enfants en changent en prenant à leur tour un mot qui, dans l'écriture chinoise, a un élément seulement (clef ou phonétique) commun avec celui de leur père.

les honneurs se sont perpétués. Sur l'emplacement de l'auberge de Châu thị phú le nid de termites n'a cessé de s'élever et est devenu aussi grand qu'une colline. (Cette histoire se passait sous la dynastie Lý).

XXXIX

HISTOIRE DE TRẦN VĂN THẮC.

Il y avait un certain Trần văn thắc dont les parents étaient morts, et qui était réduit à une extrême pauvreté et à la condition de porteur de poisson. Un devin, voyant à l'inspection de ses traits qu'ils annonçaient une autre fortune, lui demanda s'il avait encore ses parents; il répondit qu'ils étaient morts; le devin lui demanda alors où ils étaient enterrés, et découvrit que c'était à la mauvaise situation de leur tombeau qu'était due la misère de Trần văn thắc; il lui indiqua donc un lieu plus favorable dont l'occupation devait le conduire à la fortune dans un délai de trois ans.

Dans une famille riche on avait élevé un jeune garçon dans la pensée de le marier plus tard à la fille de la maison, seulement on leur avait laissé ignorer ce projet. Quand les deux jeunes gens furent devenus grands ils s'aimèrent et, craignant que leur liaison ne fut découverte, résolurent de s'enfuir. Ils convinrent que trois jours après le garçon viendrait pendant la nuit frapper à la porte de la fille et qu'ils partiraient ensemble. Mais il tomba malade et ne put venir au rendez-vous. La fille cependant avait pris une cassette d'argent et attendait inutilement que son amant vint la chercher.

Cette nuit là Trần văn thắc se réveilla vers la cinquième veille et se mit à transporter son poisson. Le temps était très froid, de sorte qu'il tremblait et, de son fléau (à porter les paniers) il heurta la porte de la jeune fille. Celle-ci crut que c'était le signal attendu, elle descendit donc et donna sa cassette à Trần văn thắc. Celui-ci, de son côté, crut qu'elle l'engageait pour porter ce paquet et se mit en marche. Ce ne fut qu'au bout d'un temps assez long que la fille s'aperçut qu'elle n'avait pas affaire à son amant.

Elle se mit à pleurer et querella Trần văn thắc sur l'erreur qu'il avait laissé se commettre ; l'autre s'excusa comme il put, et la fille, ne pouvant retourner chez ses parents, se décida à en faire son mari. Elle lui fit revêtir de beaux habits qu'elle avait dans sa cassette, et ils allèrent tous les deux dans un autre pays.

Là, ils virent un individu riche qui avait une maison que personne ne pouvait habiter, à cause des fantômes qui la hantaient. La fille dit à Trần văn thắc de demander au propriétaire la permission d'y coucher une nuit. Le matin venu, le propriétaire lui demanda s'il n'avait rien vu, l'autre lui répondit que non. Le propriétaire l'y laissa alors coucher deux autres nuits.

Pendant la nuit le génie de la richesse révéla à Trần văn thắc que dans les pièces latérales il y avait des trésors enfouis. « Voici longtemps que je les surveille, lui dit-il, maintenant je te les remets. D'un côté il y a de l'argent, de l'autre de l'or. » Trần văn thắc entendit une voix qui lui parlait ainsi mais ne vit personne. Il alla aussitôt dans les pavillons et y trouva les trésors.

Le lendemain matin le propriétaire lui demanda si pendant ces deux nuits il n'avait rien vu. Trần văn thắc s'informa s'il avait quelque chose à lui dans la maison, l'autre lui répondit qu'il n'y avait rien laissé. Trần văn thắc raconta cela à sa maîtresse qui lui dit : « Ce sont donc des trésors que le génie des richesses vous a réservés. Allez au village faire connaissance avec quelques personnes afin de les envoyer faire au propriétaire la proposition de vous vendre cette maison puisqu'il ne l'habite pas. » Le propriétaire, qui l'avait achetée trente barres d'argent, la donna pour trente-cinq. La fille dit alors à Trần văn thắc : « Tout ceci est l'œuvre du Ciel qui nous avait destinés l'un à l'autre. »

Par la suite Trần văn thắc étudia tant qu'il fut reçu aux examens et devint un grand mandarin. Voilà la fortune qu'il devait à l'habileté du géomancien qui avait déterminé l'emplacement du tombeau de ses parents. Il instruisit de toute cette aventure le père de sa femme.

---

(1) Ông tài thần.

XL

ASSASSINAT D'UNE JEUNE BONZESSE.

Dans la province de Nghệ an vivait une jeune fille qui appartenait à une famille riche. Au temps de la révolte des Tây sơn, tous les membres de cette famille furent dispersés. La jeune fille se réfugia à la pagode de Thiên phước où elle se livra à la pénitence. Un jour, comme les bonzes étaient allés avec leurs disciples à une fête, elle se trouva seule dans la pagode. Elle porta son ouvrage derrière la pagode et se mit à se promener dans le chemin. Tout à coup passa une bande de dix écoliers qui, la voyant ainsi seule et d'ailleurs jolie, l'entourèrent et lui firent violence. Quand les bonzes revinrent, ils la trouvèrent morte sur le chemin. Ils appelèrent vite au secours et allèrent dénoncer aux autorités ce qui était arrivé. Les voisins, interrogés, racontèrent qu'ils avaient vu passer une bande de dix écoliers. On arrêta ceux-ci; ils convinrent qu'ils avaient taquiné cette fille, mais dirent qu'ils ne lui avaient fait aucun mal. Le magistrat leur demanda qui avait le premier porté la main sur elle. Chacun des dix écoliers s'accusa de ce fait. Le juge fut embarrassé. Il n'y avait qu'une morte, il ne pouvait condamner dix personnes pour l'avoir tuée. Il demanda au bonze où était la famille de la jeune fille. Celui-ci répondit qu'il ne la connaissait pas et qu'elle était venue toute seule pour entrer en religion. Le juge alors condamna chaque écolier à payer une amende de cent ligatures, à porter le deuil de leur victime (1) et à lui faire des funérailles avec toutes les cérémonies nécessaires. Avec l'argent de l'amende on lui éleva un petit temple auprès de la pagode, et le reste fut employé à acheter du terrain pour constituer un revenu au temple.

XLI

UN BONZE SE BRULE VIVANT.

Dans la province de Nghệ an se trouve la montagne de Hồng lãnh qui fait la limite des trois huyện de Thạch hà, Nghi xuân

(1) C'est là le détail le plus intéressant de cette historiette qui nous raconte la fondation d'une chapelle inconnue.

et Thiên lộc. Cette montagne comprend quatre-vingt-dix-neuf pics, sur lesquels sont bâtis quatre-vingt-dix-neuf villages et quatre-vingt-dix-neuf pagodes; la plus élevée est la pagode de l'Éléphant céleste. Dans cette pagode vivait un bonze nommé Nguyễn đăng quang qui y faisait pénitence depuis plus de cinquante ans. Sous le règne de Minh mạng il atteignit sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Depuis plusieurs années déjà, étant sur le point d'arriver à la perfection *(thành Phật)*, il ne mangeait plus de riz et se contentait de fruits et de thé. Il dit aux fidèles: « Me voici maintenant près du terme. Il faut construire un bûcher avec du bois, de l'encens, des résines; que tous les fidèles y participent suivant leurs forces. » Quand sa quatre-vingt-dix-neuvième année fut accomplie les fidèles construisirent un bûcher haut de dix thước, au sommet duquel ils placèrent une table. Sur cette table s'assit le bonze qui se mit à battre du mõ et à psalmodier ses prières, tandis qu'au-dessous du bûcher une foule de bonzes psalmodiaient aussi, demandant que leur maître entrât dans le nirvâna. Avant de mettre le feu l'on sacrifia pendant sept jours et sept nuits aux Bouddhas des dix points de l'espace (1). Le septième jour on mit le feu au bûcher, et au milieu des flammes l'on entendit encore la psalmodie du vieux bonze jusqu'à ce qu'il fut atteint par les flammes. L'on rapporta ensuite le corps dans la pagode, mais il se consuma comme un morceau de charbon, et il n'en resta que la main qui tenait le maillet. L'on connut ainsi qu'il était entré dans le nirvâna.

XLII

LE BONZE MÉTAMORPHOSÉ EN POT A CHAUX (*).

Un individu qui n'avait pas de famille s'était fait voleur. Il avait bâti une maison où il donna asile à un couple de men-

(1) Le Bouddha fabuleux Prabhûtaratna, désireux de propager la connaissance du Bouddhisme, se transforma en dix personnes appelées les Bouddhas des dix points de l'espace. (Eitel, *Handbook,* p. 94.) Les dix points de l'espace sont les quatre points cardinaux, les quatre points intermédiaires avec le haut et le bas.

(*) Il y a de l'origine du pot à chaux un récit différent, mais qui ressemble trop à celui-ci par le tour général pour que l'on puisse les séparer : une



diants. Un jour que ces deux mendiants avaient mendié tout le jour sans rien recevoir, le mari dit à la femme : « Nous n'avons rien gagné aujourd'hui ; je vais aller voler des patates pour ne pas mourir de faim. » La femme lui répondit : « Nous sommes déjà des mendiants, si tu vas voler que deviendrons-nous ? Parce que nous nous sommes mal conduits dans une existence antérieure, nous sommes réduits à cette condition, si nous volons maintenant qui sait quel sera notre châtiment ? Non ! mourons de faim s'il le faut, mais ne volons pas ! »

Le voleur entendit le discours de ces deux mendiants ; il se repentit aussitôt, abandonna son métier et se retira dans une pagode pour faire pénitence. Le supérieur, le voyant ignorant et incapable de psalmodier les hymnes, le chargea de l'entretien du feu ; il ne devait pas le laisser éteindre, car la pagode était isolée et l'on n'avait pas de voisins à qui en demander.

Il obéit au supérieur et s'acquitta de son emploi avec une grande exactitude. Mais une nuit, un mauvais bonze voulant lui faire du tort éteignit le feu. Quand le gardien du feu se réveilla et le trouva éteint il s'empressa de courir au village voisin pour en demander. Mais au milieu du chemin il rencontra un tigre qui lui barrait le passage. Le bonze dit au tigre : « Dévorez-moi, j'y consens ; mais laissez-moi auparavant aller chercher du

---

bonzesse désireuse de devenir un Bouddha se mit en route vers le paradis occidental. Sur son chemin elle rencontra deux hommes qui lui demandèrent où elle allait. Elle leur dit quels étaient les motifs de son voyage et afin d'avoir une compagnie pendant la route, les engagea à la suivre. Mais, en réalité, elle ne pensait pas que ces gens là dussent sérieusement se vouer à la pénitence. Quand ils furent sur le point d'arriver au paradis occidental, le Bouddha, désireux de les éprouver, se transforma en une pagode près de laquelle il y avait un grand arbre sacré. La bonzesse, jalouse de ses compagnons et craignant qu'ils n'arrivassent avant elle à la perfection, leur dit : « Si vous voulez être transformés en Bouddha montez sur cet arbre, récitez quelques prières et laissez-vous tomber. » Ils firent ce qu'elle avait dit et furent aussitôt transformés. Elle monta alors elle-même sur l'arbre. En tombant elle se tua et fut transformée en pot à chaux (à chiquer). C'est pour cela que l'on ne casse pas les vieux pots à chaux qui se sont remplis peu à peu et ne sont plus utilisables. On les porte au pied des arbres des pagodes, où s'amoncellent aussi toutes sortes de débris des ustensiles en terre cuite.

feu pour la pagode; je reviendrai ensuite ici pour que vous me mangiez. » Le tigre consentit à cette proposition, et le bonze, après avoir rapporté le feu à la pagode, prévint le supérieur et alla se rendre au tigre. Celui-ci lui dit : « Je suis vieux, j'ai perdu toutes mes dents, tes os seraient trop durs pour moi; monte sur un arbre et laisse-toi tomber, afin de te briser les os. » Le bonze lui obéit. Mais le Ciel et le Bouddha eurent pitié de l'héroïsme de ce bonze; son corps fut arrêté au passage; il disparut et fut transformé en Bouddha.

Le mauvais bonze, voyant que par cette voie son camarade était parvenu au degré suprême, alla demander au supérieur de la pagode de lui confier l'emploi de gardien du feu. Une nuit il fit semblant de s'oublier et le laissa s'éteindre; il courut alors au village pour chercher du feu, rencontra le tigre sur le chemin, lui fit la même demande que l'autre bonze et, comme lui, revint se faire manger par le tigre. Mais quand il se fut laissé tomber de l'arbre rien ne l'arrêta en chemin; il se cassa les os et fut métamorphosé en pot à chaux. Le tigre repu disparut.

Ainsi parce que son cœur (littéralement : son ventre) avait été méchant, il fut transformé en un pot à chaux, afin qu'on lui fouillât toujours le ventre (1).

XLIII

LE BONZE CHANGÉ EN GRENOUILLE.

Il y avait autrefois un bonze très pieux. Au passage d'un bac, Phật bà se transforma en une jeune fille pour éprouver sa vertu. Elle se dépouilla devant lui de tous ses vêtements, mais le bonze continua à réciter ses prières en la couvrant de

---

(1) Le pot à chaux dont il s'agit ici est ce pot à ventre rebondi, muni d'une anse à la partie supérieure et percé d'un trou latéral dans lequel on met la chaux qui sert à chiquer le bétel. On prend la chaux avec une espèce de palette en cuivre, *chìa vôi,* qui fouille perpétuellement les flancs du pot; aussi a-t-on pu le comparer à un homme mis à la torture.

L'anse supérieure représente les deux bras du bonze suspendu à la branche d'arbre.

son habit. Il résista neuf fois de suite à cette tentation pendant neuf existences. Tant de vertu allait être récompensée par sa transformation en Bouddha après (1) une dixième existence, mais à la dixième tentation il succomba et porta la main sur la Phật bà. Celle-ci, irritée, le jeta dans le fleuve où il fut transformé en grenouille. C'est pour cela que lorsqu'on tue une grenouille, quand on va lui couper la tête elle joint les pattes.

XLIV

LE MARSOUIN.

Un ogre (2) vivait dans la montagne avec sa mère ; pour la nourrir, il allait chaque jour dans la forêt chercher du gibier. Un jour, pendant que la mère était seule à la maison, vint un bonze qui voyageait à la recherche du paradis occidental. « Mon fils est féroce, lui dit la mère, si à son retour il vous trouve ici il vous dévorera. Je vais vous cacher dans une grande marmite. »

Quand l'ogre revint, il renifla et demanda à sa mère s'il n'était venu personne. Celle-ci dit que non, mais il ne la crut pas et découvrit le bonze à qui il demanda comment il était venu jusqu'à leur demeure. Le bonze lui expliqua qu'il allait à la recherche du paradis occidental et qu'il s'était égaré en chemin. L'ogre fut touché, il ne dévora pas le bonze et lui demanda ce que le Bouddha désirait des hommes. « Leur cœur, » répondit le bonze. L'ogre, à cette réponse, s'ouvrit le corps et donna au bonze son cœur pour le porter au Bouddha.

A la suite de ce sacrifice l'ogre et sa mère devinrent des Bouddhas. Quant au bonze il porta ce cœur jusqu'au bord de la mer où il le jeta parce qu'il sentait mauvais. Arrivé au paradis occidental le Bouddha demanda au bonze s'il ne lui avait rien été confié et le renvoya chercher le cœur de l'ogre.

---

(1) *Thành phật,* devenir Bouddha. C'est le but suprême du bouddhiste.

(1) *Ác lai. Ác* signifie méchant, mauvais. On pourrait se demander si ce n'est pas ici une altération de *yak.*

Le bonze retourna au bord de la mer et se mit à plonger mais sans pouvoir retrouver ce cœur. Il n'osa pas revenir sans lui et fut changé en marsouin. C'est pourquoi le marsouin continuellement plonge et remonte à la surface.

XLV

LA PERDRIX.

Il y avait un petit garçon qui avait perdu son père et dont la mère s'était remariée. Son beau-père le traitait cruellement et le blessa à la tête. Un jour il l'abandonna dans la forêt en ne lui laissant pour vivre qu'une écuelle de sable sur lequel il avait répandu quelques grains de riz. Le petit garçon mourut de faim et fut changé en perdrix. C'est pourquoi la perdrix crie : « *Bát cơm cát trả cho cha, đánh chác óc ra kiếp chết đa đa.* » (1)

XLVI

LE TIGRE ET LA SAGE-FEMME.

Il y avait un tigre dont la femelle était en travail et ne pouvait parvenir à se délivrer. Le tigre alla près de la maison d'une sage-femme, épia le moment où elle sortait et l'emporta au lieu où se trouvait la tigresse. Là, il fit comprendre par ses signes à la sage-femme le besoin que l'on avait de ses secours. Celle-ci comprit qu'il était venu la chercher pour accoucher sa femelle. Elle lui dit : « Regardez de côté car votre regard m'effraie. » Le tigre se tourna de côté et la sage-femme procéda à l'accouchement. Quand tout fut fini, il la rapporta chez elle. Le lendemain il enleva un porc et le lui offrit pour lui témoigner sa reconnaissance.

XLVII

LE CROCODILE ET LE VIEUX SINGE.

Un singe et un crocodile étaient liés d'amitié; le singe était monté dans un arbre de la rive, le crocodile vivait dans les

(1) Cette écuelle de riz sableux je vous la rends, père, vous m'avez brisé la cervelle, dans la mort je serai *da da* (c'est-à-dire perdrix).

eaux du fleuve. Le crocodile voulait manger le singe, il lui dit : « Il y a de ce côté un village qui m'a invité à venir à sa fête; veux-tu venir avec moi ? » — « Tu peux passer le fleuve à la nage, lui répondit le singe, mais moi comment le pourrais-je ? » — « Si tu veux venir, dit alors le crocodile, monte sur mon dos et je te porterai de l'autre côté. » Le singe monta sur le dos du crocodile et ils partirent. Arrivés au milieu du fleuve le crocodile dit : « J'ai entendu dire que manger les viscères d'un singe fait vivre cent ans (1), c'est pour cela que je t'ai trompé et que je t'ai amené ici pour te manger. » — « Pourquoi ne m'as-tu pas dit cela plutôt, lui répondit le singe ; tu m'as invité à venir faire ripaille, et j'ai tout laissé là-bas sur l'arbre afin d'avoir le ventre vide et mieux manger. Retournons, et je te donnerai ce que tu veux. » Le crocodile y consentit et ramena le singe à la rive. Celui-ci sauta lestement sur l'arbre et lui dit : « L'on dit bien que tu es bête et menteur. Où est mon cœur pour que tu le manges ? »

XLVIII

LES RUSES DU LIÈVRE (*).

Le lièvre, le tigre et la poule avaient fait société ensemble. Un jour, le lièvre et le tigre allèrent couper du tranh (2), le lièvre dit à la poule de rester à la maison et de leur préparer à manger. La poule prit un pot d'eau bouillante, se percha sur le bord et, en chantant, y laissa tomber un œuf qui fut ainsi cuit et qu'elle fit manger au tigre et au lièvre. Le lièvre demanda à la poule comment elle avait fait et elle lui répondit qu'elle s'était perchée sur le bord du pot et y avait pondu son œuf.

---

(1) On fait manger du singe aux enfants, et principalement le foie, pour les garantir des mauvais esprits. On suspend aussi les crânes de singe au-dessus de leurs couchettes.

(*) Ce conte est évidemment d'origine cambodgienne. (Voir AYMONIER, *Textes khmêrs*, publiés avec une traduction sommaire. In-folio (autographié). Saigon, 1878. — Pages 31-41 de la partie française.) Mais dans le détail il a été accommodé sur quelques points au goût annamite.

(2) Herbe dont on couvre les maisons.

Le tigre et la poule allèrent aux champs; le tigre dit au lièvre de rester à la maison et de préparer le repas. Le lièvre fit comme avait fait la poule : il prit un pot d'eau bouillante, monta dessus et y laissa tomber une crotte qu'il servit ensuite au tigre. Le tigre se mit en colère et battit le lièvre.

Le lendemain, le tigre dit à la poule de rester à la maison et au lièvre d'aller au travail. Le lièvre se mit en colère et résolut de lui jouer un mauvais tour. Il dit au tigre de se coucher sur le dos en écartant les quatre pattes. Il formerait ainsi une espèce de voiture sur laquelle il entasserait l'herbe et qu'il traînerait à la maison (1). Quand l'herbe fut entassée il y mit le feu, et c'est là la cause des rayures de la robe du tigre.

Le tigre le poursuivit pour se venger; le lièvre se sauva dans une touffe de bambous. Quand le tigre l'eut découvert, il fit semblant d'être tout joyeux de le voir et lui cria : « J'ai là un instrument de musique admirable; si tu es fort, passe ta queue entre les cordes et tire-la de manière à produire un son pareil (2). Laisse-moi seulement me mettre à distance et tire ensuite. » Le tigre y consentit; il laissa partir le lièvre et introduisit sa queue entre les bambous. Arriva un coup de vent qui les froissa tous les uns contre les autres et la queue du tigre fut coupée.

Le tigre se mit à la poursuite du lièvre pour le battre; le lièvre se réfugia près d'un nid de guêpes. Quand le tigre aperçut le lièvre il lui cria : « Tu m'as trompé, tu m'as fais écourter et tu t'es réfugié ici. » Le lièvre fit semblant d'être tout joyeux de la rencontre; il salua le tigre et lui dit : « J'ai là un magnifique tambour; si tu es fort, donne-lui un grand coup, tout le ciel en retentira. Seulement laisse-moi me mettre un peu loin. » Le tigre y consentit et donna un grand coup dans le nid de guêpes; les guêpes se jetèrent toutes sur lui et il hurla à remplir toute la forêt de ses cris.

---

(1) C'est le même procédé que les marmottes emploieraient pour *faire leurs foins* et auquel elles doivent, dit-on, leurs dos pelés.

(2) Il s'agit ici du son que produisent les bambous frottés les uns contre les autres par l'action du vent; le lièvre défie le tigre de produire un son pareil en se servant de sa queue pour faire vibrer les bambous.

Il se remit à la recherche du lièvre qui, en le voyant approcher, sauta dans un puits abandonné. De là il dit au tigre : « J'ai entendu dire que le ciel allait tomber, que fais-tu encore là? » Le tigre demanda au lièvre comment il fallait faire pour échapper à la mort. Le lièvre lui répondit : « Si tu veux échapper, descends avec moi dans ce puits ». Le tigre sauta dans le puits. Le lièvre alors le tracassa tellement que d'un coup de patte le tigre l'envoya hors du puits. Le lièvre se mit à crier et à appeler les gens du village qui vinrent et tuèrent le tigre.

Le lièvre était allé manger des patates dans un champ quand il fut pris. Il se mit à faire le mort; alors celui qui l'avait pris le jeta, et il se sauva.

Une autre fois il fut pris aussi dans un champ de patates. Celui qui le tenait le rapporta chez lui et l'enferma sous un panier (1) à prendre le poisson. Le lendemain était jour de fête (2), et il se promettait de tuer son lièvre et d'en régaler ses parents. A côté du panier se trouvait une jarre dans laquelle était un gros poisson (3). Le lièvre lui dit : « Si tu restes dans cette jarre, demain tu seras mort, car on va te faire cuire. Casse donc la jarre d'un coup de queue et va-t-en. » Le poisson l'écouta, il cassa la jarre et bondit au dehors ; le lièvre se mit à crier au maître que son poisson se sauvait. Celui-ci, pour attraper le poisson, prit le panier sous lequel était le lièvre et le lièvre s'enfuit.

Le lièvre était sur le bord du fleuve et ne savait comment faire pour le passer. Il appela le crocodile et lui dit : « Si tu me passes de l'autre côté, je te donnerai ma sœur en mariage. » Le crocodile le crut et le transporta sur l'autre rive ; le lièvre sauta lestement à terre et lui dit : « Quelle sœur te donnerai-je, bête vorace? » Mais un autre jour le lièvre vint au bord du fleuve pour brouter. Le crocodile flottait avec un monceau

---

(1) *Nôm*. Espèce d'engin de bambou à fond étroit et à bords évasés que l'on tient d'une main et dont on couvre par un mouvement rapide le poisson aperçu sur la vase ou dans une eau très peu profonde.

(2) *Kị cơm*. Sacrifice, anniversaire de la mort de parents.

(3) *Con cá lót (ophiocephalus striantus)*.

d'herbes sur le dos. Le lièvre sauta au milieu de cette herbe et se trouva pris par le crocodile. Celui-ci irrité le menaçait en faisant *hừ! hừ* (1). « Je ne crains pas ton *hừ! hừ!* lui dit le lièvre. Si tu faisais *hà! hà!* ce serait une autre affaire. » Le crocodile voulut dire *hà! hà!* il ouvrit la gueule et le lièvre disparut.

C'est ainsi que le lièvre se moquait de tous les animaux et échappait constamment à la mort.

XLIX

UNE PIERRE MISE A LA QUESTION.

Dans la province de Hà tịnh vivait une femme très pauvre. Aux approches du Têt (2), elle alla vendre quelques herbes afin d'en employer le prix à faire ses emplettes. En revenant chez elle, comme elle passait un pont, elle laissa tomber dans l'eau tout ce qu'elle avait acheté. Elle s'assit et se mit à pleurer parce qu'elle ne pouvait, à cause de sa pauvreté, remplacer ce qu'elle avait perdu. A ce moment, le huyện du lieu passa et voyant pleurer cette femme lui demanda ce qu'elle avait. Elle lui raconta le malheur qui lui était arrivé et la peur qu'elle avait en outre d'être battue par son mari. Le huyện lui dit : « Allez à mon bureau, je vais tâcher de vous tirer d'affaire ».

Une fois revenu à son bureau, le huyện dit à un satellite d'aller chercher une grosse pierre, de l'attacher avec des cordes; auprès il plaça un satellite avec sa verge, et à la porte un autre avec deux caisses vides. Il fit ensuite annoncer que tous ceux qui voulaient voir le huyện donner la question à une pierre pouvaient entrer. Tout le monde accourut, mais au passage chacun devait donner trente sapèques au satellite qui se tenait à l'entrée. Quand les deux caisses furent pleines, le huyện en donna

(1) Grognement qui se prononce les dents serrées, tandis que pour dire *hà! hà!* le crocodile doit ouvrir la gueule.

(2) Le *têt* est la fête du renouvellement de l'année. Ce jour-là on se fait des cadeaux, des visites, on revêt des habits neufs. Il est très important de bien commencer l'année pour qu'elle continue comme elle aura commencé. Aussi faut-il que ces jours se passent dans la joie.

le contenu à la pauvre femme. Il renvoya ensuite au lendemain la mise à la question de la pierre. Mais le lendemain, quand les spectateurs revinrent, ils virent que le huyện s'était moqué d'eux et n'avait voulu que trouver un moyen de secourir la pauvre femme.

L

LES DEUX GOURMANDS.

Il y avait un mari et une femme qui étaient tous deux très gourmands, mais c'était le mari qui l'était le plus. Un jour qu'il avait été de frairie il rapporta un gâteau, et voici ce dont il convint avec sa femme : « Nous allons laisser là ce gâteau, le premier qui parlera en perdra sa part. » La femme consentit à ce marché. Ils étaient donc tous les deux à regarder le gâteau sans rien dire. Quand vint la nuit, un voleur se glissa dans la maison. Les deux époux le voyaient, mais aucun d'eux ne voulait dire un mot ; le voleur s'approcha d'eux et les vit toujours garder le même silence. S'enhardissant, il alla tâter la femme ; le mari regardait toujours et ne disait rien. Le voleur allait enjamber le lit quand la femme, furieuse du silence de son mari, s'écria : « Quoi ! tu vas le laisser faire? » Le mari bien vite se leva et dit au voleur : « Je te prends à témoin qu'elle a perdu le gâteau. »

(A suivre.)

NOTES

SUR LES

POISSONS DE LA BASSE-COCHINCHINE ET DU CAMBODGE

Par le docteur GILBERT TIRANT,

Administrateur des affaires indigènes, maire de Cholon.

Personne ne sera surpris d'entendre dire que les Poissons jouent en Cochinchine un rôle zoologique prépondérant; le pays entier paraît fait pour la « gent aquatique ». Les immenses plaines inondées soit pendant l'année entière soit pendant la saison des pluies et recouvertes d'une végétation intensive, les rizières avec leurs *bưng*, c'est-à-dire les cuvettes boueuses où l'eau est plus profonde, les forêts avec leurs *bàu*, c'est-à-dire les étangs herbeux disséminés en clairières, tout semble préparé pour offrir au frai des conditions spécialement favorables. Il faut avoir vu pêcher les Annamites et les Cambodgiens, en certains cantons, avec leurs paniers en bambous tressés finement comme des cribles, et séparer en quelque sorte, en filtrant, l'élément eau de l'élément poisson, pour imaginer la quantité prodigieuse d'individus qui naissent chaque année, permettant à l'espèce de grandir et d'essainer plus tard au loin, grâce au réseau serré des canaux, arroyos et rivières, malgré le gaspillage inouï auquel donnent lieu les systèmes de pêche usités, et malgré les innombrables bouches affamées qui se nourrissent de poisson, rangées tout le long du chemin, depuis la mare natale jusqu'au Grand-Fleuve.

L'Indo-Chine méridionale forme une province ichthyologique étroitement unie avec l'Indo-Malaisie; la Basse-Cochinchine, en particulier, présente, au point de vue de cette faune, de curieuses affinités avec l'île de Bornéo. Nous nous trouvons placés dans la région de géographie zoologique dite « indienne » qui s'étend sur tout le sud de l'Asie, depuis le Tigre jusqu'au

Yang-tse-kiang, région exceptionnellement riche en poissons, comme on sait; on y compte, en effet, 1,907 espèces marines sur 3,587 décrites dans les auteurs classiques, et 625 espèces d'eau douce sur 2,269 espèces connues. Comme terme de comparaison, il suffit de remarquer que la région africaine, comprenant ce vaste continent tout entier, ne compte encore que 255 espèces d'eau douce; l'Europe, mieux explorée, n'arrive qu'à 360, et l'Amérique du Nord à 339; d'autre part, l'Océan Atlantique contient seulement 531 espèces. Il faut se rendre dans l'Amérique tropicale (surtout dans le bassin de l'Amazone) pour retrouver une pareille abondance de vie ichthyologique (672 espèces d'eau douce).

La côte basse et plate en général jusqu'au Bình thuận et au cap Padaran, présente vers le large des bancs de sable et de vase qui rendent les approches dangereuses, mais permettent par contre l'installation de nombreuses pêcheries. Sauf au cap Saint-Jacques, les nombreuses bouches du Cambodge et du Đồng nai (rivières de Saigon et de Biên hoa) sont plus ou moins obstruées par des barres gênant la navigation, mais n'offrant aucun obstacle à la libre circulation d'un grand nombre de poissons qui fréquentent les eaux saumâtres et remontent les branches du Grand-Fleuve jusqu'au Grand-Lac du Cambodge redevenu sous ce rapport un véritable golfe marin.

Nos poissons des eaux marines et saumâtres ont peu de caractères particuliers. Ils se retrouvent pour la plupart sur tous les rivages de l'Océan Indien, de Zanzibar au Pacifique et à Panama.

Je n'ai pu consulter aucun document qui me permette d'avoir une opinion sur la faune pélagique et la faune abyssale des mers environnantes. Cette étude singulièrement intéressante est réservée pour l'avenir; les travaux des savants et des marins français et anglais du *Porcupine,* du *Challenger,* du *Travailleur* et du *Talisman* ont déjà bouleversé les idées qu'avaient pu concevoir les naturalistes de l'ancienne école et ont conduit les recherches zoologiques dans une voie féconde entre toutes.

Hardis comme les habitants de toutes les côtes, les pêcheurs d'Annam se rendent au large dans des bateaux de forme et d'installation tout à fait primitives et disposent d'immenses

tessures de lignes portant des hameçons grossiers, rattachées à une corde de fond ou « palangre » marquée à ses extrémités par des bouées de bambous. Cet appareil, assez semblable à celui dont se servent les pêcheurs de France, est destiné aux Requins et aux Raies; on le nomme *lưới câu*. On emploie aussi de grands filets dits : *lưới bén* ou *lưới rê,* suivant la grandeur des mailles, — le *lưới rê* étant spécial à la pêche des *cá mòi* (Clupéidés), — analogues aux « manets » dans lesquels les Sciènes, les Polynèmes et les Harengs se prennent par les ouïes, ou bien semblables aux « folles » à grandes mailles (*lưới gộc*), pour capturer les Raies, les Chiens de mer, les Langoustes et les Crabes. Le filet dit *lưới gan*, c'est-à-dire la « seine » est d'usage cosmopolite.

Suivant la saison dominent les Chondroptérygiens qui fournissent à la cuisine chinoise les ailerons si recherchés, ou bien les Sciènes et Polynèmes, ou bien encore les Clupéidés.

Quelles sont les espèces jetées chaque jour des bateaux sur le sable des plages de *Phước hải*, *Phước tinh*, etc., pour l'alimentation et l'industrie? Le nombre n'en est pas très grand en général; les pêches faites aux environs des roches rocailleuses de Poulo Condore, de Phú quôc et des îles du golfe de Siam, sont autrement plus productives et variées au point de vue d'un naturaliste. Là chaque jour on voit apporter des espèces bien plus « marines », aux couleurs éclatantes difficiles à décrire et impossibles à conserver, comme les *Chœtodon* et les *Holacanthus* parmi les Squamipinnes, les *Lethrinus* et les *Chrysophrys* parmi les Sparidés, les *Cheilinus,* les *Julis*, les *Novacula,* les *Pseudoscarus,* etc., parmi les Labridés (les plus brillants parmi les poissons); ces genres restent aussi inconnus des Annamites de l'intérieur que peuvent l'être de beaucoup de personnes en France les poissons ramenés par les dragages du *Travailleur*. Je puis donner ici l'inventaire de la pêche exécutée dans la nuit du 27 avril de cette année, au large de *Phước hải* (Baria) comme exemple de ce qui peut être recueilli.

Les Plagiostomes forment le fond de la pêche. C'est par milliers qu'on peut compter les *cá nhám* et les *cá xà (Carcharias* et *Zygœna* divers), les *cá chèo béo (Chiloscyllium),* c'est-à-dire la tribu des Requins, puis les *cá đuối (Trygon* divers),

cá ghiếm (Trygon walga), les *cá chà vao* ou *cá ó (Ætobatis marinari)*, les *cá bòng* ou *cá giống* (Rhinobatidés divers) et les *cá đao* (Pristidés).

Les divers Plagiostomes constituent au moins la moitié de la pêche.

Les Scombridés sont très nombreux. Il y a de superbes *cá chàng (Cybium commersonii)* et *cá mùa (Cybium guttatum)* (les jeunes de ces deux espèces sont nommés *cá âu* et *cá thu)* qui feraient la joie des gourmands de Saigon, s'ils pouvaient arriver en bon état de fraîcheur, de beaux *cá giác (Pelamys orientalis* et *Thynnus thunina)* Bonnites et Thons qu'il ne faut pas confondre avec les *cá bè (Chorinemus sancti Pietri*, famille des Carangidés) à chair sèche et sans saveur.

La troisième place appartient aux *Arius* (Siluridés) qui forment l'unique chargement de plusieurs bateaux. Il y a là quatre ou cinq espèces nommées en annamite *cá thiêu, cá ghún* et *cá út* suivant la taille, sans tenir compte des caractères de nos classifications.

La quatrième place revient aux Polynémidés, *cá chét (Polynemus quadrifilis), cá ngứa (Polynemus plebeius)*.

Les barques apportent aussi en ce moment une assez grande quantité de *cá mòi dâu*. Ce sont des Aloses *(Clupea kanagurta)*, en bon état de graisse, confondues le plus souvent avec des espèces voisines, *Clupea macroura, Clupea toli, Clupea ilisha*, nommées « *cá cháy* », lorsqu'elles sont pêchées dans les fleuves où celles remontent chaque année pour frayer. Ces mêmes poissons sont nommés *cá mòi xơ* quand ils sont maigres, c'est-à-dire à la fin de la saison des pluies, quand ils reviennent à la mer après la ponte.

Il faut ajouter des *cá chim (Stromateus)* assez nombreux et assez variés, des *cá hường (Lutianus roseus)*, des *cá lò có (Pristipoma maculatum)*, des *cá lưỡi trâu (Synaptura)*, des *cá ngộ (Psetodes erumei)*, quelques *cá vừng (Ephippus orbis)*, enfin du fretin composé de nombreux *Caranx, Otolithus, Engraulis, Sillago*, etc.

Les espèces les plus productives et les plus recherchées sont les Sciènidés, les Polynémides et les Clupéidés qui, séchés au soleil ou confits dans la saumure, ou encore subissant une fer-

mentation particulière, donnent les divers *mắm* et *nước mắm,* produits locaux d'une réelle importance commerciale.

Les *mắm* ressemblent aux salaisons de poissons usitées en Birmanie sous le nom de *nga-pee.* Les Cambodgiens en préparent deux variétés plus odorantes et plus répugnantes que toutes les autres sous le nom de *phâôk* et de *prehŏk.*

Le *mắm* du Thanh hóa, connu ici sous le nom de *mắm ngân,* est très estimé. Le *mắm* du Bình-thuận, assez semblable à celui de nos côtes, comprend deux variétés principales : le *mắm ốp* fabriqué avec les Sciènidés et le *mắm mòi* provenant des Clupéidés (*mắm mòi xé, mắm mòi tinh* ou *mắm mòi gà,* suivant les espèces). Les Clupéidés, qui arrivent en bancs compacts à certaines époques, fournissent, outre le *mắm,* une espèce de sauce huileuse dite « *nước mắm* », provenant d'une fermentation spéciale, d'odeur et surtout de goût *sui generis,* d'emploi presque universel de ce côté de l'Indo-Chine ; certaines variétés fabriquées à Phu quốc avec de petits *Clupea,* des *Engraulis* et des *Coilia,* ont une réputation locale bien assurée et méritée, je crois. Le *nước mắm ruột* fabriqué avec une variété de crevette dite « *ruột* », très commune autour des îles du golfe de Siam, paraît une *marque* supérieure à toutes les autres.

Le *nước mắm* est indispensable à la cuisine indigène associé ou non au *trái ớt* (piment), pour triompher de l'insipidité du riz cuit à la vapeur, et des diverses préparations, potages ou hachis, également sans goût, qui disposées dans une série de soucoupes ou écuelles, ont la prétention de représenter ici des plats et de pouvoir constituer un repas.

Beaucoup d'Européens sont arrivés à surmonter une répugnance instinctive due à la fois au goût de saumure très prononcé du liquide et à l'idée quelque peu fausse et quelque peu répandue que le *nước mắm* est préparé avec du poisson gâté ou putréfié. Sans doute les fabricants indigènes mettent peu de soin et de propreté dans cette industrie, comme dans toutes les autres, et leurs papilles olfactives sont capables de tout affronter, comme aussi les pauvres gens arrivent à absorber sous les noms de *mắm* et de *nước mắm* des produits tout à fait invraisemblables (le *mắm sống* et le *cá thúy* du Grand-Lac du Cambodge ont une odeur horrible).

Mais les bonnes variétés de *nước mắm* sont seulement un condiment très salé, et de très haut goût, auquel il est aussi aisé de s'habituer qu'aux sauces anglaises ou japonaises; il corrige très heureusement la fadeur du *cơm* (riz cuit) national, des soupes molles et des gélatines ou gelées végétales.

Pendant les nuits de lune, en avril et en mai, les pêcheurs poussent à la côte au moyen de seines manœuvrées par huit ou dix hommes, des bancs compacts de fretin de Clupéidés *(cá mòi* et *cá bẹ)*. Chaque coup de filet met sur le sable plusieurs piculs de petits poissons argentés gros comme des sauterelles et frétillant comme elles, nommés pour cette raison probablement « *cá ve* ou *cá ve ve* » (sauterelle), quand ils sont pris à cette taille minuscule et dans ces circonstances. On remplit bien vite les cuves à saumure par lits successifs de poisson et de sel blanc; tout fermente au hasard et on finit par retirer une variété de *nước mắm,* médiocre à *Phước hải,* presque supérieur à *Phú quốc.*

Le poisson frais provenant de la pêche n'est guère consommé que par les villages de la côte. On comprend qu'il ne puisse arriver bien loin dans l'intérieur, faute de moyens rapides de transport et même de routes. Les pêcheurs jettent en arrivant le contenu du bateau sur le sable brûlant où il reste à chauffer jusqu'à ce qu'il ait été vendu, dépecé, puis transporté au séchoir ou à la cuve. Il serait gâté avant d'arriver à Saigon et Cholon, et souvent avant d'arriver à Baria. Les poissons de mer vendus sur les marchés des centres ne proviennent à peu près jamais de la mer; ce sont des poissons d'embouchures et d'eau saumâtres, comme les *cá phèn (Polynemus paradiseus et melanopus), cá mang dổ (Toxotes), cá đối* ou *đúi (Mugil), cá chim (Stromateus), cá mú (Serranus), cá thu (Cybium), cá vượt* et *cá chém (Lates calcarifer),* etc. Les espèces vraiment marines ne sauraient être vendues et surtout mangées à temps.

Les *Lates calcarifer* de bonne taille *(cá vượt),* de très bon goût et spécialement recherchés par la clientèle riche des Chinois de Cholon, arrivent dans les meilleures conditions possibles, grâce à une véritable *poste* de bateaux, organisée entre l'embouchure dn *rạch Cát* sur le *Lôi-rạp* et la ville chinoise. Les « trains de marée » se réduisent à cela.

En revanche le poisson de mer séché ou salé est d'usage universel, et jusque dans les plus petits marchés de l'intérieur on est poursuivi par l'odeur nauséabonde qui se dégage de ce poisson insuffisamment préparé, en même temps que de toutes les espèces de *mắm* ou. *nước mắm* renfermées dans des pots de terre de toute forme, mais toujours mal bouchés par leurs couvercles primitifs.

Les pêches du Grand-Fleuve en Cochinchine et au Cambodge, et surtout la pêche du Grand-Lac mériteraient une étude spéciale qui a été commencée plusieurs fois déjà. Nous devons à MM. Moura (1), Aymonier et surtout à M. Buchard (2), des renseignements très précis et très intéressants sur les opérations auxquelles elles donnent lieu. Toutefois la question ichthyologique est restée, il faut bien l'avouer, très incomplètement traitée. Ni le docteur Ricard (3), qui a publié une liste de 62 espèces, ni le docteur Corre (4), qui a fourni une courte note aux *Excursions et Reconnaissances,* n'étaient suffisamment préparés pour un travail de ce genre ; ils n'étaient point non plus outillés à ce moment pour des recherches scientifiques; enfin il leur manquait la connaissance de la technologie spéciale et des langues parlées dans la région. Il ne faudrait donc point trop reprocher à M. Ricard la situation qui lui était faite, et dès les premières lignes de son mémoire il a conscience de ne pouvoir donner autre chose que des renseignements par à peu près. On avait essayé de faire exécuter à Saigon quelques dessins des espèces recueillies pendant la mission de M. Buchard. Une pareille œuvre offrait plus de difficultés en réalité qu'en apparence, et dépassait de beaucoup trop les moyens des élèves-artistes

---

(1) Voir Moura, *Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine,* 1869, p. 83. — Note sur la pêche au Grand-Lac.

(2) Voir Buchard, *Excursions et Reconnaissances,* 1880, p. 243. — Rapport au Gouverneur sur la mission du Grand-Lac confiée à M. Buchard, enseigne de vaisseau.

(3) Voir Ricard, *Excursions et Reconnaissances,* 1880, p. 291 et suivantes. — Description des principaux poissons du lac Tonly-Sap.

(4) Voir Corre, *Excursions et Reconnaissances,* 1880, p. 293 et suivantes. — Note sur la pêche de commencement d'année à Pnom-Penh (Cambodge).

indigènes qui en furent chargés. La représentation des objets d'histoire naturelle par le dessin, l'aquarelle, ou même la photographie, exige pour avoir quelque valeur scientifique des soins tout spéciaux, pour l'exactitude de certains détails et la mise en lumière des particularités d'analyse. Quant à la liste des poissons de M. Ricard, faite sans prétention et sans critique, elle répond seulement à un besoin du moment, comme celles insérées par Thorel en 1865, dans la *Revue maritime et coloniale,* ou par Jouan, en 1866, dans les *Annales de la Société des sciences naturelles de Cherbourg;* il serait difficile de faire plus que les citer en commençant.

L'étude des poissons de la Cochinchine et du Cambodge devra être reprise à peu près « *ab ovo* », et le très remarquable atlas ichthyologique des Indes orientales néerlandaises publié par le gouvernement d'Amsterdam comme résultat des travaux poursuivis par le docteur Bleeker, de 1841 à 1878, nous offre à cet égard un modèle difficile à égaler pour le luxe et la précision scientifique des planches coloriées ; d'autre part, M. Francis Day a terminé, en 1878, un ouvrage d'intérêt *capital* sur les poissons de l'Inde, de la Birmanie et de Ceylan (1), tant à cause du soin apporté aux descriptions et à la bibliographie des auteurs que par la sévérité de la méthode et par les facilités pratiques insérées dans les diagnoses.

Les riches collections du Museum de Paris formées par les poissons recueillis par le docteur Harmand et de nombreux naturalistes, déjà en partie élaborées par des savants tels que MM. Léon Vaillant et Sauvage, et celles du Museum de Lyon formées par les collections du docteur Morice et nos envois personnels, contiennent la plus grande partie des résultats acquis concernant cette faune locale.

Les poissons du Grand-Lac ont une réelle importance économique. Une petite partie seulement s'exporte par le Siam ou est consommée au Cambodge. La plus grosse part fournit une

(1) *The Fishes of India, being a natural History of the Fishes known to inhabit the Seas and fresh Waters of India, Burma, and Ceylon, 1877-1878, London.*

matière de fret à l'exportation de Saigon et de la Cochinchine, et doit être comptée la première par ordre de valeur, si on excepte le riz.

En 1883, la colonie a exporté 269,160 piculs de poisson sec, valant 1,605,480 piastres. Les chiffres de 1882 étaient : 242,324 piculs, valant 1,057,003 piastres. On était arrivé à 1,602,419 piastres en 1881.

Il convient d'ajouter à ces chiffres d'exportation environ 20,000 piastres d'Ichthyocolle (2), et 28,970 piastres d'huile de poissons ; ces deux industries sont à peine installées.

Tous ces produits sont fournis par quelques espèces de **Siluridés** *(cá tra,* cambodgien : *trẽy pra, cá dâu,* cambodgien : *trẽy réach; cá vồ,* cambodgien : *trẽy pau,* etc.), quelques **Ophicéphalidés** *(cá bông,* cambodgien : *trẽy chdo; cá lót,* cambodgien : *trẽy râs),* un **Sciénoïde** *(cá sú,* cambodgien : *trẽy pama),* enfin quelques **Cyprinidés** *(cá ét,* cambodgien : *trẽy kâêk; cá cháy,* cambodgien : *trẽy pralung; cá hô,* cambodgien : *trẽy kâhe; cá duông,* cambodgien : *trẽy pruôl; cá ngựa,* cambodgien : *trẽy kampho; cá cóc,* cambodgien : *trẽy chkok,* etc.) Nous aurons dans le cours de ces notes à revenir à diverses reprises sur ces poissons du Grand-Lac.

Quelle que soit l'importance des salaisons, il ne faudrait point oublier que la pêche du poisson frais pratiquée sur toute la surface du pays est d'un intérêt encore supérieur. Toute la population de l'Annam vit, en quelque sorte, des poissons pris chaque jour dans l'arroyo sur lequel la maison est bâtie, ou bien dans la rizière et la mare les plus voisines. La chair de porc est déjà un aliment de luxe réservé aux fêtes de la famille ou de la communauté. Le poisson plus ou moins grillé et plus ou moins bouilli demeure avec le riz la base essentielle de l'alimentation.

Quatre familles principales se font remarquer par leur abondance, dans les eaux douces, les **Cyprinidés**, les **Siluridés**, les **Ophiocéphalidés** et les **Labyrinthiformes**. On sait que la faune de l'Inde et de l'Indo-Chine est caractérisée parmi les

(2) 56,770 en 1881.

faunes équatoriales par la présence et le développement qu'y prennent ces quatre familles, et aussi les **Mastacembélidés** et **Cobitidés.** Une seule visite au premier marché venu de la Cochinchine et du Cambodge, permet de reconnaître immédiatement ces traits distinctifs et d'apercevoir dans les paniers des marchandes accroupies le *cá lót* et le *cá bông* **(Ophiocéphalidés)**, le *cá trê*, le *cá lăng* et le *cá trèn* **(Siluridés)**, le *cá rô* et le *cá sạc* **(Labyrinthiformes)**, le *cá chạch* **(Mastacembélidés)**, enfin les *cá dăn, cá mè, cá ngựa, cá roi, cá lòng tong* **(Cyprinidés)** qu'on retrouvera partout.

Les noms de beaucoup de ces poissons sont entrés dans la langue commune et s'appliquent à des objets familiers. Par le fait, les indigènes connaissent mieux cette branche de l'histoire naturelle que toutes les autres, et les appellations de poissons sont plus précises en général et désignent plus nettement des espèces distinctes que lorsqu'il s'agit des reptiles. Il ne faudrait pas oublier cependant qu'il y a une certaine latitude et une certaine fantaisie dans ces désignations, les Annamites connaissent rarement d'autres objets que ceux à la portée de leur main; bien peu parmi eux ont parcouru le pays et ont pu voir et comparer. Le *dân* des rizières, attaché à sa glèbe, ne connait rien de la côte; le rameur du Grand-Fleuve demeure surpris et ignorant de tout, si on le transporte dans la forêt; les lettrés peinent à épeler quelques noms chinois d'espèces n'ayant jamais existé dans le sud et sont désorientés aussitôt échappés de leurs grimoires. N'oublions pas non plus que les noms d'un grand nombre des poissons de nos rivières d'Europe restent peu connus, et que la liste des poissons populaires n'est pas bien longue.

On a indiqué aussi exactement que possible dans ces notes les noms indigènes des espèces. C'est une nomenclature imparfaite, comme plusieurs parmi les plus savantes, qui offre pourtant un avantage pratique, celui de trouver aide et concours parmi les Annamites et les Cambodgiens, plus familiarisés que nous avec ces animaux exotiques. Bien des personnes habitant la Cochinchine arriveront plus vite à retenir des noms vulgaires prononcés tous les jours, que les genres et espèces accouplés suivant les lois et règlements des Zoologistes, gens terribles qui ont la

prétention de parler latin. La multiplicité des types a amené une complication assez grande et même un peu de confusion dans nos synonymies. Certains, en raison de leur tempérament scientifique particulier, sont frappés par les plus légères différences et tentés de voir des « espèces » séparées par des abîmes, là où d'autres observateurs, plus généralisateurs, ne perçoivent que de simples « variétés ou races locales ». La notion même d'espèce n'est point établie d'une manière absolue, et il n'y a guère de raisons qu'elle puisse l'être un jour, les différentes séries d'êtres constituant notre monde actuel ne pouvant être limitées plus nettement dans les conceptions des naturalistes qu'elles ne le sont dans la réalité des choses. Les genres côtoient les les genres, et chaque jour les espèces s'allient aux espèces voisines. Aucun système de casier et de catégorie ne permet de mettre à part tous les individus qui se ressemblent, suivant le postulatum de tous les nomenclateurs.

Quoi qu'il en soit, on éprouvera quelque embarras parfois pour appliquer à divers poissons, par exemple parmi les Siluridés ou les Cyprinidés, soit les noms scientifiques, soit les dénominations locales. Les savants ont fabriqué en Europe, d'après des échantillons plus ou moins conservés dans l'alcool, ou bien ont créé sur place des divisions que les indigènes ont peine à suivre, et d'autre part on risquera fort d'entendre appliquer des noms très variés à un même poisson, si on a soin d'interroger plusieurs personnes. Il suffit d'être prévenu de cette difficulté.

L'auteur du *Gia định thông chí* (description de la basse Cochinchine) (1), *Trần hội đức,* n'a pas manqué d'énumérer à sa façon les richesses ichthyologiques de son pays et il a noté 32 espèces de poissons de mer, 37 espèces de poissons de rivière, 8 espèces de poissons de marais et, enfin, 3 espèces de de poissons venimeux. Plusieurs des animaux désignés comme poissons (ou *cá)* en annamite ne sauraient être conservés dans

(1) *Gia định thông chí (Histoire et description de la basse Cochinchine)* par G. Aubaret, Paris, 1863, p. 324 et suivantes.

cette branche du règne animal. Ainsi, le *cá voi (tượng ngư)* 象魚 désigne : ou bien la Baleine (2), de la famille des Mysticètes parmi les Cétacés, ou bien parfois le Dugong (*Halicore Dugong*) bien plus commun, et fréquentant à la fois les côtes et le Grand-Fleuve qu'il remonte très haut. Le Dugong appartient au groupe des Sirènes. Le *cá voi* désigne donc deux Mammifères.

De même le *cá mực (mặc ngư)* 墨魚 n'est pas un poisson, mais une Seiche du groupe des Céphalopodes (mollusques). La traduction donnée par Aubaret renferme plusieurs confusions assez évidentes.

« Le poisson *mặc ngư,* vulgairement *con mực,* est de forme ronde et a sur le corps huit pinceaux pareils à des poils de barbe; sa peau est rouge et sa chair blanche. Il renferme un os très mince et extrêmement brillant (blanc).

« Le poisson *mê chi mac trương,* vulgairement *con mực cơm,* est long de 5 ou 6 pouces. On fait sécher sa chair pour la manger. Cette espèce est plus petite que la précédente et n'a pas plus d'un pouce de diamètre; elle est semblable à une grosse araignée et est bonne à manger.

« Il y a une espèce de sèche ronde, mais plus grande que les précédentes, nommée *ô tặc,* vulgairement *mực nang,* et nommée aussi *phiêu thiêu,* dont la chair est dure et sans goût. »

Aubaret a pris pour un nom de poisson (le poisson *mê chi mac trương)* quatre caractères qui désignent seulement que le *mặc ngư* a de la graisse formant des grains et une « poche à encre ». De même *phiêu thiêu* n'est pas un nom surnuméraire attribué aussi au *ô tặc.* L'auteur a voulu dire simplement que cette espèce possède une masse spongieuse en lamelles calcaires « os de seiches » figurée en chinois par les caractères *phiêu thiêu.*

Voici ce que dit le texte annamite :

« Le *mặc ngư (cá mực).* Forme ronde ; huit tentacules, peau rouge, chair blanche ; un os brillant, léger, foliacé ; graisse en

---

(2) M. Chavassieux a observé, en 1877, l'échouage d'une Baleine à Phú quốc. Les pêcheurs accoururent et s'efforcèrent en vain de la remettre à flot ; ce ne fut qu'un cadavre qu'ils parvinrent à rejeter à la mer avec un soin pieux.

grain, poche viscérale (1) noire. Longueur du corps 5 à 6 *thốn*. On en fait sécher quelque peu. Une petite variété ronde, d'un seul *thốn*, semblable à une araignée, est également bonne à manger. La grande espèce ronde est dite *ô tặc* 烏賊; c'est elle qui, arrivée à toute sa taille, a le *phiêu thiêu* « os de seiche »; par contre sa chair est dure et insipide. »

Le *thủy mẫu* 水母 *(tạc ngư)* 鮓魚 doit aussi être écarté de la liste des poissons. On appelle ainsi les Méduses *(con sứa)*.

Les descriptions du *Gia định thông chí*, très sobres et très laconiques, sont en général très claires et très exactes, si on les lit dans le texte original et non dans la traduction qui a paru sous le nom de M. Aubaret, lequel n'étant point naturaliste et débutant dans l'étude des langues de l'Indo-Chine a reçu de ses collaborateurs un très grand nombre de contre-sens qui rendent bien des passages absolument méconnaissables. Il n'est pas étonnant que le docteur Corre, se servant de cette traduction, y prenant des noms, essayant de les rapprocher de ceux dont il usait lui-même, sans avoir eu le temps de bien les connaître comme en témoigne le reste de son mémoire, ait déclaré que « les noms vulgaires annamites des poissons pourraient créer par leur synonymie une déplorable confusion » (2).

Nous avons été amenés à ne pouvoir partager cette opinion et aussi à croire que les poissons du *Gia định thông chí* sont plus reconnaissables et plus déterminables que les poissons figurant dans plusieurs listes récentes.

Il n'entre point dans notre plan de donner des diagnoses, sauf dans quelques cas, nous nous contenterons d'indiquer clairement les espèces cochinchinoises avec les noms attribués par les auteurs récents et quelques-uns des traits distinctifs les plus faciles à percevoir en ajoutant quelque remarques faites à leur sujet.

---

(1) La *poche à encre* des céphalopodes s'ouvre dans l'entonnoir à côté de l'intestin et fournit la *Sépia*.

(2) *Excursions et Reconnaissances* 1880, p. 394 et suivantes.

Les auteurs divisent les Poissons en quatre classes :

1° Les **Palœichthyes.**
2° Les **Téléostéens.**
3° Les **Cyclostomes.**
4° Les **Leptocardiens.**

Les Cyclostomes et les Leptocardiens ne sont pas représentés en Indo-Chine et nous n'aurons point à nous en occuper.

I

CLASSE DES PALŒICHTHYES

Les Palœichthyes comprennent deux ordres : les **Chondroptérygiens** (Sélaciens), et les **Ganoïdes** ; ces derniers, fossiles pour la plupart, n'ont pas encore été trouvés dans ce pays, à ma connaissance.

Les Chondroptérygiens ont été divisés à leur tour en **Plagiostomes** et en **Chimères**. Les Chimères habitent des mers éloignées de la Cochinchine.

Nous voyons qu'après ces éliminations il ne restera à nous occuper que du sous-ordre des **Plagiostomes**, où nous trouvons deux groupes naturels :

1. Les **Requins,** Plagiostomes à ouvertures branchiales *latérales* (Selachoidei) ;

2. Les **Raies,** Plagiostomes à ouvertures branchiales *ventrales* (Batoidei).

LES REQUINS

Les requins ont le corps à peu près cylindrique, un squelette cartilagineux, une peau « chagrinée », c'est-à-dire incrustée de petites papilles calcaires dures (scutelles) de structure sem-

blable à celle des dents et tenant lieu d'écailles, des orifices branchiaux placés sur le côté de la tête, des nageoires extrêmement puissantes composées de rayons cartilagineux recouverts par la peau, des dents tantôt aplaties en pavés de mosaïque (ces espèces étant réputées à mœurs douces et se contentant de coquilles comme nourriture), tantôt aiguës et levées en poignard acéré avec des bords lisses ou en scie, tantôt enfin triangulaires et tout à fait formidables dans certaines espèces qui atteignent les plus grandes dimensions. Les Requins de proie parcourent la mer sans limite en dominateurs absolus, sans avoir à craindre aucun adversaire, suivant pendant des semaines les navires à voile ou à vapeur, ou bien les bancs de Clupéidés dont ils engloutissent un quartier les jours de faim. Le *Carchorodon Rondeletii*, long de 12 mètres, est un citoyen des deux mondes n'appartenant en propre à aucune mer et les explorant toutes à la façon d'un Tigre d'eau, pourvu que la température soit douce et favorable. Plus gigantesque encore, le *Rhinodon typicus* parvient à plus de 20 mètres de longueur et a conquis pourtant une réputation de douceur comme le Carcharodon une renommée de férocité. Ces espèces et plusieurs autres fréquentent tous les océans, mais doivent rester en dehors de toute faune continentale.

Nous ne signalerons donc ici que les espèces qui fréquentent les côtes d'Annam, entrant à l'occasion dans les rivières, remontant même parfois jusqu'au Grand-Lac, et nous les rangerons en quatre familles :

1° Famille des **Carcharidés**; *une membrane clignotante; une anale, deux dorsales;*

2° Famille des **Lamnidés**; *pas de membrane clignotante*; *une anale, deux dorsales*;

3° Famille des **Notidanidés**; *pas de membrane clignotante; une anale, une dorsale;*

4° Famille des **Scylliidés**; *dents petites, arrangées en séries nombreuses dont plusieurs sont en usage en même temps.*

Les Annamites ont disposé les Requins tout autrement, sans s'inquiéter de suivre en rien la méthode naturelle. Pour eux, il y a tout d'abord les grandes espèces redoutables aux pêcheurs

qui les ont surnommées *cọp biển* (tigre de mer); ce sont les *cá mập* et les *cá xà*. Les *cá mập*, à dents puissantes, plus ou moins triangulaires et en scie sur le tranchant sont: les Milandres *(Galeocerdo Rayneri* et *Galeocerdo tigrinus)*, plusieurs vrais Requins *(Carcharias gangeticus* et *Carcharias dussumieri)* et aussi les Grisets *(Notidanus indicus)*, aussitôt qu'ils atteignent une certaine taille. Les *cá xà*, presque aussi longs, ont des dents en poignard plus étroit et plus pointu, avec des bords plus ou moins lisses. Beaucoup de Requins *(Carcharias tricuspidatus, C. acutidens*, etc.) et la Lamie *(Lamnas pallanzani)* sont des *cá xà*.

Viennent ensuite les *cá nhám* qui désignent tous les Requins de petite taille qui ont une peau chagrinée à plus gros scutelles *(nhám* veut dire raboteux), comme celle de nos Chiens de mer.

Il y a beaucoup de variétés de *cá nhám*, et il faut mettre de suite à part l'excentrique *cá nhám cào (cào* veut dire *rateau)*, c'est-à-dire les marteaux *(Zygœna Blochii*, *malleus* et *tudes)*.

Les pêcheurs appliquent suivant les besoins du moment d'autres épithètes aux divers Chiens de mer, comme *cá nhám nghệ* à ceux qui sont plus ou moins jaunâtres, *cá nhám thâm*, à ceux qui ont les nageoires noires et ainsi des *cá nhám nhơn*, *cá nhám nhằn*, etc., sans justification autre que le premier coup d'œil.

Une autre classe est formée par les Requins à corps orné de taches de bandes à arabesques, comme on l'observe chez les Roussettes *(Scyllium marmoratum, Chiloscyllium indicum, Stegostoma tigrinum)*. On les nomme d'ordinaire *cá chèo béo*.

Enfin les *Mustelus*, dont les dents forment une mosaïque de pavés plats, sont nommés souvent *cá giống*, nom qui est aussi appliqué aux *Rhynchobatus Djeddensis* et à plusieurs Dauphins.

Le *Gia định thông chí* n'est pas très explicite au sujet des Requins. Voici ce qui est rapporté :

« Le poisson *giao sa* 蛟鯊 nommé en un seul mot *xà*, peau chagrinée, gros de trois ou quatre *vi* (environ 1 mèt. 28 cent.), long d'un *trượng* (6 mèt. 50 cent.) et plus; yeux rouges, bouche grande. Quand le vent et les vagues s'élèvent, il suit les barques attendant qu'elles soient submergées et cha-

virées pour dévorer les matelots avec une méchanceté de bête féroce. Les rameurs jettent des morceaux de pierre et des sacs de riz qu'il avale jusqu'à se remplir le ventre; il se retire alors. Il est vivipare et a un nombril (1).

« L'espèce dite *hồ sa* 湖鯊 *(cá nhám)*, plus petite, se mange fraîche ou séchée; ses nageoires dorsales *(kỳ)* et ventrales *(súy)*. desséchées au soleil, sont regardées comme matière marchande de qualité supérieure. »

Les Annamites mangent la chair de tous les Requins de petite ou moyenne taille, malgré qu'elle soit assez dure et assez difficile à digérer. On découpe dans le poisson de longues lanières qu'on fait sécher au soleil assez lentement pour qu'elles se faisandent un peu et deviennent ainsi plus tendres.

Les nageoires (sauf la caudale), coupées de suite, sont enfilées sur un rotin et séchées au soleil avec soin, pour servir ensuite à la consommation intérieure comme aliment de luxe et surtout pour l'exportation en Chine.

On distingue, chez les marchands de Cholon, deux sortes commerciales d'ailerons: les ailerons blancs dits *bạch kỳ*, provenant de la nageoire dorsale et valant 45 piastres le picul, et les ailerons dits noirs et nommés *ô súy* ou *hắc súy*. Cette dernière qualité, de même couleur que la précédente, ne vaut que 15 à 20 piastres le picul, elle est composée des nageoires pectorales, ventrales et anales.

L'aileron de Requin est un plat de choix qu'on retrouve dans tout repas à la mode chinoise un peu soigné. On le laisse ramollir plusieurs jours dans de l'eau, puis on racle la peau très rugueuse qui sert d'enveloppe; la matière comestible se

(1) Remarquons ici que l'auteur annamite n'a pas oublié de noter cette particularité curieuse et importante de la reproduction de beaucoup de Squales, c'est-à-dire l'évolution intérieure de l'œuf et la viviparité, ainsi que l'existence d'une cicatrice ombilicale, laissant la trace d'un placenta disparu. M. Aubaret, n'étant pas au fait de l'organisation des Requins et ne regardant pas de près le texte, très clair et très laconique pourtant, a traduit ce passage par : « Le poisson *hồ-sa* fait ses petits par le nombril » allégation bizarre qui étonnerait probablement Trần-hội-đức lui-même, lequel ne parlait pas encore du *hồ-sa* à cet endroit.

présente alors sous le forme de filaments cartilagineux, amincis d'un bout, dorés et translucides; elle est incorporée dans un potage chinois au lard et au jambon découpés en minces languettes. Ces dernières substances me paraissent mériter une grande partie de la valeur du plat réputé très savoureux. Il doit être placé à côté du potage aux nids d'hirondelles qui tient le premier rang de beaucoup dans l'estime des gourmets, parmi les fils de Hán.

La peau turberculeuse de plusieurs Requins, notamment des *Scyllium* et *Chiloscyllium* donne un *chagrin* de bonne qualité qui, étendu sur un mandrin de bois, sert aux Annamites et aux Cambodgiens à polir le bois (incrustations), la corne et l'ivoire; aussi pour fabriquer quelques gaînes. La peau des Raies est réputée supérieure pour tous ces usages.

La plus grande partie des peaux recueillies est exportée en Chine par les négociants de Cholon.

Lorsque les pêcheurs ont pu capturer des squales de grande taille, ils font bouillir les foies pour en extraire l'huile. Ils ignorent au reste l'emploi possible de cette huile excellente pour le chamoisage des peaux. Les médecins indigènes qui prescrivent des substances si extraordinaires comme médicaments n'ont pas encore classé l'huile de foie de Requin (qu'on trouve au reste très rarement ailleurs que dans les villages de la côte) et ne savent pas qu'on en use fort en d'autres climats pour falsifier l'huile de foie de morue.

La pêche des Requins se fait au moyen de *palangres* réunies bout à bout et portant des lignes sur un ou deux kilomètres de distance. Les hameçons sont armés de poisson gâté. C'est la pêche au *lưới câu*. On emploie aussi d'immenses *lưới gọc*, à larges mailles, qu'on laisse traîner sur le fond, en dérivant suivant le vent et la marée.

FAMILLE DES CARCHARIDÉS

Les Carcharidés de Cochinchine peuvent être rangés dans les genres suivants :

1° Genre **Zygœna** (Marteaux). *Museau élargi de chaque côté en bec de marteau.*

2° Genre **Carcharias** (Requins). *Dents aiguës. Pas d'évents.*

3° Genre **Hemigaleus** (Milandres). *Dents aiguës, en scie à la mâchoire supérieure. Évents petits.*

4° Genre **Galeocerdo** (Milandres). *Dents aiguës, en scie aux deux mâchoires. Évents petits.*

5° Genre **Mustelus** (Emissoles). *Dents obtuses, en pavé.*

Genre Zygœna (Cuvier).

Requins-Marteaux. Annamite : *cá nhám cào.*

Les Annamites ont comparé la tête de ce Requin à un *rateau* à cause des deux prolongements latéraux de la partie antérieure de la tête portant les yeux. On en a distingué cinq espèces, mais trois seulement habitent la mer de Cochinchine, comme le reste de l'Océan Indien, une d'elles étant extrêmement commune partout (Z. Blochii), les deux autres plus rares.

Les Marteaux ont une réputation justifiée de férocité. On les emploie aux mêmes usages que les autres requins.

1, Zygœna blochii (Cuvier). *Zygœna laticeps* (Cantor).

Ce Marteau est de *petite* taille sur les côtes de Cochinchine comme sur la côte du Bengale, suivant l'observation de Blyth. Au Malabar, on le considère comme pouvant atteindre de grandes dimensions. Je n'en ai pas vu ayant plus de 3 mètres.

On reconnait cette espèce à la longueur du bec de son marteau (3 fois aussi long que large). Elle extrêmement commune.

2. Zygœna malleus (Shaw). Bec du marteau aussi large que long.

Habitat cosmopolite. Plutôt rare en Cochinchine.

3. Zygœna tudes (Cuvier). Front arrondi, bec du marteau court.

Habitat cosmopolite. Je n'en ai vu qu'un exemplaire à *Phước hải.*

Genre Carcharias (Muller et Henle).

Requins. Annamite : *cá nhám* (divers) ; cambodgien : *trêy chhlam* ; ou bien, pour les grandes espèces : *cá xà* et *cá mập*, cambodgien : *lemê.*

Les vrais Requins n'ont pas d'évents. La nageoire caudale est marquée à son pied par un pli. La fente labiale ne s'étend pas en arrière de la bouche. Première dorsale sans épine. Un lobe inférieur distinct à la caudale.

Les auteurs ont distingué un assez grand nombre de formes assez difficiles à reconnaître à première vue.

Espèce à dents lisses et obliques. (Scoliodon.)

1. **Carcharias laticaudus** (Muller et Henle).
2. **Carcharias acutus** (Muller et Henle).
3. **Carcharias Walbehmii** (Bleeker).

Ces trois espèces habitent l'Océan Indien, mais je n'ai pas vu le *C. Walbehmii*. Le *C. laticaudus* est un des poissons les plus communs sur la côte et dans les grandes rivières. Je l'ai vu pêcher souvent à Thù dâu một. Il n'atteint jamais une grande taille (de 20 à 60 centimètres de longueur), et ne saurait être dangereux pour les baigneurs. Il figure chaque jour sur les marchés comme poisson à manger. Nez allongé.

On le nomme *cá nhám* en annamite; *trĕy chhlam* en cambodgien.

Le *C. acutus* a des dents lisses sur les bords et une pectorale qui atteint le niveau du pied de la dorsale, cette nageoire étant placée beaucoup plus en avant que dans le *C. laticaudus*. Il n'est pas rare sur la côte, et remonte aussi les rivières. C'est encore un *cá nhám* qui passe au rang de *cá xà* quand il a grandi; et il devient très grand. Nez très long.

Espèces à dents lisses et droites. (Aprionodon.)

4. **Carcharias acutidens** (Ruppell).
5. **Carcharias tricuspidatus** (Day). Odontaspis Americanus, Gunther.

Le *C. tricuspidatus* paraît être l'espèce dominante à *Phước hải* en avril. Il atteint une très grande taille (6 à 7 mètres) dit-on, mais les plus grands exemplaires que j'ai pu observer ne dépassaient pas 3 mètres. Les dents sont très longues et portent à la base de chaque côté un petit poignard supplémentaire.

Les pêcheurs nommaient ces Requins : *cá nhám nhơn* et *cá nhám nhồn,* sans que j'ai pu observer de différences. C'est encore un *cá xà,* quand il est devenu grand.

Le *C. acutidens* n'est pas rare. C'est lui qu'on nomme d'ordinaire *cá nhám nghệ* en raison de sa couleur brune qui devient presque jaune sur les flancs. Il atteint une grande taille.

Espèces à dents lisses, sauf à la base de quelques dents supérieures crénelées en scie. (Hypoprion.)

6. **Carcharias hemiodon** (Muller et Henle).

Petit requin de couleur grise, à nez court et rond, ne se prolongeant pas en pointe. Il remonte la rivière de Saigon au moins jusqu'à Thudaumot, où j'ai pu le voir plusieurs fois. Annamite : *cá nhám.*

Habitat : Océan Indien (observé aussi dans l'Hoogly, à Calcutta).

Espèces ayant des dents en scie sur toute l'étendue des bords. (Prionodon.)

7. **Carcharias sorrah** (Muller et Henle).
8. **Carcharias limbatus** (Muller et Henle).
9. **Carcharias melanopterus** (Quoy et Gaymard).
10. **Carcharias gangeticus** (Muller et Henle).
11. **Carcharias Dussumieri** (Valenciennes).
12. **Carcharias menisorah** (Muller et Henle).

Ces espèces, les Requins par excellence, habitent l'Océan Indien. Le *C. limbatus* a été trouvé aussi dans tout le Pacifique et dans l'Atlantique tropical. C'est de beaucoup l'espèce la plus commune en Cochinchine, où on la nomme *cá nhám thâm* quand le requin est tout jeune, en raison de ses nageoires bordées de noir. Devenu grand (2 à 3 mètres), c'est un *cá mập* redouté qui déchire les filets et les lignes à hameçons avec ses dents. Day le dit très commun sur la côte du Malabar.

Le *C. melanopterus* porte les mêmes noms que le précédent ; il est commun et arrive à une très grande taille.

Le *C. gangeticus,* le plus redouté des requins de l'Inde, connu pour attaquer les baigneurs dans l'Hoogly jusqu'à Calcutta, pa-

raît rare en Cochinchine, et on n'entend jamais parler de semblables accidents. Son nez court, sa taille épaisse et ses dents le font classer de suite parmi les *cá mập*. J'ai vu ce poisson aux marchés de Saigon et de Cholon en plusieurs circonstances, ce qui me ferait croire qu'il remonte le Đồng nai, comme l'Hoogly et le Tigre (Bagdad).

Je n'ai aucune observation sur les autres espèces, dont je n'ai pu voir d'exemplaires complets. Je les cite pourtant parmi les Requins de la Cochinchine, ayant pu attribuer à ces espèces quelques-unes des très nombreuses mâchoires desséchées soumises à mon examen.

Genre Hemigaleus (Bleeker).

Les *Hemigaleus* sont les requins possédant de petits évents rudimentaires en arrière de l'œil, et des dents denticulées à la mâchoire supérieure.

Hemigaleus macrostoma (Bleeker).

Un exemplaire observé à Phước hải en 1881.

Genre Galeocerdo (Muller et Henle).

Milandres. Annamite : *cá mập;* cambodgien : *lemê*.

Les Milandres comptent parmi les plus féroces des Requins, et aucun genre n'a occasionné plus d'accidents. On en connaît trois espèces : le *G. arcticus* (Faber), des mers arctiques, le *G. tigrinus* (Muller et Henle) presque cosmopolite, et le *G. Rayneri.* (M. C. Donald et Baron. Proc. zool. soc., 1868.)

Je n'ai vu que des mâchoires sèches des *G. Rayneri* (dents égales aux deux mâchoires) et du *G. tigrinus* (dents plus petites à la mâchoire inférieure). Je n'ai pu obtenir de renseignements à leur sujet.

Jerdon rapporte que le *G. Rayneri* est très rusé, qu'il se gonfle de façon à apparaître comme une masse flottante de substance animale et qu'après avoir ainsi leurré sa proie il l'attaque immédiatement. D'après Day, il atteint une grande taille et dévore tout, même les serpents de mer; il ne peut être pris qu'avec des hameçons attachés avec des chainettes de fer, amor-

cés par des appâts enterrés un jour ou plus pour qu'ils prennent du goût. Le British museum posséderait une mâchoire de cette espèce (étiquetée *Carcharias fasciatus*), large de 38 centimètres.

Genre **Mustelus** (Cuvier).

Émissoles. Annamite : *cá giống.*

On peut reconnaitre de suite un Émissole en observant sa dentition composée de petites plaques obtuses juxtaposées comme des pavés avec lesquelles il broie les enveloppes calcaires des coquillages et crustacés dont il se nourrit. Par son aspect extérieur, il ne se distingue guère d'un Requin et son museau pointu le fait confondre souvent avec le *C. laticaudus*. L'Émissole est très actif et les Annamites le nomme souvent *cá giống*, à cause de ses allures capricantes analogues à celles des Dauphins portant ce nom. De même, par une analogie plus forcée, j'ai entendu nommer *cá giống* le *Rhynchobatus Djeddensis* à cause de la ressemblance de ses dents avec celles du *Mustelus*.

MUSTELUS MANAZO (Bleeker).

Habitat : Océan Indien.

Je n'ai pas encore rencontré le *Triœnodon obesus* (Ruppel) connu de diverses parties de l'Océan Indien.

FAMILLE DES LAMNIDÉS (Lamies).

Les Lamies pourvues de nageoires semblables à celles des Carcharidés s'en distinguent en ce qu'elles sont privées de membrane clignotante. Ce sont des Requins de la plus grande taille, parcourant les mers sans en habiter aucune. Le *Carcharodon Rondeletii*, dont on connaît des échantillons de 12 mètres de longueur, avec une mâchoire large de 55 centimètres entre les commissures, appartient à cette famille comme aussi le Requin-Renard et le Requin-Pélerin.

Je cite dans ces notes le *Lamna spallanzani* (Bonaparte), parce que j'en ai vu tout récemment un exemplaire capturé à *Phước hải*. Il était long d'environ 3 mètres.

Les dents des *Lamna* sont à bord lisse et très semblables à celles du *Carcharias tricuspidatus*.

Habitat : cosmopolite.

FAMILLE DES NOTIDANIDÉS (Grisets).

Genre Notidanus (Cuvier).

Les *Grisets* n'ont qu'une seule dorsale et six ou sept ouvertures branchiales, ce qui permet de les distinguer d'un coup d'œil des Requins et des Lamies pourvus de deux dorsales et de cinq ouvertures seulement. Les dents diffèrent aux deux mâchoires. En haut, il y a six ou sept dents de chaque côté composées d'un poignard excentrique avec une petite pointe à la base en dedans et trois pointes en dehors; en bas, six dents à cinq ou sept pointes tournées obliquement en dehors.

Les *Notidanus* sont ovipares.

NOTIDANUS INDICUS (Muller et Henle).

Habitat : Océans Indien et Pacifique.

J'ai vu plusieurs mâchoires conservées provenant des côtes de Cochinchine et appartenant à cette espèce.

FAMILLE DES SCYLLIIDÉS (Chiens de mer).

Quatre genres ont été trouvés dans l'Océan Indien :

1° Genre **Scyllium** (Roussettes); cavités nasales et buccale séparées;

2° Genre **Ginglymostoma;** cavités réunies. Évents petits en arrière de l'œil;

3° Genre **Stegostoma;** museau obtu, queue et caudale très longues.

4° Genre **Chiloscyllium;** évents bien développés placés en avant de l'œil.

Les Chiens de mers, ovipares comme les Raies et non plus vivipares comme beaucoup de Requins, très communs sur la plupart des côtes et capturés en grand nombre par les pêcheurs dont ils déchirent les filets, ne possèdent que des petites dents rangées en plusieurs séries fonctionnant en même temps, assez fortes pour leur permettre de se nourrir de coquillages, de crustacés et de débris animaux de toute sorte.

Le plus souvent leur corps est marbré de grandes taches noires irrégulières, ou arrangées en bandes inégales.

On les nomme souvent, en annamite, *cá nhám;* à *Phước hải* pourtant les pêcheurs les distinguent fort bien et leur appliquent le nom de *cá chèo béo.*

Genre Scyllium (Roussettes) (Cuvier).

Une seule espèce en Indo-Chine.

Scyllium marmoratum (Bennet). *Scyllium maculatum,* de Richardson, Cantor, Bleeker, etc.

Corps parcouru par des lignes de taches parfois réunies en bandes. Cette espèce n'est pas très commune.

Habitat : Océan Indien.

Genre Ginglymostoma (Muller et Henle).

Ginglymostoma mulleri (Gunther).

Requin à museau court. Les valves nasales réunies forment un rebord carré en avant de la bouche et portent par côté un espèce de cirre ou barbillon court.

J'ai vu plusieurs poissons de cette espèce provenant de Poulo-Condore et j'en ai trouvé à Cholon parmi les dépouilles de Requins destinés à l'exportation.

Genre Stegostoma (Muller et Henle).

Stegostoma tigrinum (Gmelin). *Squale-tigre* (Lacépède).

Tête très large. Museau très court, lèvre supérieure très épaisse en bourrelet carré portant un barbillon sur le bord. Corps très allongé en arrière, caudale démesurée (la moitié du corps). Couleur fauve avec des bandes transverses comme sur une peau de tigre ou de zèbre. Ce Chien de mer arrive à 2 mètres de longueur.

Espèce plus commune que les deux précédentes sur nos côtes.

Habitat : Océan Indien.

Genre Chiloscyllium (Muller et Henle).

CHILOSCYLLIUM INDICUM (Gmelin). Annamite : *cá chèo béo.*

Le plus commun des Chiens de mer de Cochinchine. Lèvre inférieure avec un pli ininterrompu. Un barbillon à la valve nasale. Anale entaillée s'étendant jusqu'à la caudale aussi entaillée. Couleur variable. Bandes noires encerclant le corps avec ou sans taches blanches.

Habitat : Océan Indien.

(A suivre.)

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME IX.

PUBLICATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAIGON.

Bulletin de la Chambre de commerce de Saigon (paraît tous les quinze jours).

Compte-rendu des travaux de la Chambre de commerce de Saigon depuis sa création. — Situation commerciale en 1879, broch. in-4°, 1880...... 0 40

Rapport adressé à M. le Gouverneur de la Cochinchine sur les travaux de la Chambre de commerce, pendant l'année 1883, broch. in-4°, 1884.

Situation commerciale. — Statistique pour 1881 et 1882, 2 broch. in-4°.

PUBLICATIONS DU COMITÉ AGRICOLE ET INDUSTRIEL DE LA COCHINCHINE.

Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine, 4 séries in-8°, de 1865 à 1881.

La Cochinchine française en 1878, 1 vol. in-8°, avec cartes et plans....... 2 00

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES DE SAIGON.

Bulletin, année 1883, 1 vol. in-8°.. 1 50

— *année 1884*, 1 fasc. in-8°.. 0 50

EXCURSIONS ET RECONNAISSANCES.

		Piastres.
Tomes I-IV.....	Épuisés. — Il reste quelques exemplaires des numéros 11 et 12, le numéro................	0 60
Tome V........	(Numéros 13, 14, 15)........................	1 80
Tome VI...	(Numéro 16)...........	0 60
Tome VII.......	(Numéros 17 et 18)........................	1 20
Tome VIII......	(Numéros 19 et 20)........................	1 20
Tome IX........	(Numéros 21 et 22)........................	1 20

Nota. — Les Excursions et Reconnaissances paraissent tous les deux mois par fascicule de 10 à 12 feuilles.

Prix de l'abonnement (pour six fascicules).	Cochinchine et Cambodge..................	4 00
	Union postale (20 francs)..................	4 50

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Journal officiel de la Cochinchine française, paraissant deux fois par semaine. — Saigon, imprimerie du Gouvernement. — Prix de l'abonnement :

Cochinchine, un an.. 3 40

France, un an.. 4 00

Gia dinh bao, journal indigène en annamite (caractères français), paraissant une fois par semaine. — Saigon, imprimerie du Gouvernement. — Prix de l'abonnement : un an.................. 3 80

Bulletin officiel de la Cochinchine française (12 numéros in-8°). — Prix de l'abonnement.. 2 00

Bulletin de la Direction de l'intérieur (4 numéros in-8°). — Prix de l'abonnement.. 2 00

Annuaire de la Cochinchine pour l'année 1885 (1 vol. in-8°)...... 1 00

Lich Annam (almanach annamite) pour 1885 (1 vol. in-8°)........ 0 50

Les abonnements sont reçus à la Direction de l'intérieur.

